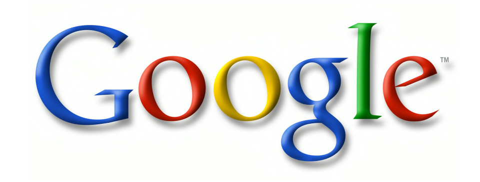




Scaffale A.
Fila 4a

REVUE
NATIONALE

Paris. — Imprimerie P.-A. Bourdier et Cie, 30, rue Mazarine.

REVUE
NATIONALE
ET ÉTRANGÈRE
POLITIQUE, SCIENTIFIQUE ET LITTÉRAIRE

TOME CINQUIÈME

PARIS
AU BUREAU DE LA REVUE NATIONALE
28, QUAI DE L'ÉCOLE, 28

1861

DE LA

SÉPARATION DE L'ÉGLISE

ET DE L'ÉTAT.

DEUXIÈME PARTIE[1].

Nous avons établi dans un premier article que la séparation de l'Église et de l'État découle de l'idée première de ces deux grandes institutions, et qu'en maintenant chacune d'elles dans sa sphère elle les fait concourir au bien de la société. Nous avons écarté toutes les autres solutions données à ce grand problème des rapports du temporel et du spirituel, aussi bien les concordats que le nationalisme religieux et la théocratie. Nous avons essayé de réfuter les diverses objections que l'on nous oppose. Il est du moins démontré par des faits éclatants que le régime de la liberté est réalisable; s'il est possible, comment ne serait-il pas désirable, puisqu'il a pour lui toutes les raisons de dignité et d'influence morale et le plus glorieux passé de l'Église? Aujourd'hui, nous laissons de côté les considérations théoriques; nous n'envisagerons plus que les faits contemporains, et c'est de l'examen de notre situation dans l'État et dans l'Église que nous tirerons toute notre argumentation en faveur de la pleine liberté de la religion.

Le plus important de ces faits contemporains est celui qui était signalé, il y a déjà trente ans, par M. de Tocqueville, c'est le progrès croissant, irrésistible de la démocratie dans la société moderne. Rien n'a pu arrêter ce flot montant; qu'il soit poussé par un vent d'orage, ou bien qu'après une tempête révolutionnaire il reprenne son cours régulier, il avance toujours. Nous ne sommes pas de ceux qui voudraient le refouler et recommencer un passé à jamais disparu. Il est des rives qu'on ne revoit plus quand on les a quittées; telle est l'ancienne constitution sociale de l'Europe. Le progrès dans l'égalité des

1. Voir la 16e Livraison.

droits et des lumières rentre dans le plan providentiel de l'histoire; le droit divin des peuples est de s'élever au plus haut niveau de civilisation et de puissance, et le droit de les exploiter au profit d'une classe ou d'une dynastie apparaît de plus en plus comme étant en opposition avec la volonté de Dieu. Toutes les huiles saintes du monde n'empêcheraient pas une telle exploitation d'être impie. Mais chaque régime a ses entraînements et ses périls; or le péril de la démocratie est de tout livrer à la souveraineté populaire et de croire qu'une décision sortie de l'urne du suffrage universel est légitime et libérale par le fait seul qu'elle exprime non la volonté d'un seul homme, mais la volonté des multitudes. Qu'on nous comprenne bien; nous ne venons point faire le procès du suffrage universel; nous le regardons comme une conquête définitive sur laquelle il n'y a plus à revenir. On peut désirer qu'il soit en tout pays dégagé des pressions administratives qui tendraient à le dénaturer. On peut même faire des vœux pour qu'on en régularise l'emploi et qu'on l'entoure de plus en plus de sages précautions; mais, quant à lui substituer un autre régime et à ressusciter une aristocratie électorale, quelque larges qu'en soient les cadres, il n'y faut plus penser. Seulement, il nous sera permis de dire même au suffrage universel qu'il n'est pas infaillible, qu'il peut se tromper et se compromettre par ses excès comme les puissances qui l'ont précédé. Or la démocratie, semblable en ceci à toutes les grandeurs, a ses flatteurs et ses corrupteurs; on sait que la flatterie la plus douce et la plus perfide est celle qui consiste à dire à un pouvoir : « Il n'y a point de limite à ta volonté. Tu peux tout. Ton droit est absolu. » Il est incontestable que, depuis Rousseau, cette flatterie a été prodiguée à la démocratie, souvent avec une parfaite bonne foi. On en vient ainsi peu à peu à s'imaginer que le vieil adage : *Ce que le peuple veut, Dieu le veut*, est la formule exacte du droit nouveau, et que tout ce qu'a accepté ou confirmé la majorité des votes est légitime en soi Rien n'est plus faux qu'une pareille idée, et rien n'est plus pernicieux. Elle conduit droit à l'athéisme en faisant de la morale un accident variable. Il importe extrêmement de rappeler à la démocra[tie] moderne que si elle peut faire des souverains, il y a une souverai[neté] qui ne sort pas de ses urnes et qui n'en dépend pas : c'est la s[ouve]raineté de la loi morale. Ce qui est injuste demeure injuste [après] toutes les votations. Le droit éternel, inscrit dans la conscienc[e, sub]siste après les décisions tumultueuses du forum, comme il existai[t au]ravant, absolu, immuable, semblable au roc qui se rit des va[gues]

démocratie ne peut pas plus l'anéantir ou le modifier que ne pourrait le faire le despotisme d'un seul. Le suffrage universel est donc subordonné à la morale universelle, qui n'est pas livrée à nos délibérations, et qui est faite non pour être jugée par nous, mais pour exercer le jugement au milieu de nous. De plus, il est tenu de respecter la liberté des individus et les droits qui en découlent. Une oppression collective n'en est pas moins une oppression, et l'apparence de droit qu'elle emprunte à la forme démocratique la rend plus odieuse. Les Nérons débraillés et avinés de la Commune de Paris étaient de plus dangereux tyrans que les Césars de Rome. Il résulte de ces considérations que le grand danger du suffrage universel est d'exagérer le droit des majorités. C'est un danger qui peut être conjuré et qu'il serait injuste d'imputer à l'institution elle-même; mais il faut l'avoir sans cesse devant les yeux dans ce temps de vague humanitarisme. Or, s'il est une sphère où le droit des majorités soit nul, c'est celle de la conscience. Je conçois et j'admets que dans toutes les questions purement politiques où la morale n'est pas directement en jeu, on se soumette à la décision des majorités; c'est même un devoir impérieux. Mais, quand il s'agit du devoir ou de la foi religieuse, un seul homme vaut un million; et, quand tous les autres hommes voudraient lui faire accomplir un acte qu'il croit injuste ou admettre une opinion qu'il repousse, il a raison contre eux, il représente l'idée morale dans sa majesté et son indépendance.

Le droit absolu des minorités dans cette sphère est la condition même de la morale et de la religion. De là, la nécessité de soustraire au suffrage universel le domaine sacré qui est régi par une loi directement inverse. Si vous livrez à un degré quelconque la conscience religieuse à la démocratie, vous avez trahi les intérêts supérieurs de l'humanité; vous avez fondé la tyrannie la plus insupportable. Vous avez livré la souveraineté la plus haute aux mobiles agitations des forums et, selon l'éloquente expression de Tertullien, il ne sera permis à Dieu de régner sur nos âmes qu'après un scrutin. Ah! sauvons le droit des minorités pour tout ce qui se rapporte à la conscience. Rappelons-nous que ce sont les minorités qui dans tous les temps ont inauguré le progrès religieux et moral de l'humanité, que ce sont elles qui lui ont donné le christianisme et toutes les saintes émancipations. Les majorités nous eussent laissés au pied des idoles et dans la servitude. Assurons donc le respect des minorités, ou, pour mieux dire, la res-

pect de l'individualité et de la conscience dans la sphère où elle doit régner seule, en nous hâtant de soustraire à la démocratie moderne tout ce qui ne relève que de l'individu par l'entière séparation du spirituel et du temporel. En agissant ainsi, nous aurons bien mérité de la démocratie; car il en est d'elle comme de tous les pouvoirs, elle périrait par ses excès et rien ne lui serait plus funeste que de voir se retourner contre elle la conscience alarmée et la religion indignée. Le plus grand service à lui rendre est de prévenir ces alarmes et ces indignations en lui ôtant jusqu'à la tentation d'opprimer les croyances.

Si de ces considérations générales je passe aux relations actuelles de l'Église et de l'État, il me sera facile d'en tirer la même conclusion. Ces relations pour le moment n'ont pas tout le degré d'intimité et de douceur qui sont désirables dans les bons ménages. Au premier conflit qui a éclaté entre l'Église et l'État, conflit sur lequel nous reviendrons, il n'a plus été question de cette cordiale entente qui avait édifié le monde. Eh bien, nous l'avouons franchement, la cordiale entente ne nous a pas plus édifiés que le désaccord actuel. L'Église catholique a été placée en France dans une position fausse, et les vices de cette situation se sont manifestés dès que les temps difficiles ont succédé aux jours sereins. Le besoin qu'elle croyait avoir de la protection de l'État a eu cette singulière conséquence, qu'elle s'est placée en dehors des intérêts généraux du pays pour ne plus consulter que les siens propres. Elle a mis en oubli toute autre considération et a subordonné entièrement ses adhésions ou son blâme au plus ou moins de faveur dont elle jouissait auprès du pouvoir civil. Elle a trop eu l'air de s'appliquer le mot de saint Augustin : *Aimez Dieu et faites ce que vous voulez*, en l'interprétant ainsi : *Aimez l'Église, servez-la et tout le reste nous est parfaitement indifférent.* On ne peut se dérober à cette conclusion quand on considère sa conduite, surtout celle de son haut clergé depuis la révolution de 1848. Au début de la république, les chefs du catholicisme prodiguent les adhésions enthousiastes, il ne se plante pas un arbre de liberté qu'ils ne le bénissen' avec ostentation. Cette conversion subite ne laissait pas que d'étonne on sut ce qu'elle valait quand, après la chute de la république, l'er thousiasme clérical se retrouva aussi jeune, aussi ardent pour l institutions nouvelles. Il n'y eut aucune réserve dans l'adhésion

évêques; d'année en année, leurs mandements devenaient plus lyriques; ils épuisaient l'Écriture sainte pour varier les formes de leur approbation. Un prédicateur du carême aux Tuileries, ancien démocrate, alla jusqu'à comparer la résurrection de l'empire à celle de Jésus-Christ. Je sais qu'une minorité d'anciens catholiques libéraux résista au courant, mais ils ne pouvaient couvrir les *hosannas* qui partaient de toutes les cathédrales et formaient dans toute la France un chœur harmonieux. Serait-ce que le haut clergé eût subi en quelques années un revirement total? Pas le moins du monde. Il obéissait aux lumières d'une sagesse très-mondaine; il demeurait invariablement fidèle aux intérêts temporels de l'Église; il tendait la main à qui la lui tendait, république ou empire; il ne demandait à l'État qu'une chose, une protection efficace, il n'avait d'yeux que pour ses intérêts. De là, le nouveau changement qui s'est produit dans son attitude et auquel on ne saurait reprocher de manquer de logique. Aimant l'État pour le profit qu'il en retire, du jour où il s'imagine que ses intérêts tels qu'il les entend sont compromis, il passe de l'enthousiasme à l'indignation, et, toujours lyrique, il ne mesure pas plus l'expression de son irritation qu'il n'a surveillé son admiration. Une exégèse complaisante trouve dans l'Écriture d'autres types que ceux de Cyrus ou de l'oint du Seigneur, et l'agitation religieuse se propage dans tout le pays.

Nous ne nions pas que le haut clergé ne soit fondé dans quelques-unes de ses réclamations, nous nous plaçons tout à fait en dehors des appréciations de la politique courante. Nous nous bornons à faire remarquer ces fluctuations étranges dans les sentiments des chefs du catholicisme, car il doit être bien entendu que nous ne parlons que d'eux seuls; nous savons très-bien que l'Église de France compte dans ses rangs des hommes dignes de tout respect qui gémissent de la marche que l'ultramontanisme épiscopal a cru devoir lui imprimer ces dernières années. Cette marche est très-compromettante pour la religion. Nous n'accusons pas ceux qui l'ont adoptée d'une mesquine ambition. Nous admettons de grand cœur qu'ils n'ont consulté que leur désir de retenir la France au pied des autels. Mais comment n'ont-ils pas vu qu'ils ont choisi le plus sûr moyen de l'en éloigner? Ils ont froissé les instincts généreux, en donnant à penser qu'il n'est pas vrai que le christianisme ait toutes les nobles causes pour clientes. Ils ont marqué le

plus parfait dédain pour ce qui passe même dans ce bas monde pour un grand devoir, la fidélité à ses idées, à son drapeau, ou plutôt ils ont montré qu'il n'y avait pour eux en dehors de l'Église ni intérêt supérieur, ni cause importante. Ils ont proclamé ouvertement la souveraineté du fait, et le grand principe que l'Église « *a le droit de posséder des biens* » a été posé par eux comme l'emportant sur tout autre; ils ont méprisé ce qui passionne les cœurs généreux dans notre société moderne, et c'est ainsi que, pour avoir un pied dans le temporel, l'Église a compromis le spirituel, c'est-à-dire la royauté des âmes. Les Jérémies de la papauté temporelle comptent aujourd'hui tristement combien de lieues carrées elle a perdues; qu'ils comptent, s'ils le peuvent, combien d'esprits élevés ils ont repoussés de la religion! Ceci est très-grave, et nous le déplorons amèrement en reportant notre indignation, des hommes qui ont sans doute d'excellentes intentions, sur l'institution qui les conduit à de si fausses démarches.

Pense-t-on que la lutte actuelle serve beaucoup l'État et la religion? Nous avons dit ce qu'y gagne l'Église. Les anathèmes rappellent trop les odes qu'ils remplacent. Mais voici qui est plus déplorable selon nous : les intérêts supérieurs des âmes s'effacent devant des intérêts qui sont infimes et vulgaires en comparaison. Les préoccupations roulent exclusivement sur une question de territoire, qui n'est pourtant pas la question du salut. L'attention publique est bien plus attirée sur la prétendue crucifixion du pape que sur celle du Christ. Le nouvel article inséré dans le *Credo* populaire : *Je crois au temporel de saint Pierre*, menace de remplacer tous les autres, et c'est ainsi qu'une agitation religieuse est devenue le plus sûr moyen de distraire violemment les esprits de la religion. Ne serait-il pas temps de faire trêve à ces débats orageux et stériles, de rentrer dans le sanctuaire et de prêcher l'Évangile? Notre génération, qu n'est que trop inclinée au matérialisme, n'a nullement besoin qu'o insiste à ce point sur l'importance des possessions territoriales qu'on lui montre avec cette éloquence émue la solidarité du spiritu et du temporel. J'ajoute que la passion joue un grand rôle d une discussion semblable, qui roule sur des matières essentiellem politiques; l'habitude d'un langage violent et irritant se perd cilement quand on l'a contractée dans une polémique de ce g Nous assistons à la création d'une nouvelle espèce de journ qu'on peut appeler le journalisme épiscopal, et il ne se distin

par la douceur ou la modération. La parole divine devient entre les mains des apôtres du temporel un fer sacré dont ils frappent impitoyablement leurs adversaires. Ils donnent à penser que l'Évangile est un livre de sacristie, plein du fiel de la dévotion aigrie, et non pas la glorieuse révélation de l'amour divin. Comment l'homme qui s'est essayé aux plus mordantes invectives pourra-t-il proclamer avec onction la charité du Christ et représenter dans la chaire évangélique la miséricorde divine également accessible à tous? Qu'on ne dise pas ici que le parti ultramontain déteste le péché en aimant le pécheur; rien de plus âprement personnel que sa polémique, rien qui soit mieux fait pour provoquer l'irritation. Il est un texte que l'on a oublié de citer dans tous les édifiants morceaux que nous avons lus, c'est celui-ci : « *La colère de l'homme n'accomplit point la justice de Dieu!* » parole admirable qui dégage la justice divine de toutes les passions humaines et qui la fait planer, sereine et calme, au-dessus de nos débats.

D'un autre côté, l'État ne nous paraît pas faire de grands profits dans cette querelle. Il est entraîné à se servir des armes redoutables qu'il a entre les mains. L'arsenal des lois destinées à contenir la religion est amplement fourni en France, depuis tant de siècles qu'on est préoccupé du devoir de la régler et de la modérer. On n'a qu'à parcourir le *Manuel du droit ecclésiastique*, publié par M. le procureur général Dupin, pour comprendre qu'il a été suffisamment pourvu à la prévention et à la répression en matière religieuse. Nous avons donné un rapide aperçu de cette législation en parlant *du Concordat* et des lois de germinal. Si la lutte venait à se prolonger et à s'envenimer encore, on peut être assuré que l'État serait amené ou entraîné à suspendre de plus en plus la liberté de conscience. Un tel remède serait pire que le mal. Ce genre d'oppression serait un danger public, car il enflammerait les passions les plus ardentes, il soulèverait l'opposition la plus invincible. L'État placé sur cette pente dangereuse ne saurait pas s'arrêter. Certes, Napoléon I[er], au début de son règne, eût traité d'insensé celui qui lui aurait annoncé qu'il tiendrait captif le pape qui l'avait sacré, et qu'il soumettrait une portion de son clergé à une persécution véritable. Il aurait répondu par sa fameuse phrase : *Avec les armées françaises et des égards j'en aurais toujours raison.* Il oubliait que la conscience religieuse demande, non des égards et de la politesse, mais un

respect absolu, et que, quand elle ne le rencontre pas, elle se révolte, et alors aux égards succèdent les armées françaises et on a le lamentable spectacle de la religion outragée par la force. Rien ne lui est plus favorable, car aussitôt elle se relève et grandit sous l'outrage ; sa faiblesse touchante devient la plus formidable des oppositions, et elle finit par triompher de la toute-puissance matérielle, même appuyée sur le génie. Nous croyons fermement qu'aucun des gouvernements contemporains ne renouvellera ces violences dangereuses ; mais, sans descendre à ces extrémités, on peut être conduit plus loin qu'on ne le voudrait par les querelles avec l'Église. Le plus sage serait donc de leur enlever tout prétexte et toute occasion. N'avons-nous pas vu de prétendus amis de la liberté conseiller au Pouvoir les mesures les plus attentatoires du droit de la conscience, le pousser à interdire de pieuses associations dans lesquelles la charité laïque la plus respectable a pris un large essor, et l'inviter à soumettre toutes les œuvres du catholicisme à une véritable inquisition administrative ? Ces conseils n'ont pas été suivis ; mais nous n'avons pu nous défendre d'une certaine inquiétude quand nous avons entendu, dans la délibération du Sénat, du 30 mai 1860, provoquée par une pétition concernant les associations religieuses, d'honorables sénateurs faire de subtiles distinctions entre les congrégations actives et les congrégations contemplatives, et déclarer que les secondes leur paraissaient complétement inutiles. Si c'est à nos corps politiques qu'il faut s'adresser pour savoir dans quelle mesure le besoin de la contemplation religieuse est légitime, où cela nous conduirait-il ? Nous voyons aussi avec regret la polémique engagée par certains journaux contre l'Église catholique. Tout en protestant de leur vénération pour elle, ils ramassent avec soin les scandales exceptionnels qui ont pu se produire sur tel ou tel point du pays. Ni l'État ni la religion ne gagnent à de tels débats ; la moralité publique n'en sera pas relevée, et l'on s'apercevra trop tard du mal qui aura été produit dans ce pays. Voilà pourquoi nous pressons l'État et la religion de se réconcilier, en se séparant, seul moyen de faire disparaître la cause de ces luttes regrettables dont les motifs pourront varier, mais qui renaîtront d'elles-mêmes tant que la religion demandera autre chose que la liberté et voudra maintenir et accroître sa position politique dans le pays.

La question romaine nous fournit un nouvel argument, le plus

décisif de tous. La séparation de l'Église et de l'État est le seul moyen d'arriver à une solution raisonnable qui assure l'indépendance de la papauté et celle des diverses Églises. Quelle est aujourd'hui dans cette question la grande et légitime préoccupation des catholiques? Que veulent-ils sauvegarder avant tout, si ce n'est l'indépendance du saint-père? Ils frémissent avec raison à la pensée d'avoir un pape piémontais, français ou italien se faisant auprès de la chrétienté l'organe docile d'une politique particulière. C'est pour conserver la liberté au chef de l'Église que l'on voudrait lui assurer la souveraineté territoriale. Nous avons déjà dit, en discutant le système théocratique, ce que vaut cette indépendance prétendue qui a pour première condition le despotisme, et qui se trouve engagée dans les liens de tous les intérêts de ce monde. Nous pourrions ajouter qu'il faudrait, pour être conséquent, interdire à la papauté les alliances politiques. Il est notoire que dans les temps où sa souveraineté n'était nullement contestée, elle a embrassé ouvertement un parti politique, celui de l'Autriche et du passé, et qu'elle a rendu en sa faveur autant d'oracles qu'on a voulu. Je cherche en vain en elle le caractère de cette haute impartialité qui constituerait l'indépendance. C'est sa souveraineté temporelle qui l'a enrôlée sous le drapeau du despotisme et du droit divin, et, quand elle parle aujourd'hui, on entend sous forme d'encyclique ce qu'on lit tous les jours dans les organes de l'absolutisme. Je trouve d'ailleurs étrange que l'on fasse tant de bruit de l'asservissement possible de la papauté quand on croit à son infaillibilité; de deux choses l'une, ou l'on pense que le pape est l'organe du Saint-Esprit quand il parle *ex cathedra*, ou on ne le pense pas. Dans ce dernier cas, je comprends qu'on prenne ses précautions contre la possibilité des surprises et des entraînements; mais, si on admet l'infaillibilité, elle doit, semble-t-il, subsister dans les situations délicates aussi bien que dans les situations faciles. A quoi sert-elle si elle disparaît au moment où on en aurait le plus besoin? Il n'est pas nécessaire d'être infaillible pour être libre même dans les chaînes. Saint Pierre était libre dans la prison de César. Comment ne comprend-on pas que toutes les alarmes exprimées sur la liberté du saint-père sont des offenses à son caractère et propagent des doutes sur son infaillibilité? Si son indépendance n'est pas morale avant tout, elle est nulle. Une royauté terrestre est alors le plus sûr moyen de l'aliéner. Si elle est de l'ordre moral, personne ne pourrait l'enchaîner, nul despotisme moderne ne

saurait faire ce que l'empire romain n'a pu faire. Qu'on cesse donc de répéter ce sophisme qui cache un outrage.

A-t-on bien réfléchi à ce qu'il faudrait provoquer de violences pour ressaisir tout ce qu'on est convenu d'appeler le domaine de Saint-Pierre, nom sacré sous lequel il est commode de faire disparaître celui de Borgia? Il ne faudrait rien moins qu'une croisade organisée dans la chrétienté moderne pour conquérir non pas un sépulcre, mais un trône sur un peuple affranchi. Des mains libres iraient porter des fers à une race condamnée à la servitude au nom de la religion de la liberté. Le catholicisme aurait sa Pologne frémissante dans les Romagnes, et bientôt sa Varsovie ensanglantée et bâillonnée. L'Autriche et la France se réconcilieraient dans ces contrées désolées où l'on verrait leurs drapeaux réunis flotter sur l'universelle désolation, et l'on dirait dans tous les centres de la haute dévotion que l'ordre est rétabli dans l'Italie du Sud! Sachez-le, vous qui désirez un pareil dénoûment à la crise, il y aurait un parti plus écrasé et plus frappé à mort que le parti italien dans les États du saint-père, ce serait le vôtre! Remerciez Dieu de ce qu'il a jusqu'ici refusé de vous exaucer, car en vous exauçant il vous marquerait d'un tel déshonneur, que vous ne vous en relèveriez pas! Nous disions il y a un instant qu'il ne s'agissait pas de conquérir un sépulcre dans cette croisade d'un nouveau genre; nous nous trompions, ce serait le vôtre, celui de l'ultramontanisme, car il est des victoires qui tuent plus sûrement que toutes les défaites. Vous avez de justes motifs de vous plaindre de tel ou tel gouvernement; mais jamais le mal n'a autorisé le mal, l'injustice ne sanctionne pas l'injustice. Or je ne connaîtrais pas d'iniquité plus odieuse que celle qui consisterait à replacer sous le joug, par la force étrangère, un peuple qui était dans la plénitude de son droit en saisissant tous les moyens qui lui étaient offerts pour s'affranchir.

On aura beau faire, on ne trouvera pas d'autre solution raisonnable à la question romaine que la pleine émancipation de l'Église de l'État, je ne dis pas seulement à Rome, mais dans le monde enti Pourquoi souhaite-t-on que la papauté ait une souveraineté tempore sinon parce que, par suite de l'alliance du spirituel et du tempor elle est obligée de traiter constamment avec les divers gouvernem et qu'il paraît désirable qu'elle traite avec eux de puissance à puis pour n'être pas entachée d'infériorité dans ces négociations dél

Nous avons dit et redit combien cette prétendue indépendance était fictive. Mais enfin supposons que partout l'Église redevienne libre dans la patrie libre, supposons qu'elle ne soit plus nulle part rivée au temporel, quel besoin la papauté aurait-elle désormais d'une royauté terrestre? Elle ne peut plus être ni française, ni italienne, ni autrichienne, ni espagnole; elle habite une région qui est au-dessus de toutes les frontières, elle règne dans un domaine où l'État n'a rien à voir, elle-même n'a rien à voir sur l'État, et c'est de ce jour qu'elle a la vraie indépendance, c'est de ce jour qu'elle est libre et que sa liberté ne peut plus être suspendue. Elle est inattaquable et invulnérable; si elle se voyait attaquée, sa cause se confondrait avec celle de la conscience elle-même, et elle aurait ainsi un appui qui vaudrait toutes les interventions. Dans une telle situation, la papauté retrouverait dans le domaine spirituel bien des droits précieux que la domination temporelle lui a fait perdre. Elle pourrait nommer les évêques de son choix, publier ses encycliques sans demander l'autorisation de personne; toute entrave à son action aurait disparu. Reconquérir des droits vaut mieux que reconquérir un territoire; il y aurait là une ambition digne d'enflammer une grande âme et un parti héroïque à prendre. Quand le catholicisme aurait rejeté loin de lui la béquille du temporel, qui lui donne l'apparence de la décrépitude, semblable à Sixte-Quint, il se redresserait rajeuni, et une carrière nouvelle s'ouvrirait devant lui. C'est le moment ou jamais de dire au prêtre respectable et malheureux auquel on ne saurait imputer sans injustice des erreurs séculaires : Courage, saint-père! puissiez-vous prendre par vous-même la grande décision d'où dépend l'avenir de l'Église catholique ! Personne plus que nous ne déteste la violence et ne souhaite davantage un dénoûment pacifique à la crise redoutable du moment. Ce serait un grand bonheur et un grand honneur pour la religion si les hommes sur lesquels pèse actuellement une responsabilité si effrayante suivaient des conseils qui ne leur paraissent nouveaux que parce qu'ils ont trop oublié le glorieux passé dont les souvenirs héroïques sont si près d'eux.

Tout en souhaitant que le pouvoir temporel de la papauté ne succombe que par une sorte de généreux suicide, nous sommes convaincu qu'en tout état de cause il touche à sa fin, à moins que l'Italie ne reprenne bénévolement ses chaînes. Représentons-nous quelle serait en Europe la situation réciproque de l'Église et de l'État après

ce grand événement si probable. Évidemment les concordats seraient abolis par le fait. Ils ont été conclus avec le pape, prince temporel; ils supposent sa souveraineté. Une fois cette souverainté abolie, ils n'ont plus de raison d'être, ils sont abrogés dans leurs dispositions les plus essentielles. Dira-t-on qu'il suffira de les modifier? Qu'on nous explique alors comment le pouvoir civil traitera avec la papauté réduite à son autorité spirituelle; il n'y aura en réalité qu'un seul contractant, qui sera l'État, et, au lieu d'un concordat, nous aurons un décret souverain. Napoléon Ier a bien promulgué en plein concordat les lois de germinal an X, qui sur plusieurs points violaient ou transformaient le traité conclu avec la papauté. Jusqu'où ne pourrait pas aller le sans-gêne du pouvoir civil quand il n'aurait plus en face de lui qu'un prêtre désarmé? Nous avons prouvé que, même à supposer que la papauté temporelle redevînt une royauté indépendante, ce qui n'est plus possible, le régime concordataire entraînait avec lui la servitude de l'Église, et cela suffit pour qu'en tout état de cause on en souhaite l'abrogation. Mais cette servitude serait plus intolérable et plus affichée, une fois la papauté temporelle abolie. Reconnaissons que la réforme ne peut pas s'opérer au point central du catholicisme, sans se poursuivre partout. L'abolition du temporel à Rome entraîne sa suppression dans toutes les Églises qui n'aspirent pas à devenir un simple cadre administratif. S'il en était autrement nous verrions promptement fleurir le *césaropapisme*, avec toutes ses ignominies pour la pensée et pour l'âme, et l'Occident aurait comme l'Orient ses grands lamas chargés de lui imposer les bonnes doctrines et les bonnes mœurs par le mode expéditif des commandements militaires. La religion aurait sa consigne et ses ordres du jour comme l'armée. Je ne pense pas que cet avilissement de ce qu'il y a de plus saint et de plus libre pût être longtemps supporté, même dans un temps d'abaissement moral, et je pourrais déjà citer les noms des alliés chevaleresques et éloquents que le part catholique nous réserve dans un avenir très-prochain pour réclame avec nous la suppression du budget des cultes. Il nous semble qu' serait prudent dès maintenant de se préparer à une éventualité probable, et cela d'autant plus que la séparation de l'Église e l'État réaliserait les vœux de tous ceux qui aspirent à la liber la religion. Nous montrions, il y a un instant, ce que cette li donnerait à la papauté et quelles entraves elle ferait dispar Les églises n'en profiteraient pas moins; elles verraient

toutes les barrières qui gênent leur indépendance; elles n'auraient plus la douleur de voir leurs premiers intérêts débattus en dehors d'elles; elles ne sentiraient plus la main rude de l'État dans le maniement des affaires délicates qui sont de leur ressort; elles ne devraient plus regarder à la puissance civile, « comme les yeux de la servante regardent à sa maîtresse, » pour employer une expression biblique. Elles pourraient s'étendre et se gouverner selon leur désir ou plutôt conformément à leur devoir. Leurs délibérations seraient libres, et les pasteurs des âmes ne seraient plus nommés par l'État en même temps que les préfets et les généraux. Pourvu que les lois du pays fussent scrupuleusement respectées, toute latitude serait laissée à l'action conquérante de la religion, et avec la liberté l'Église retrouverait la dignité et l'estime sérieuse de cette génération. Comment de tels biens n'excitent-ils pas son ambition? Il faut renoncer à l'affranchissement ou renoncer au salaire. Il n'est plus possible d'être à la fois une administration bien payée et une société religieuse émancipée. Demander à la fois le salaire et la liberté est un non-sens. Espérons que les représentants de la religion finiront par comprendre que la liberté vaut son prix! S'ils ne sont pas éclairés par la lumière intérieure, ils le seront par celle du dehors; mais je crains que cette lumière ne soit l'éclair qui accompagne les grands coups de tonnerre.

Jusqu'ici je n'ai parlé que de la liberté et de la dignité de la religion. J'aborderai maintenant des considérations d'un autre ordre puisées dans son intérêt le plus élevé. Il est certain, selon moi, que la situation intérieure des diverses Églises suffirait seule pour rendre leur émancipation nécessaire. Je n'ai aucune mission pour parler de la communauté juive; il est évident que ceux qui croient à l'Évangile ne peuvent souhaiter qu'une chose, c'est de voir la synagogue se fondre dans la grande Église chrétienne, à la condition que ce soit par la voie de la liberté. Le judaïsme contemporain n'a plus la cohésion et l'énergie de croyance des anciens temps, parce que l'intolérance a cessé d'y maintenir la foi des pères en éveillant les plus nobles sentiments du cœur humain. La tolérance est une grande épreuve pour une religion qui appartient à un passé entièrement disparu; elle la mêle au courant du siècle et une telle religion en sort dénaturée et amoindrie. Nous avons aujourd'hui beaucoup de rabbins libres penseurs, et un grand nombre de nos concitoyens

israélites n'ont de la race judaïque que ce génie souple et fort, ardent et habile, qui assure à ses enfants des succès exceptionnels dans presque toutes les carrières. La suppression du budget des cultes servirait à tirer au clair cette situation pour le plus grand intérêt des âmes.

Quant au catholicisme et au protestantisme, ceux qui désireraient leur déclin définitif devraient faire des vœux pour que l'état de choses actuel soit maintenu. C'est ce qu'il nous sera très-facile de démontrer. Il suffit d'une observation, même superficielle, pour reconnaître que l'Église catholique a subi dans le cours de ce siècle une profonde modification; elle a eu sa révolution, et elle l'a opérée à petit bruit, sans fracas. Son antique constitution a été abrogée en fait par le triomphe décisif du parti ultramontain. Jusqu'au dix-neuvième siècle l'autorité doctrinale était partagée en droit entre la papauté et le concile général, considéré comme la représentation de l'Église universelle. Il était tout simple que la papauté ne vît pas de bon œil ce partage de pouvoir, et qu'elle trouvât incommode cette espèce de parlement de la chrétienté. La gloire du gallicanisme a été de revendiquer énergiquement les droits du concile général; c'est par là qu'il a été le champion de la liberté de l'Église à laquelle il préparait des fers dans un autre domaine. De là les luttes incessantes entre le parti romain et le parti gallican. Le premier a de nos jours écrasé le second; les plus insolentes prétentions de l'ordre des jésuites ont reçu force de loi; tous les droits des Églises particulières ont été foulés aux pieds, et la papauté a couronné ces hauts faits en proclamant seule un nouveau dogme. Cette proclamation a été le coup d'État de l'absolutisme romain. On s'en est peu ému dans un siècle d'indifférentisme religieux; car il en est de la société religieuse comme de la société politique, l'insouciance et la lâcheté morale laissent tomber à terre les droits les plus précieux. Qui s'est soucié, à part quelques vieux prêtres traités d'esprits chagrins et quelques âmes saintement fières et stoïques comme Bordas-Demoulin, qui s'est soucié de cette violation inouïe de la constitution de l'Église? Cela se passait dans l'ordre spirituel. Qu'est-ce que cela faisait aux hommes du temporel? En quoi cela troublait-il leurs vulgaires intérêts? Et pourtant, aucun événement plus grave ne s'était accompli dans ce siècle. Le catholicisme faisait sa révolution dans le sens le plus contraire à l'irrésistible mouvement de la société moderne, et ainsi se consommait le divorce entre elle et lui; l'opposition entre leurs instincts et leurs principes devenait si tranchée, qu'il

n'y avait plus de rapprochement possible. Il n'y a aucune exagération à dire qu'entre l'ultramontanisme et le catholicisme de Pascal et de Bossuet il y a plus de différence qu'entre la Réforme et l'Église gallicane au dix-septième siècle. Le despotisme religieux, dont l'ordre des jésuites a été de tout temps le défenseur ardent, triomphe sur toute la ligne, et la manière dont la soumission au pape est comprise et prêchée rappelle cette demande des Juifs idolâtres à Moïse : *Fais-nous un dieu qui marche devant nous*. Tout ceci n'empêche pas le culte de se célébrer avec pompe, mais ce n'en est pas moins une décadence lamentable de la forme religieuse qui a le plus d'influence sur notre nationalité. Quant à nous, nous ne sommes pas de ceux qui se réjouissent d'une pareille décadence. Nous souhaitons que le catholicisme s'arrête sur cette pente fatale et qu'il renoue la chaîne d'une tradition moins servile. Il a besoin d'une réforme s'il veut réformer la société, et, pour l'opérer, il n'a qu'à remonter à son plus glorieux passé. Eh bien, pour rendre possible cette réforme désirée, nous le savons, par de nombreux fidèles dont la plainte même ne peut se faire entendre dans la situation actuelle, un ébranlement est nécessaire, et cet ébranlement résultera de la séparation de l'Église et de l'État. On sera bien obligé alors de compter davantage avec le peuple chrétien et avec ses conducteurs les plus immédiats; le tiers état de l'Église ne sera pas tenu sous le joug comme il l'est aujourd'hui, et c'est lui qui est destiné à la sauver. Puis, quand l'Église aura connu la liberté, elle finira par l'aimer et elle cessera de la maudire. Nous n'aurons plus ces dolentes encycliques et ces mélancoliques mandements qui pleurent sur les conquêtes les plus précieuses de la société moderne, comme le prophète pleurait sur Jérusalem en ruine. Je sais bien que le nouveau motif que nous venons d'indiquer pour souhaiter la séparation de l'Église et de l'État sera une raison nouvelle de la redouter et de l'écarter pour tous les chefs du parti ultramontain. Que ceux qui désirent qu'ils achèvent de perdre la cause catholique leur donnent les mains; pour nous, c'est précisément au nom de notre amour pour la grande et générale Église chrétienne que nous souhaitons de voir finir « cette grande perturbation, » pour parler avec un illustre orateur.

Pour ce qui concerne l'Église réformée en France, nous avons déjà rappelé qu'une Église indépendante de l'État, sortie de son sein, s'est constituée et se suffit à elle-même. La séparation est selon nous

le seul remède à des maux dont l'Église officielle reconnaît hautement la gravité. Son passé est connu; il n'en est pas de plus beau dans l'histoire d'aucune Église. Elle a pour ancêtres des héros et des saints, unissant la générosité chevaleresque au calme courage du martyre. Aucune société religieuse n'a plus fait qu'elle pour la liberté de conscience par la manière dont elle a maintenu sa foi aux jours des plus abominables persécutions. Il suffit de se souvenir que c'est contre elle qu'a été commis le plus grand attentat des temps modernes pour qu'elle nous inspire un respect mêlé d'admiration. Le désert où se sont réfugiés pendant plus d'un siècle les enfants de la réforme sous le coup de la révocation et sous le sabre des dragons est un lieu aussi sacré que les catacombes. Un tel héritage est lourd à porter, car aucune noblesse n'oblige davantage que celle qu'a illustrée le martyre. Aussi toute notre sympathie est-elle acquise aux hommes honorables qui, dans l'Église réformée, aspirent à la reconstituer. Il faut avouer qu'ils sont encore bien loin du but, soit au point de vue des croyances, soit au point de vue de l'organisation. Au point de vue des croyances l'Église réformée officielle renferme les dissentiments les plus tranchés; il ne s'agit pas seulement de cette diversité féconde que le protestantisme provoque en développant la foi personnelle, mais qui ne porte pas atteinte aux bases fondamentales de la croyance. Non, ces divergences roulent précisément sur les bases de la foi. Entre ceux qui nient tout miracle et ceux qui s'appuient sur le grand surnaturel chrétien, il y a plus que des nuances, il y a la distance de la religion à la philosophie pure; et il ne suffit pas de souvenirs historiques communs pour couvrir ce désaccord absolu que voile quelque peu le manteau du budget. Au contraire, ces souvenirs rendent plus choquant le contraste entre la position actuelle de l'Église réformée et son passé. Nous n'avons pas ici à discuter l'une ou l'autre tendance; nous nous bornons à signaler tout ce qu'une telle situation a d'anormal. Le simple bon sens démontre sa fausseté. La société religieuse est une association morale dont le lien est une foi commune; elle n'est pas l'union des contraires. Ce n'est pa[s] porter atteinte à la liberté que de se refuser à voir son idéal da[ns] une sorte de club respectable où tour à tour on vienne produ[ire] les idées les plus opposées sur les points les plus essentiels d[e la] religion, où l'on passe son temps à brûler aujourd'hui ce qu'[on a] adoré hier. La liberté exige que les tendances les plus diverses [...]

des droits égaux et puissent planter leur étendard sur chaque point du sol; mais on n'est nullement fondé à invoquer son nom pour vouer chaque Église particulière à l'anarchie et la condamner à porter dans son sein l'affirmation et la négation. Rien ne nous semble donc plus légitime que la tentative sérieuse de faire sortir l'Église réformée du désordre lamentable qui l'affaiblit actuellement; mais comment y arriver honorablement par une autre voie que la séparation de l'Église et de l'État? Je ne vois d'autre issue à une telle situation que la libre désagrégation des éléments hétérogènes, amenant la formation de deux sociétés religieuses ayant chacune son drapeau particulier. Dans le cas contraire, quel que fût le parti qui l'emportât, le vainqueur serait plus à plaindre que le vaincu. Si les partisans de la diversité illimitée l'emportaient, on dirait qu'il est par trop commode de couvrir les hardiesses de la philosophie de la robe du ministre du culte. Si les défenseurs de l'unité dans les croyances fondamentales étaient les plus forts, ils le seraient grâce à l'appui de l'État, ils obtiendraient de lui des destitutions, ils le coifferaient d'un bonnet de théologien et ouvriraient la porte à tous les abus. Leur victoire serait une honte et mettrait du côté de leurs adversaires tous les sentiments généreux.

Ainsi la séparation du spirituel et du temporel est nécessaire à la reconstitution doctrinale de l'Église réformée, reconstitution qui ne saurait être évidemment une résurrection du passé, car si l'Évangile est immortel, les formules s'usent, et il faudrait avoir dormi trois siècles pour se contenter actuellement d'un formulaire quelconque du seizième siècle. La réorganisation intérieure de cette Église n'est pas moins désirable; à vrai dire, les deux réformes sont solidaires, car elle ne peut arriver à se reconstituer sur la base des croyances communes qu'en retrouvant son ancienne organisation, qui la rendra à elle-même. Cette organisation, telle qu'elle fut élaborée il y a trois siècles, présentait la plus admirable combinaison de l'autorité et de la liberté; c'était le *self government* hardiment introduit dans l'Église, mais avec des précautions sages qui l'empêchaient de tomber aux mains de ses ennemis. Les synodes étaient de vrais parlements ecclésiastiques dans lesquels les laïques siégeaient à côté des pasteurs. Aujourd'hui l'Église réformée, embarrassée dans tous les liens de la loi de germinal an X, ne peut s'étendre, ni se gouverner, ni nommer ses pasteurs et ses professeurs de théologie sans l'intervention souveraine de l'État. Son rouage essentiel a été brisé, et, au

lieu du synode, elle a un conseil central nommé par le ministre des cultes. On conçoit qu'elle étouffe dans une pareille organisation. Il faut fortifier le mouvement qui pousse au rétablissement des synodes. Mais ce n'est pas tout de les demander, il faut encore les obtenir, et, les eût-on obtenus, il faut en maintenir l'entière indépendance. Or nous avons l'intime conviction qu'on ne les obtiendra qu'en les prenant comme les pères de la réforme; mais il faut acheter ce droit, et personne ne nous persuadera qu'avec ses lumières, son zèle, sa piété et ses ressources, le protestantisme réformé français ne soit aussi capable qu'aucune autre Église de supporter le glorieux régime de la liberté avec toutes ses conséquences. Nous n'avons rien dit de l'Église de la confession d'Augsbourg; mais ceux qui la connaissent, qui savent dans quelle dépendance elle est tenue vis-à-vis de son directoire et vis-à-vis de l'État, penseront comme nous qu'elle ne saurait entrer trop tôt dans une voie plus libérale.

Si, nous élevant au-dessus des Églises particulières, nous considérons l'état religieux et moral du pays pour le juger de haut, nous serons frappés de la torpeur générale qui règne en France. Nous entendrons beaucoup parler des affaires de la religion, fort peu de la religion elle-même; nous trouverons bien rarement, soit dans un camp, soit dans un autre, des convictions fortes acceptées avec toutes leurs conséquences. Que de compromis et que de concessions, qui sont des capitulations de conscience. Que de coups de chapeau adressés à l'erreur puissante! Ah! qu'ils sont rares les hommes sincères qui disent ce qu'ils pensent, comme ils le pensent, avec le respect d'autrui, mais aussi avec le respect d'eux-mêmes et de leur opinion! Qu'ils sont rares les hommes qui troublent le silence de convention sur les grands intérêts de l'âme autrement que par des chuchotements ironiques et qui ne cherchent pas pour leurs *Tusculanes* l'ombre et la solitude afin d'y abriter leur lâcheté morale! Rien n'est plus fatal que ce système de précaution. La société française ressemble, à bien des égards, à une vaste compagnie d'assurance contre les risques des idées. La plupart de nos compatriotes viven' dans la fiction sociale et ne savent en réalité ni ce qu'ils sont ni (qu'ils pensent en philosophie ou en religion. Aussi toute crise qui nos condamnera à la sincérité envers nous-mêmes et envers les autres se bienfaisante. Elle nous troublera profondément, mais ce sera p notre plus grand bien; chacun sera obligé de se demander ce ' croit et ce qu'il veut, et aucun avantage extérieur ne vaudra pour l'

gion cette solennelle question posée à l'individu. C'est alors que, comme une plante débarrassée de ses étais, elle enfoncera ses racines dans le sol de la conscience. Nous avons besoin d'une religion sérieuse non-seulement pour les grands intérêts de l'âme immortelle, mais encore pour retrouver et conserver tout ce que nous n'avons fait qu'entrevoir, tout cet ensemble de droits et de garanties sans lesquels un peuple prolonge honteusement son enfance. Ne nous faisons pas d'illusion, nous n'aurons une liberté sérieuse qu'avec une religion sérieuse, et, par un juste retour, la liberté contribuera puissamment à communiquer à nos convictions la fermeté qui leur manque.

Soit donc que nous considérions en elle-même la grande question que nous avons abordée, soit que nous envisagions les circonstances du moment, les besoins du temps et ceux de notre patrie, nous arriverons à cette conclusion : *Séparation de l'Église et de l'État.* Les politiques auront beau faire et beau dire, la solution est là, elle n'est pas ailleurs ; et, tant qu'elle n'aura pas été acceptée, nous n'aurons dans les deux sociétés ni la paix qui résulte des positions normales, ni la vie féconde qui naît de la liberté.

EDMOND DE PRESSENSÉ.

DANIEL VLADY

HISTOIRE D'UN MUSICIEN

CHAPITRE XVII.[1]

LE RHIN.

Daniel, pendant tout le voyage, était resté comme engourdi; mais quand il entendit cette note grave, qui, en Allemagne, sert de signal aux chemins de fer, il se redressa et pencha la tête en dehors.

Le ciel, sans nuages, était d'un bleu limpide, l'air calme comme le paysage. C'était une belle journée de septembre. Le soleil d'automne, un peu pâle, éclairait des routes, des vergers, des plaines parsemés de villages. Plus loin, des chaînes de montagnes ondulaient dans un fond bleuâtre, et à leurs pieds le Rhin glissait comme un ruban de lumière.

Deux jeunes filles allemandes, rieuses et gaies, montèrent dans la voiture avec leur mère, et s'assirent en face de lui. Voyant ce visage triste, elles parlèrent plus bas. Leurs grands yeux bleus, si candides, s'arrêtèrent un instant sur lui avec une expression de pitié touchante. Daniel en fut ému. Cette bonté naïve lui rappelait l'affection délicate d'Aennchen. Son chagrin s'assoupissait comme sous un souffle tiède.

Vers le soir il arriva à Cologne. Les vieilles rues sombres, remplies de gens endimanchés, avaient un air de fête. Il se souvint alors que c'était dimanche. Sous les portes des hautes maisons noires, écussons sculptés, les bourgeoises caquetaient par groupes. Des tê' blondes paraissaient aux fenêtres, comme des images coloriées d' un cadre antique. Des couples de fiancés, dans la rue, marchaient lenteur, sans se soucier de ce qui se passait autour d'eux. Les pèr

1. Voir les 14e, 15e et 16e livraisons.

les maris fumaient, tout en se contant les nouvelles; d'autres, assis sur leurs bancs, attendaient le souper en regardant les passants, ou plutôt en ne regardant rien. Daniel aurait pu vraiment se croire chez lui, parmi les bonnes gens de Wetzlach.

— C'était un mauvais rêve, se dit-il machinalement sans encore réfléchir. — Dieu merci, me voici de retour, je vais me reposer.

Et, comme il tombait de fatigue, il se jeta sur un banc, à la porte d'une auberge. Tout était tranquille autour de lui. L'ombre, par degrés, s'abaissait, et, sur la rue obscure, le ciel tendit une longue bande d'un bleu pur.

— Pourquoi irais-je plus loin, ne suis-je pas bien ici? se dit-il; et il pria l'aubergiste de lui préparer une chambre.

N'ayant pas faim, il resta dehors, pour respirer l'air frais. Tout à coup, au détour de la rue, il vit paraître une forme bizarre, un vieillard revêtu d'un uniforme en drap gris galonné. Il portait un tricorne, et, au-dessous, sa petite queue nattée frétillait sur le collet de l'habit. Probablement le costume avait servi sous le grand Frédéric, et l'homme était aussi usé que son costume. Il s'avança à pas lents et vint s'asseoir sur le banc, auprès de Daniel. D'une main tremblante il bourra sa pipe et se mit à fumer. Daniel l'examina avec une certaine curiosité.

— Pauvre homme, pensa-t-il; et il poussa un soupir.

L'invalide se retourna.

— Hé! pourquoi n'allumez-vous pas votre pipe? lui demanda-t-il d'un ton brusque et avec un air de supériorité.

— Je n'ai point de pipe, mon brave, répondit Daniel.

L'invalide le contempla avec ébahissement.

Daniel comprit que le bonheur, aux yeux de ce bonhomme, avait pour figure un tuyau de pipe. Cela le fit rêver.

— Il ne faut pas grand'chose pour être heureux, pensa-t-il; il y a donc des gens heureux? — Et cela lui parut étrange.

Le lendemain, sans savoir où il s'arrêterait, il descendit le Rhin, de Cologne à Mayence. Il s'assit sur le pont du bateau, à un endroit écarté où il y avait peu de monde.

Le temps était brumeux, des vapeurs blanches flottaient sur l'eau comme de grands voiles qui se déchirent. A l'horizon ondulaient des montagnes qui festonnaient le bord du ciel, et semblaient bleues sous les nuées grisâtres. Le brouillard s'écarta, des villes parurent avec leurs tours, leurs clochers, leurs cathédrales qui resplendissaient sous

les rayons du soleil. Dans la blancheur du matin s'allongeaient des rangées de tilleuls, et les maisons roses alignées sur le quai réfléchissaient leurs façades dans le fleuve limpide. Par instants, quand le vent venait de ce côté, on entendait rire les lavandières. Le clapotement des vagues, qui léchaient le bateau, se mêlait doucement au bruit des voix lointaines. Çà et là, sur le courant, une île bombait sa touffe de verdure, et parmi les feuillages que l'automne dorait, on voyait sortir le toit d'un monastère. La lumière se jouait dans l'air bleu, sur le velours des coteaux. Au sommet, pareils à quelque couronne féodale, les vieux donjons ébréchés se dressaient, solidement assis, le pied posé sur les villages jetés à mi-côte.

Une sorte d'attendrissement prit Daniel à l'aspect de ces sites si beaux. L'air suave détendit ses nerfs, et sa tristesse insensiblement s'évapora comme le brouillard qui s'envolait vers les hauteurs. Il ne regardait rien de particulier, il se sentait comme perdu dans l'ensemble; ses yeux, involontairement, en suivaient les grands contours. Noir sur l'azur profond, le roc nu, hérissant ses cimes déchiquetées, allongeait ses lignes âpres des deux côtés du fleuve. Le Rhin, à cet endroit, se déployait comme une longue bande d'acier avec des reflets bleuâtres; de grands nuages, étageant leurs volutes d'argent derrière les rochers, rappelaient tantôt des glaciers, tantôt des carrières de marbre. Daniel prit plaisir à suivre leurs formes changeantes, qui se renouvelaient sans choc et d'une façon presque insensible. Bientôt ses souvenirs, se mêlant aux objets, le plongèrent dans une rêverie qui ne fut pas sans douceur. Tout lui paraissait familier, et quoique ces paysages lui fussent nouveaux, il lui sembla les reconnaître. Une sorte de tranquillité sereine descendit en lui. Pour la première fois depuis bien longtemps il éprouva du plaisir à se sentir dans un endroit plutôt que dans un autre.

CHAPITRE XVIII.

LA CAMPAGNE.

Il suivit la route ordinaire, s'arrêtant une nuit à chaque gîte, m chinalement. Au bout de quelques jours il se trouva à Waldenbe qui est une petite ville au pied de la forêt Noire, sur le penct d'une colline, dans le Neckarthal. Au sommet, derrière un rider

broussailles, sont les murs à demi écroulés d'un vieux château. Les rues, assez étroites, vont en pente. Les maisons, basses et à persiennes vertes, ont de petits jardins en amphithéâtre qui font des terrasses.

D'ailleurs, il était trop tard pour repartir ce jour-là. Cette vie errante commençait à le fatiguer, et l'aspect paisible de la ville lui plut.

— Pour mourir, on serait tout aussi bien ici qu'ailleurs, peut-être mieux, pensa-t-il.

Il se trouvait devant une maisonnette assez propre. Une petite jeune fille tricotait tout à côté sur un banc. Daniel lui trouva un joli sourire.

— Connaissez-vous quelqu'un par ici qui voudrait me louer une chambre? lui demanda-t-il.

— Nous en avons une, monsieur, dit-elle, et il entra.

Le père, qui était menuisier, le mena dans une petite pièce du rez-de-chaussée, fort propre. La fenêtre, qui s'ouvrait sur la campagne, avait une large perspective de ciel et de bois. Le soleil s'abaissait derrière les sapins qui bordaient l'horizon, et la forêt, toute rose, se couvrait comme d'un réseau enflammé.

Daniel resta quelques instants muet devant ce beau paysage. Son hôte, pensant qu'il hésitait, se mit à lui vanter la tranquillité de la maison, le bon état des meubles. Il ajouta, par manière de recommandation, qu'il les avait fabriqués lui-même.

Daniel, rappelé à ses pensées ordinaires, eut un sourire. — Voilà un fabricant de bières tout trouvé, pensa-t-il; — durerai-je encore trois mois? et il se tourna vers lui d'un air singulier.

— Mon brave ami, dit-il, dans trois mois à peu près vous aurez ma pratique.

Demeuré seul, il jeta un coup d'œil sur sa chambre. L'ameublement n'était pas splendide : deux chaises, un lit et une table. Mais le lit, recouvert d'une courte-pointe piquée, était blanc et muni d'un édredon moelleux. Des taches roses, reflets du soleil couchant, erraient sur les murs. On avait garni l'un des coins d'un bon poêle, et le plancher, fraîchement lavé et saupoudré de grès, brillait comme si on y eût répandu une couche de sucre en poudre.

Daniel s'assit. Il éprouva un sentiment de bien-être à se retrouver enfin chez lui, pour longtemps, dans cette petite chambre qui lui semblait la dernière étape de son voyage.

— Me voici donc arrivé au port, se dit-il; et, après tant d'agitations et de maux, il trouvait doux de penser qu'il en avait fini avec le monde.

Une grande lassitude l'accablait, et, dans cette pause nouvelle, il sentait peu à peu s'effacer l'amertume de ses souvenirs. Ce calme lui semblait délicieux. Il se sentait l'âme comme dégagée, plus libre qu'il ne l'avait été de sa vie.

— Est-ce parce que je vais mourir? pensa-t-il. Et, songeant aux tourments du passé, il éprouva pour lui-même un sentiment de pitié dédaigneuse qui le fit sourire. Ses désirs et ses peines, vus de si loin, lui paraissaient mesquins. Il lui semblait voir s'agiter dans l'ombre, bien au-dessous de lui, une troupe de pygmées.

Il fut distrait de cette rêverie par son hôte, qui arrivait apportant sa malle. Elle n'était guère lourde. Daniel en tira quelques petits objets de toilette, du linge, et une demi-douzaine de chemises fines en batiste. Pour toute garde-robe il avait un seul paletot noir, qu'il n'avait point quitté depuis sa maladie. Avec cet habit et une casquette de voyage il ressemblait assez bien à un étudiant poitrinaire.

Ses effets rangés, il compta son argent. Il lui restait à peu près trois cents francs. Sa chambre lui coûtait quinze francs par mois, toute meublée. Comme il ne mangeait guère, il calcula qu'il n'en dépenserait pas plus de trente pour sa nourriture. Il avait donc de quoi vivre à l'aise pendant six mois. De bonne foi, et sans exagération sentimentale, il se croyait trop faible pour aller jusque-là.

Sa vie, pendant les premiers temps, fut assez monotone. Dès le matin il allait se promener dans la forêt, qui n'était qu'à cent pas de la maisonnette. L'air vif, d'abord, lui causait une sorte de secousse. Il se sentait comme suffoqué, et, pour reprendre haleine, il se laissait tomber tout épuisé sous un arbre. Peu à peu ses forces revenaient et il jetait ses regards autour de lui.

La campagne, reposée par la nuit, sortait chaude et vigoureuse de son bain de rosée. Le feuillage resplendissant rendait les ombres plus noires. Des flèches de lumière glissaient entre les troncs des sapins, qui montaient droits comme des piliers. Ces flèches, s'abattant à terre, doraient la mousse fauve collée aux racines. La forêt ressemblait à une salle illuminée. Des grappes de diamants liquides, des girandoles étincelantes pendaient aux buissons, ou faisaient ployer la tige des herbes. A l'ombre des fougères, parmi les lierres compactes, la lumière semait des rubis. Les plantes peu à peu

redressaient leurs tiges, les rochers se séchaient et s'inondaient de soleil. Le feuillage tremblait sous un souffle de vent, et l'ombre dispersée paraissait plus molle. Une sorte de crépuscule lumineux traînant sur la verdure s'allongeait et allait mourir dans les grands creux noirs des taillis. La chaleur, augmentant, attiédissait le sol et endormait les insectes. Le feuillage cessait de remuer et aussi les oiseaux. Daniel se laissait gagner à ce calme, et il lui semblait que son être, dispersé dans un espace immense, se fondait peu à peu dans l'ombre moite qui l'entourait. Ses yeux se fermaient, et il dormait lourdement, comme un petit enfant qui a retrouvé les bras de sa mère.

Le soir, quand il rentrait, il était tout surpris de se sentir de l'appétit. La fille de son hôte lui apportait des œufs frais, et tout en le servant l'encourageait à manger. Avec sa naïveté de petite bourgeoise, elle lui faisait la conversation, le questionnait sur son pays, sur sa famille, s'informait de ses promenades, ou lui indiquait les sites renommés des environs. Naguère ce bavardage d'enfant lui eût semblé niais. A présent il en souriait, et quelquefois même s'en amusait. Le souper achevé, elle lui demandait de venir faire un tour au jardin. Le père Braun, qui fumait sa pipe, le menait à la treille et lui montrait avec orgueil que son raisin mûrissait bien; la petite écartait le feuillage et se baissait pour en cueillir une grappe. Puis pendant cinq minutes on causait du temps ou d'autre chose.

Daniel s'habituait à ce genre de vie. Ses longues promenades solitaires changeaient le cours de ses idées et le détournaient de lui-même. Son être se renouvelait et se dilatait à l'aspect du ciel, aux fraîches émanations de la terre et des arbres. Dans cet état de vague épanouissement il se sentait participer à la vie des choses d'alentour. Tout sentiment personnel en ce moment lui eût été désagréable et même pénible; il en eût souffert comme un homme assoupi qui tout d'un coup se trouve réveillé par une morsure. Mais il était encore bien loin de la santé ou de l'espérance. Quand parfois il réfléchissait, il se disait qu'il est doux de finir ainsi par une belle soirée pleine de soleil.

CHAPITRE XIX.

M. ARNOLD.

Ses hôtes, peu habitués à loger des gens du monde, ignoraient qu'un homme bien élevé n'a pas coutume d'essuyer ses bottes ou de brosser son habit. Pour éviter le ridicule de se montrer exigeant, il prit le parti de se servir de valet de chambre. D'abord il n'y vit qu'un rôle comique et il affecta de s'en bien acquitter. Le dixième jour, il oublia qu'il jouait un rôle. La fenêtre à laquelle pendait l'habit donnait sur le jardin. Tout en le brossant, il aspirait l'air pur du matin, imprégné de parfums de réséda et d'œillet. Le volet, à demi ouvert, montrait un coin de passage riant, une colline parsemée de bouquets d'arbres. Dans la fente lumineuse tournoyait la poussière, qui faisait un semis de brins d'or. Sans y penser, d'un mouvement machinal, Daniel les suivait de l'œil, les regardant se rejoindre, se croiser, se poursuivre comme un essaim de moucherons dans un rayon de soleil. Cela l'amusait; il s'y absorbait et se surprenait à brosser pendant un quart d'heure la même manche. Il y a en chacun de nous une sorte d'animal routinier et régulier. L'habitude de se servir une fois prise, il trouva une sorte de satisfaction à s'acquitter de cet emploi.

Des cris, un jour, le dérangèrent et l'attirèrent au dehors. La foule était rassemblée dans la rue, autour d'une voiture qui venait de verser. Un homme s'était cassé le bras. Daniel resta longtemps à flâner et à écouter les voisins. Rentré chez lui, la matinée était à demi écoulée; il ne sut plus quoi faire de lui-même; sans savoir pourquoi, il se sentit tout désorienté, mal à l'aise. Pendant qu'il tournait ainsi dans sa chambre, il aperçut ce fameux habit à demi nettoyé qu'il avait laissé là au moment de sortir. — Ah! mon habit, dit-il, et il se mit à rire.— Décidément cet habit me rattache à la vie; il a développé en moi le domestique. Si j'étais mort, je serais capable de revenir tout exprès pour le brosser.

Sa santé peu à peu se fortifia, il eut moins mauvaise mine. — Évidemment je ne serai pas mort dans trois mois, se dit-il un matin en nouant sa cravate.—Cette découverte l'inquiéta.—J'en serai réduit à me jeter dans un puits ou à ne plus pouvoir payer ma chambre,

pensa-t-il. — Plaisante alternative pour un homme dégoûté de faire parler de lui.

Le mauvais temps vint, il ne lui fut plus possible de se promener régulièrement. Pour se distraire, un jour, il fit un tour dans la ville. Il vit la bibliothèque et il lui prit fantaisie d'y monter.

La salle, plus longue que carrée, était presque déserte, la plupart des fauteuils étaient vides. Deux ou trois personnes seulement lisaient autour d'une table. Les longues rangées de livres se développaient dans un demi-jour doux à l'œil, et l'air tiède, qui faisait contraste avec l'humidité au dehors, semblait comme imprégné du parfum des belles reliures. Au fond de la salle et dans un bon jour était le bureau du bibliothécaire. Daniel le regarda et vit un vieillard à la physionomie aimable, aux manières polies, d'une douceur bienveillante, surtout à l'égard des jeunes gens, fort soigné sur sa personne et d'une propreté presque méticuleuse. Une ample redingote du drap le plus moelleux descendait le long de ses jambes et les recouvrait jusqu'à la cheville; ses pieds disparaissaient dans les creux d'une chancelière fourrée. La cravate de mousseline blanche empesée, légèrement transparente, bouffait sous le menton, et son nœud symétrique faisait involontairement penser aux ailes diaphanes avec lesquelles on représente l'Amour. Il avait sur ses cheveux blancs une petite calotte en velours, et à travers ses lunettes d'or on devinait la douceur d'un regard souriant, un peu naïf et calme.

Il lisait dans un in-octavo doré sur tranche et magnifiquement relié en maroquin cerise. De temps en temps, comme pour les lisser, il passait doucement la main sur le dessus des pages, avec précaution et volupté.

— Un vieux pilier peint à neuf, se dit Daniel en passant à côté de lui, et il ne le regarda plus.

Le jour suivant, il revint. Il demanda le premier livre venu et alla se plonger au fond d'un fauteuil. Il y resta une heure ou deux, moitié rêvant, moitié feuilletant son livre. Le soleil de midi attiédissait la salle, et, à travers les carreaux verdâtres, le jour, sur le parquet, jetait des reflets clairs qui attiraient le regard. Le bibliothécaire était à son poste, comme la veille. De temps en temps on entendait sa petite toux sèche, ou le froissement d'une page qu'il retournait, ou bien les éclats de sa plume sous la lame de son canif, ou bien encore le bourdonnement confus d'un colloque à voix basse qui finissait à l'autre bout de la salle.

Insensiblement Daniel prit goût à la bibliothèque. Il y venait le matin, à l'heure où il y avait peu de monde. Le bruit du parquet criant sous ses pas se répercutait le long des boiseries sonores. D'instinct il cherchait son fauteuil de la veille. Il éprouvait une sorte de plaisir à retrouver tout en place, depuis les meubles jusqu'à la figure du bibliothécaire, qui lisait, penché sur son livre, dans la même attitude que le jour précédent. Le silence interrompu par la voix monotone des cris-cris, qui se répondaient à intervalles égaux, communiquait une sorte de sérénité à tous les objets. Parfois, à travers ce calme profond résonnait, à distance, le cri aigu d'un coq ou un lointain roulement de voiture. Un forgeron, à l'autre bout de la rue, battait son enclume. Daniel, involontairement, cessait de lire et fermait les yeux à demi. Dans un lointain confus, alors, il apercevait des plaines, des routes, des champs, espaces soleillés, prés noyés d'ombres, bouts de paysage, longues perspectives d'oseraies enveloppées de brumes traînantes. Puis çà et là quelque image plus distincte : un hameau avec sa ferme, une mare pullulante, un chemin creux où les poules, dans la chaleur du jour, le long des haies épineuses, gloussaient doucement. Le bruit du forgeron peu à peu ramenait devant lui le tableau de la forge. La grande flamme rougeâtre montait, puis s'abaissait dans le labyrinthe des outils et des vitres charbonnées, et des milliers d'étincelles gambadaient follement comme un essaim de feu au milieu de l'ombre noire. Il s'assoupissait à ce bruit monotone, et un instant après, sans y avoir songé, il imaginait le forgeron sur le devant de sa porte, au soir, entouré de sa femme et de ses enfants, les bras croisés, avec le regard un peu vague d'un homme qui se repose d'un travail corporel.

— Sa journée finie, comme le repos doit lui sembler bon! pensait Daniel; et il lui portait envie.

La figure du bibliothécaire, qu'il trouvait assortie au reste, ne le choquait plus. Souvent même il échangeait quelques mots avec lui, une remarque sur le temps, une observation sur un livre. De la fenêtre on découvrait une vue assez étendue.

— Joli paysage, bien varié, dit un jour Daniel.

— Cela est vrai, fit le docteur, et si je ne l'avais pas sous les yeux, j'aurais de la peine à écrire.

— Écrire? dit Daniel, ne s'imaginant pas qu'un pareil homme pût être un écrivain.

— Ah! les gens ne vous ont pas dit que j'ai une manie. Mais c'est

une manie innocente. Il y a vingt ans que j'ai commencé un traité des mythes grecs, j'en ai rédigé deux cents pages, il m'en faudrait deux mille, et j'ai soixante-neuf ans, ce qui m'oblige à vivre encore, si je veux le terminer, cent quatre-vingts ans environ. Aussi je commence à douter que je puisse en voir imprimer les dernières pages.

Il souriait en disant cela, d'un air si paisible, que Daniel se sentit attiré et pénétré. Le docteur vit sa pensée, et continua de son ton doux, reposé, en phrases abondantes et un peu antiques :

— J'étais à Rotterdam, il y a dix-huit ans, dans une belle chaire, et je jouissais d'un de ces gros traitements que donnent les riches universités de Hollande. Mais, au sortir de mon cours, je n'avais pour perspective que des canaux d'eau saumâtre, des marécages infinis, et à l'horizon une bande de moulins gris qui remuaient leurs ailes. Mon esprit, en présence de ces tristes choses, ne pouvait plus bien se représenter les nymphes. Mon livre n'avançait plus; je ne voyais plus mes chers dieux, les dieux d'Homère. Je suis venu ici, dans cette petite place; j'y ai du loisir, et le soleil est presque aussi beau que l'antique Hélios de la Grèce, quand il se couche là-bas, derrière la frange de sapins, tout au haut de la montagne. Une tête rayonnante, fit-il d'un ton plus bas, comme un homme qui est repris par une idée; — c'est bien cela, ils ont eu raison de faire là-dessus le mythe de Céphale.— Et il s'arrêta un peu étonné voyant que Daniel ne comprenait plus.

Celui-ci, confus de sa méprise, écoutait le docteur d'un air tout à la fois surpris et charmé. — Voici donc, pensait-il, comment on peut passer à côté de la poésie sans l'apercevoir. Quel amour du beau, et que cet amour est sincère! — Et malgré lui il se comparait au docteur.

— Un instrument usé qui ne répond plus qu'à faux, voilà ce que je suis, se disait-il avec amertume.

Et là-dessus, sans savoir pourquoi, il s'informa s'il y avait des partitions de musique. Le docteur répondit que non, mais qu'il en possédait lui-même deux ou trois, et les lui prêterait volontiers. — Venez les prendre chez moi cette après-dînée, lui dit-il d'un ton amical.

Daniel hésita, il n'avait guère envie de faire de nouvelles connaissances. La crainte de paraître impoli l'emporta; d'ailleurs, sans se l'avouer, il était un peu curieux de voir le docteur chez lui, dans son ménage.

Une bonne grosse servante lui ouvrit. Elle le reconnut pour l'avoir vu dans la rue, et lui montra un visage riant. Ses maîtres étaient au jardin. Pour l'y mener, elle lui fit traverser le salon, qui était gai et

bien exposé. Un air tiède, presque parfumé, entrait par la fenêtre, et le soleil semblait prendre plaisir à poser des clartés sur les meubles revêtus de perse. Des livres, sur une table, miroitaient sous les rayons qui s'y jouaient. Il y avait un piano, des estampes, une étagère avec des pots de géranium. Un grand fauteuil encore, un fauteuil d'apparence classique, l'in-folio des fauteuils. De chaudes pantoufles placées au-dessous attendaient le docteur et montraient leurs ramages brodés au petit point.

— A la bonne heure, pensa Daniel, son ménage est verni comme sa bibliothèque; un ménage doré sur tranche et qui pourrait figurer à l'exposition des produits modèles.

Au fond, pourtant, ce n'était pas son cœur qui prononçait cette phrase, et il avait comme un regret de la trouver au bord de ses lèvres.

Il descendit quelques marches et se trouva au jardin. Le docteur prenait son café. Sa femme, comme beaucoup d'Allemandes, tricotait en lisant. Daniel s'excusa d'interrompre la lecture. — Point du tout, vous êtes le bienvenu, répondit-elle, et elle lui offrit du café. Daniel accepta. La vieille dame avait l'air si cordial qu'il eût cru lui faire de la peine en refusant. Il trouva qu'elle ressemblait à son mari, par les manières surtout, et par une certaine façon candide de sourire, aimable chez des gens de cet âge. Au mouvement qu'elle fit pour lui tendre la tasse, le livre tomba. Tout en se baissant pour le ramasser, Daniel y jeta les yeux. Il fut assez surpris de voir du grec. Madame Arnold, pourtant, n'avait rien d'un bas-bleu. Son extérieur annonçait la bonne ménagère, la bourgeoise simple qui ne songe qu'à bien gouverner sa maison.

Le docteur sourit, d'un sourire où il entrait peut-être un peu d'orgueil conjugal, et lui demanda s'il lui arrivait souvent de voir des dames qui lussent Platon.

— Non, grâce au ciel, pensa Daniel, et il se tira d'affaire par un compliment. La bonne dame, dans sa naïveté, n'en remarqua pas l'accent fade, légèrement moqueur.

— J'ai appris le grec à cause de mon mari, pour pouvoir causer avec lui de son traité des mythes, fit-elle d'un ton parfaitement simple.

Daniel eut un remords d'avoir ri; cette vieille femme, dans sa tendresse pour son mari, lui semblait respectable et touchante.

Ils le retinrent quand il se leva pour partir. L'après-midi

belle, un joli temps d'octobre, calme et doux. Daniel, entre ces vieilles gens, se sentait à l'aise. L'aspect de ce petit jardin de province, avec ses plates-bandes un peu maigres, ses grands murs gris qui disparaissent sous des massifs de sureau, ses allées régulières et ses bordures de buis qui semblaient tracées au compas, avait je ne sais quoi de calme et d'un peu sombre qui reposait l'esprit.

Le docteur s'était mis à parler d'un fils qui lui donnait de grandes espérances et qu'il avait perdu autrefois.

— Il serait à peu près de votre âge, disait-il. — C'était un bon garçon, qui aurait bien tourné, et qui n'aurait jamais causé de chagrin à ses parents. Bien des gens l'aimaient, et il a été regretté de tout le monde.

Des larmes coulaient sur le tricot de la vieille dame, qui ne disait rien. Et il se fit un silence. Ces regrets, affaiblis par le temps, avaient quelque chose de doux qui ressemblait aux parfums de l'arrière-saison. Daniel trouva que cette douleur n'était ni emphatique, ni vulgaire, ni fausse. Il éprouva une tristesse vague, voilée et sereine, une sorte d'apaisement général au travers duquel, par instants, il sentait comme le tressaillement d'une pensée encore en germe et qui a besoin de mûrir.

CHAPITRE XX.

RENAISSANCE.

Daniel fit une seconde visite et peu à peu s'accoutuma à venir en voisin, sans cérémonie, à toute heure.

— Un aimable garçon, disait de lui le docteur, — et qui a du goût, ajoutait-il d'un air flatté. Daniel, à l'entendre, ferait son chemin. Il y avait de « l'étoffe » en lui. En effet, Daniel faisait de véritables progrès comme bibliophile. Les fautes d'impression l'ennuyaient; il commençait à apprécier les mérites d'une belle reliure.

— Il en est des livres comme des femmes, pensait-il, — les uns et les autres gagnent à être bien habillés.

Madame Arnold était bonne pour lui, presque maternelle. Il lui rappelait le fils qu'elle avait perdu. Parfois, quand il entrait, elle pâlissait un peu et ses aiguilles s'arrêtaient brusquement. — Ces jeunes gens se seraient convenus, pensait-elle.

Un jour, Daniel vit le piano et il lui prit fantaisie de l'ouvrir. Ses mains, errant sur les touches d'ivoire, s'y promenèrent d'abord au hasard, et sans les enfoncer. Puis, sans y prendre garde, il les attaqua plus franchement, et de ses doigts s'échappèrent des fusées de notes bondissantes.

Bientôt le fol élan s'apaisa, et l'on entendit comme un gazouillement d'oiseaux au printemps, ensuite un bout de chanson, le refrain de quelque pâtre. Puis des sons doux, comme ceux de deux cors qui se répondent à travers la forêt vers le soir. Un coup de sonnette l'arrêta. — Drôle de rêve, fit-il en se passant la main sur le front. Et il ne dit plus rien de la soirée.

Le docteur et sa femme, depuis ce jour, l'aimèrent encore mieux. S'il restait un jour sans venir, c'était une querelle : Daniel était inconstant, il se dissipait. Pour le confondre, on lui avait gardé sa part d'une tarte de la veille. Ou bien le docteur, un livre en main, lui faisait admirer sa dernière trouvaille, une explication définitive, cette fois, du mythe de Céphale et de l'Aurore. D'autres fois, sa femme le regardait de côté, avec un sourire d'enfant qui mendie. Daniel comprenait, et, lui jetant un regard fin, il lui jouait quelque vieux menuet, quelque air suranné. La bonne dame, dans sa jeunesse, avait chanté en s'accompagnant de la guitare. Cette musique lui rappelait ses beaux jours, le temps où elle avait été courtisée par son cher docteur. Ses traits s'animaient et elle croyait redevenir jeune.

Daniel avait ses jours d'humeur sombre où il ne parlait guère. Souvent, alors, le regard du docteur et celui de sa femme se rencontraient.

— Pauvre jeune homme, pensaient-ils.

Parfois l'excellente femme éprouvait un violent désir de lui prendre la main, comme une mère à son fils, et de lui demander d'être franc avec elle. Elle se sentait glacée, quand, par un froid de novembre, elle lui voyait son mince petit paletot d'été qui commençait à s'user.

— Et pourtant, se disait-elle, il a toujours du linge si blanc.

Un jour, son aspect lui serra le cœur. Il était arrivé par un temps affreux et ne faisait que tousser. Elle n'y résista point, et, au moment de le voir partir, elle lui noua une petite écharpe autour du cou. Il devint pourpre et protesta qu'il n'en avait nul besoin. Des larmes vinrent aux yeux de l'excellente femme.

— Je vois ce que c'est, vous me trouvez trop vieille pour porter

mes couleurs, lui dit-elle en souriant avec une coquetterie d'aïeule.

Daniel lui baisa la main, tout ému.

— Diable de temps, on en devient nerveux, se dit-il en reprenant son chemin.

Quelque temps après le docteur entra un peu trop matin chez lui :

— J'ai quelque chose à vous demander, lui dit-il. Voici une lettre de M. Liebig, mon parent, qui est éditeur de musique à Manheim. Il cherche un artiste qui se chargerait de réduire au piano des partitions, des symphonies, des ouvertures. Ce serait un vrai service à lui rendre. J'ai pensé à vous. Tenez, lisez la lettre, voyez si cela peut vous convenir.

Daniel la prit; ses mains tremblaient; il sentit quelque chose à la gorge qui l'oppressait.

— Allez au jour, vous n'y voyez pas, lui dit le docteur qui fit semblant de tourner le dos.

Daniel fut profondément touché de cette délicatesse. Il essaya de le remercier, mais il ne le pouvait pas. Le docteur, tout à coup, s'aperçut que l'heure était avancée et qu'il arriverait bien tard à la bibliothèque.

— Vous m'apporterez votre réponse tantôt, lui dit-il, et il le quitta en courant.

Il s'agissait d'arranger pour le piano une symphonie de Beethoven. M. Liebig offrait de ce travail trente écus, à condition de l'avoir au bout de six semaines. Daniel eut de la peine à s'y mettre; son cerveau, longtemps inactif, ne savait plus que rêver. Les idées lui venaient avec lenteur, difficilement. D'ailleurs, Beethoven n'était point son maître favori. Il se croyait en face d'un livre obscur, sorte de poëme épique écrit en langage étrange et sublime. — Ce sont de colossales énigmes, pensait-il, on se tue à les deviner.

Un matin, comme la tête lui cuisait, il abandonna tout découragé son travail. Son regard par hasard tomba sur une biographie de Beethoven que lui avait prêtée le docteur. Il la prit et s'amusa à la feuilleter. Son attention fut attirée par une anecdote bizarre et qui augmenta encore sa mauvaise humeur. On rapportait que Beethoven avait fait placer dans sa chambre un cadre noir contenant l'inscription suivante, trouvée sur le fronton d'un temple d'Isis : *Je suis ce qui est; je suis tout ce qui est, tout ce qui a été, tout ce qui sera; nulle main mortelle n'a jamais soulevé mon voile.*

Daniel avait horreur du sublime inintelligible. — Beethoven, se

disait-il, me plaît mieux comme compositeur que comme archéologue, et j'ignore quel plaisir il a pu trouver à méditer sur ces hiéroglyphes. — Et il prit son chapeau pour sortir, car il éprouvait un commencement de migraine.

Mais, malgré lui, ces maudites paroles lui revinrent continuellement à l'esprit. Elles lui trottaient dans la tête comme si elles eussent été douées d'une vertu musicale. Tout en marchant, il se les répéta à lui-même, plus lentement, et l'impression qu'il en ressentit fut étrange. Longtemps il chercha un mot pour la définir, mais il ne trouva point.

Peu à peu il tomba dans une rêverie profonde. La forêt autour de lui avait un aspect triste. Ses arbres dépouillés dressaient leurs branches comme de grands bras nus qui implorent du secours. Le soleil jetait au travers des rayons pâles qui ressemblaient à un sourire de malade. Des chuchotements par instants s'élevaient et l'on entendait un gémissement étouffé.

Il s'était assis sur un tronc d'arbre qui gisait à terre. Les yeux fixés sur le sol, il regardait les feuilles mortes roulées çà et là par les secousses d'un vent d'orage. Puis, à mesure qu'il s'enfonçait plus avant dans sa rêverie, il se sentit pris d'un mouvement de pitié. Il lui semblait que cette tristesse de la nature était celle d'un être intelligent, et il la ressentait par contre-coup.

Les mots mystérieux, dans son esprit, vibraient comme un écho des bruits extérieurs, comme le langage des objets inanimés épars devant ses yeux. De vagues souvenirs se réveillèrent. Il revit la campagne au printemps, avec la lumière se jouant dans les feuilles nouvelles; les flots encore avec leurs murmures lointains; le frissonnement pressé des vagues qui s'agitent, ou leurs balancements monotones quand dans la grande nuit calme elles se soulèvent comme le sein d'un être endormi. Puis, comme des sons isolés qui se réunissent pour former un accord, les images particulières s'effacèrent, et il n'eut plus que le sentiment d'un grand ensemble où la mort et la vie, amenées et arrêtées l'une par l'autre, soulevaient et apaisaient le fourmillement des créatures, et conduisaient de leurs mains harmonieuses le chœur héroïque de l'univers. Il rentra dans un état d'esprit singulier. Le piano était ouvert, la partition encore étalée sur le pupitre. Sans y songer, il se mit à en jouer les premières phrases. Un attrait inconnu le mena plus loin; il sentit poindre en lui comme un demi-jour vague où nageait confusément

le pêle-mêle d'un monde gigantesque et inconnu. Ce demi-jour peu à peu se changea en une clarté éblouissante et superbe. Des espaces plus vastes s'ouvrirent, il se sentit envahir par le flot impétueux des masses harmoniques.

— L'éternel, c'est cela, l'artiste éternel, murmura-t-il tout à coup la tête en feu; son cœur battait, une expression de joie extraordinaire illuminait son visage; le voile qui jusque-là lui avait caché Beethoven achevait de se déchirer.

CHAPITRE XXI.

RÉFORME.

Bientôt Daniel se familiarisa avec la partie mécanique de son métier. Le travail lui donna des habitudes plus régulières. Il mangeait à heure fixe, et mieux, il se couchait moins tard. Sa santé y gagna et aussi son travail. Il avança plus vite et se fatigua moins. L'éditeur, l'ayant trouvé savant, jugea prudent de le garder. — Bon cheval de labour, pensait-il. Les chevaux de luxe font plus d'embarras et coûtent plus cher. — Il lui envoya des éditions à corriger, des partitions à réduire. Daniel eut de l'argent dans ses poches et ne s'inquiéta plus de l'avenir. Sa physionomie devint plus calme, sa conversation plus suivie et plus naturelle. Son langage, moins tendu, redescendit au ton ordinaire. Ses épigrammes prirent une nuance de gaieté. Il lui arriva de rire sans amertume et de se moquer sans méchanceté. — On va bien au théâtre pour rire, pensait-il, pourquoi donc se fâcher contre ceux qui vous donnent à rire gratis? C'est une ingratitude, et nous devrions, au contraire, les compter parmi nos bienfaiteurs.

Son genre de vie n'avait plus rien qui le surprît ou qui le choquât. Il ne songeait plus à rire de la commode en bois peint ou des deux œufs qui faisaient tout son dîner.

Le soir, la lampe allumée, il se trouvait à l'aise chez lui. Le bois petillait dans le poêle, et les tisons, se consumant, retombaient en cendre. Un abat-jour vert rabattait la lumière sur le papier de musique. Les objets tout alentour se perdaient dans l'ombre. Le long des murs flottaient des tons gris. La plume, à l'endroit éclairé, con-

rait sur les portées, et d'un trait brusque les brodait de petites notes fines.

Une certaine satisfaction le gagnait quand il relisait son travail.

— J'ai fait vingt-cinq pages; total, six francs; de plus, j'ai appris la manière dont Beethoven lie ses ritournelles, disait-il. — Les jambes croisées, il s'allongeait dans son fauteuil et prenait plaisir à regarder les points brillants de la lumière sur le noir des notes.

Par moments, cependant, il revenait sur le passé, et avec amertume. Un jour il mit la main sur un vieux gant blanc égaré parmi les trois chemises de sa garde-robe. Ce souvenir le rendit sombre.

— Quand je mettais ce gant, pensa-t-il, — j'étais Daniel Vlady, actuellement copiste expéditionnaire de M. Liebig et Cie, Manheim, Kœnigstrasse, la première porte à gauche. — Il fit deux ou trois tours en disant : — Belle défroque!

Bientôt pourtant il devint moins sensible à ces souvenirs. Il songea avec moins d'aigreur aux gens qu'il avait connus, aux revers qu'il avait subis. — Tel terrain produit des ananas, — se disait-il, — tel autre des chardons. N'est-il pas absurde de s'indigner parce que les terrains à chardons produisent des chardons?

Dans ses moments de loisir il lisait et se promenait comme auparavant. Peu à peu ses préférences changèrent. En fait d'art, comme de paysages, il n'aima plus uniquement le délicat et le frêle. Il n'avait de plaisir autrefois que dans les clairières parsemées de bouleaux; il recherchait à présent l'ombre des grands chênes, les épais fourrés de verdure qu'abritent des masses puissantes de feuillage plantureux. Aux brouillards flottants dans les saules il préféra les cieux rouges du soir ou les vives clartés du jour naissant. Au musée de Waldenberg, qui possédait une trentaine de bons tableaux, il ne s'arrêtait plus devant les mêmes peintures. Il comprenait la force et la joie de Rubens et de Paul Véronèse, que jadis il avait trouvés vulgaires; Watteau, à côté d'eux, lui paraissait fade, et il restait indifférent à côté de ses bergères poudrées. Au retour, quand il passait devant la forge, ses yeux s'arrêtaient plus volontiers sur le forgeron. Il contemplait ce cou sillonné de muscles, cette tête active et fièrement campée. Cet homme lui semblait beau, et il se blâmait de n'avoir point encore remarqué sa beauté. Il s'étonnait de lire moins souvent Henri Heine, son favori, le seul livre qu'il eût gardé au fond de sa malle. Il l'évitait d'instinct, comme un parfum amollissant qui irrite les nerfs. Il emprunta un Shakespeare à la bibliothèque; cette

peinture vraie et violente des passions humaines l'attirait comme une chose forte, et il admirait la grandeur des maux et des folies que les hommes de ce temps avaient su porter.

Désormais il prit plus de plaisir à étudier les maîtres, et en comprenant leur talent il comprit leur succès. Dans Beethoven il vit la générosité et la force qui entraînent et qui touchent. Il se déjugea, et vit que le public avait plus de bon sens que lui. Il se rappela alors une chose qui lui avait toujours paru singulière. On applaudissait Beethoven aux endroits qui lui semblaient communs, c'est-à-dire dans les passages où le rhythme, franchement marqué, exprimait la fantaisie sans violenter la règle. Il comprit alors que, pour être suivi, il faut marcher sur la grande route. Tant pis pour les raffinés qui veulent des mets singuliers. Le public a raison de demander du vin franc et du lait pur.

Cette découverte, qui renfermait la critique de son talent, lui dévoila les écarts de ses propres compositions. — J'ai confondu le vulgaire avec le naturel et la clarté avec la banalité, pensa-t-il. Depuis trois ans je ne travaille qu'à me rendre inintelligible; j'ai donc fait fausse route. J'ai forcé mon talent parce qu'on me reprochait de le forcer. J'ai réussi, il est vrai, à faire écarquiller les yeux des gens, mais c'est à mes dépens. Je pouvais me moquer d'eux à moins de frais. Il fallait écrire pour le plaisir d'écrire, et non pour faire scandale. C'eût été plus amusant d'abord et aussi plus adroit. Mieux valait être Daniel Vlady qu'un correcteur et transpositeur à gages. — Il se méprisait moins cependant; à mesure qu'il raisonnait et réfléchissait il approchait de l'indulgence; il n'exigeait plus l'impossible des autres ni de lui-même. Il lisait la vie des grands compositeurs, et leurs petitesses l'amusaient sans l'irriter. Il leur pardonnait presque d'avoir été hommes, et de n'avoir eu du génie qu'à leur clavecin. Il les suivait dans leurs petits détails d'intérieur et de pot-au-feu. Il lui semblait curieux de voir Beethoven reprocher à sa ménagère d'avoir usé trop de café et de beurre, ou écrire à une amie pour la prier de lui faire cadeau d'un gilet de poil de lapin.

Un jour, en tête d'une cantate de Bach, il trouva une dédicace au souverain. L'épître, rédigée en termes fort humbles, était signée : *l'indigne valet de son roi.* — Ces gens avaient le dos souple, pensa-t-il, et il fit une grimace. Un instant après, il se représenta le bon Bach chez lui, dans son intérieur, entouré de ses huit ou neuf enfants, se reposant de son travail, disant son bénédicité ou récitant ses grâces.

Il aimait ce sourire naïf sur cette bonne et candide figure de bourgeois allemand. — Leur livrée valait nos guenilles, pensa-t-il. — Allons, dit-il, livrée ou guenille, il paraît qu'il faut porter l'une ou l'autre.

Vers la fin de l'hiver, avec le beau temps, il lui vint quelques idées musicales. Le docteur Arnold, un matin, le rencontra fredonnant un bout de mélodie. — A la bonne heure, vous voilà gai comme un écolier en vacances, lui dit le bon savant. Ce mot le fit rêver; il en fut tout surpris, et presque mal à l'aise. La tristesse était comme un vieil habit funèbre qu'il s'était accoutumé à porter.

Un jour qu'il faisait une course à l'autre bout de la ville, dans une rue où il n'était jamais allé auparavant, il rencontra devant une porte un groupe d'ouvriers et de petits bourgeois, et voulut entendre ce qu'ils disaient.

— J'ai toujours dit qu'il n'irait pas loin, remarqua un gros homme à la charpente solide.

— Ce sont les médecins qui l'ont tué, répliqua une petite voix aigre. — Sans eux, il s'en serait tiré, comme mon beau-frère.

— Voilà des gens qui savent bon gré au défunt d'être mort, pensa Daniel, et il passa outre.

Une femme, au même instant, sortit de la maison. Elle emmenait un petit garçon qui pleurait et se démenait pour rentrer. C'était l'enfant du pauvre homme qu'on enterrait. Une voisine compatissante s'était offerte pour le garder pendant les funérailles. — Sa mère n'a pas de quoi le nourrir, dit-elle en passant auprès de Daniel, dont elle avait remarqué l'habit propre. Daniel tira un écu et le donna au petit, qui cessa aussitôt de pleurer. Il continua son chemin.

— Voilà de quoi le consoler de la perte de vingt pères, pensait-il. Il avait encore sans le vouloir, mais rarement, ces mauvaises façons de Méphistophélès.

Le lendemain, il eut à retourner au même endroit. L'aspect de la rue lui rappela l'enterrement de la veille. Machinalement, en passant devant la maison, il la regarda. L'étonnement le cloua d'abord au pavé, immobile. A l'angle d'une croisée se tenait une jeune femme pauvrement vêtue et en deuil, qui avait les traits d'Aennchen, sa sœur adoptive. Il traversa rapidement la rue et entra. Il tremblait en montant l'escalier. — Je me trompe sans doute, pensa-t-il. Au même instant une porte s'ouvrit et Aennchen se trouva devant lui.

— O mon Dieu! fit-elle. C'est tout ce qu'elle put dire; la voix lui manqua et elle tomba dans ses bras presque évanouie. Il la reporta dans la chambre, sur le lit. A côté était un berceau en osier dans lequel dormait un enfant. Daniel reconnut le petit garçon à qui il avait donné un écu. La chambre était nue et froide. Il sentit un frisson lui passer par le corps. — C'est mon ingratitude qui l'a mise là, pensa-t-il.

Elle rouvrit les yeux et le regarda d'un air égaré. Tout à coup elle se souvint et se jeta en sanglotant à son cou.

— Morts tous deux! fit-elle en parlant à peine. Elle pleura longtemps sans bruit, la tête appuyée sur son sein. Ses larmes peu à peu s'épuisèrent; elle parut plus calme.

Daniel fit un violent effort pour parler. — Dis-moi comment tu en es venue à ceci? lui dit-il. Elle le regarda et comprit ce qui se passait en lui.

— Ce n'est la faute de personne, répondit-elle avec une expression de sombre chagrin.

Elle lui raconta alors comment elle s'était mariée, comment elle était venue habiter Waldenberg avec son mari.

— Je ne voulais pas me marier, dit-elle. Elle hésita un peu, puis d'une voix faible : — Mais à cause de mon père; il se sentait vieillir, il m'en a priée.

— Mon pauvre maître! fit Daniel. Ses yeux se mouillèrent et il se couvrit le visage.

— Un an après mon mariage, jour pour jour, reprit-elle, — il sommeillait dans son grand fauteuil, comme à l'ordinaire, après le souper. Tout à coup, brusquement, il se réveilla. — La mort du maître, nous dit-il, — n'est-ce pas aujourd'hui? — Ses idées se brouillaient, il se mettait à confondre les dates. Je lui répondis qu'il se trompait. Il se calma; mais au bout d'un instant : C'est égal, me dit-il, joue-moi la cinquième fugue...

— Celle qu'il me faisait toujours jouer, dit Daniel.

La voix d'Aennchen s'éteignit et il y eut un moment de silence.

— Il y avait longtemps que je le voyais s'affaiblir, reprit-elle. — La force lui manquait, il ne pouvait plus travailler. Cela le rendait malheureux. Il se reprochait d'être inutile, de vivre à la charge de ses enfants. Un jour, comme j'entrais, je le vis occupé à brûler des manuscrits, tous ses ouvrages. J'essayai de l'en empêcher. — Va,

laisse-moi, cela n'est plus bon à rien, me dit-il, et il continua jusqu'au dernier cahier.

— C'est juste, j'étais indigne de ce souvenir, murmura Daniel d'un ton d'amertume profonde..

— Ce n'est pas cela, tu te trompes, répliqua-t-elle vivement. — Il ne t'a jamais accusé en rien. Bien au contraire. C'est ma faute, disait-il quelquefois, j'ai été trop sévère pour lui. La mort approchait, vois-tu, il la sentait venir. Cela rend clairvoyant. Quand on en est là, tout est dit. Les yeux s'ouvrent, on ne se fait plus d'illusions.

Aennchen se tut, et, hochant la tête, elle regarda dans le vide.

— Et Wetzlach, et la vieille maison? demanda-t-il.

— La vieille maison, ah! oui, quand il a fallu la quitter... Elle s'arrêta et resta de nouveau sans parler. — Mais il le fallait, reprit-elle; — il n'y avait pas moyen de faire autrement. Mon mari avait ici un parent, un facteur d'instruments, qui lui avait souvent offert de l'associer à son commerce. Ce parent avait un capital, nous n'en avions pas. Pour notre malheur il est tombé malade et il est mort. L'acte d'association n'était point passé, rien n'était en règle. Mon mari s'est fait ouvrier. Il a trop travaillé, tu le vois bien par ce qui arrive.

Elle éclata en sanglots. Le souvenir de son chagrin passé l'étouffait. — Et maintenant mon enfant, mon pauvre enfant! s'écria-t-elle, — ah! que je suis malheureuse!

Daniel tressaillit. Ce cri de douleur bouleversa tout son être. Il se jeta à genoux, il s'empara de ses mains, il la regarda comme un coupable qui demande sa grâce.

— Calme-toi, lui dit-il, — ne suis-je pas ici, à présent? Je travaillerai pour toi et pour lui. Je suis ton frère, Aennchen, tu sais bien que je suis ton frère. Ton père m'aimait, rappelle-toi; et toi aussi, Aennchen, tu m'aimais. Ce sera encore comme autrefois, si tu veux. Nous nous promènerons ensemble, tu me feras travailler. Moi aussi j'ai été malheureux, tu ne sais pas combien j'ai été malheureux. Tu ne sais pas ce que c'est qu'être malade, mourant parmi des étrangers. Plus de cent fois j'ai voulu me tuer. Mais il n'est plus question de cela. Nous voici réunis, nous ne nous quitterons plus. Il est si affreux d'être seul. C'est ma faute, je le sais, je n'aurais jamais dû te quitter. J'ai été un fou, vois-tu, un misérable fou. Mais tout est bien, à présent, il ne sera plus question de souffrir. Tu seras ma sœur, et je serai un père pour ton enfant. Je lui apprendrai la mu-

sique, je lui ferai des jouets pour l'amuser. Je ferai tant qu'il finira par m'aimer, et toi aussi, Aennchen, tu m'aimeras, dis?

Sa voix tremblait, il était pâle, les mots s'échappaient sans suite de sa bouche, comme un torrent longtemps comprimé qui déborde.

— Je ne te demande pas d'avoir confiance en moi, disait-il. Mais il la suppliait d'essayer, de le mettre à l'épreuve. Et il lui dépeignait sa solitude, la longue maladie qui avait suivi son duel, la tristesse, les dégoûts, les misères profondes de ces moments d'abandon. Il lui dit combien, après tant de soucis cruels, il avait soif d'un peu de tendresse, comme il l'aimerait en retour, comme il ferait tout pour qu'elle fût heureuse. — J'ai besoin de toi, tu me relèveras, tu me soutiendras dans mes moments de faiblesse. Je te devrai mon avenir, mon talent, disait-il. Et, sans s'en douter, il devenait éloquent, il plaidait sa cause comme si elle eût jamais songé à le croire coupable.

Elle, éperdue, sanglotait sans savoir si c'était de douleur ou de joie. L'enfant là-dessus s'éveilla, et elle alla le tirer hors de son berceau. Il se frotta les yeux, puis, honteux, sourit et se cacha le visage. Daniel lui tendit les bras et lui demanda s'il voulait venir avec lui. L'enfant regarda sa mère, qui l'embrassa et lui chuchota quelque chose à l'oreille. Alors il s'enhardit, tourna les yeux vers Daniel et murmura tout bas quelque chose qui ressemblait à un oui.

CHAPITRE XXII.

UN MÉNAGE.

Six mois après, Daniel et Aennchen se sont installés à l'extrémité d'un faubourg, dans une maisonnette où il n'y a que trois chambres. Daniel couchera dans l'une, qui lui servira aussi de cabinet de travail. L'autre, ornée de six chaises et d'un buffet neuf, représentera la salle à manger, et à l'occasion le salon. A côté est la cuisine et la chambre qu'Aennchen occupera avec son enfant.

— Me voici un homme posé, pense Daniel. — Il ne me manque plus qu'une cravate empesée et des pantoufles brodées, comme celles du docteur.

Il descend dans la salle à manger, où il trouve la table dressée. Les murs, fraîchement repeints, reluisent au soleil. Le jour trop vif

est adouci par des rideaux blancs, et, au travers, un cep de vigne balance son ombre mouvante.

Daniel jette un regard sur la table; les verres brillent, l'étain des fourchettes resplendit, le cristal des carafes rayonne comme un petit soleil. C'est un feu d'artifice dont la fumée de son mets favori figure le centre.

— Tu t'es donné bien de la peine, dit-il d'un ton de reproche amical à Aennchen. Elle rougit, elle est heureuse. Elle ne se souvient pas qu'il lui ait jamais dit une telle parole.

Aennchen ne mange guère. Elle a bientôt fini de dîner. Elle lui parle de ses projets d'intérieur, de ménage. — La maison, dit-elle, a été faite comme pour nous. Le cabinet à gauche servira d'office, la petite salle d'en bas fera une buanderie. Du hangar, dans la cour, on fera un poulailler. L'affaire est d'y mettre quelques planches; quant au jardin, il pourrait être mieux. Si l'on plantait des légumes à la place de ce grand carré de verdure? Ce serait dommage pourtant, et il faudrait trouver moyen de le conserver.

C'est aussi l'avis de Daniel, qui, tout en découpant son morceau de bœuf bouilli, écoute d'un air grave, comme s'il s'agissait de la distribution d'un château. L'idée d'avoir une maison à lui l'amuse; il oublie qu'il n'en est que le locataire. Le petit garçon, pendant ce temps, bat la mesure avec sa cuiller. Un mûrier devant la porte ombrage la pelouse. Daniel, en lui-même, se figure comme l'enfant est heureux de s'y rouler; il pense au joli effet que ses joues roses feront sur ce fond de verdure. Le soleil dore ses cheveux, et, de ses boucles molles, il lui semble voir se détacher une sorte de clarté qui se répand dans la chambre et enveloppe les objets comme d'un réseau.

Les jours suivants ne ressemblent pas tous au premier. Par exemple, il pleut et l'humeur de Daniel s'assombrit, son regard redevient dédaigneux, son accent moqueur. La douceur d'Aennchen ne suffit pas à l'apaiser. Une âme longtemps malade a de la peine à redevenir saine. La pauvre femme alors le regarde avec une sorte d'épouvante. Il lui vient dans l'esprit toutes sortes d'images lugubres; elle songe au vent d'hiver; elle croit l'entendre menacer le petit toit paisible; puis, peu à peu, son courage se raffermit; elle revoit le Daniel des bons jours, le Daniel au sourire affectueux, à la figure douce. — Cela ne durera pas, pense-t-elle. Sa confiance renaît, et elle attend patiemment que le nuage passe.

Elle passe sa vie à deviner ce qui peut lui plaire. Si elle pouvait,

elle lui tapisserait sa chambre de ouate, comme un nid. D'un châle à elle, elle lui a fabriqué un tapis pour mettre sous ses pieds, et d'une robe de soie neuve, une courte-pointe. — Qu'ai-je besoin de cela? pense-t-elle en regardant sa jupe de deuil. Aennchen a trente-deux ans et elle se trouve vieille. — Je n'ai plus que mes deux enfants à aimer, se dit-elle. Et, devenant soudain rêveuse, elle attire à elle le petit garçon et elle l'embrasse.

Daniel a des manies. Il aime l'ordre, mais il déteste l'embarras que fait le nettoyage. Quelques maîtresses de maison, selon lui, ne vantent l'ordre que pour avoir le droit de mettre tout sens dessus dessous. Cela est injuste, sans doute, et d'un homme qui s'entend mieux en harmonie qu'en ménage. Heureusement Aennchen pense comme lui. De bonne heure elle se lève pour tout nettoyer et ranger. Daniel, quand il descend, trouve tout en ordre; il n'y a plus un grain de poussière visible. Aennchen déjà habillée n'a point l'air d'avoir fait le ménage. Elle prépare le déjeuner ou racoommode des bas. Daniel, en attendant, s'amuse avec le petit bonhomme. Il le prend dans ses bras, il lui fait faire des sauts par la chambre. L'enfant pousse des cris, tant il est heureux de s'ébattre; il ressemble à un chevreau éveillé qui broute l'herbe et s'imagine que le pré n'est là que pour lui.

Daniel l'emmène souvent dans ses promenades. Le long des haies couvertes d'aubépine, il aime à le voir poursuivre les papillons ou se baisser pour cueillir les violettes dans la mousse. L'enfant, comme un chien, revient à tout moment sur ses pas; il se plaint d'un insecte qui l'a piqué au doigt, d'un oiseau qui n'a pas voulu se laisser attraper. Sa petite mine rose s'allonge, et, sous ses cheveux d'or, il a l'air d'un beau fruit qui se colore au soleil.

Daniel travaille beaucoup. On vient de publier quelques mélodies de lui, mais sous un pseudonyme, car il a ses raisons pour ne pas les signer. Au fond, il a d'autres plans, il songe à redevenir un artiste. Un vaste ouvrage, une grande symphonie, s'équilibre dans sa tête. Jour et nuit cela l'occupe; il ne veut reparaître devant le public qu'armé de pied en cap.

Aennchen, de son côté, l'aide de tout son pouvoir. Elle range ses manuscrits, les recopie, corrige les épreuves. Et comme Daniel, en romantique qu'il est, est parfois incorrect, elle va même, çà et là, jusqu'à se permettre de corriger une faute d'harmonie. Daniel sourit et pense qu'Aennchen est une musicienne, une vraie musicienne

allemande de la vieille roche. Elle seule a l'air de ne pas s'en douter. Tout le monde peut en faire autant, selon elle. Quand Daniel lui assure le contraire, elle rit et s'imagine qu'il veut lui faire des compliments.

Vivre à sa charge lui est une pensée insupportable, et elle n'a pu s'y résigner. Son mari, dans le temps, lui a montré à graver de la musique et elle veut en profiter. Daniel d'abord s'y oppose, mais elle tient bon, et menace de l'abandonner s'il ne cède point. La menace a son effet. Sans qu'il s'en rende compte, elle lui est devenue nécessaire. Il a besoin quand il travaille d'entendre le son de sa voix, le frôlement de sa robe sur l'escalier. S'il s'arrête un instant, il l'écoute babiller avec le petit, et cela le repose. La maison, sans elle, lui paraîtrait déserte, il ne saurait qu'y faire lui-même.

Le soir parfois elle vient le trouver. Ils causent, ou Daniel lui joue ce qu'il vient de composer. Aennchen, attentive, écoute avec une sorte d'avidité. Ses yeux brillent, sa joue pâle s'anime. Sa vie en ces moments est comme anéantie. La pensée de Daniel devient comme un foyer où la sienne s'absorbe. Son succès est certain, elle n'en a jamais douté un instant. Pour l'en convaincre, elle trouve des mots véhéments, des comparaisons incohérentes, des idées maladives et tout au moins obscures pour tout autre qu'elle-même.

— Ta musique, lui dit-elle, est pour moi un pays à part. Ce n'est point le ciel, ce n'est point la terre. C'est un monde bizarre où il y a d'autres arbres, d'autres fleurs, d'autres ombres. Il semble qu'on n'y puisse pas vivre, mais seulement rêver. — Mais on échangerait volontiers sa vie contre ce rêve, ajoute-t-elle d'un ton singulier, tout à la fois lassé et ardent. Ses bras retombent, elle s'arrête. On dirait une personne fatiguée qui a besoin de repos.

D'autres fois c'est de l'enfant qu'ils s'entretiennent. — Il chante déjà juste, dit Aennchen, et, à l'entendre, vous croiriez que son fils ne peut manquer d'être un grand homme.

— Nous en ferons un Beethoven, c'est convenu, répond Daniel, et en attendant il s'occupe à lui confectionner des pantins avec des morceaux de carton. Ces pantins n'ont qu'un tort, ils ont un air de famille un peu trop prononcé avec Razumof.

Ainsi s'écoule l'été, puis l'hiver. Les neiges fondent, le brouillard cesse d'envelopper les hauteurs. Des ouvertures d'un bleu pur et profond se font à travers les nuages, et le regard y plonge comme dans un lac. Le ciel ressemble à une grande mer où voguent des gla-

ciers détachés, derniers vestiges de l'hiver qui s'en va; les brises s'attiédissent, le vent a des murmures lointains qui rappellent le son du cor. De petits flocons d'un vert tendre se suspendent aux arbres; les prés se parfument, et, dans les champs, les pommiers tout blancs ressemblent à des mariées de village.

Dans la maison, rien de nouveau, le même train de vie continue calme, doux et uniforme, du moins en apparence. Daniel chaque jour s'absorbe davantage dans son travail. Plus il avance, plus son humeur s'améliore, moins ses retours de découragement deviennent fréquents. Henri, le petit garçon d'Aennchen, l'occupe et lui sert de joujou dans ses moments de loisir. Pourtant cet enfant n'a point un naturel d'artiste. Ses goûts décèlent une intelligence robuste, naturellement portée vers la réflexion et vers l'analyse. Son grand souci est de se rendre compte de tout ce qu'il remarque. Il ne s'arrête point à la surface des choses; il tient à connaître ce qu'il y a en dessous. Il a un précoce besoin de tout disséquer. Une fleur, pour lui, est le modèle de plusieurs autres fleurs, un caillou l'échantillon d'un autre caillou. De même les jouets, entre ses mains, sont des objets de curiosité plutôt que d'amusement. Il les brisera pour savoir de quoi ils sont faits; il détruira l'œuvre pour comprendre l'ouvrage. Sa joie, au printemps, c'est de voir les jolies feuilles tendres, au sortir de leurs petits étuis oblongs, se déployer et s'ouvrir comme le vieil éventail avec lequel il aime à jouer.

Parfois, dans le jardin, Daniel le voit s'approcher du cerisier et le contempler. Daniel prend une feuille, la tourne vers le jour, lui fait remarquer la finesse du tissu, le dessin régulier des petites veines qui le traversent. L'enfant émerveillé veut savoir d'où elles viennent, qui les a faites, comment elles poussent sur l'arbre. Daniel n'est point savant. Il se borne à lui expliquer ce qu'il en sait, il lui dit comment l'arbre, d'abord, n'est qu'un petit arbuste, comme cet arbuste sort, gros comme un brin d'herbe, d'un petit noyau, comme ce noyau lui-même, pendant un certain temps, demeure caché dans le terrain où on l'enfouit. L'enfant écoute, et tout en écoutant il regarde le sol. — Q'est-ce donc que cette terre d'où sortent tant de belles choses? pense-t-il.

Aennchen est toujours la même personne active, silencieuse, dévouée. Est-elle heureuse, au fond? Ne lui est-il jamais arrivé, dans le secret de son cœur, de se demander si pour elle il ne pourrait point y avoir d'autre bonheur que celui-là? Non sans doute. Pour-

tant, au milieu des soins de sa vie laborieuse, elle a cru parfois entendre une voix lui murmurer à l'oreille des mots inutiles. Et elle a fait ce qu'elle a pu pour ne pas les écouter. Car le présent, du moins, est à elle. — L'avenir est loin, pense-t-elle, et à vivre la vie s'use.

CHAPITRE XXIII.

RÉSURRECTION.

Daniel venait quelquefois à Manheim pour s'entendre avec M. Liebig, son éditeur. Un jour, ne l'ayant pas trouvé, il entra dans son bureau et s'assit pour l'attendre. Il vit la table couverte de journaux, en prit un et se mit à le parcourir. Ce journal, anglais et récent, contenait un article sur la saison musicale de Londres. Daniel crut y apercevoir son nom. Cela le surprit et il se mit à lire plus attentivement.

C'était bien de lui qu'on parlait. L'auteur, qui le croyait mort, y comparait ses dernières œuvres à celles d'un autre compositeur vivant. Naturellement on se servait du mort pour assommer le vivant; le journaliste appelait Daniel « l'un des premiers hommes de son temps. Personne, disait-il, dans son style neuf et simple, n'avait mieux répondu aux besoins de l'époque, et ce serait un éternel honneur pour les Anglais d'avoir su découvrir et mettre en lumière ce magnifique talent. »

Il ne négligeait pas, bien entendu, de donner en passant un coup de griffe aux Allemands, ces « musiciens nés, » comme on les appelait, qui, à son dire, s'en remettaient aux autres nations du soin de reconnaître et de récompenser leurs artistes. « Le succès posthume de Daniel, ajoutait-il, ne provenait point d'un engouement passager. Les gens de goût y verraient le signal d'une réaction heureuse, le triomphe éclatant de l'art sur le charlatanisme impuissant de quelques empiriques, etc., etc. L'article, signé d'un des noms les plus connus de la presse anglaise, continuait sur ce ton, et finissait, comme il était juste, par un superbe tribut d'éloges au dilettantisme anglais, qui, le premier, avait eu l'heureuse pensée de reprendre les œuvres du jeune artiste hongrois.

Daniel éprouva tout d'abord une sorte de confusion dans les idées. Il ne sut pas bien, au premier moment, s'il se trouvait à Londres

ou à Manheim. Lui et le Daniel de l'article lui semblaient faire deux; il se demandait lequel était le personnage réel. Le ridicule de l'article, qu'il relut une seconde fois, lui rendit tout son sang-froid.

— Il est utile d'être mort, pensa-t-il, et il se mit à rire.

Peu à peu il songea que ces trente lignes, après tout, changeaient son avenir. Il eut la sensation sourde d'un accroissement de puissance, une fusée de pensées violentes jaillit devant lui, il se sentit un autre homme. Il n'aurait plus besoin désormais de réduire des partitions ou d'arranger des ariettes, il était reconnu et mis à son rang. Il vit dans un clin d'œil s'ouvrir devant lui la vie d'un artiste; il ne pensa pas un moment aux applaudissements, aux compliments du monde, à l'argent. En ce moment il aimait ses idées plus que lui-même. Il vit qu'elles allaient avoir prise sur les hommes et faire marque sur les esprits qui pensent. L'ambition gronda dans son cœur, j'entends l'ambition vraie; il pensa que désormais il aurait une part à la grande œuvre qui se faisait dans le monde, et le monde embrassé dans sa pensée ardente lui parut plus vaste et plus beau.

Le bruit des pas de M. Liebig le tira de sa rêverie.

— Eh bien! lui dit-il de ce ton tout à la fois hautain et familier qui lui était naturel.

L'éditeur, brave Allemand fort simple, se sentait toujours un peu intimidé devant lui. Les façons correctes de Daniel le gênaient. Il n'osait le marchander et avait pourtant comme un remords secret de le payer trop cher.

— Écoutez-moi, mon cher monsieur (aux autres artistes il disait simplement mon cher), j'ai réfléchi, et sur mon âme et conscience je ne puis...

Daniel eut peine à garder son sérieux.

— N'en parlons plus, fit-il avec son sourire aimable et indifférent d'homme du monde. Le marchand soupçonna qu'il venait de faire une sottise. — Comment faire pour la réparer? pensa-t-il. Son regard tomba sur le journal que Daniel avait déposé sur la table.

— Tenez, fit-il, et, tapant sur le titre d'un manuscrit étalé devant lui, — voyez-vous ce nom, mon cher monsieur? C'est le vôtre, pas vrai? Daniel tout court, comme le prophète de l'Ancien Testament. Mettez deux syllabes de plus, rien que deux syllabes, et ce manuscrit, à l'heure qu'il est, vaudrait dix fois ce que je vous en offre. « Daniel Vlady, » voyez un peu si cela ne sonne pas tout autrement,

ajouta-t-il en riant de l'excellente plaisanterie qu'il crut avoir faite.

Daniel s'efforça de prendre un air pincé. — J'ai tout comme un autre la chance de mourir, répondit-il.

— C'est vrai, repartit l'éditeur. — J'aurais fait une bonne affaire, dans ce cas-là. Ce Samuel Baër a du bonheur. Acheter pour rien les œuvres d'un homme qui se dépêche de mourir pour devenir célèbre. Le gaillard a bon nez. Ces sortes de choses n'arrivent qu'à lui. Car c'est un succès énorme, quelque chose de prodigieux, d'inouï. La dernière édition des *Lieder* a été enlevée en trois jours. Les exemplaires s'en vont par douzaines. Le public ne veut plus entendre parler d'autre chose. — Et il se perdit dans ces phrases de réclame. A force d'en envoyer aux journaux, il parlait comme un journal.

— Vous croyez donc, demanda Daniel, — que quelque grand ouvrage de lui, encore inconnu du public, se vendrait bien?

L'autre le regarda d'un air singulier, comme s'il l'eût vaguement soupçonné de quelque vol.

Daniel devina sa pensée.

— Je ne vois pas pourquoi je vous cacherais ce qui est vrai, reprit-il. — Je suis Daniel Vlady dont il est question dans ce journal. J'ai été longtemps malade et incapable de travailler. Je ne me souciais guère, dans cet état, de faire parler de moi. C'est ce qui a pu faire supposer que j'étais mort. A présent je vais mieux et rien ne m'empêche de reprendre mon nom. J'ai même un autre grand ouvrage en portefeuille... — Daniel parlait simplement, sans hésiter, en homme sûr de lui-même et de son talent. L'éditeur, ébahi, ébloui par l'espérance d'une affaire, troublé par la crainte de mal s'y prendre, ne sachant comment changer son ton ordinaire, avait la mine la plus plaisante; il était tiraillé par son respect d'Allemand pour les célébrités et par ses habitudes de négociant circonspect. Il avait peur de se décider, et de ne pas se décider assez vite; il balbutiait, se confondait en excuses. Voyant Daniel prêt à sortir, il courut au manuscrit et mit la main dessus avec un mélange de patelinage et d'effusion vraiment comique : « N'est-ce pas, cher et illustre monsieur, lui dit-il d'une voix caressante, vous consentez à me faire la grâce de venir dîner demain avec moi? » Ensuite d'un air malin : « Nous serons mieux à table pour causer d'affaires. » Et il accompagna Daniel le dos courbé, rouge d'émotion; puis lui ayant serré la main affectueusement, il le fit suivre par le plus alerte de ses commis,

afin de savoir si ce diable d'homme, comme il l'appelait, n'irait pas dans une autre boutique.

Pour faire exécuter sa symphonie avec éclat, Daniel et M. Liebig convinrent que l'on arrangerait un grand concert, une sorte de festival. Le moment n'était point venu, et Daniel s'en retourna à Waldenberg, où il se réjouissait de surprendre Aennchen par cette nouvelle. Ce bonheur inattendu la fit pâlir, et ses palpitations de cœur redoublèrent. Le médecin en sortant dit quelques mots à Daniel, qui sentit son courage l'abandonner. Tout lui parut noir et désolé : il eût donné la gloire pour un fétu. — J'aurais voulu rester manœuvre en musique, pensait-il, et la garder telle qu'autrefois. — Deux jours après pourtant Aennchen était mieux, et il se dit que le médecin, un médecin de petite ville, un peu obtus et pédant, avait peut-être mal jugé. La gaieté d'Aennchen lui rendait l'espérance. « Je suis ton chef de claque naturel, lui disait-elle en riant,— il faut bien que je guérisse pour le jour de ton concert. » Ces plaisanteries le rassuraient. — Ce ne sont point là des propos de mourante, — pensait-il. Elle resta pourtant à Waldenberg le jour de la répétition et le jour du concert. Elle se sentait trop faible et ne le disait point. Elle prétexta la santé du petit Henri qui avait été malade.

Daniel, en ouvrant sa partition, n'était pas calme. L'espérance, l'ambition, l'attente gonflaient sa gorge et tendaient ses nerfs; le doute aussi, et la crainte, mais la crainte mêlée au sentiment de la force, comme chez un prétendant qui a foi dans la bonté de sa cause. Plus confiant, il fut plus expansif. Il se livra davantage, et son ardeur nouvelle le servit mieux que son ancienne froideur. On n'aime pas dans les artistes la tenue diplomatique. On veut voir en eux les combats, les apaisements, les soulèvements d'une âme sympathique; on n'est entraîné que par une voix vibrante; il faut avoir de l'élan pour en donner aux autres.

Daniel eut un charme qui captiva les gens et les mit à son service. « Je ne sais ce qu'a ce diable d'homme,— disait de lui un pauvre vieux musicien affamé par une répétition de trois heures, — mais il a une manière de vous clouer au pupitre qui vous ferait oublier que vous avez un estomac. » — Cela était vrai, et la plupart de ses camarades pensaient comme lui. « Ma résurrection sera votre ouvrage, » leur dit Daniel un jour où le finale avait été enlevé comme par enchantement. Son succès, depuis ce moment, devint pour chacun d'eux une affaire d'amour-propre, et ils y travaillèrent de tout leur cœur.

Tout alla bien. Le public, un peu grave, se ressentait du voisinage de l'université. Une œuvre nouvelle eut pour lui l'intérêt d'un fait scientifique. Beaucoup de professeurs étaient venus, et aussi des savants, presque tous d'un mérite au-dessus de l'ordinaire. En Allemagne un homme peut passer douze heures par jour dans le sanscrit ou l'algèbre et cependant sentir la musique. La symphonie leur plut comme document et comme symphonie. Ils y virent une force originale, de la délicatesse sans prétention, de la noblesse sans pédanterie. Le soir, en rentrant au cercle, ils mirent leur plaisir en théorie, et esquissèrent plusieurs esthétiques, qui remplirent la semaine suivante les colonnes des revues et des journaux.

Le succès de Daniel, pour être sérieux, n'en fut pas moins chaleureux; ses compatriotes le comblèrent. Non que la scène pourtant se transformât en un parterre fleuri. Daniel n'avait pas jugé à propos d'encourager le chef de claque; et les Allemands ne pensent pas que, pour fêter un artiste, il soit absolument indispensable de le bombarder. Pour achever son bonheur, personne n'imagina de le porter en triomphe ni de dételer sa voiture.

La nuit venue, de jeunes voix fortes et fraîches tout à coup s'élevèrent sous sa fenêtre et entonnèrent un de ses *Lieder* favoris. Ces accents, dans le silence du soir, montaient vers lui graves, émus, un peu religieux. Il se leva et aperçut une cinquantaine d'étudiants rassemblés dans la rue. Quelques-uns d'entre eux portaient des torches, et Daniel, à leur clarté, put reconnaître bien des visages différents, bien des traits qui n'avaient pas dû se former sous le même ciel. Tous cependant parlaient la même langue, la sienne, celle d'Aennchen, celle de maître Gottlieb.

Ce jour l'avait porté haut, il le comprenait, et il écrivit le soir même à Aennchen : « Je suis le sapin des montagnes, et mes démons familiers m'ont reconnu. » Elle pleura en lisant ce premier cri de joie sorti du cœur de l'artiste heureux. « Le voilà fort, il pourra bientôt se passer de moi, » pensa-t-elle. Elle sentait son mal et commençait à comprendre que bientôt Daniel et le petit Henri seraient seuls.

CHAPITRE XXIV.

CHANGEMENTS.

Deux autres mois se sont écoulés; c'est le soir, après souper. Daniel lit ou feint de lire; mais, par instants, il s'interrompt pour regarder Aennchen qui tricote. C'est tout ce qu'elle peut faire à présent. Sa faiblesse augmente de jour en jour, et il y a quelque chose d'affaissé et de languissant dans toute sa personne.

Daniel, le cœur serré, détourne les yeux. Involontairement, il écoute la respiration de l'enfant, qui dort à côté d'eux. Son regard troublé se reporte vers le livre, et il lui semble voir nager les lignes dans une sorte de ruisseau. Il le ferme et n'essaye plus de continuer sa lecture. Mille images, dans son esprit, se recouvrent les unes les autres.

Il imagine une soirée d'automne, pareille à celle-ci. Il est seul dans son cabinet et travaille. Le vent fait crier les marches de l'escalier. Cela ressemble au bruit d'un pas qui monte, et l'on dirait que la porte va s'ouvrir. Quel rêve! Il est seul, cependant, il n'y a plus personne dans la maison qui songe à lui.

Puis dans son esprit passe une autre scène. Le silence, cette fois, est plus grand qu'à l'ordinaire. Les reflets de la lampe sont plus doux, les ombres plus immobiles. Lui-même, il joue plus doucement, comme de peur de troubler le repos de quelqu'un. Pourquoi? Là, dans le coin, le fauteuil est vide, et, sur la table, la lampe n'éclaire plus d'ouvrage commencé, mais seulement le bord du petit cercle en tapisserie qui lui sert de dessous. Ce petit cercle, qui se fane déjà, c'est celui qu'elle tricotait dans le dernier temps. Et Daniel, pour être bien sûr qu'elle est là encore, lève les yeux vers elle, tout tremblant. Le petit cercle est entre ses mains, et ses aiguilles vont, vont, vont, comme si elle avait hâte de le finir. Et Daniel, qui se demande combien de temps il la verra encore ainsi dans son fauteuil, tout à coup n'y tient plus, et va vers la fenêtre, sous prétexte de regarder la lune, qui ne se lèvera qu'à minuit.

Comme ce peu de temps qu'il a encore à la voir s'écoule vite! Lorsqu'elle lui tend la main, un matin, il ne se doute guère que c'est pour la dernière fois. Ce jour-là, justement, elle cause gaiement, fait des projets, parle d'avenir. Daniel doit aller à Manheim,

où son éditeur l'appelle. Elle le sait et s'étonne de le voir remettre de jour en jour son départ. « Décidément, quand pars-tu? » demanda-t-elle avec une certaine inquiétude.

Daniel, embarrassé, répond qu'il a le temps et se met à parler d'autre chose. Mais elle l'interrompt. « Daniel, lui dit-elle, c'est à cause de moi que tu restes. Je vois bien ce qui en est. Mais (et elle s'efforce de sourire) tu me crois plus malade que je ne suis, mon ami. Je vais mieux, vrai, je vais beaucoup mieux. Ne me dis rien. Tant que tu es là, vois-tu, je ne suis pas tranquille. Daniel, il faut que tu partes, il le faut absolument. D'ailleurs, pourquoi rester? Cela n'a pas le sens commun. Ne dirait-on pas que je vais mourir? »

Elle parle, elle parle; mais soudain, d'un mouvement convulsif, ses lèvres s'arrêtent. La voix lui manque, elle ne peut plus parler. C'est la dernière crise. Une faiblesse la prend, ses mains tâtonnent. Elle est oppressée et elle pâlit. Un frisson passe sur ses lèvres, puis un râle. Elle entrevoit dans le jour qui se trouble, loin, bien loin déjà, le visage de quelqu'un qu'elle a aimé toute sa vie. Puis un petit tressaillement et elle a l'air de dormir.

Le médecin entre et ne reste guère. Daniel entend un bruit de portes qu'on ouvre et qu'on referme. Il y a du mouvement, des voisins, dans la chambre, et, comme en rêve, il voit devant lui des figures affligées. Mais, entre elles et lui, il y a en quelque sorte un brouillard, et ce qu'elles disent, il l'entend comme un bourdonnement indistinct. De temps en temps il se lève et s'approche du lit. A voir ces lèvres entr'ouvertes, ces yeux tout à l'heure souriants, il doute, il ne peut croire que tout cela soit soudainement et pour toujours devenu immobile. Une curiosité douloureuse le porte à soulever sa main. Cette main, pesante déjà, est comme du marbre humide, et l'on sent qu'il n'y a plus en elle rien de vivant.

L'enterrement se fait un dimanche, de grand matin. Daniel se lève avant le jour, et, par un vent froid, il va au jardin cueillir les dernières fleurs qu'a épargnées la gelée. Ce sont des chrysanthèmes, du buis, de blêmes boutons de rose mêlés à des feuilles de pervenche. Il rentre avec ses fleurs, et, entr'ouvrant la porte de la chambre, il fait signe à la garde de sortir. Le cercueil, au milieu, est entouré de cierges qui brûlent. Dans ce cadre étroit elle repose, blanche et les mains croisées dans une attitude de calme profond. Daniel a voulu qu'on lui mît sa robe noire des dimanches. Elle a son bonnet de veuve, et ses bandeaux lisses, sur son front, reluisent comme de l'or.

Sensation bizarre! devant Aennchen morte, ses idées se confondent, sa mémoire le quitte. Telle qu'elle est là, étendue dans sa bière, elle lui rappelle une image qui lui semble gravée en lui depuis des siècles. Le passé n'est qu'un rêve, peut-être il ne l'a jamais connue autrement.

Ils l'ont emportée, à la fin, et Daniel, de retour, est dans la chambre du bas, là où elle avait coutume de se tenir. Le soir, aujourd'hui, est lent à venir, plus lent qu'à l'ordinaire. Il frissonne et regarde la petite place auprès du poêle, la petite place chaude où elle aimait à se blottir. Son pauvre corps souffrant! que de fois, le soir, elle l'appuyait contre son épaule! « Laisse-moi, je suis bien ainsi, » disait-elle. Souvent elle s'endormait. Son visage alors redevenait calme, sa bouche souriait. Daniel se lève, la gorge oppressée; il lui semble que quelque chose au dedans de lui se déchire. « Plus jamais, plus jamais! » pense-t-il.

Peu à peu, cependant, l'obscurité s'étale, un grand vide noir se fait en lui où tout se confond, images, objets, souvenirs; son cerveau fatigué un moment s'y repose et s'y engourdit.

Court repos auquel l'arrache brusquement un coup frappé à la porte. C'est Henri qu'on ramène, Henri qui pleure et qui demande sa mère. Daniel le serre dans ses bras.

« Demain, demain elle reviendra, si tu es raisonnable, » lui dit-il. La voix lui manque et il ne peut achever ce mensonge.

L'enfant, las de pleurer, finit par s'endormir.

Ce que Daniel éprouve après la première stupeur, c'est une angoisse infinie. Toutes les parties de l'âme qui a d'abord été étourdie se remettent à sentir, et elles sentent de toutes parts quelque chose qui leur manque; il ne peut songer au lendemain ni au jour d'après; il se demande s'il en sera toujours ainsi et ce qu'il pourra faire seul dans cette chambre. Puis son cœur se gonfle et se contracte à l'attouchement d'idées plus douloureuses, il a envie de se lever et de pousser des cris. « Où est-elle maintenant? » Et il a horreur de penser à la terre froide et pluvieuse; ses larmes coulent, et sa pensée, comme acharnée après elle-même, se lance impétueusement à travers toutes les réflexions qui peuvent faire souffrir. Il pense qu'elle est morte à trente ans, qu'elle a perdu son père, son mari, qu'elle a quitté son pays, qu'elle a souffert la pauvreté, qu'elle n'a point été aimée et heureuse comme elle en était digne, qu'elle a passé sa vie à des ouvrages grossiers et qu'elle vient de mourir juste au moment où

l'avenir assuré et son ami retrouvé allaient lui donner la paix de l'âme et les tendresses délicates pour lesquelles elle était faite. En même temps il pense qu'elle trouvait tout bien, qu'elle acceptait de bon cœur cette vie pauvre, anxieuse, qu'elle ne croyait pas mériter davantage, et qu'ainsi elle est morte sans avoir su elle-même tout ce qu'elle valait. Il pense à tant d'êtres sots et brutaux qui jouissent à pleine coupe, et trouvent encore que ce n'est guère. Il s'indigne au dedans de lui-même, et tourne dans la chambre les yeux secs et serrant les bras contre sa poitrine pour ne pas éclater.

Tout d'un coup il se la figure au piano, comme il l'a vue si souvent quand elle jouait quelque noble air de son vieux Bach, les lèvres demi-ouvertes et les yeux fixés sur quelque objet qu'elle ne regardait pas. Il pense à ce sourire si doux et si calme, et il se dit qu'en ces moments-là du moins elle a été heureuse, et plus divinement heureuse que qui que ce soit. Il se dit qu'elle valait mieux que lui et que tous ceux qu'il a connus et que tous ceux qu'il imagine, et voit que c'est justement à cause de cela qu'elle a été plus heureuse. Sa pensée change alors de cours, et cette fois c'est par une grande crise. Les pointes aiguës, les élancements des premières sensations se sont émoussées ; s'il y a encore en lui une douleur profonde, elle est tout autre et vivifiante. Il comprend que la vie d'Aennchen n'a pas été une duperie, et que la sienne en est une. Il ne pense plus à son propre chagrin, ni aux longues journées solitaires qu'il va traverser, ni aux misères, ni aux petitesses du combat que tout homme livre contre les hommes, et par lesquelles il va une fois encore passer tout chargé du fardeau d'un enfant et du souvenir d'un grand malheur. Il sent bien qu'il a eu tort d'aimer l'art comme une croix d'honneur ou une friandise, que les grands hommes ne l'ont pas entendu ainsi, qu'on est petit et plat et outre cela malheureux quand on ne s'oublie pas soi-même, et qu'il n'y a qu'une chose qui vaille qu'on l'aime, je veux dire le bonheur d'un autre ou quelque grand but situé hors de soi.

Il pleure encore, mais cette fois il ne lui semble plus qu'Aennchen soit absente. Dans ce flot de générosité et de courage qui le soulève, tous les événements sensibles, toutes les barrières du temps ont disparu. Il se sent transporté au-dessus de lui-même et comme à une hauteur immense. Il lui semble qu'il peut parler encore s'il le veut à son amie, que les maîtres de son art l'écouteront s'il le veut, qu'il y a une sorte d'assemblée où tous les êtres nobles, vivants ou

morts, inconnus ou célèbres, se trouvent ensemble, et qu'il n'y a qu'à élever son cœur et son courage pour s'y trouver porté : il y est entré et il y restera. Il ne se soucie plus de son succès. Peu lui importe qu'on l'applaudisse. Il n'est plus orgueilleux, concentré en lui-même ; il ne défie pas l'approbation ou le blâme des hommes à force d'indifférence et de dédain. Au contraire, c'est pour eux qu'il veut écrire. Il y a peut-être quelque Aennchen, il y a sans doute plusieurs maîtres Gottlieb, perdus dans une petite ville, dans un village, qui le liront, qui le comprendront, dont il enchantera quelque heure douloureuse, qu'il relèvera d'un découragement ou d'une langueur. C'est bien assez de parler à travers l'espace à de telles âmes. Le sentiment de la générosité qu'on a et de la générosité qu'on soulève vaut tout le bonheur du monde, ou plutôt, s'il y a un bonheur, c'est celui-là. Et cet enfant qui dort là sous ses yeux, quel qu'il soit, peu importe, il en fera un homme, il s'en sent la force, il a dans son cœur de quoi l'aimer et lui tenir lieu de son père, de sa mère et de tout ce qu'il a perdu. Il se fera précepteur, père et servante ; il l'abritera, il l'arrachera aux contemplations maladives, aux rêveries bizarres, il le nourrira de fortes pensées, de volonté droite. Il l'élèvera autrement qu'il ne l'a été lui-même. — N'aie pas peur, Aennchen, c'est ton fils, c'est le mien, je vivrai moi-même, je vivrai de lui et de toi, et de mon art. Il marchera dans ma trace ; console-toi, ma pauvre morte, ton fils sera un homme, et nous prendrons ensemble racine dans la terre du Dieu tout-puissant.

CONCLUSION.

Les grandes plaies se ferment lentement et avec peine. Daniel ne put rester à Waldenberg, il y souffrait trop. Il partit avec l'enfant et voyagea. La nouveauté des objets éveilla dans le petit Henri tous les étonnements et tous les bonheurs de son âge. Daniel était ranimé par ce franc et perpétuel sourire. Il s'imposa un travail réglé, et peu à peu la volonté calme et stable, qui est le propre de l'homme, reprit chez lui son assiette. Il était allé s'établir à Manheim, et vivait fort retiré, allant peu dans le monde et ne voyant qu'un petit nombre d'amis intimes, Sturm, le sculpteur, et Immenau, l'écrivain, logicien et poëte, qui alors achevait ses études, et dont la parole entraînante devait plus tard porter l'alarme dans les rangs des docteurs et

ébranler leurs chaises curules. Ses manières étaient charmantes. L'attrait de son esprit, si piquant et si net, séduisit Daniel. Il commenca à goûter les raisonnements et à lire d'autres ouvrages que les livres d'imagination. Son intelligence comme son talent y gagnèrent. Il apprit à classer ses idées et à ne plus rêver au hasard. Son jugement en devint plus droit, ses vues générales plus larges. Il eut une conscience plus nette des limites et de la portée de son talent. Il se sentit moins dépendant de l'opinion publique, et se trouva appuyé, non comme autrefois sur un orgueil malade, mais sur la connaissance saine des choses. Il estima exactement ce qu'il pouvait espérer et ce qu'il pouvait craindre; son âme se pacifia à demi; avec l'habitude de vivre il en prit l'art.

Le grand-duc de Thurn-Roda, Maximilien-Louis, passa vers ce temps à Manheim et lui offrit d'être son maître de chapelle. Daniel hésita, craignant toute dépendance. « Nous vivrons en voisins, sans nous gêner, » lui dit le grand-duc, qui avait de l'esprit. Daniel, comblé par les avances d'un prince aimable et bon musicien, finit par accepter.

Il alla donc à Thurn-Roda, où il trouva un logement fort approprié à ses goûts. C'était un pavillon un peu abandonné, sorte de rotonde ouvrant sur un perron, avec une aile de chaque côté. Ce pavillon, qui avait pu servir de petite maison à quelque grand seigneur du siècle dernier, donnait sur une avenue d'arbres taillés en muraille, à l'imitation des jardins de Le Nôtre. A l'intérieur, les boiseries sculptées, les peintures ne manquaient pas de grâce et représentaient assez bien l'élégance mignarde du dix-huitième siècle. De longues glaces séparaient les panneaux, et leurs reflets verdâtres faisaient plaisir à voir entre les ornements de bois gris sculpté.

Daniel meubla son pavillon dans le même goût, moitié par inclination, moitié pour avoir un prétexte de conversation avec les gens de cour. Il est dangereux, dans ce pays, de n'être que musicien, ou d'entamer des sujets sérieux et intimes. Un peintre de la cour, son ami, restaura le dessus des portes; on voyait des chaînes d'Amours fripons, et le groupe mythologique du plafond représentait le jugement de Pâris; Pâris mettait la main sur son cœur avec un geste du dernier goût. De chaque côté, derrière les candélabres à pendants de cristal, souriait une beauté peinte au pastel, ombre agaçante à demi effacée sous un nuage de poudre. Le grand piano à queue, à l'autre bout, tenait la place du clavecin.

Le grand-duc, un jour, s'étant amusé à venir le surprendre, dit que c'était du Trianon tout pur.

— « Un Trianon d'Allemand, » répondit Daniel en s'inclinant très-bas. La pointe de malice perçait à travers la flatterie. Le grand-duc sourit.

« Singulier caractère, se dit-il, amusant et bien pensant. Deux qualités assez rarement unies. Bien pensant, qui me le garantit? Bah! les gens d'esprit sont toujours bien pensants; par malheur, l'inverse n'est pas toujours vrai, » ajouta-t-il en regardant le major de Steifenbock, son grand chambellan, homme aussi vide d'idées que rempli de sentiments monarchiques. « Ce pauvre major est amusant comme un vieux sabre d'honneur, » disait le duc avec son impitoyable sourire de grand seigneur sceptique.

De jour en jour Daniel était mieux vu au château. La grande duchesse douairière, mère du prince régnant, faisait cas de lui et aimait à le voir chez elle. La finesse de ses reparties amusait; son tact si sûr permettait de le traiter en familier.

Daniel avait un faible : il adorait le vieux saxe. Le grand-duc, qui avait la même manie, s'amusa à lui jouer un tour. Un amateur vendit une collection de figurines précieuses. Daniel, depuis longtemps, guignait une petite Adrienne Lecouvreur, habillée en muse tragique. Le prince le sut et fit surenchérir. Et Daniel, le même soir, eut le chagrin de voir la pauvre comédienne posée sur la cheminée du prince. — Qu'en pensez-vous? lui demanda celui-ci, voyant qu'il la couvait du regard.

— Vous trouvez que j'aime trop les Muses en porcelaine : c'est une leçon, monseigneur, — répondit Daniel avec une modestie fort convenable.

— Ce Vlady eût fait un beau diplomate, dit le grand-duc après qu'il fut parti.

— Comme il vous plaira, répondit la grande-duchesse. — Nous n'aurions point d'aussi bonne musique.

— Et comme diplomate, il nous coûterait peut-être plus cher, repartit le grand-duc, qui se moquait parfois de l'exiguïté de ses États.

Le lendemain matin, Daniel trouva la petite Melpomène sur sa table. « Elle sera en famille chez vous, » lui écrivait-on fort gracieusement.

Ces petits détails montrent à peu près sur quel pied il était à la

cœur. Il appliquait son esprit, par plaisir d'abord et aussi par affectation d'antiquaire, à dire des politesses aux grandes dames. Il aimait les fêtes à cause de leur aspect monarchique, et aussi pour goûter la conversation de quelques savants, gens du monde venus de Weimar. Bien entendu, il ne se livrait point et ne montrait de lui-même que le personnage aimable et convenable. Sauf les devoirs du monde, il avait conservé ses habitudes d'autrefois, se levait de bonne heure et passait une partie de la matinée à se promener et à lire.

Le cours de cette vie régulière était interrompu chaque année par un ou deux voyages. Il retournait volontiers dans son pays, en Hongrie, et prenait plaisir à revoir les endroits où il avait passé sa jeunesse. Il visita Bude où Mathieu Corvin essaya d'implanter les arts qu'il avait vus en Italie. Bude, dans ses monuments, dans ses musées, garde encore la trace de cet effort. Un jour qu'il s'était égaré dans la campagne, il lui arriva de passer la nuit sous une tente de bohémiens ambulants. Hors le vulgaire et le plat, rien ne l'étonnait; il ne se sentait pas plus étranger dans la hutte du Zingaro qu'à la table d'un prince. Ce voyage lui fut utile; l'œuvre qu'il fit à son retour, l'esprit plein d'impressions fraîches, s'en ressentit et eut un caractère de force qui lui avait souvent manqué jusque-là.

Le fils d'Aennchen est un garçon franc et droit, calme par nature, médiocrement artiste et fort décidé. Daniel, en apparence, est resté froid avec lui; il ne l'embrasse guère et ce n'a pas été sans peine. Mais il le fallait, et il n'y avait pas d'autre moyen de prendre empire sur ce caractère. Le petit bonhomme a montré de bonne heure beaucoup de dispositions pour les sciences naturelles. Il est devenu géologue, et dernièrement a fait un cours comme privat-docent. Daniel assistait à la première leçon; Henri montra de la science, de la clarté, du bon sens, Daniel jugea qu'il irait loin. Il ne lui dit rien en sortant de la leçon et l'emmena chez lui, très-pâle. Une fois seuls dans la chambre, il l'embrassa d'un mouvement violent et lui dit à voix basse : « Ta mère serait contente. » Puis il passa dans son cabinet et ne revint qu'une demi-heure après, ayant cette fois l'air convenable. Ils ne parlèrent que de géologie jusqu'au soir.

Daniel a continué à suivre les études de son fils adoptif. Il l'accompagne dans ses excursions, porte convenablement le sac de pierres, équarrit les échantillons et regarde les montagnes pendant que le jeune homme pioche dans les rochers.

Il a trouvé de grandes émotions dans les théories cosmogoniques

de Léopold de Buch. Le jeune homme maintenant espère une chaire de professeur. Il est fort bien élevé, quoique ayant les mains un peu écorchées et souvent calleuses. Il est passionné pour la science, et il est probable que l'Allemagne, quelque jour, comptera en lui un vrai savant, et qui ne sera pas bête.

Quant à Daniel, c'est toujours le même être, un peu épicurien d'habitudes comme d'esprit. Les femmes « raisonnables, » lorsqu'elles s'entretiennent de lui (et cela leur arrive souvent), le traitent volontiers de caractère léger, superficiel, incapable de sensations fortes. « Pour avoir toujours des gants aussi frais, disent-elles, il doit au moins en user six paires par mois; » ce qui est un assez grand tort parmi les dames économes de la Westphalie. C'est le seul sujet de scandale qu'il leur donne, et les plus vertueuses ne trouvent que cela à lui reprocher.

Ses succès de compositeur sont fort beaux.

Il est allé à Paris où l'on a exécuté une de ses symphonies. Hector Berlioz l'a trouvée belle, et dans un de ses feuilletons a mis Daniel au nombre des trois ou quatre compositeurs distingués de notre temps. Razumof est venu à Thurn-Roda, et Daniel s'est donné le vif plaisir de le présenter, de le patronner loyalement, de lui préparer l'ovation convenable.

L'on vient de publier une édition complète de ses œuvres; il l'a dédiée à M. et à madame Arnold, de Waldenberg.

CAMILLE SELDEN.

LES TRAITÉS DE COMMERCE

ET

LES CHEMINS DE FER

I

L'achèvement de nos chemins de fer, qui était déjà, avant le Traité de commerce, d'une utilité incontestable, est une nécessité maintenant. Il faut le poursuivre avec une rapidité d'autant plus impérieuse que le gouvernement vient de signer un traité de commerce avec la Belgique, et qu'il en négocie d'autres avec l'Allemagne, la Hollande et la Suisse, lesquels en amèneront inévitablement d'autres encore avec toutes les nations successivement. Le programme du 5 janvier 1860 conviait le ministre des travaux publics à « faire exécuter le plus promptement possible les voies de communication, routes et chemins de fer. » Dans le paragraphe 9 de son adresse, le Corps législatif a promis de seconder les efforts du gouvernement « pour hâter l'achèvement et le perfectionnement des voies de communication. » Du reste, avant la lettre du 5 janvier et cette promesse du Corps législatif, les compagnies de chemins de fer avaient déjà pris les engagements les plus hardis : elles doivent doubler le réseau durant la période décennale qui a commencé l'an dernier. L'ancien réseau comprend 7,774 kilomètres; le nouveau en comprendra 8,578.

A l'heure qu'il est, après vingt années de travaux, les chemins de fer livrés à l'exploitation, non compris les lignes de Savoie, occupent une étendue de 9,334 kilomètres. Les lignes dont la concession est définitive, et qui sont pour une grande partie en cours d'exécution, atteindront une longueur de 5,505 kilomètres. Les chemins dont la concession est encore éventuelle ont 1,600 kilomètres d'étendue. Enfin des lois votées dans le cours de la dernière session autorisent la construction de 227 kilomètres. Si l'on songe au développement des routes impériales qui est de 35,000 kilomètres, ce total si considérable de 17,666 kilomètres ne paraîtra pas excessif, et l'on peut prévoir qu'il restera encore un nombre indéterminé d'embranchements à construire. Déjà, dans le cours de la dernière campagne, le gouver-

nement a fait étudier de nouvelles lignes que sollicitent vivement diverses régions du pays; et qui n'atteindraient pas moins de 2,000 kilomètres. Et les traités de commerce ne feront pas longtemps sentir leurs effets sans amener la subite découverte de l'importance de telle ou telle ligne qu'on ne songe pas encore à tracer.

Le Corps législatif vient de voter les lignes qui doivent former ce qu'on nomme le troisième réseau, et déjà ce complément futur paraît insuffisant. Trente amendements ont été présentés, et l'on se souvient de cette série d'orateurs venant successivement plaider la cause d'une quantité de lignes écartées par le projet de loi, qui a été obligé de choisir, mais dont un grand nombre peuvent faire valoir en leur faveur des arguments fort dignes de considération.

La construction de nos lignes ferrées doit donc continuer avec vigueur, sans retard ni interruption. Il importe que de tous les points de son territoire la France puisse porter à un prix raisonnable ses produits jusqu'à la frontière pour les écouler au delà; il importe même qu'elle puisse les y porter en des délais courts et précis. Les chemins de fer offrent le moyen le plus rapide, et, avec les canaux et le cabotage, le plus économique. Les traités de commerce exigent que la France produise et consomme davantage; ils exigent par conséquent que la circulation se perfectionne. Chaque barre de fer ajoutée à la double bande de rails parallèles qui trace sur notre fertile patrie des sillons encore trop rares est une arme et une défense pour l'industrie nationale.

Mais ici les décrets ne suffisent pas; il ne suffit pas de décréter la construction de telles ou telles lignes; l'exécution peut rencontrer de graves difficultés qu'il ne dépend pas du gouvernement de faire disparaître. Rappelons-nous cette vieille vérité économique, que la création ou le développement d'une industrie réclame le concours des agents naturels, du travail et du capital. Dans certains pays, on a vu le travail et le capital rester sans emploi, faute d'agents naturels ou faute de savoir s'en servir. Dans certaines colonies, les agents naturels et le capital sont demeurés stériles faute de bras. On peut voir aussi le travail et les agents naturels réduits à une imparfaite productivité faute de capital, ou du moins faute d'une masse suffisante de capitaux disponibles. Ici l'agent naturel est trouvé. La découverte de la force motrice de la vapeur occupera une large place dans l'histoire de l'industrie, du commerce, des idées même de notre siècle. Employée au transport des hommes et des choses, elle a donné aujourd'hui d'assez belles preuves de son utilité. Nous n'avons plus qu'à l'appliquer partout où elle peut rendre de notables services. On connaît la tâche; les bras ne manquent point;

mais il reste une troisième condition à obtenir : l'abondance des capitaux.

En effet, l'industrie est limitée par le capital, et ne saurait s'étendre là où manque celui-ci ; elle ne peut grandir qu'à mesure que le capital lui-même va grossissant. L'accroissement des capitaux disponibles suit-il une marche aussi rapide que celle qu'on veut imprimer à l'industrie? Pour achever nos chemins de fer, il faut que les compagnies puisent dans le réservoir des capitaux sans emploi les sommes nécessaires; les y trouveront-elles à des prix modérés? C'est douteux.

Elles devront se procurer, d'ici à neuf ans, pour les travaux concédés seulement, une somme qui ne sera pas inférieure à 2 milliards et demi, indépendamment de la subvention de plus de 200 millions accordée par l'État. Chaque année elles prélèveront sur l'épargne publique 250 à 300 millions.

Ce n'est que par l'épargne que le capital disponible se constitue. Quelle est l'épargne annuelle de la France? On l'évalue à 6 ou 700 millions. Dans les années particulièrement favorisées par les bonnes récoltes elle peut s'élever jusqu'à près d'un milliard; mais de pareilles années, nous ne le savons que trop, n'arrivent pas tous les ans. On peut espérer que le développement d'affaires qui naîtra des traités de commerce grossira cette épargne; mais il faut prévoir aussi les causes accidentelles, les crises ou les temps d'arrêt qui peuvent la diminuer. Si donc nous adoptons le chiffre moyen de 800 millions, on ne nous accusera certes pas de pessimisme.

Cependant, depuis huit ans nous consolidons chaque année un millard en moyenne. En 1852 les demandes de capitaux nous trouvaient pourvus de grosses économies, accumulées pendant plus de trente ans. Aujourd'hui notre réserve antérieure est diminuée de près de deux milliards. De 1852 à 1855 les capitaux précédemment formés se sont portés en foule sur les nouveaux placements. Les uns sortaient d'une oisiveté temporaire ou traditionnelle; d'autres quittaient les placements immobiliers pour passer, par une transformation subite, dans les valeurs mobilières; d'autres enfin, faisant partie de l'immense capital de roulement dont se servait le commerce national, s'en détachaient pour se changer en effets publics. Depuis lors ces trois causes ont cessé d'agir avec une impulsion aussi marquée. La fortune mobilière du pays s'est doublée en quelques années, et a consolidé une masse de ces capitaux inertes, devenus plus confiants. D'autre part, le déplacement des capitaux qui sortaient des valeurs immobilières, déplacement nuisible à l'exploitation foncière, est à peu près achevé; de ce côté on sent plutôt une réaction. Le commerce s'est presque réduit à son strict nécessaire, et n'a plus guère de ré-

serves, de superflu, à porter sur les émissions; d'ailleurs, les traités de commerce l'obligeront sans doute à multiplier ses transactions à terme, et à obéir à de plus grandes nécessités d'approvisionnement. Ces trois sources sont donc à peu près taries. Par là s'expliquent, quand il n'y aurait pas d'autres raisons, les cours relativement bas où se tiennent les rentes et les actions depuis quelques années. L'épargne est facilement absorbée par les placements nouveaux; ses ressources disponibles ne dépassent pas, dans une forte proportion, sa réserve annuelle.

Le chiffre des comptes courants de la Banque et des grands établissements financiers permet d'évaluer la somme des capitaux disponibles à quelques centaines de millions. C'est là ce qu'on pourrait appeler la ressource flottante fournie par les stagnations provisoires d'une foule de capitaux; mais, à moins d'un appât très-vif et très-tentant, ils n'abandonneront pas tous leur position expectante, et cet appât ne saurait être précisément que le renchérissement du prix qui leur serait offert par suite de la rareté des capitaux. M. Billault disait dernièrement au Corps législatif qu'il fallait à Paris vingt-cinq mille logements vacants pour que les propriétaires fussent obligés d'être plus accommodants à l'égard des locataires et de modérer leurs prix. On pourrait dire tout aussi justement qu'il faut en France une réserve continue de quelques centaines de millions en capitaux disponibles pour que la cherté du capital soit combattue et ramenée à la modération. Toute diminution de cette réserve élève le loyer des capitaux.

Il est donc visible que si, d'une part, les besoins de l'industrie et de l'agriculture, les emplois de toute sorte, en deçà et en dehors de nos frontières, demandent la consolidation de plus de 500 millions en un an, et si, d'autre part, les compagnies de chemins de fer empruntent 250 ou 300 millions, de façon à absorber l'épargne tout entière à mesure qu'elle se recompose, le capital disponible, n'étant pas très-supérieur aux besoins, fera payer cher ses services. Plus seront nombreuses, pressantes et diverses les demandes qui lui seront adressées, plus il exigera des prix rémunérateurs.

Aussi le taux de l'intérêt ne baisse point, quelle que soit la masse des capitaux disponibles. De même que les détenteurs d'une marchandise la gardent quelquefois résolûment, si encombrés qu'ils soient, et ne s'en veulent pas départir, dans l'espoir qu'ils en trouveront un jour ou l'autre un écoulement très-profitable et très-sûr; de même il se peut dans certaines circonstances, — et c'est une vérité qu'il importe de bien comprendre, — que les capitaux, si abondants qu'ils soient, ne rabattent rien de leurs prétentions et ne montrent un vif empressement que si on leur présente de puissantes amorces. Il

se peut que le capital soit à la fois abondant entre les mains des détenteurs et cher sur le marché.

Ces circonstances sont peut-être celles où nous nous trouvons aujourd'hui, soit que l'ambition des capitaux soit excitée par le souvenir de bénéfices antérieurs, soit qu'ils attendent de l'avenir des bénéfices plus grands, soit qu'ils manquent de sécurité par suite de craintes vagues, et de hardiesse par suite de fâcheuses déceptions.

Nous en avons sous les yeux une preuve singulièrement concluante. L'an dernier, quand la Banque a émis des obligations pour le compte des compagnies de chemins de fer, les souscriptions ont dépassé du triple le chiffre des obligations émises. Voilà, certes, qui semblait indiquer un nombre considérable de capitaux en quête d'un placement; voilà une valeur qui était bien vivement recherchée. Le cours en allait sans doute monter sensiblement à la Bourse, puisque les deux tiers des demandes avaient été éliminées. Cependant il n'a pu dépasser 300 francs, et cet empressement extraordinaire autour des obligations émises à 292 n'est pas parvenu à les faire hausser de dix francs. Si bien que les émissions de cette année, malgré le succès de celles de l'an dernier, ont été réduites à se faire au même taux.

Admettons maintenant que la situation s'améliore, que les circonstances deviennent aussi favorables que possible. Admettons que la paix soit assurée, que le taux de l'escompte décroisse et ne monte plus, que les embarras politiques et financiers d'une partie de l'Europe aillent en s'allégeant, que la guerre intestine des États-Unis ait une issue plus prochaine qu'on ne peut aujourd'hui l'espérer, que les capitaux retrouvent une grande confiance, un grand désir de placement, que les efforts des nouvelles institutions de crédit pour utiliser les masses de petits capitaux improductifs soient fructueux, que moins de capitaux se détruisent en achat d'objets de luxe, que la passion de tous soit de faire des économies et de les placer : les capitaux n'en seront pas moins assez recherchés pour ne pas s'offrir à bas prix. Dans l'état actuel, grâce aux découvertes de la science, à ses applications chaque jour plus étendues et plus variées, les capitaux ont trop à faire en ce monde pour qu'on leur laisse le loisir d'abonder, de baisser de prix faute d'emploi. Nous sommes dans un cercle vicieux. Les mêmes causes qui, en donnant de la confiance au capital, en diminueraient la cherté, donnent de l'essor à l'industrie, qui le fait renchérir par des appels plus fréquents. D'ailleurs, les obligations perdent alors un peu de cette préférence qu'obtiennent toujours en temps de crise les valeurs à revenu fixe. En sommes-nous donc réduits à souhaiter que notre industrie et notre agriculture, en se développant avec plus de lenteur, adressent moins de demandes

au capital? Mais elles doivent tenir vaillamment tête aux rivales qui vont se présenter à armes plus égales dans une lice plus ouverte. Il faut que toutes les entreprises utiles se créent, se poursuivent ou s'agrandissent : progrès qui exige l'absorption continue d'une masse énorme de capitaux. La matière des efforts humains est indéfinie; c'est une mine qui est partout et qui, longtemps laissée en repos en bien des endroits, sera exploitée dans tous les coins avec une activité toujours croissante. Aussi, d'ici à longtemps, le besoin des capitaux en surpassera la formation et ne permettra guère à l'épargne de s'accumuler. Une fois l'épargne absorbée, le capital appliqué à quelque emploi nouveau se trouve nécessairement soustrait à quelque autre emploi préexistant et ne peut se porter sur tel placement qu'en abandonnant telle autre valeur par une sorte de va-et-vient. Ainsi attiré de toutes parts, il se tient à haut prix.

Dans ces dernières années l'État, les sociétés anonymes, les sociétés en commandite, les départements, les villes absorbaient les épargnes, et leur seule concurrence faisait hausser le prix des capitaux. A côté de ces êtres collectifs les individus faisaient pauvre figure quand ils venaient à leur tour s'adresser au crédit. Mal grave, auquel il importerait de remédier, car il empêche la production de se mettre au niveau de la consommation, et il contribue, bien plus certainement que l'importation de l'or, au renchérissement général des choses. A supposer donc, ce qui est fort peu vraisemblable, que les êtres collectifs se disputent moins les capitaux, les individus seront là avec les mêmes besoins, et d'autant plus stimulés que les traités de commerce font de l'accroissement de la production une nécessité véritable. Il est malheureusement à prévoir qu'ils ne s'ouvriront pas un accès très-large au crédit; mais il est clair que leurs sollicitations, comme aujourd'hui et plus encore qu'aujourd'hui, seront du moins assez pressantes et assez multipliées pour maintenir la hausse de l'intérêt.

Donc, en l'absence même de tout emprunt national qui viendrait absorber une forte portion de l'épargne, de toute guerre, de toute crise grave et prolongée qui en retarderaient les recompositions progressives, il est à peu près sûr que les compagnies ne pourront emprunter qu'à un taux onéreux. A moins de combinaisons financières nouvelles, elles contracteront en neuf ans un emprunt de 2 milliards et demi pour lesquels elles s'obligeront à un remboursement de plus de 3 milliards et demi, et au service de près de 130 millions d'intérêts annuels. L'État, il est vrai, garantit l'intérêt à 4 p. 100, l'amortissement à 65 centimes p. 100; mais les compagnies payeront l'intérêt à cinq un quart, à cinq tout au moins. Elles courent le risque de sup-

porter l'écart. Elles le supporteront certainement si les prédictions des pessimistes qui annoncent déjà que les nouvelles lignes ne rapporteront pas même dans les premières années 3 p. 100 de bénéfice net, s'accomplissent même partiellement. Les actionnaires des compagnies auraient donc à déduire de leurs dividendes, déjà menacés par les abaissements de tarifs que leur demande le gouvernement ou qui leur seront imposés par la concurrence des canaux, une somme annuelle de 25 à 30 millions comme appoint de l'intérêt à payer. Le produit des anciennes lignes, il est vrai, s'accroîtra d'une partie de cette somme par l'apport que les lignes nouvelles leur fourniront en voyageurs et en marchandises; mais les compagnies supporteront le reste de la différence, et plus tard tout le poids de l'intérêt ainsi que le fardeau écrasant du remboursement à 500 francs. On peut craindre qu'elles n'en soient accablées.

Aussi ne doit-on pas s'étonner de voir le président du conseil d'administration d'une des plus florissantes compagnies sonner la cloche d'alarme et signaler comme le danger de l'avenir le taux élevé de l'intérêt et du remboursement des emprunts. En effet, c'est bien là qu'est le danger. M. Bartholony l'indique avec force.

Mais ce qu'il faut regretter, c'est le fâcheux exemple qu'a donné un aussi habile financier en demandant que l'État se chargeât des emprunts aux lieu et place des compagnies. D'autres sont allés plus loin et souhaitent sérieusement le rachat des chemins de fer par l'État. Voilà donc où nous en sommes! La prospérité des grandes compagnies a été bien supérieure à celle qu'avaient prédite les plus hardis; le taux de leurs actions a doublé, quelquefois triplé; un nombreux personnel s'est formé, dont l'expérience a abaissé d'une part le prix de construction du kilomètre, de l'autre les frais d'exploitation; les revenus vont croissant : cependant, au milieu même de ces progrès et de ces bénéfices, des administrateurs, des financiers, qui ont attaché leur nom et leur honneur à ces magnifiques entreprises, couronnent d'éclatants succès, qui les ont illustrés en même temps qu'enrichis, par un aveu d'impuissance et un cri de détresse. Ceux qui ont eu la gloire de grouper assez fortement les capitaux des particuliers pour accomplir cette tâche gigantesque, s'abandonnent eux-mêmes après avoir réussi et tendent tristement les bras vers l'État, providence un peu oubliée dans les temps prospères, mais à laquelle recourent invariablement en ce noble pays de France tous les désespérés.

Qu'ils tournent ailleurs leurs regards et leurs efforts! La poursuite de pareilles entreprises demande sans cesse de nouveaux progrès, de nouvelles conceptions; elle en demandera longtemps encore, et la

besogne est loin d'être achevée. Jusqu'à présent les compagnies ont trop volontiers peut-être grevé l'avenir pour dégager le présent. Maintenant le danger apparaît; il indique qu'il faut faire autrement que par le passé, c'est-à-dire emprunter à bon marché par une combinaison qui, sans peser sur le présent, ne surcharge pas l'avenir. Les moyens seuls sont à découvrir, et le crédit seul peut les donner.

C'est grâce à des perfectionnements apportés au crédit que les chemins de fer ont pu s'établir et prospérer ; c'est par de nouveaux perfectionnements du crédit que les compagnies doivent trouver moyen d'en maintenir et d'en accroître à la fois la prospérité et l'étendue. Le crédit ne crée pas, ne multiplie pas les capitaux, mais il en augmente l'activité et peut les rendre beaucoup plus productifs. Depuis quelque temps le nombre des institutions de crédit augmente, leurs attributions s'agrandissent : ainsi se manifestent le désir et le besoin de suppléer par des mesures financières à la rareté des capitaux. Là est la bonne voie. Les compagnies de chemins de fer feront bien d'y entrer.

En somme, malgré d'énormes subventions, malgré les droits si étendus d'immixtion que l'État s'est réservés dans l'administration des voies nouvelles, les compagnies de chemins de fer ont manifesté chez nous l'aptitude des particuliers et des associations à exécuter et à diriger d'immenses entreprises. Leurs administrateurs ne sont pas des fonctionnaires : c'est leur plus beau titre à la reconnaissance publique. Mais plus le service qu'elles ont rendu aux vrais principes de la liberté moderne a été grand et utile, plus désastreux serait le désarroi pusillanime qui les ferait abdiquer en définitive entre les mains de l'État. C'est à ce danger qu'il faut courir comme au plus pressé. Le contre-coup d'un si vaste échec, d'un avortement si déplorable, serait funeste pour les doctrines qui ont la noble ambition d'émanciper et d'élever les individus en exonérant l'État d'un excès de tutelle. Il y a donc là un légitime sujet d'inquiétudes sérieuses, et, pour ce motif, toute proposition qui cherche à prévenir la substitution de l'État aux compagnies mérite d'être écoutée.

II

On a célébré sur tous les tons la mobilisation des valeurs. C'est le grand progrès qu'a fait de nos jours le crédit commanditaire. La mobilisation a été fort utile par les commodités qu'elle offre aux porteurs d'actions. L'avantage de pouvoir entrer dans un placement et en sortir à tout instant a décidé une foule de capitaux qui, se groupant librement, par un lien toujours facile à rompre, sur les grandes entreprises, ont créé ce que nous voyons. Mais ce qui est libre, c'est

le porteur d'actions, lequel peut vendre ses titres quand il lui plaît, et recevoir en échange, des mains d'un tiers, une somme d'argent supérieure ou inférieure à celle qu'il a déboursée pour les acquérir; ce qui n'est pas libre, ce qui est engagé et immobilisé, quoi qu'on puisse dire, c'est le capital lui-même, lequel ne peut être dégagé ni employé ailleurs, et en retour duquel vous possédez purement un titre, qui est moins un effet de crédit qu'une simple marchandise quotidiennement échangeable sur le marché au taux du jour. Si les capitaux consacrés à l'acquisition de titres mobiliers sont en réalité engagés et consolidés, malgré les facilités de transmission des effets qui les représentent, on comprend que le jour où la multiplication toujours croissante de ces effets a absorbé la plus grande masse des capitaux disponibles et adresse de constants appels à ceux qui restent, la mobilisation n'empêche pas la cherté du capital.

Aussi la mobilisation commence-t-elle à n'être plus regardée comme la source intarissable d'une prospérité illimitée. Elle n'empêche pas que les compagnies les plus puissantes, jouissant d'un crédit considérable, n'aient à s'imposer les plus lourds sacrifices pour se procurer les fonds nécessaires aux entreprises les plus utiles. Elle a fait apparaître le fait singulier que voici :

Rien peut-être n'est plus solide, comme base de crédit, qu'un de nos grands chemins de fer français. Les compagnies possèdent un matériel énorme, constamment renouvelé aux frais des actionnaires, et qui contient plus de fer qu'il n'en a fallu aux plus terribles conquérants pour soumettre les plus vastes royaumes. Leur trafic ne peut que suivre une augmentation continue, rarement retardée par des ralentissements aussi courts qu'accidentels. Le produit kilométrique s'élève d'année en année, en dépit de toutes les crises. L'industrie ne saurait accomplir un progrès, le commerce s'ouvrir un nouveau débouché, il ne saurait se signer de traité de commerce, que les chemins de fer n'en reçoivent le premier effet par une élévation des recettes. Les pays étrangers ne sauraient construire un chemin de fer qui ne soit un nouveau bras ajouté aux cent bras de ces Briarées qui portent sur les points les plus éloignés et en ramènent incessamment voyageurs et marchandises. Les générations qui s'élèvent sont moins sédentaires que celles dont les rangs commencent à s'éclaircir. La transformation des habitudes grossira indéfiniment la foule des voyageurs, et l'abaissement des tarifs de douane celle des marchandises.

Le service des intérêts est bien assuré par les engagements des compagnies, par la garantie de l'État, par le produit net. Pour qu'il courût risque d'être interrompu, il faudrait que le produit net, qui s'élève aujourd'hui à 240 millions, fût nul et réduit à ne plus même compen-

sur les frais d'exploitation. Un pareil abaissement de recettes est si contraire à la tendance naturelle et régulière des choses qu'il ne saurait être que l'effet de quelque grande perturbation momentanée. Dans ce cas seul il ne serait pas impossible que le service des intérêts souffrît quelque trouble, quelque retard; mais cette irrégularité, fort improbable, ne saurait être que provisoire. Or l'on sait qu'une valeur fixe, comme l'est un titre hypothécaire, ne subit pas de dépréciation durable par le seul effet d'une suspension accidentelle dans le service de l'intérêt, pas plus que la valeur d'une propriété foncière ne se trouve sérieusement réduite parce que le fermier se sera dispensé en telle année d'acquitter son fermage.

Le remboursement est également sûr. Il est garanti par le service de l'amortissement. Si une compagnie entrait en liquidation, l'acquittement des obligations précéderait le partage du capital social, et si le capital social y était insuffisant, la nouvelle compagnie qui succéderait à la première, fût-ce l'État lui-même, serait tenue tout d'abord de satisfaire les créanciers. Les alarmes des actionnaires ne peuvent donc s'étendre aux porteurs d'obligations.

Une banqueroute même, faite par les compagnies et par l'État aux porteurs d'obligations, ne serait pas définitive. Pour qu'elle ne fût pas suivie tôt ou tard et assez rapidement de restitutions et de réparations, il faudrait un bouleversement tellement profond, tellement constant, tellement universel, qu'aucune propriété n'y survivrait, et que la plus solide de toutes, la propriété foncière, serait elle-même anéantie. A faire de telles conjectures, il n'y a plus au monde de placement qui paraisse sûr, aucun, de quelque nature qu'il soit, n'offre de sécurité suffisante, ou, s'il en est un qui présente des garanties particulières, ce sont les obligations de chemins de fer.

Les titres qui ont pour hypothèque un de nos principaux chemins de fer français ont donc une solidité incontestable et incontestée. Quel parti les compagnies ont-elles tiré de cette solidité exceptionnelle? Aucun. Elles en sont encore à l'emprunt pur et simple. Elles font comme le paysan qui emprunte pour acquérir, et, en vue de profits éventuels, commence par s'assurer une grosse charge d'intérêts. On sait ce qu'il en coûte au paysan. Encore ne doit-il rembourser qu'au pair, tandis que les compagnies, avec leur système, qui a d'abord paru ingénieux, empruntent à plus de cinq, et, recevant 290 francs, doivent en rembourser cinq cents, c'est-à-dire deux cinquièmes en sus. Le paysan trouve du moins des conditions moins dures, sans déployer la moindre habileté financière.

Malgré l'appât d'un taux de remboursement supérieur au taux d'émission, malgré la valeur du gage, malgré même le mouvement

qui a porté les capitaux vers les obligations, les compagnies ne se procurent de l'argent sous cette forme qu'à des conditions extrêmement onéreuses. Le taux d'émission reste trop bas. Le taux du remboursement est évidemment trop haut, car il grève lourdement l'avenir des compagnies, et ne pèse que légèrement dans les supputations du souscripteur. Par de trop grandes coupures on a provoqué la rareté de ce genre de titres sur le marché; inconvénient dont les prêteurs demandent une compensation par des avantages plus rémunérateurs. Enfin, chose grave, la solidité, si grande qu'elle soit, des obligations, se trouve diminuée par les sacrifices mêmes qu'elles imposent aux compagnies; les charges exagérées que celles-ci acceptent pourraient devenir, en s'accroissant encore, un sujet d'inquiétude même pour les porteurs d'obligations, et par conséquent un motif de baisse; il est donc plus que douteux que le taux des émissions s'élève beaucoup à mesure qu'elles se multiplieront.

Un seul mot expliquera ces exigences des prêteurs et l'impuissance où se trouvent les compagnies de les modifier : les obligations sont des valeurs de placement. Par là elles se modèleront toujours, quoi qu'on fasse, sur les autres valeurs. Lorsque les actions des compagnies rapportent 7 ou 8 p. 100, le preneur d'obligations ne consent pas à placer son argent à moins de 5, malgré la perspective d'un remboursement extrêmement avantageux, mais trop lointain pour le rendre plus accommodant sur le profit immédiat. Lorsque la rente, si aisément transmissible, reste dans les bas cours, l'obligation, dont la transmission est moins facile, reste dans des cours encore plus bas. Malgré la fixité de son hypothèque, elle demeure soumise à toutes les fluctuations du marché des capitaux.

Le crédit commanditaire n'a peut-être plus guère à espérer, en dehors de la mobilisation, que des perfectionnements de détail et quelques facilités d'usage. S'associant étroitement aux chances de l'entreprise, il en suit tous les mouvements par les variations de ses titres, qui répondent avec une sensibilité précise à toutes les causes d'espérance ou de crainte, comme le baromètre répond aux vicissitudes de l'atmosphère. Sans doute il faut condamner et prévenir autant que possible les manœuvres frauduleuses et déloyales qui peuvent fausser l'intime accord de la valeur courante des titres avec la valeur présumée de l'entreprise; mais, sous cette réserve, l'instabilité du prix des actions, quoiqu'elle ait pour fâcheuse conséquence d'exciter la spéculation et le jeu, est naturelle et inévitable.

Quant au crédit hypothécaire, il n'a pas les mêmes raisons de se soumettre aux mêmes variations. Il est évident que, pour lui, la mobilisation n'est qu'un premier degré, un degré inférieur, de

l'échelle qu'il peut et doit parcourir. Sa consistance le met dans les meilleures conditions possibles pour provoquer de nouvelles applications du système fiduciaire et en tirer de précieuses et fécondes ressources. Quel progrès définitif peut-il accomplir? Quel pas doit-il franchir? Peut-il donner lieu à des valeurs, non plus de placement, mais de *circulation?*

Jetons un coup d'œil sur le crédit commercial. Là le système fiduciaire est en pleine vigueur. Outre les acquittements directs des dettes par les créances, les mesures de comptabilité qui épargnent dans d'énormes proportions les déplacements continuels du numéraire, les virements de parties, etc., le crédit commercial a, de plus, plusieurs sortes de billets circulants, billets à ordre, mandats, warrants, récépissés, connaissements, etc., parmi lesquels les principaux et les plus parfaits sont la lettre de change et le billet de banque.

La lettre de change est un agent de circulation. On en voit en Angleterre qui sont revêtues de trente endos; c'est une circulation égale à celle du numéraire. Elles exercent les fonctions du numéraire par cela même qu'elles en ont la circulation. Une lettre tirée sur quelqu'un, lorsqu'elle est donnée à un tiers ou à l'accepteur lui-même en acquittement d'une dette, remplit une fonction pour laquelle il faudrait employer de la monnaie si elle n'existait pas; elle fait donc office de monnaie. Et par là elle a sur les produits la même puissance d'acquisition que la monnaie métallique.

En conséquence, lorsque des lettres de change circulent comme en Angleterre, par exemple, pour une valeur de trois milliards de francs, ces trois milliards de numéraire qu'elles représentent, et qui sont engagés dans la production, n'y sont pas consolidés, même provisoirement, mais reparaissent immédiatement à l'état de capital disponible, circulant, ayant puissance d'acquisition et de placement commercial. Puis vient le moment où le capital s'est rétabli ou est censé s'être rétabli en numéraire par la vente du produit; la lettre de change est soldée et détruite; mais aussitôt que le capital rétabli s'engage de nouveau dans la production, il se dégage de nouveau sous forme de lettres de change, de sorte qu'il y a toujours trois milliards engagés d'une part comme numéraire, et circulant d'autre part comme effets de commerce. Je ne veux pas me faire une querelle avec les économistes, en disant que ce capital se trouve ainsi doublé; il est plutôt dédoublé. En attendant que la vente du produit recompose le capital, la valeur de ce même produit, dégagée par l'effet de commerce, est appliquée à une nouvelle fabrication.

Qu'il n'y ait jamais aucun doute sur le payement des effets, et le commerce aura autant de capitaux disponibles qu'il se fera de pro-

messes, c'est-à-dire à peu près autant qu'il en aura besoin. Chez nous la Banque de France se charge de supprimer ce doute. Elle escompte les effets revêtus de trois signatures qu'elle reconnaît bonnes, et les remplace par son propre papier, substituant son crédit, que personne ne suspecte, au crédit des particuliers, dont la solvabilité, quelle qu'elle soit, ne saurait être universellement connue. Grâce à sa réserve métallique et à la gradation des échéances, elle peut attacher à ses billets, sans trop d'audace, l'engagement de les rembourser à vue. La lettre de change devenait déjà, quoique moins facilement, agent de circulation ; le billet de banque devient monnaie courante. La lettre de change ne se négociait guère que dans le commerce, le billet de banque est accepté par tout le monde. Il reste encore des progrès à espérer; mais le but est atteint. A ce degré d'organisation, le crédit rend immédiatement disponibles les capitaux temporairement transformés en produits, il s'élargit selon les besoins de la production, car le nombre des effets escomptés peut s'élever sans limite rigoureusement fixée, et celui de billets de banque peut s'élever proportionnellement à la réserve métallique. Avantages considérables qui dérivent de ce simple fait: les lettres de change, les billets de banque sont des effets circulants.

La circulation des titres est le but et la perfection du crédit; mais la mobilisation n'est pas la circulation. Tout ce qu'elle peut faire, c'est de rendre les titres quotidiennement échangeables contre la monnaie, mais non contre des produits, ce qui est tout différent. Un billet de banque de 1,000 francs, s'il s'échange mille fois, a payé, c'est-à-dire créé un million de produits : voilà la circulation et sa fécondité merveilleuse. Qu'un titre s'échange dix fois en dix jours, il n'y a rien de produit : voilà la mobilisation et sa triste stérilité. Les billets de banque n'ont rien de commun avec les titres mobiliers : les uns sont productifs en mouvement et stériles dès qu'ils s'arrêtent; les autres sont stériles quand ils changent de mains et productifs au repos. Les uns sont des agents de circulation, les autres des placements. Ceux-ci sont faits pour être gardés, pour porter intérêt; ceux-là pour créer ou acquérir des produits. La vente d'un titre mobilier n'est que la simple substitution d'un propriétaire à un autre, substitution qui ne satisfait aucun besoin public, qui ne rémunère aucune utilité produite, aucun service rendu. Les variations des cours, les vicissitudes de plus-value et de dépréciation empêchent qu'on les donne ou qu'on les reçoive en payement. Qui dit valeurs mobilières ne dit pas valeurs disponibles, et l'on s'étonne de rencontrer si souvent cet abus de langage dans la bouche des financiers et des économistes; car le possesseur, s'il a besoin de valeurs disponibles, est

obligé d'échanger ses valeurs mobilières contre de la monnaie ou des billets de banque, qui ont précisément cette disponibilité dont elles manquent. En un mot, ces titres peuvent changer de propriétaires, mais ils ne circulent pas. C'est pourquoi ils ne dégagent pas les capitaux et ne peuvent rentrer dans les emplois productifs. Aussi la rareté des capitaux disponibles n'a-t-elle rien de surprenant, quoique nous possédions, je dirai presque parce nous possédons plus de vingt milliards de valeurs mobilières.

En effet, le titre mobilier ne peut s'échanger que contre une somme de numéraire; or, chaque fois qu'un nouveau titre mobilier s'émet, la somme de numéraire que vous apportez pour l'acquérir se dissémine immédiatement entre les mains des travailleurs; elle n'existe plus, elle tombe à l'état de parcelles. L'épargne la reformera sans doute, comme elle l'a déjà formée une fois, mais peu à peu : il faut du temps, vingt ans peut-être, puisque l'épargne annuelle de la France est encore loin d'atteindre 1 p. 100 de son capital tant immobilier que mobilier. En attendant, plus il s'est souscrit de titres nouveaux, plus il a disparu, moins il reste de ces sommes de numéraire qui sont seules capables d'acquérir des titres. Les émissions sont, à proprement parler, des destructions de capitaux métalliques; si donc elles sont fortes et cessent d'être en rapport avec la recomposition successive des capitaux métalliques, ceux-ci viennent à manquer. Mais si, au contraire, les titres mobiliers étaient des titres circulants, ils ne seraient plus obligés de recourir nécessairement à l'indispensable intervention du numéraire, et, devenant par eux-mêmes des moyens d'échange, ils tiendraient lieu provisoirement, comme les effets de commerce, des capitaux métalliques détruits, en attendant leur recomposition.

L'obstacle est la fixation, le manque de circulation des capitaux engagés. Cet obstacle a été franchi par le crédit commercial : est-il insurmontable pour le crédit hypothécaire? Question très-importante, qu'il nous paraît fort utile et fort opportun de poser et dont la solution affirmative fournirait aux compagnies le moyen, le seul peut-être, de se créer des ressources à bon marché.

III

Le crédit commercial est parvenu à la circulation : voilà un fait, un antécédent, pourrait-on dire. Essayons d'en tirer quelques enseignements, de mettre à profit l'utile exemple de combinaisons consacrées par l'expérience, qui, appliquées au crédit hypothécaire, le fassent

participer dans une certaine mesure, et par voie d'analogie, aux progrès accomplis depuis longtemps par le crédit commercial.

La lettre de change et le billet de banque sont les principaux agents de circulation du crédit commercial. Le crédit hypothécaire peut-il créer des effets de même nature? Et d'abord, pourrait-il exister des billets de banque hypothécaires, ou, pour parler plus justement, des billets hypothécaires remboursables à vue?

La Banque de France n'attache à ses billets aucune redevance destinée à en faciliter l'acceptation et la circulation. Elle n'a à payer aux détenteurs des billets ni intérêt, puisque des papiers circulants ne privent pas le détenteur de son capital, ni prime d'assurance, puisqu'elle les change à qui veut contre du numéraire qui porte en lui sa valeur, ni escompte, puisque le remboursement à vue met les billets au pair avec la monnaie. Ainsi, le remboursement à vue dispense la Banque de toute redevance et n'en assure pas moins à ses billets une parfaite circulation.

Dans l'état actuel du crédit, le remboursement à vue peut seul douer les papiers fiduciaires d'une circulation parfaite, c'est-à-dire universelle et gratuite. A supposer donc qu'une compagnie pût émettre des billets remboursables à vue, elle ne devrait pour ces billets ni intérêts, ni prime de remboursement. Recevant 500 millions, par exemple, elle ne serait obligée qu'à restituer dans un temps donné ces mêmes 500 millions, sans être assujettie à aucune redevance annuelle. De pareilles conditions lui seraient admirablement avantageuses; mais elle ne saurait les obtenir que par la promesse du remboursement à vue. Peut-elle faire cette promesse et se mettre en état de la tenir?

On sait sur quelle fiction la Banque de France appuie la promesse du remboursement à vue. Il est admis par l'opinion que, grâce à son crédit, à la confiance qu'elle inspire, à ses valeurs de portefeuille, elle ne court pas le risque dans les temps réguliers de voir plus du tiers de ses billets se présenter au remboursement. Il lui suffit donc de maintenir un encaisse métallique égal au tiers de la valeur de ses billets circulants. Toutes les mesures qu'elle prend, élévation du taux de l'escompte, achat de métaux précieux, etc., toutes les décisions de son conseil n'ont qu'un but : défendre la réserve dès qu'elle est menacée. C'est donc un fait d'observation et d'expérience que 30 millions en numéraire peuvent assurer le remboursement à vue et garantir la circulation gratuite de 100 millions en billets, hypothéqués d'ailleurs sur un gage certain.

D'après cet exemple, si une compagnie émettait, par l'intermédiaire

de la Banque ou autrement, pour une somme de 100 millions[1] en billets remboursables à vue, elle devrait immédiatement sur ces 100 millions ainsi réalisés garder sans emploi 33 ou 34 millions et les constituer en une réserve métallique, toujours ouverte aux demandes de remboursement. La compagnie disposerait de 66 millions qui ne lui auraient rien coûté, auxquels aucun intérêt ne serait attaché, et pour lesquels elle ne devrait que le remboursement au pair. Énorme avantage dont on sentira toute l'importance si l'on veut supposer un moment que l'opération se fait sur une très-grande échelle, par exemple sur la somme d'un milliard : en ce cas, la compagnie disposerait gratuitement de 660 millions.

Mais on comprend que cette réserve pourrait fondre bien vite, pour peu que les demandes en remboursement fussent nombreuses, la compagnie n'ayant pas pour la reconstituer les mêmes ressources que la Banque, dont le portefeuille est rempli d'effets de commerce à échéance prochaine qui rétablissent graduellement son encaisse. Suffirait-il que cette réserve fût plus considérable ? Supposons que la compagnie émît, par exemple, pour 200 millions de billets et gardât comme encaisse 100 millions en numéraire. Elle n'en aurait pas moins à sa disposition 100 millions dont elle userait à titre gratuit, et la réserve, plus importante et d'une proportion plus élevée, serait moins facilement épuisable. Cependant, la difficulté est reculée peut-être, mais elle n'est pas levée. Le chiffre de la réserve reste inférieur à la valeur représentative des billets mis en circulation ; peu importe qu'il soit des deux tiers ou de la moitié, tant qu'on n'a pas trouvé les moyens de combler régulièrement et sûrement les vides que pratiqueraient sans cesse dans la réserve les demandes de remboursement. C'est là toute la question : car si les vides ne sont pas comblés, les demandes de remboursement finiront par épuiser la réserve; mais s'ils sont comblés facilement et rapidement, le problème est résolu. Il n'est même plus besoin d'une forte réserve métallique dès que les billets remboursés peuvent, sans aucune peine, se réaliser de nouveau d'un autre côté et recomposer leur valeur en numéraire. Les vides se comblant à mesure, une proportion d'un cinquième suffirait.

La condition la plus importante n'est pas d'accumuler dans la réserve une grande masse de numéraire afin de pouvoir rembourser le plus grand nombre de billets possible, car on n'arrivera jamais à réunir, sans sacrifice qui rendît l'opération stérile, une masse de nu-

1. Nous prenons ce chiffre au hasard et seulement pour la commodité du raisonnement.

méraire assez grande pour les rembourser tous; le risque d'épuisement subsisterait donc toujours. La vraie condition, la seule essentielle, c'est de pouvoir les réémettre facilement et les rendre sans cesse à la circulation, à mesure qu'ils reviennent entre les mains de la compagnie. Il faut que la compagnie puisse s'en défaire et les réaliser de nouveau en numéraire sans peine, sans retard, selon ses besoins; dans ce cas, la réserve ne peut être épuisée puisque la compagnie peut sans cesse la rétablir; elle n'a pas besoin d'être considérable si sa reconstitution est rapide, quotidienne, perpétuelle.

Mais pour qu'on pût assurer la réémission successive et immédiate de tous les billets présentés au remboursement, il faudrait d'abord que le crédit financier existât. Or il n'existe point. On l'a fait remarquer avec justesse : le crédit financier, celui qui aurait précisément pour but et pour effet d'assurer la circulation des valeurs fiduciaires, de les soustraire à la domination du métal monnayé, ce crédit-là n'est pas encore fondé. Il est question de l'organiser. Une des principales façons d'y parvenir serait d'établir entre tous ces grands établissements financiers, qui sont les vastes canaux où circulent toutes les valeurs, une réciprocité perpétuelle de relations régulières qui instituassent entre eux un échange continu de valeurs fiduciaires et de numéraire métallique selon leurs besoins respectifs, de façon que toutes les valeurs fiduciaires, rejetées momentanément de la circulation publique, circulassent de l'un à l'autre jusqu'à ce que la circulation publique les reprît. Cet accord entre la Banque de France, le Crédit industriel et commercial, le Crédit foncier, le Crédit mobilier, le Comptoir d'escompte, etc., garantirait à la compagnie l'écoulement dans leur sein et la réémission par leur intermédiaire de tous les billets remboursés.

Mais, indépendamment du fonctionnement du crédit financier, la compagnie a des moyens particuliers de seconder la circulation de ses billets. Le plus efficace est sans aucun doute la gradation des remboursements.

S'il est une vérité incontestable, c'est que rien ne rend plus solide, dans l'opinion du public, un papier fiduciaire que la certitude de ne pas le voir se multiplier arbitrairement, et, à plus forte raison, de voir le nombre des billets décroître graduellement. La compagnie pourrait s'engager à réduire tous les ans sa dette d'un vingtième, à payer, non des intérêts, mais des annuités de 5 pour 100. La dette, ainsi éteinte par fractions annuelles, le serait complétement au bout de vingt ans, terme fixe et certain. En supposant une émission de 500 millions en billets de cent francs, d'une part ces 500 millions ne

coûteraient rien à la compagnie, puisqu'elle les rembourserait en vingt ans au pair, sans payer d'intérêts; d'autre part, l'annuité, consacrant 25 millions tous les ans à la destruction de deux cent cinquante mille billets, assurerait, par cette extinction progressive, la circulation des autres billets, destinés à disparaître tous, à tour de rôle, et rapidement. Ce retrait successif préviendrait et combattrait toute défiance, toute hésitation de la part du public.

La confiance du public n'irait pourtant pas jusqu'à ne présenter jamais aucun billet au remboursement. Mais déjà on remarquera que, grâce aux annuités, la réserve, sans s'accroître et en restant exactement la même, s'élève peu à peu à la moitié, aux deux tiers, aux trois quarts de la valeur des billets jusqu'au moment où elle l'égale. Pour en maintenir le chiffre, un moyen particulier est à l'usage de la compagnie : ses bénéfices quotidiens, au lieu d'être déposés en comptes courants, pour un intérêt minime, dans les caisses de quelque grand établissement financier, peuvent venir régulièrement grossir la réserve. Les dividendes des actionnaires, les intérêts des porteurs d'obligations et même les créances de toute sorte, seraient payés par elle, en grande partie, avec les billets remboursés, et par là elle les émettrait de nouveau. Les actionnaires, les porteurs d'obligations, les créanciers, n'auraient pas sujet de se plaindre, puisqu'ils pourraient, eux aussi, présenter les mêmes billets au remboursement; mais il est à croire qu'une partie notable des billets circuleraient, au moins pendant un certain temps, avant de tomber en des mains qui viendraient de nouveau attaquer la réserve.

Ainsi serait alimentée efficacement la réserve métallique, et une dernière considération va nous prouver qu'elle n'a pas besoin d'être aussi forte ni aussi rigoureusement maintenue à un chiffre déterminé qu'il peut le sembler au premier abord.

Le crédit commercial repose sur les capitaux de roulement; le crédit hypothécaire a pour base des capitaux fixes. Le papier qui représente un capital de roulement n'est qu'une promesse de payement, dont l'échéance est censée coïncider avec le rétablissement futur du capital; il doit être suivi d'une réalisation qui affirme sa valeur; sans quoi il n'est rien. Le capital fixe n'est pas consommé par la production, il subsiste après elle presque toujours intégralement. C'est donc une réalité qui n'a pas besoin, pour s'affirmer, d'une réalisation subséquente. Le papier qui le représente a derrière lui un gage certain qui lui est spécialement affecté, et qui le garantit suffisamment s'il conserve une valeur toujours égale ou supérieure. En conséquence, la réalisation, ou, en d'autres termes, le rembourse-

ment n'est pas nécessaire. C'est la réalisation prochaine qui est le grand ressort du crédit commercial; mais, dans le crédit hypothécaire, le remboursement peut ne venir jamais.

La pratique l'a souvent prouvé. Les rentes sur l'État, ayant l'impôt pour hypothèque, ne sont remboursables qu'à la volonté de l'emprunteur. De même l'État peut consolider sa dette flottante, c'est-à-dire ne jamais l'acquitter et ne payer que les intérêts. Les bons hypothécaires ont si peu besoin d'être remboursés, qu'en Prusse et en Pologne, par exemple, l'approche du remboursement a eu souvent pour effet de les déprimer.

Les rentes sur l'État, étant des titres mobiliers et rapportant intérêt, sont des effets de placement, et, comme tels, ont une valeur incessamment variable;' mais on a vu des bons hypothécaires, auxquels n'étaient attachés ni intérêt ni promesse de remboursement, se maintenir rigoureusement au pair avec une constance inébranlable. La banque d'Amsterdam délivrait de simples reçus contre un argent qui ne pouvait plus être retiré, mais qui devait rester en dépôt dans ses caisses. Ces reçus furent si bien acceptés que, pendant deux siècles, malgré l'absence d'intérêts et de remboursement, on les préféra universellement à la monnaie. Les précautions prises pour empêcher la banque d'engager les dépôts suffisaient pour les douer d'une parfaite circulation. Cependant cette circulation finit par s'arrêter, mais pourquoi? Parce qu'on découvrit, en 1794, quand les Français pénétrèrent dans la banque, après la bataille de Fleurus, que le gouvernement hollandais avait disposé d'une partie de l'encaisse et que le gage était entamé.

Ainsi de la banque de Hambourg et d'autres banques, dites de dépôts. Veut-on maintenant l'exemple d'un papier dépourvu de son équivalent en monnaie, et pourtant échangé au pair sans intérêt ni remboursement? On est assez mal venu sans doute à tirer ses exemples de ce qui s'est passé en temps de crise: quoi de plus significatif cependant que la solidité conservée par le billet de banque en 1848? Il n'était plus remboursable, pas même à échéance déterminée, il n'était pas représenté par un encaisse qui contînt une valeur égale en numéraire: néanmoins, comme il avait pour hypothèque le portefeuille de la Banque, et que la Banque inspirait toute confiance, sa dépréciation a été insensible. Il avait cours forcé, dira-t-on; mais le cours forcé aurait dû, au contraire, avoir pour conséquence de le déprimer; car toute contrainte effraye ou intimide, et à juste titre. Il s'est donc maintenu au pair malgré le cours forcé, et ce fait, qui a été et devait être passager, n'en prouve pas moins qu'aujourd'hui, dans le pays des *petites filles bleues* et des assignats, un papier

non remboursable peut paraître assez solide pour circuler sans escompte, gratuitement et universellement.

Il ne semble pas possible que le public ne comprenne pas instinctivement qu'un papier hypothécaire, entouré de toutes les garanties, ne court aucun risque sérieux de dépréciation. De là cette conséquence que si, pour les billets de banque, il faut tout mettre en œuvre afin d'empêcher l'encaisse métallique de descendre au-dessous du tiers de la valeur inscrite sur les billets, cette nécessité serait moindre pour des bons hypothécaires. Tant que la réserve métallique ne serait pas épuisée, tombât-elle au quart ou au cinquième de la valeur des bons, le public ne serait pas, ce semble, effrayé. Il lui suffirait de savoir d'abord que la réserve est perpétuellement alimentée par les bénéfices quotidiens de la compagnie, et surtout que, grâce au crédit financier, enfin perfectionné, les bons sont reçus au pair dans toutes les caisses publiques, dans celles des grands établissements financiers, dans celles des grandes maisons, dans celles de l'État.

En résumé, émission de billets remboursables à vue, réserve métallique, annuités à 5 p. 100, enfin et surtout organisation du crédit financier : si les confirmations de la pratique, habilement interrogée, pouvaient se joindre à ces données de la théorie, nous arriverions à ce précieux résultat : les compagnies se procurant gratuitement les fonds dont elles ont besoin pour achever le nouveau réseau d'abord, puis les embranchements, et dotant la France, facilement et rapidement, sans aucun dommage pour les actionnaires, et même à leur profit particulier, de toutes ces lignes dont les traités de commerce réclament le prompt achèvement.

IV

Nous venons d'examiner rapidement si le système du billet remboursable à vue peut être emprunté au crédit commercial et transporté au crédit hypothécaire. Il nous reste à étudier si les compagnies pourraient également, dans quelle mesure, dans quelles conditions et avec quel profit, emprunter au crédit commercial le mécanisme des lettres de change. Ici il n'est plus question de réserve métallique, ni de remboursement à vue, mais d'un remboursement à échéance, dont l'escompte compenserait l'éloignement.

La circulation des lettres de change est due à la réunion de deux causes ; la première, c'est la proximité du remboursement, qui n'est pas à vue, il est vrai, mais dont le terme ne dépasse pas quelques mois. Il est plus aisé de trouver du crédit à court terme qu'à longue

échéance; cela n'a pas besoin d'être démontré. On peut citer comme exemple le taux des intérêts attachés aux bons du trésor, qui s'abaisse ou s'élève par degrés, selon l'époque de l'échéance.

La seconde cause qui fait circuler les lettres de change, c'est l'escompte. Les lettres de change ne sont pas au pair avec la monnaie, car elles ne sont que des signes, tandis que la monnaie est à la fois signe et gage. Comment combler cette différence pour élever la lettre de change jusqu'à une égalité parfaite avec la monnaie? Par l'escompte, qui peut être considéré comme le prix de la circulation. Pour que je consente à recevoir en recouvrement d'une créance une lettre de change au lieu de numéraire, celui qui me la présente consent, de son côté, à perdre quelque chose sur la valeur nominale de l'effet; de la sorte il m'indemnise de cette infériorité de l'effet relativement au métal monnayé. Cette perte que subit sur la valeur nominale de l'effet celui qui le fait passer est plus ou moins forte et diminue graduellement, selon que l'époque du remboursement est plus ou moins prochaine. Ainsi je reçois aujourd'hui, pour la valeur de 199 francs, une lettre de change de 200 francs, parce que je ne toucherai ces 200 francs que dans six semaines; je la reçois pour la valeur de 199 fr. 50 c., si je n'ai plus que trois semaines à attendre pour le remboursement, etc. A mon tour, si je la fais passer, je perds sur les 200 francs portés comme valeur de l'effet un nombre de centimes proportionnel. Remarquez cependant que, si peu que la lettre de change ait séjourné dans ma caisse, si court que soit l'intervalle entre l'acceptation et la réémission, j'ai gagné quelque chose par la décroissance entre le taux auquel j'ai accepté et celui auquel je transmets l'effet; je suis donc indemnisé, récompensé pour avoir accepté l'effet en place de monnaie. C'est grâce à cette indemnité, perçue par tous les détenteurs successifs, que les lettres de change peuvent passer de main en main et circuler.

Pourrait-on attacher à des bons hypothécaires émis par une compagnie de chemins de fer les deux causes de circulation qui assurent la transmission des lettres de change: la proximité de remboursement et l'escompte?

La proximité du remboursement doit s'entendre dans un sens relatif. Celui de la lettre de change ne peut guère se fixer au delà de six mois, parce que la lettre de change n'est qu'une promesse, et que plus une promesse tarde à s'accomplir, plus la réalisation en est chanceuse et douteuse. L'accepteur n'a que des garanties morales, la confiance qu'inspirent les signataires, confiance qui peut décroître avec le temps et les circonstances, ou des garanties législatives, qui sont des armes, mais qui ne peuvent lui faire trouver le recouvre-

ment de sa créance là où manquent les ressources. Il n'a pas de garantie fixe, positive, matérielle. En un mot, le crédit commercial est personnel.

Mais le crédit hypothécaire est réel. Le gage est là, toujours présent. S'il ne peut disparaître, s'il ne peut se détériorer, si sa valeur ne peut tomber au-dessous de la valeur nominale du papier qui le représente, si vous êtes certain qu'il sera vendu à votre profit, sans retard et sans difficultés, dans le cas où la vente serait nécessaire pour vous rembourser, quelle inquiétude pourriez-vous concevoir? Nous avons cherché à démontrer que le remboursement d'une créance hypothécaire, entourée de toutes les sûretés désirables, n'est pas rigoureusement nécessaire: si peu que cette assertion contienne de justesse et de vérité, on nous accordera bien que du moins l'échéance du remboursement d'une valeur hypothécaire peut être sensiblement plus lointaine que celle des lettres de change.

Il est utile cependant que l'époque de cette échéance ne soit pas trop éloignée. L'expérience nous a trop souvent appris que rien n'est éternel ici-bas, pour qu'il nous soit facile de nous fier absolument à quelque chose qui ne se réalisera que dans cent ans; à tout le moins peut-on désirer que la durée du crédit, même hypothécaire, ne dépasse pas la moitié de la vie humaine, afin que l'échéance reste pour chacun une perspective, pour ainsi dire, personnelle.

L'amortissement rembourse un capital en trente-cinq ans. Voilà un terme qui peut-être ne paraîtra pas démesurément éloigné, et que d'ailleurs les compagnies rapprocheraient aisément de dix années sans s'imposer de bien lourdes charges, par un léger accroissement de l'annuité se grossissant graduellement à partir d'une certaine époque. Nous savons toutes les critiques qu'on a élevées contre l'amortissement ou plutôt contre l'emploi de ce moyen financier. Ce qui l'a discrédité, c'est la façon dont les gouvernements s'en sont servis, ne cherchant par là qu'à agir sur l'opinion, empruntant pour amortir, s'endettant pour s'acquitter, et de loin en loin dépensant tout d'un coup la réserve lentement accumulée. Mais il n'en est pas moins vrai, mathématiquement vrai, que 1 p. 100 du capital d'une dette, appliqué annuellement au rachat des billets qui la représentent, et s'accroissant par la capitalisation des intérêts, éteint cette dette en 35 ans. Supposez un amortissement sérieux, certain, continu. La compagnie qui aurait émis des billets hypothécaires lestés d'un escompte ou intérêt (par analogie avec les lettres de change) s'engagerait à l'amortissement d'un p. 100 chaque année; engagement auquel, étant moins libre que les gouvernements, elle ne saurait se soustraire. Voilà les détenteurs

des billets pleinement assurés que dans l'espace d'une trentaine d'années, ces billets seront tous remboursés jusqu'au dernier.

Est-ce trop d'accorder trente ans de crédit à une compagnie aussi puissante que le Lyon ou l'Orléans pour une créance hypothéquée sur tous ses biens? L'échéance est-elle trop lointaine pour que ses billets, à l'aide de l'escompte, circulent? On reconnaîtra, je crois, que ce terme peut être considéré comme relativement prochain, si l'on considère ce fait très-important que, dans ce cas, l'amortissement équivaut chaque année à un remboursement partiel. Chaque année, en supposant une émission de billets d'une valeur de 100 millions, un million est consacré au rachat de dix mille billets de cent francs, qui sont retirés de la circulation pour n'y plus jamais rentrer. Ils peuvent même être détruits pour plus de sûreté; en réalité, ils sont remboursés. Cette disparition sera rapidement progressive; pour prendre la moyenne, elle supprimerait tous les ans, pendant trente-cinq années, 30,000 billets représentant une valeur de trois millions. L'échéance ne viendra donc pas au bout de trente-cinq ans; elle sera annuelle, graduelle et progressive, ce qui est bien différent. Au terme de la trente-cinquième année, il n'y aura pas même de remboursement apparent; mais quelques rares billets, les derniers, disparaîtront définitivement à leur tour dans la caisse où les auront précédés tous les autres, à partir de la première année après l'émission. Or, nous l'avons dit, ce retrait successif des papiers fiduciaires est une des conditions les plus favorables à leur circulation.

Allons plus loin. Une compagnie, en élevant l'annuité à 2 p. 100, pourrait garantir le remboursement au bout de vingt ans, sans payer plus pour l'annuité et l'escompte réunis que le taux d'intérêt auquel se souscrivent d'ordinaire les obligations. Elle gagnerait ainsi tout le montant du remboursement actuel.

Ce terme de vingt ans ne serait-il pas suffisamment rapproché? Et s'il est admis qu'une succession d'échéances annuelles pendant vingt années peut être regardée, pour des billets hypothécaires, comme une série de termes prochains, nous aurons attaché à ces billets un des deux motifs de circulation qui facilitent la transmission des lettres de change, la proximité du remboursement. Pouvons-nous maintenant y attacher l'autre motif, le prix de la circulation, l'escompte?

Nous disons escompte et non intérêt. L'escompte n'est pas l'intérêt, malgré les apparences. Si nous les comparons l'un à l'autre, nous trouvons dans tous les deux la prime d'assurance compensant les risques de perte; mais, la prime d'assurance qui leur est commune étant défalquée, l'intérêt et l'escompte ne payent pas les mêmes services. L'intérêt compense la privation du capital; mais un papier qui

circule laisse le capital à la disposition du détenteur, puisqu'il se transmet pour la valeur qui lui est affectée; l'escompte ne paye donc pas la privation du capital, mais la circulation du papier par lequel ce capital est représenté. C'est pourquoi il n'y a pas solidarité entre l'intérêt et l'escompte. S'il y avait solidarité, le 3 p. 100, quand l'escompte est à 8, descendrait à 40, et quand l'escompte est à 3, monterait à 100. Nous ne voyons pas cet effet se produire. Cependant l'intérêt suit de loin les mouvements de l'escompte et tend à la hausse ou la baisse en même temps que lui; mais cette coïncidence qui, du reste, n'est pas toujours très-sensible, ne prouve aucune parité entre les deux; la cause en est seulement que le taux de l'escompte est un symptôme du bon état ou de la situation difficile des affaires commerciales.

L'intérêt crée des valeurs de placement; il a pour effet de faire garder le papier auquel il est attaché, puisqu'on ne recherche guère les valeurs de placement que pour en percevoir l'intérêt : donc il empêche la circulation de ces valeurs. L'escompte, au contraire, crée des valeurs circulantes; loin d'empêcher la circulation, il la rend possible, il la favorise et la détermine. L'intérêt tend à mettre une valeur au-dessus de la monnaie, puisqu'on donne de la monnaie pour l'acquérir et la conserver; l'escompte met une valeur au pair avec la monnaie, afin qu'on se la transmette comme monnaie, et qu'on ne l'accepte en recouvrement d'une créance qu'avec l'intention de la donner en acquittement d'une dette. En conséquence, le taux de l'escompte ne saurait jamais être le même que celui de l'intérêt; ils poursuivent tous deux un but différent.

Mais on objectera que tous deux sont instables. L'intérêt varie selon l'état du marché, le degré de confiance des capitalistes, le chiffre des capitaux disponibles, etc.; mais l'escompte varie de même selon l'état des affaires commerciales; il a même une sensibilité plus grande que l'intérêt, puisque nous le voyons quelquefois en trois ou quatre mois monter de 3 à 8 et redescendre de 8 à 3. Et si la compagnie ne peut attacher à ses billets un escompte fixe, la voilà obligée à chaque instant de baisser ou de hausser le taux de son escompte pour le maintenir dans une égalité perpétuelle avec le taux de l'escompte commercial. Dès lors elle ne peut plus prévoir quelle redevance elle payera chaque année pour ses billets hypothécaires; elle risque de la voir surpasser ce qu'elle aurait payé à titre d'intérêt et d'y perdre au lieu d'y gagner. Peut-elle s'engager dans une opération dont elle ne saurait connaître d'avance les résultats, et cela pendant vingt ou trente ans? Peut-elle entrer dans les difficultés sans cesse renaissantes d'un escompte sans cesse modifiable, sans même être assurée d'en recueillir quelque profit?

Nous croyons que l'escompte des billets hypothécaires pourrait être fixé dès l'abord à un taux invariable et assez bas. D'où viennent en effet les variations de l'escompte des lettres de change? Si les causes qui font osciller l'escompte commercial n'existent pas pour l'escompte hypothécaire, celui-ci restera toujours au même taux.

La promesse du remboursement à vue attachée aux billets de banque est la seule cause des variations de l'escompte commercial. La hausse de l'escompte n'a pour but et pour effet que de défendre la réserve métallique consacrée au remboursement de tous les billets de banque qui se présentent. Il y a des moments, sans parler des révolutions politiques et des bouleversements intérieurs, où l'état des relations commerciales entre la France et d'autres pays, le cours du change international, procurent un avantage à ceux qui peuvent exporter du numéraire. Ce numéraire, où le cherchent-ils? A la Banque. Ils lui présentent donc des effets de commerce, quelquefois des effets de complaisance, en tout cas de spéculation, pour lui emprunter sur ce gage le plus de numéraire possible. La Banque, afin de parer les attaques de ces chercheurs d'or, de ces marchands de métaux, comme on les a appelés, est obligée de hausser le taux de ses escomptes jusqu'au point où les marchands d'or ne trouvent plus aucun bénéfice à lui acheter si chèrement son numéraire. Et par cette hausse elle donne le signal à tout le monde commerçant. Mais si ses billets n'étaient pas remboursables à vue, elle serait à l'abri de ces demandes, puisqu'au lieu d'être censé capable de satisfaire au remboursement de tous les billets en circulation avec une somme inférieure des deux tiers ou de la moitié à la valeur de ces billets, son encaisse n'aurait plus d'autre fonction que de faire face aux échéances déterminées.

Cela est si vrai que tous ceux qui se sont préoccupés des inconvénients qu'apportent au mouvement commercial les variations excessives de l'escompte, tous ceux qui se les sont exagérés et ont cherché à y porter remède, ont proposé de supprimer le remboursement à vue, d'y substituer le remboursement à échéance avec escompte, bien certains qu'une fois le remboursement à vue supprimé, le taux de l'escompte serait invariable. S'ils avaient tort en voulant mettre hors d'usage un rouage très-important et très-perfectionné du crédit, ils avaient raison sur ce point spécial : les variations de l'escompte ne proviennent que du remboursement à vue.

Autre preuve. Quand le taux des escomptes de la Banque de France est d'une élévation extraordinaire, on voit quelquefois les bonnes valeurs commerciales s'escompter en dehors de la Banque à un taux inférieur; on l'a encore vu tout récemment. C'est que le commerce,

en général, ne songe nullement à s'attaquer à l'encaisse, et n'éprouve aucun besoin de présenter les billets de banque au remboursement. Un certain nombre de spéculateurs demandant à la Banque les moyens de faire des bénéfices sur les métaux précieux, cela suffit pour que l'escompte s'élève à un taux anomal. La Banque tâche bien de distinguer les vrais effets de commerce de ceux qui ne cherchent qu'à lui soutirer son or, afin d'écarter ces derniers; mais ses efforts sont bornés et inefficaces. Elle est réduite à faire payer au commerce tout entier les craintes que lui inspirent et les frais que lui imposent quelques marchands d'or, quelques spéculateurs sur métaux.

Supposons cependant que la Banque, tout en maintenant très-haut dans l'occasion le prix auquel elle vend le droit de puiser dans sa réserve, sût concilier deux choses qui paraissent inconciliables, en dispensant les négociants qui ne nourrissent contre elle aucune intention agressive de la nécessité de lui payer un escompte si cher, sans pour cela leur refuser ses services. Mais cette combinaison est-elle possible? Oui, et voici comment :

La Banque de France rend au commerce deux services à la fois : d'une part, elle se porte garant en prenant à son compte la créance et la dette; de l'autre, elle remplace des effets à échéance par ses billets remboursables à vue. Si nous décomposons l'escompte, nous trouvons, outre la commission, d'une part, la prime d'assurance ou prix de la garantie; de l'autre, le prix du remboursement à vue. Les deux services ne sont jamais séparés. On ne peut demander l'un sans recevoir l'autre en même temps; qui veut le premier est forcé de prendre aussi le second, et, en conséquence, de les payer tous deux. Cependant ceux qui viennent convertir leurs effets en billets de banque se divisent en deux classes. La plupart désirent simplement des billets pour les transmettre à leurs créanciers, lesquels les transmettront à leur tour, sans qu'aucun des possesseurs successifs songent, selon toute vraisemblance, à les présenter au remboursement. D'autres font escompter leurs effets pour les réaliser en numéraire métallique, pour pratiquer des vides dans l'encaisse. Si les demandes de ceux-ci s'accroissent ou menacent de s'accroître, l'escompte s'élève pour leur opposer une barrière plus haute. Mais cette hausse est subie également par tous, aussi bien par ceux qui laisseront la réserve tranquille que par ceux qui l'attaquent. Pourquoi les uns sont-ils assujettis au même prix que les autres? Pourquoi les force-t-on à payer si cher un droit qu'ils n'exercent pas, une faculté dont ils ne profitent pas? Pourquoi lève-t-on un tel tribut sur tout le monde pour satisfaire les besoins de quelques-uns? Que ceux qui veulent du métal le payent,

mais que ceux qui n'en demandent point ne le payent pas, du moins lorsque l'escompte est à 7 ou 8 p. 100.

Cette injustice cesserait si la Banque, au lieu de nous réduire à l'acceptation de deux services indissolubles, les offrait au choix du commerçant, soit réunis, soit séparés. Il ne s'agit pas de supprimer le remboursement à vue. Celui qui voudra des billets de banque payera, comme auparavant, l'escompte tout entier. Mais la Banque consentirait, sur le désir du porteur d'un effet revêtu de trois bonnes signatures, à en garantir simplement le payement à l'échéance. Elle endosse l'effet, le rend au possesseur, en opère le recouvrement, le paye sur présentation, au jour de l'échéance. Elle devient créancier vis-à-vis du débiteur, débiteur vis-à-vis du créancier. L'effet, en un mot, est *assuré*.

La Banque trouverait avantage, dans les moments où sa réserve lui cause des alarmes, à garantir un grand nombre d'effets, au lieu de les remplacer par des billets à vue, ces billets inquiétants qui sont en échéance perpétuelle. Les effets garantis ne sauraient troubler son repos.

Le véritable obstacle à la circulation active, continue, rapide de l'effet de commerce, c'est le risque. L'effet est personnel, par conséquent soumis, avant d'être reçu, à l'appréciation des garanties que présentent son souscripteur et ses premiers endosseurs, de leurs facultés, des affaires qu'ils traitent, du crédit réel dont ils peuvent disposer. Toutes ces difficultés entravent ou ralentissent la transmission de l'effet. Admettons que la Banque y mette son endos, dès lors toutes les difficultés disparaissent. Le risque est enlevé, l'effet circule sans entrave. On n'aurait même plus besoin, pour le transmettre, d'apposer sa signature; de promesse particulière, l'effet deviendrait titre général, anonyme, acceptable sans examen par tous, négociants ou non; il passerait de main en main avec rapidité. Le seul souci qui resterait au possesseur d'un effet ainsi garanti, c'est de le toucher à l'échéance; encore n'y serait-il point obligé, car il le toucherait à la Banque, et la Banque est aussi bonne demain qu'aujourd'hui. Après l'échéance, l'effet est au pair et remboursable à vue; sa réalisation est faite, il l'a derrière lui et non plus dans l'avenir; s'il se transmet encore, ce n'est plus comme engagement de la Banque, mais comme simple certificat de dépôt.

A quel taux la Banque devrait-elle faire payer ce service? Se contentant d'endosser, puis d'opérer le recouvrement, elle n'a droit qu'à la prime d'assurance. Celle-ci serait évidemment fixe, et, vu la prudence de la Banque et le petit nombre de faillites qui l'atteignent, elle serait modique. Mettons-la, comme on voudra, à 1 ou 1 1/2 p. 100.

Mais l'effet garanti devra, pour circuler, être encore lesté d'un escompte, puisqu'il n'est pas remboursable à vue; seulement cet escompte sera perçu, non plus par la Banque, mais par les négociants entre eux. Ils en auront le bénéfice. Quel en sera le taux, déduction faite de la prime d'assurance déjà payée à la Banque? Rigoureusement parlant, il devra égaler la différence entre le taux de la prime d'assurance et le taux de l'escompte établi par la Banque; il devra suivre perpétuellement les fluctuations de celui-ci. Cependant, selon toute apparence, il tendrait à se fixer. Les négociants le percevraient réciproquement les uns sur les autres. De là des compensations perpétuelles entre les escomptes qui leur seraient retenus et ceux qu'ils retiendraient à leur tour. Vous percevez cet escompte sur moi aujourd'hui, mais demain je le percevrai sur vous. Dès lors, grâce à la mutualité, il est beaucoup plus simple, et il n'y a risque de perte pour personne à en fixer le taux d'une manière régulière et uniforme. Malgré les variations du taux officiel de l'escompte, cette fixité aurait plus d'avantages que d'inconvénients, d'autant plus que les taux excessifs de l'escompte ne sauraient être durables, et que, pendant que l'effet garanti circulerait paisiblement, ils auraient le temps de redescendre au chiffre normal.

Que si cependant le prix de circulation des effets garantis était astreint à ressentir et répercuter les variations de l'escompte, parce que chaque acceptant voudrait toujours garder la faculté de le faire convertir sans perte en billets remboursables à vue en le présentant à la Banque qui l'escompterait au taux du jour, déduction faite de la prime d'assurance déjà payée, selon le temps qui se sera écoulé : on avouera du moins que l'unique obstacle qui empêcherait cet escompte d'arriver à la fixité, c'est encore et toujours le remboursement à vue.

Les billets hypothécaires escomptables, n'étant pas remboursables à vue, seront donc toujours escomptés au même taux. Lorsque le commerce international entre dans une crise, les spéculateurs qui veulent opérer sur le numéraire cherchent à se procurer, par tous les moyens, du papier qu'ils puissent faire escompter à la Banque et convertir en espèces sonnantes puisées dans la réserve : d'où la nécessité de hausser le taux de l'escompte commercial. Mais en quoi cela affecterait-il des billets hypothécaires remboursables à échéance? Voudra-t-on percevoir sur eux un escompte plus fort parce qu'en temps de crise on préférerait un payement soit en numéraire, soit en billets de banque? Cette préférence ne sera très-marquée que chez les spéculateurs sur numéraire, mais elle ne se traduira pas par l'exigence d'un escompte plus élevé; elle se traduira par un refus pur et simple d'acceptation, car ils ne voudront pas du tout, à aucun prix,

de billets qui ne peuvent se convertir immédiatement en numéraire. Mais leur refus pourra-t-il jeter une grande défaveur sur ces billets? Non, car l'immense majorité des négociants, qui ne songent pas à spéculer sur la monnaie métallique, n'auront aucune raison pour ne pas les accepter aux mêmes conditions qu'auparavant. Un petit nombre de spéculateurs ne voudront plus, à certains moments, les accepter; mais qu'est-ce que cela, comparé au nombre immense de personnes qui restent étrangères à ces opérations monétaires? Si quelques mains repoussent les billets hypothécaires à un jour donné, la masse du public ne s'en apercevra même pas, et la circulation générale n'en sera aucunement entravée. Quelques-uns préféreront le numéraire aux billets; mais, en même temps, d'autres préféreront les billets au numéraire, à cause de l'escompte qui y est attaché et dont ils voudront profiter. Les billets se répartiront au gré des particuliers selon les désirs et les besoins de chacun.

Il est donc permis de conclure que le taux de l'escompte sur des billets hypothécaires émis par une compagnie de chemins de fer peut être fixé et rester invariable.

V

Ainsi, pour suivre notre hypothèse, la compagnie de Lyon-Méditerranée (celle dont le nouveau réseau est le plus étendu) ou la compagnie d'Orléans émet des billets hypothécaires de 100 francs pour une valeur de 500 millions. Ces billets sont remboursables par fractions annuelles et escomptables à un taux déterminé.

Le remboursement n'a lieu qu'au pair; il est assuré par une annuité consacrée au retrait des billets, et qui doit, avec une certitude mathématique, par la capitalisation des escomptes, parvenir à la destruction successive des billets dans la période fixée. Cette période est de trente-cinq au plus, avec annuité de 1 pour 100; elle peut être raccourcie de cinq, de dix ou même quinze ans, si la compagnie s'engage à élever, soit immédiatement, soit à partir d'une certaine époque, le taux de l'annuité, afin de hâter le moment où tous les billets auront été retirés de la circulation, et où, propriétaire libérée de tous les travaux exécutés avec les ressources que lui auront procurées ses billets, elle n'aura plus à payer ni annuité ni escompte.

Afin que les billets circulent à l'égal de la monnaie, afin que le public ait un motif pour les accepter, sinon de préférence au numéraire, du moins avec une facilité égale, il faut que l'acceptation soit accompagnée ou suivie de quelque profit. Ce profit, c'est l'escompte. Quel en sera le fonctionnement? Et d'abord, sera-t-il perçu en de-

dans, comme sur les lettres de change, ou en dehors, comme l'intérêt? En d'autres termes, sera-t-il défalqué de la valeur du billet, en s'amoindrissant de jour en jour, ou bien s'ajoutera-t-il, par un accroissement quotidien, à la valeur du billet? La question nous paraît, pour le moment du moins, secondaire. Dans le crédit commercial, l'escompte est pris en dedans, c'est-à-dire déduit de la valeur du titre, parce qu'il contient une prime d'assurance, parce qu'il y a risque, et que, si l'escompte était perçu en dehors, ce serait, en cas de non-payement, une perte de plus s'ajoutant à la perte de la valeur du titre. Dans le crédit hypothécaire, il n'y a pas risque de non-payement, il n'y a pas de prime d'assurance; l'escompte peut donc être en dehors, c'est-à-dire payé par le débiteur à échéances périodiques, comme l'intérêt. Vraisemblablement, pour les billets hypothécaires, l'escompte en dehors paraîtra plus commode, plus favorable à la circulation et d'un mécanisme plus aisément intelligible. Quoi qu'il en soit, nous supposons la question tranchée en faveur de l'escompte en dehors.

A quelle époque la compagnie le payera-t-elle aux détenteurs des billets? Il va sans dire qu'elle ne peut le payer, lors de l'émission, pour toute la durée de la circulation du billet. On ne saurait admettre qu'un escompte renouvelable, jusqu'à échéance, à des moments déterminés. La compagnie le renouvellera-t-elle une fois, deux fois, quatre fois par an? A notre avis, elle doit le renouveler tous les trimestres. La perspective continuelle d'un renouvellement toujours prochain de l'escompte est une très-bonne condition pour soutenir le cours des billets. Une planche, pour offrir un point d'appui solide, n'a pas besoin d'être supportée dans toute sa longueur par des étais multipliés; mais si elle n'est soutenue qu'à ses deux extrémités, elle ploie par le milieu. Il lui faut donc des étais rapprochés, et moins ils seront distants, plus elle sera fermement établie. Ainsi pour des papiers fiduciaires : plus fréquents seront les renouvellements de l'escompte, c'est-à-dire les termes où les possesseurs en tireront profit, plus sûrement leur valeur réelle restera au pair avec leur valeur nominale.

Ainsi la valeur du billet serait affirmée tous les trois mois par le payement de l'escompte. On pourrait presque dire que, grâce à ces payements rapprochés, le public ne fait crédit à la compagnie que pour trois mois, au bout desquels la Compagnie lui paye l'escompte afin d'acheter de nouveau ce même crédit pour trois autres mois, à peu près comme le renouvellement d'une lettre de change rétablit sa faculté de circulation. Disons plus : si le public, pris en masse, fait crédit à la compagnie de trois mois en trois mois pendant trente ans, en réalité chaque détenteur d'un de ses billets ne lui fait crédit que

pour quelques jours; car, ce billet étant circulant, il le transmettra, pour peu qu'il soit défiant, dès qu'il aura une dette à acquitter, un payement à effectuer. La circulation, notons-le bien, entre autres vertus précieuses, a celle de prévenir ou de rendre insensible la dépréciation d'une valeur réellement garantie. La monnaie métallique porte avec elle son gage et n'est pas faite pour être gardée; c'est pourquoi on peut accepter une pièce de 20 francs à sa valeur actuelle, quoique l'accroissement continu de la monnaie métallique fasse prévoir que cette valeur aura diminué dans trente ans; qu'importe? puisqu'on ne l'acquiert que pour l'échanger de nouveau, et qu'on peut la transmettre à un tiers, pour la même valeur, le lendemain ou le jour même. Ainsi pour les billets, avec cette différence que, par suite du remboursement graduel, leur valeur ne peut qu'aller s'affermissant. Et qui ne ferait pas crédit pour quelques jours à la compagnie de Lyon ou à celle d'Orléans?

Craint-on que les billets n'aient qu'une circulation nécessairement bornée et ne sortent guère de Paris pour ne pas s'éloigner de l'endroit où l'escompte est perçu? Rien n'empêche de confier le soin de payer cet escompte à la Banque de France, qui, par ses succursales, a des caisses dans presque tous les départements. D'ailleurs, rien n'oblige le détenteur du billet à détacher le coupon au jour fixé; il lui en serait tenu compte dans les transmissions, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'un des détenteurs successifs se décidât à détacher les coupons échus. Cette facilité ôte toute entrave à la circulation du billet.

Quel sera le taux de cet escompte invariable? et comment fixer un chiffre exact? cela est-il possible? Oui, selon nous. Remarquons d'abord que dans le crédit hypothécaire il n'y a pas de prime d'assurance. Deux conditions seulement sont à remplir : la première, c'est que l'escompte demeure un peu inférieur au taux moyen de l'intérêt, même délesté de la prime d'assurance; sans quoi les billets deviendraient des valeurs de placement et ne circuleraient plus; la seconde, qu'il soit quotidiennement divisible, afin que, dans toutes les transactions, le règlement en soit extrêmement facile.

C'est dire qu'il doit être fixé à 3 fr. 65 c. par an. Ce taux rappelle sans doute à beaucoup de nos lecteurs le système des *billets à rente*, qui, proposé d'abord, il y a trente-deux ans, par le journal *le Producteur*, a reparu, le lendemain de la révolution de 1830, dans le *Projet de Banque* rédigé par MM. Péreire. Son origine lui avait imprimé l'apparence d'une idée de secte; mais ce caractère lui a été retiré huit ans après par M. Ciezkowski, qui, appuyé sur sa célèbre définition du crédit, lui a donné les plus larges développements [1]. Aujourd'hui

1. *Le Crédit et la circulation*. Paris, chez Treuttel et Würtz, 1839.

encore nous le voyons se présenter périodiquement au public dans les comptes rendus de la société générale du Crédit mobilier. La persistance de cette idée, reprise à divers intervalles par des économistes distingués et d'habiles financiers, semble indiquer qu'elle renferme quelque principe fécond.

Sans en nier la valeur théorique, nous pensons qu'il y a eu jusqu'à présent erreur dans les applications qu'on en désirait faire. Les publicistes du *Producteur* l'appliquaient au crédit commercial. M. Ciezkowski l'étendait à toutes les espèces de crédit, au crédit commercial, au crédit hypothécaire, au crédit commanditaire, y sacrifiait toutes les autres combinaisons fiduciaires, supprimait l'usage de la monnaie métallique, et faisait de l'État le dispensateur universel du crédit, l'émetteur direct d'un capital nouveau « uniquement destiné à régler désormais toutes les relations pécuniaires. » La société du Crédit mobilier voudrait faire du billet à rente, ou de l'obligation portant intérêt quotidien, un instrument du crédit commanditaire. Quand on songe aux conditions naturelles et nécessaires du crédit commercial, qui est plus personnel que réel, et du crédit commanditaire, qui s'associe aux chances des entreprises, il est bien difficile d'admettre qu'on en puisse tirer des titres d'une circulation générale, certaine et indéfiniment continue. Mais, restreint au crédit hypothécaire, le système ne soulèverait pas les mêmes objections, et la pratique en serait plus aisée, plus sûre, plus utile. Des probabilités, si grandes qu'elles soient, ne peuvent atteindre qu'à une circulation imparfaite et bornée; mais des réalités certaines peuvent circuler dans toutes les mains sous forme de billets.

En conséquence, nous nous contenterons d'emprunter à MM. Péreire et Ciezkowski l'idée des billets à rente quotidienne et le taux de 3 fr. 65 c. Une dernière raison s'ajoute encore pour faire adopter ce chiffre. L'État garantit les obligations nouvelles à 4 fr. 65 c. Les obligations se trouvant remplacées par les billets hypothécaires, ceux-ci ont donc, outre l'hypothèque que leur offrent tous les biens de la compagnie, la garantie de l'État, qui devient solidaire avec elle. Or, la redevance annuelle à laquelle s'engagerait la compagnie s'élève précisément à 4 fr. 65 c. ainsi décomposés : 1 fr. pour l'amortissement, 3 fr. 65 c. pour l'escompte. Nous le demandons : est-il possible que l'on craigne, à moins d'un cataclysme incroyable, que la compagnie de Lyon ou celle d'Orléans ne puisse payer pendant trente ans 4 fr. 65 c. p. 100 sur des sommes consacrées à la construction de lignes qui doivent lui apporter des revenus et pour lesquelles elle offre en garantie son capital social? Et si la certitude ne paraît pas encore assez entière, l'État est là, dont l'intervention, inutile selon nous, mais établie par une loi, garantit

par surcroît le fonctionnement d'une opération si claire et si sûre.

Mais quel accueil le public fera-t-il aux billets? Affirmer qu'il n'en voudra pas serait au moins aussi téméraire que d'affirmer qu'il les recevra avec empressement. Il aurait profit à s'en servir, il aura toutes raisons de les accepter, et, selon toute apparence, son intérêt l'y décidera. Car chacun s'assurerait un bénéfice en acceptant un papier dont la valeur croît chaque jour, et dont la plus-value se réalise dès qu'il se transmet. Si court que fût l'intervalle entre deux transmissions, le passage du billet laisserait un petit profit dans les mains par lesquelles il aurait passé. Tous les trois mois il est payé, à titre d'escompte, 90 c. au détenteur du billet. Il est vrai que le lendemain du jour où l'escompte est touché, le billet redescend au pair, il vaut 100 fr. juste; mais, dans dix jours, il vaudra 100 fr. 10 c., dans un mois 100 fr. 30 c., dans trois mois 100 fr. 90. Si je l'ai transmis au bout de dix jours, j'ai gagné, pendant ces dix jours, 10 c.; si je l'ai gardé un mois, 30 c.; si je le garde jusqu'à la nouvelle échéance du coupon, je touche en espèces 90 c.; si je le transmets, ne fût-ce que cinq jours après l'avoir reçu, je gagne quelques centimes. Les tiroirs des particuliers, où se dissémine tant d'argent inactif, se changeront en caisses d'épargne; chacun verra son revenu s'accroître par les différences d'escompte qui se produiront à chaque instant entre l'acceptation et la transmission d'un billet; et chacun pouvant à son gré percevoir ce profit, il en résultera une élévation du bien-être général.

On veut en ce moment naturaliser chez nous les *chèques*, et l'on a grandement raison; par là s'accroît la somme des capitaux employés; mais il ne faut pas se faire l'illusion de croire que l'usage des chèques deviendra vite universel. D'ailleurs, les personnes aisées peuvent seules s'en servir; qu'elles s'en servent, je le souhaite; mais les billets à rente seront à la portée de tous. Ils seront les chèques de toutes les bourses, des petites comme des grosses, avec infiniment plus de commodité, si la valeur monétaire est inhérente au billet lui-même. L'argent de chacun sera placé en comptes courants sans sortir de ses mains.

Les capitalistes se contentent d'un très-bas intérêt pour des placements temporaires; on le voit par les comptes courants des grands établissements financiers. Les billets à rente, étant des moyens d'échange, seraient des placements aussi temporaires que possible, puisqu'ils auraient une durée aussi courte ou aussi longue que l'on voudrait, et l'escompte à 3 francs 65 centimes y attache un intérêt plus haut; double raison pour qu'ils soient préférés par les capitalistes.

Et ce ne sont pas seulement les particuliers qui en tireront profit. Les encaisses des banquiers, des négociants, des industriels,

deviennent productifs, s'ils se composent de billets à rente et non plus de numéraire et de billets de banque stériles ; les profits s'accumuleront silencieusement dans le coffre-fort pour apparaître chaque fois qu'on l'ouvrira. Avantage considérable, bénéfice tout trouvé que d'user de billets qui cumulent les qualités de la monnaie et celles des placements : productifs en mouvement, productifs encore au repos. Par cet accroissement indirect des revenus le prix de revient diminue. Aussi peut-on présumer que non-seulement les particuliers, mais les maisons de banque, les maisons de commerce, les établissements industriels rechercheront ce papier, qui leur payera l'hospitalité jour par jour. L'État lui-même, outre le profit général qu'il tirera du plus rapide achèvement des lignes ferrées, lui ouvrirait ses caisses afin de bénéficier de l'escompte, et l'accepterait sans doute en payement de l'impôt, comme monnaie courante. Les compagnies de chemins de fer auraient intérêt à transformer à mesure leur produit net en billets à rente, au lieu de le placer en comptes courants à un taux inférieur. Enfin, par une habile organisation des entrées et des sorties des billets, qui lui permettrait de percevoir une partie de ses propres escomptes, la compagnie même qui les aurait émis pourrait abaisser en réalité sa redevance annuelle au-dessous de 3,65 p. 100, à 3 p. 100, par exemple.

Ce papier risque-t-il de se déprécier, de tomber au-dessous de la somme qu'il représente ? Non ; car l'intérêt quotidien tend sans cesse à l'élever au-dessus de la monnaie par un écart qui va toujours s'élargissant et le pousse à faire prime. Les affaires sont-elles prospères ; on a trop besoin de toutes les ressources du crédit pour refuser ce papier-là, et on le préfère aux autres, puisque sa possession donne des bénéfices. Si une crise est assez intense pour faire affluer les billets dans les caisses publiques, ils n'y séjourneront guère ; comme ils touchent un intérêt tous les trois mois, la spéculation les retirera vite pour détacher le coupon. La crise fût-elle très-grave, remarquons qu'il y aurait toujours entre la valeur au pair du billet et sa dépréciation effective le jeu de 90 centimes d'escompte trimestriel. Si l'on se trouve dans une de ces stagnations qui suivent les crises, la Banque regorge de monnaie métallique bien au delà de ses besoins ; elle en remplacerait une partie par les billets à rente qui rapportent intérêt. Quand la reprise vient, les billets à rente reprennent faveur et sont recherchés. Leur circulation ne rencontre donc pas d'obstacles sérieux.

Soit, dira-t-on. Ils circuleront sans encombre une fois qu'ils seront en train de circuler ; mais qui les mettra en mouvement ? Le plus difficile n'est pas tant de maintenir une circulation que de la créer.

Les planètes, les mondes circulent régulièrement depuis des milliers et des millions d'années, mais encore a-t-il fallu, pour les mettre en branle, que Dieu leur donnât, comme dit Pascal, une chiquenaude. Qui donnera la chiquenaude aux billets à rente ? Ce sera, par exemple, un conseil dont l'approbation préalable serait nécessaire et qui réunirait des représentants de l'État, de la Banque, des compagnies de chemins de fer, du Crédit foncier, du Crédit industriel, du Crédit mobilier, du Comptoir d'escompte, ainsi que les principaux banquiers. Un témoignage public de confiance dans le succès de l'opération, exprimé par une réunion de hautes capacités financières, communiquerait au public une impulsion suffisante et d'autant plus efficace que ces hommes expérimentés se trouveraient par leur vote moralement engagés à seconder, selon les moyens dont ils disposent, la circulation des billets à rente.

N'est-ce point assez ? On peut exiger que la moitié des billets dont l'émission est autorisée soit mise à la disposition du public par voie de souscription. Les banquiers escomptent les effets de commerce pour bénéficier soit de la diminution que subit l'escompte à mesure que le remboursement approche, soit du remboursement au pair. De même, le public et les banquiers répondraient à l'appel et viendraient prendre les billets à rente pour profiter des accroissements et des renouvellements de l'escompte. La valeur des billets serait ainsi affirmée tout d'abord par une réalisation immédiate, leur circulation assurée dès le premier jour, si le public apportait son argent en échange des billets, et le crédit verrait s'ouvrir devant lui des voies nouvelles et fécondes.

VI

On peut concevoir enfin une combinaison des deux systèmes que nous venons d'indiquer, de façon à ne laisser peut-être subsister aucune objection sérieuse. Avec les billets remboursables à vue, on peut craindre dans l'état actuel du crédit que, quoi qu'on fasse, une grande quantité de billets ne soient trop disposés à se présenter au remboursement, et ne rendent trop laborieuse la défense de la réserve métallique. Avec les billets remboursables à échéance, moyennant escompte trimestriel, on peut craindre qu'au moins dans les premiers temps le porteur ne rencontre çà et là un créancier qui, par ignorance, timidité ou manque d'habitude, fasse difficulté d'accepter un papier, même escomptable, en place de numéraire; ce qui en empêcherait la circulation de devenir universelle. Mais si le papier est à la fois remboursable à vue et escomptable ou lesté d'un intérêt,

on comprend que, d'une part, il ne sera refusé par personne, puisque le remboursement à vue le mettrait au pair avec la monnaie, et que, d'autre part, on ne se décidera pas légèrement à le présenter au remboursement, puisque, grâce à l'intérêt, on se priverait en le faisant rembourser du bénéfice qu'on trouverait à le garder.

Nous supposons donc que la compagnie de Lyon, par exemple, ou une agence centrale du crédit des chemins de fer, ou la Banque de France, agissant au nom des compagnies, soit autorisée à recevoir, jusqu'à concurrence d'une somme déterminée, le numéraire des particuliers en échange duquel elle leur délivre des billets de 100 francs. Les deux tiers des sommes apportées sont employés par la compagnie; un tiers est conservé à l'état de réserve métallique pour le service du remboursement à vue. Cette réserve est alimentée à la fois par les recettes quotidiennes de la compagnie et par le fonctionnement du crédit financier, de façon à se reformer régulièrement à mesure qu'elle est entamée.

L'intérêt attaché aux billets les empêcherait de venir trop volontiers au remboursement. La garantie du remboursement à vue permettrait, en outre, de l'abaisser au-dessous de 3,65, taux qui, pour des billets à vue, serait exorbitant. Il doit rester cependant aisément divisible; mais cette qualité lui serait maintenue si la divisibilité hebdomadaire était substituée à la divisibilité quotidienne. Au lieu de le fixer à 1 centime par jour, on le fixerait à 5 centimes par semaine, ce qui le ferait ressortir à 2,60 centimes par an : soit, en y comprenant les frais d'administration et la rémunération des services rendus par la Banque, 2,65. De plus, il est moins nécessaire de multiplier en les rapprochant les époques de détachement des coupons qui, au lieu d'être trimestrielles, pourraient ne revenir que trois fois par an. D'une part, la compagnie ne paye l'intérêt sur les sommes qui lui sont apportées qu'à 2,65, et, en tenant compte de l'improductivité du tiers conservé comme réserve métallique, à 3,75 ou 3,80 au plus sur les capitaux dont elle a la disposition, tandis qu'aujourd'hui elle le paye plus de 5. D'autre part, le porteur gagne 5 centimes par chaque semaine qu'il garde le billet, et à l'avantage qu'offrent ces billets d'être remboursables à vue, comme les billets de banque, se joint le petit profit attaché à leur possession. Et si l'on fixe quelques règles pour l'amortissement, que peut-on désirer de plus? Le succès peut-il être incertain?

Par l'intermédiaire de la Banque, ces billets seraient remboursables dans tous les départements. Mais on peut affirmer d'avance que la réserve métallique sera peu inquiétée. La Banque de France donne ses billets contre des effets de commerce; la compagnie ne donnerait les siens que contre du numéraire. Cette seule différence écarte de l'en-

caisse de la compagnie tous les dangers qui menacent celui de la Banque. La spéculation sur métaux n'aura rien à faire de ce côté. L'unique raison pour laquelle on viendrait au remboursement serait le manque de confiance; mais des billets hypothéqués sur les biens d'une grande compagnie de chemins de fer peuvent-ils inspirer quelque alarme? La réflexion même indique que l'immobilisation d'un tiers comme réserve métallique est exagérée, et que celle d'un quart seulement serait fort suffisante; ce quart pourrait être le *minimum* d'encaisse que la compagnie s'engagerait à maintenir.

On voit combien ce système se rapproche de celui des comptes courants et des chèques; c'est un mérite de plus, puisque ainsi il se rattache aux plus récents progrès du crédit et n'apparaît pas avec cet air de trop grande nouveauté qui est souvent nuisible. Mais ce qui donnerait aux billets une infinie supériorité sur les chèques, c'est qu'ils seraient non-seulement des certificats, mais des titres circulants.

Ne nous lassons pas d'insister sur ce point. La cause la plus profonde de nos perturbations financières d'aujourd'hui, c'est que, quelle qu'ait été dans ces dernières années l'augmentation de notre capital monnayé, elle n'a pas été en proportion avec l'accroissement prodigieux des titres mobiliers, de sorte que l'équilibre est rompu. On ne saurait parer à cette insuffisance du capital monnayé, qui nous tyrannise, que par des titres circulants. Les établissements de crédit n'y peuvent porter remède, puisque, quelque extension que prennent leurs affaires, ils ne créent pas des valeurs de circulation, privilége réservé à la Banque et qui lui apporte tant de charges que, loin d'aller au-devant des besoins du public, elle est réduite à se tenir sur la défensive et se fait presque une habitude des mesures les plus extrêmes. Il est évident qu'une circulation de 7 ou 800 millions en billets de banque, laquelle, défalcation faite des 3 ou 400 millions de numéraire immobilisés comme réserve, se réduit à 4 ou 500 millions, n'est plus en rapport avec le développement du commerce et de l'industrie. La place est vacante pour un troisième système fiduciaire qui, agissant concurremment avec celui des billets de banque et des effets de commerce, comblerait une grande lacune, abaisserait le loyer des capitaux, rendrait à la production tout son essor et combattrait la cherté générale en même temps qu'elle assurerait l'avenir des compagnies de chemins de fer.

La Banque de France craindrait-elle que la concurrence de ces billets ne fît tort à ses dépôts? Mais elle pourrait, en compensation, trouver dans la réserve affectée aux billets hypothécaires un moyen d'immobiliser un très-grand nombre de ses billets. Il y aurait là pour elle

un avantage considérable, outre le profit que lui apporterait l'élan général imprimé aux travaux publics et à l'activité nationale.

En effet, toutes ces conséquences heureuses que nous avons déjà montrées comme devant naître pour les compagnies de chemins de fer, pour le commerce, l'industrie et pour les particuliers, de billets hypothécaires soit remboursables à vue, soit périodiquement escomptables, résulteraient à plus forte raison de billets à la fois remboursables à vue et portant intérêt au jour le jour. L'objection qu'on pouvait opposer aux billets remboursables à vue, comme menaçant la réserve d'une présentation générale, est détruite par l'appât de l'intérêt qui les retient dans les mains des détenteurs; et l'objection qu'on pouvait opposer aux billets escomptables jusqu'à échéance, comme risquant de n'être pas universellement acceptés, est détruite par le remboursement à vue. Cette conciliation lève toute difficulté.

VII

Quelque jugement qu'on porte sur les propositions qui précèdent, nous nous tiendrions pour satisfait si nous avions réussi à appeler la sérieuse attention de quelque administrateur d'une de nos compagnies sur ce fait, que la situation difficile où finiront par se trouver les compagnies de chemins de fer, se grevant de lourdes charges, toujours croissantes, au risque de faire baisser leur crédit, et n'osant pas augmenter leur capital social qui pourrait seul le soutenir, ne saurait se dénouer et devenir nette et prospère que par l'abandon du régime onéreux des obligations, par la mise en pratique très-prochaine d'un système fiduciaire. Il faut dès aujourd'hui sortir de l'empirisme. En ce qui concerne le crédit hypothécaire des compagnies, la mobilisation a fait son temps; elle a surabondamment prouvé son impuissance à leur fournir des ressources à bon marché. Remplacez-la par la circulation.

Qu'on veuille bien se rappeler la vertu singulière de la circulation. Elle dégage immédiatement les capitaux engagés dans les opérations commerciales. Ne pourrait-elle les dégager de même dans les opérations industrielles, et les tenir disponibles tout en les consacrant à la construction des lignes ferrées? Supposons l'émission de billets circulants pour une valeur d'un milliard. La somme des capitaux disponibles n'en serait pas diminuée d'un centime, puisque ce milliard, quoique s'étant disséminé sous sa forme métallique entre les mains des travailleurs, resterait néanmoins à l'état monétaire sous forme de billets. Ainsi serait réalisée la vraie définition du crédit, qui en

est en même temps le but et l'idéal : les capitaux engagés et fixes seraient transformés en capitaux dégagés et circulants.

Non pas que ces deux représentations du même milliard, d'une part en numéraire, de l'autre en papier, puissent faire conjointement fonction de monnaie pendant un espace de temps indéfini. Les affirmations de M. Ciezkowski ne nous conduiront pas jusque-là. Comme dans le crédit commercial, le capital métallique, une fois recomposé, doit faire disparaître le capital fiduciaire. C'est là une règle fondamentale dont il ne faut point se départir. Quand un groupement de capitaux, se dépensant dans un emploi reproductif, s'est déversé dans les veines du travail national en fractions grosses ou petites et s'éparpillant à l'infini, il faut du temps pour que cet éparpillement refasse des capitaux disponibles qui puissent se grouper de nouveau. Le capital fiduciaire présente d'avance, comme étant déjà réalisée, cette recomposition future, mais certaine, du capital métallique. Cependant, à mesure qu'elle se fait d'année en année, il doit être diminué dans la même proportion, de façon qu'il ait subi une destruction totale le jour même où le capital métallique se trouve recomposé tout entier, c'est-à-dire au bout de vingt ou trente ans. Il a transformé provisoirement un avenir sûr en un présent productif.

Lorsque Pinto prétendait qu'une dette publique accroît de tout le montant de son capital la richesse d'un pays, il se trompait évidemment; mais ce qu'il disait faussement des dettes publiques, on pourrait le dire justement de bons hypothécaires circulants. Les capitaux se divisent en capitaux fixes et en capitaux de roulement. Dédoubler les premiers en les rendant à la fois fixes et roulants, c'est doubler leur puissance de production et, par conséquent, accroître la richesse publique.

Tout capital circulant restant disponible, les énormes emprunts des compagnies, contractés sous cette forme, ne diminuent plus en rien la quantité de capitaux capables d'entrer en des placements commerciaux, industriels ou agricoles. L'épargne annuelle peut être absorbée par ceux-ci, mais elle est désormais laissée intacte par les compagnies, qui n'y puisent plus, tous les étés, 250 ou 300 millions que pour les rendre aussitôt en billets. Si chaque année conserve en capitaux demeurant disponibles 300 millions de plus, et par là comble exactement le déficit qui résulte de l'écart habituel entre le chiffre de nos consolidations et celui de nos épargnes, l'intérêt tend à baisser, ce qui est un bienfait général. C'est même pour les compagnies un bienfait indirect, puisque par contre-coup le taux de leurs actions s'élève. En outre, les compagnies n'entrent plus, comme aujourd'hui, en une période obscure, douteuse et inquiétante, mais, au contraire,

en une période assurément prospère, puisqu'elles se procurent l'argent dont elles ont besoin dans les conditions les plus belles et les moins onéreuses qu'on puisse imaginer. Plus de gros intérêts, plus de remboursement à un taux qui surpasse des deux cinquièmes les sommes reçues. Leur avenir est éclairci et allégé; seconde raison pour faire hausser leurs actions, ce qui en rendrait possibles des émissions nouvelles à un taux favorable. Ainsi, pendant que l'opération des billets circulants poursuivrait son cours, les compagnies trouveraient, si elles en avaient besoin, des ressources à des prix avantageux dans le crédit commanditaire. Et quand la destruction successive des billets serait parvenue à son terme, le capital social, doublement accru, d'un côté par les émissions d'actions, de l'autre par l'entière propriété des travaux exécutés au moyen des billets, fournirait une base plus large, une garantie plus étendue, qui permettrait une nouvelle émission de billets circulants, plus considérable même que la première, de façon que rien n'empêche d'espérer que les embranchements et les sous-embranchements, et les annexes, et les raccordements, et tous les prolongements utiles des lignes de fer se construiraient sans peine, sans frais excessifs, et viendraient, à une époque plus rapprochée, favoriser à leur tour le développement de la richesse publique.

Ce n'est pas seulement le bien-être matériel d'une nation qui gagne au développement de la richesse publique, c'est aussi sa vigueur morale. Les particuliers, les associations viennent à bout d'un plus grand nombre de choses utiles sans être aussi nécessairement soutenus par les lisières de l'État. On l'a fait remarquer avec raison : dans une société riche, des compagnies se forment pour exécuter avec un certain profit des travaux d'intérêt général, que, dans une société pauvre, l'État seul pourrait entreprendre. Il est donc à souhaiter que la France s'enrichisse, afin que les particuliers prennent peu à peu la conscience de leurs forces, puis l'habitude et bientôt le désir d'en fournir la preuve en marchant par eux-mêmes, sans réclamer à tout propos et hors de propos l'intervention de l'État.

Le crédit peut les faire avancer dans cette œuvre d'émancipation salutaire. C'est grâce à lui que le commerce a pu se mettre aisément à la hauteur de ses nouvelles destinées, lorsqu'elles se sont tout à coup agrandies par la découverte de l'Amérique, et qu'il a pu continuer à s'étendre et à prospérer en dépit des entraves de toute sorte que les gouvernements avaient soin de lui imposer. C'est en lui que l'industrie du transport peut trouver les moyens de n'être pas écrasée par la tâche qu'elle est appelée à remplir, par les efforts qu'on lui demande et par la masse de travaux qu'elle doit exécuter de toutes parts. Si ces moyens ne sont pas trouvés, il faut les découvrir, et, une

fois découverts, les essayer. En matière de crédit, l'expérimentation, la pratique, est souveraine et maîtresse; elle frappe de stérilité tel système ardemment préconisé, et imprime à tel autre, peu admiré d'abord, une fécondité surprenante. Où les théoriciens se montrent hardis, le public reste souvent timide; où les théoriciens restent pusillanimes, le public se montre quelquefois hardi. « C'est le hasard, disait Léon Faucher, qui jusqu'ici a fait presque tous les frais des règles suivies en matière de banque. » Ce n'est pas précisément le hasard, mais l'expérimentation d'abord, puis l'habitude. C'est la pratique qui est allée jusqu'à élever une simple promesse de négociant au niveau de la monnaie légale. La théorie n'aurait pas osé peut-être s'aventurer à ce point. En conséquence, nous ne devons pas nous lasser d'éprouver toutes les formes, toutes les variétés du crédit, dont l'essai n'est gros d'aucun désordre, d'aucun dérangement.

La liberté saura bien distinguer celles qui présentent de réels avantages. « La force est contraire aux principes sur lequels le crédit doit être bâti, » disait Law, qui fut obligé d'oublier trop vite cet axiome excellent. On peut dire que le public est porté à méconnaître la valeur d'un papier dès qu'il est imposé; mais où a-t-on vu qu'il n'appréciât pas avec justesse celui qu'on offrait à sa libre acceptation? Il n'y a jamais eu de plus sotte erreur que de vouloir faire circuler des billets fiduciaires par des contraintes légales; car la liberté leur donne, aux yeux du public, une solidité de plus, et, s'il s'en émettait qui fussent sérieusement nantis, elle suffirait à vaincre les hésitations inexplicables d'une méfiance sans raison.

Qu'elle soit à même de se prononcer sur quelque système fiduciaire substitué à celui des obligations, non-seulement les compagnies peuvent y trouver un allégement de charges considérable, mais le public peut y gagner un plus rapide achèvement des chemins de fer. Tandis que les compagnies sollicitent aujourd'hui et ont obtenu pour cette année une émission d'obligations modérée, c'est-à-dire une continuation médiocrement rapide de leurs travaux, sans que rien fasse prévoir que l'an prochain et les années suivantes leur offrent des occasions plus favorables de plus fortes émissions, elles auraient intérêt, si elles entraient dans la pratique d'un système fiduciaire, à pousser les constructions avec la plus grande activité. Elles devanceraient volontairement les délais qui leur ont été stipulés, le public serait plus tôt en possession de ces voies de communication si utiles, et dès lors l'exécution des traités de commerce apporterait plus certainement à la France tous les avantages qu'on s'en promet.

E. YUNG.

LA TOSCANE

SOUS M. RICASOLI

Le mois d'avril 1859 fit concevoir à tous les cœurs italiens les plus grandes espérances. Chacun pressentait le moment où le Piémont, appuyé par la France, allait tirer l'épée. La Toscane ne voulut pas rester en arrière. La presse commençait à parler plus clairement. Certains patriotes avaient déjà préparé un mémoire qui devait être un manifeste de guerre; mais, avant de le publier, ils se réunirent en conseil secret pour concerter une action commune. Vers le 20 de ce mois, on voulut essayer d'une adresse au prince, pour demander des réformes plus ou moins libérales et une politique plus italienne. On demanda le concours du parti populaire; mais les hommes qui le représentaient à la réunion se prononcèrent ouvertement pour l'unité nationale. M. Ricasoli s'éleva, lui aussi, contre le projet: « Si on admet l'adresse, dit-il, il faut que quelqu'un de nous la présente; or, je déclare que si mon nom sort de l'urne, je n'accepterai point cette charge. » L'idée de l'adresse fut rejetée; l'on convint de publier simplement l'opuscule qui mettait à découvert les fautes de la dynastie de Lorraine et invoquait le Piémont comme l'étoile polaire de l'Italie.

Ce mémoire fut le premier cri de la révolution. Le grand-duc perplexe ne prenait aucune résolution, et attendait, comme toujours, le mot d'ordre de Vienne. Les gentilshommes florentins qui l'entouraient ne montraient pas une attitude plus décidée que lui. Mais le peuple, rassemblé dans le vaste carré qui porte aujourd'hui le nom de *Place de l'Indépendance*, après avoir fraternisé avec la milice, n'attendait qu'un signal pour se porter au Vieux-Palais et s'emparer du gouvernement. Le grand-duc tenta la fidélité de l'armée. Humiliée depuis si longtemps devant les auxiliaires autrichiens, et lasse de l'odieux rôle qu'on lui imposait, l'armée, en recevant le commandement de se tenir prête à marcher sur la ville, protesta qu'elle ne prendrait les armes que pour la défense de l'Italie. Devant cette déclaration le grand-duc pensa qu'il n'y avait plus à hésiter. Il se

souvint de la fuite de 1848 et voulut répéter la manœuvre. Le peuple s'inclina, moitié courtois, moitié moqueur, en lui disant : *Adieu!* Le grand-duc, arrivé à la frontière, répondit : *A revoir!* oubliant l'adage latin : *Non bis in idem.*

Ainsi s'accomplit sans tumulte et sans effusion de sang la révolution pacifique du 27 avril. Un écrivain anglais la peignit parfaitement en disant que tout se fit sans qu'on fermât les bureaux de change. Personne ne s'aperçut qu'il manquât un gouvernement. Les trois hommes qui, dans ces premiers moments, eurent en main le pouvoir furent Ubaldino Peruzzi, Vincenzo Malenchini et le major Anzani. La guerre venait d'éclater entre l'Autriche et le Piémont. On cria vive Victor-Emmanuel, vive l'Italie! Les triumvirs déposèrent leurs pouvoirs entre les mains de M. Buoncompagni, représentant le gouvernement sarde en Toscane; et M. Buoncompagni, acceptant une espèce de dictature au nom du roi, nomma un gouvernement provisoire pour l'administration du grand-duché. Le portefeuille de l'intérieur fut confié au baron Bettino Ricasoli, qui donna l'impulsion à ses collègues et amis, et devint, à partir de ce jour, l'âme du gouvernement et de la politique de la Toscane.

I

M. Ricasoli repoussa toujours avec une égale énergie et le retour de la dynastie de Lorraine et la création d'un royaume d'Étrurie, odieuse à tous et, pour le moins, contraire à l'unification de l'Italie. Le 5e corps reçut en Toscane un accueil de fleurs et de fêtes. Le prince Napoléon fut respecté comme cousin de l'empereur et beau-fils du roi bien-aimé. Mais si jamais il conçut quelque espoir d'être proclamé roi d'Étrurie par le peuple, ce songe doré dut s'évanouir bien vite devant l'attitude de toutes les classes. Ce n'est pas que les Toscans manquassent de reconnaissance envers le puissant allié qui était descendu des Alpes, avec de si magnifiques paroles et une armée si imposante, pour soustraire l'Italie à la funeste influence de l'Autriche; seulement à peine délivrée de ce cauchemar de l'étranger qui l'étouffait, l'Italie centrale comprit, comme le reste de la Péninsule, que, pour conquérir la liberté et l'indépendance, il fallait l'unité.

Laissant de côté toute récrimination, tout désir inopportun, toute divergence d'opinion, le peuple toscan proclama l'unité nationale, et, comme moyen d'y parvenir, l'annexion au Piémont sous le sceptre

constitutionnel du roi Victor-Emmanuel. Le mouvement fut tellement unanime, qu'on eût pu le croire préparé dès longtemps et imprimé par une main toute-puissante et inflexible. C'était, au contraire, un instinct de la nation, l'expression spontanée d'un besoin longuement comprimé, l'éclosion d'un germe latent, depuis longtemps semé par la parole des patriotes et fécondé par les exils, les souffrances et le sang des meilleurs citoyens.

M. Ricasoli apprécia l'énergie et la puissance de ce désir unanime. Il savait combien était difficile à renverser la barrière qui, depuis la sainte alliance, empêchait en Italie l'œuvre de fraternité et d'unité. Accomplir, sans révolution et sans effusion de sang, un acte aussi grave que celui de l'annexion de la Toscane au Piémont devait lui sembler une utopie. Mais cette utopie n'était plus seulement la sienne, elle était celle de deux millions de Toscans. Il se sentit fort de cette concorde, et se consacra à l'accomplissement du vœu général avec cette inflexible ténacité de vouloir qui est le propre de son caractère. Quand fut signée la paix de Villafranca, ni la Toscane, ni son gouvernement ne changèrent d'aspect et de politique. Bien mieux, plus l'Italie paraissait devoir rester isolée devant les obscures perspectives de l'avenir, plus chacun comprit la nécessité de mettre toutes les forces et toutes les espérances en commun avec celles de l'homme qui avait osé affronter cette alternative : *ou roi d'Italie ou M. de Savoie.*

La diplomatie n'a jamais rendu d'oracle plus ambigu que celui qui couronna les conditions de la paix de Villafranca : *les princes de Parme, de Modène, de Toscane seront rappelés.* Rappelés par qui? par la France? par l'Angleterre? par les autres puissances d'Europe? Évidemment non, puisque les votes des peuples devaient être libres et qu'aucune intervention armée ne devait avoir lieu. Par leurs peuples respectifs? Si l'Autriche s'était méprise jusqu'à penser que ses proconsuls fugitifs retourneraient dans leurs États au milieu des acclamations populaires et des branches d'olivier, elle n'avait certainement pas fait preuve d'une grande sagacité. Quant aux Toscans, qui ont la réputation de gens aimables et d'esprits conciliants, il y en eut qui considérèrent la chose comme déjà faite. « La Toscane, disaient-ils, est trop fière de ses gloires municipales pour se jeter dans les bras du barbare Piémont. Éloignez le petit nombre des intrigants qui assourdissent de leurs caquetages les Athéniens d'Italie, et vous verrez que le grand-duc ou le jeune grand-duc sera

rappelé. » Ainsi parlaient les diplomates officiels et officieux qui résidaient à Florence, Livourne, Vienne, Paris, Naples et Rome. C'était faire beaucoup d'honneur à l'éloquence de M. Buoncompagni et à la vertu persuasive des quelques fonctionnaires piémontais envoyés en Toscane à la suite des événements. Sans vouloir en rien diminuer leur mérite, je crois pouvoir affirmer qu'ils n'ont pas fait un seul prosélyte à l'annexion.

Le grand-duc sera rappelé! Par le baron Bettino Ricasoli? Il l'a rappelé une fois, disait-on, ou, du moins, a consenti à faire partie de la commission de gouvernement qui lui rouvrit les portes en 1849. Pourquoi ne le ferait-il pas de nouveau, maintenant qu'il dispose de toutes choses et qu'il pourrait stipuler les conditions les plus honorables pour le pays et pour lui-même? Je ne sais si quelqu'un s'est avisé d'y croire; mais je sais bien que personne ne s'est chargé de le lui dire. Le baron est irascible, et, malgré l'école de patience qu'il avait dû suivre au ministère de l'intérieur, je doute qu'il eût répondu avec un calme suffisant.

Il y eut un moment où toute pression étrangère, c'est-à-dire piémontaise, dut être écartée de la capitale de la Toscane. M. Buoncompagni prit congé et partit pour Turin, rappelé par son gouvernement. Il ne resta en Toscane ni un agent, ni un consul, ni un journaliste, ni un soldat sarde. Alors le baron Ricasoli demeura seul au pouvoir avec ses collègues, seul en présence de la diplomatie qui l'assiégeait, du clergé qui conspirait, du peuple qui ne l'aimait pas, des républicains qui s'agitaient.

Les Suisses avaient repris Pérouse; le saint-père menaçait des foudres de l'Église les Romagnes et la Toscane; l'armée, bien que compromise dans la journée du 27 avril, couvait pourtant quelques germes de mécontentement, et de temps en temps prêtait l'oreille aux émissaires du prince à *rappeler*. Mais tout cela, loin de décourager M. Ricasoli, lui donnait une nouvelle force, une fermeté nouvelle. J'ai entendu dire qu'il fit alors son testament et s'écria dans son style énergique et fier : *Après Villafranca, j'ai craché sur ma vie.*

Ces obstacles et ces dangers n'étaient pas tous, il est vrai, aussi réels, aussi graves qu'il se les figurait d'aventure. Le peuple ne lui témoignait pas grande affection, ne l'acclamait pas à son passage, ne criait point *vivat* sous ses fenêtres; mais en le voyant au travail de six heures du matin à minuit, sans intérêt aucun, sans autre ambition que celle de conduire l'œuvre à bonne fin, le peuple, dis-je, se

faisait peu à peu à sa contenance dédaigneuse, à sa parole brève et décisive, indices de résolution et de force.

Ceux qui ne laissaient pas de l'accuser d'arbitraire, de tyrannie, d'injustice, étaient les rares amis de Guerrazzi et de Montanelli, envers lesquels Ricasoli ne se piqua point de trop de magnanimité. On sait que la voie du retour ne fut jamais bien ouverte à Guerrazzi, et que Montanelli fut le seul à qui l'on ne rendit pas, au moins pour la forme, sa chaire de Pise. En ceci, M. Ricasoli se montra plutôt homme de parti que chef de gouvernement, et ignora ou méprisa l'adage : générosité est quelquefois prudence.

Il se montra plus dur et moins juste encore envers Mazzini et ses vieux amis, qui affluèrent à cette époque dans l'Italie centrale pour voir s'il y avait possibilité de venger les massacres de Pérouse et d'ajouter les Marches et l'Ombrie aux provinces émancipées de la Romagne. La diplomatie avait fait savoir au gouvernement toscan que le redoutable *Invisible* respirait depuis quelque temps l'air de la Toscane, et elle accusait M. Ricasoli ou de mollesse ou de connivence. Cette accusation irrita le fier baron. Lui faible, lui de connivence! Il aurait souffert toute autre injure faite à son nom et à son titre plutôt que celle-là. Les carabiniers durent fureter partout, mais sans résultat; en sorte que, ne pouvant, comme on dit familièrement, battre le cheval, on battit la selle; on renvoya sans pitié de Florence tous ou presque tous ceux qui étaient en odeur de mazzinisme, en retenant prisonniers Montecchi et Pilo. Plus tard, le premier de ces prisonniers fut employé honorablement à Modène par Farini; le second alla en Sicile faire voir s'il était l'ami ou l'ennemi de l'Italie. L'entreprise de l'Ombrie fut ajournée à des temps meilleurs.

Mazzini échappa comme toujours aux recherches. J'ai entendu dire que le baron Ricasoli lui réservait, dans le cas contraire, un asile sûr dans son château de Brolio, jusqu'à ce que l'Italie se fût définitivement constituée sans lui. Peu auparavant, le 22 août 1859, Mazzini avait adressé au gouverneur de Toscane une lettre qui, reproduite par les journaux étrangers, y parut tellement mutilée et méconnaissable qu'on nous saura gré de la citer intégralement. Il est curieux d'y relever les prévisions erronées et celle qu'a justifiées l'avenir.

« Monsieur,

« On m'écrit que vous avez en main une de mes lettres contenant le projet d'une opération militaire sur Pérouse, et que cette lettre occasionne des

persécutions et des procès. Je pourrais dire au ministre toscan que cette lettre ne concerne nullement la Toscane, qu'elle n'est point adressée à un officier toscan, qu'elle ne menace en Toscane ni le gouvernement, ni le peuple; mais je préfère m'adresser au patriote, à l'homme qui parle à ses amis, ainsi que moi aux miens, de l'unité de l'Italie, comme but du mouvement actuel. En proposant cette expédition, j'ai entendu indiquer l'unique opération qui puisse non-seulement atteindre le but, mais sauver la Toscane d'une inévitable restauration. Quand même vous ne sauriez pas, — et vous le savez, — que le roi Victor-Emmanuel accepte l'annexion des États du centre et recommence la guerre, car cette acceptation, après le pacte de Villafranca, n'est pas autre chose que la guerre, — vous avez trop de sens pour ne pas voir :

« Qu'on ne défend pas la révolution en la localisant;

« Que le centre de l'Italie est condamné s'il ne trouve moyen d'étendre le mouvement et de lui donner une base d'opérations importante, comme serait celle du royaume;

« Que la plus grande partie des éléments dont se composent les forces du centre sont condamnés à se dissoudre;— que le corps du général Mezzacapo est en désorganisation; — que les deux colonnes mobiles de volontaires commandées par le général Roselli menacent de se mutiner, et qu'on les dompte par les arrêts; et ainsi du reste. C'est plus que naturel chez les volontaires de l'Ombrie, des Marches, de la Vénétie, qui n'ont jamais entendu être soldats de Parme ou de Bologne, mais qui croyaient venir combattre pour l'unité de l'Italie et leurs foyers;

« Qu'une révolution ou avance ou recule;

« Que les éléments qui composent la force toscane sont minés, d'un côté, par le mécontentement, et, de l'autre, par les menées ducales; que, jetés dans l'action, ils resteraient fidèles et chercheraient de l'avancement dans la lutte; que, tenus dans l'immobilité, ils accepteront cet avancement du grand-duc, fermenteront, fermentent déjà, et donneront un beau jour le signal de la guerre civile;

« Que les anciens *maîtres* ont besoin de cela pour dire à l'Europe : « Voyez ! » et se faire rétablir;

« Que la nomination de Garibaldi, excellente comme drapeau d'action que l'on suivrait avec fanatisme, devient, s'il n'y a point action, une nouvelle cause de mécontentement, — vous devez bien le savoir, — ou un prétexte au mécontentement dans les troupes régulières;

« Qu'à la reprise de Pérouse, l'État romain (excepté Rome qui doit, quant à présent, rester tranquille) se soulèverait;

« Qu'entre Pérouse et les Abruzzes il n'existe pas de forces capables de résistance; que le peu de troupes pontificales sous les armes grossiraient les files de nos colonnes; que huit ou dix mille hommes, le nom de Garibaldi, le mouvement de Sicile préparé de longue main, et qui éclaterait à la nouvelle, donneraient le signal de l'insurrection dans tout le royaume;

« Que l'insurrection du royaume constituerait le mouvement italien dans des conditions à pouvoir traiter de puissance à puissance avec qui que ce soit;

« Que le mouvement d'Italie entraînerait le Piémont et le roi dans l'arène;

« Que la France ne pourrait s'y opposer par les armes sans tourner contre elle, dans une guerre européenne, la Prusse, l'Allemagne et l'Angleterre;

« Ces choses, je vous les aurais dites ainsi qu'aux autres hommes qui gouvernent, si, au lieu d'être traités comme ennemis et réduits à vivre en fugitifs dans notre patrie, nous étions traités comme des hommes qui aiment sincèrement l'Italie, et qui, depuis trente ans, la préparent comme ils peuvent à l'unité. Quoi qu'il en soit, l'entreprise peut être prématurée et tenue pour imprudente, mais pour coupable, jamais.

« Je reviens au Piémont et au roi. Si les ministres italiens se donnaient la peine de lire ce que nous écrivons depuis un an, ils sauraient, — et croyez ce que je vais dire, — que, depuis un an, nous ne parlons pas de république, que nous avons protesté par dignité, moralité et prévoyance, contre l'alliance avec le despotisme impérial, mais en déclarant toujours que nous acceptions la monarchie, si elle voulait l'unité, et que nous aurions combattu avec elle et pour elle. Je suis, je fus, je serai par-dessus tout unitaire.

« Je ne parle pas pour moi, mais je me crois obligé de vous dire que la persécution contre les exilés déshonore la Toscane et porte préjudice à la cause commune. Ces exilés se sont agités après Villafranca, non pour troubler un ordre *intérieur* qu'ils admettent et qu'ils croient important de garder en face de l'Europe, mais dans l'espérance de voir correspondre à l'ordre du *dedans* une égale énergie au dehors. Ils croient en effet que la restauration sera tentée, et brûlent du désir de combattre avec leurs frères, maintenant que les Italiens restent seuls, hors de tout mélange d'armes étrangères et tyranniques. Beaucoup d'entre eux se sont enrôlés; les autres le feraient, s'ils n'en étaient empêchés par la persécution.

« J'ai éprouvé le besoin de vous dire ces choses, et je vous les dis. Vous ne voudrez pas vous en offenser; vous n'y verrez que la confiance d'un homme qui aime l'Italie et l'unité nationale beaucoup plus que lui-même.

« Croyez-moi, monsieur, votre très-obligé, JOSEPH MAZZINI.

22 août 1859.

M. Ricasoli voulait d'abord faire une réponse directe, puis il se contenta d'exposer sa politique dans une circulaire aux préfets et aux délégués de la Toscane.

Maximes générales pour servir de règles aux autorités politiques et aux agents diplomatiques du gouvernement de la Toscane.

Les votes de l'assemblée des représentants ont défini avec précision le mandat du gouvernement de la Toscane et nettement tracé la voie qu'il doit suivre : empêcher à tout prix la restauration de la dynastie austro-lorraine; obtenir par tous les efforts possibles que la Toscane concoure à la formation d'un grand État constitutionnel, sous le sceptre de Victor-Emmanuel.

Désormais, nous sommes certains que l'Europe n'interviendra pas par les

armes dans la question de l'Italie centrale, pour les provinces abandonnées par leurs princes, mais à une condition pourtant, c'est que l'ordre ne sera pas troublé. Le gouvernement de la Toscane a donc — comme conséquence et pour l'exécution du mandat qu'il a reçu de l'assemblée, la mission de sauver à tout prix l'ordre intérieur. L'ordre intérieur peut être troublé : 1° par l'attitude du Piémont qui, refusant le vote de l'assemblée, provoquerait d'une part les défiances et les craintes, et, de l'autre, relèverait des espérances anti-nationales; 2° par les agitations des partis extrêmes, tant mazziniens que rétrogrades, dont les lignes d'action pourraient converger pour un moment; 3° par la lassitude et la désunion que produirait le prolongement excessif de l'état provisoire.

Il est plus que probable que l'acceptation du vote de la Toscane par le roi Victor-Emmanuel fera disparaître la première et la dernière de ces causes de trouble. De toute façon, le gouvernement et le pays ont montré en Toscane un sens pratique et une fermeté qui répondent de leur courage et de leur prudence en toute circonstance, et qui leur permettront de continuer à garder, au milieu des incertitudes et dans l'attente des événements, une attitude impassible.

Les agitations mazziniennes et les agitations rétrogrades ont peu de chances de succès : les premières sont odieuses, les secondes sont méprisées. Mais on objecte : la Toscane, pays en état de révolution, révolution tranquille, sans doute, mais révolution, pourrait se sauver et sauver l'Italie en adoptant une politique d'expansion, en se faisant point d'appui pour soulever l'Italie méridionale. A cela nous répondons que la politique d'expansion ne peut être adoptée que par de grands États, ou des États qui, sans être de premier ordre, sont fortement constitués et soutenus par de puissantes alliances.

Le Piémont a pu pratiquer cette politique pendant dix ans, parce qu'il s'est aidé tantôt des sympathies de l'Angleterre, tantôt des intentions amicales de la France; parce que sa position géographique le sauvait de l'Autriche, contre laquelle était dirigée sa politique, car il savait bien que l'Europe n'aurait jamais permis ni occupation, ni influence autrichienne dans un pays qui est l'avant-garde de la France et qui occupe Gênes sur la Méditerranée. La Toscane n'est point dans les mêmes conditions. Elle n'est pas constituée, et par conséquent n'est point forte, si ce n'est par sa prudence; mais elle fera valoir à force de fermeté le droit qu'elle a de se constituer monarchiquement, de manière à favoriser les intérêts italiens et, en même temps, à exclure toute influence étrangère. Grands seront les obstacles à vaincre, avant que le vœu de la Toscane soit accompli; mais les diverses ambitions qui essayent de lui faire contre-poids s'élimineront les unes les autres, se neutraliseront entre elles, et l'Europe finira par comprendre que les vœux de l'Italie centrale expriment la seule combinaison qui puisse garantir l'Europe de révolutions et de guerres autrement inévitables.

Une fois l'Italie supérieure constituée avec l'Italie centrale, conformément au vote des populations, chacun peut voir que la question vénitienne, la question romaine, la question napolitaine trouveront par déduction logique leur solution, car un changement de régime deviendra pour ces États une condition essentielle d'existence.

Et l'on voudrait aujourd'hui compromettre cet avenir assuré par une intervention prématurée! Cette intervention ouvrirait les portes à l'Autriche, et, très-probablement, nous rendrait la Russie pour le moins hostile. La Russie, qui ne voit volontiers violer, en aucun lieu, le principe de la légitimité, soulèverait contre nous l'Europe catholique, justifierait une seconde expédition de Rome, et mettrait en question l'ordre intérieur en assujettissant les provinces du centre à des sacrifices qu'elles ne peuvent accepter. Quand on aurait dépassé pour nous les confins méridionaux de nos États, les anciens princes trouveraient beaucoup plus aisé le passage par les frontières du Nord.

Dans cet état de choses, tous les partis et Mazzini lui-même devraient comprendre que maintenir le pays armé, mais tranquille et d'accord, est pour le gouvernement de la Toscane un devoir impérieux, une suprême nécessité; et que, conséquemment, il est contraint de s'opposer par tous les moyens, avec toutes les forces dont il dispose, à toute tentative qui tendrait à troubler l'ordre actuel, soit au nom des vieux droits princiers, soit au nom d'idées plus hardies et plus généreuses.

1er septembre 1859.

Nous ignorons si Mazzini eut communication de cette note. De toute façon il dut abandonner son projet, devenu impraticable, et tourner tous ses efforts vers la Sicile, où il prépara le mouvement dont l'un des premiers auteurs et martyrs armés fut le valeureux Rosolino Pilo, tombé glorieusement dans l'un des faits d'armes qui ouvrirent à Garibaldi le chemin de Palerme.

II

M. Ricasoli se montra vraiment fort et habile en présence de cette procession de diplomates officieux qui descendait de la France sous le ministère de M. Walewski. MM. Laferrière, Reiset, Poniatowski, sans parler d'autres moins connus, entreprirent véritablement le siége de l'homme qui tenait entre ses mains le sort de la Toscane. Notes et contre-notes, menaces et flatteries, conseils et ordres pleuvaient sur le dictateur. M. Ricasoli écoutait d'abord, puis répondait par ce dilemme : « Vous traitez avec moi; donc vous reconnaissez le gouvernement que je représente? » Et, sans attendre leur réponse négative, il ajoutait que lui-même ne les reconnaissait pas, et qu'il avait autre chose à faire. Ces diplomates, habitués aux compliments, même quand ils reçoivent leurs passeports, s'irritaient. « *Il n'est pas beau, votre Ricasoli,* » me dit un jour un de ces messieurs en descendant l'escalier du Vieux-Palais; « *ni aimable avec vous*, à ce

qu'il paraît, » répondis-je. — La lutte se termina, comme chacun sait, par la démission de M. Walewski et par l'annexion de la Toscane au Piémont, malgré la dernière clause du traité de Villafranca.

L'ennemi le plus réel et le plus redoutable fut le haut clergé toscan, excité par Rome. M. Ricasoli et M. Salvagnoli, ministre des affaires étrangères, adoptèrent à son égard une marche dictée par la prudence et la nature même de la lutte. Les prêtres paraissaient vouloir aspirer au martyre; il fallait leur enlever tout prétexte de se poser en victimes de ceux qu'on appelait les modernes Nérons. La tactique réussit; elle eût mieux réussi encore si, au lieu de solliciter leur adhésion et leur concours aux actes les plus solennels de l'État, le gouvernement les eût traités comme les protestants et les israélites. C'eût été l'application du principe de la séparation absolue de l'État et de l'Église, qui est le vœu de tous les esprits éclairés et devra devenir la base de tout gouvernement chrétien et civilisé. Mais le peuple ne pouvait se faire du jour au lendemain à ces nouveaux principes de droit public, et il était bon peut-être de réserver la sévérité de la peine pour le moment où la sourde conjuration du clergé se dévoilerait en acte de rébellion ouverte contre les lois de l'État et le verdict de la nation.

Je ne me tairai pas sur un autre reproche que l'on fait à M. Ricasoli, au sujet de son aversion caractérisée pour toute manifestation ayant une couleur démocratique. Toujours hostile à la liberté de la presse, il conserva les entraves du cautionnement exigé par le gouvernement antérieur. Hostile à la garde nationale, quand il en reconnut la nécessité, il la restreignit le plus possible, réservant au gouvernement la nomination des officiers, et, pour lui-même, le suprême commandement. Hostile à l'élément populaire de la ville, il maintint pour les élections à l'assemblée toscane la loi électorale très-élastique de 1848. De pareilles mesures auront été bonnes sans doute et nécessaires, mais la nécessité n'en était pas manifeste pour tout le monde. La Toscane fut tranquille, et l'Europe loua l'unanimité de son vote; mais quand on en vint aux faits, il parut nécessaire d'interroger une autre fois la nation et de demander la confirmation du vote au suffrage universel. L'événement absout le gouverneur; moi je ne l'absous ni ne l'accuse. Je me borne à raconter, laissant au baron Ricasoli, le plus que je puis, le soin de se peindre lui-même par ses actes et ses paroles.

Un jour que je pris congé de lui pour retourner en France :

« Allez, me dit-il, rappelez à ces messieurs que j'ai douze siècles d'existence; je suis le dernier de ma race, et je donnerai la dernière goutte de mon sang pour maintenir l'intégrité de mon programme politique. » C'était au commencement d'octobre 1859. Les intrigues s'amassaient autour de lui, malgré le vote de l'assemblée toscane et l'acceptation provisoire du roi de Piémont. La nuit était close. Il était seul dans sa résidence du Vieux-Palais, où il passait la plus grande partie du jour et de la nuit. Ses yeux profonds brillaient d'une lumière qui rayonnait de l'âme. La fermeté, la résolution, la conscience de sa propre valeur et la foi qu'il avait dans les destinées de l'Italie, lui donnaient une dignité austère qui n'était ni orgueil ni vanité. Je n'ai jamais oublié ces paroles ni la distinction solennelle avec laquelle elles furent prononcées; en lui serrant la main qu'il me présentait, j'eus la profonde conviction que, si différents que fussent nos principes, je pressais la main d'un grand citoyen dont s'honore à bon droit l'Italie.

La Toscane et l'Émilie avaient commencé à se donner au Piémont par une sorte d'acclamation. Victor-Emmanuel avait accepté sans difficulté la dictature durant la guerre, et envoyé dans les diverses villes des commissaires chargés de pourvoir en son nom à l'ordre intérieur et aux nécessités de la guerre. La paix une fois conclue, le droit des princes fugitifs à rentrer dans leurs anciens États étant plus ou moins reconnu, la dictature avait cessé et les commissaires avaient été révoqués. C'est alors que le peuple, rentré en possession de lui-même, nomma les assemblées qui prononcèrent la déchéance des vieilles dynasties et offrirent la couronne à la maison de Savoie.

Le roi Victor-Emmanuel répondit d'une façon évasive. Il n'acceptait pas la couronne, mais il accueillait les vœux des peuples, et promettait de protéger leurs droits devant l'Europe. Plus tard, pour des causes qui ne me sont pas connues bien clairement, la Toscane et l'Émilie demandèrent un régent et désignèrent le prince Eugène de Carignan. Le ministère de Turin, qui peut-être avait provoqué cette demande, ne fut pas libre de l'accorder; au lieu du prince il délégua M. Buoncompagni. L'Émilie accepta; la Toscane se fit prier. Je me rappelle encore le chœur d'accusations qui s'éleva en Piémont contre M. Ricasoli, qui ne croyait pas devoir agréer l'échange.

Quoi qu'il en soit, M. Buoncompagni fit sa rentrée dans Florence et y fut accueilli comme à sa première apparition. Tout à coup, les assemblées nationales de l'Italie centrale, qui avaient déposé une dynastie et lui en avaient substitué une autre, sont tenues pour sus-

pectes et leurs actes sont soumis à une ratification. Le peuple est appelé à rendre un plébiscite pour modifier ou confirmer le vote de ses mandataires. La Toscane et l'Émilie convoquées aux comices répondent presqu'à l'unanimité : *Victor-Emmanuel*, *roi d'Italie.* Après ce nouvel appel, le roi Victor-Emmanuel répondit à son tour d'une manière plus explicite et envoya comme son lieutenant à Florence le prince Eugène de Carignan. Un peu plus tard, l'annexion de Nice et de la Savoie à la France confirma définitivement l'annexion de la Toscane à l'Italie. L'œuvre entreprise et poussée avec tant de fermeté par M. Ricasoli était accomplie.

Je ne sais si, en écrivant ces lignes, je ne suis pas tombé dans le défaut de certains historiens qui personnifient les nations dans les rois et les batailles rangées dans ceux qui les commandent. M. Ricasoli eut une grande part dans les événements qui illustrèrent la Toscane pendant cette époque mémorable, mais il n'est pas pour cela toute la Toscane, et j'aurais tort de confondre le peuple et l'homme.

Chez les nations barbares ou dénuées, par suite d'une longue servitude, de toute initiative, le chef répond pour tous. Mais la Toscane garde encore un tel souvenir de ses antiques traditions, qu'elle n'accorde à aucun individu, si grand et si digne qu'il soit, le droit de répondre pour elle. Et l'on serait mal venu à conclure de la concorde et de l'unanimité des derniers votes à la docilité de la masse.

Personne ne dira que M. Ricasoli ait mal compris la volonté du pays, ni trahi le mandat dont les circonstances l'avaient investi. Je me suis quelquefois demandé quel autre homme connu aurait pu réunir et représenter l'opinion des diverses classes dans cette lutte politique, et si ces noms historiques, Strozzi, Capponi, Ridolfi, Serristori, auraient figuré pacifiquement à la suite d'un soldat d'aventure ou d'un agitateur de place. Je connais assez le pays pour affirmer le contraire. La tâche fut possible à Ricasoli, parce qu'à l'énergie du caractère il joignait l'antique noblesse du nom, l'indépendance de la position sociale, la tempérance politique et l'éloignement de toute honteuse cupidité d'honneurs et de biens.

Quant à la classe moyenne et au peuple, qui en Toscane moins qu'ailleurs se laissent prendre aux noms, ils ne virent dans Ricasoli que le partisan de cette idée qui est l'âme du mouvement actuel : l'unification de l'Italie. Peu leur importait que M. Ricasoli arrêtât, pour quelque temps, les tendances naturelles à la vie publique et à la liberté démocratique. Le peuple avait soif d'unité et donna pleins

pouvoirs à l'homme qui lui promettait de ne pas transiger sur ce point capital. Suffrage universel, annexion au Piémont, décadence de la dynastie de Lorraine, Victor-Emmanuel, Cavour, Napoléon, tout cela voulait dire une seule chose: unité.

M. Ricasoli fut l'homme de la Toscane parce qu'il représentait cette idée, ce désir, ce programme. Le jour où il se fût montré moins certain du résultat, ou moins ferme dans sa ligne de conduite, il perdait toute la confiance du peuple, et il ne lui restait qu'à se retirer dans son castel de Brolio. Il représenta la Toscane parce qu'il représenta la politique de l'unité nationale italienne. Il puisa dans cette grande idée la fermeté et l'énergie nécessaires pour sceller de son nom un traité qui, aux yeux de quelques-uns, parut la ruine de la Toscane, et qui, dans d'autres temps, aurait été taxé de trahison.

Personne mieux que lui ne savait quels trésors de gloire et de splendides traditions renferme en soi ce nom de Toscane. Là fut le berceau de la civilisation étrusque, mère elle-même de la civilisation latine. Là reparut avec Dante ce foyer de lumière qui rayonna non-seulement sur l'Italie, mais encore sur l'Europe et sur le monde moderne. Là se forma et se forme encore l'idiome le plus sonore et le plus beau que l'on connaisse, et, avec l'idiome, la pensée créatrice de la nation. Là fut porté le premier coup au droit féodal alors que se grava sur l'écusson ce mot : *Liberté*. Là on résista au sinistre génie de Rome, tandis que le monde catholique se courbait sous la férule. Aujourd'hui, jeter tous ces souvenirs, toutes ces espérances, ces gloires, ces richesses, aux pieds de la province la plus inculte et la plus nouvelle de l'Italie pouvait sembler une abdication insensée, le sacrifice d'Athènes à la barbare Macédoine. M. Ricasoli, Toscan et baron de vieille race, profondément versé dans l'histoire de son pays, cultivant avec passion les lettres et les arts toscans, n'hésita pas à consommer le sacrifice, à en accepter résolûment la plus grande part de responsabilité devant l'histoire.

J'ignore si ce grand amour que l'on affectait à Paris pour l'autonomie toscane cachait un dessein secret et un intérêt tout différent. M. de Cavour avait accepté cette insidieuse réserve; M. Ricasoli protesta. Quand, arrivé à Turin avec l'acte final de l'annexion, on lui donna à lire le discours d'acceptation, peu d'heures avant qu'il fût prononcé, il envoya son secrétaire au ministère, disant qu'il ne voulait point de ce mot-là : *autonomie*. M. de Cavour crut devoir passer outre, et le roi, ignorant peut-être cette protestation, lut le discours

tel qu'il avait été arrêté en conseil, au grand étonnement et au grand dépit de l'envoyé toscan, qui s'en plaignit aussitôt et demanda qu'au moins dans l'imprimé officiel ce mot de mauvais augure fût retranché. Le roi renvoya le problème à résoudre à M. de Cavour, qui s'excusa auprès de M. Ricasoli, en disant qu'on devait tenir compte des faits et non subtiliser sur les mots. Et le discours royal fut publié tel qu'il avait été lu.

Cet incident, dont je crois pouvoir garantir l'exactitude, prouvera à certains écrivains subalpins quelle bonne grâce ils ont quand ils accusent M. Ricasoli d'avoir voulu insérer cette réserve. La réserve, si ce n'eût été son vice d'origine, m'aurait semblé prudente. Peut-être même aurais-je préféré qu'on supprimât le mot, et qu'on tînt plus grand compte de la chose. Mais un ministre des affaires étrangères est souvent réduit à compter avec des faits et des exigences ignorés des simples mortels.

M. Ricasoli avait accompli dès lors la mission que lui avaient confiée d'abord les municipes toscans, puis l'assemblée élective, et, en dernier lieu, le peuple entier interrogé dans ses comices. Aujourd'hui il en a accepté une plus haute et plus difficile encore. Il a charge de maintenir et de compléter l'œuvre de l'unité italienne. Son caractère ferme et inflexible exige une position simple et nette. Grâce à la reconnaissance du royaume d'Italie par la France, cette position lui est acquise.

DALL' ONGARO.

SALON DE 1861

(4e ARTICLE[1].)

I. — La Sculpture.

Je m'attendris toujours quand je songe au sort des sculpteurs. Leur art n'est point de notre temps : c'est celui d'une civilisation plus vieille de deux mille années, et que rien ne peut faire revivre. Nos idées, nos mœurs, nos vertus même (selon quelques-uns, nos préjugés) combattent leurs inspirations les plus chères. Un bon sculpteur, il faut l'avouer, doit être un peu païen. L'intelligence des œuvres de la statuaire n'est pas commune. Où sont-ils ceux qui savent découvrir l'étincelle divine dans le marbre ou dans l'airain, admirer les grands et beaux contours, apprécier tout ce qu'il faut de goût et d'expérience pour rendre avec vérité et style un bras, une jambe, une tête et un torse? Les regards distraits accordés par le public aux productions de la sculpture sont plutôt affligeants qu'encourageants. En vain les Nymphes de bronze et les héros de plâtre du jardin du palais de l'Industrie ont-ils pris les attitudes les plus séduisantes et les plus fières; en vain l'Abondance et la Concorde se donnent-elles la main, la foule reste insensible. Elle se hâte de gravir l'escalier qui conduit aux galeries de peinture. Est-ce donc sans raison que je plains les sculpteurs?

Mais si je les plains, je les admire. J'admire leur courage à suivre par de si rudes sentiers une muse hautaine et délaissée. J'admire la profondeur de leurs études, dont rien ne rachète la monotonie. J'admire enfin qu'ils cultivent sans se lasser leur art au milieu de l'indifférence universelle.

On a publié dernièrement un livre très-curieux : *Simart, statuaire.* En un sens, je ne connais rien de plus édifiant et de plus instructif que cet ouvrage. On y voit notés jour par jour tous les incidents de la terrible lutte (hélas ! elle n'est pas nouvelle) du talent

1. Voir les 14e 15e et 16e livraisons.

contre la misère. On y voit par quelle série d'efforts vraiment sublimes l'enfant du peuple qui voulait être statuaire et marcher au premier rang réalisa son rêve à la fin, mais après avoir sacrifié dans ce combat son âme et sa santé. J'engage les personnes qui se sont promenées paisiblement et souriantes autour des gazons du jardin des sculptures dans le palais de l'Industrie, je les engage, dis-je, à ouvrir ce livre. Il leur apprendra toutes les angoisses réservées à l'artiste fier et nerveux, avant le jour où il lui sera permis de tailler victorieusement le marbre et de graver aux Invalides sous les voiles du symbole les faits et gestes du plus récent des dominateurs du monde.

Ici je ne puis m'empêcher de donner un regret à Simart, à cet enthousiaste de Phidias, à cet artiste penseur nourri de la belle antiquité. Simart procédait des Grecs. Ils lui avaient appris à voir la nature par les grands côtés. Également éloigné de cette sculpture froide et mesquine qu'un faux idéal inspire et de cet art nouveau qui dégrossit à peine la statue quand il l'a tirée du bloc de marbre, afin de paraître plus énergique et plus fort, Simart travaillait sans relâche pour s'approprier le grand style hellénique. Ce but, il l'aurait atteint, son ciseau commençait à s'assouplir; mais la mort, qui ne respecte rien, pas même l'innocente et noble ambition d'un sculpteur éminent, la mort ne s'est pas fait scrupule de le frapper.

II. — MM. Gabriel Thomas et Joseph Perraud.

Si la peinture, cette année, peut revendiquer trois mille ouvrages au palais de l'Industrie, la sculpture n'en compte que cinq cent vingt. Dans ce nombre, il en est de remarquables, parmi lesquels nous placerons en première ligne le *Virgile*, de M. Thomas, et le *Désespoir*, par M. Perraud.

Il est assez singulier que les images de Virgile soient aussi rares. Cependant, Virgile est de ceux qui s'adressent à tous les sentiments humains. Il est moderne par un côté. Nature céleste, éthérée, il est en avant de l'antiquité pour la tristesse poétique et la mélancolie harmonieuse. Moins sublime qu'Homère, il est moins sensuel et plus tendre. Remercions M. Thomas de nous avoir si bien montré ce poëte souffrant, ce Romain séraphique, devant lequel on se prosternait au seizième siècle en disant : Saint Virgile, priez pour nous!

Debout, couronné de lauriers, enveloppé d'un large manteau, Virgile, d'une main, presse sa poitrine, de l'autre il tient ses ta-

blettes immortelles; une gerbe, des pipeaux, un glaive, jetés à ses pieds, nous rappellent quels furent les sujets de ses chants. Ferme, mais sans sécheresse, calme, mais sans froideur, accentuée et simple, cette sculpture se distingue par des qualités bien rares. Les draperies ont un grand caractère, les bras sont beaux, les mains nerveuses de l'homme de lettres supérieurement rendues. J'aurais voulu que la tête nous offrît cette distinction suprême donnée par M. Ingres à son poëte dans le *Tu Marcellus eris*. Légèrement contractés, les traits semblent exprimer une souffrance intérieure. Aussi n'est-ce point le Virgile de la Rome impériale que je verrais dans cette statue, mais plutôt le Virgile de la vieille Italie comprimée par la nouvelle, le poëte de l'exil, celui qui faisait dire à Mélibée, pleurant sur les douces campagnes qu'il doit quitter pour toujours et sur son troupeau :

> Carmina nulla canam; non, me pascente, capellæ,
> Florentem cytisum et salices carpetis amaras.

Le *Désespoir*, par M. Perraud, nous conduit dans la Grèce olympique : c'est un habitué de la palestre que ce jeune homme assis et nu qui se tord les mains avec toutes les marques d'une grande affliction; ces membres flexibles et vigoureux ont été lustrés maintes fois par l'huile des athlètes. Quel est cet homme? D'où vient cette douleur profonde? Je n'en sais rien. L'artiste le sait-il bien lui-même? Ne serait-ce pas plutôt un modèle saisi par le statuaire dans une de ces poses heureuses et hardies offertes par le hasard, grand artiste parfois? Ici le sujet importe peu, tout le mérite est dans l'exécution. Le but suprême de la sculpture, n'en cherchez pas d'autre, c'est la beauté.

Quel parfum d'antiquité exhale cette figure! Science et puissance, voilà ce qu'on y trouve. Elle vous dit que son auteur a contemplé longuement les œuvres grecques. Il me semble que tout en maniant son argile, M. Perraud s'est souvenu d'une admirable statue de la villa Ludovisi, à Rome : un *Héros assis*.

III. — MM. Vilain, Clésinger, Cavelier, Guillaume.

Chacun se représente à sa façon les grandes figures historiques et s'arroge sur ce point une entière liberté. Si donc Drouais et M. Léon Cogniet ont cru devoir peindre Marius sous les traits d'un

vieillard amaigri, le vainqueur des Cimbres, l'homme des proscriptions, l'ambitieux déchu, traqué, poursuivi jusque sur les ruines de Carthage, nous apparaît dans l'œuvre de M. Vilain comme un Falstaff mélancolique et charnu, engraissé comme on s'engraisse dans une sainte oisiveté. Pour opérer cette transformation bizarre, M. Vilain a eu ses raisons. Nous ne les combattrons pas. Un grand moyen d'information nous manque, cette statue de Marius que Plutarque avait vue à Ravenne, statue, dit-on, si semblable au modèle. En attendant qu'elle se retrouve, nous passerons cette fantaisie à M. Vilain.

M. Clésinger est un esprit chercheur, sa verve est inquiète, il sait oser. Ses chutes ne l'effrayent pas. Comme Antée, aussitôt qu'il a touché la terre, il se relève plus aguerri et plus fort, pour une lutte nouvelle. Il est laborieux; *Diane au repos*, *Cléopâtre*, *Cornélie* et quelques bustes attestent sa fécondité.

Parmi ces marbres, la *Diane au repos* est celui qui l'emporte. De la grâce, de l'abandon, la morbidesse la plus attrayante, voilà ce qui distingue cette figure. M. Clésinger sait attendrir le marbre. Mais dans cette femme voluptueuse qui semble plutôt dormir sur un fauteuil que sur un rocher pouvons-nous reconnaître l'active et chaste déesse des forêts? De même que M. Vilain, M. Clésinger ne nous donne point ici la note juste; sa voix est belle, mais il chante faux.

Dans *Cléopâtre* M. Clésinger est bien lui-même, puisqu'il s'est tout simplement copié. Il a reproduit, sous le nom de la reine d'Égypte, mais sans éclat et sans verve, une de ses premières conceptions, œuvre puissante et hardie, la *Femme piquée par un serpent*.

Je voudrais, pour la gloire de M. Clésinger, qu'il n'eût point abordé ce noble sujet de Cornélie. Quel malheur que le groupe de M. Cavelier soit si voisin ! Autant celui de M. Clésinger nous semble discordant et confus, autant le groupe de M. Cavelier est simple, bien lié, harmonieux. Comment se fait-il que cette femme dont le cœur était assez haut pour refuser un trône, que cette Sévigné romaine, tant admirée par Cicéron, n'ait pas mieux inspiré M. Clésinger? Pourquoi lui substituer une figure insipide, celle de quelque fade divinité qui semble empruntée à l'équivoque mythologie d'Ovide le sceptique?

Honneur à M. Cavelier. Voici bien réellement la fille de Scipion l'Africain. Elle nous montre les joyaux les plus précieux

qu'une mère puisse posséder : deux enfants de génie; elle nous montre Tibérius et Caïus Gracchus, dont les noms seront gravés en traits de feu dans les annales de Rome. Un peu plus d'ampleur dans le visage de Cornélie, une maturité plus accusée, et ce groupe si savamment exécuté serait parfait.

Le *Napoléon Ier législateur*, du même artiste, se recommande également par de précieuses qualités. C'est de la bonne sculpture, faite avec conscience et intelligence et comme je voudrais en voir plus souvent. Toutefois cette figure nous semble un peu courte. Serait-ce l'obésité du prisonnier de Sainte-Hélène que l'artiste a voulu rappeler dans ce Napoléon législateur?

Moins individuel et par suite beaucoup plus idéal, tel est le *Napoléon Ier* de M. Guillaume. Il y a de la noblesse dans le bras étendu qui tient un long sceptre, le sceptre du monde! Simart, si j'ai bonne mémoire, a déjà donné cette pose à son Napoléon. De face, le visage paraît mesquin, de profil il est très-caractérisé; c'est de profil surtout que cette figure se masse énergiquement. Le manteau impérial est hardiment et noblement jeté. J'aimerais assez les broderies polychromes qui l'enrichissent, si par malheur elles ne nous faisaient pas songer à ces statuettes de biscuit ou de porcelaine que la mode protége aujourd'hui.

IV. — MM. Aizelin, Sanzel, Cambos, Chatrousse, Moulin, Crauck, Bogino, Maillet, Cordier, Étex.

Psyché et *Nyssia au bain*, vieux thèmes rajeunis par un talent aimable, sont deux charmantes statues. Rien n'est plus gracieux que le mouvement de Nyssia qui descend dans la piscine, et cette grâce est si chaste, si pudique, si virginale, qu'il faut l'admirer.

L'Amour captif de M. Sanzel nous offre un joli groupe. La colère de l'Amour, garrotté et adossé à un Hermès du dieu des jardins, le sourire railleur de celui-ci, le calme insolent avec lequel, du haut de sa gaîne, il voit se tordre et s'agiter vainement celui qui était naguère le maître des hommes et des dieux, ce sont là d'heureux contrastes très-bien rendus par le sculpteur.

L'Andromède de M. Cambos se recommande par le pathétique. Il y a de la douleur sur ce visage. Cette femme souffre réellement. La pose est naturelle, et les lignes de cette figure sont d'une grande flexibilité.

M. Chatrouse prétend personnifier la Renaissance, cette grande révolution, qui a ouvert les temps modernes. La *Renaissance* de M. Chatrouse se présente sous les traits d'une jeune femme appuyée sur une colonne où l'on voit gravés plusieurs noms. Cette figure a de l'aisance et du charme, une coquetterie de bon goût. Le style, qui rappelle d'une manière très-heureuse celui de Jean Goujon, est bien le style du sujet.

La fourmi le pique au talon,
Le vilain retourne la tête.

Ce *vilain*, sec et musculeux, qui se retourne avec mépris, montre chez l'auteur l'étude intelligente de la nature. Cette statue de M. Moulin se distingue par une grande vérité et beaucoup d'expression; si les jambes n'étaient pas si défectueuses, ce morceau de sculpture serait excellent.

Le *Faune* en bronze de M. Crauck est une œuvre charmante où la gaieté petille, gaieté de bon aloi, car elle se rapproche de celle qui éclate si franchement chez les Faunes et les Satyres que nous a légués l'antiquité.

M. Bogino nous paraît un artiste sérieux, appliqué; mais sait-il bien qu'une *Mater dolorosa* résume toutes les douleurs de la terre? Quelle tâche imposée par le catholicisme à ses artistes! Il ne paraît pas bien persuadé de la violence de cette douleur divine, si l'on en juge par la froideur de sa statue, qui ressemble à un mannequin couvert de lourdes draperies, fort bien exécutées, mais d'un aspect médiocrement heureux.

L'*Agrippine portant les cendres de Néron*, par M. Maillet, arrête les curieux. Le voile transparent dont la tête est enveloppée suscite de vives admirations. Il y a là, en effet, une habileté qu'on ne saurait méconnaître. Toutefois je ne puis admettre le trompe-l'œil en sculpture. De pareils tours de force ont leur danger : ils facilitent l'accès au réalisme, et le réalisme dans la sculpture peut être regardé comme un symptôme de mort.

Un autre genre de réalisme se manifeste dans le *Triomphe d'Amphitrite*, fontaine décorative par M. Cordier. Je ne voudrais point affliger un homme de talent qui a fait ses preuves. Mais, cependant, comment se taire en présence de cette sculpture factice, de cette œuvre bizarre sans originalité? Comment! c'est au dix-huitième siècle

et en Italie que vous allez chercher vos modèles! Aussi, c'est un art bâtard, fruit maudit de l'accord du ridicule et du monstrueux, que je rends responsable de votre Amphitrite déhanchée, de vos monstres barbouillés de couleurs, de vos grotesques Néréides. Je n'y vois rien de comparable que les fleuves adossés au socle de la statue équestre et colossale de l'empereur don Pedro Ier par M. Louis Rochet.

M. Étex, dans son modèle-esquisse d'une fontaine monumentale, a su du moins se préserver de ces écarts. Je ne veux point entrer dans le détail de ce projet, qui n'est qu'au dixième de l'exécution; mais je crois devoir blâmer la prétention qu'affiche le statuaire de personnifier par son ciseau le génie du dix-neuvième siècle. D'abord, rien n'est plus hasardeux et plus froid qu'une allégorie nouvelle, rien de plus vague et qui puisse moins satisfaire l'esprit que ces tristes abstractions. Dépourvue de la consécration du temps et de l'autorité des maîtres, l'allégorie n'est bien comprise d'ordinaire que par celui qui l'a inventée; en second lieu, n'en est-il pas des siècles comme des monuments d'architecture? On ne les juge bien qu'à distance; nous ne sommes qu'à moitié de notre siècle.

M. Étex est un génie universel : il embrasse tous les arts. Déjà sculpteur et peintre, le voilà maintenant architecte. On lui doit le projet d'une salle d'Opéra. J'honore infiniment cette ambition encyclopédique. Elle prouve que le vaillant artiste revendique la succession de Léonard de Vinci, tombée en déshérence. A cet égard, je prendrai la liberté d'émettre un doute. Est-il bien certain que son exposition de cette année, et surtout ses portraits, rendent M. Étex, quant à présent, habile à hériter?

V. — La Gravure.

La gravure se meurt, la gravure est morte. Le contingent des graveurs ne va pas à trois cents morceaux. Voilà l'œuvre de la lithographie et de la photographie. Elles ont amené peu à peu la ruine d'un art admirable, illustré par une foule de talents distingués; l'art des Andran, des Edelinck, des Drevet. Les gravures en taille-douce disparaissent chaque jour. Plusieurs ont abandonné le burin pour la palette. Oui, elle s'éteint, cette race qui traduit les poëtes en prose, pour parler comme Diderot, la race de ces génies patients rivés quelquefois pendant vingt années à l'œuvre d'un grand maître. Cette

persévérance vraiment sublime, hélas! n'est plus de notre temps.

Du reste, puisque la reproduction des objets et des œuvres d'art par des procédés purement matériels en est venue à nous satisfaire, à quoi sert un graveur? Pourquoi regretterait-on l'imitation des maîtres par une main que le goût et le sentiment dirigent de ces chefs-d'œuvre dont un chef-d'œuvre est la cause efficiente : n'avons-nous pas le stéréoscope? On a bien laissé périr la gravure en médaille, un des rameaux les plus verdoyants de l'art antique, une des gloires de l'art en Italie et du vieil art français : pourquoi l'eau-forte et la taille-douce seraient-elles exceptées?

> Ut silvæ foliis pronos mutantur in annos,
> Prima cadunt. . . .

Le feuillage change et renaît, me diront les optimistes, je le veux bien; mais en attendant que la séve se renouvelle pour le plus grand épanouissement de l'art, abordons le petit groupe d'artistes courageux qui, n'ayant pas abandonné la gravure, l'assistent à ses derniers moments.

Parmi les souvenirs de cette exposition, un des premiers qui se présentent, c'est celui de M. Paul Girardet. Il serait difficile de rendre avec plus de finesse et d'esprit cette idylle bourgeoise que vous connaissez, la *Cinquantaine* de M. Louis Knaus.

Le *Compromis des Nobles à Bruxelles*, — c'est-à-dire la réunion des premiers de la noblesse des Pays-Bas pour repousser l'inquisition, — par M. Desvachez, d'après M. Édouard de Biefre, se recommande par l'importance du travail. Bien qu'en remplissant sa tâche avec talent, le graveur n'a pas su éviter la sécheresse et la monotonie. Du reste, la partie architecturale et le fond ne méritent que des éloges.

Que je voudrais, pour la gloire de M. Daubigny, que sa peinture égalât ses eaux-fortes! Parmi ces dernières, celle qu'il a faite d'après Ruysdaël est vraiment belle. C'est l'œuvre d'un coloriste, vigoureux sans être dur. Je lui reprocherai son ciel; il est lourd. Dans la gravure comme dans la peinture, nos paysagistes aujourd'hui négligent leurs ciels et systématiquement. Pour éviter la froideur, ils laissent voir le travail de la brosse, et Dieu sait combien l'espace éthéré perd de transparence et les nuages de légèreté, grâce à ce procédé brutal et hâtif.

Le *Couronnement* de la Vierge, d'après une peinture murale de M. H. Flandrin, fait beaucoup d'honneur au talent de M. Schneider. Sous son burin on sent revivre le maître, on retrouve sa touche et sa couleur. Ce genre de mérite sera peu apprécié de ceux qui cherchent les effets piquants dans la gravure; mais c'est précisément celui que les peintres aiment à rencontrer avant tout dans leurs œuvres gravées.

Et maintenant, quand nous aurons cité les figures d'enfant d'après Raphaël, par M. Bellay; *Hérodiade recevant la tête de saint Jean-Baptiste*; d'après le tableau de Luini, par M. Bertinot; l'*Antiope*, d'après le Corrége, par M. Achille Lefèvre; l'*Innocence*, d'après Greuze, par M. Joubert; la *Bergerie*, eau-forte très-remarquable, par M. Jacque, excellent peintre d'animaux; d'autres eaux-fortes, par M. Ségé; *Sauvées*, par M. Flameng; le *Mur de Salomon*, d'après M. Bida, par M. Pollet, nous aurons indiqué à peu près ce que l'exposition de gravure offre de plus saillant.

Le nom de M. Bida éveille en moi le regret très-vif de n'avoir point encore parlé de ce dessinateur éminent. Le *Champ de Booz à Bethléem*, un *Intérieur de femmes arabes*, le *Massacre des Mameluks*, se distinguent par l'originalité, la vivacité, la *furia francese* du crayon. Le *Grand Condé à Rocroy* est une noble et belle composition empruntée à un livre charmant : *la Jeunesse de madame de Longueville*. C'est un touchant spectacle que celui de cette armée victorieuse à genoux au milieu des morts et des blessés pour remercier le Dieu des batailles sur le terrain même qu'elle a arrosé de son sang. Il y a dans les costumes et dans tous les détails une vive intelligence du grand siècle, qui fait de M. Bida un digne interprète de M. Cousin.

N'oublions pas, puisque nous trouvons l'occasion de le signaler, un autre dessinateur, M. Tourny. Ce dernier, dans une suite d'aquarelles, s'est appliqué à reproduire ces terribles prophètes, ces robustes sibylles attachées depuis trois cent soixante et quelques années aux voûtes de la chapelle Sixtine par la main d'un grand homme. Je ressens une prédilection très-vive pour les artistes qu'une aptitude particulière appelle à placer sous nos yeux les œuvres les plus splendides du passé. Quel service ne rendent-ils point à ceux que la nécessité enchaîne au foyer domestique ! A défaut de l'original, la copie peut remplir son office : elle conserve assez de lumière pour percer d'un rayon les ténèbres de notre monde prosaïque. Cette lueur vacillante suffit pour nous permettre d'apercevoir à quelle hauteur

prodigieuse l'art s'élève quand il est manié par des hommes de génie, par Raphaël, par Michel-Ange, par Phidias.

Au moment où paraîtront ces pages, le salon de 1861 aura cessé d'exister. Les milliers d'œuvres qu'il rassemble seront dispersées en cent endroits. Entraîné par ce mouvement violent qui pousse une société sans loisir à graviter dans son orbite, le public aura bientôt oublié l'art et les artistes. Ceux-ci rentrés dans leurs ateliers songeront quelquefois au public, mais pour rire de lui, tout bas à la vérité, car le public achète encore des tableaux.

Je déplorais, en commençant cette revue du Salon, l'ignorance littéraire du peintre, du sculpteur et même de l'architecte; je la termine en déplorant l'ignorance du public dans les questions d'art. Rien de plus rare qu'un véritable connaisseur. Excepté ces esprits éminents dont la vaste intelligence embrasse toute chose, excepté quelques organisations spéciales chez lesquelles le sentiment de l'art s'est développé dans le milieu le moins favorable[1], la bourgeoisie, l'administration, le commerce, la médecine, le barreau, la magistrature, l'université, les académies, connaissent mal ces régions heureuses où s'épanouit la peinture, où fleurit la beauté plastique.

Pour l'art comme pour la société cet état de choses est fâcheux. Critiqué ou applaudi hors de propos, se sentant incompris, l'art fait bon marché de sa dignité et se laisse guider par les fantaisies de ceux qui le font vivre. Aussi son niveau s'abaisse-t-il, et peu de personnes le contestent aujourd'hui. D'un autre côté, quand une grande nation, enfoncée de plus en plus dans la prose et que la fièvre de l'or travaille, ne s'attache pas à conserver la seule poésie qui lui reste, celle qui arrive à l'âme par les yeux, son génie se transforme ou s'éteint.

Touchés de cette situation, quelques bons esprits ont tenté d'y porter remède. Renverser les barrières qui séparent le public des artistes, opérer un rapprochement, ménager un véritable accord, fonder cette entente cordiale sans laquelle dans ce monde rien de

1 Je signalerai ici en passant, puisqu'il nous offre un de ces rares exemples, M. Louis Ménard. Mythologue ingénieux, écrivain élégant, il sait en outre peindre le paysage avec sentiment et vérité, comme le montrent l'*Intérieur de forêt*, et la *Compagnie de cerfs*, exposés cette année.

grand, d'excellent et de durable ne s'accomplit, voilà le but vers lequel ils dirigent leurs efforts, malheureusement infructueux jusqu'à ce jour. Dans un rapport *sur l'application des arts à l'industrie*, l'un de ces hommes dévoués, M. Léon de Laborde, avec l'autorité que lui confèrent le goût, l'expérience, l'intelligence la plus active et la plus ouverte à tout ce qui est utile, s'est appliqué à présenter l'ensemble des mesures qu'il croyait appropriées à développer dans les masses l'intelligence des beautés de l'art pour le maintien du goût public. M. Léon de Laborde devait espérer que quelques idées hasardées, ces scories de tout nouveau système, trouveraient grâce à la faveur des vérités et des observations ingénieuses dont son livre abonde. Il n'en a pas été ainsi. On lui a tout contesté, et même cette opinion si judicieuse que pour élever l'art et grandir les artistes il faut que le public devienne artiste.

En écrivant ceci, M. Léon de Laborde a eu un tort. Entraîné par sa vive imagination, il s'est cru à Athènes, c'est-à-dire dans une cité merveilleuse où dans la vie sociale les spécialités[1] n'étaient point séparées, où l'on pouvait être à la fois philosophe et sculpteur. On a pris soin de lui rappeler qu'il n'habitait pas la ville de Minerve, mais le nouveau Paris.

1. Je renvoie le lecteur au spirituel et charmant article de M. Despois : *les Poëtes à Athènes.*

ERNEST VINET.

FIN.

REVUE DU MOIS

I

J'ai connu autrefois un vieux chroniqueur — ou pour mieux dire un chroniqueur qui était vieux, car il ne s'agit ici ni d'un Monstrelet ni d'un Froissart — j'ai connu, dis-je, un vieux faiseur de chroniques qui se targuait surtout de ce qu'il se plaisait à appeler ses transitions. Le fait est que dans l'espace de trois pages il traitait cinquante sujets en ayant l'air de toujours parler de la même chose. C'était superbe! De la dernière traduction de Platon il passait au vaudeville nouveau, sans que le lecteur vigilant pût saisir le moment précis où il commençait à préparer sa transition. Lorsqu'il avait réussi dans quelque difficile entreprise de ce genre, il constatait son triomphe par ces mots : Me voici *naturellement* amené à vous parler de... C'était là son modeste *Te Deum*. Le pauvre homme est mort à la peine. Si je songe aujourd'hui à lui, c'est que je voudrais parler des femmes, sans pourtant commencer par là, et que je me suis demandé ce qu'il ferait à ma place. J'ai interrogé son ombre comme les Castillans demandaient des conseils au cercueil où dormait Albuquerque, comme M. de Lamartine consultait l'autre jour l'esprit de M. de Talleyrand sur l'opportunité d'une alliance franco-autrichienne, et voici ce qu'elle m'a répondu. « Vous commencerez par parler de la mort de M. de Cavour. — Impossible! m'écriai-je; parler de cette mort qui est un deuil personnel pour tous les cœurs généreux et m'en servir comme d'un moyen oratoire, je ne le ferai jamais! — Vous en parlerez, répéta l'ombre avec l'inflexibilité d'une ombre qui a un système, et vous ferez remarquer que le même mois qui a commencé par ce grand deuil s'est terminé sous l'impression de la mort du sultan. — Mais tout le monde a dit cela, ai-je objecté. — Et auriez-vous par hasard la prétention, reprit l'ombre avec quelque aigreur, d'avoir plus d'esprit que tout le monde? Vous mettrez en parallèle ces deux hommes, dont l'ambition fut jusqu'à un certain point la même, qui voulurent l'un et l'autre ressusciter un peuple, faire renaître une nation. Vous montrerez le résultat si différent de leurs efforts; vous direz que celui qui a accompli les choses merveilleuses auxquelles l'avenir croira à peine, ce n'est pas l'homme du fabuleux Orient, le

héros éternel des *Mille et une nuits*, celui qui d'un geste pouvait faire tomber des têtes, le sultan, en un mot, mais l'homme en habit noir, qui portait des lunettes, le journaliste d'il y a quinze ans à peine, qui donnait des poignées de main à ses amis, et qu'on appelait monsieur, comme vous et moi. Il y a là matière à réflexions sages. Vous pourrez intercaler toute une description des mœurs de l'Orient. Du reste, je pense vous en avoir assez dit pour vous tirer d'embarras : qui dit sultan dit sérail, et vous voyez d'ici comment vous serez amené naturellement à parler des femmes. »

II

Quelqu'un que je ne veux pas nommer, parce qu'il est mon voisin de Revue, et qu'il ne faut jamais chercher noise à ses voisins, a dit avec plus d'esprit que de vérité que, de nos jours, quand on ne savait, ou qu'on ne voulait, ou qu'on n'osait rien dire de sérieux sur aucun sujet, on parlait de la *Femme*. Je croirais plutôt que si l'on en parle, c'est tout bonnement parce qu'on y pense. Quant à moi, non-seulement je m'occupe volontiers de son sort, mais — tolérance bien plus rare — j'admets qu'elle s'en occupe elle-même. Si je ne suis pas, dans un certain sens, touché du sort des femmes (je parle de celles qui ne sont pas condamnées à vivre de leur travail), j'en suis du moins assez inquiet. Oui, je voudrais que dans la direction des choses humaines on fît la part de la femme, comme on fait la part du feu, et un peu par les mêmes raisons; car, en voyant sa nullité officielle chercher des compensations dans une influence sans limites définies, je suis effrayé de cette puissance occulte qui équivaudra bientôt, si l'on n'y prend garde, au gouvernement irresponsable du monde. Je serais curieux, je l'avoue, de voir si une honnête femme, agissant pour son propre compte, se permettrait la moitié de ce que les femmes les plus honnêtes, selon le code spécial de leur sexe, ne craignent pas de demander aux hommes qu'elles estiment le plus. C'est donc avec plaisir que je vois agiter la grande question féminine, je regrette seulement que la cause ne soit pas défendue avec plus d'adresse et que les plaignantes et leurs avocats ne l'abordent pas toujours par le bon côté.

Je faisais ces réflexions en sortant d'une leçon, — mon Dieu, oui, d'une leçon — faite par mademoiselle Auguste Royer, il y a bientôt un mois, dans la salle des séances littéraires de la rue de la Paix. Mademoiselle Royer a parlé devant un public fort nombreux qui l'a écoutée avec une grande bienveillance. Il n'entre pas dans mes projets d'examiner si elle possède toutes les qualités voulues pour le rôle

de novateur; je ne veux pas même me demander si, pour réussir dans ce rôle, il ne faudrait pas à une femme quelque chose de plus que de parler aussi bien qu'un homme, — s'il ne faudrait pas, par exemple, parler autrement. Mademoiselle Royer a insisté à plusieurs reprises sur les lignes parallèles suivies à travers les siècles par le génie féminin et le génie masculin, et elle est trop savante pour ignorer que des lignes parallèles ne peuvent jamais se rencontrer, même dans une chaire de professeur. Elle a parlé avec autant de facilité, d'érudition et parfois même de crudité, qu'un lettré du vilain sexe; mais, le dirai-je? la perspective de pouvoir facilement doubler le nombre de nos professeurs en admettant les réclamations des *partageuses* me laisse froid; il me faudrait mieux que cela pour me gagner à la cause de l'égalité. Montrer que les femmes peuvent entreprendre avec succès tout ce que font la plupart des hommes me paraît chose trop facile pour être méritoire, — la plupart des hommes font si peu et si mal! — Mais si les femmes parvenaient à persuader au monde qu'il est des choses essentielles qui restent à faire, que les hommes n'accompliront jamais, et que les femmes pourraient tenter, je crois qu'on leur ferait place, — leur place, bien entendu. Je ne tiens pas l'entreprise pour impossible, et il n'est pas dit que, si j'étais femme, je ne m'y embarquerais pas; mais les hommes n'y peuvent rien. Il faut, quand on veut la liberté, ne la demander qu'à soi-même : lorsqu'elle sera digne d'émancipation, *la donna farà da se.*

Je voudrais seulement émettre ici une théorie générale sur la défense des opprimés, dont les femmes pourront faire l'application à leur cas particulier, puisqu'il est convenu qu'elles sont opprimées. Quand on veut prouver qu'une institution est vicieuse, il faut s'attacher à montrer ses mauvais effets sur ceux qui la subissent. L'esclavage lui-même est surtout odieux parce qu'il dégrade l'esclave qui, à son tour, corrompt le maître : s'il n'entraînait à sa suite que la perte de la liberté, un travail excessif, ou des tortures physiques, on pourrait objecter que la conscription, la misère, et la maladie en font autant. Madame Beecher Stowe, dans l'excès de son zèle, a méconnu cette vérité quand elle nous a peint ses anges d'ébène. En nous attendrissant sur les vertus de son admirable oncle Tom, que nul blanc n'égalera jamais, elle nous donnait des envies insensées de badigeonner nos enfants en noir, et de les vouer immédiatement à la négrerie et à la perfection. Pour nous faire détester le despotisme, qu'on nous peigne les Grecs tels qu'ils sont, tels que les Turcs les ont faits. Par exemple, si un touriste m'apprend qu'on lui a volé son mouchoir et sa tabatière sur le champ de bataille de Marathon, je m'écrie : « Voilà donc ce que l'oppression a fait de la patrie de Mil-



tiade, etc., etc... » Enfin, je me débite à moi-même une tirade qui me fait comprendre Byron mourant à Missolonghi. La même règle s'applique à toutes les questions de réforme. Quand on veut plaider la cause des femmes, choisir pour thème *les femmes poëtes et philosophes de l'antiquité*, comme l'a fait mademoiselle Royer, est une maladresse véritable. Et qu'on me permette ici une petite observation incidente : il serait sage, je pense, de laisser de côté, une fois pour toutes, les femmes philosophes. L'énumération n'est utile comme moyen oratoire que lorsqu'elle est longue; or, si l'on voulait compter toutes les conquêtes que la philosophie a faites chez les femmes dans le monde entier, on ne trouverait pas une liste aussi nombreuse que celle de don Juan, en Espagne seulement. Ne nous en plaignons pas : l'écheveau philosophique est bien assez embrouillé comme cela ! Ceci dit, je reviens à mon argument principal.

Que nous parle-t-on de Sapho, de Corinne, d'Aspasie, d'Hypatie? ces femmes-là, en tant que femmes, n'ont pas eu, que je sache, à se plaindre d'injustice. Le nom de Sapho a traversé vingt-cinq siècles; qu'aurait pu faire de plus la renommée pour un homme? Corinne l'emporta cinq fois sur Pindare dans les jeux de la Grèce : je le crois sans peine puisqu'elle était fort belle; je suis même convaincu qu'elle l'aurait emporté sur M. Thiers, tant cette brave antiquité était au-dessus des préjugés de sexe. Mais enfin, dans ce cas-là, c'était peut-être à Pindare de se plaindre. Quant à Hypatie, il est certainement affreux de penser qu'une jeune fille belle et éloquente ait été mise en pièces par une foule furieuse à l'instigation d'un persécuteur dont on a fait depuis un saint; mais qu'est-ce que cela prouve, sinon que saint Cyrille avait sur la tolérance les mêmes opinions que saint Dominique et saint Pie V ? Hypatie eût été un païen au lieu d'être une païenne que son sort eût été le même. En somme, il me paraît prouvé que dans tous les temps les femmes hors ligne, comme leurs *parallèles* masculins, ont su se faire leur place et qu'il est inutile de s'occuper de splendides exceptions. Ce qui me touche, ce qu'il faut montrer, c'est, de nos jours, dans notre pays, en plein Paris, cette foule d'êtres admirablement doués par la nature chez lesquels une éducation étroite, une mauvaise hygiène morale et la préoccupation constante des minuties ont si bien atrophié l'intelligence que la beauté et la jeunesse, ou, pis encore, la toilette qui à leurs yeux y supplée, leur sont devenues des conditions absolues de bonheur. Ce qui est triste, c'est de voir dans tous nos lieux de réunion les hommes et les femmes divisés en groupes distincts, qui ne s'entendent que lorsque la passion, la vanité ou l'intérêt les rapproche; c'est de voir au sein d'une même patrie deux nations de sexes diffé-

rents n'ayant ni les mêmes croyances religieuses, ni le même niveau de culture intellectuelle, ni le même code moral. Ce qui est plus triste encore, c'est de penser que si l'un des mobiles dont j'ai parlé réunit pour un temps deux êtres appartenant à ces deux mondes si différents, ce sera le plus variable, le plus ignorant des deux, celui qui ne s'est jamais rendu compte d'une seule de ses croyances, d'une seule de ses opinions, celui dont, le sexe étant changé, pas un homme intelligent ne voudrait faire son ami, ce sera la femme en un mot, qui aura une influence prédominante. Comment s'étonner que de ces unions naissent les défaillances et les honteuses palinodies dont nous sommes témoins ?

Voilà ce qu'il faut dire pour démontrer la nécessité d'une réforme, non dans la position, mais dans l'éducation des femmes. Ce point obtenu, leur situation se modifiera d'elle-même. Il y a du vrai, croyez-le bien, dans ces deux aphorismes, qui semblent, au premier abord, dictés par une philosophie sans entrailles : tout pays a le gouvernement qu'il mérite; chacun se fait son sort. On a trop flatté les femmes, les Françaises, les Parisiennes surtout. Parce qu'elles se sont transmis de génération en génération une élégance et une grâce incomparables, on les a tenues quittes de toutes les vaillantes vertus que notre temps demande. On s'est moqué des femmes savantes, on a ri des femmes fortes — flatterie indirecte pour l'ignorance et la faiblesse qu'il était bien plus urgent de combattre. — Pourtant, que nos femmes y prennent garde. Elles représentent à merveille notre société d'aujourd'hui; elles sont à l'unisson, je l'admets, de cette société positive, avec sa religion de convention, son chauvinisme étroit, sa détermination à ne se rendre compte de rien, sa crainte de toutes les grandes questions; mais hier encore elles étaient un anachronisme parmi nous, elles le redeviendront peut-être demain. Ayons le courage de nous l'avouer, les Françaises, même les plus bourgeoises, sont toutes plus ou moins de l'ancien régime.

Peut-être pourrait-on, jusqu'à un certain point, étendre cette remarque aux femmes de tous les pays. Conservatrices et timides par instinct, gardiennes naturelles de la famille et de l'héritage, elles se méfient de l'inconnu et se cramponnent involontairement à la tradition. Elle représentait bien son sexe tout entier cette femme de Lot qui, échappée au désastre de Sodome, se retournait, malgré la défense divine, pour revoir encore une fois son passé qui brûlait derrière elle. Mais dans aucun pays cette tendance de l'esprit féminin n'a eu d'aussi fâcheux résultats que chez nous. Les hommes de la France nouvelle ont beaucoup marché, ils sont même revenus souvent sur leurs pas, et alors ils ont retrouvé leurs femmes; mais celles-ci ne

les ont jamais suivis. Elles sont restées aux mains de l'ennemi, otages précieux à l'aide desquels on reconquiert les pères, les maris et les fils, un à un, tôt ou tard, aux heures de faiblesse, quand vient la maladie ou la vieillesse. Regardez autour de vous, vous retrouverez encore la bourgeoise du tiers, détestant et ambitionnant à la fois le privilége, forçant son mari à s'affubler illégalement d'un nom patricien, et usant ainsi pour son compte personnel, en plein dix-neuvième siècle, de la savonnette à vilain. Voici ces dames de la magistrature : ce sont encore les conseillères et les présidentes du parlement, et vous trouverez chez elles l'esprit de corps que leurs maris n'ont plus ; voici des dévotes se repaissant, comme il y a cent-quatre-vingts ans, des visions grossières de Marie Alacoque ; voici, chose plus étrange, les sceptiques et les libres penseuses dont l'ambition se borne à renouveler les petits soupers, les influences équivoques, les amitiés de tête et les correspondances prétentieuses du dernier siècle. Lisez impartialement et sans fatuité un de ces petits billets parisiens si renommés, et dites si les plus spirituels ne vous rappellent pas madame de Sévigné.... comme sens moral ?

Cette répugnance ou cette impuissance des femmes à s'occuper de l'avenir est d'autant plus regrettable qu'il dépend d'elles, selon moi, que cet avenir soit meilleur que le présent. J'ai dit tout à l'heure qu'il était une chose que les femmes seules pouvaient accomplir ; cette chose, c'est l'éducation physique et morale de l'enfance. La place que les femmes doivent occuper parmi nous est encore vide, et elle est assez belle pour que celles-ci doivent chercher à s'en rendre dignes. Les prêtres ne s'y sont pas trompés, et pour assurer leur empire ils n'ont jamais demandé que le monopole de l'éducation. Le temps n'est-il pas venu pour les femmes de réclamer leurs droits légitimes, et ne pensent-elles pas que le moment soit favorable pour se poser en rivales des frères de la Doctrine chrétienne ?

Mais ce n'est pas aux femmes telles que nous les voyons aujourd'hui qu'on pourrait confier l'avenir, et il faut qu'elles commencent par élever leurs filles avant que celles-ci puissent à leur tour former des hommes. Pour cela, croyez-moi, mesdames, ne faites pas ce qu'on vous a fait : laissez un peu de liberté à ce génie féminin si souple, si intuitif, si primesautier. Ne renfermez pas vos filles par une prudence erronée dans le cercle des lectures insipides et des arts amoindris. Quand vous rencontrez une intelligence robuste, fournissez-lui quelque aliment, et ne la condamnez pas à mâcher à vide, si j'ose m'exprimer ainsi. Il est une nourriture substantielle dont on accable tous les garçons, quelque débiles qu'ils soient ; accordez-en un peu à votre fille, si elle peut la digérer. Ne craignez pas le ridicule. Quand on lit

Molière aujourd'hui, ce n'est plus des femmes savantes qu'on rit, c'est du bonhomme Chrysale. On n'embrassera pas votre fille pour l'amour du grec, mais son petit garçon l'aimera bien un jour pour l'amour du latin qu'il apprendra si doucement sur ses genoux. La jeune fille, sédentaire par nature, aime souvent la lecture avec fureur; n'essayez pas de tromper cette passion avec ces livres mal écrits qu'on ose réserver à la jeunesse; donnez-lui ce que les enfants nomment dans leur langage si juste « de *vrais* livres. » Vous vous estimeriez heureuse de pouvoir procurer à vos enfants la société d'hommes intelligents et vertueux : eh bien! les livres sont la conversation des hommes les plus sages et les meilleurs de tous les temps et de tous les pays, de ces hommes à leurs meilleurs moments, alors qu'ils parlaient de ce qu'ils savaient le mieux, de ce qui occupait le plus leur esprit ou leur cœur. Quand les mères de famille le demanderont, la librairie fournira des éditions pour les jeunes filles; il est seulement à craindre qu'on ne pousse le soin de l'expurgation trop loin. Je voudrais qu'on y mît une grande modération. L'innocence se fournit des interprétations qui sont toujours pures comme elle, et il est des expressions avec lesquelles il est bon qu'elle se familiarise avant de chercher à les comprendre. Quand on a beaucoup lu depuis son enfance, on lit bien des choses impunément. Je ne veux citer pour preuve de ce que j'avance que le *Credo* que l'on fait répéter aux enfants, dès le plus bas âge, dans toute la chrétienté.

Des femmes élevées comme je viens de le dire pourront se présenter fièrement devant une assemblée d'hommes, si lettrés qu'ils soient, et leur parler avec autorité — non des femmes poëtes ou philosophes de l'antiquité — mais des droits et des devoirs de la femme de notre temps. Elles pourront leur dire : Depuis quatre mille ans (pour ne parler que de l'Europe) nous vous avons déchargés de tous les soins minutieux et serviles du ménage, nous avons été, sans nous plaindre, des serves attachées au rouet, au métier, à l'aiguille; mais aujourd'hui que le cheval de vapeur et la machine nous ont un peu émancipées à notre tour, laissez-nous employer notre loisir à rendre le monde meilleur. Laissez venir à nous les petits enfants.

III

Laissons aller à elles les enfants, ou bientôt il n'y en aura plus. L'enfance du garçon en France ne dure que sept ou huit ans tout au plus; après cela vous avez le « petit jeune homme. » La désuétude des mots est toujours un symptôme significatif; or, le mot d'adolescent avec tout son cortége d'adjectifs naïfs, candides et ingénus, a disparu de

notre vocabulaire. Le premier dictionnaire venu vous dira qu'il ne s'emploie plus que dans le style badin ou poétique : au fait, à qui l'appliquerait-on? Où voyez-vous parmi nous cet être à la fois brave et timide qui porte sur le front la fierté et l'innocence de l'enfant-homme? Cela se rencontre pourtant en Angleterre et en Italie. Je cite à dessein ces deux pays si opposés pour qu'on ne m'objecte pas la différence de race et de climat.

Chez nous la séparation des filles et des garçons se fait dès l'âge le plus tendre; entre les enfants des deux sexes nulle communauté, même de vertus. Les vertus! les hommes et les femmes se les partagent au berceau, sans doute pour s'en rendre la pratique plus facile en les dédoublant. Je ne verrais point de mal cependant à inculquer un peu de courage à la petite fille, un peu d'honnête pudeur et de patience au petit garçon. Avec notre beau système de séparation nous avons fait des butors et des poupées. Le moyen âge même, avec toute sa brutalité, le moyen âge, qui avait divisé les hommes en bêtes de somme et en bêtes de proie, n'a pas été si loin que nous dans cette voie, car il avait ses pages. Et soyez sûr que si le chevalier gardait au fond du cœur une fibre de tendresse, s'il épargnait le faible et s'il défendait parfois l'opprimé, c'est qu'il se souvenait des leçons apprises aux pieds de quelque douce châtelaine dans le beau temps où il était page.

Je ne regrette pas le temps des chevaliers, des châtelaines et des pages, mais je voudrais que nous ne fussions pas plus rudes pour l'enfance qu'on ne l'était alors. Je voudrais que la femme eût toujours sa part dans la vie de l'homme, et qu'une méfiance injurieuse n'enlevât pas son fils à son influence pendant les dix années où le caractère se forme. Je voudrais que l'éducation première des garçons aussi bien que des filles pût être confiée aux femmes, afin qu'au lieu des vertus spéciales de leur sexe on enseignât aux uns comme aux autres les vertus qui doivent leur être communes, celles qui distinguent l'homme de la brute. Je voudrais ne plus voir l'enfance, que nous nous plaisons à appeler l'innocence et à traiter comme le crime, je voudrais ne plus la voir, dis-je, en état de suspicion permanente; je voudrais qu'un collége ne ressemblât plus à un pénitencier; je voudrais qu'il ne fût plus nécessaire de surveiller nuit et jour une bande d'écoliers comme une chiourme de forçats; je voudrais pour cela, et avant tout, une première éducation morale que les femmes seules pourront donner.

IV

Je n'entends pas dire par là que nous ne nous occupions pas d'éducation. Sous ce rapport, nous sommes bien loin, sans doute, des Américains, ces adorateurs du dieu *dollar*, comme on les appelle en France, nous sommes bien loin même des Prussiens, que nous croyons occupés perpétuellement à faire l'exercice; mais enfin, nous faisons quelque chose. Le traitement des professeurs du Collége de France et de la Sorbonne, des savants auxquels l'État accorde les plus hautes distinctions dont il dispose, vient d'être porté à sept mille cinq cents francs. Il s'est trouvé même quelques voix pour déclarer, dans une des dernières séances du Corps législatif, que le salaire de nos instituteurs primaires est insuffisant. Ce salaire pourtant s'élève toujours, pour le moins, à la somme de un franc soixante centimes par jour, c'est-à-dire à peu près à la moitié de ce que peut gagner le dernier de nos ouvriers de campagne en conduisant des veaux au marché. Cette dernière réclamation n'a pas eu de suites; il faut de la mesure en tout. Si l'on écoutait les partisans de l'éducation populaire, nous en arriverions bientôt à faire comme le petit État du Massachusetts, qui, sur une population de moins d'un million d'âmes, prélève plus de cinq millions de francs pour l'instruction publique. Que nous resterait-il alors, je vous le demande, pour les canons rayés, pour les frégates blindées, pour les batteries flottantes, pour tout ce qui fait la véritable et durable grandeur d'un pays? Et s'il nous fallait restreindre nos armements, qu'est-ce qui forcerait le reste de l'Europe à continuer les siens? Non, non, que le maître d'école patiente; nous apprendrons à lire plus tard. « Lequel céderiez-vous le plus volontiers, » s'écrie quelque part l'Anglais Carlyle, dans son langage saisissant, « lequel céderiez-vous le plus volontiers, vous autres Anglais, votre Shakspeare ou votre empire des Indes? » Je ne serais pas fort étonné, si un pareil choix pouvait être imposé à nos voisins, que le suffrage universel se prononçât en faveur du poëte; mais je ne crois pas qu'une pareille folie soit à craindre chez nous. S'il était possible de mettre en balance la conservation de nos gloires littéraires les plus éclatantes, et, je ne dirai pas une portion quelconque de notre territoire, mais seulement une de ces vagues espérances d'agrandissement qui se cachent au fond de tant de cœurs, le choix ne serait pas un seul instant douteux. Voici, d'un côté, toute notre littérature du dix-septième siècle; voici, de l'autre, la frontière du Rhin : mettez ces choses-là aux voix, et demandez-vous quel sera le plébiscite?

—

Ce n'est pas seulement par l'augmentation du traitement de quelques professeurs que se traduit la sollicitude maternelle de la France; on parle d'une nouvelle mesure qui montrerait mieux encore comment elle entend cette question de l'éducation, si importante surtout dans un État démocratique. « A partir de l'âge de dix ans, dit un journal, les enfants de troupe recevraient des fusils proportionnés à leur taille, et seraient instruits comme de véritables soldats au maniement des armes, à la charge en douze temps et à l'escrime de la baïonnette. Exercés ainsi jusqu'à l'âge de dix-sept ans, époque de leur entrée au service, ces jeunes gens apporteraient dans les rangs une première éducation militaire toute faite... » A la bonne heure! me voilà rassuré! Il y aura dans nos armées futures quelques soldats, du moins, qui ne seront pas des maladroits comme leurs pères du premier Empire qui ne consacraient guère que six mois à l'étude de la charge en douze temps avant d'aller faire la guerre. La réforme était urgente. On est heureux qu'il se trouve des gens de tant d'esprit pour la proclamer.

Cette réforme salutaire apportera-t-elle quelque remède à un état de choses que nous signale un ordre du jour de M. le maréchal Magnan adressé au 1er corps d'armée? je n'ose l'espérer. Beaucoup de suicides ont lieu depuis quelque temps parmi les troupes du 1er corps; « des actes trop nombreux de suicides, » dit M. le maréchal. Pour mon compte je les trouverais toujours trop nombreux, quelque rares qu'ils fussent. Jusqu'à la lecture de cet ordre du jour j'avais toujours cru que nos soldats étaient les fils les plus heureux, comme ils sont les fils les plus honorés de la grande famille française. Tous les jours je vois apporter quelque amélioration à leur vêtement, à leur nourriture, les plus beaux édifices de Paris sont leurs casernes, et la vieillesse et la maladie ont été dépouillées pour eux des terreurs qui leur font cortége quand elles apparaissent aux autres hommes. Nos musées regorgent de tableaux qui célèbrent leurs triomphes; on ne prononce jamais leur nom sans l'accompagner d'épithètes flatteuses, parmi lesquelles celles d'héroïque et d'admirable sont les moins communes; ils voyagent, ils s'amusent partout à moitié prix, et avec tout cela ils se tuent! Que faut-il donc pour leur bonheur? Le maréchal commandant parle de « contrariétés, de peines de cœur; » mais qui de nous n'a les siennes? Il est vrai de dire que parmi nous autres l'on se tue aussi quelquefois — peut-être aussi souvent que dans le 1er corps — mais on s'en préoccupe moins. Il n'y a pas, dans un suicide bourgeois, ce changement illégal de destination, ce détournement de valeurs, si j'ose m'exprimer ainsi, qui rend le suicide militaire particulièrement coupable. Il

est évident, en effet, que le soldat n'a pas été recruté, instruit et équipé pour être tué... par lui-même. En terminant, M. le maréchal Magnan propose aux troupes qui sont sous ses ordres de le prendre pour confident dans leurs peines. La charité, dans son zèle ardent, a toujours été disposée à tenter l'impossible; nous en avons ici une nouvelle preuve. Se faire le dépositaire des peines de cœur et des contrariétés des soldats du 1er corps d'armée est une entreprise qui semble dépasser les bornes de la patience humaine. L'esprit confondu se trouble devant une telle pensée.

Je ne veux pas quitter le domaine militaire sans donner une bonne nouvelle au lecteur. Le site exact d'Alesia, l'Alesia de César, est définitivement reconnu, de façon à imposer silence aux antiquaires, sinon à les convaincre tous. J'ai lu dans le *Moniteur* que l'Empereur s'est rendu à Alise-Sainte-Reine (Côte-d'Or) pour visiter les fouilles qu'on y a faites par son ordre, que Sa Majesté a gravi le mont Auxois, d'où l'on embrasse tout l'aspect du pays, et que « là, l'Empereur a relu le passage des *Commentaires de César* où est relaté le siége d'Alise. Il a reconnu que les détails qui y sont rapportés s'adaptent parfaitement à l'état des lieux et a achevé de résoudre une question qui préoccupe vivement depuis plusieurs années le monde savant. » Puisque voilà la question résolue, j'ose espérer qu'on m'excusera de ne pas m'y étendre davantage. Ce n'est pas, croyez-le bien, que j'aie pris mon parti de la défaite de Vercingétorix : loin de là, personne n'y est moins résigné que moi, car je sens peser tous les jours sur nous le joug de la domination latine; mais je crois que s'il est bon d'avoir le courage de ses opinions il est bon aussi d'avoir le courage de ne point avoir d'opinion sur les sujets qu'on n'a pas étudiés. Je ne suis point un archéologue et je ne reconnaîtrais pas l'emplacement d'un oppidum gaulois si je le voyais; je suis encore moins un César et je n'oserais me permettre un : *Veni, vidi, dixi*, même après avoir gravi le mont Auxois. Si j'étais un archéologue, je m'occuperais, je crois, de questions plus importantes que de fixer le lieu d'une bataille à jamais perdue, hélas! Si j'étais un César, j'établirais immédiatement un bureau de censure qui exercerait le contrôle le plus sévère sur tous les articles de journaux qui se permettraient mon éloge, et qui s'aviseraient de me faire résoudre, en quelques heures, des questions « qui préoccupent depuis plusieurs années le monde savant. »

V

Maintenant parlons un peu chiffons. Ne craignez rien, il ne s'agit

pas de ces chiffons féminins, légers, élégants, qui relèvent directement de Satan et de ses œuvres, mais de ces chiffons nobles et virils, quoique sales et usés, dont on fait le papier qui sert à faire les livres avec lesquels on fait... tout. La question de ces chiffons-là a soulevé au Corps législatif des discussions qui ont dû faire tressaillir d'aise l'ombre de Guttemberg. Et d'abord, saviez-vous ce que c'est qu'une *drille?* J'avoue, pour mon compte, que je l'ignorais et que si, il y a un mois, un membre du Jockey-Club m'eût parlé de *bonnes drilles*, j'aurais cru à un néologisme inconvenant. J'ai été aussi étonné d'apprendre que cela signifie chiffons, qu'un certain roi de Sardaigne d'apprendre qu'ornithologie voulait dire petits oiseaux. Quelques-uns de nos législateurs se sont récriés sur ce que le gouvernement avait abaissé les droits d'exportation pour la Belgique jusqu'à douze francs; tandis qu'au Parlement anglais on s'indignait de ce que rien n'eût été stipulé à cet égard dans le dernier traité de commerce avec la France. Le pauvre M. Cobden, qui avait négligé de demander, en sa qualité de négociateur, des concessions à ce sujet, a été traité, par certains journaux de son pays, comme aurait pu l'être, à Carthage, un ambassadeur qui se serait laissé corrompre par Rome. Le libre échange, dans ce cas, eût été d'autant plus favorable à l'Angleterre que nos chiffons contiennent 66 0/0 de toile et le reste de coton, tandis que les siens n'offrent qu'une misérable proportion de 33 0/0 de toile. C'est là un nouveau sujet d'orgueil que je livre au chauvinisme national. Il y a longtemps déjà un écrivain anglais fort sérieux appelait l'attention des ménagères de la Grande-Bretagne sur la cherté toujours croissante du chiffon, et leur démontrait la nécessité de n'en point laisser perdre. Avec la minutie qui distingue les réformateurs de ce pays essentiellement pratique, il allait jusqu'à imposer à ces dames un sac bleu pour les chiffons de toile, un sac rose pour les chiffons de coton. L'affaire de tout le monde est si bien, chez nos voisins, l'affaire de chacun, il y a un *consensus* si général pour mettre en pratique toute réforme reconnue d'utilité publique, que je ne serais pas étonné d'apprendre qu'à la suite des récentes discussions les deux sacs se trouvent installés dans chaque ménage anglais. Chez nous on créera peut-être une direction générale des drilles impériales. Ce qu'il y a de certain, c'est que, dans les pays civilisés, le chiffon renchérit tous les jours, et que ce sera une maigre ressource que d'aller en demander aux sauvages qui vont tout nus. A l'heure qu'il est, l'éditeur qui publie un ouvrage dépense souvent bien plus pour le papier que pour l'achat du manuscrit; pour peu que cet état de choses empire, on exigera peut-être de tout écrivain qui voudra se faire imprimer une redevance d'un certain nombre de

vieilles chemises, ayant au moins les devants en toile; en lui laissant néanmoins entrevoir la possibilité d'en obtenir de neuves si son livre avait plusieurs éditions.

Cette question des chiffons pourrait fournir matière à des réflexions aussi philosophiques et d'une moralité aussi satisfaisante que celles d'Hamlet au bord de la fosse du pauvre Yorick. Rechercher l'origine d'une feuille de papier! quel sujet pour un humoriste! M. de Lamartine, qui n'est pas un humoriste, a dit dans un de ses *Entretiens* en parlant de Lucien Bonaparte, je crois, que c'était un jeune homme « qui écrivait des pages de Roméo et de Clélie, quoique vêtu en apparence d'une page de Plutarque. » Je me souviens qu'au premier abord ce costume me parut singulier, — même sous le Directoire, — pour un homme; mais en y réfléchissant, je vois bien aujourd'hui que ce que je prenais pour une image hardie, et même un peu inquiétante pour les simples, aurait pu être la stricte vérité, une description tout à fait réaliste — si, au lieu du Plutarque que tout le monde connaît, M. de Lamartine avait voulu faire allusion à quelque Plutarque futur. Il est tel homme d'État qui, à l'heure qu'il est, fait blanchir son linge, sur lequel on écrira un jour l'histoire qui le blanchira à son tour aux yeux de la postérité. Que vous disais-je d'Hamlet? N'est-ce pas là la contre-partie du mendiant qui a dîné d'un poisson qui a dîné d'un ver qui a dîné d'un roi? La déclaration des droits de l'homme a peut-être été rédigée sur un vieux jabot de Louis XIV, et si Néron vivait de nos jours, la chemise impériale pourrait, ô divine justice! fournir du papier à quelque Tacite vengeur!

Mais si c'était l'inverse qui avait lieu? Si ces vêtements qui nous ont enveloppés de toutes parts demeuraient imprégnés de je ne sais quel fluide subtil, résistant et survivant à toutes les métamorphoses? ce serait bien effrayant. Il ne serait pas indifférent alors d'employer telle feuille de papier au lieu de telle autre, et bien des plagiats involontaires se trouveraient expliqués. Quant à moi, je suis sûr, positivement sûr, d'avoir reconnu, dans une page de passion demi-grossière, demi-pédante, échappée à la plume de notre plus grand romancier d'aujourd'hui, le mouchoir de coton à carreaux de ce pauvre Jean-Jacques.

La question des chiffons a fourni à la presse quotidienne l'occasion de nous donner des détails fort minutieux sur les gains et le nombre des chiffonniers. C'est là une petite statistique qui se réimprime à peu près tous les deux ans, presque aussi régulièrement que la notice sur la déesse Strenia à l'époque des étrennes. Ne chicanons pas trop les journaux sur cette utile ressource, car leur tâche est rude; seulement si, à mon tour, le mois de janvier venu, je succombais à la

tentation, je demande, comme l'archevêque de Grenade, qu'on m'avertisse.

Mais ne parlons pas d'avertissements..... Brrr!

VI

Ne parlons pas même avec trop de dédain des chiffonniers; car enfin n'avons-nous pas chacun notre hotte, — nous autres gens de plume surtout? Lequel de nous, tout en cheminant, ne ramasse au bout de son crochet quelque chose qu'il jette avec indifférence derrière lui, quitte plus tard à vider sa hotte sur le papier? Pour le chroniqueur c'est un devoir. Depuis trente jours, je me promène la lanterne à la main, et si ce que j'ai ramassé ne vaut pas grand'chose, ce n'est pas ma faute.

Voici d'abord une pétition. C'est celle de madame Libri, dénonçant au Sénat comme une erreur de justice la condamnation prononcée contre son mari en 1850. Les sénateurs ont passé à l'ordre du jour; faisons comme eux ; une fois n'est pas coutume.

Puis voici deux brevets, l'un d'imprimeur, l'autre de libraire, ayant appartenu à MM. Beau et Dumineray. Il y a un mois cela ne valait rien, si ce n'est pour les collectionneurs, braves gens qui gardent tout, même les assignats comme souvenirs d'un temps de confiscation et d'arbitraire. Aujourd'hui on a permis, par indulgence, aux condamnés de présenter des successeurs. J'avoue que la succession ne me tenterait guère.

J'ai lu des discussions sans nombre sur l'origine de l'air de *la Marseillaise*. D'aucuns prétendent qu'on l'a retrouvé tout entier dans le *Credo* d'une messe composée en 1775 par un certain Holtzmann de Meersburg, maître de chapelle du comte palatin. Je n'ai pas besoin de vous dire mon opinion : je suis Français avant tout, et je tiens à croire que Rouget de Lisle a composé l'air et les paroles en quelques heures, après un bon souper. Je ne citerai pas comme preuve la pension qu'on lui a accordée pour cela; ce serait imiter l'argumentation d'un de mes amis, qui me soutient qu'il faut bien qu'Homère ait existé puisqu'il en a le portrait dans son salon. Ce qu'il y a de certain, c'est que désormais je ne veux me permettre une légende qu'à bon escient; avec cette déplorable facilité qu'on montre aujourd'hui à accueillir toutes les réclamations, j'ai perdu bien des croyances auxquelles je tenais beaucoup.

Je vous fais grâce des procès, jamais on n'en vit autant. Il y en a de toute sorte et de fort curieux; mais la *Gazette des Tribunaux* est là, et je ne veux pas aller sur ses brisées.

Les livres nouveaux n'ont pas manqué ce mois-ci; mais, chose singulière, à l'exception de deux romans, ils traitent tous de politique. Il ne serait pas difficile de trouver des raisons à cette préoccupation qui se trahit dans la littérature actuelle. Entre parler politique et parler de la politique, il existe à peu près la même différence qu'entre parler d'amour et parler de l'amour; or, le siècle se fait vieux et se contente volontiers de théories. On vous a dit quelques mots, il y a quinze jours, des livres nouveaux qui traitent des hommes et des principes de la Révolution française; quant à ceux qui racontent l'histoire contemporaine, leurs titres et les noms de leurs auteurs peuvent tenir lieu de compte rendu. Voici le dernier volume des *Mémoires de M. Dupin*, qui a toujours plié; voici le 4e volume de ceux de M. Guizot, qui a toujours été cassant; — de M. Dupin, qui a tout oublié, — de M. Guizot, qui a si peu appris! Voici *l'Histoire de la Révolution de* 1848, par Garnier-Pagès. Est-il besoin d'être un clairvoyant pour lire ces livres-là à travers leurs pages fermées? L'homme n'est-il pas toujours un animal apologétique? comme l'a si bien dit un grand moraliste.

HORACE DE LAGARDIE.

CHRONIQUE POLITIQUE

8 juillet 1861.

La session législative a été close au milieu de l'inattention générale. L'indifférence avec laquelle le public a vu commencer les longues vacances de nos députés n'est pas impossible à expliquer : qu'y a-t-il en effet de moins qu'auparavant, comme influence effective dans la direction des affaires ? Rien. Elles continueront à suivre leur cours ordinaire. Un écho s'est tu, mais aucune force agissante ne s'est retirée de nous. De là l'ingratitude du public : il a encore assez de discernement pour distinguer entre les mots et les actes. La session qui finit est loin d'ailleurs d'avoir donné raison aux espérances un peu trop complaisantes qui l'avaient saluée à son début. Cependant elle a incontestablement contribué au réveil d'opinion qui se manifeste partout aujourd'hui; et comme l'impulsion qu'une nation reçoit de ses représentants, surtout lorsqu'ils ont été nommés sous une inspiration peu favorable à la liberté, ne saurait se comparer à celle qu'elle leur imprime une fois qu'elle a résolu de leur faire entendre ses volontés, il est permis de croire, sans trop de présomption, qu'un jour viendra où ceux que la constitution appelle les « gardiens de nos libertés, » cesseront de voir dans ce nom un simple titre honorifique ou un abus du style figuré. Ces méprises sont après tout bien excusables, il y a eu en France tant de malentendus depuis dix ans ! C'est à la nation de prouver désormais qu'elle exige que cette fonction soit prise au sérieux comme une tâche consciencieuse et sévère; et bien qu'elle mette beaucoup trop de lenteur à manifester ce vœu, ainsi que viennent de l'attester trop clairement les élections pour les conseils généraux, sa vitalité politique commence à s'affirmer assez énergiquement par d'autres symptômes pour qu'on n'ait pas le droit de désespérer de l'avenir.

Nous refusons donc jusqu'à preuve contraire d'accepter la session parlementaire qui s'achève comme le type invariable et définitif des

sessions qui suivront. On a vu suffisamment par les débats législatifs des six mois qui viennent de s'écouler ce qu'on peut attendre de la réforme du 24 novembre mise en pratique par une assemblée élue sous l'influence des idées dictatoriales, destinée au huis clos, faite en un mot pour enregistrer plutôt que pour contrôler les actes du gouvernement; il reste à savoir ce que donneront ces institutions lorsqu'elles seront appliquées par des législateurs chargés par la nation d'en tirer toutes les conséquences libérales qu'il est possible d'en faire sortir. C'est donc de la nation seule que dépend cette seconde expérience, qui ne commencera sérieusement qu'après de nouvelles élections pour le Corps législatif et aucune opinion n'a aujourd'hui le droit de se désintéresser de cette lutte, quelque éloigné que soit le terme de ses ambitions.

On nous opposera sans doute les déclarations ministérielles qui nous ont donné l'essai qui vient de se faire comme le dernier mot du décret de novembre et l'empressement que le Corps législatif a mis à les confirmer par sa propre interprétation. Nous avons pris acte ici même des aveux un peu trop dépouillés d'artifice qui ont été faits à cette occasion. Aussi n'attendons-nous rien à ce point de vue de l'assemblée actuelle; nous n'avons d'espérance que dans une grande manifestation de la volonté nationale, sans toutefois nous abuser au point de la croire très-prochaine. Il est permis de présumer que le gouvernement, qui est allé au-devant de ses vœux alors qu'elle se taisait, ne refusera pas de les écouter lorsqu'elle élèvera la voix, en supposant même que le cercle de ses désirs vînt à s'étendre. Pourrait-on sans mauvaise grâce lui disputer une réforme qu'elle réclamerait, après lui en avoir accordé une qu'elle ne demandait pas?

Toutes les subtilités qu'on a entassées au sujet des différences qui sont censées séparer le régime parlementaire du système représentatif — deux mots exprimant identiquement la même idée — toutes ces subtilités n'empêcheront jamais le plus simple bon sens de discerner que, lorsqu'une assemblée est appelée à siéger auprès d'un gouvernement, c'est avec la mission expresse ou tacite de contrôler ses actes et d'influer sur ses résolutions. Il n'est pas moins évident pour les esprits les plus étrangers aux choses de la politique que ce n'est jamais chez un peuple vraiment libre que cette assemblée se résigne à un rôle strictement consultatif, et que si quelque chose au monde mérite ce nom de parlementarisme dont on a voulu faire le synonyme de bavardage et la flétrissure des régimes contitutionnels, c'est précisément le rôle d'une assemblée réduite à parler sans cesse et à n'agir jamais. Si l'on veut savoir à quoi s'en tenir sur le

mérite réel des améliorations qui nous ont été si pompeusement octroyées et sur celles qui nous restent à réaliser, on n'a qu'à se demander quel degré d'influence les délibérations de nos Chambres ont eu sur les décisions du gouvernement pendant la session qui vient de s'achever.

Malgré le retentissement qu'ont eu quelques-uns de leurs débats, cette influence serait très-difficile à déterminer, c'est dire combien elle a été faible. Le Sénat échappe jusqu'à un certain point à ce reproche, grâce au droit de pétition qui lui donne une action directe sur l'administration; mais le Corps législatif paraît condamné ou à des généralités sans aucune application pratique, comme celles auxquelles a donné lieu l'interminable discussion de l'Adresse, ou à des minuties d'une nature toute spéciale et sans intérêt pour le public. La tribune n'y est point, comme en d'autres assemblées, ce timbre magique où viennent se répercuter avec éclat toutes les émotions qui font vibrer le cœur d'un peuple; elle n'est que l'écho affaibli de certains intérêts privilégiés et pourvus de l'autorisation préalable de s'y faire entendre. En lisant le recueil de ses délibérations on pourrait croire parfois qu'il s'agit d'une toute autre époque que celle où nous vivons. Rien de ce qui se passe en Europe n'est indifférent au parlement d'Angleterre; le moindre événement y trouve aussitôt son contre-coup, il y est apprécié à sa vraie valeur, et s'il s'agit d'un fait mémorable ou d'une grande action, il s'y produit un retentissement qui est la voix même de la conscience publique et auquel le monde entier prête l'oreille. Chez nous, au milieu de tant de discussions insignifiantes et de paroles inutiles, il ne s'est pas élevé une seule voix pour flétrir les massacres de Varsovie ou pour payer un tribut de regret à la mémoire du grand ministre que l'Europe a perdu. Cet ordre de sentiments n'entre pas dans les attributions de notre Corps législatif, qui est, selon la remarque d'un de ses orateurs, une assemblée éminemment pratique et positive.

Tant que nos assemblées seront ainsi écartées de la politique active et tant qu'elles se montreront aussi peu disposées à s'y mêler, on n'aura pas le droit de s'étonner de voir l'attention publique les délaisser, pour se porter de préférence vers des spectacles qui, à tort ou raison, la captivent plus vivement. Il y a une chose dont elle a encore plus soif que du vain bruit des discussions, c'est la responsabilité, élément qui a disparu presque entièrement de nos mœurs politiques, et dont le public commence à devenir si avide, qu'au besoin il va la chercher jusque sur les bancs de la police correctionnelle. Le rendement de compte qu'on y demande en ce moment

à un homme qui fut une puissance et en qui se personnifie tout le mouvement d'affaires qui a tant contribué, il y a quelques années, à la défaite des idées libérales; ce rendement de compte, premier regard de la justice jeté sur des actes qui se croyaient à l'abri de toute atteinte, ne passionne si fortement l'opinion que parce qu'il lui annonce pour un délai plus ou moins éloigné d'autres applications de ce salutaire principe de responsabilité si essentiel à l'honneur des peuples et à la vie des sociétés.

Pour faire mieux comprendre ce que nous disions du rôle naturel des Chambres dans un gouvernement, nous emprunterons un exemple aux événements de cette dernière quinzaine. Il nous est fourni par la reconnaissance du royaume d'Italie. Ne serait-il pas non-seulement plus conforme aux idées libérales, — ce qui n'est pas une recommandation aujourd'hui, — mais plus digne de la nation française et du peuple auquel on voulait donner ce témoignage de sympathie, qu'un acte si important et si solennel eût été fait avec le concours des Chambres, ou du moins eût reçu leur adhésion? N'eût-il pas eu plus d'autorité et surtout n'eût-il pas été un gage d'alliance plus durable entre les deux pays?

Cette collaboration aurait eu à nos yeux un autre avantage, celui de forcer le gouvernement français à préciser un peu plus nettement ses intentions au sujet de Rome, ce qui, à la vérité, n'entre guère pour le moment dans ses vues, autant qu'on peut le supposer d'après certaines obscurités de la note de M. Thouvenel. On peut, en la rapprochant de la réponse de M. Ricasoli, constater combien la diplomatie gagne en clarté au voisinage d'une tribune. Cette dépêche du ministre italien et le discours qu'il a prononcé à la Chambre des députés le 1er juillet justifient les espérances qu'a fait naître son entrée aux affaires. Nous sommes heureux et rassurés d'entendre, même à distance, dans cette époque amie des faux-fuyants et des mots à double entente, cette parole ferme et énergique. Les déclarations si nettes de M. Ricasoli relativement à son intention de ne plus céder un pouce de terre italienne ont excité ici, on ne peut deviner pourquoi, la mauvaise humeur de la presse officieuse. Qu'est-ce à dire? Ne se souviendrait-elle donc plus que nous continuons à être le seul peuple qui fasse la guerre pour une idée? M. Ricasoli a déclaré sans détour qu'il entendait aller à Rome et que c'était là pour les Italiens non-seulement un droit, mais une inexorable nécessité; il veut y aller du consentement de la France, et il ne désespère pas pour sa part de découvrir « les garanties suffisantes » dont parle M. de Thouvenel.

De quelque nature que soient ces garanties mystérieuses, il est difficile d'admettre désormais que dans la pensée du cabinet français elles aient pour objet le maintien du pouvoir temporel. A moins, en effet, qu'on ne lui suppose un parti pris de n'adopter sur ce point aucune résolution définitive, ce qui serait impossible à concilier avec les encouragements qu'il a donnés indirectement aux entreprises des Italiens contre Rome, on est autorisé à croire que sa politique antérieure recevra tôt ou tard sa conclusion naturelle, et qu'il n'attend que des circonstances plus favorables pour faire connaître ses véritables intentions. Au reste, en affirmant que la solution qu'il sollicite est une nécessité, M. Ricasoli n'a fait que constater une vérité évidente aujourd'hui pour tout le monde. La triste situation où se trouve en ce moment le royaume de Naples, par suite des désordres qu'y entretiennent la présence de François II à Rome et la secrète complicité de la cour romaine, font du règlement de cette affaire une question urgente et capitale. Il n'est parmi les puissances européennes que deux gouvernements qui soient sérieusement opposés à un arrangement qui rendrait Rome à l'Italie et maintiendrait l'indépendance du saint-siége par une fondation votée en commun et garantie par toutes les nations catholiques, ce sont les cabinets de Vienne et de Madrid. Mais si l'Autriche peut encore écrire des notes belliqueuses dans le genre de celle que vient de publier M. de Rechberg, elle serait beaucoup plus embarrassée pour mettre ses menaces à exécution, et les *invincible armada* de l'Espagne ne sont plus redoutées aujourd'hui qu'à Tétuan.

Cette double opposition n'est pas impossible à vaincre dans les circonstances actuelles, et quoique plus redoutable en apparence elle est en réalité moins à craindre que les difficultés que ne manquera pas de susciter à cette entreprise le parti catholique, soit en France, soit en Italie. Celles-ci seront plus durables parce qu'elles s'appuient sur l'hostilité d'un adversaire subtil et insaisissable, sur des passions religieuses, sur des scrupules de conscience qui seront soigneusement entretenus et longtemps exploités contre la cause de l'unité italienne. Mais quelque idée qu'on se fasse de ces dangers, il n'est plus temps aujourd'hui de retourner en arrière, et nous considérons comme un devoir pour les patriotes italiens de toute nuance de faire abnégation de leurs préférences personnelles, et de soutenir de toutes leurs forces l'ordre de choses qui vient de s'établir si miraculeusement dans leur pays. C'est assez dire que nous comprenons peu l'opportunité de l'opposition que fait à l'établissement actuel une petite fraction du parti démocratique au nom des idées fédéralistes. Ce parti a pour chef M. Ferrari, écrivain distingué, mais paradoxal à

outrance, orateur connu par le désordre de ses idées, et une récente brochure de M. Henri Cernuschi vient de mettre en lumière ses griefs plus imaginaires que réels et ses espérances chimériques. Ces hommes ont des intentions pures, mais ils ont tort d'oublier que le moment est mal choisi pour les récriminations, et que, s'il est vrai que l'indépendance doive passer avant toutes les questions d'intérêt, ils ne font pas acte de patriotisme en la repoussant sous prétexte qu'elle leur est apportée par un ministre piémontais; ils ont le tort de diviser la patrie devant l'ennemi. Chose singulière, c'est ce parti réduit à la plus manifeste impuissance, réduit à invoquer pour toute idée d'organisation politique le souvenir des républiques lombardes, c'est lui qui accuse l'unité italienne d'être une utopie irréalisable en présence des magnifiques résultats qu'elle a déjà conquis, c'est lui qui triomphe des obstacles qu'elle rencontre, c'est lui qui fait entendre sur son berceau des prophéties de mauvais augure et des imprécations dont ses ennemis les plus implacables auraient peine à égaler l'amertume.

Ces partisans de la fédération accusent la politique unitaire de mettre l'Italie à la merci de la France; et ils ne voient pas que le seul moyen de l'affranchir de ce patronage, c'est de constituer toutes ses forces en un faisceau unique, ce qui est précisément le but de l'organisation nouvelle. Ils l'accusent d'être en contradiction avec l'histoire de l'Italie, et ils oublient que la révolution actuelle est le dernier terme d'une tentative commencée il y a plus de mille ans par les rois lombards, et depuis lors sans cesse reprise ou rêvée par tous les hommes qui ont eu le souci de la grandeur italienne. Ils l'accusent d'indisposer l'Europe contre leur pays, et ils se flattent qu'une confédération républicaine se ferait plus facilement reconnaître et accepter par elle. Ils l'accusent de rêver l'impossible, d'entreprendre une tâche au-dessus de ses forces, ils la mettent au défi de réaliser jamais l'affranchissement de Venise, et ils voudraient nous persuader qu'ils en viendraient plus facilement à bout avec une organisation fédérative imitée de la Suisse ou des républiques lombardes, sous prétexte que sous un tel régime l'émulation produirait des miracles.

Il faudrait, en effet, une longue succession de miracles pour qu'une telle forme de gouvernement pût s'établir et durer au milieu des dangers de toute nature qui menacent l'Italie, et plus encore pour qu'elle pût faire la moindre conquête sur ses puissants ennemis. La ligue lombarde, dont on invoque ici la mémoire, ne s'est maintenue quelque temps que parce qu'elle eut à combattre l'empire à une époque où il n'était lui-même qu'une fédération féodale,

dont les éléments se dissolvaient sans cesse. Elle était d'ailleurs animée d'un esprit qui est mort depuis longtemps en Italie, et que M. Ferrari, avec toute sa science archéologique, ne ressuscitera pas. Mais des ressources militaires de ce genre ne tiendraient pas une heure contre les forces d'une puissance unitaire et centralisée comme est aujourd'hui l'Autriche. Une confédération républicaine est donc deux fois impossible en Italie : d'abord, parce que l'Europe ne lui permettrait à aucun prix de s'y établir, fait dont on ne peut douter si l'on considère l'irritation avec laquelle elle a vu la dépossession des princes italiens; ensuite, parce qu'à supposer que cette confédération parvînt à s'y établir, elle serait impuissante à se défendre et à faire respecter l'indépendance nationale. Quant à la confédération monarchique, si c'est elle que rêvent les démocrates auxquels nous venons de faire allusion, ce qui nous paraît au moins invraisemblable, combien de fois n'a-t-elle pas été tentée depuis le seizième siècle, et combien de fois convaincue d'impuissance! N'a-t-elle donc pas encore assez fait ses preuves aux dépens de la liberté, de l'indépendance et de l'honneur du pays? Les Italiens sont-ils tenus de fournir indéfiniment au prix de leur sang de nouvelles catastrophes en guise de démonstration pour convaincre et réfuter les partisans de cette combinaison politique? Enfin, la dernière expérience qui s'est faite sur ce point en 1848 sous les auspices de la papauté n'a-t-elle pas été assez complète et concluante? Comment ne voit-on pas que tous les arguments qu'on emploie pour prouver l'impossibilité de maintenir un gouvernement unitaire en Italie démontrent avec bien plus de force la facilité qu'y trouvera toujours l'étranger de semer des divisions et des haines parmi les membres d'une confédération, surtout si elle est composée de princes?

L'élément fédératif a occupé une place très-glorieuse dans le passé de l'Italie et il ne disparaîtra pas tout entier de sa constitution future. Il y sera conservé dans ce qu'il a de compatible avec les conditions d'existence qu'imposent à l'Italie l'état actuel des peuples de l'Europe et une protection efficace de l'indépendance nationale. Les hommes d'État qui dirigent aujourd'hui la politique italienne ont montré en plusieurs occasions qu'ils comprenaient cette double nécessité, et tous leurs plans d'organisation autorisent à penser qu'ils sauront fonder l'unité de leur pays sans tomber dans les excès de la centralisation française.

Quant à l'école dont nous avons parlé, elle fait en général assez bon marché de la nationalité, accoutumée qu'elle est à voir la patrie dans le municipe. On peut constater une fois de plus ici de quelle

façon l'extrême démocratie donne la main à l'extrême despotisme. Le fédéralisme démocratique italien peut être assuré qu'il possède toutes les sympathies de l'Autriche. Ce n'est pas une recommandation à nos yeux. Le droit des nationalités prête facilement aux malentendus, en raison des questions de fait souvent fort complexes et fort obscures qui s'y mêlent; mais, interprété avec mesure, il est, en somme, favorable à la liberté, et mérite l'appui de toute politique vraiment libérale, parce qu'en multipliant le nombre des individualités nationales, il rend de plus en plus impossibles les grandes centralisations et les prépondérances dangereuses pour la sécurité des petits États. C'est par lui que se rétablit en ce moment, d'une manière lente et détournée, mais sûre, la liberté de l'Europe, si longtemps étouffée par le concert des puissances absolutistes. Tout l'effort des politiques prévoyantes doit consister aujourd'hui non à empêcher ce droit de produire ses légitimes conséquences, mais à le préserver d'une exagération qui le ferait aboutir à un fractionnement infinitésimal des États actuellement existants, sous prétexte de rendre à chaque race la libre disposition de ses destinées. Ce fractionnement, ne laissant nulle part debout, au milieu de cette poussière de peuples, des autonomies assez consistantes pour offrir un centre de résistance, conduirait tout droit à la formation d'une puissance qui, forte de la faiblesse universelle, absorberait tout autour d'elle.

Cette dernière tendance est surtout poussée à l'extrême chez les peuples de l'Europe orientale, et elle pourrait leur devenir fatale, car le seul sentiment qui a jusqu'ici empêché leurs voisins de profiter de ces divisions est leur mutuelle jalousie. C'est parmi eux que le système fédératif trouvera plus tard son application naturelle, si le démembrement, dont on voit les symptômes se produire en Autriche, parvient à s'effectuer, à l'exemple du mouvement analogue qui a déjà commencé à se réaliser en Turquie par la constitution indépendante des Principautés, de la Servie, du Liban, et antérieurement par celle de la Grèce et de l'Égypte. Ce qui laisse peu d'espoir de voir réussir les efforts que fait en ce moment l'Autriche pour prévenir cette dissolution, c'est que la diversité et l'opposition du génie des races sont telles en ces contrées, que l'union n'y peut être établie que par un absolutisme inflexible qui brise toutes les résistances, ou par un système fédératif très-large qui offre à chaque peuple une grande liberté d'allures. La centralisation constitutionnelle au moyen de laquelle on essaye de transformer l'empire autrichien est un expédient tardif et artificiel, une combinaison mixte qui ne présente ni la force de cohésion du premier de ces systèmes, ni la précieuse souplesse du second,

si favorable à la variété des formes politiques, et par ce motif même cet expédient risque fort d'être insuffisant.

Cependant il est impossible de prévoir quelle sèra l'issue de la lutte engagée entre l'unité de l'empire et les partis séparatistes en raison du peu de concert avec lequel ceux-ci agissent. Chacun d'eux ne se montre préoccupé que de lui-même et se borne à se retrancher obstinément dans son droit ou son privilége spécial, sans songer que cet isolément le perdra. Des deux parts on semble d'ailleurs avoir pleine conscience de sa faiblesse : on ne saurait du moins expliquer autrement la temporisation et l'extrême prudence avec lesquelles on procède systématiquement. Depuis plusieurs mois les deux camps sont en présence dans presque toute l'étendue de l'empire, ils paraissent sans cesse à la veille d'en venir aux mains, ils échangent des menaces et des provocations, et cependant le signal n'a pas encore été donné. On sent qu'il entraînera des événements irrévocables, et personne n'ose encore en accepter la responsabilité. La rupture entre la Hongrie et l'Autriche qui semblait imminente il y a quinze jours vient d'être ajournée une nouvelle fois par les concessions qu'a faites la Diète hongroise en adoptant sur la demande de l'empereur l'adresse de M. Deak et le formulaire de 1790; mais ces concessions sont de pure forme et laissent subsister tous les anciens dissentiments. Les dispositions militaires qui ont été prises en Hongrie par le cabinet de Vienne montrent qu'il ne se fait pas d'illusions sur le faible avantage qu'il vient de remporter.

La crise qui se prépare fera sans doute mieux comprendre aux diverses nationalités qui aspirent un peu inconsidérément peut-être à une complète émancipation le danger de l'isolement et la nécessité d'une union plus intime, soit qu'elles doivent briser les derniers liens qui les rattachent à l'empire, soit qu'elles se contentent de prendre des garanties contre ses empiétements futurs dans le cas où elles continueraient à partager ses destinées. L'intérêt des Maggyars est à cet égard le même que celui des Tchèques, et celui des Tchèques le même que celui des Polonais. En ce qui concerne ces derniers, la question est moins simple et se complique encore de la fatalité douloureuse qui enchaîne une partie de leurs compatriotes à la Prusse, une autre à la Russie; mais ils peuvent dès aujourd'hui travailler puissamment à la résurrection de leur patrie, en s'unissant par les liens d'une étroite solidarité à des peuples qui aspirent aussi à s'affranchir et qui seront à même de leur prouver leur reconnaissance par des services plus efficaces que les stériles encouragements qu'ils reçoivent des nations occidentales. Cent ans bientôt auront passé sur le partage de la Pologne, et loin d'aller en s'effaçant l'émotion qu'exci-

tent ses malheurs grandit tous les jours. Le temps, loin de faire oublier le crime, semble lui donner un caractère plus odieux, et les remords de ceux qui l'ont laissé commettre sont sans cesse ravivés à mesure qu'on s'aperçoit que ce peuple qu'on croyait mort semble puiser des forces nouvelles dans l'excès de ses douleurs et se montre plus vivant que jamais. Il ne se commettrait jamais de meurtre si les gémissements de la victime devaient si longtemps poursuivre le meurtrier.

Qu'ont gagné les oppresseurs de la Pologne au savant système imaginé pour *assimiler* les Polonais, c'est-à-dire pour leur ôter jusqu'à la mémoire des jours meilleurs, jusqu'aux souvenirs de leur antique histoire? Qu'ont-ils gagné à cette politique ingénieusement homicide mise en pratique par la Russie avec une brutalité impitoyable, par l'Autriche avec une cruauté doucereuse et perfide, et par la Prusse libérale avec une hypocrisie qu'on ne saurait trop flétrir? Ils y ont gagné de faire de la Pologne la plus grande figure du droit opprimé qui soit dans le monde. C'est là une force qui n'est pas redoutable aujourd'hui, mais qui tôt ou tard aura son jour. Après tous leurs efforts ils n'ont réussi ni par la ruse, ni par la violence, ni par les caresses à convertir un seul de ces quinze millions d'hommes qui revendiquent aujourd'hui leur liberté avec plus de force que jamais; ils se sont affaiblis pendant que leur victime se relevait et s'instruisait en silence aux leçons du malheur, et déjà ils peuvent entendre des hommes d'État proclamer au sein du parlement anglais le rétablissement de la Pologne nécessaire à l'équilibre de l'Europe. Il est encore plus nécessaire à l'équilibre de ces lois éternelles sur lesquelles repose le droit public des nations, et un jour viendra où les peuples comprendront que tant qu'une réparation éclatante n'aura pas été accordée à la Pologne le droit des gens ne sera qu'un des sophismes de la force. Ce moment est peut-être encore éloigné, mais le scepticisme de lord Palmerston lui-même l'a déclaré inévitable, et ce n'est pas un fait insignifiant que l'hommage presque ému que ce politique blasé et froidement positif n'a pu s'empêcher de rendre à ce patriotisme désespéré, à cette foi obstinée, à cette religion de l'impossible. Bien des éventualités se préparent dans l'Europe orientale qui rendront ce miracle plus facile à réaliser qu'on ne le suppose. La transformation libérale qui s'opère chez les puissances absolutistes n'y contribuera pas moins puissamment que les nouvelles combinaisons politiques dont nous voyons s'agiter les éléments.

Les oppresseurs de la Pologne ne parviendront d'ailleurs pas plus

désormais à lui donner le change par de fausses concessions qu'à lasser sa persévérance. Les prétendues réformes que l'empereur de Russie vient d'octroyer à ses sujets polonais pour leur faire oublier les scènes de Varsovie ont été accueillies par l'indignation et le dédain. On connaît celles que l'Autriche a accordées aux siens ; elle est déjà réduite à leur faire des avances pour les gagner à la cause de l'empire contre les partis séparatistes. Quant à la Prusse, dont toute l'ambition est en ce moment de devenir une puissance maritime, comme elle n'éprouve encore aucune inquiétude de ce côté, elle n'oppose aux réclamations des Polonais de Posen que ses déclamations habituelles sur le droit historique largement interprété, c'est-à-dire sur le droit de conquête. On ne refait pas l'histoire, disait à ce propos un libéral prussien, et c'est elle qui nous a donné Posen. Eh bien, on refera l'histoire. L'histoire n'existe que parce qu'on la refait sans cesse. En attendant il est bon que le peuple qui de tout temps a le plus fidèlement représenté la cause de la liberté dans le monde élève la voix dans le conseil des nations pour protester en faveur de la cause polonaise.

Les déclarations faites par lord John Russell et par lord Palmerston, en réponse aux interpellations de M. Hennessy, sont le commencement d'une agitation durable et féconde qui permettra à l'Europe de payer sa dette à la Pologne en réparant une monstrueuse iniquité. « Mon pays, a pu dire avec raison le prince Czartorisky, en réponse à la députation de l'association anglaise des Amis de la Pologne, mon pays a été dans son existence séculaire comme État indépendant toujours utile, jamais nuisible à l'Europe. Il a défendu la chrétienté contre l'invasion de la barbarie. L'esprit de charité et non celui de conquête l'a toujours guidé. Partagée même et démembrée, la Pologne a toujours été pour l'Europe une alliée fidèle; ses membres déchirés et palpitants ont toujours été un obstacle contre l'ambition intrigante et les combinaisons dangereuses pour la liberté du monde. »

Nous espérons que ces nobles paroles auront du retentissement ailleurs qu'en Angleterre, car elles s'adressent plus encore à la France. Nous ne sachions pas, en effet, que les Polonais aient jamais versé leur sang pour une cause anglaise, et cependant qu'on prenne la peine de comparer les déclarations du cabinet anglais avec la note froide et sévère que *le Moniteur* leur signifiait il y a deux mois. On peut voir par là combien c'est à tort qu'on accuse la politique anglaise de ne s'inspirer que de vues égoïstes et sans générosité. Il ne peut malheureusement pas encore y avoir d'égoïsme à spéculer sur la recon-

naissance de la Pologne, et il n'est pas un parti en Angleterre, sauf peut-être celui de MM. Bright et Cobden fort économe en fait de sentiments généreux comme en toute chose, qui ne soit sympathique à cette cause.

Le sultan est mort, et son frère Abdul-Azis lui a succédé. Tout le monde a pu remarquer à cette occasion combien nos journaux se sont étendus avec complaisance sur le caractère, l'humeur, et jusque sur les qualités physiques du nouveau sultan. C'est qu'en effet dans un pays despotique ces moindres détails ont une énorme importance, parce que le tempérament même du souverain y fait partie des institutions. Mais qui saurait dire pourquoi la presse française, qui ne fait pas toujours preuve d'une très-grande perspicacité, a si bien deviné cette importance et possède si bien à fond ce qu'on pourrait appeler la philosophie du despotisme? Elle fait sur ce point des progrès surprenants. La presse turque n'aurait certainement pas mieux parlé.

P. LANFREY.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Les Suisses romands et les réfugiés de l'Édit de Nantes, par M. J. Gaberel.

« L'exemple que donna alors la petite Genève est le plus grand dans l'histoire de la fraternité humaine. » Ces paroles de M. Michelet pourraient servir d'épigraphe au mémoire qu'a publié récemment M. Gaberel. Le savant historien de l'Église de Genève avait à sa disposition les archives des municipalités helvétiques, les livres de compte des anciennes sociétés de bienfaisance, les pièces conservées par plusieurs familles de réfugiés : grâce à ces ressources, mises en œuvre avec une rare sagacité, il a pu être nouveau même après M. Ch. Weiss, et faire connaître beaucoup de détails intéressants, ignorés quelquefois des personnes qui sont le mieux au courant de ces sombres années de notre histoire.

L'émigration protestante, commencée en 1682, se continua sans relâche jusqu'en 1720; et c'est seulement à partir de cette époque que les exils volontaires se réduisirent à d'insignifiantes proportions. Pendant ces quarante-huit années de la persécution la plus savante, la plus ingénieuse, la plus raffinée, on ne sait ce qu'il faut admirer davantage, ou la fermeté inébranlable, le courage trop résigné des victimes, ou le dévouement continu et sans réserve de leurs frères en religion de la vallée du Léman. D'après les chiffres authentiques conservés aux Bourses de Genève et de Berne, le nombre des proscrits qui traversèrent la Suisse française ne s'éleva pas à moins de 60,000 ; Genève seule, dont la population était en 1681 de 16,000 âmes, recueillit à demeure fixe de 3,000 à 3,600 réfugiés, et, sans compter les dons particuliers, elle dépensa des deniers publics près de cinq millions de florins, vingt millions de notre monnaie actuelle.

Sur ces faits comme sur tous ceux qui se rattachent à la révocation de l'édit de Nantes, par exemple, la pression exercée par Louis XIV sur les Suisses pour les forcer à abdiquer leur droit d'asile, on a entretenu longtemps et de parti pris l'obscurité; M. Gaberel les met en pleine lumière. Il ne pouvait employer à une œuvre plus juste et plus utile ses précieuses qualités de chercheur infatigable, de trouveur souvent heureux.

Annuaire international du crédit public pour 1861, par M. J.-E. Horn. 3e année.

Le volume que nous annonçons aujourd'hui aux lecteurs de la *Revue Nationale* est la continuation d'un travail commencé, il y a deux ans déjà, par M. Horn.

La science économique, à qui on refusait hier encore le nom de science, tend à se vulgariser, et l'importance croissante des questions financières jointe au développement des institutions de crédit qui se répandent partout en Europe depuis le commencement du siècle lui a donné une portée et une utilité pratique incontestable.

Dans ce volume et dans ceux qui l'ont précédé nous trouvons les renseignements les plus complets sur l'état économique de tous les pays civilisés des deux mondes. L'organisation financière de chaque nation, ses institutions de crédit, ses grandes entreprises industrielles sont étudiées avec leur caractère distinctif dans une série de chapitres remplis de faits et de chiffres puisés aux meilleures sources.

En parcourant ce volume, on est aussitôt frappé de l'extrême clarté, de la méthode excellente avec lesquelles sont exposées tant d'informations précises et variées sur les recettes, les dépenses, la dette, le système et le mouvement des banques, sur les chemins de fer des divers États, sur le mouvement si prodigieux de l'industrie moderne ainsi que des nombreux établissements qui s'y rapportent.

« Cette importante publication, » a-t-on dit avec beaucoup de vérité, « est déjà

[illegible] de l'économiste, du [illegible] législateur et de tout homme [illegible] au monde des affaires publiques.

Les Aventures d'une caravane parisienne égarée dans le désert, par M. Amédée Gouet.

M. Amédée Gouet a-t-il jamais voyagé dans le *désert?* C'est ce que nous ne pourrions affirmer après avoir lu l'intéressant volume où l'auteur a retracé les *Aventures d'une caravane parisienne.* Mais qu'importe! Ceux qui ouvriront ce livre spirituel ne seront sensibles qu'à la gaieté qui l'anime, à l'intérêt romanesque de plusieurs situations fort dramatiques, à l'éclat d'un style vif et léger, plein de verve et d'*humour.*

M. Gouet n'a pas eu la prétention de faire de nouvelles découvertes dans la Flore du Sahara; il s'inquiète peu de nous peindre les mœurs bien exactes des nomades et des fauves qui parcourent ces solitudes brûlées par un soleil « implacable; » mais il veut nous distraire et nous intéresser, et il y réussit.

Un livre aimable, de joyeuse humeur et de franche allure, devient tous les jours trop rare pour que nous n'éprouvions pas un véritable plaisir à le signaler.

Questions d'Art et de Morale, par M. Victor de Laprade, de l'Académie française.

Soit qu'il s'élance dans le domaine de l'art jusqu'aux sphères élevées de la poésie, soit qu'il aborde le terrain tourmenté de la critique, M. Victor de Laprade reste toujours un moraliste. C'est là tout à la fois le caractère particulier et la force généreuse de son talent. Le poëte et le professeur éprouvent un égal besoin de rattacher, l'un ses inspirations, l'autre ses convictions, à un principe immuable et supérieur.

Sans partager toutes les opinions de M. de Laprade, on subit nécessairement le charme de sa sincérité; sans accepter toutes ses idées, on constate leur noblesse et leur élévation constante.

Les *Questions d'art et de morale* sont la réunion de quelques-unes des leçons du cours qu'il professe à la Faculté des lettres de Lyon. L'art et la poésie dans leurs rapports avec la morale et la société, tel est le sujet de ce cours, et il n'en existe peut-être pas de plus vaste et de plus intéressant.

Parmi les passages les plus remarquables de ce volume, nous citerons une défense de l'antiquité contre M. l'abbé Gaume; une dissertation sur le rôle de la poésie dans une époque industrielle et matérialiste comme la nôtre, et enfin une très-belle étude sur Ballanche, le philosophe lyonnais.

Il s'agissait d'un compatriote, et M. Victor de Laprade a été rarement mieux inspiré.

La Vie politique de M. Royer-Collard, ses discours, ses écrits. (2 vol. in-8°.)

M. de Barante, dans cet ouvrage considérable, a voulu faire connaître complétement et d'une façon définitive l'homme distingué qui, tour à tour professeur, écrivain, philosophe, orateur politique, fut l'un des plus brillants fondateurs du régime constitutionnel sous la Restauration, en même temps qu'il attachait son nom à la réaction spiritualiste qu'a vue naître le commencement du dix-neuvième siècle.

« Si on voulait, » disait-il un jour, « rendre la vie aux discours des orateurs politiques, il faudrait les encadrer dans un récit historique, dire quelle était la situation politique, la direction du gouvernement, l'état des partis, leurs opinions et leurs principes; il faudrait décrire le cours de la discussion, analyser les discours de leurs adversaires et rappeler l'effet qu'ils avaient produit. »

Ces quelques mots, prononcés dans l'intimité, ont servi de programme au travail de M. de Barante, motivé par la publication récente de plusieurs écrits relatifs à la vie publique et même à la vie privée de M. Royer-Collard. L'auteur a cru qu'il convenait de donner une connaissance plus exacte du caractère, des sentiments et des opinions de l'homme illustre qui, mourant en 1845, n'a du moins pas survécu à ce régime de liberté constitutionnelle si ardemment défendue par sa parole éloquente et convaincue.

Le travail de M. de Barante, écrit avec une méthode claire, rempli de détails intéressants, est l'œuvre d'un disciple et d'un ami; et nous croyons le moment bien choisi pour retracer la vie et les luttes d'un homme qui combattit toujours pour fonder des institutions dont la France se passe au-

jourd'hui, mais qu'il est bon que la nouvelle génération apprenne à juger.

Variétés littéraires, morales et historiques, par M. S. de Sacy, de l'Académie française. Nouvelle édition (2 vol. in-18).

« Parmi les articles de critique et de littérature que j'ai publiés dans le *Journal des Débats*, j'ai choisi ceux qui m'ont paru les moins indignes d'être remis sous les yeux du public; je les ai revus avec tout le soin dont je suis capable, sans y rien changer pour le fond des choses, et j'en ai formé ces deux volumes...... Ils expriment très-fidèlement mes sentiments, mes goûts et mes opinions en toute matière. Si peu de valeur qu'ait le cadeau, c'est moi-même que j'offre au public dans ces deux volumes. Je ne pouvais pas faire autrement, je ne pouvais pas faire mieux, je suis là tout entier. »

En supprimant de ce passage quelques expressions arrachées à un excès de modestie, il nous paraît caractériser très-bien la portée et l'esprit des *Variétés littéraires*. Ce sont, en effet, une sorte de confession, en ce sens qu'elles offrent au lecteur comme un résumé succinct de toutes les opinions philosophiques, littéraires et morales de l'homme, de toutes les impressions vives du publiciste.

On lit avec un grand intérêt ces deux volumes, et soit qu'il s'agisse de Bossuet, de Chateaubriand, de Benjamin Constant, de M. Villemain; soit qu'il s'agisse de la Rochefoucauld, de M. V. Cousin, de Lamennais ou de Joseph de Maistre, on subit aussitôt le charme de cette critique fine et grave qui contient tant d'idées sous si peu de mots si sévèrement choisis.

Le Dix-huitième siècle a l'étranger. Histoire de le Littérature française dans les divers pays d'Europe, depuis la mort de Louis XIV jusqu'à la Révolution française, par M. A. Sayous (2 vol. in-8°).

Ces deux volumes remarquables par l'érudition qu'y déploie M. Sayous, et la variété des sujets qu'il y traite avec une grande sagacité et un rare bon sens, sont la continuation d'une œuvre difficile commencée, il y a quelques années, par un ouvrage intitulé : *Le dix-septième siècle à l'étranger*.

M. Sayous s'est imposé la tâche d'étudier les idées françaises chez les différentes nations de l'Europe, et en restant toujours en dehors de nos frontières nationales. En un mot, il veut présenter « le tableau de cette partie de la littérature française qui, ayant son théâtre au delà de nos frontières, compta à la fois, parmi les écrivains, des Français éloignés de leur patrie et des étrangers qui avaient écrit dans la langue de la France. »

Une pareille entreprise offrait de nombreux dangers et il fallait une excessive patience unie à un sens critique délicat pour la mener à bien. Avec un semblable programme, M. Sayous s'interdisait, en effet, de parler de presque tous les noms connus et justement populaires, et se voyait réduit à n'étudier que des personnages, sinon dépourvus de talent, du moins secondaires et nécessairement relégués au second plan.

Maintenant si on demandait à M. Sayous quel lien peut réunir entre eux tant de publicistes et de littérateurs répandus dans tout le continent, il nous répondrait avec raison que ce lien, c'est la France.

« La France est, en effet, le point de départ ou de convergence des idées, des sentiments qui se produisent autour d'elle ou au loin dans sa propre langue. Soit qu'elle reçoive, soit qu'elle donne, soit qu'on accepte son empire, soit qu'on le répudie, c'est toujours à elle que l'on pense, c'est toujours elle que l'on regarde. »

La République américaine. Ses institutions, ses hommes, par M. Xavier Eyma. 2 vol. in-8°.

Le livre de M. Xavier Eyma n'a pas été écrit en vue des événements nouveaux auxquels nous assistons; mais il renferme une étude sérieuse et développée des institutions de la jeune république. Il nous met à même de juger avec impartialité et en connaissance de cause une situation dont nous voyons se préparer le dénoûment. En nous faisant mieux connaître le peuple anglo-américain, l'auteur jette une vive lumière sur les problèmes à résoudre et, sans nous dicter notre opinion, il nous fournit tous les éléments sur lesquels nous devons la baser pour éclairer notre conscience et rester justes. « En concevant le

présent livre, dit M. Eyma dans son introduction, nous n'avons pas eu la prétention de révéler aucun trait nouveau qui ne soit connu des hommes d'étude; mais nous avons eu celle de fortifier quelques convictions par le spectacle des faits en nous dégageant de l'influence des théories..... Nous croyons donc, qu'on nous pardonne cet aveu, avoir écrit un livre de *renseignements* et d'*enseignement*. Ce à quoi nous avons tâché surtout, c'est de séparer la calomnie de la juste critique. »

Ces lignes sont parfaitement exactes et montrent bien l'esprit de l'ouvrage. Les deux volumes substantiels qui nous occupent se composent de onze chapitres intitulés : *Coup d'œil général; les fondateurs de la république américaine; Washington, général en chef; période d'épreuves; Washington, président; Jefferson et son époque; Monroë et sa doctrine; le général Jackson et la dictature; Webster et l'époque actuelle; de l'état intellectuel et moral des États-Unis; génie industriel et commercial des États-Unis.*

UNE IDYLLE, par M. G. Nadaud.

Il s'agit d'un couple parisien qui va passer sa lune de miel à la campagne. Dès lors se creuse sous les pas des jeunes époux un abîme entre ce qu'ils avaient rêvé et ce que leur offre cette vie des champs si ardemment désirée.

Les transfuges apprennent, à leurs dépens, qu'on n'est vraiment seul qu'à Paris, et vraiment libre qu'au milieu de cet immense mouvement d'une capitale où personne n'a le temps de remarquer vos faits et gestes.

Ce volume, d'un intérêt calme et doux, puise son charme dans la réalité des incidents, la grâce des détails, la finesse de l'observation et l'esprit aimable qui le remplit.

ARTHUR ARNOULD.

CHARPENTIER, propriétaire-gérant.

Paris. — Imprimerie P.-A. BOURDIER ET Cie, rue Mazarine, 30.

ÉCONOMISTES FRANÇAIS ET ÉTRANGERS.

M. P. ROSSI

La publication complète et récente, en huit volumes, des œuvres de Rossi, dont nous ne possédions guère que deux volumes formant la première partie de son *Cours d'économie politique*, appelle de nouveau l'attention sur cet homme éminent dont la mémoire ne périra pas. En même temps la renaissance libérale de l'Italie invite à reporter un regard reconnaissant vers celui qui en fut un des premiers auteurs et le plus illustre martyr. Pour devenir l'économiste que nous connaissons, il n'a pas été d'ailleurs inutile à M. Rossi, en ne servant qu'une cause, suivant l'expression de son éloquent biographe M. Mignet [1], d'avoir *plusieurs patries*. Nous n'avons pas à nous appesantir sur ces changements en eux-mêmes qui ont été reprochés à l'homme avec beaucoup d'amertume, et que des circonstances tout exceptionnelles expliquent honorablement. Par ses travaux Pellegrino Rossi appartient à la France, par sa mort il appartient définitivement à la patrie italienne. On peut admettre que, comme penseur, ce fut pour lui une bonne fortune d'avoir traversé ces divers séjours et vécu dans la familiarité des hommes les plus éminents en tout genre. Lorsqu'il devait plus tard aborder les problèmes du travail et de la richesse, il put le faire sans tomber dans aucun des écueils de la spécialité exclusive, c'est-à-dire en philosophe, en moraliste, en politique, et dans un véritable esprit de cosmopolitisme. Il lui fut donné, par la comparaison étendue des divers systèmes d'économie politique, comme de droit pénal et de droit constitutionnel, d'introduire dans la science une sorte d'éclectisme judicieux et ferme qui vise à tenir compte de tous les faits comme de toutes les doctrines.

Avant de devenir un des maîtres de la science qu'avait illus-

1. *Notices et portraits historiques*, t. II.

trée J. B. Say, ce premier fondateur populaire d'une science encore toute nouvelle qui avait besoin pour se vulgariser de passer par le génie clair et méthodique de la France, Pellegrino Rossi avait traversé toute une série d'épreuves bien faites pour former sa mâle raison. Il avait mêlé le maniement et l'esprit délié des affaires aux leçons de la théorie. Né à Carrare, dans le duché de Modène, le 13 juillet 1787, élève brillant du collége de Corregio, puis des écoles de droit de Pise et de Bologne où il reçut à dix-neuf ans le titre de docteur, avocat bientôt renommé, professeur de droit civil au Lycée et de droit criminel à l'Université, conseiller du gouvernement en matière d'État, dès l'âge de vingt-sept ans, il avait déjà marqué avec éclat ses premiers pas dans cette carrière de travail, d'influence et d'honneurs où il devait continuer de marcher avec une habile persévérance. Ami des idées françaises qui, à défaut de la liberté politique, donnaient du moins à l'Italie l'ordre administratif, le jeune Italien vit avec regret la chute de notre domination en 1814. On peut comprendre, lorsqu'on se reporte à cette époque, qu'il ait cru servir la cause du progrès en s'associant, en 1815, à la tentative du roi de Naples, Murat, en qualité de commissaire général des provinces occupées entre le Tronto et le Pô. Mais dès le 20 mars, Murat étant obligé de prendre la fuite, son jeune défenseur quitta Bologne, et, après avoir erré quelque temps dans les Calabres, il parvint à Naples, où il s'embarqua pour se rendre en Suisse. Il arriva dans le printemps de 1816 à Genève qu'il avait déjà visitée en 1813, et il s'y fixa. Cette ville était alors le rendez-vous d'un grand nombre d'hommes supérieurs dans les sciences naturelles et dans les sciences morales. Rossi vint prendre sa place au milieu d'eux. A Coppet, chez madame de Staël, il eut l'occasion de faire la connaissance de M. le duc de Broglie, qui l'attira plus tard à Paris, et qui devait contribuer, avec M. Guizot, à lui ouvrir la carrière de l'enseignement et de la politique. Pendant plusieurs années il s'enferma dans une petite maison de campagne aux portes de la ville, y consacrant sans relâche ses jours et souvent ses nuits au travail, apprenant l'allemand, se fortifiant dans l'anglais et le français qu'il comprenait alors sans le parler et qu'il devait plus tard parler et écrire avec une distinction rare, approfondissant en même temps le droit public, l'économie politique et l'histoire, enfin s'exerçant à traduire ou à imiter en vers italiens, qui participent, a-t-on dit, de la concision du Dante et de la noblesse d'Alfieri, quelques-uns des

poëmes de lord Byron, les plus sombres de pensées et les plus riches de style, le *Corsaire*, *Parisina*, le *Giaour*. Un cours de jurisprudence appliquée au droit romain le mit, en 1819, en rapport avec le public de Genève, et tels furent, dans ces matières arides, l'éloquence, la diversité d'aperçus, le charme même de son enseignement, que les magistrats de Genève, admettant pour la première fois depuis trois cents ans un catholique dans l'Académie protestante de Calvin, lui confièrent la chaire de droit romain où avait autrefois enseigné Burlamaqui. Bientôt naturalisé, il s'unissait à une jeune Genevoise par un mariage qui lui donnait une modeste aisance et le bonheur intérieur. Peu de temps après il était nommé député au conseil représentatif de Genève, où il prit peu à peu une importance sans égale. « On trouverait difficilement ailleurs, écrit M. Huber Saladin dans un travail intitulé : *M. Rossi en Suisse, de* 1816 *à* 1833, une position semblable à celle que M. Rossi se fit à Genève. Il y tenait la première place comme orateur, jurisconsulte, législateur, homme d'État, et personne ne songeait à lui disputer cette supériorité incontestée dans un pays qui n'avait cependant jamais compté autant d'hommes supérieurs qu'à cette époque. Il prit une part active à toutes les réformes qui furent apportées dans l'administration du pays. » En même temps il fondait les *Annales de législation et de jurisprudence* avec Sismondi, Bellot, Étienne Dumont, ancien collaborateur de Mirabeau, savant et enthousiaste commentateur de Bentham. C'est de cette période que date son *Traité de droit pénal* qui vit le jour en 1828, et qui vient d'être publié de nouveau. M. Odilon Barrot en a lu devant l'Académie des sciences morales une substantielle analyse dans laquelle il discute contradictoirement plusieurs points de doctrine, tout en approuvant la philosophie générale qui inspire l'ouvrage. Disons du moins un mot de ce traité, qui gardera une place importante dans la science du droit. Rossi n'y fait point découler le droit de punir, pour la société, du droit de se venger, comme la plupart des anciens criminalistes, ni du seul besoin de la défense, comme Beccaria, ni du principe de l'utilité, comme Bentham, ni de la poursuite de l'amendement moral, comme les auteurs du système pénitentiaire, mais de l'idée pure de la justice, dont l'État est le dépositaire et l'organe. Le devoir de l'État, suivant lui, sa mission propre, est de faire servir la force à la réalisation de cette justice qui punit et réprime. Dans ce système, l'utilité peut être fréquemment la mesure des

peines, elle n'en est pas le principe. Une savante combinaison de la justice avec l'utilité, tel est donc le caractère que revêt avec cet esprit conciliant et vigoureux la philosophie du droit pénal. Il échappe par là au mal que produit l'un ou l'autre système adopté trop exclusivement. Qui le croirait, si l'expérience n'était là pour l'attester? Cette noble et belle idée de la justice morale, prise comme le seul arbitre des peines, a conduit l'humanité, si aisément faible et fanatique, à faire de la peine une sorte d'expiation religieuse qui anticipe en quelque sorte sur l'enfer par l'horreur des supplices. L'idée de l'intérêt public non limité par la justice a de son côté servi de prétexte aux plus redoutables tyrannies. Enfin la pensée que le coupable est un malade digne de commisération, qu'il faut moins châtier que guérir, a singulièrement énervé la répression. L'auteur du *Cours de droit pénal* ne donne dans aucun de ces excès. Il approuve en principe la peine de mort. Mais, non content d'en modérer l'usage pour le présent, il ne craint pas de prédire un moment où elle pourra disparaître presque entièrement sans péril pour la société. Ses fines analyses sur les degrés du crime, qu'il marque d'après la qualité de l'acte et l'intention de l'agent; ses études profondes sur la tentative, sur la complicité, sur les points les plus controversés et les plus délicats de la théorie pénale; enfin la hauteur fréquente des aperçus et la rigueur des déductions donnent à cet ouvrage de Rossi une véritable valeur. Mais son exposition n'y est pas toujours exempte de sécheresse, et sa subtilité excessive fatigue un peu.

La révolution de 1830, qui agita aussi la Suisse, accrut la place que Rossi occupait déjà dans la politique. Le rôle qu'il joua dans la formation du nouveau pacte fédéral, connu sous le nom de *pacte Rossi*, appartient à l'histoire contemporaine. Ce pacte, rédigé en cent vingt articles, avait pour but de réformer les vieilles institutions aristocratiques et cantonales, et de donner plus de régularité et plus de force au gouvernement central. Mais, voté unanimement par la diète, il ne put être mis à exécution par l'opposition des cantons ligués à Sarnen et par celle des communes rurales de Lucerne obéissant au parti jésuitique, coalisé avec une portion du parti radical. On sait que quinze ans plus tard, en 1848, le même pacte était imposé aux vaincus du Sunderbund, mais avec des modifications qui en altèrent le caractère primitif par l'annihilation de l'influence des petits cantons. Affligé par ce rejet d'un plan auquel il s'était consacré avec la plus grande activité, atteint dans ses moyens d'exis-

tence par le séjour prolongé qu'il avait fait à Lucerne, et n'ayant pu conserver même la modeste fortune que madame Rossi lui avait apportée en dot, Rossi vint chercher en France un nouveau théâtre à son activité intellectuelle et à sa multiple capacité. Sa fortune devait y être rapide. Le 14 août 1833, il était appelé, sur la présentation des professeurs et par le choix du ministre son ami, M. Guizot, à la chaire du collége de France, qu'il a occupée jusqu'en 1840, et qu'il ne quittait que pour entrer au conseil royal de l'instruction publique. Peu de temps après sa nomination au collége de France, il fut chargé simultanément d'enseigner le droit constitutionnel à la Faculté de droit. La nomination de ce professeur étranger, chargé d'enseigner le droit national à la jeunesse française, dut mécontenter un certain nombre de personnes et fournir des armes à la presse opposante. La jeunesse prit fait et cause contre le professeur; il fallut suspendre le cours pendant quelque temps; il fallut installer, presque au milieu d'une émeute, M. Rossi dans sa chaire de droit. « Il y parut, écrit M. Mignet, avec une confiante sérénité. Maître de son esprit ainsi que de son visage dont les traits étaient réguliers et fins comme ceux d'un marbre antique, il promenait un regard pénétrant et assuré sur son auditoire tumultueux, qui finit par l'applaudir aussitôt qu'il consentit à l'entendre. Il transforma sans peine les désapprobateurs de sa nomination en admirateurs de ses leçons. » Dans ce cours, Rossi exposait la théorie des gouvernements pondérés. C'était une thèse qui avait besoin d'être plaidée en face des progrès du radicalisme. Il y avait opportunité à dire aux jeunes gens que la simplicité en matière d'organisation politique, cette simplicité absolue, si séduisante à la fois pour la logique et pour la passion, n'engendre que faiblesse et tyrannie. Nous ne possédons de ce cours que des fragments recueillis dans les deux volumes de *Mélanges*. Mais l'œuvre de l'économiste est achevée et forme la meilleure partie de la gloire du publiciste chez Rossi. C'est devant elle que nous devons nous arrêter.

I

Lorsque M. Rossi prit possession de la chaire du collége de France, l'économie politique n'avait pas encore eu chez nous son professeur; car on hésite à donner ce nom à J. B. Say, bien qu'il ait enseigné pendant plusieurs années devant l'auditoire choisi du collége de France, et devant le public nombreux et populaire du Conservatoire

des arts et métiers. J. B. Say ne professait pas, à proprement parler, il lisait. Or, quelles que soient la solidité des démonstrations, la clarté et l'élégance de la forme, l'art de l'écrivain diffère profondément de la méthode du professeur. Il y a dans la parole parlée une vertu qui n'appartient pas à la parole écrite. Les procédés de vulgarisation ne sont point les mêmes dans le livre et dans la chaire. Le professeur, et je ne perds pas de vue Rossi en m'exprimant ainsi, fait de sa leçon une sorte de discours, parfois même de petit drame formant un tout complet; il fait jouer autour d'une pensée unique et centrale toute une série de faits et d'arguments. La netteté des déductions, la rigueur des principes et des conclusions sont des qualités requises de la part de celui qui se porte comme le représentant d'un dogme scientifique. Cette épreuve, qui avait manqué à l'économie politique, lui fut profitable, lorsque Rossi se chargea de la lui faire subir. Sa nature d'esprit et la tâche qu'il avait à remplir étaient on ne peut mieux d'accord. Nul n'était plus capable que cet esprit si vigoureux de dégager, à l'aide d'une perspicacité clairvoyante, un corps de doctrine des nombreux ouvrages dans lesquels les différents points dont s'occupe la science économique étaient disséminés et restaient comme enfouis pour la masse du public. Aussi lui était-il réservé de devenir comme le législateur et le géomètre de la science économique.

Les faits prennent peu de place dans le cours de Rossi; les exemples n'y servent qu'à illustrer les principes. Cette méthode sévère lui a permis d'embrasser tout l'ensemble des phénomènes économiques dans un espace restreint, et de n'omettre rien d'essentiel. Il traite de la production de la richesse dans ses deux premiers volumes; le troisième est consacré à sa distribution, c'est-à-dire aux questions de profits, de salaires, de rentes. Les causes diverses qui influent sur la production remplissent en partie le quatrième, complété par des aperçus sur l'impôt et sur le crédit.

Née de la civilisation moderne avec le travail libre, l'économie politique est une des sciences que le monde ancien n'a pu qu'entrevoir. Quant aux divers systèmes qu'elle a enfantés depuis la fin du seizième siècle, ils montrent tous qu'elle a suivi la marche ordinaire de l'esprit humain, débutant par l'empirisme et l'hypothèse, et qu'elle s'est conformée aux divers états de société dans lesquels elle a pris naissance. Par là s'explique le faux ou l'incomplet des premiers systèmes. Le jour où la science essaya de regarder les faits économiques,

que vit-elle? La grandeur commerciale de quelques villes dont le développement et la liberté faisaient contraste avec la barbarie et le servage des campagnes. Le *système mercantile* n'aperçut de richesse que dans l'argent, et de moyens d'acquérir que dans les manufactures et le commerce d'exportation. La pratique avait créé le système mercantile, qui n'était qu'une sorte de recueil de prétendus moyens de faire fortune pour les nations, en ruinant les peuples rivaux. Il devait être remplacé par une doctrine qui représentât la double protestation de la philosophie contre la routine et de l'agriculture contre le règne trop exclusif des métaux précieux. La France, à la fois philosophique et agricole, enfanta la théorie des *physiocrates*, qui réclamèrent la liberté du travail et ne virent de richesses que dans le produit net de la terre. L'école de Quesnay ne devait pas dire le dernier mot de ce développement scientifique toujours en rapport avec l'esprit général du temps et le caractère particulier du pays. L'Angleterre vit naître l'école industrielle d'Adam Smith. Cette école résuma dans un ensemble harmonieux tout ce qu'il y avait de juste dans les théories précédentes. Elle considéra le travail, ce nouveau roi des temps modernes, comme le principe essentiel de la richesse. En constatant cette influence des époques diverses sur le caractère de l'économie politique, Rossi n'entendait nullement lui refuser le titre de science. Personne ne s'est plus appliqué, au contraire, à le lui conférer et à distinguer une économie politique rationnelle, scientifique, ayant ses principes sûrs, ses bases fixes, de l'économie politique appliquée. Celle-ci, à l'en croire, doit seule se préoccuper des éléments de nationalité, de temps et d'espace qui modifient souvent les résultats de la science pure. L'économie politique *rationnelle*, qu'est-ce sinon la science qui recherche la nature, les causes et le mouvement de la richesse, en se fondant sur les faits généraux et constants de la nature humaine et du monde extérieur? Tels seront notre puissance sur les choses au moyen du travail, notre penchant à l'épargne, si un intérêt suffisant nous y pousse, notre penchant à mettre en commun notre activité et nos forces, nos instincts et nos droits de propriété et d'échange; tels seront aussi certains axiomes applicables à tous les temps comme à tous les pays: ainsi la nécessité du concours du travail, du capital et de la terre; ainsi la tendance des profits, sous tout régime de libre concurrence, à s'équilibrer dans les différentes industries; ainsi les lois fixes de la valeur. C'est à l'économie politique appliquée qu'il appartient de tenir compte des frottements et des obstacles, et en général de

toutes les considérations qui influent sur la solution pratique des questions d'intérêt matériel. Cette méthode a été taxée pourtant de roideur et d'inflexibilité; reproche admissible pour celui qui peut être considéré comme le coryphée de l'économie politique pure, David Ricardo, mais peu juste à l'égard de Rossi. L'économie politique dite rationnelle ou pure ne peut être accusée de tyrannie ou de chimère que lorsqu'elle vise à l'empire du monde sans admettre ni tempéraments ni atermoiements. Le fait même de distinguer la science qui n'est que la possession des vérités générales, de l'art qui en tire les applications successives avec une circonspection modérée, proteste contre cette tendance despotique. Plusieurs économistes ont même adressé à Rossi le reproche tout contraire et qui ne paraît pas mieux fondé, de faire trop céder les vérités économiques devant les exigences, parfois arbitraires, de la politique. Ce qui est vrai, c'est que l'auteur du *Cours* reconnaît hautement et n'oublie pas pour son compte propre que d'autres puissances que l'économie politique ont droit au règlement des affaires humaines; il sait que nous avons plus d'un but à atteindre en ce monde, et d'autres conseils à recevoir que ceux que donne la science de l'acquisition des richesses. C'est affaire aux législateurs, aux hommes d'État, de s'inspirer dans tout problème pratique des divers principes moraux et politiques nécessaires à sa solution.

Si la manière dont Rossi comprend le rôle de l'économie politique s'éloigne à la fois de l'exagération enthousiaste de ceux qui en font la science unique de l'humanité, et du dénigrement souvent intéressé de ceux qui ne voient en elle qu'une branche de l'administration, la définition qu'il en a essayée n'est pas à l'abri de toute critique. Rossi lui assigne pour objet unique la richesse qui naît de l'exploitation du monde matériel. Une telle définition n'est pas d'accord avec plusieurs des vues sur lesquelles l'auteur lui-même insistera plus tard. Il reconnaîtra, en effet, l'existence d'une richesse immatérielle qui contribue, pour le moins autant que celle qui naît de l'industrie et de l'agriculture, à la prospérité des nations et à l'enrichissement de ceux qui la possèdent. Il parlera des profits et des salaires des avocats, des médecins, des fonctionnaires publics, etc., salaires soumis eux-mêmes aux lois générales de l'économie politique, et qui n'ont rien de commun avec « l'exploitation du globe. » C'est que l'idée de la richesse n'est pas autant qu'on se le figure le point de départ et le véritable principe de l'économie politique : ce principe et ce point de

départ, c'est le travail. L'économie politique n'est, à vrai dire, que l'histoire du travail et des diverses combinaisons qu'il affecte et qui lui communiquent des degrés différents de fécondité. L'échange lui-même n'est qu'une des formes du travail. Le premier des économistes, Adam Smith, semble l'avoir compris par une sorte d'instinct, en débutant par sa célèbre description de la division du travail qui communique aux efforts humains un puissant ensemble et une fécondité merveilleuse. L'exposition scientifique de ce maître y avait gagné en simplicité et en grandeur. Rossi embarrasse la science de trop de subtilités en commençant par traiter de l'idée de la *valeur*, notion des plus épineuses, écueil trop fréquent des économistes, qui risque de rebuter le lecteur inexpérimenté par un appareil scolastique et des difficultés de définition peu conformes à la nature d'une science positive. Rien n'est plus délicat, au surplus, rien n'est plus fin et plus délié que les analyses consacrées par l'habile argumentateur à la valeur *en usage* et à la valeur *en échange*. Les lois qui président à la formation de cette dernière sorte de valeurs n'avaient pas encore été étudiées avec ce soin exact et scrupuleux. Say explique la valeur d'échange par l'offre et la demande, formule qui ne rend compte que des faits extérieurs, des vicissitudes matérielles des marchés. Ricardo fait dépendre la valeur échangeable, en tant qu'elle a le *prix* pour expression, des frais de production, lesquels se composent de la rétribution due aux travailleurs, des profits du capitaliste, des valeurs nécessaires au remboursement ou à l'amortissement du capital. Rossi s'efforce de concilier les deux formules. La première lui paraît rendre compte de ce qu'on nomme le prix courant; la seconde, plus savante, explique le prix naturel, type vers lequel converge le prix courant, mais elle a besoin d'être modifiée dans ce qu'elle a de trop absolu. Lorsque Ricardo veut établir que la valeur en échange se règle sur les frais de production, il oublie les circonstances qui viennent modifier le principe général; il suppose, pour tous les produits et pour tous les services une liberté indéfinie de concurrence, et il méconnaît qu'il est telles denrées, comme le blé, qui ne laissent pas aux consommateurs la faculté de se retirer devant l'offre quand elle se présente dans des conditions peu avantageuses. Il y avait alors de la nouveauté à signaler ces lacunes de la théorie et une part d'originalité heureuse à les combler comme l'a fait Rossi.

Une des questions qui divisent le plus les économistes de nos jours, c'est celle que l'on a appelée la question de la *rente*. Les personnes

qui ont l'habitude des matières économiques ne sauraient se méprendre sur la signification de ce dernier mot, d'origine anglaise. La rente (*rent*), d'après Ricardo, est un privilége de la propriété foncière qui tient à la nature des denrées agricoles limitées en quantité. La rente représente l'écart entre le prix de production, y compris les profits du capital, et le prix de vente. C'est ainsi que sur un marché où les possesseurs de terres d'inégale fertilité enverront leur blé, il s'établira un prix moyen qui ne laissera aux uns qu'un strict bénéfice, et qui constituera pour les autres une *rente* à titre de pur privilége sans qu'ils aient eu à faire le plus léger travail ou la moindre avance de capital pour le mériter. C'est ce phénomène, en particulier, qui a fait accuser d'injustice la propriété foncière par M. Proudhon et par quelques autres réformateurs. De graves objections, émanées d'écrivains moins suspects, ont été adressées à la théorie de Ricardo. Cette prime gagnée par certains propriétaires, loin de dépendre de la fertilité naturelle et gratuite du sol, n'est-elle pas, a-t-on dit, dans une foule de cas, la rémunération des capitaux enfouis, perdus peut-être par des générations entières dans l'amélioration de la terre, le prix de mille essais, de mille tâtonnements coûteux? Est-elle d'ailleurs un privilége spécial à l'industrie agricole, et fallait-il imaginer une théorie tout exprès? En tant que la rente dépend de l'accroissement de la demande, on aurait fort à faire de citer tous les cas dans lesquels une prime, analogue à celle dont parle Ricardo, est obtenue. Quels sont les *produits*, quels sont les *services* qui ne voient ainsi s'accroître le prix de leur rémunération sans un rapport exact avec les frais de production, en face d'une population qui devient de jour en jour plus nombreuse et plus aisée? Rossi ne semble pas avoir pressenti ces objections. Il prend à son compte la théorie de Ricardo; il la commente, il la tire au clair, il la rend sienne, en quelque sorte, en la présentant au public français. Ainsi fait-il pour Malthus, dont il adopte la célèbre formule sur la tendance de la population à dépasser rapidement le niveau des subsistances, de telle sorte que, si la prévoyance humaine n'y met ordre, la misère, la maladie, la mort se chargent seules de rétablir l'équilibre. La seule modification qu'il y fasse porte sur la rigueur trop mathématique avec laquelle Malthus avait cru pouvoir formuler le rapport de la population et des subsistances, en affirmant que la première suivrait dans son développement une progression géométrique, tandis que le second terme ne suivrait qu'une progression arithmétique, ce qui amènerait

entre le nombre des hommes et la quantité des moyens de vivre un écart énorme dans un espace de temps fort restreint. Sauf cette réserve, Rossi pose le principe malthusien comme un des dogmes fondamentaux de la science économique. Le taux des salaires dépend, selon lui, de la proportion existante entre le nombre des travailleurs et le capital dont la formation est naturellement plus lente. Nul progrès donc, rien que des palliatifs d'une portée purement temporaire, en dehors de la limitation volontaire de la population. Nous ne rappellerons pas ici les objections, selon nous très-puissantes, adressées à ce système. Il réduit fort arbitrairement la faculté de multiplier les subsistances. Il fait entrer la multiplication des hommes pour une part généralement fort exagérée dans l'explication de la misère. L'exemple actuel de l'Angleterre, telle surtout qu'elle s'est transformée depuis 1846 sous l'influence du *free trade*, prouve la coexistence possible d'une population prompte à se développer et d'un bien-être croissant. La plaie du paupérisme, hideuse toujours là où elle apparaît, a diminué dans d'incroyables proportions, grâce à l'élévation des salaires et au fait tout nouveau du bon marché des subsistances. On ignore trop souvent chez nous que l'ouvrier de Londres, de Manchester, de Birmingham, est en moyenne, et sauf des exceptions décroissantes, plus heureux que l'ouvrier de Paris, de Rouen, de Lille et des autres cités manufacturières. La taxe des pauvres va se réduisant en même temps que le chiffre de la mortalité et de la criminalité. Nous sommes donc loin de donner une approbation sans réserve aux leçons que Rossi consacre à la défense des idées de Malthus; mais nous ne faisons aucune difficulté d'avouer qu'elles sont au nombre des plus belles qu'il a écrites. Une vive argumentation, les plus heureux emprunts faits à l'histoire, une éloquence qui touche parfois au pathétique, une haute ironie à l'égard des remèdes menteurs proposés par une aveugle philanthropie, forment les traits éminents de cette remarquable discussion. Les mêmes qualités recommandent l'*Essai sur la population*, qui sert d'Introduction au grand ouvrage de Malthus; cet essai peut être qualifié de chef-d'œuvre pour la sévère beauté de la forme.

Nous ne ferons qu'indiquer les points principaux qu'a touchés Rossi dans la partie de son cours consacrée à la production, de manière à mettre en relief seulement ceux où sa part d'originalité se déploie, soit pour le fond, soit, plus souvent, pour les développements qu'il y ajoute. C'est ainsi que l'idée qu'il pourrait exister

une mesure constante, un étalon invariable de la valeur, n'a jamais été réfutée avec plus de force et de finesse. L'auteur y démontre que la valeur ne peut être mesurée que par une valeur, que toute valeur est nécessairement variable, et qu'il résulte de ces principes qu'il y a contradiction dans les termes mêmes de la question. Il applique cette règle aux mesures différentes de la valeur que quelques écrivains avaient crues se rapprocher beaucoup de l'immutabilité, sinon y atteindre, c'est-à-dire au travail, au blé, à l'argent. Le tableau qu'il trace des variations de la monnaie est une analyse saisissante des utiles travaux de Humboldt et de Jacob. Rossi montre très-bien comment les lumières de la science économique sont nécessaires même souvent, quoique insuffisantes pour tirer de ces variations des renseignements exacts sur l'état des populations aux différentes époques. Ses dissertations sur la production et sur le capital présentent également un réel intérêt théorique. Il établit d'une façon très-philosophique les vrais caractères de la production, laquelle, à proprement parler, ne *crée* rien, mais combine, modifie et transforme. Il y distingue trois éléments : une force, un mode d'application et un résultat. Peu importe que le produit soit matériel ou immatériel; le travail est productif toutes les fois que le résultat de la force appliquée est de nature à satisfaire un besoin. Aussi combat-il l'idée d'Adam Smith, qu'il y aurait un travail improductif par essence, de même qu'il combat celle des *physiocrates*, qui s'imaginaient voir dans l'agriculture une puissance créatrice par privilége. Disciple, on l'a vu, sur beaucoup de points, des économistes anglais, Rossi s'en sépare avec avantage sur la question du capital. Ce n'est pas qu'il en donne une notion essentiellement différente et qu'il y introduise des divisions nouvelles ; mais il marque mieux qu'on ne l'avait fait encore la moralité de ce fait né du travail et de l'épargne, et il proteste contre l'opinion de ceux qui placent dans le capital les avances que l'entrepreneur fait aux travailleurs. Il s'élève contre le matérialisme qui assimile le salaire de l'ouvrier, rétribution de son travail qui forme sa part comme le profit forme celle du capitaliste, au fourrage dont le laboureur fait l'avance pour alimenter les animaux nécessaires au labour, ou au charbon de terre que consomme une machine à vapeur. « La machine à vapeur, dit-il, n'est destinée qu'à produire, elle n'est qu'un moyen; si son action paye le charbon qu'elle consomme, les dépenses qu'elle exige, on la fait agir; autrement on la brise. Mais l'homme est son propre but;

il n'est pas un moyen; il ne produit pas pour produire. Le monde, grâce à Dieu, n'est pas un *tread mill* dans lequel une puissance surhumaine ait enfermé l'homme pour qu'il ne soit exclusivement qu'un moyen. »

Notons ici un fait qui a son importance dans l'histoire des idées et qui rectifie bien des erreurs accréditées sur le prétendu individualisme que M. Louis Blanc et d'autres socialistes ont reproché à l'économie politique. Rossi est un des premiers qui ait appelé les esprits sur les avantages de l'association. Dans un mémoire spécial, qui développe quelques indications déjà présentées dans son cours, il montre ce que nos codes laissent à désirer à cet égard comme, en général, au point de vue économique. Dans ses *Observations sur le droit civil français*, considéré dans ses rapports avec l'état économique de la société, il reproche à nos codes de ne contenir guère jusqu'ici, sur les sociétés industrielles, que des têtes de chapitres. Parmi les associations industrielles, il n'en est peut-être pas de plus utiles que les *assurances*, qui enlèvent au malheur sa funeste puissance en divisant ses effets, qui ôtent de leur danger aux entreprises les plus hardies, et qui permettent à l'intérêt ennobli de prendre, en quelque sorte, les formes de la charité. C'est à peine s'il en est question. L'amphithéose, qui par sa durée forme aussi une espèce d'association à long terme entre les intérêts du fermier et du propriétaire, n'a pas même été mentionnée dans le Code civil. Lacunes explicables d'ailleurs, si l'on songe que, lors de la promulgation du Code Napoléon (1803-1804), la révolution sociale seule était consommée, tandis que la révolution économique était loin d'avoir atteint le terme de sa carrière. L'industrie, proprement dite, était alors pauvre, faible, subalterne, le commerce maritime anéanti, le crédit presque inconnu; l'esprit d'association bégayait à peine quelques projets sans portée. Des administrateurs habiles, des laboureurs infatigables, des soldats invincibles : voilà le fonds de la France à cette époque. Rossi voudrait que l'association pénétrât davantage dans nos mœurs; il y voit la source de modifications non moins profondes dans notre état social et économique, que celles qui ont été le résultat de la vapeur et des progrès de l'industrie. Il recommande aux petits propriétaires, dans une leçon souvent citée, la pratique de l'association agricole pour l'achat et la vente de certains produits, pour l'emploi de certaines matières et certains instruments, comme seul remède suffisamment efficace aux inconvénients du morcellement exagéré, louant d'ailleurs

la petite propriété pour ses effets moraux et pour sa fécondité sans égale dans un très-grand nombre de cas. Comme exemple heureux d'association, il cite les fromageries du Jura, qui par la mise en commun du lait permet à des paysans possesseurs d'une ou deux vaches d'arriver aux résultats de la grande exploitation. Peut-être ne tient-il pas assez de compte ici des résistances qu'oppose l'esprit défiant et routinier des paysans, ainsi que l'absence d'un capital suffisant.

On ne comprendrait pas toute la portée utile de cet enseignement si l'on ne se reportait au moment où il eut lieu. Deux faits pouvaient alors troubler le regard de l'économiste ; d'une part, sous l'influence de l'essor même qu'avait pris l'industrie inaugurant ses brillantes destinées à l'époque de la Restauration, il arrivait fréquemment que les marchés se trouvaient encombrés de marchandises invendues. De là, une nouvelle inquiétude qui commençait à peser sur les esprits. L'Europe ne se mettait-elle pas à trop produire? Où s'arrêterait cette furie industrielle? Malthus et Sismondi s'étaient eux-mêmes associés à ces craintes et avaient poussé un cri d'alarme. Peu ému de ces clameurs, Rossi, suivant d'ailleurs en cela les enseignements de J. B. Say, mais en tirant le parti le plus habile et le plus judicieux, prouve qu'il ne peut pas y avoir de *trop-plein* général, de *general glut*, comme disent les Anglais ; que la difficulté de placer certains produits attestait seulement l'insuffisance de produits à donner en échange, et qu'il y avait dans ce fait dont on se plaignait, beaucoup plus un indice de misère que de pléthore. Les industriels devaient mettre sans doute leur prudence à éviter ces ruptures d'équilibre dans la production qui se résolvent par des crises souvent terribles; mais le genre humain ne devait pas faire consister sa sagesse à s'arrêter prématurément dans la carrière de la production. « Ne dites pas, s'écriait M. Rossi, ne dites pas aux hommes de ralentir la production, car s'ils prêtaient l'oreille à ce faux précepte, ils condamneraient un grand nombre de leurs semblables à ne jamais quitter les haillons de la misère. C'est par l'accroissement successif, incessant de la richesse publique, que peu à peu une aisance honnête pénétrera dans tous les rangs de la société et fera disparaître le spectacle déchirant de l'indigence involontaire. C'est ainsi que les peuples actifs, intelligents, producteurs, après avoir passé de l'esclavage au servage et du servage au travail libre, mais encore accablés de souffrances et de misères, arriveront peu à peu au travail suffisamment rétribué et sûr du lendemain. C'est là ce que la science et l'histoire peuvent pro-

mettre aux peuples laborieux, instruits, moraux, sensés; elles ne leur promettent pas l'Eldorado, une vie de luxe et de fainéantise, une égalité chimérique, des biens usurpés, des jouissances criminelles, mais du travail consolé et ranimé par de satisfaisantes rétributions et d'honnêtes loisirs, ce travail qui honore l'homme au lieu de le dégrader, et qui assure au travailleur tout le bonheur dont il nous est donné de jouir ici-bas! Il faudrait, pour en douter, n'avoir jamais visité ces honnêtes et laborieuses familles dont le travail se trouve secondé par d'heureuses circonstances et par des mœurs irréprochables; il faudrait n'avoir jamais souri à la pureté de leurs plaisirs, à la naïveté de leurs joies. »

Avec les encombrements de marchés, l'autre fait qui pouvait troubler les intelligences moins sûres que la sienne, c'était, suivant l'expression pittoresque de Benjamin Constant, cette *fureur de renchérissement* qui semblait animer nos législateurs. Le système protecteur avait depuis l'Empire pris une grande extension; il avait montré un appétit que rien ne pouvait satisfaire. Les tarifs de l'Empire avaient été fort dépassés par la Restauration. Le gouvernement de Juillet devait, il est vrai, les adoucir sur un certain nombre de points importants. Mais l'esprit qui les avait inspirés n'avait pas changé, et le système prohibitif conservait toutes ses positions vers cette date de 1835 et 1836. L'agriculture se complaisait dans des combinaisons prétendues protectrices, qui ne servaient qu'à lui enlever des débouchés. L'industrie manufacturière commençait à vouloir faire un principe de ce qu'elle avait eu jusqu'alors la sage modestie de présenter comme un expédient. Rossi combattit ce débordement de protectionisme.avec l'impartialité de la science et l'autorité de la chaire. Il maintint avec fermeté le principe de la liberté du commerce, en tenant compte des exceptions, à condition qu'elles ne fussent pas trop nombreuses, et des transitions nécessaires, à condition qu'elles ne prétendissent pas s'éterniser. Rien de plus vigoureux et de plus lumineux tout ensemble que sa défense de la théorie des débouchés. Il montre dans la liberté du commerce un principe qui repose sur le double fondement de la justice et de l'utilité, et qui a pour lui les meilleurs sentiments des peuples comme les intérêts les mieux compris de la civilisation. Aujourd'hui encore, alors que la liberté des échanges a donné lieu à tant d'écrits remarquables, les leçons de Rossi sur ce sujet si grand et si délicat, ces leçons dans leurs sobres et sûrs développements, dans la calme élévation de leurs principes, dans l'étude

si attentive qu'on y trouve de l'influence exercée par les révolutions économiques, qui font passer les peuples du régime des prohibitions à un état plus digne de leur maturité, doivent être considérées comme une des plus nobles proclamations du droit en cette matière, comme la charte même de la liberté commerciale.

II

Tous ceux qui suivent avec intérêt le mouvement de la science économique avaient lu les deux premiers volumes du *Cours d'économie politique* de Rossi. Le mérite élevé de cet ouvrage faisait vivement désirer que la seconde partie vît le jour. C'est cette lacune si regrettée que les fils de l'illustre écrivain ont comblée avec un soin intelligent, en donnant au public le complément des œuvres de leur père. Nous possédons, grâce à eux, son œuvre tout entière. Les précédents volumes traitaient de la production de la richesse. Restaient les problèmes encore plus compliqués, devenus la préoccupation principale et le péril de notre temps, qui se rapportent à sa distribution dans la société. Restaient aussi les questions relatives à l'impôt, à l'emprunt, au crédit. L'éminent professeur examine ceux-là avec tout le développement désirable dans son troisième volume, et il aborde celles-ci dans le quatrième. Si le temps lui a manqué pour qu'il traitât à fond du crédit et de l'impôt, du moins les fragments dans lesquels il s'en occupe suffisent-ils à marquer sa pensée en ce qu'elle a d'essentiel.

Toutefois, là n'est pas la partie la plus neuve des travaux de Rossi. Elle se trouve dans le volume qui roule presque entièrement sur les relations de l'économie politique avec les autres sciences morales. L'auteur du *Cours* s'est proposé de prendre le fait économique à son point de départ, dans le milieu où il se développe, et d'apprécier les influences diverses qui le modifient. On conçoit la grandeur d'un pareil plan et ce qu'il présente de sérieux attrait. Faire un *Exposé des causes physiques, morales et politiques, qui influent sur la production*, c'était sortir de la pure généralité scientifique pour se plonger en quelque sorte au sein de la réalité, c'était unir aussi intimement que possible le concret à l'abstrait, et rendre compte des choses dans leur origine et dans leur développement naturel. Ceux qui cultivent de nos jours l'économie politique doivent avoir sans cesse cette pensée présente à l'esprit : par cela seul que toute science

est condamnée à isoler son objet pour le mieux étudier, elle risque de perdre un peu le sentiment des rapports et de substituer une simplicité factice et excessive à l'unité du monde réel, unité si variée et si compliquée. Nul doute qu'en ce qui concerne les faits économiques, s'ils ont leur nature et leurs lois qui leur sont propres, ils tiennent aussi par leurs racines à beaucoup d'autres faits d'ordre différent. C'est ainsi qu'ils dépendent en partie des mœurs, de l'état civil, de la religion, des lieux, des climats, des races. Et comment en serait-il autrement? ils ont pour point de départ l'homme, cette chose ondoyante et diverse; ils ont la nature pour théâtre; or, le théâtre ici agit sur l'acteur, et se montre prodigieusement différent de lui-même dans l'espace et dans le temps. Un pareil sujet suppose, on le voit, une connaissance approfondie de l'histoire. A moins de se contenter d'une vague esquisse, il exige des notions étendues en morale, en droit public, en géographie physique et politique. Rossi, maître dans quelques-unes de ces branches de la connaissance humaine, n'était complétement étranger à aucune. Aussi, bien qu'on ne puisse voir dans son travail qu'une puissante ébauche, les onze leçons consacrées à mettre les faits économiques en rapport avec les causes qui les modifient dans une mesure quelconque, ces leçons sont l'œuvre d'un esprit supérieur et forment une de ses meilleures œuvres. Qu'on nous permette d'y insister assez pour en faire comprendre la suite et l'esprit.

« En exposant la théorie de la production de la richesse, dit M. Rossi, nous avons supposé que les trois instruments producteurs étaient les mêmes chez tous les peuples, dans toutes les sociétés. Fidèle au principe qu'il faut aller du simple au composé, nous avons dû négliger les causes diverses qui peuvent modifier ces instruments, les rendre plus ou moins énergiques, en accroître ou en diminuer la puissance.

« C'est ainsi que le mécanicien considère d'abord les forces d'une manière abstraite, c'est ainsi qu'il arrive à découvrir les théorèmes et à résoudre les problèmes de la science, tout en sachant bien que, dans l'application, il devra tenir compte des causes qui modifient plus ou moins ces forces.

« Sans doute toute société civile est assise sur un sol, compte un certain nombre de travailleurs, possède un capital plus ou moins grand. Prenez ces trois éléments en eux-mêmes, d'une manière abs-

traite, et vous pourrez affirmer qu'en tous temps et en tous lieux leur action productive se développera d'après des lois générales qui seront les mêmes partout. Nulle part vous ne trouverez que le capital tienne lieu de la terre, que la terre tienne lieu de capital, ou que la réunion de la terre et du travail seulement donne les mêmes résultats que celle de la terre, du travail et du capital, considérés d'une manière abstraite. Ces trois instruments de la production obéiront partout aux mêmes lois aussi sûrement que, lorsqu'en mécanique on dirige certaines forces vers un point donné, on obtient nécessairement une résultante déterminée.

« Cependant, de ce que deux sociétés occupent une même étendue de sol, comptent un même nombre de travailleurs et possèdent un capital égal, est-on autorisé à conclure qu'en fait, en pratique, elles doivent produire les mêmes résultats? Non, en aucune façon. Elles peuvent posséder les mêmes instruments, du moins en apparence; elles peuvent avoir même étendue de terrain, même nombre de travailleurs, même capital, et ne point pouvoir néanmoins arriver au même résultat, parce qu'il y aura chez l'une des causes qui modifient l'action de ces instruments, causes qui n'existent pas, ou du moins qui n'existent pas au même degré chez les autres.

« Les modifications peuvent venir des instruments de la production eux-mêmes, qui, bien qu'en apparence égaux et identiques, ne le sont pas en réalité ; elles peuvent aussi résulter de faits extérieurs et indépendants des trois instruments de la production. »

Ces faits sont précisément ceux que l'économiste philosophe se propose d'étudier, d'esquisser du moins. Le premier de tous, et celui qui résume les autres, c'est l'homme lui-même, l'homme tout entier, avec ses organes et son intelligence, avec ses facultés, ses instincts, ses passions; l'homme tel que l'ont fait la nature et la société. Il faut l'envisager à la fois dans sa partie matérielle et dans sa partie morale. Il faut tenir compte de sa force et de sa volonté. Or, sa force est double, parce qu'elle est à la fois physique et intellectuelle. Il y a trois éléments dans l'homme, comprendre, pouvoir et vouloir; et, comme il peut coopérer, soit par la connaissance, soit par la puissance, soit par la volonté, il peut également devenir obstacle, soit en ne comprenant pas, soit en ne pouvant pas, soit en ne voulant pas.

Ce sont là comme autant de catégories de recherches que Rossi s'était proposé de faire, en prenant pour objet, non pas l'homme ab-

strait, isolé, mais l'être collectif, la société, composée d'hommes dont l'intelligence, la puissance et la volonté sont données dans une certaine mesure, et suivent certaines directions qu'il s'agit de déterminer.

Parmi les causes physiques qui influent sur les instruments de la production, il a signalé du moins la force et l'aptitude musculaires, la race, l'âge du développement et du déclin physique, les causes extérieures, telles que le climat, le sol, les eaux, l'air, le mode de vivre et les habitudes des populations, enfin diverses autres causes physiques secondaires qui agissent sur la puissance productive de la terre et du capital. Mais les causes morales ont à ses yeux encore plus d'importance. Comment nier le lien étroit du bien moral et du bien matériel, qui réagissent presque toujours l'un sur l'autre? Comment l'influence exercée sur l'état économique par la situation morale et politique des nations ne formerait-elle pas une matière d'études presque inépuisable? Comment enfin la part qui doit appartenir à l'éducation et à l'instruction, et, dans l'instruction, à l'instruction générale et à l'instruction spéciale, n'aurait-t-elle pas fixé l'attention d'un économiste qui voyait dans l'homme le véritable auteur de la richesse? M. Rossi expose à ce sujet quelques idées alors peu répandues. Selon lui, l'éducation doit être précoce et faire appel aux sentiments religieux. Il remarque l'influence que le christianisme a dû avoir sur la production, en faisant naître de nouvelles idées, de nouveaux sentiments. Tout cela pourrait recevoir de nouveaux développements, sans doute; mais, comme indication c'est déjà très-net et très-lumineux. L'auteur, à propos des faits physiques et de ceux de l'ordre moral, considère l'usage que l'économiste peut et doit faire de la statistique. Il donne à ce sujet d'excellentes règles, et, en ce qui touche la production, il veut surtout qu'on porte l'attention sur les habitudes qui se rapportent au travail et aux jouissances des populations. Passant enfin aux rapports de famille considérés dans leur relation avec la production de la richesse, le jurisconsulte économiste montre très-bien de quelle importance est ici la constitution législative des rapports personnels et des biens entre les époux, du pouvoir marital et du pouvoir paternel. L'âge auquel il est permis de contracter mariage, la monogamie, le système polygame, l'occupent de même au nom de la richesse publique et privée. Cette esquisse se complète par de grands aperçus sur les principes de la

géographie rationnelle, et par des vues judicieuses, quoique restées malheureusement sans développements suffisants, sur l'organisation sociale, c'est-à-dire sur la manière dont se constituent les sociétés et sur le but qu'elles poursuivent. Il y avait là une occasion, que l'économiste ne pouvait manquer, de combattre ces organisateurs à tout prix qui substituent leurs projets au plan providentiel révélé par l'étude attentive des lois du monde. Rossi avait touché déjà ce sujet de plus en plus à l'ordre du jour avec son talent habituel en traitant des salaires. L'analyse des profits et des salaires, telle qu'il la présente dans le volume précédent, se trouve en grande partie dans A. Smith, qui a laissé peu à faire sur un tel sujet. Mais les déclamations des contemporains sur l'antagonisme du travail et du capital le contraignent à un examen de cette question plus attentif et plus approfondi. Il la résout dans le sens d'un accord essentiel, et, sans fermer les yeux avec un aveugle optimisme sur les causes de malentendu ou de conflit passager entre les ouvriers et les maîtres, il conclut à la solidarité de leurs intérêts. La solidarité des intérêts, cette thèse chère à tout véritable économiste, ce thème dont Frédéric Bastiat a su tirer un beau livre, elle est partout dans le *Cours d'économie politique*. C'est en son nom qu'il fait justice de ces *utopistes rétrogrades* qui prennent les essais et les tâtonnements du passé pour l'idéal de l'avenir. Rossi allait être bientôt désigné à la colère de leurs auxiliaires habituels, les démocrates exaltés.

III

La vie politique de Rossi appartient à l'histoire de notre temps, dont elle forme un des curieux épisodes. Cet homme éminent, si habile à tirer parti des événements et des hommes, porta dans chacun des postes qu'il remplit un désir élevé du bien public. Membre de la Chambre des pairs en 1844, il prit rarement la parole dans cette enceinte. Il y acquit pourtant l'influence que lui donnaient sa grande autorité personnelle et son sens judicieux, et, dans quelques circonstances, il porta à la tribune les mêmes idées économiques qu'il avait exposées comme professeur. Ses *Rapports* relatifs à la loi sur les sucres, sur le régime financier des colonies et sur plusieurs mesures d'ordre civil et d'intérêt matériel, peuvent être cités comme des modèles de clarté et de précision. Son rapport particulièrement sur le projet de loi portant

prorogation du privilége conféré à la Banque de France, en 1840, est digne de toute attention. Non pas que les vues n'en soient contestables. Rossi évince d'une manière trop absolue et trop sommaire le principe de la concurrence en matière de banques. Partisan plus exclusif du privilége qu'il n'a coutume de l'être, il voit dans la concurrence des banques, sans même rechercher si la garantie présentée par un cautionnement ne serait pas un obstacle au mal qu'il prévoit, un danger que ne peuvent tolérer les lois d'un peuple civilisé. « Autant, dit-il, vaudrait permettre au premier venu d'établir au milieu de nos cités des débits de poison, des fabriques de poudre à canon. La libre concurrence en matière de banques n'est pas le perfectionnement, la maturité du crédit; elle en est l'enfance, ou, si l'on veut, la décrépitude. » Les banques d'Écosse, les banques même des États-Unis, ne justifient pas une condamnation si violente. Robert Peel lui-même n'est jamais allé aussi loin en réclamant la réglementation des banques de la Grande-Bretagne en 1844. La liberté des banques a produit en Écosse et en Amérique un bien que n'eût point procuré le privilége. Quant aux crises commerciales, le privilége n'en a garanti aucun État et il les a parfois aggravées. Bien loin de voir une décrépitude dans un régime de banques libres, régime qui n'exclurait pas de grandes banques centrales, il faudra y reconnaître un progrès toutes les fois que la maturité économique des peuples permettra d'entrer dans ce système. Prendre pour beau idéal le privilége, le monopole, c'est risquer de faire la théorie des faits existants, et de confondre avec ce qui est possible aujourd'hui ce qui sera dans les besoins et dans les justes vœux de l'avenir.

L'année 1846 vit Rossi mêlé aux éclatantes discussions qui s'élevèrent au sein de la Chambre sur la liberté de l'enseignement. Il y adopta une position mixte entre ceux qui refusaient à cette liberté une part, selon lui nécessaire, et les fougueux amis du clergé qui rêvaient la destruction de l'Université. Peu de temps après, il entrait dans une phase nouvelle et dernière de son existence politique. Sa finesse, sa clairvoyante sagacité, son habitude des affaires extérieures, auxquelles il restait mêlé en prenant part aux travaux du comité contentieux établi auprès du ministère des affaires étrangères, enfin deux missions confidentielles remplies en Suisse et en Italie, semblaient le désigner aux emplois élevés de la diplomatie. L'estime du roi Louis-Philippe et l'amitié de M. Guizot lui confièrent le poste de ministre plénipotentiaire à

Rome en 1845. Sa mission était fort délicate. Il s'agissait de demander au vieux pape Grégoire XVI la suppression de la société des jésuites qui divisaient la Suisse et agitaient de nouveau la France. Ce ne fut qu'à force de calme patient, d'adresse insinuante, de persuasive et ferme autorité, que Rossi put enfin faire agréer sa personne par ceux qui refusaient de le reconnaître, et triompher sa mission par ceux qui la détestaient. Son ascendant était grand à Rome quand mourut le pontife honnête et pieux, mais imprudent et peu capable, duquel les États romains n'avaient pu obtenir aucun pas fait vers la régularité de l'administration et l'indépendance de la justice. L'influence de Rossi et de la France devait s'exercer d'une manière sensible et décisive sur l'élection de son successeur. Lorsque les cardinaux furent réunis en conclave, il les visita un à un dans leurs cellules, leur faisant entendre les mêmes conseils de sagesse et de prévoyance. Le cardinal Mastai élu, grâce à la France, monta sur le trône pontifical sous le nom de Pie IX. L'amnistie fut l'exorde de ce pontificat appelé à tant d'orages, et Rossi devint le conseiller écouté, mais incomplétement et toujours un peu tard, du pontife bien intentionné. M. Mignet, dans la Notice qu'il a consacrée, comme secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques à l'illustre homme d'État, a dépeint cette situation réciproque du pontife romain et du libéral ambassadeur dans des termes dont l'expressive et piquante justesse devait survivre à l'époque à laquelle ils s'appliquent. « Généreux, mais lent, dit M. Mignet; sensible aux acclamations reconnaissantes de ses peuples et à l'enthousiasme respectueux du monde, mais retenu par les scrupules que lui suggéraient les défenseurs immobiles du pontificat absolu; heureux des droits qu'il concédait, mais effrayé des attentes qu'il faisait naître, le régénérateur un peu irrésolu des États romains fut conduit successivement à accorder la formation des gardes civiques et des administrations municipales, la réunion des délégués provinciaux à Rome, l'introduction des laïques dans le conseil réorganisé des ministres, et l'établissement d'une consulte d'État auprès du saint-siége. Placé entre les résistances du parti rétrograde, qui retardait les concessions sans les empêcher, et les exigences du parti révolutionnaire, qui les obtenait sans s'y arrêter, il n'avait pas su, comme le lui conseillait habilement M. Rossi, opérer les réformes nécessaires avec décision, les circonscrire avec fermeté et former un parti moyen qui, satisfait de ses nouveaux droits, l'aidât à gouverner avec modération et avec justice. En lisant la correspondance de

M. Rossi, on est frappé de la vigueur de son esprit, de la libéralité de ses conseils, de la fécondité de ses expédients et de la justesse de ses prévisions. La politique qu'il propose est toujours généreuse, tout en restant praticable. « Mais, écrivait-il, dans ce gouvernement de l'inaction, l'intelligence ne peut rien contre les habitudes; ils comprennent et n'osent agir. » Et ailleurs: « On persévère dans les bonnes résolutions, mais on n'agit pas; ce n'est pas l'idéal du gouvernement, c'est le gouvernement à l'état d'idée. »

Nous n'avons pas à raconter comment, pendant les années 1846 et 1847, une vive émulation de réformes saisissait tous les États de la Péninsule, et entraînait au commencement de 1848 la proclamation de constitutions à Naples, à Turin, enfin à Rome, où le pape établissait, le 14 mars, le régime constitutionnel; comment la révolution de Février enleva à M. Rossi l'ambassade de Rome, avec ses places et ses titres; comment, en dépit de cet événement, il fut rempli d'enthousiasme lorsqu'il vit l'Italie entière s'élancer, sous le drapeau du roi Charles-Albert, à la conquête de son indépendance; comment la discorde perdit cette grande et noble cause; comment enfin, après de longues hésitations et de longs pourparlers, vivement pressé par Pie IX, il accepta de devenir le chef des conseils du saint-siége, et, entamant l'œuvre des réformes, il eut l'art d'obtenir du clergé de contribuer pour trois millions d'écus, projeta la réorganisation civile de l'État romain et négocia à Turin, à Florence, à Naples, un plan de confédération italienne ayant le souverain pontife pour fondateur et pour guide, plan analogue à celui que Napoléon III devait reprendre à la paix de Villafranca et poursuivre également avec peu de succès. De telles réformes et de tels projets devaient avoir contre eux à la fois les partisans entêtés des vieux abus et les fanatiques de la république unitaire. Peut-être, pour tout dire, Rossi contribua-t-il à appeler l'impopularité sur sa tête par des airs de hauteur et de dédain trop peu dissimulés à l'égard d'adversaires qu'il méprisait. Cet homme, si fin pourtant, n'avait dans sa personne rien de cette affabilité et de cette bonhomie qui devaient après lui contribuer à la puissance et à la popularité du comte de Cavour. Il imposait et n'attirait pas. Il avait le don malheureux de rendre l'adversaire implacable. L'Europe sait que, le 15 novembre 1848, jour où Rossi devait exposer ses projets à la Chambre des députés, il tomba sous le poignard d'un de ceux qui avaient comploté sa perte. L'histoire mettra au nombre des grandes choses la fermeté hé-

roïque de ce courageux martyr des idées libérales et la beauté vraiment antique de sa mort. Il fut averti quatre fois, ce jour même, d'abord par une lettre anonyme, ensuite par la femme d'un de ses collègues qui lui écrivit pour lui exprimer ses inquiétudes, en troisième lieu par un camérier du pape, enfin à sa sortie du cabinet pontifical par un prêtre qui l'attendait pour l'instruire du redoutable projet. « Je n'ai pas le temps de vous écouter, lui dit Rossi, il faut que j'aille sur-le-champ au palais de la Chancellerie. — Il s'agit de votre vie, ajoute le prêtre en le retenant par le bras; si vous y allez, vous êtes mort. » Frappé de ces avis successifs, Rossi s'arrêta un instant, réfléchit en silence, puis il continua sa marche en disant : « La cause du pape est la cause de Dieu, Dieu m'aidera. » Les conjurés l'attendaient sous le péristyle de la Chancellerie, les uns sous la colonnade qu'il devait traverser, les autres sur les marches de l'escalier par où il devait monter dans la salle où siégeaient les députés déjà réunis. En le voyant, les premiers se serrent autour de lui et les seconds s'avancent à sa rencontre. Au moment où il cherche à se frayer un passage, un des conjurés le touche brusquement à l'épaule; Rossi se retourne avec fierté, et le nommé Jergo profite de ce moment prévu pour lui plonger un poignard dans la gorge et le frapper mortellement. Ce crime, auquel la garde civique assista sans l'empêcher, que l'Assemblée vit lâchement commettre sans prendre aucune mesure, et qu'applaudit la populace outrageant de son allégresse la douleur de la femme et des enfants de l'illustre victime, ne frappa pas seulement un des hommes de notre temps les plus expérimentés et les plus habiles, un grand et noble esprit; il atteignit, pour quelque temps du moins, la liberté souillée à ses débuts du sang de son plus grand serviteur et l'Italie elle-même, dont la cause devait rester, aux yeux de bien des gens, suspecte et compromise. Espérons que ce sang n'aura pas coulé en vain. Dieu seul sait si, dans la modération qu'a déployée jusqu'à présent la révolution italienne, le sentiment de l'horreur qu'a excité en Europe le meurtre de Rossi n'a pas eu sa part. S'il en est ainsi, les amis de la liberté et de la nationalité italienne se reporteront avec plus de reconnaissance encore vers celui qui, tout d'abord, indiqua comme la seule voie de salut la fermeté dans les réformes et vit dans l'inauguration d'un régime nouveau le meilleur moyen de résister aux excès révolutionnaires.

Revenons à l'économiste, au publiciste libéral. Rossi a été un

théoricien sans fanatisme, un observateur impartial sans indifférence. Peut-être l'écrivain a-t-il transporté quelque chose de son humeur dans la manière dont il traite l'économie politique. Des opinions même contestables, comme celles de Malthus et de Ricardo, ont dans sa bouche une apparence de dogmes inflexibles et de rigoureuse orthodoxie qui donnerait presque un air de sottise ou d'insolente révolte à ceux qui oseraient prétendre les récuser. Scientifiquement c'est un défaut. Dans des matières encore aussi livrées à la controverse, il faut vouloir, à moins qu'il n'y ait de sa part déloyauté évidente, éclairer l'adversaire et non l'écraser. En ce sens le ton volontiers ironique et superbe de Rossi, s'il donne à son exposition quelque chose de relevé et de mordant, n'est peut-être pas toujours aussi efficace pour la persuasion qu'heureux comme effet oratoire. Rossi réunit d'ailleurs deux mérites qui vont rarement ensemble et dont l'accord fait sa vraie originalité : le sens de l'historien et de l'observateur pratique, la vive dialectique et la logique serrée de l'écrivain spéculatif. A part quelques excès d'argumentation dans le sens que nous avons indiqué, son livre demeure un modèle. Il mérite d'influer longtemps sur la science sociale qui poursuit éternellement sa marche entre deux écueils opposés, les utopies des raisonneurs à outrance, et les expédients sans franchise comme sans portée des empiriques qui, parlant toujours de leur esprit *pratique*, ne connaissent ni l'homme ni la société, et voient leur sagesse d'un jour se briser contre des résolutions qu'ils n'avaient su ni prévenir ni prévoir.

HENRI BAUDRILLART.

LES CHAMPS D'OR DE BENDIGO.

HISTOIRE DE GANYMÈDE BIZIL

(DE LA LOUPPE.)

I

Ganymède Bizil (de la Louppe), que nous allons maintenant faire passer sur notre théâtre pour compléter le nombre de nos acteurs, était un de ces êtres bizarres, incomplets, qui attirent tout d'abord l'attention générale, — je dirai presque la pitié — par leur corps chétif et leur apparence maladive; mais qui, dès qu'ils parlent et se font connaître, étonnent l'esprit qui les observe autant par les côtés vraiment brillants de leur nature intellectuelle, que par les points noirs et défectueux qui s'y rencontrent.

D'une taille médiocre, d'une complexion faible, étroit d'épaules et doué d'un cœur de la trempe la moins solide, l'ombre d'un danger l'effarouchait; voyait-il chez autrui des dispositions hostiles, surprenait-il à son adresse des regards de colère, lisait-il sur le mur les signes précurseurs d'un choc ou d'une bataille, sa première impulsion était de fuir; mais, au moment de tourner le dos à l'attaque, une réflexion rapide l'arrêtait : la crainte du ridicule, la crainte de laisser voir sa couardise dans toute sa laideur, l'emportait chez lui sur la crainte même, et, quoique dans ces occasions il eût donné tout au monde pour s'esquiver, il restait là cependant cloué au sol, la tête haute, les lèvres blanches et les jambes flageolant sous lui.

Si Ganymède était poltron, il possédait au moins, on le voit, une certaine dose de force morale, qui, agissant comme un réactif et appliquée à propos, en imposait presque toujours à ceux qui, se fiant à l'aspect extérieur du visage, ne pouvaient deviner le chaos d'épouvantes secrètes qui s'agitaient en lui.

Pour le malheur éternel de son existence, la nature, qui avait ainsi pétri son âme de peur et de timidité, et qui, en bonne logicienne, au-

rait dû le douer d'appétits modestes, lui donner comme au lièvre l'amour de la solitude et des plaisirs tranquilles, s'était amusée, au contraire, à verser dans son cœur un levain de passions ardentes et l'avait doté surtout d'un tempérament des plus amoureux.

Toutes les femmes lui paraissaient des créatures célestes descendues des voûtes azurées pour le bonheur des hommes, et sa dévotion à ces idoles aux joues roses était si grande qu'il se sentait toujours prêt à tomber à deux genoux devant elles et à les adorer.

Au printemps, une robe blanche qui se promenait seule au loin sous les tilleuls, dans les allées vertes, ou qui le soir se perdait tout à coup derrière un épais massif de rosiers en fleurs, lui donnait des éblouissements.

Ses cheveux blonds et ses joues pâles servaient de masque à des ardeurs méridionales, et ses yeux inquiets, flottants, d'un bleu clair comme celui des chèvres, alanguis, noyés dans des extases, ne devenaient fixes qu'en parlant aux dames et s'emplissaient de lueurs phosphorescentes quand il sentait une main tiède et légère s'appuyer à son bras.

Cette passion excessive pour le beau sexe plongea maintes fois Ganymède dans des positions terribles; mais, malgré les mauvais tours que lui joua le petit dieu, malgré les terreurs qui l'agitaient quand un hasard néfaste le mettait en présence de rivaux jaloux, jamais aucune crainte, jamais aucune leçon, si rude qu'elle fût, ne put guérir Bizil de sa soif immodérée pour la compagnie des sirènes aux jupons flottants.

Et cependant du commencement à la fin il fut leur jouet, leur dupe, leur victime même; — un volant que rieuses et coquettes elles se renvoyaient l'une à l'autre; — car Ganymède ne possédait rien pour plaire à ce petit monde de caprices qui a nom « femme; » il n'était ni beau, ni riche, n'avait pas les manières conquérantes et parlait toujours raison.

Né de cultivateurs dans l'aisance, Bizil d'une nature fine, rusée, spirituelle même quand la peur et la passion ne jetaient pas un voile épais sur les facultés de son cerveau, avait fait des études supérieures; il parlait surtout bien et couramment l'anglais, — cause première, me disait-il plus tard, de toutes ses infortunes.

Ses parents, qui nourrissaient le doux espoir d'en faire un jour un homme remarquable et respecté, un notaire impérial qui deviendrait par son génie et la régularité de sa conduite l'honneur de la Louppe

qu'ils habitaient depuis trente ans, l'envoyèrent de bonne heure à Paris faire son droit; mais Bizil, qui n'était pas encore tombé dans cet état d'émaciation extrême qui le faisait ressembler plus tard, lorsque je le connus à Bendigo, au chevalier don Quichotte, et qui, sortant tout frais du nid paternel, était alors blanc et rose avec de petits cheveux blonds tout frisés comme un enfant Jésus; Ganymède, dis-je, dans toute l'exubérance galante, dans toute la séve printanière des jeunes années, au lieu de faire son droit comme il en était sollicité, trouva plus agréable de faire la cour aux vestales du quartier des écoles, et, au lieu de suivre assidûment ses cours comme il l'avait promis à sa mère, se mit à suivre avec ardeur toutes les fines chevilles qu'il rencontrait par les chemins.

Dieu me garde de mentionner ici les différentes aventures dont Ganymède fut le héros pendant les quelques années scolaires qu'il vécut dans la rue Saint-Jacques; qu'il me suffise de dire qu'à la suite d'une dernière intrigue plus sérieuse que les autres, étant devenu de la part d'un père outragé l'objet d'une haine implacable et ne voyant plus partout qu'épées et poignards suspendus sur sa poitrine, Bizil, épouvanté au delà de toute mesure, jugea prudent de traverser la Manche et de se réfugier en Angleterre.

Depuis longtemps, du reste, il désirait connaître les îles Britanniques; l'idée de voir les Anglaises chez elles l'alléchait surtout; leur beauté proverbiale, la liberté dont elles jouissent, tout ce qu'on rapportait enfin de cette île hospitalière et amoureuse souriait à son imagination. Il avait entendu dire que nulle part au monde les mariages ne se contractaient plus aisément qu'à Londres, que des étrangers bien bâtis y épousaient souvent des filles nobles; et Ganymède, qui s'avouait fatigué de ses amourettes parisiennes, des périls qui en sortaient sans cesse, et qui aspirait à un repos doré, se disait à lui-même que si la chance amie jetait sur son passage une belle insulaire possédant quelques fortes rentes, il se mettrait volontiers au cou le nœud fatal et l'épouserait aussitôt.

A Londres, pendant un mois, il déploya le drapeau de toutes ses séductions; mais si Paris est un tonneau des Danaïdes qu'on ne peut remplir, Londres est un laminoir qui dévore; et bientôt tant en gants jaunes qu'en bottes fines, tant en voitures découvertes qu'en camélias blancs à la boutonnière, les sommes venues de France fondirent comme un tas de neige devant un grand feu : vainement il arpentait les rues et les parcs, nulle jeune miss ne se laissait prendre à ses

sourires, nulle héritière, nulle fille noble et riche ne se montraient à l'horizon.

Le désespoir commençait à s'emparer de son âme. Les vieux parents qui s'épouvantaient de ces folies avaient arrêté la marche des espèces sonnantes et le rappelaient près d'eux; mais Ganymède, qui n'osait encore revenir, refusait le bonheur qu'on lui offrait sur les rives fleuries de l'Eure et persistait à rester en Angleterre. Bientôt il se trouva plongé dans une position déplorable; les billets non acquittés formaient comme une montagne d'où sortaient des cris et des ennuis chaque jours renaissants; poussé à bout alors, acculé dans sa volonté, et la Louppe continuant de faire la sourde oreille à toute demande de capitaux, Bizil dans une heure de force et de fierté viriles prit un grand parti : voulant montrer au monde qu'il pouvait se suffire à lui-même, il résolut de tirer avantage de ses talents scolastiques, se présenta comme professeur de langues latine et française dans un grand pensionnat américain d'Hammersmith[1], fut accepté et y obtint en peu de temps, grâce à sa valeur réelle, une position lucrative.

Que n'y resta-t-il enfermé, dans cette pension américaine! Et pourquoi un jour de dimanche s'en alla-t-il sur les rives de la Tamise voir les grands cygnes nager dans les joncs et cueillir le *myosotis*, « plus je vous vois, plus je vous aime, » qui pousse sa racine dans les sables et se plaît sur le bord des eaux?

Depuis quelques mois Ganymède menait parmi ses élèves et ses collègues les professeurs une existence sérieuse et exemplaire; cette façon de vivre nouvelle lui convenait. Occupé seulement quelques heures par jour, plongé dans ses livres, sortant peu, ses ardeurs juvéniles paraissaient s'éteindre; il oubliait les anciens orages de sa vie et descendait doucement la pente honnête qui devait le conduire bientôt au calme des sens et à la paix du cœur, quand le hasard, ce bâtard du ciel qui brouille tout, vint de nouveau faire pencher la balance du côté défavorable et réveiller chez lui des instincts qui ne faisaient que sommeiller.

Un jour qu'un Ovide à la main Ganymède se promenait, comme je viens de le dire, sur les bords de la Tamise, et qu'amant des arbres touffus et des vallées humides il admirait cette magnifique nature anglaise, si verte, si riche, si belle à l'œil, il vit de loin, marchant en chantant le long des aubépines et faisant écho à l'alouette qui, les ailes frémissantes, babillait au plus haut des airs, une toute

1. Charmante petite ville des environs de Londres.

jeune fille, les bras nus, qui, penchée sur les mousses, cherchait partout dans les gazons des violettes et des marguerites dont elle se composait une couronne et des bracelets.

Saint Antoine lui-même, dans l'opinion de Ganymède, n'eût pu résister à une pareille mise en scène; le soleil de mai surtout, qui chauffait le paysage, rendait la tentation absolue; aussi, dressant l'oreille comme un cheval de guerre qui sent la poudre, Bizil le nez au vent prit le pas gymnastique, mit son Ovide dans sa poche, et, comme violettes et marguerites sont propriétés communes, il eut bientôt lui-même cueilli de ces fleurs sauvages une quantité suffisante pour lui servir de carte parfumée, de bouquet d'introduction.

Armant ses regards de son rayon le plus séducteur, Ganymède, qui avait quelquefois le jet et la pensée rapides, sentant sa corde de poésie plus tendue que ne fut jamais celle d'aucun barde d'Ossian, attaqua la jeune fille par un impromptu en vers :

Ta démarche est plus légère,
O bergère !
Que le vol des papillons ;
Ton corsage, qui s'élance,
Se balance
Mieux que l'épi des sillons.

— *I do not understand* (je ne comprends pas), disait la fraîche Anglaise.

Vrai, ta bouche est plus fleurie
Que prairie
A l'époque du printemps....

— Mais, monsieur, je ne comprends pas, lui répétait en riant la belle insulaire en le regardant avec des yeux que Ganymède comparait mentalement à deux fleurs d'azur jetées sur terre des jardins du paradis.

— Pardonnez-moi, disait alors humblement Bizil, c'est vrai; je vais vous traduire mes paroles.

Et la conversation s'engageait : la glace était rompue, Ganymède tournait le premier feuillet d'une nouvelle histoire d'amour.

Et pourquoi n'aurait-il pas tourné cette page toujours rose du premier chapitre? Pourquoi aurait-il refusé cette bonne fortune qui se présentait à lui au milieu de toutes les séductions de la terre et du ciel?

Qui nous fait les horizons de pourpre; qui fait courir dans les vents des senteurs qui enivrent, qui donne à nos âmes un avant-goût des jouissances des mondes supérieurs, si ce n'est l'amour?

L'homme ne s'enivre pas longtemps à la coupe dorée de la jeunesse; il ne fait qu'un tour de valse rapide dans le tourbillon des belles années; le printemps de ses jours ne fleurit qu'une fois. Pourquoi résisterait-il alors au doigt du dieu qui le pousse?

Si celui qui nous gouverne, celui pour lequel notre globe est une boulette de mie de pain, nous a mis au cœur cet impérieux besoin d'aimer, pourquoi ne pas obéir à sa loi suprême?

Obéissons, aimons!

L'amour n'est-il pas la manne divine, le grain de froment pur, le rayon de miel céleste dont se nourrit l'univers? n'est-il pas l'aromate précieux qui empêche le cœur de se corrompre?

Aimons-nous, c'est la loi universelle; c'est la strophe éternelle que chantent les vents aux nuages, les nuées aux étoiles; ce que dit la fleur à l'oiseau qui passe, ce que murmurent les sources timides des forêts aux grands chênes.

Aimons-nous! aimons-nous!

« Viens, ô ma bien-aimée! n'entends-tu pas les colombes qui s'appellent dans le bois voisin? Les lilas sont fleuris, les sentiers sont verts, avril met aux buissons leur parure de fête, le beau soleil s'épanouit d'aise dans les champs; allons promener notre amour sous les frais ombrages, allons fouler le velours des mousses, allons ajouter notre note de bonheur au grand concert, et que nos chants de joie et de reconnaissance montent avec les brises et les parfums du soir jusqu'au palais étoilé du grand Roi! »

Aimons! c'est le signe de la force, le signe que toutes les facultés sont en plein rapport. Aimons! vivons! car c'est au moment où il cesse d'aimer que l'homme commence à penser à la tombe, et que, dépourvu de ses rayons les plus chaleureux, n'ayant désormais que l'avarice ou l'ambition pour idoles, il tombe dans la nuit du cœur, s'assoit dans le dégoût des choses de la terre et s'éteint dans la tristesse.

Ganymède fut étonné lui-même de la marche rapide qu'il paraissait faire dans les bonnes grâces de la jeune inconnue et de la sympathie subite qu'elle lui manifestait.

— Quelle adorable contrée, se disait-il, que ce beau pays d'Angleterre, où les jeunes femmes peuvent courir seules dans les hautes

herbes! quelle innocence bénie semble habiter leur cœur, quelle confiance ont les pères dans la solidité de leur vertu, quels principes sains et vigoureux doivent être la nourriture de leurs âmes, et quel honneur pour un peuple quand il obtient de tels résultats!

Avant la fin de cette promenade, qui dura deux heures et qui lui parut la plus délicieuse de sa vie, les lèvres fraîches de la blonde enfant lui avaient fait mille petites confidences, lui avaient dit ses douleurs et ses joies modestes. Il savait qu'elle avait seize ans, qu'elle était couturière, qu'elle s'appelait Martha et qu'elle habitait un cottage du voisinage où elle vivait à grand'peine du produit de ses travaux.

Ganymède reconduisit mademoiselle Marthe jusqu'en vue de sa demeure, et obtint d'elle, sur sa demande, la permission de la venir voir.

Bizil ne dormit point cette nuit-là, tenu en éveil jusqu'au jour par la joie d'avoir trouvé une semblable perle d'innocence, un trésor qui, au lieu de fréquenter les lieux publics et de courir après les compliments des hommes, passait la journée du dimanche seule au milieu des prés en fleur à cueillir les marguerites et à chanter avec les fauvettes.

Ce bonheur qui lui arrivait, et qu'il se promettait de faire mûrir, le réconciliait avec le beau sexe et le récompensait d'avance de toutes ses anciennes tribulations.

Le lendemain matin, dès que ses occupations le lui permirent, il s'en fut acheter deux grandes pièces de toile de Bretagne pour se faire confectionner des chemises fines; il y fit joindre un gros paquet de mouchoirs et de cravates à ourlér, et envoya le tout chez mademoiselle Marthe, afin de donner de l'occupation à son aiguille laborieuse et lui fournir les moyens de vivre dans un plus grand bien-être.

La jeune fille fut charmée de cette attention délicate, accepta la tâche avec gratitude, et, des relations amicales se trouvant ainsi nouées, les rapports de nos deux personnages devinrent de plus en plus intimes.

Depuis deux mois qui lui avaient semblé deux semaines, l'heureux Bizil se trouvait sur un lit de roses; il était devenu gai, expansif, il chantait : ivre de joie, il babillait tout le jour comme une grive en vendange. N'avait-il pas tout lieu d'être charmé de la vie, toutes choses à cette heure ne lui souriaient-elles pas? N'avait-il pas trouvé

entre deux touffes de violettes la grâce, la douceur, la fidélité en personne? une jeune femme qui ne voyait que par lui, qui était toujours là quand il arrivait, qui l'attendait avec impatience et le regardait venir de loin, son charmant visage encadré dans les guirlandes fleuries de sa fenêtre, qui le recevait toujours un sourire de bonheur aux lèvres, et qui lui répétait sans cesse avec des notes de cristal dans la voix qu'il était et qu'il serait toujours son seul amour.

Ganymède nageait dans un lac d'eau de Cologne véritable et se moquait dans son cœur des Lucrèce et des Pénélope qui, avec tout leur bagage de beauté et de vertus antiques, n'allaient pas selon lui à la cheville de sa Martha.

Ce n'était pas une travailleuse de premier ordre, il en convenait; car ses cravates et ses mouchoirs, qui ne lui avaient jamais été livrés, dormaient toujours d'un sommeil réparateur dans quelque coin de placard inconnu; mais qu'importait ce détail à Ganymède? Marthe n'avait-elle pas raison? Pourquoi se serait-elle ennuyée à coudre, à se marbrer les doigts de piqûres noires, à passer le jour courbée sur son aiguille et à se faire une poitrine creuse, quand Ganymède ne lui demandait que de l'aimer?

— Le seul et important travail d'une jolie femme, disait-il souvent, c'est de se conserver belle.

Et comme il détestait spécialement les poitrines creuses, il priait Marthe de ne rien faire et d'occuper les heures qu'il lui laissait libres à penser à lui, à limer ses ongles roses, à relever en diadème ou à tordre en grappes sur ses joues fraîches ses beaux et longs cheveux blonds.

Un jour qu'il était venu chez elle beaucoup plus tôt que d'habitude, il ne la trouva pas au logis. Ne sachant que faire en l'attendant, désirant après tout, malgré ses airs de prince russe, savoir où en était la confection de ses chemises, il ouvrit une vaste armoire dans les étages inférieurs de laquelle il supposait que ses pièces de batiste étaient reléguées.

Les deux battants déployés, qu'aperçut-il tout d'abord sur le premier rayon?

Un gant militaire en peau jaune, un véritable gant de bataille, qui, par la force des doigts, l'étendue de la paume et l'ampleur de toutes ses parties, devait appartenir à un géant.

La vue de ce gant énorme le troubla profondément. Comment cet appendice de la toilette virile et guerrière se trouvait-il dans la

chambre de Marthe? Par quelle suite d'aventures était-il là jeté sur le dos, les cinq doigts en l'air?

Ganymède trouva que ce gant avait un air sinistre.

Sur ces entrefaites, Marthe entra toute rouge et tout essoufflée; avec ce rapide coup d'œil de la femme coupable elle avait tout vu, l'armoire ouverte, le gant révélateur, et les soupçons — venin de vipère — qui déjà safranaient les joues de Ganymède.

— Ah! vous voilà, dit-elle, ôtant tranquillement son chapeau, je suis heureuse de vous voir.

— Moi aussi, ma belle; mais quel est ce gant?

— Ce gant?

— Oui, ce gantelet jaune tout crispé.

— C'est un gant qu'il y a quinze jours j'ai ramassé dans la rue.

— Et pourquoi l'avoir ramassé? Qu'aviez-vous besoin de ce gant? Auriez-vous envie, par hasard, d'en faire un parasol?

— Pourquoi pas un tapis de table?

— Comment ce mètre de peau jaune se trouve-t-il ici, enfin?

— Je l'ai trouvé, vous dis-je, je l'ai ramassé par curiosité; où est le mal? Je m'étonne, en vérité, de toutes ces questions.

— Je m'étonne bien davantage, madame, de trouver chez vous un gant de taille pareille et qui sent la pipe, moi qui ne fume jamais.

— Mais puisque je vous dis et répète que je l'ai trouvé. Seriez-vous par hasard jaloux de votre petite Marthe, bon Ganymède? douteriez-vous de sa parole?

— Non, chère, je vous crois; mais la vue de ce gant étranger m'a rendu bien malheureux.

— Fou de Ganymède!

— Chère Marthe bien-aimée!

Et la paix fut conclue, et la confiance chatouilla de nouveau de sa plume d'oiseau-mouche le cœur de notre ami.

La chère Marthe profita même du vernis de victime et de femme faussement accusée que lui donna cette aventure — l'intérêt chez les Anglaises ne s'endort jamais — pour obtenir de Ganymède un échange qu'elle convoitait depuis longtemps.

Marthe portait au cou, charmant contraste sur sa peau blanche, une longue chaîne de cheveux bruns; cheveux de sa mère, disait-elle, à l'extrémité de laquelle pendait une petite montre de Genève donnée par Bizil.

Bizil, de son côté, qui gagnait de l'argent, et qui, remis en bons

termes avec sa famille, recevait de la Louppe ce qu'il demandait, s'était orné la poitrine d'une vaste chaîne d'or achetée vingt livres anglaises (500 fr.).

— Ganymède en veut-il toujours à Marthe d'avoir ramassé un gant sur la route? disait celle-ci quelques minutes après, se pelotonnant comme une chatte dans l'angle de sa dormeuse, et regardant Bizil avec des yeux de serpent corail fascinant un colibri.

— Moi, t'en vouloir, mon adorée, répondait Bizil, peux-tu le croire? Quelle preuve te faut-il de ma confiance, de mon amour?

— Tiens, Bizil, voici la chaîne de cheveux de ma pauvre mère; c'est ma plus sainte relique; je te la confie : prends-la, porte-la, je te la donne; tu es la seule personne au monde à laquelle je ferais un pareil présent.

— Je l'accepte, Marthe, disait Ganymède ému; je connais la valeur d'un pareil dépôt. Prends en échange ces grains d'or, prends cette chaîne pesante qui ne vaut pas un seul de tes beaux sourires, et puissent toujours le bonheur et un doux accord être assis entre nous.

N'en est-il pas toujours de même? N'est-ce pas de cette façon glorieuse pour notre sexe que se termine d'ordinaire toute discussion de ce genre entre l'homme et la femme? Et cette dernière ne fait-elle pas toujours tomber dans le piége qu'il lui plaît son cher partenaire dans la vie?

Combat de chaque minute sur notre globe dans lequel l'homme, ce soi-disant roi de la création, mais par le fait l'être aveugle par excellence, est constamment battu par son antagoniste plus faible, mais plus délié — la femme, — qui, tout en lui souriant de sa lèvre amoureuse et le caressant de ses doigts en fuseau, le roule dans un filet de ruses qu'il ne commence à voir que quand, spécimen du genre mouche grand modèle, il se trouve pris et enveloppé dans un réseau de mailles subtiles, dont il ne s'échappe le plus souvent que le cœur brisé.

Pourquoi leur en vouloir après tout de ces fourberies? pourquoi se plaindre? Toute femme qui trompe n'obéit-elle pas à sa nature? n'est-elle pas dans son rôle? Toutes n'ont-elles pas été créées pour notre ruine et notre désolation? Si elles jettent, il est vrai, quelques fleurs sur le chemin de nos jours, de combien de désespoirs ne trempent-elles pas les chaînes qui nous rivent à elles? Celui-là seul qui les connaît et qui les aime sait de combien de souffrances et d'affaissement moral il a payé leurs heures même les plus gracieuses.

Pour qui les querelles, pour qui les dégoûts et les rides précoces; pour qui la nullité dans la vie? si ce n'est pour ceux qui se donnent aux femmes. Leur chair nous attire comme un aimant vainqueur, mais « leurs voies sont mauvaises, » dit l'Écriture, et leurs pieds conduisent aux cabinets de la mort.

Qui était plus sage que David, plus prudent que Salomon? Et dans quels chemins d'erreurs et d'extravagances la femme ne les a-t-elle pas conduits? Lequel parmi les plus robustes a été plus trahi et plus énervé que Samson, le plus fort de tous?

Adam, l'œuvre la plus noble de la main divine, se tenait à peine debout dans l'Éden qu'Ève causait sa chute; on la lui avait donnée pour compagne, elle devait être sa consolation; et dès le lendemain de sa naissance elle devenait son ennemi le plus cruel : ne pouvant faire la coquette avec un autre homme, elle tendait l'oreille aux paroles flatteuses et mensongères d'un serpent.

Depuis les premiers jours de notre univers, depuis l'aube de la création, la femme n'a-t-elle pas forgé les flèches qui causent à l'homme les blessures les plus douloureuses?

Les angoisses du cœur, les suicides, les meurtres, les liens rompus, les guerres intestines, les familles dispersées, tout ce qui afflige notre planète, tout ce qui la couvre d'un nuage de larmes et de sang, d'un voile de fautes et de haine, ne sortent-ils pas de cette source éternelle : — l'éternelle infidélité de la femme?

Et cependant, qu'il eût été facile au Créateur, dans son omnipotence, de faire le cœur de cette belle moitié du genre humain aussi fidèle que la boussole, aussi parfait que l'harmonie des astres, aussi régulier que le cycle des jours; pourquoi alors l'avoir fait plus inconstant que les vagues, plus capricieux que la fumée qui vole, plus changeant que la couleur des caméléons, plus amer, plus dangereux parfois que la dent des aspics?

Pourquoi, au lieu d'avoir couronné l'humanité entière d'une couronne de bonheur, lui avoir mis au front un cercle de tristesse? Quand on pouvait créer les roses seules, pourquoi les épines? et quand on pouvait donner la joie qui fait vivre, pourquoi la plainte et la souffrance sans fin qui font mourir?

Chaque femme, comme héritière directe du péché primitif et de la duplicité de la première mère, doit-elle donc à tout jamais payer à son tour un tribut de désobéissance, une dîme d'intrigues, à l'imperfection de sa chair?

*

Mais, si toutes marchent plus ou moins dans le sentier des révoltes et des hypocrisies, les blondes comme Marthe sont encore les traîtresses les plus dangereuses. Si l'on n'est tout à fait femme, selon quelques-uns, qu'à la condition d'avoir les cheveux d'or, si la couleur blonde est la nuance réelle de la grâce et de la beauté féminine, elle est aussi celle des trahisons grandioses.

Vénus, Ève, Dalila étaient blondes, et de nos jours, cette jeune Béatrix, qui enfonça un clou dans la tête de son amant, était d'un blond si doux, qu'elle tenta le pinceau du *Guide;* elle avait un profil de Madone, et dans le visage ce quelque chose de délicat et d'embaumé des roses de Bengale qui s'ouvrent.

Aimez les blondes, ô jeunes hommes, mais méfiez-vous de leur pâleur nacrée, de leurs regards bleus qui toujours ourdissent des trames ou calculent les profits d'une chute, et dans lesquels flottent sans cesse des pensées connues d'elles seules; aimez-les, prosternez-vous aux pieds de leur beauté incomparable, mettez leur image dans l'écrin de votre cœur comme on met une perle précieuse dans un anneau d'or, mais tenez-vous sur le qui-vive, car en elles se trouvent les froideurs du marbre et dorment les perfidies de la race féline.

Jamais Marthe ne parut plus douce, plus aimante, plus adorable à Ganymède que ce jour-là, et celui-ci, que ses soupçons morts et l'assurance d'être aimé cette fois rendaient plus léger qu'une hirondelle, revint, riant de ses craintes, dans sa petite chambre que le soleil de son contentement intérieur illuminait; il dormit bien, et fut bercé toute la nuit par une légion de songes charmants sortis par la porte d'ivoire.

Le lendemain, dès que cette démarche lui fut possible, il courut au cottage où son cœur habitait; mais, hélas! il avait bu la veille jusqu'à la dernière goutte son amphore d'ambroisie; une lie épaisse et amère restait seule au fond.

Marthe la blonde était partie; elle s'était envolée, l'inconstante, sans lui laisser la consolation d'un mot, d'un souvenir; sans un signe de la main, pas même une fleur fanée.

Quand Ganymède se fut bien convaincu de son malheur, il sentit comme des étincelles de folie s'allumer sous ses paupières; tout son être se déchirait, tout l'édifice de ses affections qui s'écroulait l'accablait de ses débris.

Marthe, « la femme de toujours, » s'en était allée; elle avait em-

porté sa voix douce, ses mouvements gracieux, ses yeux limpides dans lesquels la veille encore Bizil lisait des poëmes entiers de dévouement; elle était partie d'un pas léger, rieuse et oublieuse, courant à de nouveaux succès, allant cueillir la grappe fleurie de nouvelles amours, prête à faire de nouveaux serments.

Mais, en fuyant, avait-elle effacé dans le cœur de Ganymède son image aimée, et pouvait-elle faire sortir de sa mémoire, comme elle-même était sortie de cette maison, le souvenir des heures heureuses qu'elle lui avait données?

La dame anglaise qui louait l'appartement qu'occupait la perfide, n'ayant plus intérêt à se taire, fournit alors à Bizil des détails qui manquèrent le faire mourir.

Il apprit de cette femme que depuis près d'un mois, Marthe recevait les visites d'un *red horse-guard* (garde rouge à cheval de la reine), caserné dans le voisinage; et que ce militaire, qui s'était dit son parent, et qui devait être, en raison de sa taille, un des descendants de Goliath, arrivait tous les deux jours dès que lui, Ganymède, le dos tourné, repartait pour son école.

Jamais Bizil ne revit Marthe, jamais il n'entendit parler de sa toile de Bretagne, de ses cravates et de ses mouchoirs, qui probablement allèrent s'enfouir dans le bissac du garde rouge; et sa belle chaîne d'or resta au pouvoir de l'infidèle.

Dans un moment de colère et de jalousie, comme il avait menacé de porter plainte, il reçut le lendemain une lettre anonyme ayant pour signature deux épées en sautoir, dans laquelle on lui signifiait charitablement que s'il remuait seulement le petit doigt pour ternir la réputation de miss Marthe, il pouvait tout aussi bien commander son cercueil.

Cette menace était suffisante pour faire fuir Ganymède au bout du monde.

Pour comble d'infortune, et quoique Bizil eût constamment donné à la jeune fille l'argent nécessaire pour ses dépenses, celle-ci avait trouvé plus agréable de ne rien payer, et le pauvre Ganymède, rendu responsable de ses dettes, menacé, s'il ne soldait au plus vite tous ces différents mémoires, d'être attaqué devant la justice et dénoncé au chef de son établissement américain comme un Français débauché et un professeur en séductions, se vit contraint, pour arrêter toute poursuite et tout fâcheux rapport, de vendre tout ce qu'il possédait de plus précieux pour apaiser les cris de cette meute aboyante.

La moisson de ridicule qu'il n'aurait pas manqué de récolter si cette aventure était devenue publique, et la crainte plus grande encore d'une rencontre avec l'anonyme aux deux épées, fit qu'il solda tous les comptes sans souffler un mot.

Mais quand toute cette tempête se fut calmée et que la fièvre qui l'avait soutenu jusqu'alors se fut abattue, Ganymède, qui sentait qu'il allait devenir fou s'il restait à Hammersmith plus longtemps, n'eut plus qu'une pensée, qu'un désir, — fuir au plus vite et quitter à tout jamais l'Angleterre.

La fortune, à cette heure d'épreuve et de douleur, lui vint en aide : il reçut de la Louppe une grande lettre à cachet noir par laquelle il apprenait qu'un de ses proches parents venait de mourir et lui laissait personnellement un legs assez considérable.

— Si Marthe avait pu deviner cet héritage, murmuraient ses lèvres pâles, elle ne m'aurait peut-être pas quitté si vite et elle me sourirait encore aujourd'hui.

Il quitta sa maison d'éducation, vint à Londres et, se promenant dans la cité quelques jours après, il vit toutes les murailles bariolées d'affiches formidables, annonçant toutes de riches découvertes d'or à la Nouvelle-Hollande et le départ immédiat de toute une flotte de bâtiments marchands pour ce pays lointain.

Ganymède se passionna tout à coup pour cette terre inconnue, pleine de forêts vierges, de déserts inexplorés et de solitudes immenses où les millions, disaient les prospectus, se ramassaient à la pelle. Le désir lui vint alors, pour donner un nouvel aliment à la flamme de ses pensées, de changer d'hémisphère, d'aller voir d'autres cieux, d'autres visages, d'autres étoiles.

Il fit venir son héritage, alla visiter les bâtiments, prit passage pour Melbourne et, malgré les cris de désespoir qui partaient de la Louppe, Ganymède un matin se rendit à bord de *la Fée des eaux vertes* (*the Fairy of the green waters*), charmante frégate écossaise d'Aberdeen qui levait l'ancre le jour même; et, désabusé sur le compte des femmes d'Angleterre, ne croyant plus à leurs serments écrits sur le sable et dédaignant toute nouvelle alliance avec cette fleur sans racines qu'elles appellent leur amour, il partit en compagnie de ses regrets et de sa valise pour les mers du Sud.

Ce voyage de long cours fut heureux, mais dans la trame azurée des jours limpides se glissèrent des heures sombres.

Le début néanmoins fut plein de charmes.

De la Manche à l'Océan la plaine humide se montra si belle que ce fut presque pour les passagers une partie de plaisir. Chacun d'eux alors, en pensant aux quatre longs mois qu'il avait à vivre et à dormir sur les flots, se hâta, dans l'attente des surprises de la vague, de mettre tout en ordre dans sa cabine, de clouer, de suspendre, d'attacher solidement chaque chose; se préparant ainsi à la défense et se mettant en garde, autant qu'il était possible, contre les événements sinistres que pouvaient enfanter les caprices de la mer.

La Fée des eaux vertes, bercée mollement par les brises folles et son gouvernail obéissant à des vents favorables, traçait depuis quelques jours son sillon liquide à travers les bleus abîmes, sans trop de douleur pour les deux cents êtres humains qu'elle transportait dans ses ponts, quand à la pointe du Portugal, et peu après avoir dépassé le cap Saint-Vincent, entre Gibraltar et les îles Madères, un reste de tempête, qui venait d'Afrique, se chargea de faire comprendre aux malheureux voyageurs, qui déjà se leurraient du doux espoir d'une traversée sans orages, l'extravagance de leurs prétentions, et leur montra dans quelles mains perfides et au pouvoir de quelles effroyables puissances ils étaient tombés.

S'imaginant sans doute qu'on ne la saluait pas assez vite et que le pavillon des jours calmes ne s'abaissait pas assez promptement devant la lourde armée de ses nuages noirs, la bourrasque en passant frappa les eaux de son fouet terrible, les creusa en vallées, les souleva en montagnes, les bouleversa de fond en comble en un clin d'œil et, comme tribut de vasselage payé à sa force souveraine, enleva d'un souffle trois voiles et autant de petits mâts.

Étendu dans son cadre au premier choc de la tourmente et se tordant pendant le tumulte des eaux dans les agonies du mal de mer, Ganymède, anéanti, suffoqué, ballotté en tous sens comme une masse inerte, tournant sur lui-même avec le roulis, montant et descendant avec le tangage, croyant que ces bruits furieux et inconnus qu'il entendait, que ces colères et ces convulsions de l'Océan auxquelles il assistait pour la première fois annonçaient la fin du monde, et que les astres, le soleil et la terre, ayant enfin rompu les guides qui les dirigeaient dans leur course, se détachaient de la voûte céleste, tombaient dans le vide et dansaient avec lui des sarabandes dans l'espace, Ganymède, dis-je, n'ayant plus forme humaine et croyant à chaque craquement de la mâture, à chaque heurt de la lame que *la Fée des eaux vertes* se démolissait et descendait au fond des mers, attendait

sans parole, les yeux fermés et la face blême, la fin de cette scène de l'Apocalypse.

A la chute du jour, cependant, les vagues qui, comme de grands limiers hurlant sur une trace, paraissaient depuis le matin poursuivre une proie invisible, ralentirent peu à peu leur course; la tempête de leurs cris s'apaisa comme ceux d'une meute qui se fatigue; les vents cessèrent de jeter des plaintes, le soleil déchira le linceul de nuées sombres qui éteignaient ses rayons, et l'immense Océan, après quelques puissants soupirs, retomba plus beau que jamais dans le calme et l'indolence de ses repos momentanés.

Grâce à quelques jours de paix sur les flots et de sérénité au ciel, Ganymède, qui avait payé d'une manière libérale son tribut aux dieux marins, vit sa santé refleurir sur sa tige; la teinte de citron mûr qu'avait prise son visage se dissipa, et après quelques semaines de navigation monotone et heureuse, il fut tout surpris de sentir une force nouvelle, — fille des brises marines, — se glisser dans ses os. Sa chair s'était raffermie au contact des vents âpres et frais qui venaient du large, et son être moral lui-même avait grandi dans la contemplation des scènes majestueuses qui l'environnaient.

Menant à bord une vie active et régulière, Ganymède ne prenait point part aux orgies de vins et de liqueurs qui faisaient le passe-temps favori des autres passagers, mais se mêlait volontiers aux travaux et aux plaisirs de l'équipage; il chantait à la lune avec les matelots, et, dans l'espoir de donner quelque solidité à ses membres, il les aidait à hisser les voiles.

Toujours debout, quand aux premiers jets de la lumière le soleil, comme le roi des chemins bleus, sortait tout habillé de pourpre et d'or des vapeurs blanches du matin; le premier à crier la nouvelle, quand par une brise un peu forte toute la légion sauteuse des marsouins arrivant en double colonne apparaissait sur la crête des vagues, faisait assaut de vitesse et suivait en se jouant *la Fée des eaux;* le premier à se pendre aux cordes, quand mortellement atteint du harpon, un de ces mammifères au-dos voûté était monté à bord, Ganymède, qui ne redoutait plus le roulis, et qui maintenant se riait du tangage, s'était pris d'une ardeur belliqueuse contre les requins; penché sur les bordages et sondant la mer avec sa lorgnette, il était toujours le premier à apercevoir entre deux vagues leur forme allongée, leur dos verdâtre, leur queue fourchue et l'étincelle métallique de leur ventre blanc; — le premier, à déployer et à faire flotter au vent la

banderole écarlate qui annonçait à tous qu'un de ces monstres énormes nageait sournoisement dans les eaux, et, pâle de terreur, il assistait de loin aux furieuses résistances, à la capture et à la mort de l'ennemi commun.

Les dauphins, aux couleurs chatoyantes, qui se réunissent en troupes nombreuses et qui se plaisent à frotter leurs écailles aux flancs de cuivre des navires, lui offraient également des passe-temps agréables.

Mais on approchait des zones tropicales, — patrie des grands oiseaux nageurs, — et Bizil, pour diversifier ses plaisirs, quittant les squales et les cétacés pour les pélagiens, se mit à passer une partie de ses jours à l'arrière de la dunette, où, les mains armées d'une longue et forte ligne, il pêchait les poules du Cap et les albatros à sourcils noirs; il poussait des cris de mélusine, et mettait *la Fée des eaux* en pleine révolution, toutes les fois que, pris au piége de son hameçon couvert de drap rouge, il sentait qu'il avait accroché par le bec un de ces puissants nageurs, car ces grands *erratiques*, qui mesurent d'ordinaire de cinq à six mètres d'envergure, et qui jouissent d'une force considérable, auraient bien plutôt entraîné Ganymède dans la mer, que celui-ci ne les eût amenés sur le pont; aussi, comprenant le péril, il jetait des cris de détresse et appelait tout le monde à lui.

Les marins qui se confectionnaient de magnifiques sacs à tabac avec les pieds palmés des albatros que prenait Bizil, et de longs tuyaux de pipe avec les os creux de leurs ailes, venaient alors à son aide, amenaient à bord et décrochaient le grand rameur.

La *ligne*, cette ceinture du monde, ce cercle de la sphère qui sépare également les deux pôles, cette étroite voie chaude et lumineuse où se joue la fête éternelle des beaux jours, se traversait. Le soleil perpendiculaire laissait tomber de sa fournaise des flèches de feu. Les vents endormis dans les grottes soufflaient à peine, la mer, d'une transparence d'émeraude, devenait, à mesure qu'on avançait, plus limpide et plus riche d'azur; toutes les splendeurs de la nature équatoriale allumaient leurs milliers de flambeaux dans l'éther, secouaient leurs trésors inépuisables de pierreries sur les eaux; chaque pointe de vague était une aigrette de diamants dans laquelle se jouaient les rayons d'or; et le firmament, qui pendant le jour n'était qu'une vaste tente de pur saphir, illuminait ces heures sombres d'une profusion tellement infinie de feux célestes que les prunelles européennes pouvaient à peine les regarder.

Ce n'étaient plus les mêmes astres, ce n'étaient plus les mêmes planètes; tout était changé.

L'immense *Croix-du-sud*, pièce d'orfévrerie la plus précieuse du riche écrin du ciel, et qui brille au front des nuits australes comme six mondes éblouissants de lumière, répandait avec ses sœurs cadettes — les chères étoiles — un volume de fluide lumineux si vif et si subtil; ces regards des génies supérieurs avaient de tels scintillements d'intelligence, racontaient de telles légendes de puissance et de gloire , faisaient filtrer dans tous les sens de telles joies ineffables et inconnues, que Bizil, qui, quoique faible de corps, avait un sens pour tout comprendre, et un écho dans la poitrine pour toutes les belles et grandes choses, et qui donnait une partie de son sommeil à la contemplation de cette poussière vivante d'astres nouveaux, les saluait de la main et de la tête, et leur envoyait des baisers comme il eût fait à sa mère, ou à des sœurs perdues et retrouvées.

Sous ces latitudes éblouissantes, la lune elle-même, avec sa face de morte de la veille, toute pâle et sans joie — on prétend qu'elle conserve ses sourires pour le côté qui ne regarde pas la terre — soulève de temps à autre un coin du drap blanc qui couvre pour nous son front de trépassée et lance dans l'espace quelques joyeux rayons.

Et quand les yeux de l'homme fatigués d'admirer les fleurs brillantes de ces jardins de l'infini, — les parterres du ciel n'ont-ils pas, comme les nôtres, leurs roses et leurs violettes, leurs lis orgueilleux et leurs jasmins en guirlandes; toutes les couleurs les plus belles et les plus aimées, ne s'y donnent-elles pas rendez-vous? — s'abaissent sur ses propres domaines, le grand livre des océans à son tour ouvre pour lui ses merveilles.

Cette mer bleu-sombre, qui aux premières teintes de la nuit, s'emplit de lumières; ce navire qui le porte — point noir perdu dans l'immensité—qui aussitôt que le soleil s'éteint dans les ondes semble marcher dans un sillon de flammes; ces buissons d'étincelles qui jaillissent du gouvernail; les corps des grands poissons qui, à d'immenses profondeurs, manifestent leur présence par des éclairs prolongés et les raies de feu rapides que produit la marche des requins qui passent, font vivre dans son esprit tout un monde d'épouvantes secrètes et d'admirations sans bornes.

Cette illumination des océans a toujours vivement frappé l'imagination des peuples; pour les savants, cet incendie des vagues se

résout simplement en une immense agglomération d'atomes phosphorescents, *Pennatules*, *Méduses*, *Acalèphes*, qui nagent à la surface des eaux salées et répandent pendant la nuit une vive lumière; mais les hordes à demi sauvages, les ignorants des ports, les fils primitifs des galets se rient de la science des docteurs et haussent les épaules à leur doctrine.

Les marins des archipels de l'Inde et de la Chine, les pirates de Bornéo et de Sumatra, des îles de la Sonde et des Moluques chez lesquels la superstition a le plus d'autels, nient la présence des animalcules. Ils prétendent, au contraire, que ces feux jaunes qui le soir dansent sur les eaux, sont les yeux vitreux des noyés qui viennent ainsi se promener au sommet des vagues pour examiner ceux qui passent, et que ces traînées lumineuses ne sont pas autre chose que la trace des générations passées.

Aussi dans les jours d'orage, quand le vent pleure dans les voiles de jonc, que la nuit qui tombe obscure pèse sur les flots et que les lueurs de la mer redoublent d'intensité, s'empressent-ils d'allumer sur le pont de leurs jonques, près des niches de *Joss* et de *Ba-raï* (dieux des joies domestiques et des voyages lucratifs), la lanterne des cérémonies funèbres, la blanche *Kas-moo-ata* ou le « Globe lumineux des jours du regret. »

La mer a toujours été un cadre grandiose, que tous les peuples de toutes les latitudes et de toutes les époques, qu'ils soient ensevelis sous les brumes du Nord ou dévorés par les feux ardents du Midi, se sont plu à remplir de fantômes et de chimères, de monstres, de syrènes souriantes et de génies malfaisants.

Quelle corde sonore pour la lyre des poëtes!

Quel poëme, en effet, que cette mélopée dont le flot chante les strophes éternelles à tous les rivages; quel vaste champ pour l'imagination humaine, qui se réjouit dans l'inconnu, que ces abîmes insondables, que ces plages désertes, désolées et frangées d'écume où se lamentent et grondent les océans?

Que dit la mer? se demandent les enfants et les pêcheurs. Quel est le sens de cette plainte sourde qui s'échappe incessamment de la poitrine agitée des vagues?

Oui, que dit la mer?

Gémit-elle d'être enfermée dans des limites trop étroites et de ne pouvoir venir dévaster les continents? Ses cris sont-ils des avertissements que Dieu lui a mis dans la gorge pour nous faire souvenir des

premiers déluges? Est-ce un reste, un refrain affaibli de ses anciennes colères? une menace pour l'avenir du monde? Demande-t-elle à celui qui la tient en bride un signal pour se ruer sur nous?

Où ces chants monotones, ces lamentations égales et cadencées qui bruissent sur toutes les grèves, qui entourent de leurs bruits confus et mystérieux tous les royaumes, et que toutes les nations peuvent entendre en courbant l'oreille, n'ont-ils pas une signification plus haute que les vains hurlements d'une rage impuissante.

Ces flots qui encerclent le monde, qui frappent à toutes les frontières, et qui s'en vont sur tous les rivages répéter avec la même persévérance la même note d'harmonie qu'aucun roi ne peut éteindre, ne disent-ils pas plutôt à tous les hommes cette phrase divine écrite au grand livre d'or de l'amour universel : « O peuples, soyez frères, aimez-vous les uns les autres. »

La Fée des eaux vertes se trouvait donc sous la *ligne*, et passagers et passagères, qui jusque-là étaient en partie restés dans les salons et les cabines de l'intérieur, commencèrent à circuler sous les tentes de la dunette, à se promener sur les gaillards et à mêler leurs voix dans des chants joyeux, comme au printemps sort de sa ruche d'hiver et bourdonne ses ravissements aux premières roses toute une vive colonie d'abeilles.

En quelques jours, les relations devinrent plus intimes, les amitiés se formèrent, les intrigues se nouèrent, les sympathies se prirent bras dessus, bras dessous, et le beau soleil des tropiques, qui fond toutes les glaces, alluma bientôt des étoiles sous tous les cils.

Pendant plusieurs semaines, *la Fée des eaux*, lancée dans le courant des vents alizés, continua sa course heureuse et toutes voiles dehors, se mit à glisser sur la surface des flots comme un grand cygne sauvage qui regagne son nid.

On avait passé l'île de l'Ascension, au sol volcanique et stérile; on avait passé Sainte-Hélène, immense bloc de roches grises, escarpées et inabordables, perdu dans les déserts et les brumes de l'Océan, et connu seulement des pétrels et des albatros, avant qu'un des Titans modernes, écrasé sous l'incomparable fardeau de ses gloires et vaincu par la trahison, ne l'eût illuminé de sa présence et ne l'eût immortalisé par sa mort et ses six années d'agonie.

La Fée des eaux venait de doubler le cap des Tourmentes, qui, dans une veine de bonne humeur, l'avait laissé passer sans tempêtes;

et sa proue ardente et infatigable se baignait enfin dans la mer des Indes, berceau des orages, champ de course éternel des trombes et des typhons.

Ce n'étaient à bord que jours de fête et que cris d'allégresse sur la magnificence du ciel et l'excellence de la traversée.

Un matin que Bizil, comme d'habitude, montait sur le gaillard d'arrière, à l'heure où le soleil sortant des ondes faisait danser la pointe de sa corne rose sur le sommet des vagues; la mer, qui, la veille, était d'un bleu céleste et d'une transparence incomparable, lui parut grise et troublée; la *mousson*, qui, le jour précédent, soufflait d'une manière régulière, n'arrivait plus dans les voiles que par saccades; les poules du Cap ne se balançaient plus joyeuses, au-dessus de la boule dorée des plus hauts mâts, mais jetaient des cris aigus et s'enfuyaient, rayant l'eau de leurs ailes; le soleil se couvrait de vapeurs épaisses, couleur de sang, et le capitaine William qui consultait la boussole, secouait la tête et se mordait la lèvre en regardant l'horizon.

Les vieux matelots étaient graves, et lorsque Ganymède, inquiet, les interrogeait, tournaient la tête pour ne pas répondre.

Bizil comprit que quelque chose d'extraordinaire se brassait dans le vent.

Quelques minutes, en effet, ne s'étaient pas écoulées, que le commandant, son porte-voix à la main, ordonnait de carguer toutes les voiles, de fermer les écoutilles, de clouer les sabords, et d'appeler toutes les mains sur le pont.

Le firmament, de plus en plus sombre, prenait des teintes livides, et la surface de la mer tourmentée par des convulsions intérieures se sillonnait de larges écumes blanches.

Une de ces luttes terribles, gigantesques, entre l'homme et l'Océan se préparait.

Comme deux athlètes qui s'étudient, l'homme, monté sur sa coquille, attendait, calme, la première attaque.

Et l'Océan, voyant ces quelques planches rouler déjà çà et là sur ses abîmes, les sentant plus légères, dans sa main puissante, qu'une feuille de maïs, les caressait de ses lames pour endormir la vigilance des maîtres et mieux les dévorer.

Tout à coup, cependant, honteuse de ses feintes, la mer jeta le masque, se dressa de toute sa hauteur, poussa des hurlements sinistres, et, appelant à elle l'ouragan, la pluie, la foudre, les vents

furieux, lança tous ces éléments déchaînés à la poursuite de ce misérable assemblage de bois et de fer qui s'appelait *la Fée des eaux*.

Pendant trois jours, toutes ces forces immenses et brutales s'acharnèrent à sa destruction.

Mais cette masse creuse et inerte avait l'homme à son gouvernail, et, malgré les cris de la tempête, le roulement et le fracas du tonnerre, qui, comme une batterie bien servie, ne cessait son bruit de feux roulants; malgré les lames qui, soulevées en colonnes gigantesques, semblaient, en s'abattant sur elle, devoir l'engloutir à jamais, la frégate écossaise, presque renversée sous ces coups terribles, craquant dans sa mâture, se lamentant dans ses cales, mais toujours souple et intrépide, se relevait après chaque attaque plus indomptable et plus résolue.

Le capitaine, impassible et attaché à l'arbre du gouvernail, surveillait les attaques, déjouait les manœuvres; et plus la fureur de l'Océan grandissait, plus grandissait aussi son énergie.

Dans la nuit du troisième jour enfin, le Typhon, car c'en était un, continua sa marche; les vagues courroucées s'apaisèrent, et dans ces latitudes, tour à tour terribles et bénies, le calme se fit aussi vite que le tumulte était venu.

Mais si les lions de la mer n'avaient pu faire leur proie de *la Fée des eaux*, la vaillante n'était pas sortie du combat sans blessures : le deuil et la désolation pleuraient à son bord.

Les cordages et les poulies rompus, les mâts supérieurs enlevés, les vergues mises en pièces, et projetant leurs tronçons dans le vide comme des os brisés, ne pesaient que dans la balance de ses avaries; son choc avec la tempête lui avait été plus funeste. Deux matelots avaient été enlevés par les lames au plus fort de la tourmente, et dans l'intérieur de la dunette deux décès avaient eu lieu.

Une femme, une jeune mère n'avait pu résister aux roulements formidables du navire, et un major anglais, malade de la poitrine, avait également succombé.

Mille tortures morales et physiques avaient été le partage de Ganymède; car le hasard avait voulu que sa cabine fût précisément contiguë à celle de l'officier, et distante seulement de quelques numéros de celle de la pauvre mère.

Aussi, quand le capitaine William, averti que deux personnes à bord allaient rendre le dernier soupir, était venu à la hâte, accom-

pagné de trois hommes de l'équipage, lire le service des morts à ces deux êtres qui allaient quitter la terre dans une de ses scènes les plus affreuses : sa parole grave et monotone, la voix forte des matelots qui répondaient *amen* à chaque verset, le dernier râle des agonisants, l'action de leur fermer les paupières, de les couvrir d'une toile blanche, et de les attacher dans leur cadre quand tout avait été fini; — le silence glacial qui tout à coup avait succédé, dans l'intérieur de ces chambres, aux plaintes, aux sanglots étouffés et aux dernières prières de la religion, toutes ces scènes, en un mot, jointes à ses propres souffrances, aux lamentations de l'époux et aux cris perçants du petit orphelin avaient frappé Bizil d'une terreur inimaginable. Il se croyait le jouet d'un cauchemar horrible, il croyait habiter un enfer flottant oublié par Dante; et au dehors, le bruit sourd et continu que faisaient les vagues en frappant sans relâche les parois du navire semblait, à son esprit troublé, les coups de marteau d'un géant invisible qui le clouait vivant dans son cercueil.

Que n'eût-il pas donné alors pour pouvoir courir en liberté dans les vertes prairies de la Beauce, pour revoir le doux ombrage des hêtres de sa vallée natale, le vieux clocher de son église où chaque dimanche il se rendait donnant le bras à sa mère, et les blés mûrs, où tout enfant il allait cueillir les bluets.

Au matin, les faces livides et les yeux hagards des marins qui se montrèrent sur le pont témoignèrent de la rage de l'attaque et de l'effrayante énergie de la défense.

Dès que chaque chose fut à peu près remise en ordre à bord, on procéda à l'ensevelissement des victimes. Rien n'est plus pénible à voir, rien ne vous met plus de glace dans les os que les funérailles en mer.

Ces cadavres que l'on apporte cousus dans de vieilles voiles, leurs formes roides et anguleuses qui se dessinent sous les plis du linceul, les lourdes pièces de fer qu'on leur attache aux chevilles, ces blocs de bois creusés en auge sur lesquels on les couche, et qui à un signal donné s'abaissent comme une planche de guillotine, et laissent partir les corps pour ce long voyage dont on ne revient plus; ce trou fait dans les eaux par ces restes mortels dont on suit quelque temps du regard les formes blanches qui descendent, descendent toujours; — ces chants lugubres, ce pavillon en berne, cette cérémonie funèbre et suprême qui recommencera peut-être pour vous demain, mettent au cœur de ceux qui y assistent des frissons de tristesse qu'aucune langue, qu'aucune plume ne sauraient rendre.

Où vont ces débris de notre race ainsi lancés? Dans quel bassin, dans quelle nécropole maritime, inconnue de la sonde humaine, les courants charrient-ils tous ces livides sujets de la mort? Vont-ils s'embourber dans les fonds vaseux de la mer, se perdre dans ses bois, dans les taillis épais de ses fucus? Restent-ils entre deux eaux, nagent-ils en compagnie des cétacés, ou deviennent-ils à l'instant même de leur immersion la pâture des plagiostomes voraces?

J'aime la croyance des pêcheurs de perles des détroits de Manaar et de Malacca.

Ces plongeurs intrépides prétendent que, descendus au fond des eaux, ils y ont souvent vu des files de cadavres qui, debout, la tête découverte et enveloppés tout entiers d'une auréole de lumière — produite par la phosphorescence des flots — restent ainsi immobiles, enfouis pour toujours jusqu'aux genoux, parmi les goëmons et les champs de varechs.

Jetés à l'Océan, ces corps — suivant leur version — n'en ont pas plutôt touché les sables, qu'ils deviennent aussitôt d'une nature éternelle; se trouvant à des profondeurs inaccessibles aux vents de la terre et aux causes qui amènent la corruption, plongés dans une paix inaltérable et dans des régions bénies où les êtres malfaisants que nourrissent les eaux ne pénètrent jamais; tenus en équilibre par les poids qui les ont précipités dans les abîmes, ces grands fantômes blancs, disent-ils, se balancent et se saluent sans fin les uns les autres, vivent à jamais parmi les coraux et les madrépores, et assistent à la naissance des perles et des continents.

Depuis trois mois et demi la frégate écossaise tenait la mer; depuis trois mois et demi, tout le peuple qu'elle transportait dans ses flancs n'avait rien vu que le ciel et l'eau : la plupart se croyaient passés à l'état de productions marines, de mollusques et de zoophytes; d'autres, et le plus grand nombre, pensaient qu'ils ne reverraient plus jamais la terre, ni ses maisons blanches, ni ses hautes cathédrales, ni ses grands arbres touffus luxuriants de verdure; qu'ils ne verraient plus jamais, mêlées aux boutons d'or des prairies, la fleur bleue des trèfles, la pâle marguerite, l'aigrette élégante et toujours en mouvement des folles avoines.

A force de voir passer la vague, le vertige était dans tous les yeux.

Les savants du bord, qui prétendaient suivre sur leur carte la

marche journalière du bâtiment, qui assistaient au jeté du *loch*[1] et qui en notaient les résultats sur leurs tablettes, s'étonnaient de n'être point arrivés; ils juraient qu'on avait fait fausse route; qu'eux-mêmes, leurs calculs nautiques et leurs planisphères ne pouvaient se tromper. Des conjectures, des bruits sourds couraient déjà parmi la population crédule du gaillard d'avant. Perdus dans la mer des Indes, disaient ces rumeurs, on allait découvrir une nouvelle Amérique ou aborder une île peuplée de Caraïbes et être dévorés.

Les choses en étaient à ce point, quand le capitaine William, qui riait de bon cœur de tous ces contes, annonça lui-même un soir, aux dames assemblées sur la dunette, que le lendemain à pareille heure elles *sentiraient* la terre, et que dans quatre jours on serait à Melbourne.

Cette nouvelle heureuse répandit la joie parmi les passagers.

Le lendemain vers le milieu du jour, en effet, des nuées de goëlands à manteau gris, des volées de mouettes rieuses et à capuchon brun, venant toutes de l'Océanie anglaise, commencèrent à se montrer autour du navire, à tournoyer dans les mâts, et par leurs cris rauques assez semblables à celui du corbeau, à souhaiter aux nouveaux arrivés la bienvenue sur la terre lointaine.

La mer, elle aussi, se couvrit bientôt de branches d'arbres cassés, de troncs déracinés, et de petits radeaux composés de mousses, d'arums, de lianes, — berceaux de verdure à l'ombre desquels se reposaient les mouettes et dormaient les pétrels. Tous ces débris, tous ces végétaux détachés des côtes, entraînés par les fleuves de l'intérieur et tombés dans l'Océan passaient le long du bord.

Et le soir, quand la nuit eut laissé tomber sur les flots ses éternels vêtements de deuil, des bouffées de parfums subtils et inconnus, des courants d'air frais chargés des senteurs pénétrantes de la vanille, de l'anémone, du sassafras, de la muscade sauvage, du santal dont les effluves odorantes semblent être un mélange de musc, de citron et de rose, vinrent passer dans les voiles. La brise de terre, enfin, ouvrit l'urne de ses aromes les plus exquis, et vint rafraîchir de son haleine embaumée toutes les lèvres séchées par l'âcreté saline de la mer; et les voyageurs entassés sur le pont, montés dans les hunes, accrochés aux cordages et les narines tendues au vent d'Orient, bu-

1. Instrument destiné à mesurer le sillage ou la vitesse d'un vaisseau.

vaient, si je puis ainsi dire, les odeurs délicieuses et nouvelles qui sortaient de ces deux immenses encensoirs toujours fumants, — les prairies et les forêts australiennes.

Pendant trois jours, les mêmes phénomènes se renouvelèrent; *la Fée des eaux* se vit de plus en plus entourée de productions et d'herbes terrestres; des grappes d'aloès, des buissons d'iris, des calebassiers à longues feuilles et aux calices d'or venaient d'eux-mêmes au-devant d'elle — épaves fleuries, avant-coureurs gracieux que les nymphes des bois et des vallées australes envoyaient aux marins fatigués pour relever leur courage, leur annoncer que le port était proche et que leur lutte avec les flots allait finir.

Et le quatrième jour, comme l'avait annoncé d'avance le commandant William, quelques heures après le lever du soleil, la vigie, perchée dans la hune de misaine, se mit à crier, terre!

Pour celui qui, après trois longs mois et demi de traversée dans les *Mers chaudes*, bercé tour à tour par les jours de soleil et par les nuits d'ouragan, n'a pas entendu ce cri, qui vous remue au plus profond de vos entrailles, comme le premier vagissement du nouveau-né remue la mère qui vient de lui donner le jour, ne pourra jamais se faire une idée juste de la mélodie de ce mot et de la corde de joie immense qu'il fait vibrer dans tous les cœurs.

Une voie d'eau dans les cales, un incendie dans les soutes, ne font pas plus vivement sortir les passagers de leurs cellules, que ne le fait ce simple appel : Terre! terre!

Fatigues, douleurs, périls, ennuis, tout se trouve oublié; la mémoire des heures malheureuses se jette en paquet par-dessus bord : le présent seul, la terre, qui, — comme un léger ruban noir étendu sur les flots vous apparaît au loin, est la chose seule que vos yeux regardent, le seul objet digne d'intérêt dont votre esprit se préoccupe.

Des *hourras* frénétiques saluèrent cette ligne obscure, immobile à l'horizon, qui, pour plusieurs, représentaient une femme aimée, des enfants, des frères, des amis; les uns lui envoyaient des baisers, comme s'ils eussent déjà vu dans la brume éloignée des visages qui souriaient, ceux-ci pleuraient, d'autres dansaient, le plus grand nombre tombaient à genoux, priaient et remerciaient Dieu.

Et cependant, parmi ceux qui l'acclamaient ainsi avec tant d'ardeur, combien peu verront la réussite leur sourire sur cette terre nouvelle? N'y retrouveront-ils pas tous, comme sur les anciens con-

tinents, les mêmes angoisses, les mêmes travaux, les mêmes caprices de la fortune, les mêmes afflictions du cœur et de la chair; les mêmes serpents d'ambition et de jalousie? La haine et la vanité, le mensonge et la douleur ne sont-ils pas les sentinelles avancées — divinités maudites — assises aux frontières de tout royaume habité par les hommes?

Mais l'espérance et son frère l'inconnu sont là-bas à l'avant qui saluent et appellent; ils font jouer, miroiter la glace à mille facettes des aventures heureuses et des succès faciles. Tous s'y laissent prendre, et c'est à peine à cette heure, si les passagers de *la Fée des eaux* tournent la tête et jettent un regard de souvenance à ce sombre Océan, qui, en arrière, se couvre de vapeurs, gronde et se désole, comme un tigre affamé qui a manqué sa proie.

Le lendemain au point du jour, toutes les caisses, boîtes, malles à robes et à chapeaux furent ouvertes et visitées; les dames commencèrent à se livrer dans le secret de leurs cabines à des travaux compliqués de toilette, à de savantes combinaisons de couleur, de dentelles et de rubans.

Les messieurs, pour ne pas être en reste, sortirent les rasoirs et les habits de ville des étuis, et avant la fin du jour la transformation générale était complète. Les hommes, dont les mentons la veille encore ressemblaient à des châtaignes hérissées, tant les barbes étaient rudes et incultes, avaient tous maintenant l'apparence de dandys allant au bal; et les dames, plus fraîches que des perles sortant de leurs prisons de nacre, les yeux plus brillants que les astres qui composent la Croix-du-Sud, les joues enluminées de roses, étaient plus belles et plus charmantes que jamais.

Les contours de la terre, néanmoins, la courbures des collines, les grandes taches bleues des forêts sur le flanc des montagnes, la profonde échancrure des baies se distinguaient à l'œil nu; et *la Fée des eaux*, qui venait de hisser son grand pavillon, pouvait voir et compter, — partant des promontoires, — les signaux qui parcouraient la côte et annonçaient son arrivée.

Elle aussi, la rude frégate, avait fait sa toilette, repeint ses bordages, réparé ses avaries, remplacé ses voiles emportées et ses vergues rompues : fringante et coquette, et sans qu'aucune trace de ses luttes récentes avec les ouragans ne parût dans sa mâture, elle fit enfin, triomphante et pavoisée, son entrée dans *William's Town*.

Et après que toutes les formalités douanières et sanitaires furent accomplies, elle laissa tomber ses ancres, et comme si elle eût pris aussitôt racine dans les vases de la mer, elle devint immobile.

Dès que la chose lui fut possible et que la permission lui en fut accordée, Ganymède, plus heureux que le baron de Trenk s'échappant de sa prison, sauta dans une chaloupe avec son bagage et son ami intime le signor Santo Giacomo Veruli.

Ce Veruli, Italien de naissance, aussi vif, aussi loquace que Bizil était froid et taciturne, avait le regard doux et la parole mielleuse; doué d'une audace peu commune, taillé en athlète et ayant déjà, quoique jeune, doublé tous les caps de la Bohême, il s'était embarqué de Londres pour la Nouvelle-Hollande avec l'intention formelle d'y réussir à tout prix.

Une fois à bord, Giacomo, qui aidé de son flair italien avait tout de suite senti que Ganymède était porteur d'une somme assez ronde et l'homme de pâte ductile qu'il lui fallait, s'était aussitôt mis à la poursuite de ses bonnes grâces et avait eu le talent de se l'attacher. Il lui avait rendu quelques petits services durant le voyage, avait maintes fois pris sa défense et avait su si bien l'amuser de ses grimaces et de ses gasconnades que Bizil ne pouvait plus se passer de lui.

Quoique d'ordinaire Ganymède gardât dans le casier le plus secret de son cœur le chiffre exact de ses finances, il avait un jour, dans une heure d'expansion malheurense, confié à Veruli qu'il possédait quinze mille francs.

Le seigneur italien avait senti ses joues s'enfler d'aise à cette ouverture, et la pensée de dévaliser le malheureux Bizil à la première occasion s'était à l'instant même présentée à son esprit. Dans cette intention charitable, il ne le perdait plus de vue, le suivait partout comme un épagneul et ne l'abordait qu'avec des câlineries de regards, de gestes et de paroles qui n'appartiennent qu'à sa race.

Quelques jours avant de quitter le navire et dans un moment de franchise bien amené, Santo Giacomo, avec une larme de crocodile dans chaque œil, avait déclaré à Ganymède qu'il se trouvait sans argent, mais qu'il lui était dévoué corps et âme; qu'une fois à terre il ne saurait en vérité comment vivre, mais qu'il se ferait volontiers tuer pour lui; et Bizil, autant par crainte que par bonté naturelle, car il redoutait presque de descendre seul sur cette plage étrangère

et inconnue, avait prié Veruli de l'accompagner à Melbourne et d'être son hôte pour quelque temps.

Une fois son talon sur le sol australien, Ganymède, qui s'attendait à trouver ce continent nouveau doué d'une physionomie particulière et sauvage, fut tout surpris de le voir en tout point semblable aux pays qu'il avait déjà visités, et peuplé des mêmes hommes qu'il avait rencontrés à Londres et à Paris.

En abordant, on lui fit prendre une voie ferrée, et ce tronçon de ligne[1], après dix minutes de cahots, comme en France, le déposa dans un débarcadère où il retrouvait le même buffet bien garni, les mêmes demoiselles souriantes au comptoir, les mêmes vendeuses et crieuses de livres et de journaux qu'en Europe.

Les agents en casquettes plates et en tuniques bleues numérotées au collet lui firent l'effet des facteurs du chemin de fer de l'Ouest, et il s'attendait à tout moment à les entendre appeler l'omnibus pour les Batignolles.

Il était bien à Melbourne cependant, capitale de l'opulente province de Victoria : des centaines d'affiches immenses et multicolores le lui disaient.

Était-ce donc là Melbourne dont on lui avait raconté tant d'histoires excentriques et merveilleuses? Melbourne la ville neuve, la ville folle, la reine des pays de l'Est, l'Ispahan des mers australes? La cité des cachemires dont on s'enroule la tête, des châles de soie jaune dont on s'habille la ceinture, des anneaux d'or et de jaspe dont on se pare les lèvres et les narines? Melbourne, le bazar des îles de la Sonde, l'entrepôt général — jalousé de Timor à Sumatra — où se vendent les tapis et les ivoires de Lahore, les peaux de léopards et les fines porcelaines du Japon, les essences de benjoin des sultanes, des Moluques, les pâtes grises et enivrantes (haschisch) de Coromandel, les tabacs de Manille qui se mangent, les poisons d'Ava qui rajeunissent, et ces bracelets étranges, — raffinement de brutalité des races nègres (Papous et Orfakis), — à l'usage des vierges tatouées des Philippines[2]?

Il semblait à Bizil qu'il était déplorable d'avoir failli mourir du mal de mer, fait la moitié du tour du monde, subi deux tempêtes,

1. Cinq kilomètres de rails, joignant William's Town à Melbourne.

2. Quatre cercles d'argent massif, joints deux à deux par une tige du même métal et qui, mis aux poignets et aux chevilles, empêchent tout mouvement.

marché à la voile plus de dix mille lieues, pour entendre les mêmes cris, voir les mêmes uniformes, les mêmes affreux chapeaux noirs, les mêmes cravates-carcans, les mêmes faux-cols à roideur exagérée.

Au sortir du débarcadère, il fut hélé par une voiture de remise à numéro rouge, comme s'il eût été sur la place La Fayette, et se fit conduire, toujours en compagnie de Giacomo qui marchait dans son ombre, au *West Indies hotel* (hôtel des Indes occidentales), un des meilleurs caravansérails de Melbourne, que le capitaine William lui avait recommandé.

Là, toujours comme en Europe, les mêmes garçons avec la même politesse et le même habit noir, les mêmes sourires et la même cravate blanche vinrent s'emparer de son bagage, et le conduisirent, lui et l'incomparable Veruli qui se confondait en courbettes, dans deux chambres communiquant entre elles par une porte commune.

Les mêmes lits à colonnes massives et à lourds rideaux, les mêmes meubles, les mêmes immenses cuvettes à fleurs et à petits bonshommes bleus qu'en Angleterre s'offrirent alors à ses regards, et jusqu'à son vieil ami, *the old Windsor brown soap* (le savon brun de Windsor), qui se sent à Londres dans toutes les ruelles et qui se pavane sur toutes les tables de toilette, vint réjouir l'appareil olfactif de Ganymède de son parfum bien connu.

Bizil commençait à croire que son voyage était un rêve, une mystification, qu'il avait dormi quatre mois dans quelque palais enchanté sous le coup d'une baguette magique, mais qu'il n'avait pas changé de place un seul instant.

Santo Giacomo faisait chorus d'étonnement avec lui.

Nos deux voyageurs s'étant avisés néanmoins d'ouvrir la fenêtre et de regarder quelques minutes en dehors, un natif qui passait, n'ayant pour tout costume qu'un maigre tablier de calicot brun sur les hanches, puis trois Chinois qui vinrent ensuite, habillés de robes azur, un éventail à chaque main, et la tête ornée de leur bonnet d'automne à longue queue d'yack [1] teinte en rouge : — l'air féroce

1. Le yack, ou *buffle à queue de cheval*, appelé aussi *vache grognante de Tartarie*, a tout le corps couvert d'une épaisse toison, comme il convient à un ruminant dont le séjour favori touche presque au niveau des neiges éternelles. Les poils sont surtout très-longs vers la région des épaules; mais ce qui lui donne surtout un aspect tout particulier, c'est sa queue

et les longs cheveux nattés de l'indigène, la peau orangée et la robe couleur du temps des fils du soleil, qui, par leurs yeux et leurs sourcils obliques, paraissaient à Bizil des êtres tombés d'une planète voisine, finirent enfin par le convaincre qu'il avait bien véritablement traversé la mer.

Mais Melbourne ne montrait là que quelques oiseaux bizarres de sa volière, et tenait en réserve pour lui bien d'autres surprises.

Pour fêter d'une façon digne et glorieuse le premier repas qu'il allait faire à terre, Ganymède était résolu de ne rien épargner; aussi, poussés par les commandements d'un appétit énergique, nos deux amis, après s'être habillés à la hâte, descendirent dans la « salle des festins » des Indes occidentales.

Une fois confortablement installé sur sa chaise de bambou et la serviette passée dans l'œil de sa boutonnière, Bizil heureux de se voir enfin à une table bien élevée et qui, ignorante des mauvaises habitudes que donne le roulis, ne levait pas la jambe à chaque minute comme les tables de la « *Fée des eaux*, » fit parler la sonnette et demanda la carte.

Le « *bill of fare* » (carte du jour) lui fut apporté; mais si cette carte elle-même attira tout d'abord son attention, le *menu* qu'elle annonçait le surprit bien davantage.

En effet, sur les marges de cette pancarte singulière (carton gaufré très-mince et doré sur tranche) s'enroulaient en colonnes, montaient capricieusement en spirale les uns dans les autres et formaient comme un cadre bariolé de mille nuances, tout un monde de sangliers et d'éléphants, d'autruches et de girafes, de singes, de fruits et de serpents de toutes formes; d'ibis noirs, de fleurs et de perroquets roses, de caïmans verts et d'iguanes à dos bleu.

garnie, depuis l'origine, de crins plus longs et plus fins que ceux du cheval.

Le Thibet, *Si-Dzang* en chinois, grande région de l'Asie centrale et tributaire de la Chine, est le pays où les yacks se trouvent en plus grand nombre.

Ces animaux sont une propriété importante pour les Tartares nomades; ils ne labourent pas, mais sont d'excellentes bêtes de somme. On fait des tentes avec leur poil : leur queue est estimée dans tout l'Orient comme un objet de luxe et de parure; les Thibétains en font des chasse-mouches élégants et en fournissent aux Persans et aux Turcs, pour ces marques de dignités guerrières que nous appelons improprement en Europe *Queues de cheval*. C'est aussi de ces queues teintes en vert, rose, rouge-pourpre et blanc, que les Chinois ornent leurs bonnets pour les quatre saisons de l'année. Quelques-unes de ces queues ont jusqu'à un mètre et demi de long.

Et dans le centre de tout ce fouillis animal et floréal qui semblait vivre, Bizil put lire :

Soupe à la queue de kanguroo.
Potage aux nids de salanganes[1].
Ailerons de requins au beurre de coco.
Plastrons de perruches au karic et aux goyaves.
Têtes de moineaux à la purée de bananes.
Rognons d'axis en compote.
Estomacs de poissons volants frits.
Poches abdominales de sarigues au vin de palmier.
Crêtes de hoccos à la graisse de wombat[2]...
. . . .

Ces préparations inconnues, et qu'on offrait de lui servir à l'instant même, lui enlevèrent une partie de ses bonnes dispositions gastronomiques; se sentant un goût très-faible pour les « ailerons de requins » et « les poches abdominales de sarigues, » et craignant d'être empoisonné par ces délicatesses de la cuisine asiatique, Bizil, ce jour-là, trouva préférable de dîner avec une tranche de bœuf à bosse de l'Inde (zébu), et un coq vierge rôti du Malabar.

Après huit jours de repos et de longues flâneries par la ville, Ganymède cependant s'accoutuma peu à peu aux habitudes et aux vivres du pays, et, se sentant alors plein de vigueur et de santé, prit la résolution de se choisir une route sérieuse à suivre, afin d'occuper d'une manière profitable l'oisiveté de ses instants.

1. Nom que l'on donne dans tout l'océan Pacifique et dans la Polynésie à une petite hirondelle de rivage, qu'on nomme aussi *hirondelle de mer*. La *salangane* est renommée pour ses nids, qui sont en Chine et dans les Indes l'objet d'un commerce considérable comme objets comestibles. Ces nids sont pareils à des bénitiers, formés d'une matière transparente, jaunâtre et analogue à la colle de poisson. Quelques naturalistes disent qu'ils sont composés d'une matière visqueuse provenant de l'estomac même de ces oiseaux ; les autres, du frai de poisson qu'ils ramassent dans la mer. La matière de ces nids est fade et cependant très-estimée des Orientaux ; il est vrai qu'elle possède de puissantes vertus aphrodisiaques. On les trouve dans les grottes des rochers près de la mer, qui en sont toutes tapissées.

2. Tous ces mets pris au hasard et traduits exactement, sont tirés d'une *carte du jour* (bill of fare), que l'auteur possède et qui provient d'un des principaux hôtels de Brook-Street, rue la plus riche et la plus fashionable de Melbourne.

Il possédait, comme nous l'avons déjà dit plus haut, une somme de quinze mille francs en bank-notes anglaises qu'il tenait secrètement et soigneusement enfermées au plus profond de sa malle, au grand désespoir de Santo Giacomo qui, doué d'une ruse et d'une patience exceptionnelles, attendait toujours — comme un chat-tigre sur sa branche — le moment de se saisir de cette proie.

Les dépenses pour deux personnes à Melbourne, surtout à l'hôtel des « Indes occidentales, » un des lieux les plus chers de la ville, devenaient très-fortes; même en vivant d'une manière modeste, Bizil ne pouvait s'y maintenir à moins de cinq livres sterling par jour (125 francs). Aussi comprit-il vite qu'en prenant cette allure il arriverait à une ruine complète dans un espace de temps très-rapproché.

Se trouvant, d'autre part, le cœur plus ferme que d'habitude, ayant pris langue, commençant à se façonner aux manières coloniales et comprenant qu'à la rigueur il pouvait très-bien se passer de la présence du seigneur Veruli, il avait un matin tiré son courage du fourreau et déclaré à l'Italien, — sans oser le regarder en face toutefois, — que ses fonds qui baissaient comme une marée descendante l'obligeaient à renoncer au plaisir de sa compagnie; que si néanmoins une somme d'argent légère pouvait lui être agréable, il la mettait de tout cœur à sa disposition.

Giacomo se confondit en salamalecs et en remercîments, accepta la somme qu'on lui offrait, mais ne s'en alla pas, remettant chaque jour sous cent différents prétextes son départ au lendemain.

Ce fut alors qu'une horrible tragédie, qui vint frapper de terreur et alimenter de sujets de conversation tous les cercles de Melbourne, changea complétement la face des choses et plongea Ganymède dans une eau profonde de malheurs immérités.

Henri Perron d'Arc.

(La suite à la prochaine livraison.)

HYPÉRIDE

SA VIE ET SON ÉLOQUENCE

Les œuvres d'un orateur ne peuvent guère s'étudier indépendamment de sa personne et du temps où il a vécu. Ces paroles qu'ont jadis inspirées le patriotisme, l'ambition, l'amour de la gloire, qui ont servi d'armes dans ces luttes ardentes où il s'agissait souvent pour le vaincu de la fortune ou de la vie; où les adversaires mettaient toutes leurs forces, tout leur esprit, toute leur âme; ces discours qui n'ont été écoutés et applaudis que parce que chacun des auditeurs se sentait directement touché dans son intérêt ou dans sa passion, prétendra-t-on les comprendre, si l'on n'y voit que des périodes et des artifices de style? Quelle que soit dans l'éloquence, surtout chez les anciens, l'importance de l'art, la forme y est inséparable du fond. Si nous admirons une phrase, sans doute c'est qu'elle a certains caractères de beauté extérieure; mais nous ne la trouvons vraiment belle, éloquente, que parce qu'elle nous communique encore le sentiment qui lui a donné naissance, parce qu'en la lisant nous croyons entendre vibrer à notre oreille la voix de celui qui la prononçait avec émotion, et c'est ce qui nous rend le plus certains qu'elle n'a pas été façonnée de sang-froid par un rhéteur. Or, c'est beaucoup que d'échapper à une pareille méprise. Nous ne pouvons donc, sous peine de fausser l'interprétation littéraire elle-même, réduire notre appréciation à l'étude d'un procédé et à un examen de syllabes. Il serait dangereux, il est impossible de se renfermer dans ces étroites limites. Je ne parle pas seulement de celui qu'attire vers ces hommes privilégiés, qui ont conduit les assemblées par la parole, le spectacle de leurs puissantes facultés se développant sous l'impulsion ou malgré les entraves du caractère individuel, des circonstances, des passions. Mais le critique plus humble, qui ne cherche dans les monuments des lettres que les lettres elles-mêmes, risque fort de s'égarer, s'il s'obstine à ne faire de Démosthènes qu'un produit d'école et un modèle de rhétorique. Les inspirations de cette âme ardente ne seront

plus pour lui que de froides abstractions; elles perdront à ses yeux tout caractère personnel, il ne saura même plus ce qu'elles sont et les transportera au hasard de la vraie tribune où elles se produisirent à la face du soleil, aux tribunes factices de la décadence, confondant ainsi dans des hésitations sans issue ou dans un scepticisme sans remède l'œuvre originale du génie et le pastiche de l'imitation. Voilà à quoi ont parfois abouti les hardiesses ingénieuses de la science de l'Allemagne. Et pourtant rien n'est moins abstrait qu'un discours. Plus que la statue où s'est imprimée pour toujours la main d'un grand artiste, un discours possède en propre, comme Pindare le disait de ses odes, la vie que lui donne son auteur. La raison, la colère, l'enthousiasme, la verve ou la grâce, tous les mouvements de l'intelligence ou de l'âme l'animent tour à tour ou simultanément : n'est-ce pas vivre de la vie la plus énergique? Et cette vie ne s'évanouit pas avec le son qui frappe un instant les oreilles d'une assemblée; mais elle reste dans ces lignes où l'orateur a fixé le souvenir de sa parole, toujours prête à s'éveiller de nouveau sous l'œil intelligent du lecteur.

Cependant, pour comprendre une œuvre éloquente, il ne suffit pas de la ranimer ainsi par une sorte de sens historique et de pénétration passionnée; il faut tâcher aussi de reconnaître quels sont les mérites littéraires qui la distinguent. Les grands orateurs de l'antiquité ont été des artistes consommés. Il y a eu chez eux un art merveilleusement souple et puissant, qui a su plier les traditions savantes des écoles aux inflexions de leurs natures particulières ou aux accidents des circonstances, et adapter à ce fond mobile et variable des formes d'une telle perfection qu'elles sont souvent restées comme des types éternels. Aussi y a-t-il une utilité incontestable à étudier dans ses efforts et dans son succès le travail de ces grands esprits, à rechercher en quoi ils ont excellé et par quelles voies ils sont arrivés à tirer d'une pratique toute personnelle de l'éloquence les règles absolues du goût. Cette seconde étude est le complément nécessaire de la première pour qui veut jouir pleinement de ces belles œuvres et apprécier à sa juste valeur la puissance de ceux qui les ont produites.

Il y a deux ans, la plume spirituelle et souvent éloquente d'un des plus fins interprètes de l'antiquité [1] nous a fait voir, à notre grande

1. M. Havet, *l'Art et la Prédication d'Isocrate*, *Revue des Deux Mondes*, 15 décembre 1858.

surprise, quel intérêt était susceptible de prendre à nos yeux un des Grecs les moins populaires parmi nous, si l'on considérait en lui de cette manière l'homme et l'écrivain. Isocrate, le moins orateur des Attiques, ce harangueur sans tribune, ce laborieux inventeur de périodes, a regagné auprès de nous-mêmes une partie de l'importance que lui accordaient les Athéniens, quand on nous a fait comprendre ce qu'il avait senti et voulu, quels échos cette voix honnête avait trouvés dans le cœur de tous ceux qui, à l'époque de cette crise définitive, se préoccupaient de la destinée de leur pays, des questions civiles et politiques, du mouvement philosophique et moral; et quand aussi on nous a montré comment il s'était fait goûter de la société contemporaine par les délicatesses d'un art exquis, et avait ainsi mérité d'être le maître de tous les grands athlètes de la politique active. Je voudrais aujourd'hui tenter quelque chose d'analogue au sujet d'Hypéride, un des plus illustres élèves d'Isocrate. Ce serait une tâche plus facile, car tout ce que nous savons de lui est fait pour piquer la curiosité et exciter l'intérêt, si malheureusement nous n'étions privés d'une partie beaucoup trop considérable de ses œuvres, même depuis les singulières découvertes qui viennent d'attirer particulièrement sur lui l'attention du monde lettré.

On se rappelle peut-être de quelle façon imprévue ont reparu successivement à la lumière, vers ces dernières années, des discours ou des fragments importants de cet orateur. Nous ne possédions que des débris trop informes ou trop rares, pour nous faire par nous-mêmes une opinion sur cette éloquence tant vantée; car il est plus prudent de laisser à Démosthènes le discours sur les *Traités avec Alexandre* qui a été attribué à Hypéride. Les érudits ajournaient leur jugement et répétaient, faute de mieux, les histoires romanesques de manuscrits un instant aperçus en Angleterre ou en Hongrie, puis dérobés par une main coupable ou détruits par le feu des Turcs. Tout à coup des lambeaux de papyrus achetés, en 1847, à un marchand d'antiquités de la haute Égypte, par M. A.-C. Harris d'Alexandrie, font connaître des restes importants du célèbre discours d'accusation prononcé contre Démosthènes, dans l'affaire du trésor d'Harpale, et quelques lignes qui appartenaient à la défense d'un certain Lycophron. Par un bonheur étrange, presque au même moment, un fragment plus considérable du même papyrus, trouvé près de Thèbes dans un sarcophage, est vendu par deux Arabes à un voyageur anglais, M. Arden, et donne toute la seconde moitié de la défense de

Lycophron et un autre discours tout entier, le plaidoyer pour Euxénippe. Enfin, M. Babington reconnaît sur un papyrus de la même provenance, rapporté par M. H. Stobart à la fin de 1856, et publie en 1858 la plus grande partie de l'oraison funèbre par laquelle avaient été honorés les morts de la guerre Lamiaque; de sorte qu'en joignant à cette publication la péroraison qu'on lisait déjà dans Stobée, on retrouve, à très-peu de chose près, dans son intégrité, ce curieux monument de l'éloquence athénienne.

De telles richesses devaient être appréciées en raison de la misère à laquelle elles venaient remédier, et elles le furent en effet[1]. Si précieuses cependant qu'elles soient en elles-mêmes, il s'en faut de beaucoup qu'elles compensent la perte d'une cinquantaine de discours que comprenait, en outre, le recueil authentique des œuvres d'Hypéride, et par conséquent qu'elles nous transmettent tous les titres sur lesquels se fondait sa célébrité. Toutefois, nous trouvons dans ces textes, nouvellement découverts, des indications importantes sur le talent et sur le caractère du grand orateur. Nous en tirions déjà quelques-uns des courts fragments qui nous étaient venus depuis longtemps par les grammairiens de l'antiquité, ainsi que des notions historiques que nous avaient conservées les biographes et les compilateurs. On peut réunir ces différents traits et les faire accorder suffisamment entre eux pour en reformer une même figure. Or, si je ne me trompe, outre le plaisir peut-être contestable d'une restitution archéologique, il y a quelque intérêt et quelque utilité à essayer de suivre ainsi dans sa vie publique et dans sa vie privée un orateur athénien au quatrième siècle avant Jésus-Christ, et à s'arrêter ainsi quelques instants sur une image incomplète, mais attrayante, de cette éloquence à la fois savante et facile, dont l'antiquité nous a plus souvent montré le modèle qu'elle ne nous a communiqué le secret.

I

Hypéride appartenait à la génération de Lycurgue, d'Eschine et de Démosthènes. Il semble qu'il ait dû être plus vieux que celui-ci de

1. Témoin les belles éditions princeps données en Angleterre par M. Babington, les travaux publiés en Allemagne par Schneidewin, M. Cobet, etc.; les publications faites en France par MM. Dehèque et Caffiaux; enfin une question proposée au concours par l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

quelques années; car, en 349, époque à laquelle on donne à Démosthènes de trente-trois à trente-cinq ans, il avait déjà un fils en âge de contribuer au service de l'État, c'est-à-dire ayant au moins dix-huit ans. Issu d'une famille notable, comme le prouve la possession d'un tombeau héréditaire, il était de la tribu Ægéide et du dème de Collyte qui formait un des quartiers d'Athènes. Telles étaient, dit Tertullien[1], les dispositions naturelles des habitants de ce dème pour l'éloquence, que les enfants y parlaient avant un mois. On a remarqué, pour expliquer cette tradition merveilleuse, que Platon avant Hypéride y était né, et qu'Eschine y avait vécu quarante-cinq ans. On aurait pu encore invoquer l'exemple du père ou du fils d'Hypéride, dont l'un au moins paraît avoir figuré sur la liste des orateurs athéniens. Tous deux portaient le nom de Glaucippe.

Quelle qu'ait été sur Hypéride la vertu de l'air natal, il est plus important de remarquer qu'il suivit, comme Lycurgue et comme Démosthènes, les leçons de Platon et d'Isocrate. C'est un fait digne d'attention, que cette éducation des futurs soldats des guerres politiques faite par un philosophe et par un rhéteur. Ils suivirent ce mouvement qui emportait alors toutes les intelligences d'élite vers la philosophie, et ils allèrent chercher dans les écoles les ressources de mieux en mieux connues de l'argumentation et du langage. De l'enseignement de Platon et d'Isocrate, ils rapportèrent des habitudes de pensée plus hautes et plus libres, un esprit plus aiguisé et plus assoupli. Il ne faut pas oublier qu'en outre leur talent dut nécessairement beaucoup aux exemples de l'éloquence civile qui, malgré la décadence momentanée de la tribune politique, n'avait pas cessé de se perfectionner.

Mais, pour bien concevoir les difficultés contre lesquelles Hypéride eut à lutter plus tard, les stimulants qui l'excitèrent, les tentations qui l'assaillirent, et par suite les qualités si diverses de son caractère et de son talent, il faudrait se représenter d'une manière moins générale et moins simple les influences auxquelles sa jeunesse fut exposée. Malgré le réveil du patriotisme, malgré la divine beauté des conceptions philosophiques et leur empire sur les intelligences, la société athénienne était alors atteinte d'un mal profond et incurable. Ce n'était pas impunément que pendant plus de trente années, depuis la seconde moitié de la guerre du Péloponèse jusqu'au jour

1. *De anima*, c. XXX.

où les Athéniens, redevenus chefs d'une confédération nombreuse, osèrent pour la première fois regarder de nouveau en face une armée lacédémonienne, s'étaient succédé les exemples les plus tristes dans la politique de l'État comme dans la conduite des individus; qu'on avait vu la faiblesse du gouvernement favoriser l'intrusion des barbares du Nord et de l'Orient dans les affaires de la Grèce et hâter ainsi chez les citoyens les progrès de l'ambition ou de la cupidité, de l'esprit de parti ou d'aventure, de la trahison même, en un mot la décadence du patriotisme. La patrie avait cessé d'être le centre commun où tous rapportaient leur activité, leurs forces et leurs affections, la mère vénérée que chacun de ses fils les plus illustres servait tour à tour de sa parole et de son épée, aujourd'hui à la tribune, demain sur le champ de bataille, à la tête d'une armée nationale. Entre l'orateur qui faisait métier de parler et l'homme de guerre qui faisait métier de se battre pour ou contre ses compatriotes, suivant l'occasion et l'avantage du moment, tout lien était à jamais rompu. Les citoyens s'étaient de plus en plus détachés de la patrie, et, en même temps que les spéculations de la philosophie ravissaient les âmes dans les régions de la pensée pure et de la vérité absolue, à l'affaiblissement des vertus civiques répondait l'énervement des mœurs, de jour en jour plus douces et plus corrompues, où l'égoïsme et le goût du plaisir préparaient les scandales qui saluèrent l'avénement des premiers successeurs d'Alexandre.

A ce moment de l'histoire d'Athènes, c'est à la philosophie et à la rhétorique qu'appartiennent les noms les plus illustres. Il n'y a pas de grands orateurs; le plus célèbre, Isée, n'est qu'un avocat. Sans doute, Athènes n'a pas discontinué d'avoir une tribune et des hommes habiles pour s'y faire entendre. Mais, longtemps encore après la chute qui a terminé sa longue querelle contre Sparte, elle ne s'est pas assez relevée pour agiter dans ses assemblées des questions vraiment grandes, ni pour fournir à ses orateurs la véritable inspiration de l'éloquence qui est la dignité de la patrie. Si usée que puisse paraître cette vérité, comment ne pas la redire quand elle frappe inévitablement les yeux chez le peuple qui de tous a su le mieux parler? L'éloquence athénienne a eu deux grandes époques : l'une, pendant laquelle elle s'élève et arrive à produire Périclès, comprend la brillante période de gloire et de dangers qui s'étend depuis les guerres médiques jusqu'à la fin de la guerre du Péloponèse; l'autre occupe tout le temps de la lutte contre la Macédoine. Après cette lutte

qu'Athènes a l'honneur de conduire, et la victoire d'Antipater à Cranon, il n'y a plus eu d'orateurs en Grèce. Dans l'intervalle de la première époque à la seconde, Hypéride et Démosthènes ont pu se former, parce que leur éducation a coïncidé avec le moment où leur patrie reprenait son rang parmi les nations helléniques. A part la différence des dons naturels, les hommes qui les ont précédés à la tribune n'avaient pas eu le même avantage. Ils avaient grandi au contraire pendant des années de revers et d'humiliations, de découragement ou d'avilissement moral : ils ne se trouvèrent pas prêts pour les circonstances, quand le déclin de la puissance de Sparte et le retour des flottes athéniennes sur les mers de la Grèce ranimèrent chez les citoyens la confiance dans les destinées de leur pays et le désir de contribuer à sa gloire. Hypéride et Démosthènes reçurent donc, à leur entrée dans la vie, ces nobles et fécondes impressions qui avaient manqué à la génération antérieure, en même temps qu'ils profitaient du progrès d'études auxquelles la langueur de l'activité patriotique semble avoir laissé le champ plus libre. C'est ainsi que le développement de la philosophie se rencontra pour préparer leur talent avec le perfectionnement de l'art, et que le souffle vivifiant du patriotisme vint se mêler pour leur bonheur à l'air corrompu, mais excitant, qu'ils respirèrent pendant leur jeunesse.

Voilà quelles furent les conditions, bonnes et mauvaises, qui présidèrent à l'éducation d'Hypéride. Il commença, comme la plupart des autres orateurs, par faire ce commerce de plaidoyers dont la législation athénienne, par sa rigueur même, avait presque fait une nécessité. L'obligation de soutenir en personne ses droits devant les tribunaux était pour le plus grand nombre si gênante, qu'il leur fallait bien éluder la loi. Quand on n'était pas capable de parler soi-même, on achetait des discours tout faits, qu'on venait débiter ensuite devant les juges. C'était la manière athénienne de prendre un avocat; aussi les avocats s'appelaient-ils *logographes*, c'est-à-dire écrivains de discours. Hypéride fut donc d'abord un logographe. Il fournit des armes à ceux qui avaient à débattre quelqu'une de ces nombreuses questions graves ou légères, où se trouvaient plus ou moins engagées la considération, la fortune et quelquefois la vie des citoyens, et à chacune desquelles répondait un genre particulier de procès. C'était un office difficile à remplir. La discussion de droit était, il est vrai, moins savante et moins compliquée que chez nous; mais il fallait déployer une habileté bien autrement grande pour réussir dans le reste

du plaidoyer. Conserver au personnage qu'on faisait parler le caractère qui convenait à son âge et à sa condition; instruire et charmer cette espèce de jury ignorant et délicat qui devait prononcer la sentence; flatter ses passions politiques dans les causes importantes où il devenait assez nombreux pour former une véritable assemblée, et cependant ne se départir que rarement de l'élégance vive et familière, qui semblait imposée également par le goût de ces tribunaux populaires si souvent renouvelés au moyen du sort, et par la nécessité de se maintenir dans les limites du temps que mesurait assez avarement l'horloge à eau : voilà à quelles conditions devait satisfaire un bon écrivain de plaidoyers. Au bout de quelques années de ce métier, quand il y réussissait, il possédait un talent singulièrement souple et se sentait maître de sa fortune, soit comme avocat, soit comme orateur politique. Se bornait-il à mettre au service des particuliers sa science de légiste et son habileté d'écrivain, il levait tribut sur une clientèle assurée. Osait-il affronter le grand jour de la place publique, il y apportait les qualités les plus chères aux Athéniens, l'aisance et le naturel, les ressources d'une dialectique ingénieuse, le tact et la connaissance des hommes, enfin ces grâces discrètes qu'il avait pu développer à loisir par la pratique d'affaires où il ne mettait que son esprit. Le langage dont il devait user dans l'assemblée du peuple différait peu de celui qui avait plu aux tribunaux dans ses plaidoyers politiques. D'ailleurs, l'orateur du Pnyx ne rompait point avec l'avocat. Il en remplissait souvent le rôle, mais non plus sous un masque étranger. Non-seulement les nécessités de la vie politique le contraignaient souvent de se défendre ou d'accuser pour son propre compte; mais souvent aussi, il venait en personne et à titre d'ami, soutenir l'accusateur ou l'accusé par un discours subsidiaire qui pouvait être la pièce capitale du procès. Il y trouvait un moyen de prouver son dévouement à son parti et de fonder ou de maintenir son propre crédit dans sa tribu. C'est ainsi qu'un homme politique, dans l'intérêt même de sa carrière, donnait aux luttes des tribunaux une part considérable de son activité. Il y avait donc tout avantage pour lui à s'y être préparé de bonne heure.

Telle est la marche que suivirent à Athènes beaucoup d'orateurs, et dans le nombre Démosthènes; telle est aussi celle que suivit Hypéride. Il fut d'abord seulement avocat, puis il fut à la fois avocat et orateur. C'est ce qui explique le nombre assez considérable de plaidoyers civils qu'il avait fournis aux recueils de l'antiquité. Des

affaires de tutelle et de succession, des débats entre contribuables au sujet des taxations de l'État ou de ces échanges de fortune que la loi pouvait imposer, des procès intentés à des spéculateurs sur les denrées nécessaires à l'alimentation publique, des accusations d'immoralité, des plaintes pour injures ou voies de fait, des disputes à propos d'aqueducs ou de limites de propriétés : voilà quelques-uns des sujets, si divers par leur nature et leur importance, qui exercèrent devant les tribunaux civils l'éloquence naissante ou déjà formée d'Hypéride; et le succès avec lequel il les traitait contribua sans doute à lui procurer les moyens de satisfaire son goût pour le luxe et pour le plaisir.

En effet, au milieu du relâchement qui était alors général dans la société athénienne, on lui prête des mœurs particulièrement voluptueuses. On raconte qu'il alla jusqu'à chasser son fils Glaucippe de la maison paternelle, pour y établir à demeure la courtisane Myrrhine, célèbre par ses fastueuses exigences ; ce qui ne l'empêchait pas d'entretenir en même temps deux autres maîtresses : Aristagora au Pirée, et, à Éleusis, dans ses propriétés, la Thébaine Phila, qu'il avait rachetée de l'esclavage pour un prix fort élevé[1]. Nous trouvons dans ses plaidoyers mêmes la preuve des troubles qui mirent fin à sa liaison avec Aristagora. Il regarda comme de bonne guerre d'user contre elle des armes qu'il maniait le mieux ; il vint lui-même, devant le tribunal du polémarque, lui reprocher son impudeur, l'accuser de n'avoir pas rempli les conditions imposées par la loi aux étrangers domiciliés, et réclamer une condamnation. Il fallait, à ce qu'il semble, un ressentiment bien vif ou bien peu de scrupule, pour mêler ainsi la justice à une querelle d'amant. Du reste, ce fut à l'occasion d'une vengeance analogue qu'il prononça cette fameuse défense de Phryné à laquelle est resté attaché le souvenir du trait le plus populaire de sa vie. L'orateur Euthias, pour faire expier à Phryné les mécomptes de sa passion ou, suivant les chroniques amoureuses, de son avarice, avait intenté et soutenu contre elle une accusation d'impiété. Elle avait, disait-il, célébré dans des orgies le culte impudique d'une divinité nouvelle. La condamnation eût entraîné la peine capitale. Exposée à ce péril par un de ses amants, Phryné fut sauvée par un autre, car c'est à ce titre franchement avoué qu'Hypéride se pré-

1. 20 mines, environ 1,800 francs ; ce qui équivaudrait aujourd'hui à une somme beaucoup plus forte.

senta devant les juges. Autrefois les larmes de Périclès avaient arraché au tribunal l'acquittement d'Aspasie. L'émotion d'Hypéride fut plus hardie encore. Jamais son éloquence n'avait été plus gracieuse ni plus vive, et cependant son éloquence allait échouer : tout à coup il amène sa cliente devant les juges, déchire le vêtement qui recouvrait sa gorge et expose à leurs yeux le spectacle de sa beauté. Saisis d'une admiration et d'une pitié subites, une sorte de crainte religieuse, dit un récit de l'antiquité, les empêcha de faire périr la prêtresse de Vénus. Un décret, ajoute-t-on, voulut protéger désormais la conscience des juges contre de pareilles surprises, en défendant de faire paraître à leurs regards les accusés au moment de la sentence.

Ce succès, dont les anciens n'ont pas paru mettre en doute la vérité, s'était conservé dans les écoles de rhétorique comme le triomphe de l'action oratoire. Ce que les modernes naturellement y remarquent le plus, ce sont les mœurs singulières dont il témoigne; c'est cette puissance d'une passion qui, dans une affaire religieuse et capitale, s'impose à des juges au nom du sentiment dont elle est née et qu'ils partagent. Cette passion si vive durait encore, si l'on en croit un témoignage antique, lorsque Hypéride introduisit dans sa maison cette Myrrhine qui devait elle-même avoir deux rivales en même temps. Avec le souvenir de ses désordres, nous a été transmis celui de son amour pour la bonne chère. Il faisait tous les jours sa promenade au marché au poisson, et la comédie contemporaine s'était plus d'une fois égayée au sujet de son goût pour cet aliment si prisé par la gourmandise antique. « Il va nous enrichir les marchands de poisson, disait le poëte Timoclès en l'accusant d'un acte de vénalité; il s'en régalera tant qu'auprès de lui les mouettes ne seront que des Syriens[1]. » Dans une autre pièce du même auteur, la même idée se produisait sous la forme d'une de ces métamorphoses hardies qu'affectionnait la comédie athénienne :

« Traverse le fleuve Hypéride aux eaux poissonneuses, qui module les bouillonnements mélodieux d'une éloquence avisée, et se frayant doucement un chemin partout, arrose d'une onde vénale les plaines des propriétaires généreux. »

Un autre poëte le représente comme joueur aussi bien que gour-

1. Les Syriens s'abstenaient presque complétement de poisson.

mand, et l'on sait avec quelle sévérité cet autre défaut était flétri par l'antiquité.

Tel était Hypéride dans sa vie privée, sensuel, cédant sans réserve aux tentations que lui offrait la licence des mœurs de son siècle, effréné dans ses passions, sans souci ni de l'opinion ni de ses devoirs et de sa dignité de père, prodiguant en folles dissipations les richesses qu'il gagnait par son éloquence. On vient de voir que la comédie médisait de l'origine de ces richesses. Il ne faut ni s'exagérer, ni complétement nier la valeur de ces imputations. La satire politique, arme de parti, ne disait pas nécessairement la vérité, surtout au théâtre. On doit ajouter que l'accusation de vénalité faisait, pour ainsi dire, partie des charges professionnelles d'un orateur. Quel orateur de cette époque ne s'est pas entendu appeler « vendu? » Lycurgue seul, qui par son caractère appartenait à un autre âge, conserve une réputation bien établie d'intégrité; et encore une tradition le représente-t-elle se justifiant à son lit de mort contre les réclamations de Ménésæchme, son successeur dans l'administration des fonds du trésor public. D'un autre côté, l'opinion avait bien quelque raison de se déclarer aussi facilement contre les orateurs. Non-seulement ils agissaient contre l'antique esprit de la législation en trafiquant ainsi de leur parole à l'occasion des embarras de leurs concitoyens; mais surtout il arrivait souvent que les affaires publiques elles-mêmes étaient pour eux une source considérable de revenu. Les étrangers qui recherchaient la protection du peuple athénien, les villes grecques et les rois du Nord ou de l'Asie, dont les intérêts étaient engagés avec les siens, ne croyaient pas pouvoir trop chèrement payer l'appui d'une éloquence applaudie au Pnyx; et que n'était-ce pas que les trésors de certains princes ou seulement des satrapes, pour ne point parler du grand roi, comparés aux ressources des petites cités de la Grèce et d'Athènes elle-même! De là, en grande partie, la haute position des principaux orateurs, riches et illustres patrons de pareils clients. Avec les généraux, ils formaient dans l'État une sorte de classe supérieure, à la fois respectée et suspecte. Comme eux ils exerçaient une influence décisive sur les destinées de la patrie; comme eux ils étaient particulièrement en butte aux accusations de haute trahison, aux vengeances du peuple et à la haine des étrangers; comme eux enfin, ils semblaient souvent réclamer comme une compensation légitime le droit de se livrer à tous les excès du luxe et du plaisir. Alliés et ennemis donnaient aux

uns comme aux autres les moyens d'entretenir, dans l'intérêt ou aux dépens de la patrie, cette existence privilégiée. Nul ne rechercha avec plus d'ardeur qu'Hypéride ces avantages et ces jouissances de la carrière d'orateur; mais nul, hâtons-nous de le dire, n'en accepta plus résolûment les périls, n'y opposa un cœur plus ferme ni un patriotisme plus énergique; et par là il fit plus que racheter les désordres et les faiblesses de sa vie privée.

La vie politique d'Hypéride se divise naturellement en trois périodes. Dans la première, il fonde son influence en même temps qu'il établit sa réputation d'orateur éloquent; dans la seconde, il confond ses efforts avec ceux de Démosthènes et suit exactement la même politique; dans la dernière, il se sépare de Démosthènes, pour ne plus renouer cette glorieuse alliance qu'au moment de leur mort commune. Par rapport à l'histoire d'Athènes, la première de ces époques répond à peu près aux années qui marquent le déclin de la puissance thébaine et les premiers progrès de Philippe; c'est pour les Athéniens un moment de prospérité relative. La seconde comprend les luttes les plus sérieuses qui aient été soutenues contre le roi de Macédoine, et se prolonge encore de plusieurs années au delà de la mort de Philippe. La troisième s'étend à peu près depuis l'an 330 jusqu'à l'établissement définitif de la domination macédonienne, décidé par la victoire de Cranon.

Les commencements politiques d'Hypéride sont, à vrai dire, inconnus, et il est facile de se l'expliquer : une fois devenu homme d'État influent et orateur consommé, il a laissé plus de traces qu'à ses débuts. La seule chose certaine, c'est qu'il n'épargna aucun effort pour se faire ranger parmi les plus désireux de plaire au peuple et les plus capables de le servir par la parole. En 349, lorsque Phocion conduisit dans l'île d'Eubée, indirectement menacée par Philippe, cette première expédition que termina heureusement la victoire inespérée de Tamynes, Hypéride fournit volontairement deux galères, une en son propre nom, et l'autre au nom de son fils. C'était le double de ce que donnait chacun des riches amis d'Eubule et de Midias, promoteurs de l'entreprise. Il fallait qu'il en fût ainsi, et que la popularité d'un orateur politique s'appuyât souvent sur une générosité supérieure à celle des plus opulents. De même encore, dix ans plus tard, lors du siége de Byzance, Hypéride cumulait volontairement les charges les plus lourdes et les plus redoutées des citoyens : la même année le vit partir comme triérarque au secours

de la ville assiégée, et remplir les fonctions de chorége, pour le plaisir du peuple et pour l'honneur de sa tribu. Grâce à ces dispendieux dévouements, son patriotisme était incontesté; il faut ajouter que, s'il y avait chez lui des calculs d'ambition, il y avait aussi une sincérité évidente de sentiments à laquelle on ne pouvait s'empêcher de rendre justice. C'est ce qu'on fit en lui confiant plusieurs de ces missions qui avaient pour but de soutenir à l'étranger les intérêts ou la dignité d'Athènes. L'activité, la souplesse et l'esprit d'Hypéride l'y rendaient d'ailleurs particulièrement propre. Aussi représentent-elles une part considérable de son rôle politique.

C'est ainsi qu'il fut un jour délégué pour répondre à une réclamation des habitants de Délos. Depuis longtemps ceux-ci cherchaient à rentrer en possession du temple d'Apollon Délien, dont Athènes les avait privés à son profit dès l'année 422. Ils crurent enfin avoir trouvé une occasion favorable, lorsqu'en 346 Philippe eut réussi à entrer dans le conseil amphictyonique. Ils portèrent aussitôt leurs plaintes devant les amphictyons, comptant, pour en assurer le succès, sur l'influence du roi de Macédoine, lequel en effet agit contre Athènes, au moins par l'intermédiaire d'une de ses créatures, l'Olynthien Euthycrate. C'était une affaire grave pour les Athéniens : il s'agissait à la fois de conserver des prérogatives religieuses auxquelles ils attachaient une grande importance, et d'éviter l'affront dont les menaçait la malveillance de leur redoutable rival. Le peuple avait d'abord nommé pour son avocat Eschine. Sans doute celui-ci avait fait valoir comme titre particulier son crédit personnel auprès de Philippe. Mais ce choix fut cassé par l'Aréopage, qui aima mieux chercher ses garanties dans un dévouement moins exposé à se tromper de cause, et désigna Hypéride. Cette préférence était pour celui-ci un premier triomphe : il en obtint un second par l'échec des Déliens, qui, cette fois encore, en furent pour leurs peines.

Il fut moins heureux dans une autre cause dont le chargea de nouveau, en 331, la confiance de ses concitoyens. Un Athénien, nommé Callippe, disputant à Olympie le prix du pentathle, avait acheté d'avance la défaite de ses rivaux. La fraude fut découverte, et les Éléens condamnèrent à une amende tous les coupables, le corrupteur et les corrompus. Dans l'antique Grèce, la victoire d'un athlète était pour sa patrie une gloire nationale. Athènes crut donc son hon-

neur attaqué en même temps que celui de Callippe, et ne trouva pas que ce fût trop de l'éloquence d'un de ses premiers orateurs pour parer le coup dont les Éléens la menaçaient.

Dans ces deux occasions Hypéride était, à proprement parler, l'avocat du peuple athénien, comparaissant comme partie ou comme patron intéressé devant un véritable tribunal. Il remplit souvent d'autres missions, d'un caractère plus purement politique, soit dans la Grèce continentale, soit dans les îles, par exemple à Thasos, à Cythnos, à Rhodes, à Chios : ici pour conclure ou raffermir des alliances, là pour obtenir des secours, ailleurs pour proposer la médiation de sa patrie entre deux villes en querelle. Ces députations que s'envoyaient entre eux les différents États de la Grèce n'ont guère d'analogue dans les mœurs des peuples modernes. Composées en général de plusieurs membres, elles faisaient, pour ainsi dire, de la diplomatie secrète et de la diplomatie publique. Les députés voyaient en particulier les magistrats et les personnages influents, entretenaient le zèle et soutenaient le crédit des partisans de leur patrie, et remplissaient ainsi pendant leurs missions temporaires quelques-uns des devoirs qu'ont à remplir nos ambassadeurs dans leurs missions extraordinaires ou permanentes. De plus, et c'était là leur mandat ostensible, ils portaient la parole devant les assemblées. Ce dernier rôle, réservé naturellement aux orateurs, leur donnait la principale importance. C'était le privilége de leur talent. Ils pouvaient d'ailleurs, aussi bien que leurs collègues, préparer, par leurs démarches et leur influence personnelle, le succès de la négociation publique. Souvent même ils avaient plus d'amis particuliers, car un orateur athénien exerçait quelquefois un patronage presque aussi considérable au dehors que dans l'intérieur d'Athènes. Les titres de citoyen, d'hôte public, d'autres honneurs encore s'obtenaient principalement par leur entremise auprès du peuple, et leur composaient à l'étranger une clientèle qu'ils faisaient agir dans l'occasion.

Lorsque Hypéride représentait ainsi son pays dans ces différentes circonstances, il comptait parmi les plus importants de l'État; il y avait pris la position qu'il devait fidèlement garder, jusqu'à sa mort, en face de la Macédoine : d'abord aux côtés de Démosthènes, puis seul à la tête du parti patriotique, pendant tout le temps que Démosthènes paraît avoir désapprouvé les agressions comme imprudentes. La période d'alliance et d'étroite union entre les deux orateurs semble avoir commencé un peu après 346, c'est-à-dire vers le moment où

fut conclue entre Philippe et les Athéniens cette paix menteuse qui fut en réalité le signal des efforts les plus énergiques de part et d'autre. On voit alors Hypéride apporter à Démosthènes un concours efficace, soit dans leurs querelles communes avec les citoyens de l'autre parti, soit en général dans leur lutte contre la Macédoine. En 343, un peu avant le procès intenté par Démosthènes à Eschine, il accusa de haute trahison Philocrate d'Hagnuse, créature de Philippe, qu'on avait vu étaler impudemment dans Athènes sa part des dépouilles d'Olynthe, et qui venait d'être le plus actif instrument du roi pour la conclusion de la paix de 346. Philocrate s'enfuit avant d'être condamné. Le sentiment public semblait hésiter encore entre le parti macédonien et le parti national; l'issue du procès d'Eschine, acquitté malgré les éloquents efforts de son accusateur, en fait foi. C'était donc le moment de lutter avec le plus de vigueur. Ainsi firent les deux alliés, aidés alors principalement par Lycurgue; et l'on peut dire que, grâce à leur énergie, qui fut digne des circonstances, pendant les cinq années si importantes qui commencent à partir de cette époque, ils restèrent les maîtres de la tribune politique. Si dans cette période le premier rôle fut rempli par Démosthènes, le second semble avoir appartenu à Hypéride, surtout quand les événements se précipitèrent vers la crise. On a vu qu'en 339 Hypéride partit, comme triérarque, au secours de Byzance; c'est probablement vers la même époque qu'il remplit une ambassade à Chios. Les Chiotes contribuèrent, comme on sait, à la défense de cette ville, et par conséquent à l'échec de Philippe, qui avait fondé tant d'espérance sur ses deux tentatives simultanées contre Byzance et Périnthe. L'année suivante, Hypéride se joignit à Démomèle pour faire décerner une couronne d'or à Démosthènes, comme au principal auteur de l'alliance thébaine. Accusé au sujet de cette proposition par Diondas, il se défendit avec tant de succès, que l'accusateur n'obtint pas le cinquième des suffrages, ce qui entraînait une amende de mille drachmes.

On était alors bien près de Chéronée. Dès le lendemain de cette catastrophe, Hypéride se montra plein d'activité et de courage pour la défense de la patrie. Il alla à Cythnos, une des Cyclades les plus voisines de l'Attique, réclamer des secours. Auparavant il avait proposé et fait passer un décret dont le souvenir est resté, et dont bientôt lui demanda compte une accusation d'Aristogiton, à la fin de 338 ou au commencement de 337. On sait à peu près quelle était la teneur

de ce décret. Il prescrivait une série de mesures extraordinaires comme le péril qui semblait prêt à fondre sur Athènes. Le sénat des Cinq-Cents devait descendre en armes au Pirée pour aviser à la défense et présider à l'exécution des ordres du peuple. On devait y transporter les femmes et les enfants, comme au temps de l'invasion de Xerxès. On devait rappeler les exilés, accorder la liberté aux esclaves, le titre de citoyens aux métèques[1] et à ceux qui, après une tentative d'usurpation, avaient été relégués parmi les étrangers, rétablir dans leurs droits ceux qui les avaient perdus comme débiteurs du trésor public ou pour d'autres causes. Ce décret, adopté d'abord par le peuple, fut probablement rapporté quand les Athéniens furent rassurés au sujet des intentions de Philippe. Mais on prétend que l'attitude qu'ils prirent à l'instigation d'Hypéride, en faisant craindre au vainqueur une résistance désespérée, contribua à le faire incliner vers la paix.

Néanmoins une partie des mesures qu'Hypéride avait fait voter était illégale, et c'est pour cela qu'un procès lui fut intenté. Il en sortit victorieux. Il fit valoir pour sa justification, comme l'attestent les débris de son discours, les périls dont la ville s'était crue menacée, l'émoi causé par la nouvelle de la défaite, l'horreur de la tyrannie et du joug étranger, la nécessité d'être généreux au milieu des craintes communes et dans un pareil besoin de concorde, la grandeur des ressources nouvelles qu'il avait indiquées au pays. On eût recruté parmi les ouvriers des mines et de la campagne, parmi les débiteurs du trésor public, les citoyens privés de leurs droits et les métèques, une armée de plus de cent cinquante mille hommes, prêts par reconnaissance à braver tous les dangers pour délivrer leurs bienfaiteurs de la plus affreuse appréhension ; « Car il est bien différent de vivre dans l'égalité, sous l'autorité toute-puissante des lois, ou d'être réduits sous l'empire d'un seul tyran, livrés au bon plaisir d'un seul maître. Mais, nécessairement, ou bien le règne des lois entretient le sentiment de la liberté, ou bien la domination d'un seul nourrit chaque jour les âmes de la pensée de l'esclavage. » Telles étaient les idées qui préoccupaient alors tous les bons citoyens et qui justifiaient la proposition d'Hypéride : « Ce n'est pas moi qui l'ai faite, s'écriait-il ; c'est la bataille de Chéronée. » Et aux questions que lui adressait au nom de la loi son adversaire, il faisait cette réponse célèbre :

1. Nom donné aux étrangers domiciliés.

« A quoi bon ces interrogations répétées?... As-tu écrit dans le décret que la liberté fût accordée aux esclaves? — Oui, pour que les hommes libres ne fussent pas réduits en esclavage. — As-tu écrit qu'on rappelât les exilés? — Oui, pour que personne ne partît en exil. — Tu ne voyais donc pas les lois qui défendaient ces propositions? — Non, car les armes des Macédoniens m'en cachaient le texte. » Comment des juges, patriotes et athéniens, auraient-ils résisté à ces arguments?

Peu de temps après, entre 338 et 336, Hypéride fut à son tour accusateur. Il poursuivit l'orateur Démade à propos d'un décret par lequel celui-ci voulait faire déclarer *proxène*, c'est-à-dire hôte public d'Athènes, l'Olynthien Euthycrate. A la fin de son discours, il proposa cette nouvelle rédaction du décret de proxénie : « Il a été décidé qu'Euthycrate sera proxène, parce que ses actions et ses paroles sont toutes dans l'intérêt de Philippe; parce que, remplissant les fonctions d'hipparque [1], il a livré à Philippe la cavalerie des Olynthiens; parce qu'en agissant ainsi il a causé la perte des Chalcidiens; parce qu'après la prise d'Olynthe il a été chargé de fixer le prix des captifs; parce qu'il a été l'adversaire de notre ville dans l'affaire du temple de Délos; parce qu'après la défaite de notre ville à Chéronée il n'a enseveli aucun des morts ni délivré aucun des prisonniers. » Cette récapitulation ironique des titres d'Euthycrate nous dit clairement pourquoi Démade le soutint et pourquoi Hypéride l'attaqua. Il n'était pas aussi facile d'attaquer la décision qui venait de décerner le même honneur aux deux compagnons d'Alexandre, Alcimaque et Antipater, chargés avec lui par Philippe de porter aux Athéniens les conditions de la paix après Chéronée. Hypéride s'en dédommageait sur un ennemi plus accessible à ses coups. Son discours, dont nous n'avons que quelques mots, effrayait la modération de Plutarque [2] par la violence des invectives qu'il renfermait. Il avait, du reste, particulièrement attiré l'attention des critiques anciens. Le grammairien Didyme l'avait jugé digne d'un commentaire spécial, et sans doute une place lui était réservée dans le livre du rhéteur athénien Héron, sur ces espèces de duels judiciaires des anciens orateurs. On voit que ce procès fut un épisode important de la lutte du parti patriotique et du parti macédonien. A cette même lutte se rattachaient,

1. Commandant de la cavalerie.
2. *Moral*, p. 310, édit. Reiske.

selon toute apparence, les discours qu'on attribuait à Hypéride contre Déméas, le fils de Démade, et dont le sujet comme la date nous est parfaitement inconnu.

Aussitôt après la prise de Thèbes, à laquelle il venait d'infliger un châtiment si terrible, Alexandre demanda qu'on lui livrât un certain nombre d'Athéniens. Parmi eux était Hypéride avec Démosthènes et Lycurgue. Comme eux, il parla dans l'assemblée contre cette demande, défendant ainsi ses propres intérêts en même temps que la dignité de son pays. Les mots dont se sert le biographe auquel nous devons ce renseignement[1] paraissent indiquer que, même après qu'Alexandre, dans un second message, eut borné ses exigences au bannissement des deux généraux Éphialte et Charidème, Hypéride tenta encore de s'opposer à ce que l'on donnât cette satisfaction à un ennemi tout-puissant. C'est un spectacle au moins digne d'intérêt que celui de cette persévérance à lutter contre un adversaire en faveur de qui la fortune s'est évidemment déclarée. Ces libres paroles, que ne purent retenir aucune crainte, aucun danger, aucun revers, qui refusèrent obstinément de reconnaître l'asservissement de la patrie vaincue et désarmée, furent la dernière grandeur d'Athènes. Beaucoup sortirent de la bouche d'Hypéride. Aucun autre orateur ne montra une ardeur plus infatigable à combattre la prédominance du parti macédonien, une haine plus vigilante ni plus prête à traverser, autant qu'il était possible, les desseins du maître, à l'attaquer dans ses amis, à épier ou à ménager pour l'avenir les occasions de lui nuire, à embrasser toute espérance d'affranchissement. Athènes fut contrainte de fournir vingt vaisseaux à Alexandre pour la guerre d'Asie; mais elle le fit malgré Hypéride. Vers 332 ou 331, il s'opposa au licenciement d'un corps de mercenaires qui se trouvait au cap Ténare sous le commandement de Charès, et qu'il pouvait être bon de garder pour les éventualités. Telle est du moins, à ce qu'il semble, la manière la plus naturelle de déterminer l'objet du discours *pour Charès au sujet des mercenaires du cap Ténare*. En 332, quand les amiraux macédoniens Hégéloque et Amphotère s'emparèrent de Lesbos, Charès fut forcé d'évacuer Mitylène. Il en sortit avec une garnison de deux mille hommes. Probablement il alla avec ses mercenaires au cap Ténare, que nous voyons bientôt après devenir l'asile ou le rendez-vous des mercenaires qui n'ont pas de destination

1. *Vit. dec. Orat.*, p. 848, édit. Reiske.

déterminée ou avouée. C'est là que Léosthènes était, pour le compte des Athéniens et sans mission publiquement reconnue, au moment où mourut Alexandre, et c'est de là qu'il partit avec une armée de mercenaires pour se rendre aux Thermopyles. On comprend donc que le discours prononcé par Hypéride en cette occasion ait pu lui être dicté par une prévoyance patriotique autant que par son amitié pour Charès, quoique ce second motif soit seul indiqué par l'auteur de la Biographie des dix orateurs.

Vers la même époque mourut Eubule d'Anaphlyste, homme d'État considérable, l'ami d'Eschine, et, après Démade et Phocion, le principal chef du parti de la paix. Hypéride contesta à ses enfants l'héritage de ses priviléges. Peu de temps après, il attaquait Phocion lui-même, comme indigne d'un honneur que voulait lui faire décerner un des riches citoyens qui se croyaient intéressés à soutenir sa politique, Midias, le fils de ce Midias qui avait autrefois insulté Démosthènes. Juridiquement, l'accusation était dirigée contre l'auteur de la proposition, de même qu'à peu près au même moment Eschine mettait Ctésiphon en jugement pour frapper Démosthènes. Telles étaient les représailles et les alternatives de cette guerre implacable et sans trêve que se faisaient les deux partis, sans cesse les mêmes armes à la main, et occupés, suivant les circonstances, à porter ou à parer les mêmes coups. En 331, Eubule meurt et Hypéride accuse ses enfants; en 324, il défend ceux de Lycurgue, que la mort de leur père livre à leur tour aux attaques de leurs ennemis. Cette dernière cause était une belle occasion pour son amitié et pour son éloquence. Les fils de Lycurgue étaient retenus en prison, sous le coup d'une amende que Ménésæchme, le nouvel administrateur des revenus publics, avait réussi à faire prononcer contre eux, comme responsables d'une dette qu'il imputait à leur père. « Que diront ceux qui passeront auprès du tombeau de Lycurgue? s'écria le défenseur. Il vécut avec modération; chargé de l'administration du trésor, il créa de nouveaux revenus, il fut l'édificateur du théâtre, de l'Odéon, de chantiers maritimes, il construisit des galères et des ports: notre ville l'a déclaré infâme et a jeté ses enfants en prison. »

Au moment où se jugeait ce procès, Démosthènes était déjà en exil, et par suite d'une condamnation à laquelle Hypéride avait personnellement contribué. La rupture entre les deux illustres amis était donc entièrement consommée. S'il faut en croire une tradition, Hypéride avait pris ses précautions en prévision de cette rupture. On

raconte qu'antérieurement à l'époque où elle éclata, un jour qu'il était retenu chez lui par une indisposition, il s'occupait à composer des accusations contre Démosthènes. Celui-ci vint le voir, et, le surprenant son manuscrit à la main, l'accabla de reproches bien naturels. Hypéride répondit sans se déconcerter : « Tant que tu resteras mon ami, cet écrit ne te causera aucun tort; mais si tu deviens mon ennemi, il t'empêchera de me faire du mal. » Ce ne fut pas, en effet, Démosthènes qui fit du mal à Hypéride.

Quand les liens commencèrent-ils à se détendre entre les deux orateurs? Il est probable que ce fut vers 330, à partir de la malheureuse tentative d'Agis contre Antipater. Sparte, qui n'avait pas envoyé de troupes à Chéronée et qui ne devait plus être en état de prendre part à la guerre Lamiaque, fut héroïque mal à propos, et perdit dans un effort isolé des forces qui, unies à celles d'Athènes, auraient peut-être fait pencher la balance en faveur de la Grèce. Les Athéniens, en 330, ne bougèrent pas; et Démosthènes, tout en exprimant des vœux pour le succès de Sparte, ne paraît pas les avoir poussés à une coopération active. Les patriotes avaient attendu de lui davantage; et malgré le succès avec lequel il repoussa immédiatement après l'accusation d'Eschine, comme il continua de se renfermer dans une réserve prudente, ils se déshabituèrent peu à peu, à partir de ce moment, de le considérer comme leur chef. Son crédit auprès d'eux diminua donc au profit de ceux qu'entraînait toujours en avant, en dépit des circonstances, une ardeur moins circonspecte ou plus aveugle. Il semble qu'Hypéride ait été appelé, par la nature de sa passion et par le privilége du talent, à être le principal héritier du rôle qu'abandonnait Démosthènes. Son importance grandit de plus en plus non-seulement dans le parti auquel il restait invariablement fidèle, mais dans l'État, et, de tous les orateurs, c'est lui qui eut le plus d'influence sur les événements qui suivirent à Athènes et en Grèce la mort d'Alexandre. Très-peu de temps avant ces événements eurent lieu l'affaire d'Harpale et le procès de Démosthènes.

Vers le commencement de l'année 324, Harpale, satrape de Babylone, pour échapper au châtiment de sa désobéissance et de ses malversations, se sauva en Grèce. Il arrivait précédé de la réputation de ses fastueux désordres, et comptant, pour se faire bien accueillir, sur les sommes considérables qu'il emportait avec lui et sur un corps de six mille mercenaires dont il se faisait suivre. Il avait choisi Athènes pour son refuge. Son titre de citoyen, les largesses par lesquelles il

l'avait acquis, lui faisaient espérer une réception bienveillante, et c'était d'ailleurs le seul endroit où des projets de révolte contre la Macédoine pussent prendre quelque consistance. Il se dirigea donc sur le cap Sunium, et envoya de là demander aux Athéniens l'entrée de leur ville et leur protection. On se rappelle ce qui suivit cette demande : comment, d'abord alarmée par l'annonce de son arrivée, Athènes, grâce aux efforts de plusieurs des chefs du parti antimacédonien, consentit à lui faire un accueil favorable, puis bientôt, cédant aux conseils de Démosthènes et de Phocion, refusa de le soutenir. Déçu dans ses espérances, réclamé par Antipater et par Olympias, et protégé contre cette réclamation par ceux même qui avaient fait échouer ses efforts, Harpale voit cependant saisir, pour être restitué à Alexandre, tout l'argent qui lui restait, il est mis lui-même en prison, et s'échappe enfin, laissant derrière lui des querelles, des émotions, des embarras presque inextricables. Il avait déclaré avoir apporté dans la ville au moins sept cents talents, et l'on ne trouvait que la moitié de cette somme. De là mille soupçons contre les orateurs qu'il pouvait avoir corrompus pendant son séjour, des accusations échangées entre eux au gré de leur passion ou sous l'influence de leurs craintes, une agitation extrême de l'opinion publique, une situation fausse vis-à-vis d'Alexandre, et, comme dernier résultat, un procès, précédé d'une enquête de l'Aréopage, dont Démosthènes fut la principale et la plus regrettable victime. Parmi les dix accusateurs désignés par l'État figurait Hypéride.

Telles furent les principales péripéties de cette affaire. Rien de plus obscur que le procès qui en fut la dernière conséquence. Sa durée, qui fut de six mois, suffit pour témoigner des incertitudes et des hésitations des Athéniens. Dès le principe, bien avant de se trouver en face l'un de l'autre au tribunal, Hypéride et Démosthènes furent en complet dissentiment. Le premier, dans l'ardeur infatigable de sa haine contre la Macédoine, avait embrassé la cause d'Harpale, et rêvé un soulèvement de la Grèce à la suite d'Athènes, qu'auraient favorisé la révolte des satrapes mécontents et l'adjonction des troupes mercenaires qu'Alexandre leur ordonnait de licencier. Le second, au contraire, avait provoqué la mesure la plus propre à ruiner les projets d'Harpale et de ses partisans : c'était sur sa proposition qu'Harpale avait été arrêté, et l'argent saisi et transporté à l'Acropole en vue d'une restitution. Aussi, quand les circonstances eurent rendu des condamnations presque nécessaires et fait porter

principalement sur Démosthènes le poids de la défaveur publique, Hypéride s'acquitta sans regret et sans ménagement des fonctions d'accusateur qui lui étaient officiellement confiées. Il ne se refusa aucune des railleries ordinaires sur l'humeur chagrine de Démosthènes, « le buveur d'eau, » sur sa sévérité affectée pour les jeunes gens qu'il traitait injurieusement de « videurs de coupes ; » il appela de toutes ses forces le ridicule et la honte sur ce glorieux vétéran des luttes oratoires, et surtout, bien entendu, il lui reprocha sur tous les tons de s'être laissé corrompre, d'avoir touché le prix de l'évasion d'Harpale. « C'est toi, lui disait-il, qui as organisé la surveillance d'Harpale, et cependant tu n'as ni remédié à la négligence des gardiens, ni mis en jugement les complices de l'évasion. Quoi ! tu lui aurais ménagé ces facilités gratuitement? et, tandis qu'Harpale donnait de l'or aux orateurs subalternes, qui n'ont dans leurs attributions que le tumulte et les cris, il t'aurait oublié, toi, le directeur de toute l'affaire? Qui croira jamais cela? » Ailleurs il ajoutait : « Démosthènes ne craint pas d'accuser les autres et de dire que le conseil de l'Aréopage veut le faire périr pour être agréable à Alexandre : comme si vous ne saviez pas tous qu'on ne fait pas périr celui qu'on peut acheter, mais celui qui est inaccessible à la corruption ! » Ni dans ces invectives, ni très-probablement dans le reste du discours, il n'y avait de preuves positives. Mais Démosthènes était condamné d'avance, et Hypéride fut vainqueur. Triste victoire, qui privait Athènes d'un grand citoyen en même temps que d'un grand orateur; et triste époque, qui ne permettait pas à deux hommes également attachés à leur pays de rester unis dans une conviction commune, ni de voir avec une égale clarté où devait se porter l'effort de leur dévouement.

Condamné à une amende énorme et jeté en prison comme débiteur insolvable, Démosthènes réussit à s'évader et à se sauver de l'Attique. Au bout d'un an des événements imprévus vinrent mettre fin à son exil, en lui permettant de s'associer à un grand mouvement national. Alexandre mourut, et les espérances qu'Hypéride avait conçues prématurément à l'arrivée d'Harpale semblèrent tout à coup se réaliser. Les Athéniens se déclarèrent les champions de la délivrance des Grecs, et marchèrent contre Antipater avec l'aide des Étoliens et de nombreux alliés. Si Léosthènes fut le héros de la guerre Lamiaque, c'est Hypéride qui en fut l'orateur. C'est lui qui contribua le plus à la faire décider par sa patrie, malgré la résistance

de Phocion et des plus riches citoyens, et Athènes lui dut une partie de ces alliances que ses orateurs allaient disputer chez chaque peuple aux orateurs de la Macédoine. Voici un fragment des exhortations qu'il adressait à ses concitoyens : « C'est surtout dans la guerre que l'inconstance de la fortune transporte de l'un à l'autre, selon les vicissitudes des événements, les avantages et les succès. D'ailleurs, il vous est plus honorable de prendre les armes pour attaquer que pour vous défendre. Les belles actions sont toujours suivies des belles louanges, de même qu'aux actions qui ne sont pas belles s'attache une renommée indigne de votre glorieuse réputation. » Ces belles louanges qu'Hypéride promettait aux Athéniens, c'est lui qu'ils chargèrent de les leur décerner publiquement après les brillants succès qui signalèrent la première campagne, quand on célébra les funérailles de Léosthènes et de ses compagnons, tombés avec lui sous les murs de Lamia. Cette oraison funèbre, que nous pouvons lire aujourd'hui, marque le véritable terme de sa carrière politique : elle fut le dernier triomphe de son éloquence et la dernière joie de son patriotisme.

Bientôt après, le vainqueur de Cranon exigeait en maître la condamnation à mort d'Hypéride et de Démosthènes, et les deux orateurs étaient contraints de fuir. On dit qu'ils se rencontrèrent à Égine et s'y réconcilièrent. Ils n'échappèrent ni l'un ni l'autre à la poursuite des Macédoniens. Tout le monde sait comment Démosthènes mourut dans l'île de Calaurie. Déjà Hypéride avait été pris par Archias, *le traqueur de proscrits*, dans le temple de Neptune à Hermione, et livré au supplice par Antipater à Cléones ou à Corinthe. On raconte que, mis à la torture, il s'était lui-même coupé la langue avec les dents, afin de ne faire aucune révélation. Selon le récit le plus accrédité, ce furent ses bourreaux qui se chargèrent de cette mutilation, plus affreuse encore que la vengeance que devait plus tard inventer contre Cicéron le ressentiment sanguinaire d'Antoine. Son corps fut abandonné sans sépulture. Cependant des amis réussirent à recueillir ses os et à les rendre à sa famille, qui les ensevelit dans le tombeau de ses parents auprès des portes Hippades. Il faut se rappeler à la fois le prix que l'antiquité attachait aux devoirs funèbres et la rigueur de la législation athénienne en matière politique, pour apprécier à sa juste valeur l'acte qui, en condamnant à mort Hypéride, avait exclu ses restes du territoire de sa patrie. Un jour vint, à ce qu'il paraît, où les Athéniens osèrent permettre qu'on éludât leur sentence.

Voilà quelle fut, dans son dessin général et dans quelques-uns de ses détails, la vie d'Hypéride. On y reconnaît les traces d'une rare activité, une série non interrompue d'émotions pendant plus de vingt années, depuis le brillant épanouissement de son talent jusqu'à sa fin tragique, des occasions presque innombrables pour son éloquence. Qu'était-ce que cette éloquence? Quelle idée doit-on s'en faire aujourd'hui, et jusqu'à quel point un contrôle peut-il s'exercer sur les jugements qu'en ont portés chez les anciens ses admirateurs et ses critiques? A quelle opinion enfin est-il possible de s'arrêter sur l'orateur et sur l'homme? C'est ce que je voudrais essayer de déterminer, au moins dans une certaine mesure.

II

Quand on vient de parcourir la vie d'Hypéride et qu'on se demande comment il devait parler, le souvenir de ces passions qui l'ont agité, de ces scènes violentes dont il a été l'acteur ou la victime, font penser à une éloquence fougueuse et entraînante. Que nous disent à ce sujet les critiques anciens qui avaient entre les mains ses discours politiques? Longin, après avoir beaucoup vanté ses qualités diverses, ajoute, en le comparant à Démosthènes: « Ses beautés, quoique nombreuses, ne vont pas cependant jusqu'à la grandeur, ni jusqu'à ces emportements passionnés d'une éloquence qui ne se maîtrise plus; elles sont sans action sur l'auditeur et le laissent calme; jamais personne, en lisant Hypéride, n'a ressenti d'effroi [1]. » Hermogène, avant Longin, avait dit que les figures oratoires dans Hypéride manquaient de mouvement et de puissance, qu'il n'avait pas cette impétuosité terrible qui fait la force de Démosthènes [2]. Enfin, une impression analogue avait dicté le jugement connu de Quintilien, qui, tout en reconnaissant son habileté comme avocat, trouvait que « les petites causes étaient plus à sa taille [3]. » Quoi donc? cet homme qui avait recherché avec une telle fougue toutes les émotions de la vie; qui, pendant sa longue carrière politique, s'était constamment jeté avec la même ardeur au milieu des périls de sa patrie, ne lui avait jamais manqué ni dans ses triomphes ni dans ses désastres, n'aurait été qu'un

1. *Du Sublime*, ch. XXXIV.
2. *Rhéteurs grecs*, édit. Walz, t. III, p. 382.
3. *Instit. Or.* X, 1, 77: « Minoribus causis, ut non dixerim utilior, magis par. »

orateur froid et impuissant? Quel contraste étrange entre sa destinée et les paroles que lui en inspiraient les orageuses vicissitudes, entre l'influence qu'il exerça sur ses concitoyens et le talent qui en était la cause et l'instrument! Il serait singulier que la critique littéraire eût été en contradiction aussi formelle avec l'histoire. Aussi n'était-ce pas là ce que voulaient dire ni Longin, ni Hermogène, ni Quintilien.

La critique chez eux prend des formes rigoureuses et absolues, parce que dans leurs examens rapides des orateurs illustres de l'antiquité ils doivent juger en quelques mots, et aussi parce qu'ils ont constamment devant les yeux, comme modèle suprême de l'éloquence, Démosthènes ou Cicéron. Ce qu'ils se représentent, même en s'occupant des autres, ce sont les images triomphantes de ces maîtres de la tribune antique ; c'est cet état de leurs âmes qui, possédées par le sentiment de la vérité et par la passion, déploient, comme à leur insu et sans limites, leurs puissantes facultés ; c'est cette domination de leur parole qui, pénétrée tout entière par l'inspiration, multiplie et condense ses effets au point de s'imposer souverainement à un auditoire, et offre ensuite aux admirations de l'école des exemples qui seraient moins parfaits, s'ils n'avaient été trouvés qu'à force d'esprit et de science. Eh bien ! il est très-probable que ces juges expérimentés ont eu raison de penser qu'Hypéride était resté sur le seuil de ce monde supérieur de l'éloquence. Et ce n'était point par défaut d'imagination ni par froideur de tempérament ; mais sans doute sa nature, mobile et ardente, n'était pas capable de cette émotion profonde et soutenue qui demande autant de force que de sensibilité et qui seule donne à l'éloquence toute sa grandeur.

Faut-il pour cela prendre à la lettre les appréciations dédaigneuses qui viennent d'être rappelées? Nullement. Au-dessous de Démosthènes et même de Cicéron, il y a encore plus d'une place honorable pour des orateurs pathétiques. Ce dernier, dont la critique est plus générale et moins dogmatique que celle de Quintilien, se représente autour d'Hypéride un auditoire livré aux émotions les plus vives et les plus diverses [1]. Rien n'empêche de croire qu'il en ait été souvent ainsi, qu'Hypéride ait eu bien des élans passionnés, prononcé bien des paroles vraiment éloquentes. Nous le savons d'ailleurs par nous-mêmes, sans avoir besoin d'interroger les témoignages

1. *Brutus*, 84.

anciens, l'invective était amère et violente dans sa bouche, et la colère ou le dévouement pouvaient lui fournir des phrases véhémentes et impétueuses. Nous en lisons encore les preuves dans les restes de ses discours contre Démosthènes et contre Aristogiton. Mais c'est surtout dans l'oraison funèbre prononcée sur la tombe des morts de la guerre Lamiaque, que nous pouvons apprécier les nobles et pathétiques accents que lui inspirait le patriotisme. Ici les exemples ont d'autant plus de valeur que nous les voyons à leur place et avec l'effet qui leur est propre au milieu d'une œuvre entière et complète, et ils sont d'autant plus concluants que l'éloquence d'apparat semblait moins se prêter à de pareils mouvements. Ce qui fait précisément le prix singulier de ce morceau, c'est que, sous la parure brillante qui convenait à un discours de cérémonie, on sent la vie d'un discours d'action. Quand il fut prononcé au Céramique, les Athéniens y trouvèrent tout ce que demandait l'éclat de la fête dont il était le principal ornement, tout ce qui pouvait le mieux assurer le plaisir de leurs oreilles et de leur imagination ; et ils trouvèrent aussi, au milieu de ces périodes fleuries et harmonieuses, des traits qui leur allaient droit au cœur, l'éloquente expression de leurs sentiments les plus chers et de leurs espérances les plus vives, l'orgueil de leur gloire renaissante, et cette indicible émotion des âmes patriotiques qui voyaient à demi repoussé, avec le joug macédonien, le cortége d'humiliations et de hontes qu'il traînait à sa suite. Pour montrer combien ces éloges sont mérités, il faudrait citer tout le discours. Mais, grâce à une traduction[1] qui a suivi de près la découverte du texte ancien, ce discours est aujourd'hui assez connu pour qu'il soit possible d'y renvoyer le lecteur. Telle est d'ailleurs dans l'histoire des lettres grecques l'importance de ce morceau, qu'un examen en rapport avec sa valeur dépasserait les proportions de cette étude. Voici cependant quelques lignes que je ne puis m'empêcher de rappeler :

« Ces hommes, disait l'orateur en parlant des victimes de la guerre, ont fait de la liberté un bien commun qu'ils ont donné à tous les Grecs, et, de la gloire acquise par leurs actions, une couronne éternelle dont ils ont ceint leur patrie. Faut-il songer à ce qui serait sans

1. Cette traduction a été publiée avec le texte original par M. Dehèque, pour donner un complément nécessaire à l'édition des *Orateurs attiques* de MM. Didot.

doute arrivé s'ils n'avaient pas si bien combattu? Ne verrait-on pas toute la terre sujette d'un seul maître, dont le caprice serait l'unique loi de la Grèce ; en un mot, l'insolence des Macédoniens régnant partout à la place de la justice, et y épuisant tous les genres d'outrages contre les femmes, contre les vierges, contre les enfants? Qui en douterait à la vue de ce qui nous est maintenant imposé? Des sacrifices offerts à des mortels; les statues, les autels, les temples des dieux négligés au profit des hommes qui leur disputent leurs honneurs; les serviteurs de ces hommes adorés comme des héros : voilà ce que nos yeux sont forcés de souffrir! Si l'audace macédonienne détruit ainsi la piété envers les dieux, que n'eût-elle pas fait à l'égard des hommes? N'eût-elle pas anéanti toute morale ? »

Le jour où Hypéride parla ainsi, il justifia pleinement la confiance de ses concitoyens qui l'avaient désigné pour être l'orateur de la patrie : comment serait-il possible que d'autres jours encore, dans les assemblées du peuple ou devant les tribunaux politiques, libre des formes convenues que la tradition imposait à l'oraison funèbre, cette parole vive et animée n'eût pas touché les Athéniens? A coup sûr, la même imagination échauffée par les mêmes sentiments, dont toute sa vie atteste la constance, trouva beaucoup de ces heureuses inspirations, telles que nous en admirons dans l'éloge funèbre, et qui ont pour double effet d'émouvoir et de charmer.

On peut donc croire que, si l'éloquence d'Hypéride n'eut pas cette vigueur soutenue et cette force concentrée suivie d'éclats terribles qui font la supériorité de Démosthènes, elle fut souvent énergique et touchante. Il semble qu'elle ait eu le don particulier d'un pathétique spirituel, où brillent des éclairs de passion, mais surtout qu'anime et colore le mouvement d'une imagination vive et ingénieuse. Hypéride sentait assez fortement pour être éloquent; mais il avait trop d'esprit pour s'oublier lui-même et pour appartenir tout entier à son émotion. Une idée pouvait le frapper vivement; mais souvent elle semblait s'atténuer et se fondre sous les formes et les images dont il se plaisait à la revêtir, ou dans la mobilité de ses sensations. De là son infériorité, quand on le compare au petit nombre de ceux qui ont été vraiment possédés du dieu de l'éloquence; de là aussi la souplesse de son talent et cette réunion si complète d'avantages divers qui le distinguait parmi ses rivaux. « Si l'on mesurait les mérites, dit Longin, d'après leur nombre plutôt que

d'après leur valeur réelle, Hypéride l'emporterait de beaucoup sur Démosthènes. Il a dans la voix une plus grande variété de tons et possède un plus grand nombre de qualités qu'il porte toutes près de la perfection : semblable aux athlètes du *pentathle*, qui, luttant aux cinq sortes d'exercices, n'obtiennent dans aucun le prêmier rang, mais dépassent dans tous la portée du commun. » Que l'on considère un instant le tableau de sa vie. Orateur intrépide des assemblées populaires, avocat de tous les genres de causes civiles et politiques, défenseur et représentant de sa patrie dans des missions de toute espèce, panégyriste officiel d'Athènes dans des solennités nationales et religieuses : que de rôles divers ! La diversité de ses aptitudes y suffit. Parmi ses contemporains il n'y a qu'une voix sur son éloquence, et la critique plus sévère d'un âge sur lequel il n'exerce plus de prestige est contrainte de constater la variété de ses succès. Il sait toucher toutes les cordes, il excelle dans l'art d'exciter la pitié, même au témoignage de celui qui lui refuse le plus nettement la faculté des grands effets pathétiques[1] ; nul n'a su mieux raconter, ce qui était peut-être la plus précieuse qualité devant des juges athéniens ; son éloge funèbre était considéré comme un des chefs-d'œuvre du genre démonstratif. On n'admirait pas moins le discours qu'il avait prononcé dans l'affaire du temple de Délos, et qui semble avoir tenu à la fois de l'éloquence d'apparat et de l'éloquence judiciaire. Nous voyons, en effet, qu'indépendamment de la discussion qu'il ne put manquer d'opposer aux réclamations des Déliens, ce qui assura principalement sa victoire sur eux et sur leur puissant protecteur, Philippe de Macédoine, ce fut le charme des récits mythologiques où il exposait la première origine des titres d'Athènes à la possession du sanctuaire vénéré d'Apollon. Devant le tribunal religieux des amphictyons, c'était prouver son droit à la confiance de la divinité, que de célébrer dignement après tant d'autres les courses errantes de Latone et la naissance de ses immortels enfants. Ne se croirait-on pas encore aux âges de foi naïve qui avaient inspiré les hymnes homériques ? Singulière religion, bien humaine et bien extérieure, dont les gardiens, au siècle d'Aristote, en étaient encore à mesurer la piété d'un peuple d'après de pareils souvenirs et d'après la forme qu'ils recevaient d'une bouche harmonieuse !

Ce qui contribuait encore au succès de cette imagination brillante

1. Longin, *Du Sublime*, chap. XXXIV.

et gracieuse, c'est l'esprit qui en relevait les inventions. L'esprit chez Hypéride prenait toutes les formes, directes et détournées, impétueuses et souples, douces et violentes. Les vives saillies, les ironies fines et mordantes, les plaisanteries, les attaques masquées sous une apparente modération, les argumentations ingénieuses et les récits piquants variaient ses discours et en soutenaient l'intérêt par un mélange de verve et de grâce. Toujours alerte et éveillé, prompt à l'attaque et à la riposte, souvent il semblait se jouer au moment où il blessait son adversaire du trait le plus sûr et le plus pénétrant. Cet art de toucher juste paraît avoir particulièrement frappé Cicéron[1] et Quintilien[2]. « Tu t'efforces de tromper l'opinion, disait Hypéride à Aristophon ; mais c'est vainement. Tu ne prouves pas qu'on prenne ta malice pour de la sagesse, ton avarice pour de l'économie, ta malveillance pour de la sévérité. Non, il n'y a pas de défaut dont tu puisses te vanter comme d'une vertu. » Cet exemple était resté dans les écoles, et en le citant on n'avait même pas besoin de nommer l'auteur[3]. C'est ainsi qu'un certain nombre des phrases d'Hypéride avaient été désignées au choix des rhéteurs par leur précision et leur netteté, et étaient venues se placer comme d'elles-mêmes au milieu de leurs préceptes à titre de modèles des figures oratoires. De même on citait de lui beaucoup de mots spirituels : par exemple, une épigramme contre les orateurs, dont il faisait les honneurs au tribunal démocratique, à ses propres dépens en apparence, mais surtout à ceux de son ennemi Démade. Il comparait en général les orateurs aux serpents : « Ils sont odieux à tout le monde, disait-il ; mais parmi eux il y a les vipères qui font du mal aux hommes, et il y a une espèce (appelée *parias*) qui dévore les vipères elle-mêmes. » Quand ce n'était pas le tour du père, c'était celui du fils. Démade avait eu Déméas d'une joueuse de flûte. Un jour que celui-ci faisait le fanfaron à la tribune : « Tais-toi, lui dit Hypéride, tu souffles plus fort que ta mère. » D'autres fois c'était un proverbe qu'il appliquait si heureusement, qu'on ne pouvait plus le répéter sans se rappeler l'usage qu'il en avait fait ; son propre nom y demeurait désormais attaché et en suivait la fortune à travers les âges. Aux yeux des Grecs, Hypéride ne le cédait à personne pour l'esprit, et Cicéron lui-même, qui

1. *De Orat.* III, 7. *Orat.* 31.
2. *Instit. Or.* X, 1, 77.
3. Quintil. *Inst. Or.* IX, 3, 65.

avait ses raisons pour se montrer difficile en pareille matière, ne put lui refuser une certaine mesure de piquant et de sel attique [1].

Hypéride en effet était un Attique, et un des meilleurs, non-seulement à cause de sa verve spirituelle, mais aussi à cause de sa justesse et de sa précision, de sa souplesse gracieuse et de son élégante simplicité. C'est ce que nous disent les anciens ; et nous ne sommes plus réduits à les en croire sur parole : depuis les découvertes de ces dernières années nous pouvons, jusqu'à un certain point, comprendre par nous-mêmes et sentir le genre particulier d'atticisme qui distinguait le célèbre orateur. C'est surtout aux discours pour Lycophron et pour Euxénippe que nous devons cet avantage. Les plaidoyers étaient peut-être en effet pour lui les meilleures occasions de déployer les grâces de son esprit. Le mieux est d'en citer tout de suite quelques passages : la critique risque de ne pas avoir la main assez légère pour toucher à ces beautés simples et délicates, sans les détruire, et elles portent en elles-mêmes un charme pénétrant, dont l'action naturelle vaut tous les efforts de la plus intelligente admiration. Par exemple, voici comme Hypéride fait discuter par Lycophron une des plus importantes parmi les accusations qui l'amenaient devant le tribunal :

« Il importe, juges, pour bien apprécier l'affaire, de remonter jusqu'aux premières imputations dont ils se mirent aussitôt à me charger devant le peuple. Mes amis m'instruisirent par des lettres, et de l'accusation de haute trahison, et des griefs qu'on avait articulés contre moi dans l'assemblée en déposant l'acte d'accusation. Dans le nombre, il était écrit que Lycurgue affirmait, disant le tenir de mes amis, que j'avais suivi la femme de Charippe, au moment même où il l'épousait, et que je l'avais engagée à ne pas permettre à Charippe de l'approcher et à se garder pure de ses caresses. Eh bien ! ce que j'ai dit alors et à mes parents et à mes amis, je vous le dirai aujourd'hui, juges : c'est que, si le fait est vrai, je me reconnais également coupable de tout ce que porte encore l'acte d'accusation. Mais le fait est faux, et je pense qu'il est facile d'en convaincre tout le monde. En effet, qui, dans toute la ville, pourrait être assez dépourvu de sens pour ajouter foi à de pareils discours ? Je vous en prends à témoins, juges. Derrière le char qui portait la femme, marchaient nécessairement, d'abord le muletier et le chef du cortége,

1. *Orat.* 26.

puis les esclaves qui figuraient dans la cérémonie et Dioxippe (il était là parce qu'il mariait sa sœur en état de veuvage) : et j'aurais perdu l'esprit à ce point, que, malgré la présence de tant d'autres hommes qui faisaient partie du cortége, malgré celle de Dioxippe et de son rival à la lutte, Euphréos, qui, de l'aveu de tous, sont les plus forts des Grecs, j'aurais eu l'impudence de tenir uu pareil langage quand il s'agissait d'une femme libre et que tout le monde m'eût entendu, et je n'aurais pas craint d'être sur-le-champ étranglé ! Qui, en effet, s'il entendait outrager sa sœur par des propos tels que ceux-ci m'en prêtent, pourrait le supporter et n'en tuerait pas l'insolent auteur ? Mais, ce qui est le plus fort, après ces paroles impudentes, éhontées que j'ai dites, voyez jusqu'où est allée, à ce qu'il paraît, la sottise de Charippe : d'abord, assure-t-on, elle l'a prévenu qu'elle était engagée par serment avec moi, ensuite il m'a entendu l'exhorter à tenir ce qu'elle avait juré, et néanmoins il l'a prise pour femme ! Ni Hercule en démence, ni Margitès, ce type de la sottise, n'en auraient fait autant. »

Comment les juges n'auraient-ils pas souri en entendant cette spirituelle justification, et ne se seraient-ils pas senti convaincre? Ils sourirent, très-probablement; mais ils n'en condamnèrent pas moins l'accusé, s'il est vrai, comme on le dit, que l'accusateur, Lycurgue, ait gagné toutes les causes politiques qu'il plaida de lui-même. C'était, en effet, une cause politique; Lycophron, quoique le grief principal eût trait à ses mœurs, était dénoncé au peuple comme coupable de haute trahison, et l'acte d'accusation portait qu'il *renversait la démocratie en violant les lois*. Aujourd'hui, nous ne sommes guère habitués à nous représenter la sécurité de l'État comme fondée sur la moralité des citoyens dans leur conduite privée, et le côté politique de l'affaire nous frappe peu. Les républiques anciennes mettaient davantage, au moins en principe, les intérêts humains sous la protection des idées religieuses et morales, et plus d'une fois elles purent croire justifiées les défiances que leur inspiraient les désordres de la vie privée, en voyant qu'ils s'alliaient avec de dangereuses ambitions. Lycurgue s'écriait : « Les voleurs d'esclaves, qui ne nous privent que de nos serviteurs, nous les punissons de mort, et nous épargnerions ceux qui nous ravissent nos sœurs ou nos femmes!... Ce serait une impiété que de renvoyer impuni celui qui viole les lois écrites par lesquelles la démocratie se conserve, et qui s'est fait l'initiateur et le nomo-

thète[1] de la corruption. » Lancées par l'intègre et sévère orateur, ces phrases vigoureuses produisirent, sans doute, une grande impression; et comme le discours qui leur fut opposé, malgré les qualités incontestables qu'on y remarque, ne présente rien, ni dans le ton, ni dans l'expression, qui paraisse assez fort pour en balancer l'effet, on pourrait concevoir qu'Hypéride n'eût pas réussi dans cette occasion à faire acquitter son client.

On admettrait beaucoup plus difficilement le même résultat pour la défense d'Euxénippe, car ce petit plaidoyer est un vrai chef-d'œuvre, et l'on y sent une confiance et une certitude anticipée du succès qu'on ne peut s'empêcher de partager. Ici, quelques traductions plus étendues et une analyse partielle sont indispensables, surtout pour rendre sensibles certaines qualités de composition qui étaient pour beaucoup dans le talent de l'orateur.

L'affaire d'Euxénippe est d'ailleurs intéressante, au moins par sa singularité. Elle se rattachait à la fois à des faits politiques d'une certaine importance, à des superstitions religieuses, et à des côtés curieux des mœurs et des institutions athéniennes. Après la bataille de Chéronée, Philippe avait adjugé aux Athéniens la ville d'Oropos et son territoire, objets d'éternels débats entre Thèbes et Athènes. En vertu d'un décret du peuple, on avait dû diviser en cinq lots les collines qui formaient ce territoire, afin de les distribuer par la voie du sort aux dix tribus; il y avait deux tribus pour chaque lot, qui devait être leur propriété commune. Cinquante citoyens avaient été chargés de déterminer les limites. Il paraît qu'on ne tint pas compte de leur travail; car, malgré leurs pieuses réserves, on comprit dans le tirage au sort une colline qui appartenait au héros Amphiaraüs. Elle échut aux tribus Acamantide et Hippothoontide, qui eurent le temps de tirer un revenu de leur nouvelle propriété. Cependant la religion du peuple s'émut. On se demanda s'il n'y avait pas eu une usurpation sacrilége, et, pour éclaircir ce doute, on envoya Euxénippe, homme riche et considéré, avec deux autres citoyens, coucher dans le temple d'Amphiaraüs. Euxénippe revint dire au peuple qu'il avait eu la nuit une vision, et que le héros réclamait son bien. En conséquence, Polyeucte de Cydantides, un autre que l'orateur plus connu, qui était de Sphette, proposa que les tribus Acamantide et Hippothoontide rendissent au dieu son domaine, avec l'argent qu'elles en

1. Législateur.

avaient retiré. Il proposa, en même temps, que les deux tribus ainsi dépouillées de leur lot fussent indemnisées par les huit autres. Rien de plus juste, à ce qu'il semblerait, que ce dédommagement. L'assemblée n'en jugea pas ainsi. Soit qu'il y eût de leur part des manœuvres ou une précipitation coupables, soit que les autres fussent peu disposées au partage, soit enfin que les lois religieuses n'admissent aucune considération de justice humaine, les deux tribus n'obtinrent pas la compensation proposée en leur faveur : « Elles durent s'estimer heureuses, dit Hypéride, en faisant au dieu la restitution, de n'y pas ajouter une somme d'argent. » Quant à Polyeucte, accusé d'avoir rédigé un décret illégal, il fut condamné à une faible amende. Il se contredisait lui-même, lui reprochait-on : s'il contestait aux deux tribus la légitimité de leur possession, comment pouvait-il réclamer en leur faveur une indemnité?

Irrité de cette condamnation, Polyeucte s'en prit à Euxénippe, comme à la cause de toute l'affaire. Il l'accusa d'avoir fait un rapport mensonger, et le dénonça au tribunal comme criminel envers le peuple : c'était, comme dans le procès de Lycophron, une accusation de haute trahison. La condamnation pouvait entraîner la mort et la privation du droit de sépulture sur le territoire de l'Attique. Polyeucte grossit l'imputation principale d'autres griefs, destinés à passionner les juges. Il reprocha à Euxénippe une complaisance coupable pour Olympias, certains actes ou certaines habitudes de sa vie privée, enfin, l'origine de sa fortune, dont une partie au moins consistait en revenus tirés de mines d'argent. Polyeucte se fit assister dans son rôle d'accusateur par Lycurgue; ce qui n'empêcha pas Hypéride, malgré les considérations de parti, de se ranger encore du côté opposé; et même cette fois, il fut plus ouvertement en lutte avec son ami politique, car il consentit à parler lui-même en second pour Euxénippe. Son plaidoyer est donc ce que les Grecs appelaient une *deutérologie*. Alors âgé d'une cinquantaine d'années, il apportait dans cette affaire l'autorité bien établie de sa parole et de son caractère politique.

Il s'appliqua particulièrement à faire ressortir l'irrégularité d'un pareil procès, en montrant que les délits imputés à Euxénippe ne rentraient pas dans la définition de la loi sur les accusations de haute trahison. C'est de là qu'il tira toute la première partie, la conclusion, et, en général, tout le plan de sa défense. Il y rattacha une exposition partielle des faits de la cause, et la discussion des charges étrangères à l'acte d'accusation, sur lesquelles Polyeucte avait été obligé

d'insister plus que sur le fond du procès. En repoussant ces charges, il passa très-légèrement sur celles qui avaient rapport à la vie privée de l'accusé, et ne fit que compléter ce qui avait été dit dans le premier discours, sur la possession ou l'exploitation des mines d'argent. Ce qu'il s'attacha le plus à combattre, ce fut l'accusation de flatterie aux Macédoniens. Il est probable que ce point important lui avait été réservé, à cause du crédit que ne pouvaient manquer de lui donner auprès des juges ses sentiments bien connus à l'égard de la Macédoine. Voici comment il débute :

« En vérité, juges, comme je le disais tout à l'heure à ceux auprès de qui j'étais assis, je m'étonne que vous ne commenciez pas à vous fatiguer de vous voir déférer de pareilles affaires, comme des crimes de haute trahison. Auparavant, quand on appelait votre sentence sur des procès de ce nom, il s'agissait d'hommes tels que Timomaque, Léosthènes, Callistrate, Philon l'Anéen, Théotime, celui qui a perdu Sestos. L'accusation portait, soit qu'ils avaient livré à l'ennemi les vaisseaux ou les villes des Athéniens, soit qu'ils n'avaient pas dans les assemblées donné au peuple les meilleurs conseils; et, ni aucun de ces cinq accusés, ni beaucoup d'autres dans la même situation, n'ont osé paraître au tribunal, mais ils se sont éloignés de la ville par un exil volontaire. Il était rare alors de voir un accusé de haute trahison se présenter devant les juges : tant étaient graves et d'une évidence éclatante les actes pour lesquels on réservait ces accusations. Aujourd'hui, ce qui se passe est vraiment risible : Diognide et Antidore le métèque sont dénoncés comme criminels d'État, parce qu'ils donnent aux joueuses de flûte plus que ne le veut la loi; Agasiclès, du Pirée, pour s'être fait inscrire dans le dème d'Halimuse; Euxénippe, pour ce qu'il dit avoir vu en songe. Assurément, rien de tout cela n'a le moindre rapport avec la loi sur les procès de haute trahison. »

C'est le bon sens même qui semble dire par la bouche d'Hypéride que la législation athénienne n'admet pas l'accusation. « Cependant, ajoute-t-il avec force, il faut, contrairement à la prétention de Polyeucte, tenir compte avant tout des lois. Moi, c'est la première chose dont je croie devoir parler, et, s'il est un point sur lequel je pense qu'on ne saurait trop s'étendre, c'est la nécessité d'assurer l'exécution des lois dans la république, et de n'ouvrir les tribunaux

aux procès de haute trahison, comme à tous les autres, que conformément aux lois. » Viennent ensuite le lieu commun bien connu sur les différentes juridictions déterminées par la législation, puis une discussion particulière sur la loi de haute trahison, dont un article, fait-il remarquer, concerne spécialement les orateurs, et c'est toute justice : car les périls dont ils sont menacés sont le prix des honneurs et des avantages que leur vaut l'exercice de la parole. Cette manière de proclamer leur responsabilité, en même temps que la générosité du peuple, leur maître tout-puissant, est de bon goût de la part d'un orateur; aussi Hypéride revint-il plus tard sur cette idée dans son accusation contre Démosthènes. Ici elle est d'autant mieux à sa place, qu'il s'agit de défendre un citoyen non orateur contre une assimilation injuste. La conclusion de ce développement est empreinte d'un caractère particulier d'évidence et de netteté : « ... Et cependant l'intrépide Polyeucte intente une accusation de haute trahison, et dénie aux accusés le droit d'invoquer la loi qui régit ce genre de procès. Tous les autres accusateurs, quand ils croient devoir ravir d'avance à la partie adverse ses moyens de défense, engagent les juges à refuser de l'écouter si elle s'écarte de la loi, à lui fermer la bouche et à faire lire le texte qu'elle oublie : toi, au contraire, tu penses qu'il faut enlever à Euxénippe la faculté de recourir aux lois dans sa défense. »

Une discussion vive et facile répond à une autre prétention de Polyeucte, qui voulait qu'il ne fût permis à personne de prêter son appui à Euxénippe ni de l'aider de sa parole. Ceci est contraire à l'esprit libéral de la législation athénienne, contraire aux exemples de l'accusateur, qui dans un autre procès a demandé dix défenseurs, parmi lesquels se trouvait Hypéride lui-même, et qui maintenant encore se fait appuyer par Lycurgue. « Et dans le procès actuel, quelles facilités n'as-tu pas prises? N'as-tu pas accusé autant que tu voulais? N'as-tu pas appelé, pour accuser avec toi, Lycurgue, qui ne le cède à personne pour l'éloquence, et qui passe aux yeux de ceux-ci (les juges) pour un citoyen modéré et honorable? Ainsi tu as le droit d'appeler des défenseurs quand tu es accusé, de faire entendre des accusateurs auxiliaires quand tu accuses, toi qui es capable, non-seulement de parler pour toi-même, mais de créer de l'occupation à tout l'État, et, parce qu'Euxénippe n'est pas un orateur, parce qu'il est âgé, ses amis et ses parents ne pourront pas venir à son secours, ou sinon, ils seront en butte à tes calomnies! Oui, par Jupiter! car ce

qu'il a fait est de la plus grande gravité, mérite la mort, comme tu dis dans ton accusation?... »

Ces derniers mots servent de transition à une courte exposition des faits qui ont précédé et amené le procès. Avant d'aborder cette exposition, on voit quel chemin Hypéride a su faire dans l'esprit des juges, et quelles impressions il y a déjà déposées, en particulier au sujet de l'accusateur. Polyeucte n'est pas son ennemi; comme il vient de le rappeler, ils sont de la même tribu et il l'a soutenu dans une autre affaire : aussi ne déploie-t-il contre lui aucune violence. Mais comme il fait sentir par l'ironie protectrice de ses éloges son avantage sur ce confrère plus jeune et moins illustre! Comme il juge de haut l'éloquence et l'importance politique de Polyeucte, et jette habilement la défaveur sur son rôle actuel, sur cette agression sans générosité et sans bravoure! Ces impressions vont se fortifier encore en même temps que l'argumentation avancera; mais Hypéride gardera le même ton d'aisance et de supériorité, ne mêlera aucune amertume à ses reproches ou plutôt à ses leçons; ce sera d'une main aussi légère et avec la même facilité qu'il frappera ce débutant dans la carrière politique et fera justice de son importance subalterne. Ce genre d'attaque par l'esprit, où il n'y a aucun déploiement de force, et où les coups ne sont pas moins sûrs pour être ménagés en apparence ou portés en passant, est cité par Longin au nombre des ressources particulières d'Hypéride.

Après avoir rappelé la déconvenue et la condamnation de Polyeucte, l'orateur, en quelques mots vifs et rapides, y montre la vraie cause du procès, fait voir l'énormité des représailles dont Euxénippe serait la victime innocente, et passe à la discussion de ce qui concerne les rapports de l'accusé avec Olympias. Il faut citer tout ce passage, qui est, sans contredit, le plus important du plaidoyer :

« Si tu avais été acquitté, Euxénippe n'aurait pas outragé le dieu par un mensonge; mais, comme tu as eu le malheur de perdre ta cause, il faut qu'il périsse! Et, après avoir proposé un pareil décret, tu en as été quitte pour une amende de vingt-cinq drachmes, et celui que la volonté du peuple a fait coucher dans le temple ne doit pas même être enseveli en Attique! Sans doute; quoi de plus grave en effet que l'affaire de cette fiole qu'il a permis à Olympias de placer en offrande sur la statue d'Hygie? Car c'est là que tu vas chercher tes armes pour le procès; tu espères, grâce à ce nom et à une fausse accu-

sation de flatterie, amasser contre Euxénippe la haine et la colère des juges. Mais, mon cher, il ne faut pas profiter des noms d'Olympias et d'Alexandre pour chercher à nuire à quelque citoyen; mais, quand ils envoient au peuple athénien un message offensant pour ses droits et pour sa dignité, c'est alors qu'il faut se lever pour soutenir les intérêts de la ville, plaider contre leurs députés la cause de la justice, et aller dans le congrès général des Grecs servir de défenseur à la patrie. Mais toi, qu'on n'y a jamais vu te lever ni faire entendre ta voix au sujet des Macédoniens, ici tu hais Olympias pour perdre Euxénippe, et tu prétends qu'il est le flatteur de cette reine de la Macédoine. Si tu montres qu'il soit jamais allé dans ce pays, ou qu'il ait reçu chez lui aucun des Macédoniens, ou qu'il soit en relation ou même se soit rencontré par hasard avec un d'entre eux, ou qu'il ait dit quoi que ce soit sur ces questions dans son atelier, sur la place publique ou partout ailleurs, et qu'occupé de ses affaires il ne vive pas avec autant de convenance et de modération que tout autre citoyen, que les juges le traitent comme ils voudront. Si les choses dont tu l'accuses étaient vraies, tu ne serais pas le seul à les savoir; mais elles seraient connues de tout le monde dans la ville, comme il arrive pour tous ceux qui parlent ou agissent dans l'intérêt des Macédoniens. Non-seulement ces juges, mais les autres Athéniens et jusqu'aux petits enfants dans les écoles, savent, parmi les orateurs, quels sont ceux qui sont aux gages de la Macédoine, et, parmi les autres citoyens, quels sont ceux qui servent d'hôtes à ses envoyés, leur ouvrent leur maison, vont à leur rencontre quand ils arrivent. Or tu ne trouveras nulle part, à côté d'un seul de ces noms connus, celui d'Euxénippe. Mais toi, tu ne cites et mets en jugement aucun de ces hommes, qui, au su de tout le monde, se conduisent ainsi, et tu accuses de flatterie Euxénippe, dont la vie n'admet pas ton accusation. Et cependant, si tu avais du sens, cette offrande de la fiole ne serait ici pour toi ni une occasion d'accuser Euxénippe, ni le prétexte d'aucun autre discours, car les convenances le voudraient ainsi. Pourquoi? Juges, écoutez ce que je vais vous dire à ce sujet.

« Olympias vous a adressé des réclamations à propos de ce que vous avez fait à Dodone des réclamations injustes; deux fois déjà dans l'assemblée, devant vous et les autres Athéniens, j'ai prouvé contre ses envoyés qu'elle se plaignait de notre ville sans aucun fondement. En effet, Jupiter Dodonéen vous a ordonné par son oracle d'orner la statue

de Dioné, et vous, vous avez fait faire un visage, des mains, des pieds et des accessoires de la plus grande beauté, vous avez préparé des ornements nombreux et magnifiques, envoyé une députation solennelle et un somptueux sacrifice, enfin vous avez orné la statue de Dioné d'une manière digne de vous et de la déesse. Voilà quel a été le sujet des réclamations qui vous sont venues de la part d'Olympias, de ces lettres où elle prétendait que, la Molossie, où se trouve le temple, lui appartenant, vous n'aviez pas le droit d'y faire quoi que ce fût. Si donc, à propos de la fiole, vous déclarez par votre sentence qu'il y a eu un acte illégitime, nous nous condamnons en quelque sorte nous-mêmes, et nous reconnaissons que nous avons été dans notre tort en Molossie; si, au contraire, nous laissons de côté toute déclamation sur un fait si simple, voilà ses accusations détruites dans leur principe. Car, s'il est permis à Olympias d'orner les statues sacrées d'Athènes, assurément il nous sera permis d'orner celles de Dodone, surtout pour obéir aux ordres du dieu.

« Mais, à ce que je vois, Polyeucte, tout serait pour toi matière à accusation. Cependant, puisque tu as choisi la carrière politique, et, par Jupiter! tu es capable de la suivre, tu devrais, non pas accuser les particuliers et signaler contre eux ta vaillance, mais te réserver pour les orateurs et les généraux, et, quand tu verrais parmi eux un coupable, un prévaricateur, l'appeler devant les tribunaux, l'accuser de haute trahison; car ce sont eux qui ont le pouvoir de nuire à l'État quand ils le veulent, ce n'est pas Euxénippe, non plus qu'aucun de ceux qui nous jugent. »

Hypéride complète cette admonestation en opposant plus directement encore son propre exemple à la conduite de Polyeucte. Il ne s'en est pas pris à un citoyen inoffensif, étranger à la politique et à la pratique de la parole, mais il a accusé de haute trahison des hommes puissants et dangereux; et, dans ses plaidoyers, il a suivi religieusement et de point en point l'acte d'accusation et les prescriptions de la loi. C'est ramener sous une nouvelle forme l'argument principal de son discours, celui qui porte sur l'irrégularité du procès. Ainsi se trouve justifié un des éloges donnés à Hypéride par Denys d'Halicarnasse, qui le loue de ne jamais s'écarter de la cause. En effet, ni ces critiques de son adversaire, ni ces souvenirs de sa propre conduite ne sont des digressions; rien ne sert mieux au contraire à la démonstration du point en litige.

Il est inutile de prolonger jusqu'au bout l'analyse et les citations. Ce qui vient d'être analysé ou traduit suffit pour montrer avec quel art, dans le plaidoyer pour Euxénippe, Hypéride argumente et raconte. Au jugement de Denys[1], il excellait dans les narrations, y variait habilement ses procédés, les revêtait de formes fines et bien proportionnées. Le petit récit qu'on vient de lire peut faire comprendre au moins le dernier de ces éloges. On y trouve, quand on l'examine dans le texte grec, l'élégance simple de Lysias, peut-être avec moins de pureté et plus d'abandon. C'est comme une source plus abondante, mais un peu moins limpide; le tissu de la phrase, sans être chargé, est un peu plus riche, un peu moins étroitement serré sur la pensée, mais peut-être encore plus souple et mieux disposé pour l'effet. Telle était aussi l'opinion de Denys au sujet du style d'Hypéride. Voilà dans quelle mesure et avec quelle compensation il le juge sur un point inférieur à Lysias. Hermogène[2], beaucoup plus sévère, l'accuse d'être négligé et prodigue de mots, et l'on peut remarquer à l'appui de ce jugement que les censures des grammairiens nous ont conservé comme vicieuses un certain nombre d'expressions d'Hypéride. Les morceaux qui ont été cités permettent jusqu'à un certain point d'interpréter et d'atténuer la critique d'Hermogène. Les mêmes mots y sont répétés sans scrupule, et parfois, sans aller pour cela jusqu'à la lourdeur, l'écrivain en met plus que ne l'exigerait la claire intelligence de sa pensée. Mais peut-être était-ce la condition de ce naturel et de cette grâce abandonnée, que devaient moins admettre les règles d'une rhétorique inflexible, mais qui frappaient si vivement les meilleurs juges et auxquels ils ne croyaient pas que les calculs d'un art savant fussent étrangers. Il est donc sage de s'en tenir à l'opinion très-nettement exprimée par Cicéron et par Denys. L'expérience personnelle du premier et l'époque où vivait chacun d'eux les rendaient plus capables que les rhéteurs des siècles suivants d'apprécier les qualités oratoires, et nous ne risquons pas beaucoup en laissant, sur leur autorité, Hypéride au nombre des Attiques les plus purs et des meilleurs modèles.

1. Denys d'Halicarnasse, qui annonçait l'intention d'écrire un traité particulier sur Hypéride, a au moins souvent parlé de lui avec une admiration, à ce qu'il semble, fort éclairée, dans trois de ses écrits sur l'éloquence : *Jugement sur Dinarque*, cc. 1, 5, 6, 7, 8; *Critique des anciens écrivains*, c. 6; *Jugement sur Isée*, dernière phrase.

2. *Rhét. gr.*, t. III, p. 382, Walz.

Pour Cicéron[1], il était, comme Lysias, un type de la simplicité attique. Quintilien, sans contredire ce jugement, donnait au sien plus de précision et se rencontrait avec Denys; il trouvait Hypéride un peu plus orné et lui marquait sa place entre Lysias et Isocrate[2]. Le petit plaidoyer pour Euxénippe suffit pour nous convaincre de la justesse de cette appréciation et pour donner un sens clair à beaucoup des mieux autorisés parmi les témoignages antiques. Il nous fait voir comment cette simplicité d'Hypéride *mêlée de distinction*, et *qui trompait les efforts des imitateurs*, consistait à la fois dans un abandon gracieux, dans l'absence d'enflure et dans la justesse et la vivacité du style. « Il amplifie rarement et touche droit au but, » disait de lui Denys. C'est par la justesse qu'il réussit, et cette justesse, au service d'un esprit fin et ingénieux, souple et délié, produit ces délicatesses qui sont, aux yeux de Cicéron, sa qualité distinctive. De là aussi ces atticismes qui ravissaient Longin, cette ironie fine, cet art tout athénien de manier la plaisanterie et tout cet ordre de mérites qui ont été signalés plus haut. On a pu apprécier par quelques exemples la verve qu'il déployait à l'occasion contre ses ennemis; il est pour le moins aussi intéressant de voir, dans ses attaques contre Polyeucte, comment il savait faire une guerre redoutable avec une modération apparente et réduire son adversaire à l'impuissance, tout en paraissant le ménager. Dans cette lutte contre l'accusateur d'Euxénippe, il n'est pas âpre comme Démosthènes, il reste toujours mesuré et agréable à ceux qui l'écoutent. Cette qualité, si nécessaire à un avocat athénien, qui avait à moitié prouvé son droit s'il s'était concilié la faveur des juges, et que désigne l'expression technique de *mœurs oratoires*, Hypéride, suivant la remarque d'Hermogène, la possédait en commun avec Lysias, par un don de la nature et par un effet de l'art[3]. Elle contribuait à ce charme et à cette impression de douceur que produisait, au témoignage de Quintilien, la lecture de ses œuvres.

Voici donc les plus sévères de ses critiques qui s'accordent avec les autres, pour reconnaître la douce influence et la séduction que devait exercer sa parole. Quant à Denys et à Longin, ils vantent à l'envi la grâce de son éloquence. Quoique le discours pour Euxénippe nous permette de souscrire à leurs éloges, nous ne pouvons nous dissi-

1. *Brutus*, 17, 82.
2. *Inst. Or.* XII, 10, 22.
3. *Rhet. gr.*, t. III, p. 330, Walz.

muler que l'intelligence de cette espèce particulière d'atticisme serait plus complète pour nous, si nous avions entre les mains cette défense de Phryné que l'orateur romain Messala s'était étudié à traduire comme un modèle de finesse élégante[1], et que l'auteur du traité du Sublime citait comme la preuve la plus décisive de la supériorité d'Hypéride sur Démosthènes dans le genre gracieux. Mais il est un genre de mérites qui nous est pleinement révélé par ce même petit plaidoyer, auquel il faut bien nous attacher comme à l'unique lumière qui puisse nous guider à la suite des juges antiques. Je veux parler des mérites de composition que louait particulièrement Denys d'Halicarnasse. A ce point de vue, il mettait, sans hésiter, Hypéride avant Lysias, avec lequel la comparaison revenait sans cesse et si naturellement à propos de toutes ces qualités proprement attiques. Cette préférence paraît légitime. Lysias, dans ses discours, suit un ordre naturel, mais paraît compter sur la valeur de chacun de ses petits développements pris à part, plus que sur l'effet de la composition générale. Un plaidoyer de cet orateur, ce n'est la plupart du temps qu'une suite de morceaux bien faits et, pour ainsi dire, isolés entre eux, tant il semble peu se préoccuper de les unir par des transitions. Il n'en persuadait pas moins, et cette absence apparente de combinaison artificielle pouvait même l'y aider. Mais il y a dans Hypéride un art plus savant et des effets d'ensemble qui ont une grande importance. Tout se tient dans le plaidoyer pour Euxénippe, et en même temps la proportion des développements est irréprochable. L'intelligence du sujet, l'à-propos dans l'expression des idées, le bonheur des transitions, et en général le mérite d'un agencement ingénieux : nous y trouvons toutes ces qualités, qui toutes sont attribuées à Hypéride par Denys. Isocrate se vantait souvent de son habileté à disposer les différentes parties d'un sujet. Comme on l'a si bien remarqué[2], « il nous dit sans cesse :

Je sais tous les chemins par où je dois passer. »

Hypéride a cet avantage sur son maître, qu'il n'a pas l'air de savoir d'avance les routes qu'il suit : mais ce sont les meilleures et les plus heureuses, précisément parce qu'elles paraissent imprévues. C'est

1. Quint. *Inst. Or.* x, 5, 2.
2. M. Havet, *l'Art et la Prédication d'Isocrate.*

pour cela qu'il n'y a chez lui ni temps d'arrêt ni langueurs. L'intérêt reste constamment éveillé. On croit entendre la vive improvisation d'un homme qui est toujours à son aise en parlant et n'a jamais besoin de reprendre haleine. Hypéride est donc un des orateurs les plus naturels qu'il y ait jamais eu. Son attitude à la tribune et son débit ne sentaient pas plus l'effort ni la recherche de l'effet que son langage[1]. Tout enfin respirait en lui l'aisance et l'abandon, et l'on subissait invinciblement le charme de cette parole à la fois vive et délicate qui semblait couler de source.

Telle est la conclusion certaine à laquelle on arrive sur les qualités dominantes d'Hypéride. Nous pouvons l'affirmer sans hésiter, malgré la perte complète de tous les discours qu'il avait prononcés dans les assemblées du peuple. Sans doute rien ne peut compenser cette perte. Dans l'éloquence athénienne, il est vrai, l'avocat touche de très-près à l'orateur; c'est même à ce point que Démosthènes se fait mieux connaître dans le plaidoyer pour Ctésiphon que dans les Philippiques. Mais c'était seulement dans les procès franchement politiques que les discours destinés aux tribunaux rivalisaient avec les harangues du Pnyx, et ni la part qui revient à la politique dans les discours pour Euxénippe et pour Lycophron, ni l'état dans lequel nous sont parvenus les fragments de plaidoyers plus importants, ne nous permettent de nous figurer tout ce que pouvait être Hypéride à la tribune. Le temps lui a donc fait un tort irréparable en emportant tout entière cette part si considérable de ses œuvres. Cependant, soit dans l'oraison funèbre, soit dans ces petits plaidoyers qui sont avec elle les seuls témoignages appréciables qu'il nous ait directement légués sur lui-même, il y a certaines qualités d'un caractère si personnel et qui répondent si bien aux jugements les plus autorisés de la critique ancienne, que nous sommes sûrs d'avoir sous les yeux et de toucher du doigt ce qu'admiraient le plus dans son éloquence ceux mêmes qui en possédaient tous les monuments. Nos propres impressions, aidées par ce que l'antiquité nous dit sur son talent et sur sa personne, nous font concevoir assez nettement en quoi consistaient le mérite et l'originalité de cet éminent orateur. Nous croyons voir devant nous une figure vive et fine, spirituelle et passionnée, et nous nous représentons dans ses effets divers une éloquence aisée et brillante, où l'art

1. *Vie des dix orateurs*, p. 849, édit. Reiske.

habilement dissimulé est soutenu par une nature heureuse et facile.

Formé à l'école d'Isocrate, Hypéride, en y développant les dons de son esprit, a gagné beaucoup des qualités de son maître : le tour ingénieux des pensées, l'art de les enchaîner avec aisance et délicatesse, l'allure souple et gracieuse du style, une précision et une simplicité élégante qui le rapprochent en même temps de Lysias. Un peu moins simple que ce dernier, il l'est un peu plus que son maître, et se trouve ainsi former le lien entre les deux types les plus exquis de l'atticisme oratoire. Mais cet élève d'Isocrate s'est jeté dans une vie d'activité et de luttes, il s'est animé au feu des passions bonnes et mauvaises : des passions politiques qui chez lui sont presque toujours nobles, et aussi des passions moins pures qui dominent sa conduite privée et nous montrent une âme facile aux entraînements du plaisir. De là sa supériorité sur Isocrate et sur Lysias; de là aussi, au jugement de quelques anciens, une infériorité : il n'a pas, nous disent-ils, leur perfection irréprochable dans le détail de l'expression. Ces formes qu'Isocrate répudie dans le travail libre et solitaire où les années s'accumulent sur une seule œuvre, Hypéride n'a pas le loisir de les repousser toujours quand elles se présentent à lui. La vie, les intérêts, les passions le pressent. La foule, à laquelle il se mêle et se donne, lui impose parfois ses habitudes; ou bien, comme les improvisateurs, il se laisse entraîner par l'analogie, qui, dans les questions de langue, ne prévaut pas, aux yeux des puristes, sur les caprices arbitraires de l'usage. Du reste, n'accordons pas une valeur exagérée aux critiques de grammairiens et de rhéteurs comme Hermogène, Pollux ou Libanius, qui sont trop loin des bonnes époques des lettres grecques et latines, pour avoir toujours un juste sentiment des beautés et des défauts du langage oratoire. N'oublions pas non plus que, si l'on s'est montré sévère pour Hypéride, c'est que ses mérites particuliers appelaient nécessairement la comparaison avec les écrivains les plus achevés et les plus parfaits. Il appartient à la même école que Lysias et qu'Isocrate, c'est-à-dire à la plus pure, à la plus ennemie de l'emphase et des fausses beautés, à la plus sincèrement attique. Ce n'est pas dans les phrases fines et nettes de ses plaidoyers, quand même on y contesterait par hasard la légitimité d'un mot, qu'on a jamais prétendu voir en germe les défauts des écoles rhodienne et asiatique. Fidèle aux plus saines traditions de diction simple et élégante, il y ajouta le charme particulier qui venait de son esprit et de sa grâce naturelle.

Cette nature aimable et heureuse se trouva aux prises avec les événements les plus graves et les plus terribles dangers. Les circonstances et les liens d'une conviction commune unirent Hypéride au sévère et intègre Lycurgue, à l'énergique et âpre Démosthènes. Quelles armes apporta-t-il pour lutter avec eux contre l'abondance brillante et sonore d'Eschine, et contre la délicatesse inimitable et l'accent de noblesse et d'honnêteté qui donnaient à Isocrate de l'influence sur l'élite des citoyens? D'abord cet esprit et cette grâce que tout le monde s'est accordé à lui reconnaître. C'était beaucoup avec de pareils hommes pour adversaires, et les Athéniens pour juges. Était-ce tout? Non, la vie tout entière et la mort de l'orateur, la persévérance de sa haine patriotique dont plus de vingt années d'épreuves ne semblent pas avoir lassé un seul instant l'activité, le défendraient contre une assertion aussi dédaigneuse. La passion qui lui dicta tous ses actes les plus importants, qui le conduisit à travers tant de périls et de triomphes jusqu'à une fin si affreuse, inspira souvent son éloquence. Cependant cette passion elle-même, ce dévouement intrépide et infatigable, servis par toutes les ressources de l'esprit le mieux doué, le plus ingénieux, le plus souple, le plus vif et le plus charmant, ne réussirent pas à combler l'intervalle considérable qui le sépara de Démosthènes. C'est celui-ci qui fut le vrai maître de la tribune politique, qui seul, à l'exemple de Périclès, « laissa l'aiguillon dans l'âme des auditeurs, » qui seul sembla passionné. Et pourtant Hypéride était d'un tempérament plus ardent que Démosthènes, il avait au moins autant d'art, peut-être encore plus d'esprit, une imagination plus riche. Que lui manqua-t-il donc pour obtenir l'avantage? Cette hauteur de génie qui est à la fois le don le plus rare du ciel et l'effort suprême de la volonté, cette puissance supérieure d'une raison inspirée qui, concentrant toutes les forces de l'orateur sur le sentiment ou sur l'idée qu'elle éclaire pour lui d'une lumière divine, fait qu'il en devient souverainement maître et qu'il conquiert du même coup l'empire des âmes ravies par le charme irrésistible de la vérité et de la grandeur. Pour Platon la science et l'amour se confondent dans l'extase philosophique : son disciple, Démosthènes, transporta quelque chose de cette conception idéale dans la pratique de l'éloquence, au milieu du conflit des intérêts humains. La raison chez lui fut vivifiée par la passion, et la passion fut à son tour dirigée et fécondée par la connaissance claire de l'objet qui lui était assigné. De là cette poursuite ardente où chaque pas le

rapproche du but, et cette force avec laquelle il ramasse sur sa route tout ce que ses auditeurs ont en eux d'intelligent ou de sensible pour les entraîner tout à coup avec lui dans des élans sublimes. C'est ainsi qu'il se montre le digne héritier du philosophe. Hypéride avait suivi les leçons du même maître. Mais, quand on se demande quels fruits il recueillit de cet enseignement, on est tenté de croire qu'il ne prit de Platon que les qualités extérieures et littéraires, les formes gracieuses et brillantes, l'enjouement et l'imagination. S'il était possible de juger les hommes abstraction faite de leur vie et de transporter sans violence les noms de nos grands orateurs de la chaire au milieu des assemblées populaires de la Grèce antique, à coup sûr c'est Démosthènes qu'il faudrait assimiler à Bossuet, mais on pourrait peut-être dire qu'Hypéride est un Fénelon païen, sans l'onction et sans la pureté chrétienne, mais avec un art plus achevé. Ce rapprochement, si honorable encore pour l'orateur ancien, n'est point en contradiction avec le sentiment de l'antiquité qui, dans cette foule d'hommes éloquents que la même période de temps vit paraître à la tribune athénienne, distinguait, immédiatement après Démosthènes, Hypéride et Eschine, et laissait entre eux le second rang indécis.

JULES GIRARD.

LA CRISE EN HONGRIE

I

Si, comme on le prétend, notre époque aime l'imprévu, elle doit être satisfaite de la Hongrie. Ressuscité depuis dix mois environ à la vie politique, ce pays a trompé également les espérances des pacifiques et celles des révolutionnaires. Les uns avaient prévu une entente facile entre la nation hongroise et la cour d'Autriche; les autres avaient compté sur une éclatante rupture. La réconciliation est loin d'être opérée; la révolution ne semble pas près de se faire.

Le régime imposé depuis 1850 à la Hongrie était devenu, après la paix de Villafranca, manifestement insupportable. Le gouvernement viennois le maintint avec son obstination proverbiale; quinze mois durant, il tenta encore de lutter contre l'évidence. L'agitation allait croissant de jour en jour, d'heure en heure; quoique rigoureusement légale, elle n'en devenait pas moins très-grave, très-menaçante. La cour de Vienne céda enfin. Les partisans éclairés de l'Autriche, et en général les amis des solutions pacifiques, s'en réjouirent sincèrement : le danger paraissait conjuré. Lorsqu'ils virent François-Joseph répudier, dans la patente du 20 octobre 1860, la politique de centralisation absolutiste et *germanisàtrice* poursuivie contre l'ancien royaume de saint Étienne avec tant d'opiniâtreté : « La Hongrie, se dirent-ils, sera fière et heureuse de ce triomphe, et par là portée aux transactions. » Quand ils entendirent l'empereur d'Autriche prononcer du haut du trône ces mots, honnis depuis onze ans, de constitution hongroise et d'autonomie nationale, évoquer la pragmatique sanction que le régime Bach-Schwarzenberg croyait avoir enterrée sous l'amas de ces vingt mille patentes, décrets et ordonnances qui avaient manifesté son extrême fécondité écrivassière : « La Hongrie, s'écriait-on, sera satisfaite. » Le lendemain de la promulgation de la patente d'octobre, des journaux excessivement « sérieux » voyaient déjà la diète de Pesth s'ouvrir le 1er décembre, et le couronnement de François-Joseph, comme roi constitutionnel de Hongrie,

s'accomplir avant la fin de l'année 1860, — « au milieu des acclamations enthousiastes du peuple magyar : » cela va sans dire!

Ce n'étaient aucunement des rêveurs qui, sur les ailes d'une fantaisie complaisante, allaient si vite en besogne et se berçaient d'illusions aussi douces. On les vit partagées en Hongrie par quelques hommes considérables, dont on ne pouvait suspecter ni le patriotisme, ni l'intelligence politique. Ainsi M. le baron Vay, placé à la tête de l'ordre de choses que créaient les concessions du 20 octobre, avait payé, par de longues années de prison et par la perte de ses biens, le dévouement qu'il avait montré en 1848 et 1849 à la cause hongroise; M. le comte Szécsen, nommé ministre sans portefeuille pour la Hongrie, venait de faire dans le Conseil d'empire renforcé une guerre des plus rudes et qui eut un grand retentissement, au régime autocratique; M. Zsedényi, nommé secrétaire général (ou à peu près) de la chancellerie hongroise, sortait à peine de la geôle de Kassa, où il expiait sa lutte opiniâtre contre la constitution que la patente impériale du 1er septembre 1859 avait octroyée à l'Église protestante. Quand ces hommes politiques — sans parler de personnages secondaires — consentaient à exposer leur popularité ancienne ou naissante, pour devenir les soutiens de l'Autriche, dont hier encore ils étaient les ennemis ou les victimes, ils devaient croire sincèrement que prêter leur concours à la réalisation du programme du 20 octobre 1860, c'était accomplir une œuvre patriotique, et s'associer en même temps à une entreprise dont le succès était certain. M. le baron Vay, M. le comte Szécsen et M. de Zsedényi, étaient aussi incapables de trahison envers leur patrie que de fanatisme dynastique. Leurs opinions n'étaient-elles pas, du reste, appuyées par un ex-ministre de la république hongroise de 1848, qui, du fond de l'exil, s'empressait de recommander à son pays l'acceptation de la patente impériale et d'annoncer à l'Europe cette acceptation comme sûre et prochaine?

L'illusion fut de courte durée. A peine put-elle survivre à la première épreuve, la nomination des comtes suprêmes qui, dans l'esprit des institutions nationales rétablies, devaient être placés à la tête des administrations départementales (*comitats*). Il y eut de nombreux refus; il fallut négocier durant plusieurs semaines pour combler les lacunes; l'on n'y parvint qu'en se contentant, de la part des comtes suprêmes, d'un serment qui les engageait vis-à-vis de la nation, mais aucunement vis-à-vis de l'autorité qu'ils étaient cependant censés représenter à la tête des administrations départementales.

Peu après, l'épreuve devait se répéter d'une façon plus éclatante encore. Par un des nombreux billets autographes qui accompagnaient, dans *la Gazette de Vienne*, la patente du 20 octobre, Monseigneur Scitovszky, le cardinal-primat de Gran, avait été chargé de réunir sous sa présidence une assemblée extraordinaire « d'hommes de confiance; » la réunion devait élaborer une loi électorale pour la convocation de la prochaine diète, le gouvernement ne voulant pas admettre, même provisoirement et pour cette unique fois, la validité de la loi électorale de 1848. Réunie enfin après deux mois de pourparlers et de captations, la conférence de Gran se bornait à protester, dans son unique séance (18 décembre 1860) d'une demi-heure, contre l'objet même de la convocation; elle contestait et la légalité et l'opportunité d'une loi à octroyer. La loi de 1848 n'ayant pas été abrogée par ceux qui seuls avaient le droit et le pouvoir de le faire, par les représentants de la nation, c'est d'après cette loi que doivent se faire les élections à la prochaine diète : voilà la réponse que par l'organe du cardinal-primat, son président, la conférence fit transmettre à l'empereur.

Par ces paroles et ces actes, les membres de la conférence de Gran, les comtes suprêmes sur lesquels s'étaient portés les choix du chancelier, ne firent que refléter fidèlement l'opinion générale. Dès le lendemain du 20 octobre, il n'y avait eu dans la presse, dans les réunions libres, dans les assemblées municipales et comitales, qu'une seule voix : « La Hongrie veut son droit, rien que son droit, mais tout son droit. » Nous entendrons plus tard cette demande se produire avec une unanimité plus solennelle encore au sein de la représentation nationale; mais les deux faits que nous venons de rappeler montrent quel était dès le premier jour, à l'égard des concessions du 20 octobre 1860, l'attitude des hommes les moins suspects d'un parti pris d'hostilité envers l'Autriche, ou de tendances révolutionnaires. L'unanimité et l'énergie du refus que la Hongrie opposait ainsi à la restitution *partielle* de son autonomie et de sa constitution, le firent regarder assez généralement comme le prélude de manifestations ouvertement hostiles. Ceux-ci craignaient, ceux-là espéraient un mouvement révolutionnaire; tous le considéraient comme prochain. Peu familiarisée avec l'histoire de la Hongrie, l'Europe en savait assez cependant pour se souvenir que jamais, durant trois siècles et demi, la Hongrie n'avait supporté patiemment le joug des Habsbourg; que, de 1526 à 1860, on ne rencontre pas un demi-siècle, pas un seul

où la Hongrie n'ait eu à soutenir un combat, tantôt légal, tantôt extra-légal dans la forme, contre les empiétements absolutistes de l'Autriche. L'Europe savait peu de chose de ce qui, depuis 1849, s'est passé en Hongrie; son indifférence habituelle pour le courage malheureux se trouvait cette fois merveilleusement secondée par le soin extrême que prenait le gouvernement viennois d'isoler la Hongrie; malgré tout, l'Europe soupçonnait par maint indice que celle-ci, « courbée mais non brisée, » n'était rien moins que satisfaite, ni même résignée; qu'elle « se recueillait, » épiant le moment de sortir de sa mort apparente... N'était-il pas tout naturel de présumer que la Hongrie profiterait de la demi-liberté obtenue pour reconquérir sa liberté tout entière?

Quand on comparait le degré de vraisemblance et d'impétuosité d'un soulèvement hongrois à la force de résistance de l'ennemi, la catastrophe devait paraître d'autant plus imminente. L'Autriche de Magenta et de Solférino, l'Autriche du baron de Bruck et du général Eynatten, l'Autriche isolée dans toute l'Europe et sans appui à l'intérieur, était-elle de force, militairement et politiquement, matériellement et moralement, à réprimer une sérieuse levée de boucliers en Hongrie? L'était-elle surtout, quand au cri de guerre parti des rives du Danube et de la Theiss, devaient répondre mille échos des lagunes de l'Adriatique, des bords du Pô et du Mincio?... De là, les alertes si fréquentes et si vives, dans les deux derniers mois de 1860, au sujet d'un débarquement hongrois-italien sur le littoral de la Dalmatie; de là les nombreuses et minutieuses mesures de précaution prises en vue de ce danger. La peur, il est vrai, est mauvaise conseillère; l'opinion publique, en Europe, n'osait cependant pas, cette fois, traiter de chimériques les appréhensions autrichiennes, — par la raison bien simple que tout le monde, à peu près, les partageait.

Si les forces du gouvernement autrichien n'étaient pas en état d'intimider le mouvement hongrois, sa politique était encore moins de nature à le calmer. En se laissant arracher les concessions une à une, toujours assez tard pour perdre le bénéfice d'une spontanéité même relative; en alternant ces concessions si peu volontaires avec des retours, antôt de colère, tantôt de menaces, avec des circulaires pareilles à celle qui fut adressée le 21 janvier 1861 aux comitats; en faisant ainsi voir qu'il ne donnait rien ou presque rien bénévolement, mais qu'il accordait tout ou presque tout à la pression impérieuse, le cabinet de Vienne ne suivait-il pas une

politique de provocation, qu'il le voulût ou non? Les sceptiques qui aujourd'hui encore refusent de jurer sur l'entière sincérité du libéralisme et du constitutionalisme habsbourgeois ne pouvaient-ils pas la représenter comme une politique calculée en vue de faire déborder l'agitation hongroise? Depuis quelques mois, à tous ces éléments généraux d'agitation, est venue s'ajouter la levée des impôts au moyen de colonnes militaires mobiles. En transportant la provocation jusque dans la demeure de chaque citoyen, en rendant la violence sensible à la bourse même du dernier contribuable, les « dragonnades fiscales » semblaient appeler un débordement de passions populaires; elles n'y ont pas réussi jusqu'à présent. La Hongrie proteste, mais elle paye; elle réclame, mais elle ne se révolte pas.

Ce n'est pas de cette façon négative seulement, en s'abstenant d'abuser de la situation embarrassante de l'Autriche pour lui demander raison l'arme au bras, que la Hongrie manifestait son bon sens politique et son amour de la légalité. Depuis dix mois, la Hongrie est en pleine anarchie; nous prenons ce mot, bien entendu, dans son sens primitif et étymologique : la Hongrie, de fait, n'a pas de gouvernement. Interrogez M. de Schmerling, il l'avouera : il ne règne ni ne gouverne en Hongrie; tout au plus se permet-il telle immixtion subreptice, et parfois quelques menaces d'éclat, dont il est le premier et le seul à s'effrayer. M. le baron Vay, si l'on le pressait, répondrait également qu'il ne règne ni ne gouverne en Hongrie, où l'autorité centrale ordonne sans même le consulter, où il ordonne sans être toujours obéi. Cependant, depuis le mois d'octobre 1860 que dure cette anarchie légale, l'ordre et la paix intérieurs n'ont pas été troublés un instant, ni même sérieusement menacés dans le vaste royaume de saint Étienne.

II

Quand, au milieu d'une situation des plus difficiles et en face de tantations faites pour éblouir, une nation donne des preuves aussi manifestes de son amour de l'ordre, de son respect de la loi, elle peut bien se croire le droit de réclamer aussi les bénéfices de la légalité. Ainsi en juge-t-on du moins en Hongrie. C'est en demandant la *légalité* que la Hongrie répond et à ceux qui lui conseillent l'abandon de ses droits dans l'espoir d'une entente plus facile avec l'Autriche, et

à ceux qui la poussent à conquérir par la force tout et même au delà de ce que la violence lui a enlevé depuis 1850.

Quelques publicistes viennois eurent bien l'impudence de prétendre que la « légalité » hongroise avait été noyée dans les flots de sang généreux versés en 1848-49 pour sa défense : théorie odieuse qui ne mérite pas une sérieuse réfutation. Le cabinet de Vienne lui-même — c'est tout dire — n'ose pas s'en prévaloir. Au contraire, la patente d'octobre invoque la pragmatique sanction comme base fondamentale des rapports anciens et futurs de la Hongrie avec l'Autriche; à en croire cette patente, la constitution et les lois hongroises n'ont été que « suspendues depuis l'avénement de François-Joseph, parce que les passions surexcitées et les douloureux souvenirs d'un passé récent les rendaient impraticables... »

Des objections en apparence mieux fondées ont été soulevées dans le camp libéral, en France notamment, contre les prétentions de la Hongrie réclamant le rétablissement de l'état de choses antérieur au régime Bach-Schwarzenberg. La tendance générale du jour, qui est le progrès continu et partant l'innovation, rend le Français malveillant pour tout ce qui ressemble à un retour en arrière. Dans la constitution propre que la Hongrie redemande, l'Europe libérale ne voit qu'un organisme plus ou moins féodal, un régime aristocratique et oligarchique; d'autre part, le spectacle inattendu d'un de ces empereurs d'Autriche, qu'on était habitué à regarder comme les ennemis jurés du constitutionalisme et de la liberté, offrant des institutions plus ou moins libérales à ses provinces héréditaires, a exercé une espèce de fascination sur maint esprit libéral en Europe. On est importuné de tout ce qui pourrait entraver les « bonnes intentions » du converti impérial. Le refus de la Hongrie d'échanger sa constitution séculaire contre la part qu'on lui offrait dans le statut du 26 février 1861, promulgué en exécution de la patente du 20 octobre 1860, passe donc aux yeux de bon nombre des libéraux pour une preuve manifeste de tendances rétrogrades, pour un fait des plus regrettables au point de vue des intérêts généraux de la liberté.

Nous sommes loin, pour notre part, de nous associer au culte dont, sur les bords du Danube, on voudrait entourer « l'antique » constitution hongroise. Elle défendait assez bien les droits du peuple contre les empiétements du souverain, c'est vrai; mais son *populus* n'embrassait que la vingtième partie environ des habitants, les nobles;

aux dix-neuf autres vingtièmes, elle n'offrait presque qu'une seule garantie : l'intérêt qu'avait le premier vingtième à veiller à leur conservation, comme à celle d'un troupeau qui faisait sa richesse et sa force. Le roi ne pouvait lever ni impôts ni soldats sans le consentement de la diète, ce qui est souverainement constitutionnel ; mais la diète, composée exclusivement de nobles, exempts des charges publiques, les imposait à son gré au reste de la nation. La constitution assurait l'indépendance des tribunaux, et les magistrats étaient élus en majeure partie ; mais c'est encore ce vingtième nobiliaire seul qui nommait les juges, les nommait dans son sein, pour l'application et l'exécution des lois que lui seul avait votées. On ne peut aujourd'hui que condamner une organisation si peu démocratique, tout en reconnaissant qu'elle a grandement contribué à empêcher les Habsbourg d'anéantir toute liberté dans l'Europe orientale. Heureusement, ces défauts ont disparu de la constitution hongroise; ils ont été corrigés par la classe même qui en recueillait tous les bénéfices, réels ou supposés.

Sans subir aucune contrainte d'en bas, cédant uniquement aux tendances de l'époque et aux conseils d'un patriotisme intelligent, la noblesse a fait abandon, en mars 1848, de presque tous ses priviléges; elle a étendu au pays entier les bienfaits de la constitution. La réforme, nous en convenons, est loin d'être complète. Ainsi, le § 1 de la loi électorale de 1848, qui déclare tous les nobles sans distinction électeurs et éligibles et exige certaines conditions de la part des autres classes, est incompatible avec le principe de l'égalité de tous dans les droits et les devoirs ; il y a une seule chose plus incompatible encore avec ce principe, c'est le § 2 de la même loi, qui exclut des droits politiques les cultes « non reconnus. » La loi sur la presse, quoique la première rédaction en ait été brûlée en place publique à Pesth et par suite retirée, laisse encore beaucoup à désirer, notamment en ce qui concerne la presse périodique. Il ne faut pas s'en étonner. On ne passe pas d'un bond de l'état féodal et aristocratique au régime vraiment constitutionnel et égalitaire. Réparer ces oublis des législateurs de 1848 devra être une des premières tâches des législateurs de 1861; nous voulons croire qu'ils l'accompliront.

Les réformes opérées en 1848 dans l'antique constitution hongroise ont porté aussi sur le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif : l'un et l'autre ont été modifiés dans un sens plus conforme aux notions modernes du régime constitutionnel. L'ancienne diète était formée par

les représentants de la noblesse; chaque comitat, sans égard à son étendue et à sa population, envoyait deux députés, liés par leurs instructions et n'ayant ensemble qu'un seul vote; les lois IV et V de 1848 lui substituent une assemblée nationale composée de trois cent soixante-dix-sept députés, nommés par la grande majorité des habitants du pays et libres dans leur vote. Quant au pouvoir exécutif, il avait appartenu avant 1848 à une lieutenance royale, résidant moitié à Pesth, moitié à Vienne, agissant collectivement et sans responsabilité; la loi III de 1848 institue un ministère hongrois, responsable devant la diète, et résidant dans le pays. Il est vrai que, dans cette partie encore, les lois de 1848 trahissent par plus d'un point une rédaction trop hâtive; mais ce n'est point au désavantage de l'autorité centrale. Bien s'en faut. Ainsi la manière dont l'article 8 de la loi III parle « de l'emploi de l'armée hongroise au delà des frontières de l'empire » ouvre un large champ aux interprétations les moins conciliables avec l'autonomie que les lois de 1848 entendaient garantir à la Hongrie.

En nous permettant quelques critiques sur la Constitution d'avant 1848, nous heurtons plus d'un préjugé patriotique en Hongrie; en signalant de regrettables lacunes dans les « conquêtes de mars » (1848), nous risquons de détruire mainte illusion qu'il pourrait sembler opportun de laisser subsister. Mais, en retour de cette franchise, on nous reconnaîtra du moins le droit de dire que, malgré toutes ces imperfections, l'ensemble des lois constitutionnelles de la Hongrie n'a point à redouter la comparaison avec les libertés octroyées du statut de février; ni la Hongrie, ni la liberté, ne trouveraient avantage à voir celles-là sacrifiées à celles-ci.

Le régime constitutionnel, pour être sincèrement pratiqué, exige avant tout que ceux qui disposent des destinées de la nation soient réellement ses mandataires, l'expression vivante de ses volontés, de ses vœux, de ses aspirations. La diète hongroise, issue d'un suffrage qui n'est nullement restreint, entièrement libre pour la nomination de son bureau, répond très-bien à ce programme; par contre, le conseil d'empire autrichien, composé des représentants, non de la nation, mais des diètes provinciales, dirigé par un bureau qui est à la nomination du gouvernement, sera plutôt une assemblée des notables qu'une représentation nationale. La loi hongroise, en réservant au souverain le droit de dissoudre la diète, lui impose le devoir de la convoquer de nouveau dans les trois mois (art. IV, § 5); le statut autrichien se borne à dire (§ 18) « qu'en cas de dissolution, les nou-

velles élections se feront dans le sens de l'article 7, » c'est-à-dire par l'organe des diètes provinciales; il ne dit absolument rien sur le temps que peut durer la dissolution. Voici qui rend ce silence plus grave encore : d'après la loi hongroise (art. IV, § 6), la dissolution ne peut avoir lieu qu'après le vote du budget et la vérification des comptes; le statut autrichien est muet sur ce point : l'autorité reste donc libre de dissoudre le conseil de l'empire aussitôt que bon lui semble, et de ne pas le convoquer tant qu'il lui plaît de s'en passer.

Un second axiome, non moins élémentaire du régime constitutionnel, c'est la responsabilité du pouvoir exécutif envers les mandataires de la nation. Cette responsabilité est non-seulement proclamée, mais entourée de toutes les garanties désirables dans la constitution hongroise de 1848; le statut autrichien la passe sous silence; le ministère, au surplus, est présidé par un prince impérial, aussi irresponsable, aussi inattaquable, en vertu du statut, que l'empereur lui-même. Nous pourrions citer encore les deux institutions si importantes de la garde nationale et du jury, assurées à la Hongrie par les lois de 1848; le statut autrichien garde sur ces deux points un silence très-significatif. Nous n'insistons pas; nous craindrions de déprécier les concessions que François-Joseph a faites à ses provinces slavo-allemandes : nous savons trop ce qu'était le régime Bach-Schwarzenberg, pour ne pas saluer comme un progrès très-réel, à l'égard des provinces héréditaires, le régime qui est venu le remplacer. Nous voulions seulement montrer l'erreur de ces publicistes qui croient agir dans l'intérêt de la liberté et du régime constitutionnel en blâmant, de concert avec les journaux autrichiens, « l'obstination » de la Hongrie parce qu'elle refuse de laisser absorber ses libertés réellement larges par les libertés infiniment plus étroites du statut Schmerling. Encore raisonnons-nous dans l'hypothèse que la sincérité, la stabilité des nouvelles concessions viennoises sont assurées. La supposition n'est-elle pas tant soit peu hasardée? En face des tristes expériences de ces dernières années, il est permis au moins de vouloir attendre que les faits aient prononcé.

III

Cette défiance, amplement justifiée par le passé des Habsbourg, particulièrement dans leurs rapports avec la Hongrie, entre sans doute pour beaucoup dans l'unanimité exemplaire dont la diète de

Pesth fait preuve au sujet de la question capitale : acceptation ou rejet du statut de février. C'est surtout à cette défiance et au fonds d'amertume indignée dont le régime oppresseur des dix dernières années a rempli tous les cœurs hongrois, qu'il faut attribuer l'isolement complet du gouvernement autrichien dans la diète ouverte le 6 avril 1861. Chose à peine croyable, mais authentique : parmi les trois cent cinquante députés environ de la diète de Pesth, qui tous prétendent désirer le maintien des rapports légaux entre la Hongrie et la dynastie des Habsbourg, qui par leurs actes prouvent jusqu'à l'évidence qu'ils ne veulent pas la rupture en ce moment, parmi ces trois cent cinquante voix pas une n'a essayé de plaider en faveur des propositions autrichiennes. Les adhérents de la cour de Vienne étaient déjà fort clair-semés dans la Hongrie d'avant 1848; en 1861, ils s'empressent de la renier.

A cet égard, le discours prononcé dans la séance du 18 mai par M. Paul Somsich est un des plus importants qu'ait fait éclore la discussion de l'adresse. A la diète de 1847-48, M. Somsich s'était partagé avec M. Babarczy la tâche épineuse de défendre le gouvernement de Metternich-Apponyi; il s'en était acquitté avec talent et chaleur. Il y avait gagné une impopularité des plus solidement établies et des moins imméritées. Toutefois, dans l'ardeur même des luttes parlementaires d'alors, la loyauté et la bonne foi de l'éminent député de Somogy n'étaient pas suspectées. Il se retira en 1848 de la scène politique, refusant de servir le parti radical dont il avait combattu l'avénement, et ne voulant pas non plus, sous la bannière autrichienne, faire de l'opposition au gouvernement proclamé par le pays entier. Après la défaite de la révolution hongroise, M. Somsich tenta avec quelques amis de sérieux efforts auprès du gouvernement autrichien, vainqueur par la grâce du czar Nicolas Ier et du prince Paskievics; ils pressaient François-Joseph de ne pas abuser de sa victoire, de pacifier la Hongrie, terrassée mais non soumise, en rétablissant plus ou moins l'état de choses légal d'avant 1848. Ces efforts ayant échoué, M. Somsich entre une seconde fois dans la vie privée, sourd aux instances du gouvernement, qui aurait tant aimé à trouver des instruments hongrois pour sa politique foncièrement antihongroise. Quand l'Autriche accorda en 1861 ce qu'on avait vainement sollicité d'elle en 1850, le chef des anciens conservateurs semblait désigné tout naturellement à plaider la cause de l'entente et à s'opposer à l'omnipotence du parti qu'il avait combattu avant 1848.

Or, la discussion de l'adresse avait à peine commencé, les sentiments de la majorité n'avaient pas encore eu le temps de se caractériser, que M. Somsich prit la parole pour déclarer « qu'il n'y a plus de partis en Hongrie; que les anciens conservateurs se rallient de cœur et d'esprit à leurs adversaires politiques d'autrefois; qu'ils réclament eux aussi le rétablissement entier et immédiat des lois que la Hongrie s'est données en 1848 et qui ont développé si largement et si libéralement une constitution huit fois séculaire. »

La déclaration de M. Somsich eut un grand retentissement. Elle le méritait. Elle dessinait nettement la situation par un de ses côtés les plus importants. Elle eut l'avantage d'enlever au gouvernement de Vienne une illusion décevante; elle le mettait dans l'impossibilité d'attribuer à une fraction mécontente, aux ambitions factieuses, des tendances qui étaient celles de toute la nation. En effet, sans exception aucune, les membres de la diète réclament la *légalité*, comme toutes les classes et toutes les contrées de la Hongrie l'ont réclamée avant eux. La légalité, cela veut dire : la Hongrie remise en possession de l'ancienne autonomie politique et administrative que lui garantissent ses lois fondamentales, les pactes conclus itérativement avec la cour de Vienne, et le diplôme d'inauguration solennellement juré par chaque souverain à son avénement. En vertu de cette autonomie, la Hongrie n'a de rapports avec la partie slavo-allemande de l'empire qu'en tant qu'elles ont le même souverain, roi en deçà de la Leitha, empereur au delà; la Hongrie est régie par ses propres lois, gouvernée par ses propres ministres responsables, administrée de Pesth et non de Vienne; à ses représentants seuls appartient le droit de conférer, d'imposer des charges au pays, de veiller sur l'emploi de ses ressources de toute nature. La Hongrie repousse donc le statut du 26 février 1861, comme attentatoire à son autonomie : puisque le statut transforme en union réelle l'union personnelle; puisqu'il tend à faire de l'ancien royaume de saint Étienne une simple province de la monarchie unitaire; puisqu'il réduit la diète nationale de Pesth à une sorte d'États provinciaux, en lui enlevant le droit de voter les impôts et les soldats; puisqu'il transfère les attributions législatives et exécutives les plus importantes au gouvernement central et au parlement central siégeant à Vienne et soustraits à l'action et au contrôle directs de la Hongrie.

Tel est le fond, l'esprit du projet d'adresse rédigé par M. Deak, en réponse au discours lu au nom de l'empereur lors de l'ouverture de

la diète (6 avril), par le *judex curiæ*, M. le comte George Apponyi. La presse libérale de France a reproduit en entier, malgré son étendue, cet important document; elle s'est plu à reconnaître la modération du langage et la singulière vigueur d'argumentation qui le distinguent. Toutefois, pour bien apprécier l'adresse et les débats parlementaires si longs, si animés, auxquels elle a servi de sujet, il faut connaître « l'Aristide » de la Hongrie, promoteur de l'adresse, et jusqu'à présent le personnage le plus marquant et le plus influent du mouvement national. Né en 1803 à Kehida, dans le comitat de Zala, François Deak, après avoir fait ses études de droit au collége de Raab, rentra dans son comitat et y prit aussitôt une part active aux travaux des assemblées départementales. On connaît le rôle important que jouaient avant 1848, et qu'ont joué de nouveau en 1860 et 1861, ces cinquante assemblées comitales, qui sont autant de parlements au petit pied. Les concitoyens de M. Deak le députaient à la mémorable diète de 1832-1836, où l'opposition, jusque-là antiautrichienne, conservatrice et défensive, entra dans une voie libérale et inaugura cette ère de réformes intérieures qui devaient de la Hongrie féodale faire un état moderne. Une éloquence sobre, une connaissance profonde des lois et de l'histoire nationales, un esprit droit et logique, beaucoup de tact parlementaire, un caractère irréprochable et une rare fermeté de principes, signalèrent bientôt le jeune député de Zala à l'attention, à l'estime de ses collègues; le parti libéral le proclama son chef. Deak eut surtout une large part dans la rédaction des lois de 1832-36[1], qui amélioraient la situation des paysans et préparaient leur complète émancipation. Son rôle ne fut pas moins grand à la diète de 1840-41 ; la direction habile et ferme qu'il donnait à l'opposition força l'Autriche de rentrer dans la légalité et de laisser un cours plus libre aux tendances libérales de la majorité. M. Deak refusa de paraître à la diète de 1843-44 parce que la majorité de ses électeurs nobles s'était prononcée pour le maintien des franchises nobiliaires en matière d'impôt; durant toute la session son siége resta vacant. Des dissentiments de même nature et des raisons de santé l'empêchèrent également de paraître à la diète de 1847-48. M. Deak ne discontinuait cependant pas de prendre une part active aux affaires publiques; ses avis et ses conseils étaient toujours recherchés et hautement appréciés. C'est de sa plume qu'est sorti le programme adopté par le parti libéral dans la réunion générale de 1847, à Pesth, et auquel les événements du printemps suivant devaient assurer une si prompte réalisation. M. Deak eut le portefeuille

de la justice dans le premier ministère hongrois responsable, formé en mars 1848 sur l'invitation du roi Ferdinand V par le comte Batthyany et M. Louis Kossuth. Le *sage de Kehida* se retira lorsque le mouvement hongrois fut poussé hors de la voie légale (octobre 1848). Pendant douze ans, pas un mot parlé ou écrit n'a révélé au public l'existence de l'ancien chef du parti libéral. Il n'a reparu sur la scène politique qu'à la suite de la patente impériale du 20 octobre 1860; l'ascendant qu'il reconquit aussitôt dans le pays entier a été aussi immense que légitime.

Pour une lutte légale, la Hongrie ne pouvait se donner un guide meilleur, plus sûr, un chef plus versé dans le droit, plus ingénieux dans les moyens de le faire valoir. François Deak, c'est la légalité personnifiée, le *Corpus juris hungarici* devenu chair et os. Si l'Autriche offrait même des libertés plus larges, des garanties supérieures à celles que la Hongrie avait possédées en 1848: « Nous n'avons pas besoin d'une constitution octroyée, nous revendiquons notre antique Charte, » répondrait l'Adresse de M. Deak. A ceux qui voudront lui démontrer que cette restitution préjudicie aux intérêts des provinces héréditaires: « Cette considération, répliquera la même Adresse, ne saurait être invoquée que dans une monarchie reposant sur une seule base politique et dont les diverses parties sont liées entre elles sans condition aucune, par une union *réelle;* or, la Hongrie a fait un pacte avec la dynastie et non pas avec les provinces héréditaires. » M. Deak, on le voit, est Hongrois avant tout et légiste par-dessus tout; il ne connaît rien en deçà ni au delà du *droit.* L'ancien ministre de la justice n'a jamais franchi les frontières de la Hongrie; cela le peint au moral.

Heureusement, ses premiers lieutenants sont moins casaniers de corps et d'esprit. Le baron Eotvœs, ministre des cultes en 1848, prenant la parole en faveur de l'Adresse (séance du 17 mai), dira bien aussi, pour flatter les tendances *légistes* de M. Deak: « On prétend que nos exigences sont en opposition avec les intérêts des autres peuples de la monarchie autrichienne; en fût-il ainsi, que le côté légal des affaires hongroises n'en souffrirait pas le moins du monde. » Mais il s'empressera d'ajouter: « La solution pourrait cependant en souffrir, parce que de nos jours aucune cause ne peut vaincre quand elle met l'opinion contre elle. » Il s'appliquera donc à prouver, comme l'avait déjà fait la veille (16 mai) M. Szalay, l'éminent historien et représentant de la Hongrie près du parlement de Francfort (1848),

que si les exigences hongroises sont incompatibles avec la constitution octroyée, elles ne vont pas contre les intérêts réels des provinces slavo-allemandes. Le statut de février n'est pas viable ; en forçant la Hongrie d'abandonner sa constitution particulière pour la part qu'on lui offre dans la constitution unitaire, on ne fait que détruire le dernier rempart de la liberté en Autriche ; par contre, une Hongrie sérieusement libre, par son exemple et dans son propre intérêt, forcera le gouvernement viennois de doter également les provinces héréditaires de libertés réelles. MM. Szalay et Eotvœs rappelleront, comme le rappelleront plus tard M. Klauzal et d'autres orateurs, qu'avant 1848 déjà le parti libéral avait hautement proclamé l'impérieuse nécessité pour la Hongrie de voir la liberté constitutionnelle réalisée et garantie en Autriche ; que la diète de 1848 s'était adressée directement, pour arriver à une meilleure entente, à la diète de Vienne, qui, dans un aveuglement inconcevable, a refusé de recevoir la députation magyare. En un mot, quelque absolues que puissent sembler les prétentions de la Hongrie vis-à-vis du gouvernement viennois, elles ne sont point hostiles, de l'avis de ces hommes d'État hongrois, à la partie occidentale de l'empire, ni contraires en général aux intérêts de la liberté.

Plus encore que les adhérents de M. Deak, le parti radical tient à prouver cette vérité et à réfuter ainsi le reproche d'égoïsme et d'isolement adressé au mouvement hongrois. Les orateurs de ce parti confirment à l'envi les vues largement libérales exprimées dans le projet de « Résolution » présenté le 1er juin par M. de Tisza, qui, jusqu'à un certain point, remplace le très-regrettable comte Teleki, l'illustre suicidé du 8 mai, dans la direction du parti avancé. Ce parti a été appelé aussi le parti de la Résolution, en opposition au parti de l'Adresse, groupé autour de M. Deak. C'est qu'en apparence ces deux grandes fractions n'étaient divisées que sur la forme du document dans lequel la Hongrie répondrait au discours du trône du 6 avril. François-Joseph n'ayant jamais été couronné, n'ayant pas juré la constitution hongroise, la Hongrie ne peut pas voir en lui son roi légal; elle n'a pas encore eu communication officielle de l'abdication de son dernier roi (Ferdinand V), abdication signée le 2 décembre 1848 dans le château impérial d'Ollmütz. Pour la Hongrie, François-Joseph n'est donc que le souverain de fait. C'est à ce souverain de fait que le parti Deak, réservant tous les droits de la nation, voulait envoyer l'Adresse, qui a pour but surtout de décider

François-Joseph à devenir le roi légal de la Hongrie en se faisant couronner, en jurant de rendre au pays sa constitution autonome et son intégrité territoriale, en instituant un ministère hongrois responsable, en convoquant la Croatie et la Transylvanie à la diète de Pesth. Le parti avancé, plus logique et même plus légiste en ce point que M. Deak lui-même, ne voulait formuler les griefs et les demandes du pays que dans une simple Résolution : « Confiants dans la sainteté de notre cause, ainsi se termine le manifeste rédigé par M. de Tisza, dans notre persévérance et dans la force de notre position, nous devons attendre que le pouvoir de fait se place devant la nation sur le terrain légal. Alors seulement, quand il aura reconnu la sainteté du pacte bilatéral et de nos lois fondamentales, quand il les aura pleinement remis en vigueur, nous pourrons nous entendre avec lui... Jusque-là, nous n'avons pas de souverain auquel nous puissions nous adresser directement; nous ne pouvons qu'exposer dans un manifeste le bienfondé de nos droits, démontrer l'intérêt européen de la cause hongroise et tracer le programme des questions à résoudre... Jusque-là le gouvernement de Vienne peut régner sur nous par la force des armes, comme il le fait depuis douze ans, mais nous, en qualité de législateurs, nous ne pouvons pas nous adresser à lui comme à l'autre moitié du pouvoir législatif; nous ne pouvons, ni par actes, ni par paroles, lui reconnaître le droit légal de nous gouverner. »

On comprend qu'au fond de cette lutte au sujet de deux mots, Adresse ou Résolution, il y a plus qu'une question de forme. La divergence réelle et profonde qui sépare les deux partis pourrait se résumer ainsi. Le parti libéral ou de l'Adresse voit dans le rétablissement de la légalité de 1848 le dernier mot des vœux raisonnables que la nation peut former, le but auquel il faut tendre dans la mesure où on peut le faire sans porter atteinte aux intérêts et aux droits de la Hongrie. Aux yeux du parti radical ou de la Résolution, ce rétablissement des anciens rapports n'est qu'un pis-aller auquel on se résigne, si l'ensemble des circonstances intérieures et extérieures ne permet pas de tenter une solution plus radicale; il faut donc, tout au moins, ne pas précipiter l'autre solution, ne l'accepter qu'à son corps défendant, en marquant bien que c'est « faute de mieux, » n'y consentir enfin qu'après avoir obtenu toute satisfaction pour le passé, toute garantie pour l'avenir.

IV

Nous supposons que tel est au fond le programme de la gauche; mais ce programme n'a pas été formulé. Pendant près de deux mois la diète a discuté au sujet de l'Adresse et sur l'Adresse; le parti de la Résolution ne l'a aucunement cédé en faconde oratoire au parti adverse. Les enfants terribles, certes, ne manquaient pas; quel parti politique en est exempt? Ainsi, un honorable député de Szabolcs regarde les malheurs de la Hongrie comme la juste punition de la faute qu'elle a commise à la mort de Mathias Corvin (1490), lorsqu'elle a refusé la couronne à Jean Corvin, fils naturel de ce grand souverain; cette faute ne saurait être expiée que par la rupture complète avec les Habsbourg (séance du 29 mai), à qui cette impardonnable iniquité a donné le trône de saint Étienne. Ainsi, le comte Csaky, dans la séance du 17 mai, s'écrie : « Et moi aussi, je ne regarde nullement la motion Deak comme pusillanime, je la trouve au contraire hardie, bien hardie, puisque M. Deak, en nous proposant de nous adresser à un usurpateur, veut entraîner la diète à la plus flagrante violation du droit. » Ainsi encore, un député de Debreczin, M. Ém. Révész, ne veut pas entendre parler de la pragmatique sanction, jusque-là invoquée à Pesth et à Vienne comme la base fondamentale des rapports entre la Hongrie et l'Autriche; il voudrait presque qu'on mît le parti modéré en accusation pour faux en matière historico-juridique. L'attitude de la diète entière a fait promptement justice de ces écarts. Comme parti, la gauche ne déserte pas plus que la droite le terrain de la légalité; si ses aspirations vont bien au delà, du moins la hardiesse de ses visées n'exclut pas la réserve diplomatique dans la manifestation officielle de sa pensée.

On connaît l'issue du débat; c'était encore une surprise pour bon nombre de gens. A l'ouverture de la diète, on avait cru la majorité acquise à la motion Deak; cette presque certitude de la victoire du parti modéré ne fut pas étrangère au triste suicide du comte Teleki. Lorsqu'on arriva au vote, la majorité s'est trouvée déplacée; un avantage de quinze à vingt voix semblait assuré au parti de la Résolution. Ce parti cependant reculait devant sa victoire; dans des conférences particulières qui précédèrent le vote public, on convint d'assurer, par le nombre strictement nécessaire d'abstentions, la majorité des voix au parti modéré : cent cinquante-cinq voix se sont prononcées

pour l'Adresse, contre cent cinquante-deux voix données au projet de M. de Tisza. Cette abnégation du parti avancé a dû étonner; l'exemple n'en est pas trop fréquent dans les annales parlementaires; on s'attendait moins encore à le rencontrer dans cette Hongrie qu'on croyait impatiente d'entrer dans les voies de la révolution. Deux raisons peuvent seules expliquer la réserve exemplaire du parti avancé : ou il ne sentait pas la majorité du pays derrière lui, ou il ne voyait pas encore son heure venue. Nous pensons que sa conduite a été dictée par ce double motif. Les adresses de confiance que plusieurs comitats votaient dans ces derniers temps à M. Deak, faisaient voir à maint député radical qu'il existait une profonde divergence d'opinions entre lui et ses commettants; plusieurs membres du parti avancé se sont même vus amenés depuis à déposer leur mandat. D'autre part, l'ensemble de la situation en Europe est dans ce moment moins favorable aux mesures extrêmes, qu'elle n'avait paru l'être au commencement de l'année, et même lors des élections diétales (mars 1861). En s'effaçant, en refusant une victoire qui aurait pu lui créer plus d'embarras que d'avantages, le parti avancé a donc fait de nécessité vertu; il a montré beaucoup de tact et de vrai patriotisme; il est à regretter qu'il n'ait pas su persévérer jusqu'au bout dans cette politique habile et opportune.

Le sacrifice, en effet, n'était pas sans compensation. En retour de la majorité qu'on consentait à leur faire, sur la question relative au vote d'une adresse ou d'une résolution, les partisans de M. Deak ont laissé au parti avancé une grande latitude pour amender le texte même de l'Adresse; ce parti en a largement usé, au point que l'œuvre de M. Deak est sortie de cette longue discussion de détail, presque entièrement transformée. Pour caractériser l'esprit des changements qu'elle a dû subir, citons-en deux seulement; ils ont passé à une forte majorité. Le premier portait sur le titre à donner à François-Joseph; M. Deak avait mis, « empereur et roi; » la diète, sur l'avis de M. Ivanka, a remplacé cette appellation par celle de « très-clément seigneur. » Le second concernait l'abdication; les trois paragraphes (42 à 44) furent rejetés en entier et remplacés par cet amendement de M. Várady : « La diète se croit incompétente pour examiner les documents relatifs au changement de règne tant que la légalité n'est pas entièrement rétablie; » en d'autres termes : elle ne connaît et ne reconnaît pas de souverain pour la Hongrie jusqu'à ce qu'il soit fait droit à toutes ses réclamations. Le parti modéré ne l'a donc emporté

que pour la forme, puisque l'Adresse a été votée; mais la victoire réelle a été pour le parti avancé, puisque c'est son esprit et ses tendances que reflète l'Adresse. Au vote final (14 juin), l'Adresse, ainsi amendée dans le sens de la Résolution, a cependant été adoptée à l'unanimité. Communiquée le lendemain à la Chambre haute, celle-ci, après un débat de quelques jours qui reproduisait fidèlement les mêmes vicissitudes, l'a également votée à l'unanimité (24 juin). Mais ni la Chambre des magnats, ni les partisans de M. Deak n'ont pu taire leurs regrets sur les profonds changements introduits dans le texte primitif. Ils durent, pour y adhérer, se faire violence dans l'intérêt de l'unanimité; on a eu tort de leur imposer cet effort qu'ils ont eu le courage patriotique de ne pas trouver au-dessus de leurs forces. En votant finalement l'Adresse, après avoir combattu durant un mois pour la Résolution, le parti avancé manifestait suffisamment qu'il ne voudrait pas en ce moment prendre sur lui la responsabilité d'une rupture avec l'Autriche, qu'il lui paraissait utile de voir la nation entrer officiellement en négociations avec la cour de Vienne. Pourquoi alors affaiblir à dessein le négociateur (M. Deak), pourquoi rendre la négociation plus difficile par la roideur de la forme, par des provocations gratuites, quand, pour le fond, on est d'accord sur l'opportunité et l'urgence de cette démarche? On se serait épargné ainsi le désavantage de ce que la presse autrichienne appelle une reculade : l'empereur ayant refusé d'accepter l'Adresse, telle qu'elle était sortie des votes des 14 et 24 juin, les deux chambres de Pesth se sont empressées, en effet, de rétracter ces votes et de rétablir le texte primitif de l'Adresse. C'est dans cette forme mitigée que les présidents de la Chambre des députés et de la chambre des magnats ont enfin pu, le 8 juillet, remettre l'Adresse à François-Joseph; la réponse du souverain est attendue en Hongrie avec une curiosité et une impatience faciles à comprendre.

Cette réponse, qui doit revêtir la forme d'un rescrit adressé à la diète de Pesth, aura été donnée et sera connue en Europe avant que ces lignes passent sous les yeux de nos lecteurs. Nous pouvons donc nous dispenser de hasarder des conjectures sur son contenu et l'esprit qui l'aura dictée; tout porte à croire que le rescrit de François-Joseph ne renfermera point un acquiescement aux demandes formulées dans l'Adresse hongroise. Si du moins il ouvre loyalement la voie à des négociations sérieuses, il y aurait encore à examiner si une entente entre la Hongrie et l'Autriche est possible, et dans l'af-

firmative, sur quelle base et à quelles conditions pourrait s'opérer la réconciliation entre les vues si divergentes de la chancellerie magyare et du ministère allemand. Ce qu'avant tout nous tenions cette fois à constater et ce qui nous semble ressortir avec assez d'évidence des faits et des considérations qui précèdent, c'est que, malgré certaines apparences, la Hongrie ne penche pas vers un dénoûment révolutionnaire; elle paraît, au contraire, assez disposée encore en ce moment à accepter une solution pacifique, légale, pourvu que cette solution ne lui impose pas le sacrifice de ses droits nationaux, de ses libertés anciennes ou récentes : si ces dispositions relativement pacifiques de la Hongrie n'ont pas le résultat désiré, l'Europe saura du moins à qui incombe la grave responsabilité de la « conflagration » alors inévitable. Ce qui paraît ressortir avec non moins d'évidence de l'ensemble de notre étude, c'est qu'en demandant à la Hongrie d'abandonner les vraies et efficaces garanties constitutionnelles que renferment ses lois de 1848, en retour des garanties si peu sérieuses qu'offre le statut autrichien du 26 février 1861, le gouvernement de Vienne lui propose un vrai marché de dupe, auquel jamais elle ne saurait consentir; mais que d'autre part, pour arriver à identifier complétement sa cause avec celle de la liberté et du progrès, la Hongrie elle-même doit réaliser encore bien des réformes impérieusement réclamées par l'esprit de l'époque, et réparer plus d'un regrettable « oubli » des législateurs de 1848.

J.-E. Horn.

REVUE DES SCIENCES.

ANALYSE CHIMIQUE DE L'ATMOSPHÈRE DU SOLEIL.—DEUX NOUVEAUX MÉTAUX TERRESTRES. — MM. KIRSCHHOFF ET BUNSEN.

Analyser l'atmosphère du soleil, déterminer quels sont ceux des éléments de notre globe qui se rencontrent dans cet astre, quels sont ceux qui y font défaut, n'est-ce pas là une folle entreprise? Quelle espérance peut-il y avoir d'atteindre jamais cette matière placée à une distance énorme, pour la soumettre à une étude sérieuse? L'analyse chimique, recherche essentiellement patiente et délicate, ne semble en effet pouvoir s'exercer que sur une matière qu'on peut à son gré pulvériser, dissoudre et précipiter ou au moins enfermer dans des vaisseaux, de façon à isoler successivement sous une forme caractéristique chacun des éléments constituants de la matière à analyser.

Cette méthode est naturellement interdite quand il s'agit des astres ; mais un autre procédé analytique applicable à tous les objets lumineux, resté jusqu'à présent dans l'enfance, vient de prendre tout à coup, entre les mains de MM. Kirschhoff et Bunsen, une merveilleuse précision, en même temps que son emploi s'est énormément généralisé.

Ce n'est pas timidement, en nouveau venu, que ce mode d'analyse, fondé sur l'étude de la lumière, a fait son entrée dans le monde scientifique; il débute, au contraire, brillamment par la découverte de deux nouveaux corps simples, et par les premières notions certaines de *chimie stellaire* que nous possédions.

Tout le monde connaît les beaux effets lumineux qu'on obtient avec les feux dits du Bengale, dont les teintes rouges, vertes et blanches donnent aux monuments, aux feuillages des aspects si curieux et si inattendus.

C'est en mélangeant à la poudre, aux matières combustibles qu'on fait brûler, certains sels métalliques, qu'on obtient ces vives couleurs; à chaque métal correspond une teinte spéciale, de telle sorte qu'un feu rouge écrit lisiblement, pour un chimiste qui en peut apercevoir la lumière, le mot strontiane, un feu vert le mot baryte, etc., et qu'il lui est ainsi possible de faire, à distance, une analyse approximative des matières employées dans la confection des feux colorés.

Une étude attentive de la lumière du soleil pourra donc peut-être, on le comprend maintenant, nous révéler exactement quels sont les éléments qui entrent dans la constitution chimique de cet astre, comme la lumière rouge d'un feu du Bengale nous indique, encore qu'il soit éloigné de nous, que la strontiane a été employée dans sa fabrication.

I

Que la lumière blanche du soleil puisse se décomposer en mille teintes variées, c'est ce qu'il semblerait qu'on eût dû savoir de tout temps, puisque de tout temps on a observé cette décomposition quand les rayons du soleil, frappant des gouttes d'eau, donnent l'arc-en-ciel, ou bien encore quand la lumière tombe sur des surfaces minces, bulles de savon ou bulles de verre, ou quand encore elle se réfracte ou se disperse en passant au travers du cristal ou des pierres précieuses. Il n'en a pas été ainsi cependant, et bien que les anciens aient eu tous ces faits sous les yeux, bien qu'ils aient même observé la décomposition de la lumière à travers un prisme de verre comme nous le faisons aujourd'hui, leur attention non éveillée a simplement relaté le phénomène sans chercher à en pénétrer la cause.

On trouve dans les *Questions naturelles* de Sénèque la description d'une expérience presque semblable à celle que fit Newton quinze cents ans plus tard. L'auteur latin, comme le physicien anglais, faisait tomber un rayon lumineux sur un prisme de verre, et trouvait, dans la lumière brisée qui émergeait du prisme, les mêmes teintes que dans l'arc-en-ciel [1].

C'est en variant cette expérience de mille façons, en s'y acharnant, que Newton arriva à se convaincre que la lumière blanche était composée de toutes les teintes qui nous apparaissent dans l'arc-en-ciel.

« Dans une chambre fort obscure, dit le grand savant anglais, ayant fait, dans le volet d'une des fenêtres, un trou rond d'environ un tiers de pouce de largeur, j'appliquai à ce trou un prisme de verre par lequel les rayons du soleil qui donnaient dans ce trou pussent être pliés en l'air par réfraction, et y tracer une image colorée du soleil... Regardant alors le trou du soleil au travers du prisme ainsi situé, j'observai que la longueur de son image formée par les rayons rompus contenait plusieurs fois sa largeur, et que la partie de

1. Virgula solet fieri, vitrea stricta vel pluribus angulis in modum clavæ torosa... hæc si ex transverso solem accepit, colorem talem quales in arce videri solet, reddit. (Lib. I, cap. VII.)

cette image qui était formée par les rayons les plus rompus était violette ; que la partie formée par les rayons les moins rompus paraissait rouge, et que les parties d'entre deux paraissaient bleues, vertes et jaunes, selon l'ordre dans lequel je viens de les nommer[1]. »

C'est au long ruban diversement coloré, obtenu par cette expérience, qu'on donne le nom de spectre solaire.

Jusqu'au commencement de ce siècle, on ne tira d'autre conclusion des expériences de Newton relativement à la nature de la lumière du soleil que la certitude qu'elle était composée d'une foule de teintes différentes qui, superposées, pouvaient reproduire de la lumière blanche semblable à la lumière primitive. — Nous avons tous passé plusieurs jours au collége à peindre un carton divisé par des rayons en plusieurs segments renfermant chacun une des sept couleurs du spectre, pour voir ces couleurs disparaître, et ne plus laisser qu'une teinte d'un blanc grisâtre quand ce carton, percé au centre, était animé d'un vif mouvement de rotation autour d'un clou passé dans ce centre. — La persistance des impressions laissées sur la rétine par chacune des couleurs produisait sur celle-ci la recomposition presque complète de la lumière, et nous donnait cette teinte grise au lieu de la sensation successive des couleurs dont le carton était enluminé.

En 1816 ou 1817, un constructeur d'instruments de physique de Munich, Fraunhofer[2], occupé de recherches sur la faculté réfractive et dispersive de différentes espèces de verre, remarqua que les lumières artificielles produites par la combustion du suif, de l'huile, etc., présentaient, entre la couleur rouge et la jaune, une strie ou bande claire à limites tranchées, qui constamment et dans toutes les lumières occupait la même place.

Lorsqu'il voulut examiner le spectre coloré de la lumière solaire, pour voir s'il présentait une bande claire pareille à celle que donnait le spectre de la lumière d'une lampe, il trouva à sa place un nombre surprenant de lignes verticales fortes et faibles, toutes plus obscures que le reste du spectre, et dont plusieurs paraissaient presque tout à fait noires. De quelque matière réfringente que fut composé le prisme, toujours ces lignes se montraient, dans les diverses couleurs, de la même manière et dans les mêmes rapports entre elles.

Au lieu de se présenter sous forme d'un long ruban uni mais coloré de vives teintes rouge, orangé, jaune, vert, bleu, indigo et violet, tel que nous le voyons habituellement en le regardant à l'œil nu, le spectre

1. L'optique de Newton, écrite en 1675, a été publiée en 1704.

2. *Bibliothèque universelle de Genève*, 1re série, t. VII. 1817.

paraît donc, quand on le voit au travers d'une bonne lunette, rayé de hachures extrêmement nombreuses et très-diversement distribuées parmi les couleurs, quoique toutes parallèles entre elles.

Fraunhofer varia considérablement ses expériences, toujours les lignes apparaissaient; et il finit par se convaincre qu'elles étaient bien dues à la lumière du soleil, qu'elles représentaient bien une propriété du fluide lumineux de cet astre.

En examinant la lumière de la planète Vénus, il y rencontra encore ces mêmes raies noires, mais beaucoup plus faiblement. Toutefois les rapports des stries et des lignes se trouvant exactement dans le même ordre, il fallut bien en conclure que la lumière de Vénus est de même nature que celle du soleil; c'est ce que tout le monde sait, au reste, puisque la planète Vénus, comme la terre, n'est pas lumineuse par elle-même, mais reflète simplement la lumière qu'elle reçoit du soleil.

En examinant au contraire une étoile fixe, en choisissant Sirius, la plus brillante, et en faisant passer sa lumière au travers du prisme de verre, Fraunhofer ne retrouva plus les lignes noires qu'il avait observées dans le soleil et dans Vénus, mais bien des lignes, des stries tout à fait différentes. Il fallut en conclure que la lumière de Sirius est différente de celle du soleil; il en est de même de celle des autres étoiles fixes de première grandeur : toutes présentèrent des lignes, mais disposées pour chacun de ces astres dans un ordre complétement différent.

Ces faits étaient bien dignes à coup sûr de fixer l'attention des physiciens : aussi plusieurs d'entre eux, en variant les conditions du phénomène, arrivèrent-ils à des conclusions remarquables. Sir David Brewster, un des associés étrangers de l'Académie des sciences, fit quelques années plus tard cette observation très-importante : que si on interpose sur le passage des rayons lumineux provenant d'une flamme, un vase renfermant un gaz coloré, avant de les faire tomber sur le prisme, on voit apparaître dans le spectre des raies noires comme on en voit dans le spectre solaire. Sir David Brewster émit alors le premier l'idée que les raies noires du spectre solaire étaient dues peut-être au passage de cette lumière au travers de l'atmosphère du soleil, jouant le même rôle que le gaz coloré au travers duquel nous pouvons diriger les rayons lumineux.

Au lieu d'un spectre brillant haché de lignes noires, comme celui que donnent les rayons du soleil, on peut obtenir des lignes brillantes se détachant sur le fond plus sombre, si on interpose dans une flamme artificielle peu vive, comme celle du gaz ou de l'alcool, certains sels métalliques.

Le phénomène deviendra parfaitement sensible en opérant de la façon suivante : devant un prisme de verre, on place un bec de gaz, qu'on tourne jusqu'à ce qu'il ne reste plus qu'une flamme bleuâtre très-peu éclairante, dont l'éclat est tellement faible qu'il y a obscurité complète derrière le prisme ; on introduit alors dans cette flamme un sel métallique, du sel marin, par exemple ; la flamme brille alors d'une teinte jaune, qui apparaît derrière le prisme sous forme d'une belle ligne jaune à laquelle se réduit le spectre de la lumière *sodée*. Si on avait mis dans la flamme un sel de strontiane ou un sel de lithium, on aurait eu dans les deux cas des lignes rouges, mais placées en des points différents ; un sel de calcium aurait donné une ligne bleue.

Ces derniers faits ont été surtout étudiés par Masson, professeur de l'Université, mort récemment. Tout curieux qu'ils étaient, ils restaient sans lien avec les raies du spectre solaire, lorsque M. Kirschhoff, professeur à Heidelberg, auquel s'associa bientôt son collègue M. Bunsen, en reprit l'étude, entreprit de réunir tous ces éléments épars, et d'arriver enfin à une explication satisfaisante des raies du spectre solaire.

Ces élégantes et délicates recherches ne pouvaient être entreprises dans un lieu qui leur convînt davantage.

C'est une si jolie ville qu'Heidelberg ! Un vrai nid de savants où l'on voudrait vivre si l'on n'avait goûté de ce fruit amer dont on ne sait plus se passer, la vie parisienne. Bâtie sur le flanc d'une colline, se mirant dans le Neckar, dominée par son château admirable, quoique à moitié ruiné, cette petite ville est toute brillante de fleurs et de jeunesse.

Les professeurs sont les rois de ce monde d'étudiants qui habite Heidelberg. A des rois il faut des palais ; on ne saurait guère appeler autrement le beau monument dans lequel est établi le laboratoire de chimie, le seul que nous ayons visité. Quand nous y allâmes, il y a trois ans, M. Bunsen y dirigeait les travaux d'une trentaine de jeunes gens. Les chimistes allemands ont presque toujours ainsi à leurs ordres une nombreuse jeunesse dont les mains intelligentes sont toujours prêtes à apporter la sanction de l'expérience aux hypothèses que le maître veut vérifier.

Nous avons à Paris de nombreux laboratoires ; mais aucun n'est installé avec une libéralité semblable à celle qui a présidé à la construction du monument qu'habite M. Bunsen à Heidelberg. Aucun n'est susceptible d'être ainsi une véritable école de chimie où les élèves profitent de l'expérience du maître, comme le maître utilise le travail des élèves. Ajoutons aussi que sur les nombreux laboratoires parisiens, pas un n'appartient à M. Berthelot, dont le mérite et l'ar-

deur au travail semblaient cependant devoir être mieux récompensés[1].

C'est donc à Heidelberg que M. Kirschhoff a trouvé enfin la cause à laquelle sont dues les raies du spectre solaire.

Son expérience fondamentale est très-simple et facile à comprendre; nous avons vu que si on examine au travers d'un prisme la flamme de l'alcool *salé*, flamme peu brillante, on ne verra plus de spectre aux riches couleurs, mais que toute la lumière transmise de l'autre côté du prisme se réduira à une belle ligne jaune; cette ligne jaune, nous l'avons dit, est caractéristique pour le sodium qui existe dans l'alcool salé; toutes les flammes renfermant ce métal la présentent.

Cette raie jaune du sodium à laquelle se réduit le spectre de l'alcool salé correspond exactement à l'une des raies noires du spectre solaire; c'est ce qu'il est possible de démontrer en faisant arriver l'un au-dessus de l'autre sur le même prisme deux rayons lumineux, l'un venant du soleil et l'autre de l'alcool salé; on aura alors deux spectres dont les images se placeront exactement au-dessus l'une de l'autre; la coïncidence de la raie jaune brillante du sodium et d'une des raies noires observée par Fraunhofer devient ainsi parfaitement manifeste.

Cette coïncidence est-elle fortuite? non, certainement; et si on remplaçait dans l'alcool enflammé le sel marin par quelques autres des métaux qui, en brûlant, présentent des raies caractéristiques, on rencontrerait très-souvent encore, au-dessus de la raie brillante d'un de ces métaux, des lignes obscures dans le spectre solaire.

Pourquoi cette coïncidence? pourquoi ce renversement? Pourquoi la raie brillante dans un des spectres est-elle obscure dans l'autre?

C'est ce que va nous expliquer l'expérience suivante due à M. Kirschhoff: qu'on projette sur de la chaux un jet de gaz de l'éclairage mélangé d'oxygène, on verra cette chaux devenir incandescente et jeter une lumière tellement brillante que les yeux ont peine à en supporter l'éclat; nous choisissons cette lumière connue parmi les chimistes sous le nom de lumière de Drummond, parce que passant au travers d'un prisme, elle nous donnera un magnifique spectre parfaitement brillant et complétement dépourvu de raies noires; entre cette lumière de Drummond et le prisme qui doit recevoir les rayons qui en émanent, plaçons la flamme de l'alcool salé, flamme peu brillante, comme nous savons, et au travers de laquelle les puissants rayons projetés par la chaux incandescente vont parfaitement passer; regardons le prisme : une magnifique raie noire s'y dessine et précisé-

1. Voyez, sur les travaux de M. Berthelot, *Revue Nationale*, 1re livraison.

ment à la place qu'occuperait la raie jaune du sodium. En effet, laissons tout notre appareil en place et marquons sur un écran fixe la raie noire actuelle; elle est marquée; supprimons pour un instant la lumière de Drummond, la flamme de l'alcool salé peut seule nous apparaître maintenant; son spectre se réduit à la ligne jaune dont nous avons parlé, qui vient se fixer sur notre écran identiquement à la place où s'était trouvée la ligne noire.

Ainsi la flamme de l'alcool salé est *opaque* pour la lumière qu'elle-même émettrait; elle ne laisse pas traverser les rayons lumineux qui devraient venir se projeter précisément à l'endroit où se trouveraient réunis ceux qu'elle émet elle-même.

Ce fait étant admis, et l'expérience nous le démontre, quelles sont les conclusions que nous en pouvons tirer au point de vue de la composition chimique du soleil?

Si nous supposons que le soleil soit formé par un noyau incandescent porté à une température énorme, ainsi qu'il paraît être, en effet, les éléments volatils qui font partie de cet astre doivent former autour de lui une lourde et dense atmosphère au travers de laquelle les rayons lumineux doivent se frayer un chemin pour venir jusqu'à nous. S'il nous était possible de voir la lumière de l'atmosphère solaire indépendamment de la lumière plus vive du noyau interne, nous pourrions rencontrer dans cette lumière analysée, au moyen du prisme, les lignes jaunes, bleues, rouges, caractéristiques des métaux qui existent dans cette atmosphère, exactement de la même façon que nous avons vu l'alcool salé nous donner une ligne jaune, l'alcool, chargé de barium, une ligne verte, etc. Mais nous ne pouvons jamais voir l'atmosphère solaire indépendamment du noyau dont la puissance lumineuse est infiniment plus forte, et nous retrouvons dans le noyau brillant du soleil et son atmosphère moins lumineuse, exactement les mêmes relations qu'entre la lumière de Drummond et l'alcool salé. — Nous avons, pour ainsi dire, un spectre négatif, et chacune des raies noires correspond aux lignes brillantes et colorées caractéristiques des métaux que nous pourrions voir dans l'atmosphère du soleil, s'il nous était possible de la séparer du noyau brillant.

Comparant avec le plus grand soin les lignes brillantes données par chacun des métaux introduit dans la flamme de l'acool aux lignes noires que Fraunhofer avait dessinées dans le spectre solaire, M. Kirschhoff peut arriver à reconnaître parfaitement dans l'atmosphère du soleil les métaux qui y existent; c'est ainsi que, le groupe caractéristique des soixante-dix lignes que donne le fer se rencontrant dans le spectre, on peut être assuré que ce métal existe dans le soleil. On est

certain également qu'il y existe du magnésium, du chrome, du potassium et du sodium.

L'absence dans le spectre solaire des lignes qui caractérisent le zinc, l'argent, l'antimoine, le cuivre, l'aluminium, le cobalt, etc., prouvent que ces métaux sont très-rares dans le soleil ou même n'existent pas du tout dans son atmosphère.

La coïncidence entre les lignes données par les métaux et celles qu'on trouve dans le spectre est tellement parfaite, que la conclusion que M. Kirschhoff a tirée de ses recherches, si hardie qu'elle soit, ne permet pas le moindre doute.

« Je n'oublierai jamais, » dit M. Roscoe, un savant Anglais, auquel on doit une excellente *lecture* sur ce sujet, faite à l'Institution royale de la Grande-Bretagne, « je n'oublierai jamais l'impression que je reçus, quand j'allai visiter, l'automne dernier, mes amis d'Heidelberg, en voyant l'admirable spectacle de la coïncidence des lignes brillantes du fer avec les raies noires de la lumière du soleil.

« Dans la partie supérieure du champ de la lunette étaient les soixante-dix lignes brillantes du fer de couleurs variées et de tous les degrés d'intensité et de largeur, tandis que dans la moitié inférieure du champ le spectre solaire montrait les lignes noires qui coupent sa lumière. *Exactement* au-dessous de chacune des soixante-dix lignes brillantes du fer était une ligne noire du soleil. Ces lignes coïncidaient si merveilleusement et avec un tel degré de précision, la largeur et l'intensité de chacune des lignes colorées se retrouvait si bien dans les lignes noires, que la vérité de cette assertion que du fer existait dans l'atmosphère du soleil me fut parfaitement démontrée. »

Telle est la première partie de l'admirable découverte de M. Kirschhoff. Peut-on rien rêver de plus élégant que cette méthode de recherche si simple, si convaincante, et qui conduit à des résultats si prodigieusement extraordinaires? Qu'il suffise de regarder dans une lunette pour affirmer avec certitude quelle est la composition chimique de l'atmosphère du soleil, quelle est celle des autres astres assez rapprochés de nous pour qu'il soit possible de soumettre leur lumière aux mêmes recherches, c'est ce qu'on n'aurait jamais pu croire avant que cela fût réalisé.

Les recherches de M. Kirschhoff ont donc fait faire à l'étude de l'univers un des progrès les plus remarquables dont il ait été question depuis longtemps.

Et si, l'étonnement passé, l'éblouissement que donnent ces brillants résultats apaisé, on se rappelle la marche qu'a suivie cette étude, combien on est frappé de l'importance de l'étude de la nature pour elle-même, et indépendamment de toute idée d'application! Qui aurait vu

le modeste constructeur de Munich, Fraunhofer, dessiner patiemment, mesurer scrupuleusement les raies du spectre solaire, aurait bien pu sourire et l'engager à fabriquer ses lunettes sans passer son temps à ces billevesées; et cependant toute la découverte de M. Kirchhoff prend sa source dans l'observation de Fraunhofer. Cherchons donc toujours, comme on l'a très-bien dit, le royaume de la science pure, le reste nous sera donné par surcroît.

II

Nous avons déjà insisté sur ce fait que chaque métal donne dans le spectre solaire des bandes lumineuses particulières, qui peuvent parfaitement servir à le faire reconnaître; ce sera donc dorénavant un procédé d'analyse que d'introduire dans une flamme une substance métallique de nature inconnue, puis de chercher dans les raies du spectre celles qui appartiennent à tel ou tel métal, de leur présence ou de leur défaut on pourra conclure à l'existence ou à l'absence de tel ou tel métal dans la substance étudiée.

Ce procédé de recherche est d'une précision admirable, et il permet de déceler des traces pour ainsi dire impondérables des métaux cherchés.

Cette nouvelle méthode d'analyse chimique, basée sur l'examen du spectre, a été entreprise par MM. Kirschhoff et Bunsen; car il était nécessaire qu'à un physicien fût associé un chimiste, association féconde et qui ne pouvait guère manquer de l'être. Le talent n'est pas moindre d'un côté que de l'autre. — M. Bunsen, en effet, a déjà rendu de grands services à la science et à l'industrie; en étudiant avec le plus grand courage et la plus grande sagacité la matière mal connue que nous avaient laissée les chimistes du siècle précédent sous le nom de liqueur de Cadet, M. Bunsen a montré le premier exemple de l'union des carbures d'hydrogène avec les substances minérales, et le cacodyle est devenu le point de départ de recherches très-importantes, poursuivies en Allemagne et en France par MM. Frankland, Cahours, etc.

La pile électrique, employée actuellement dant toutes les usines de dorure et d'argenture, dans les télégraphes, est due à M. Bunsen; et son application de tous les jours, la supériorité qu'elle conserve sur toutes les autres piles proposées depuis, montre assez combien est excellente la disposition qu'a donnée à cet instrument le savant professeur d'Heidelberg.

On a de la peine à se figurer la sensibilité de la nouvelle méthode employée dans les analyses chimiques par MM. Bunsen et Kirschhoff; on en jugera par les exemples suivants.

« Je prends, dit M. Bunsen, un mélange des chlorures des métaux alcalins et alcalino-terreux, sodium, potassium, lithium, baryum strontium et calcium contenant au plus $\frac{1}{10\,000}$ de milligramme de chacune de ces substances; je place ce mélange dans la flamme et j'observe le résultat. D'abord, la ligne jaune intense du sodium apparaît sur le noir d'un spectre continu très-pâle; quand elle commence à être moins sensible et que le sel marin s'est volatilisé, les pâles lignes du potassium apparaissent; elles sont suivies de la ligne rouge du lithium, qui disparaît bientôt, tandis que les lignes vertes du baryum apparaissent dans toute leur intensité.

« Les sels de sodium, de potassium, de lithium, de baryum, sont maintenant volatilisés entièrement; après quelques instants, les lignes du calcium et du strontium se montrent comme si un voile se dissipait et atteignent peu à peu leur forme et leur brillant caractéristique. »

M. Bunsen affirme pouvoir reconnaître, dans quelque mélange qu'il soit placé, $\frac{1}{3\,000\,000}$ de milligramme de sodium. Cette délicatesse inouïe de recherche a permis de montrer la présence du sodium à peu près partout; il en existe dans l'air et la poussière en renferme des traces parfaitement appréciables. Si on frappe les pages d'un livre près de la flamme en expérience, on peut parfaitement reconnaître dans la poussière qui voltige autour du livre et qui arrive dans la flamme la présence du sodium qui vient immédiatement manifester sa ligne jaune caractéristique.

J'ai été assez heureux pour assister, il y a quelques jours, à ces curieuses expériences qui avaient été parfaitement installées à l'École normale, dans le laboratoire de M. H. Deville, dont nous avons analysé l'année dernière les beaux travaux [1], par M. Louis Grandeau qui revenait d'Heidelberg, où il avait suivi les expériences de MM. Kirschhoff et Bunsen.

Quand on voulait, comme point de comparaison, dans les expériences de l'École normale, voir la ligne jaune caractéristique du sodium, on n'avait qu'à brosser un peu la manche de son habit au-dessus de la flamme; la poussière qui en sortait était assez riche en sodium pour que la flamme accusât immédiatement la présence du métal. On m'avait raconté le fait et je n'y croyais guère; mais il a fallu se rendre à l'évidence et admettre la sensibilité inouïe de ce mode d'investigation.

On peut reconnaître $\frac{1}{100\,000}$ de milligramme de lithium, depuis qu'on a employé le procédé de l'*analyse spectrale;* on a trouvé ce mé-

1. *Magasin de Librairie,* 10 mai 1860.

tal beaucoup plus répandu qu'on ne le supposait jusqu'à présent. On ne l'avait encore rencontré que dans quelques roches; il se trouve cependant dans un très-grand nombre d'entre elles, mais en assez faible proportion pour que l'analyse chimique ordinaire n'ait pas su le caractériser. On l'a trouvé dans les eaux salées comme dans les eaux douces, dans les cendres de beaucoup de plantes et notamment dans celles du tabac; on l'a trouvé encore dans le lait, dans le sang humain, dans le tissu musculaire.

MM. Bunsen et Kirschhoff savent encore reconnaître $\frac{6}{100\,000}$ de milligrammes de strontiane et $\frac{1}{100\,000}$ de milligramme de calcium.

On comprend qu'armé d'une méthode semblable on puisse arriver à caractériser des substances qui ont échappé jusqu'à présent à l'attention des chimistes. — Ceux-ci comptent jusqu'à présent soixante-deux corps simples, mais il est certain qu'il en existe d'autres peu abondants, qu'ils n'ont pas su distinguer faute d'une méthode suffisamment délicate, et c'est ce que les savants d'Heidelberg viennent de démontrer d'une façon péremptoire en annonçant l'existence de deux nouveaux métaux.

En étudiant l'eau minérale de Durckheim par leur procédé, MM. Bunsen et Kirschhoff découvrirent, au milieu des raies brillantes caractérisant les métaux connus, des raies d'un bleu pâle qu'ils n'avaient pas encore observées; ces raies sont, en effet, très-visibles, et en prenant à l'extrémité d'un fil de platine une goutte de l'eau minérale de Durckheim, en mettant le fil dans la flamme de l'alcool ou du gaz, on peut les voir très-nettement, et nous avons été assez heureux pour les discerner parfaitement à l'École normale dans l'appareil que M. L. Grandeau avait si bien disposé.

Ces lignes d'un bleu pâle devaient appartenir à un nouveau métal qu'il s'agissait d'isoler. M. Bunsen se met à l'œuvre : il ne fallut pas évaporer moins de 44,000 litres d'eau de Durckheim pour obtenir 25 à 30 grammes de chlorure de *cæsium;* c'est le nom du nouveau métal, qui, d'après les recherches de M. Bunsen, doit être placé parmi les métaux alcalins; il possède comme eux la propriété remarquable de prendre feu aussitôt qu'on le jette dans l'eau.

Bien qu'il n'ait eu à sa disposition qu'une très-faible quantité de cæsium, M. Bunsen a pu étudier les principales propriétés de ce métal, et il donnera très-prochainement sur ce sujet, dans les *Annales de chimie et de physique*, tous les détails nécessaires pour faire connaître complétement le nouveau venu.

La découverte du cæsium ne tarda pas à être suivie de celle d'un autre métal caractérisé dans le spectre par deux raies rouges qui lui valurent le nom de *rubidium;* ce métal doit aussi être placé à

côté du potassium et du sodium dans la classe des métaux alcalins. Le rubidium se trouve dans la lépidolithe de Roxena.

Ainsi deux nouveaux métaux, un premier aperçu sur la constitution chimique de l'atmosphère du soleil, telle est la riche moisson que viennent de faire de l'autre côté du Rhin MM. Kirschhoff et Bunsen.

Si brillants que soient ces résultats, si importants que soient les faits acquis, ils sont moins intéressants cependant que la méthode employée pour les mettre en lumière.

Observer un fait nouveau, constater une propriété encore non aperçue, c'est rendre plus complète la connaissance du monde extérieur, c'est augmenter la somme des richesses de l'humanité. — Tôt ou tard, à ce fait d'abord isolé, s'en rattachent d'autres semblables. Ils se groupent, se complètent... un nouveau pas est fait. Rien ne serait donc plus antiphilosophique que de mépriser les découvertes qui ont simplement pour effet d'ajouter un fait nouveau à ceux qu'on connaît déjà.

Au-dessus de cet ordre de découvertes se trouvent cependant celles qui sont éminemment fécondes, soit parce qu'elles donnent au savant un nouvel agent pour percer à travers l'inconnu, soit parce qu'elles indiquent un nouveau chemin qui conduit à des régions encore inexplorées.

On aurait bien mal apprécié la découverte que fit sir H. Davy du potassium et du sodium, si on n'avait voulu y voir que des faits nouveaux; cette découverte était d'un ordre supérieur, car le potassium et le sodium sont des armes nouvelles qui, employées habilement, triomphent des matières difficiles à décomposer, et permettent d'en isoler de nouvelles substances utiles ou curieuses. Le bore, le silicium, l'aluminium, le magnésium, etc., ont été obtenus à l'aide des métaux de sir H. Davy; l'éclat de ces découvertes remonte jusqu'à l'œuvre primitive et démontre son importance par sa fécondité.

Une nouvelle méthode, un nouveau procédé d'investigation est plus précieux encore pour les savants qu'un nouvel agent, si puissant qu'il soit. Quand Lavoisier apprit aux chimistes à peser toutes les matières qu'ils emploient dans une expérience, quand, appliquant sa méthode, il montra que si on décompose l'eau, on doit retrouver en oxygène et en hydrogène exactement le poids d'eau qu'on a employé, il fit plus qu'une découverte ordinaire, il donna une méthode, et la science tout entière passa de l'à peu près, du vague où elle était restée jusqu'alors, à la certitude, à la précision qui la caractérisent aujourd'hui.

Si importants donc que soient les faits découverts par MM. Kirschoff et Bunsen, la méthode qu'ils ont employée l'est encore davantage. — Elle a brillamment débuté, et son rôle n'est pas terminé; elle est si fine, si précise, si délicate, qu'elle permettra de pousser infiniment plus loin qu'on ne l'a fait jusqu'à présent l'analyse qualitative, la détermination des éléments qui existent dans l'univers; car nous ne saurions trop insister sur ce point, notre puissance n'est plus limitée, comme elle l'était hier encore; nous ne sommes plus arrêtés sur notre petite sphère, et nous pouvons étendre nos recherches à travers l'infini. Du moment qu'une étoile, si éloignée qu'elle soit, nous envoie sa lumière, il nous est possible de savoir quels sont les éléments analogues aux nôtres qui se rencontrent dans cet astre et d'avoir une première idée sur sa constitution.

La méthode dont les savants d'Heidelberg viennent de doter leurs confrères sera donc certainement d'un puissaut secours pour mener à bonne fin le problème que la science s'est posé : la connaissance de l'univers.

Elle a aussi ce grand charme, cet irrésistible attrait de la nouveauté; peut-être pensera-t-on qu'il pousse à lui donner une puissance plus grande qu'elle ne possède en réalité; il en est ainsi de tous les nouveaux-nés : le temps seul dira si cet enfant dont on chante la naissance sera fort et puissant ou malingre et chétif; mais si, comme Hercule, il étouffe des serpents dans son berceau, il n'a qu'à vivre pour prendre au soleil une place non disputée.

En venant au monde, l'*analyse spectrale* a trouvé deux nouveaux métaux; elle est donc déjà forte et vivace, et quand avec le temps elle aura pris tout le développement dont elle est susceptible, il est probable qu'elle ne mentira pas à ses débuts.

P. P. DEHÉRAIN.

NINO BIXIO

L'intérêt si vif qui s'attache à l'Italie s'applique également à ceux de ses enfants qui, reprenant l'œuvre arrêtée par la paix de Villafranca, ont continué de combattre pour l'affranchissement de leur patrie.

Parmi eux Nino Bixio occupe une place distincte, bien tranchée et qu'il ne doit qu'à lui-même. Dans sa vie on ne trouve rien qui sente le calcul, mais on admire cette énergie indomptable avec laquelle il marche droit au péril pour le vaincre, et recommencer encore de nouvelles luttes. La bravoure semble, au reste, une vertu héréditaire dans sa famille [1].

Nino Bixio, treizième enfant d'un modeste orfévre, naquit en 1821, à Chiavari, petite ville située entre Gênes et la Spezzia. Chiavari se vante d'avoir vu naître trois hommes célèbres à divers titres : c'est la patrie de Bixio, de Mazzini et de Garibaldi lui-même, qui ne naquit en quelque sorte à Nice qu'accidentellement, dans un voyage de sa mère. Nino n'est qu'un sobriquet amical; le prénom du général est Girolamo. Ondoyé à sa naissance, le jeune Bixio ne fut baptisé civilement qu'à l'âge de treize ans. On n'était pas autrement sévère à Chiavari sur la tenue des registres de l'état civil. Comme on attendait toujours un des frères du futur général pour être son parrain, on différa sans cesse la cérémonie. Mais, le jeune Bixio étant loin de se montrer un écolier studieux, son père l'embarqua comme mousse sur un navire de la marine sarde. Au début de cette périlleuse carrière, il fallut bien se résigner à renoncer au parrain et à mettre le jeune marin en règle avec l'état civil; mais quand il reçut ainsi le nom de Girolamo, il était déjà connu de tous sous le petit nom de Nino. Aujourd'hui ce nom a reçu ses lettres de noblesse, et le général l'a adopté dans sa signature.

L'enfant révéla rapidement ses aptitudes de marin. De mousse, il parvint en peu de temps au grade de chef de timonerie, quoiqu'à l'existence turbulente du marin, Nino ne demandat que l'expérience de son rude et difficile métier. Qui le croirait? le mousse, naguère écolier indocile, sut trouver des loisirs pour refaire son éducation; il dévora les livres qui tombaient sous sa main, et connut bientôt par cœur les meil-

1. On se rappelle la conduite héroïque de son frère aîné dans les funestes journées de juin 1848, à Paris.

leurs auteurs. Déjà cependant un souci constant obsédait ses pensées, et l'enfant silencieux méditait sans trêve sur l'indépendance de l'Italie. Ce fut toujours un singulier matelot que cet austère jeune homme qui répudiait les joyeuses licences de ses compagnons, qui ne devait prononcer le nom d'une femme qu'à vingt-quatre ans, et ne fumer son premier cigare qu'à trente ans. C'est là un trait caractéristique de l'homme, car dans l'austérité de son adolescence il faut chercher le secret de cette énergie physique et morale qui le jeta au milieu des plus aventureuses épreuves.

Nino Bixio ayant quitté sa frégate pour entrer dans la marine marchande, ne tarda pas à se faire recevoir capitaine au long cours. C'est dans un de ses voyages qu'il conquit par son intrépidité sa première popularité. Son navire, battu par la tempête, avait fait côte dans les parages de Sumatra. Nino gagna une petite île à la nage; trois hommes seulement parvinrent à le rejoindre en se cramponnant aux épaves du navire. L'îlot était désert; point d'eau, point de nourriture; une mort inévitable les attendait sur cette terre aride. Mais Nino ranime l'énergie de ses compagnons. Au loin, il leur montre un point bleuâtre : c'est la terre! Il ne faut pas songer à attendre sans vivres et sans secours le passage d'un navire; ce serait folie que de jouer leur vie sur un espoir si peu sérieux. Il faut se résoudre à gagner à la nage cette terre qu'on aperçoit. Bref, il fit si bien, qu'il décida ses compagnons à tenter la périlleuse entreprise. Un seul d'entre eux, le cuisinier du bord, ne savait pas nager; il fallut se résigner à abandonner le malheureux à son sort!

Ils partirent au nombre de trois; ils nagèrent cinq heures; déjà ils approchaient du rivage, lorsqu'un cri déchirant vient les frapper d'horreur. Un requin saisissait et emportait un de leurs compagnons. Dans ce moment terrible, Nino Bixio conserve tout son sang-froid; il soutient son autre compagnon éperdu, et joignant les menaces aux prières, le ranime et l'entraîne au rivage. Nino et Trini, furent recueillis par les naturels du pays. Ils étaient traités en captifs, lorsqu'une singulière aventure vint adoucir leur sort et bientôt leur rendre la liberté. Le chef de la peuplade, hargneux vieillard, avait une toute jeune femme. Cette aimable et belle personne ne tarda pas à témoigner un vif intérêt à Nino. Son royal époux en prit ombrage; il se hâta d'informer de sa capture le consul le plus voisin, et éloigna Nino en le vendant, ainsi que son compagnon, pour une montre d'argent. Nino regagna Gênes et recommença ses voyages. Un jour, dans les rues de New-York, un homme se jette à son cou. C'était le cuisinier, abandonné naguère sur l'îlot et recueilli par miracle sur un navire de passage.

Nous sommes en 1847; déjà la révolution imminente se révèle par une agitation générale. La ville de Gênes se préparait à réclamer une constitution de Charles-Albert. Une grande manifestation fut décidée; deux chefs devaient marcher en tête et porter l'étendard national. La noblesse élut Giorgio Doria; le peuple Nino. Au jour convenu, toute la population de Gênes, nobles et artisans, encombre les rues et suit ses deux chefs. Le soir, le gouverneur de Gênes écrivait au roi : « Sire, il faut dans vingt-quatre heures bombarder Gênes ou donner une constitution. » En 1848, Nino s'enrôle dans les volontaires et va tenter de soulever le Tyrol. Après le désastre de Novare, nous le retrouvons à la défense de Venise. Il passa ensuite à Rome. Déjà ses qualités militaires avaient attiré l'attention sur lui, et il reçut le commandement d'un bataillon dans la légion de Garibaldi. Nino Bixio a joué un grand rôle dans la défense de Rome. C'est lui qui a fait prisonnier le bataillon du 20e de ligne. Notre patrimoine de gloire militaire est assez riche pour que nous puissions avouer un échec qui ne fut qu'une imprudence. Le 30 avril 1849, l'expédition française s'approchait de Rome. La veille, une reconnaissance de cavalerie avait été accueillie à coups de fusil. Quand nos troupes parurent à quatre cents mètres de l'enceinte du Vatican, elles furent accueillies par une décharge à mitraille. Le général Oudinot fit déployer ses troupes, et le combat s'engagea avec une extrême vivacité. Bientôt le général français reconnut que ses forces étaient insuffisantes; il ne s'agissait plus, comme on l'avait témérairement répété, de paraître devant Rome pour être accueilli en bienfaiteur; Rome se défendait. Il fallut ordonner la retraite; mais un bataillon du 20e de ligne fut isolé et vit sa retraite coupée. Retranchés dans une maison, nos soldats se défendaient avec acharnement, lorsque le chef des assaillants, Nino Bixio, parut. Il se présenta seul à la porte, il convainquit nos soldats de l'inutilité de la résistance, les détermina à se soumettre aux circonstances et les entoura de sa sollicitude et de sa protection. Quelques jours après, la liberté était rendue sans condition aux prisonniers français. Pourquoi donc invoquer un guet-apens pour expliquer cet échec, pourquoi prétendre que nos soldats furent trompés par le bon accueil des Romains? « Comment croire, dit le général Ulloa, aux intentions bienveillantes de gens qui commencent par mitrailler[1]? » L'armée française reçut des renforts et commença le siége de Rome. Nino Bixio, dans une sortie, à la tête de son bataillon, reçut un coup de feu qui lui traversa le bas ventre et fut longtemps en danger de mort.

1. Ulloa, *Guerres de l'indépendance*, t. II. — Boggio, *Da Montevideo a Palermo.*

Mais nous avons hâte d'abréger le récit de ces événements. Que ce passé reste à jamais oublié devant de glorieux et récents souvenirs ! L'empereur a brisé la domination autrichienne ; il a donné l'initiative de l'émancipation italienne. On le sait, et on n'oublie pas cette grande et généreuse politique au delà des Alpes. Parcourez l'Italie un dimanche ; à chaque fenêtre vous verrez flotter le drapeau français à côté du drapeau italien. Si l'impatience des vœux nationaux ne peut toujours tenir compte des entraves diplomatiques qui restent souvent mystérieuses, la reconnaissance de l'Italie pour la France n'en est pas moins sincère et profonde.

Nino Bixio était retourné à Gênes. Sur les instances de ses amis, il se rendit à Turin et se livra à une longue et profonde étude de l'art militaire, puis il reprit sa vie de marin. En 1859, il commandait un bataillon de chasseurs des Alpes et comptait parmi ses soldats son jeune neveu, âgé de dix-sept ans, Olivier Bixio. Nous ne dirons rien de cette belle campagne, qui est connue de tout le monde. Nino Bixio s'y distingua entre tous et reçut la croix d'officier et la médaille d'or de la Valeur militaire. Après la paix de Villafranca, il fut promu au grade de colonel et vint prendre le commandement d'un régiment toscan. Ses troupes étaient peu habituées encore à la vie active du soldat en campagne. Mais, dès le premier instant, le colonel Bixio apprit à ses hommes quel chef énergique les commandait. Il avait donné l'ordre de partir à une heure du matin pour éviter la chaleur du jour. A l'heure dite, le colonel monte à cheval et demeure surpris en voyant la ville calme et silencieuse. Il se dirige vers l'église, où bivouaquait son régiment, et trouve tous ses soldats paisiblement endormis. Aussitôt le colonel entre à cheval dans l'église et exécute un temps de galop au milieu des coupables dormeurs. En un clin d'œil le régiment était sous les armes. A la suite d'un conflit avec le général Fanti, Nino Bixio avait donné sa démission. Il se trouvait libre, et put préparer, de concert avec Garibaldi, l'expédition de Sicile.

Dans la soirée de 5 mai 1860, les Mille étaient réunis sur le bord de la mer, près de Gênes, attendant l'heure de s'embarquer. Ce fut un moment solennel ; tous les cœurs étaient émus, toutes les pensées se reportaient une dernière fois vers la patrie, vers le foyer domestique. Plus d'un volontaire répétait en lui-même ces strophes touchantes de la chanson si populaire :

Addio, Biondina, addio,
L'armata se ne va,
Se non partissi anch'io
Sarebbe una viltà.

Io parto, o mio tesoro;
Forse ritornerò,
Ma se in battaglia moro,
In ciel ti rivedro.

. . . . . .

Bientôt deux vapeurs parurent : c'étaient *le Piemonte* et *le Lombardo*. Nino Bixio prit le commandement du *Lombardo*, tandis que Garibaldi commandait *le Piemonte*. Le lendemain, on organisa à bord les volontaires. Chacun choisit ses chefs. L'expédition relâcha à Telamone, sur la côte de Toscane, pour renouveler ses provisions et fit voile pour la Sicile. On approchait des croisières ennemies, le danger devenait imminent. Les ordres les plus sévères avaient été donnés à bord pour déjouer la surveillance des croisières napolitaines. Les chants, les conversations bruyantes, étaient sévèrement interdits; dès qu'on signalait une voile, les hommes devaient se coucher sur le pont pour dissimuler leur nombre. Mais ces sages précautions n'étaient pas toujours rigoureusement observées par les jeunes volontaires. Nino Bixio a seul le don d'imposer sa volonté aux plus récalcitrants. Il monte sur le tambour du bâtiment; il fait assembler les volontaires, et leur tient ce discours énergique : « Nous avons juré d'arriver en Sicile; nous le voulons, nous le ferons; mais il faut que chacun de vous se soumette à mes volontés; je veux être obéi comme un dieu. Je vous le déclare, j'emploierai la violence, s'il le faut, pour me faire obéir[1]. » Chacun reconnut bientôt l'imminence du danger; le soir, on vit briller deux fanaux à l'avant du *Lombardo;* en même temps, deux autres feux apparaissaient à l'orient. Plus de doute, c'est la croisière napolitaine. Bixio fait éteindre tous les feux à bord, et la machine redouble de vitesse. Déjà le navire qui s'avançait avait dépassé *le Lombardo*, lorsque tout à coup il vire de bord et marche sur lui. Dans ce moment d'anxiété générale, une voix sonore se fait entendre : « *O là del Lombardo!* » C'était Garibaldi qui hélait Nino Bixio. Inquiet sur le retard du *Lombardo*, dont la marche était très-lente, Garibaldi était revenu sur ses pas. Les deux navires voguèrent alors de conserve, fuyant les feux suspects qui brillaient toujours à l'orient. Bientôt on les perdit de vue. Le lendemain, 11 mai, à trois heures de l'après-midi, les deux navires entraient dans le port de Marsala. Au même instant, on signalait la croisière napolitaine. On sait comment les Mille eurent le temps de débarquer sains et saufs, et marchèrent sur Palerme. Bixio se comporta avec sa bravoure habituelle au san-

1. Giuseppe Capussi, *Memorie d'un volontario*.

glant combat de Calatafimi. Les Napolitains attendaient Garibaldi à Monteleone; mais Garibaldi tourne cette position, déjoue la surveillance de l'ennemi et se présente à l'improviste devant Palerme. Nino Bixio commandait l'avant-garde. Il culbute le poste d'*alle Leste,* et pénètre bientôt dans la ville. Il avait sous ses ordres les trop célèbres Picciotti. Arrivés devant un pont, ces très-novices soldats sont accueillis par des feux nourris. Ils se hâtent de se nicher sous les voûtes du pont comme des oiseaux effarés. Nino Bixio essaye en vain de les entraîner en avant, sa voix n'est plus écoutée. Il entreprend alors avec ses Siciliens une argumentation héroïque, et il essaye de leur persuader que les balles napolitaines ne tuent pas. A cet effet, il s'offre comme point de mire aux tirailleurs, et se promène tranquillement sous une grêle de projectiles. Tout à coup il chancelle; une balle l'a frappé en pleine poitrine. Mais l'intrépide soldat se roidit contre la douleur, il rassemble toutes ses forces par une suprême énergie, et, arrachant de la plaie la balle ensanglantée, la montre aux Picciotti en s'écriant : « Vous voyez bien que les balles napolitaines ne tuent pas! » Le pont fut franchi, et Palerme tomba au pouvoir de Garibaldi. La blessure de Nino Bixio était jugée d'abord mortelle; le bruit de sa mort se répandit partout, et nous avons lu dans une brochure de M. Roggio, député au parlement, l'oraison funèbre de Nino Bixio. Il survécut pourtant par un heureux miracle. Le soldat napolitain qui avait tiré sur lui fut mis à l'ordre du jour et promu au grade d'officier. Qu'est-il devenu? Aujourd'hui, son grade est reconnu par le gouvernement piémontais, et il combattra peut-être un jour dans les mêmes rangs que le général Bixio.

Bixio avait été nommé général de brigade, seulement on avait oublié de lui donner une brigade, il commandait cent trente hommes. Sa seule ressource était donc de faire appel aux volontaires siciliens. Nino Bixio eut recours à un expédient original. Il connaissait l'imagination vive et inflammable des Siciliens; pour le moment, bons ou mauvais, il lui fallait des soldats, il se chargerait bien ensuite de faire leur éducation. Il se composa une excellente musique et parcourut les villages, musique en tête. Ces harmonies guerrières réveillèrent l'enthousiasme patriotique, et les volontaires affluèrent. Ce n'est pas en un jour qu'on fait des soldats et encore moins des hommes. Nous verrons pourtant que, sous la main de fer de Nino Bixio, ces volontaires siciliens, d'abord peu solides dans les premiers combats, finirent par s'aguerrir et se comportèrent vaillamment au Volturne. — Des désordres horribles désolaient la Sicile, des bandes de brigands infestaient plusieurs provinces. On chargea Nino Bixio de pacifier le pays. Le plus célèbre malfaiteur était un riche Sicilien,

grand chasseur, hardi cavalier, beau parleur. L'origine de ses méfaits est curieuse à noter. Il avait voulu, lui aussi, être maire de son village! Ce candidat malheureux assassinait sans pitié les électeurs récalcitrants. Trente-cinq victimes avaient déjà succombé sous ses coups. Nino Bixio était à la recherche du terrible bandit, lorsque le Sicilien, armé de pied en cap, suivi d'une nombreuse escorte, se présente un jour devant lui. Il lui débite une longue harangue et salue le général comme frère et ami. Pour toute réponse, Nino Bixio le déclara prisonnier et sut si bien lui imposer, que ce brigand, hérissé de coutelas et de pistolets, se laissa désarmer sans résistance. Il passa devant un conseil de guerre et fut fusillé sur-le-champ.

La victoire de Milazzo avait ouvert à Garibaldi les portes de Messine; campés sur les rives du Phare, les volontaires attendaient avec impatience le moment de franchir le détroit. Ils maudissaient leur inaction, et n'avaient d'autre distraction que les canonnades journalières échangées avec la flotte napolitaine. C'est dans ces moments de désœuvrement que la discipline militaire court le plus grand risque de se relâcher. On a parlé de l'indiscipline des volontaires et des excès qu'ils ont commis. Ce ne sont pas les Italiens, ni ceux qui ont vu l'Italie, qui ont reproduit ces attaques. Nous nous bornerons à montrer par un exemple ce qu'était la discipline dans l'armée garibaldienne.

Un volontaire fut pris en flagrant délit de vol. Il fut envoyé tout de suite devant le conseil de guerre, et deux heures après il était fusillé. Qu'avait donc volé ce malheureux? Il avait volé une poule. Sans paye, sans ressources, il jeûnait peut-être par nécessité. N'importe, l'honneur du corps était atteint. Il y a des armées régulières où une pareille sévérité décimerait les plus braves régiments.

Nino Bixio a joué un rôle important dans le débarquement de Calabre. Il passa le détroit un des premiers; il commandait un gros bâtiment encombré de troupes. On approchait du rivage, lorsque tout à coup on signale les frégates napolitaines; d'un autre côté, on s'attendait à chaque instant à voir paraître une des nombreuses colonnes qui battaient la Calabre en tous sens. Bixio n'avait que deux chaloupes pour débarquer son monde; il calcule qu'il lui faut trois heures pour cette opération si urgente, et son parti est bientôt pris. Il fait chauffer à toute vapeur, le navire bondit sous l'impulsion de la machine, et vient s'échouer sur le rivage. Les volontaires purent sauter dans l'eau et gagner le rivage à pied; de la sorte, le débarquement fut opéré en un clin d'œil; ce résultat, attribué à tort à un accident, n'était dû qu'à une audacieuse inspiration. Nino Bixio eut l'honneur de la prise de Reggio; il y fut blessé d'un coup de feu au bras.

La bataille du Volturne est le dernier et le plus brillant fait d'armes du général Bixio. Garibaldi avait reconnu l'importance de la position de la Maddalone. C'est là que devait se porter le principal effort des royaux. Garibaldi en avait confié la défense au général Bixio. Le général avait sous ses ordres d'excellentes troupes lombardes et les volontaires siciliens. Le 1er octobre, l'armée napolitaine attaque dès le matin les lignes garibaldiennes. Les Lombards soutinrent mal le premier choc et se retirèrent en perdant deux canons sur trois. Restaient les Siciliens pour unique ressource. Bixio ne se dissimule pas la gravité de la position; il n'a que ces novices soldats à opposer aux meilleures troupes du roi de Naples, aux régiments bavarrois. L'ennemi s'avance et gravit la colline, ses tambours battent la charge, l'air retentit de ses cris et de ses décharges. Le général Bixio a bientôt pris son parti; il faut à tout prix donner de la confiance aux Siciliens, et par une inspiration heureuse les transformer pour un instant en soldats aguerris. Il tire sa montre avec le plus grand calme, et se tournant vers les Siciliens : « Vous ne serez attaqués que dans un quart d'heure, leur dit-il tranquillement, mangez la soupe. » On obéit, on mange et on se met à jouer au jeu populaire de la *morra*. Cependant on entendait distinctement le corps bavarois qui gravissait la colline et s'approchait. Cette situation étrange ranime la gaieté et inspire la confiance aux Siciliens. Les gais propos, les rires joyeux circulent dans les groupes. Cependant les Allemands sont arrivés à mi-côte et ils aperçoivent avec étonnement leurs ennemis, paisiblement assis en groupes inoffensifs. Ils s'arrêtent étonnés, ne sachant que croire, craignant un piége. Alors Nino Bixio fait sonner la charge et s'élance en avant. Les Siciliens le suivent avec le plus grand entrain, se précipitent à la baïonnette sur les Bavarois, les culbutent et leur prennent trois canons. Animés par ce premier succès, les conscrits se comportèrent comme de vieux soldats, et le général Bixio repoussa jusqu'au soir les assauts répétés des meilleures troupes royales.

Peu de temps après, une chute de cheval terrible mettait les jours du général Bixio en danger. Il survécut encore à ses blessures et vint s'asseoir à Turin au parlement italien. Dans cette nouvelle carrière, de nouveaux succès l'attendaient. Hier encore, au milieu d'une tempête parlementaire, sa voix s'élevait avec éloquence pour prêcher la concorde et la modération.

Le secrétaire de la rédaction,

ARTHUR ARNOULD.

POÉSIES

HELLAS

L'aurore souriait, humide de rosée;
De bleuâtres vapeurs, à l'horizon changeant,
Ondulaient mollement sur la mer reposée,
Et baignaient les grands caps d'une lueur d'argent.

Le soleil s'éveillait sous les nuages roses;
Dans chaque perle claire où son disque d'or luit,
Au calice des fleurs nouvellement écloses
Il buvait lentement les larmes de la nuit.

L'odeur âpre des monts couronnés de vieux chênes
Se mêlait aux brouillards lumineux et flottants;
L'air doré s'imprégnait de ces fraîches haleines
Qui sortent des forêts aux baisers du printemps.

Sous le platane épais, dans les froides retraites
Où courent les grands cerfs, où chantent les oiseaux,
Des eaux vives, sortant de leurs grottes discrètes,
Glissaient furtivement parmi les verts roseaux.

Le myrte et le laurier parfumaient les vallées,
Et, sur le large fleuve aux tourbillons d'argent,
Les cygnes blancs guidaient leurs nacelles ailées
Et fléchissaient leur col sous la brise en nageant.

Alors, je m'en souviens, partout, dans l'air sonore,
Un long concert montait vers le ciel radieux;
La terre, vierge et neuve, au réveil de l'aurore,
Saluait en chantant la naissance des Dieux.

Et nous mêlions nos voix à son divin murmure;
Ses Dieux étaient nos Dieux, et de l'humanité
Il semblait s'exhaler, comme de la nature,
Des effluves de force et de virginité.

Car la nature était pour nous comme une mère;
Bercés dans ses bras blancs, dormant sur ses genoux,
Ses fils ne trouvaient pas encor sa coupe amère :
Les Dieux des premiers jours étaient si près de nous!

Dans l'impalpable éther et dans la mer profonde,
Dans les antres sacrés, dans les champs, dans les bois,
Ils étaient l'harmonie et la beauté du monde,
Ses principes cachés, ses immuables lois.

Leur souffle nourrissait nos robustes poitrines;
Ils nous enveloppaient de grâce et de beauté;
Ils versaient sur nos fronts leurs lumières divines,
Et dans nos jeunes cœurs la sainte volupté.

Des amis indulgents, non des maîtres sévères;
Calmes, beaux comme nous, souriant à nos jeux,
Et, comme les aînés guident leurs jeunes frères,
Ils descendaient vers nous, et nous montions vers eux.

Quand l'Orient jetait, comme des avalanches,
Sur notre sol sacré ses peuples destructeurs,
La lance au poing, du haut des acropoles blanches,
Ils combattaient pour nous, les Dieux libérateurs.

Qu'ils ont bien mérité l'amour d'un peuple libre!
Des fêtes et des jeux! Sculpteurs, ornez l'autel!
Les poëtes, debout, que chaque lyre vibre!
La terre ne sera jamais si près du ciel.

Dieux heureux, dont le culte était la joie humaine,
Les danses, les chansons, et les vierges en chœur,
Et la course des chars, les lutteurs sur l'arène,
Et les fronts couronnés et la santé du cœur;

Et surtout la fierté d'un grand peuple sans maîtres,
Les viriles vertus, Justice et Liberté,
L'austère amour des lois, le respect des ancêtres,
Des héros immortels, gardiens de la cité!

Qu'êtes-vous devenus, temples, sacrés portiques,
Dieux de marbre vêtus, si jeunes et si beaux,
Sauvage puberté des fortes républiques,
Culte grave et pieux des illustres tombeaux?

Débris muets de tant de sublimes pensées,
Marbres épars, quel est le chemin qui conduit
Vers l'âge d'or perdu, les croyances passées,
L'Élysée où s'en va ce que l'homme a détruit?

Dieux heureux, qu'adorait la jeunesse du monde,
Que blasphème aujourd'hui la vieille humanité,
Laissez-moi me plonger dans la source féconde
Où la divine Hellas trouva la vérité.

Laissez-nous boire encor, nous, vos derniers fidèles,
Dans l'urne du symbole où s'abreuvaient les forts;
Vos temples sont détruits, mais, ô Lois éternelles!
Dans l'Olympe idéal renaissent les Dieux morts.

Renaissez, jours bénis de la sainte jeunesse,
Echos d'airs oubliés, brises d'avril en fleur;
La menteuse espérance a-t-elle une promesse
Qui vaille un souvenir au plus profond du cœur?

LOUIS MÉNARD.

CHRONIQUE POLITIQUE

23 juillet 1861.

Malgré mille causes de conflagration sans cesse à la veille de faire explosion depuis six mois, la tranquillité de l'Europe n'a point encore été troublée. Il y a dans chaque État tant d'isolement, de divisions, de défiances, d'effroi de l'avenir et de secrète faiblesse, que personne n'a osé donner le signal que tout le monde attendait, et c'est cette commune impuissance qu'on appelle la paix de l'Europe. Notre sécurité repose sur la crainte que chacun éprouve de faire un mouvement : nous avons là de quoi être bien rassurés. La chrétienté offre le touchant spectacle de puissances prêtes à s'entre-dévorer à la première occasion et qui échangent en attendant les assurances les plus amicales. L'ancien concert européen une fois rompu, il n'est resté que l'équilibre de la peur. Jamais il n'y a eu dans les rapports entre nations autant de contrainte, de dissimulation, de duplicité.

On se plaît souvent à comparer notre époque à celle de Machiavel. Il faut, en effet, remonter jusque-là pour retrouver des figures de la fourberie triomphante égales à celles que nous avons vues paraître de nos jours; mais la ressemblance s'arrête là et n'est pas à notre avantage sous les autres rapports. Le héros de Machiavel a de grands côtés de caractère, ce qui n'est nullement notre fait; il possède l'audace et le courage au même degré que l'astuce; on voit en lui, selon le précepte du maître, le lion aussi souvent que le renard. L'idéal de notre temps serait plutôt une de ces bêtes de proie, à la fois féroces et timides, qui n'attaquent jamais que par surprise et qui ressentent encore plus de terreur qu'elles n'en inspirent. Les grands aventuriers du seizième siècle n'eussent éprouvé que du dédain pour les éternelles tergiversations, les déguisements et les reculades qui sont les moyens favoris de la politique de notre temps, pour sa diplomatie verbeuse, paperassière, pleine de feintes convenues qui ne trompent personne, pour ses contrefaçons libérales, pour sa mesquine ambi-

tion, qui voudrait se voir attribuer des plans gigantesques sans avoir jamais eu d'autre préoccupation que celle de vivre au jour le jour, de posséder les honneurs du génie et les bénéfices de la médiocrité.

Ce qui manque pour durer à l'Europe officielle, dont ces traits généraux ne rendent que trop fidèlement la physionomie, c'est le tempérament et la vitalité; voilà pourquoi on ne doit pas désespérer de l'avenir. Les représentants de cet ordre de choses en sont partout aujourd'hui aux capitulations et aux expédients; c'est un signe que leur influence décline et qu'une nouvelle génération est à la veille de s'emparer de la scène. Peut-être, pour mettre à nu leur impuissance, suffirait-il de la seule apparition d'un grand caractère à la tête d'une nation confiante et résolue. Un homme d'État qui, aujourd'hui, oserait dire nettement ce qu'il veut, et qui le ferait en s'appuyant, non sur de fausses démonstrations, ou des manœuvres souterraines, ou des assurances mensongères, mais sur les nobles passions que le génie sait éveiller dans les âmes, en s'adressant au patriotisme, au courage, à l'amour de la liberté, à l'amour de la gloire, aux ambitions généreuses, un tel homme semblerait un demi-dieu, et personne ne serait en état de lui faire obstacle. Ce sont là des mobiles qu'on affecte de dédaigner, comme une duperie à l'usage des niais; mais en réalité les niais seuls en ignorent la puissance, et sous le règne de la petite habileté il leur suffirait de paraître pour montrer ce que peut la grande. Le jour où une main virile saisira de nouveau ces armes en ce moment abandonnées, on reconnaîtra que si elles sont restées si longtemps hors d'usage, c'est que personne ne se trouvait assez vaillant ni assez fort pour les porter.

L'état pénible, irritant, plein d'indécision, de trouble, d'incertitude, où se trouve aujourd'hui l'Europe, justifie surabondamment ces réflexions. Partout les situations sont nettement dessinées, laissent peu de place au doute et réclament une prompte détermination; et partout, ou presque partout, les hommes manquent aux situations et reculent devant leur tâche. Personne n'ose prendre une forte initiative en présence des devoirs les plus clairement tracés; on espère y suppléer à force d'atermoiements, d'expectative, de lenteurs calculées. De là un malaise croissant, mais qui n'est encore qu'importun au grand nombre, et dont on ne commencera à s'inquiéter que lorsqu'il deviendra une souffrance aiguë. Si l'on me demande à qui je prétends appliquer les caractères généraux que je viens de définir, je demanderai moi-même à qui ils ne s'appliquent pas aujourd'hui, et s'il en était besoin je les montrerais écrits en traits irrécusables, non-seulement dans la politique de la plupart des gouvernements,

mais jusque dans la situation respective des partis et des opinions au sein de chaque État.

L'administration que le monde nous envie vient de s'enrichir d'un nouveau mécanisme ; c'est là ce qu'en France on appelle décentraliser. Plus on multiplie les moteurs, plus on accroît leur force, plus on est censé décentraliser. C'est le contraire de ce qui se passe ailleurs ; mais il ne s'agit que de s'entendre sur le sens des mots : chaque langue a ses singularités. C'est ainsi que les Latins disaient : *Lucus a non lucendo.* On avait commencé cette œuvre de décentralisation il y a deux mois, en augmentant considérablement les attributions des préfets ; on la continue en augmentant leur dépendance vis-à-vis le ministère, par l'institution des conférences préfectorales, qui ne peuvent manquer de rendre la surveillance de l'administration plus active et plus étroite. Nous n'affirmons pas que telle ait été l'intention qui a inspiré le décret, nous sommes persuadé même, si l'on veut, qu'on y a vu un moyen efficace d'accroître ce qu'on appelle la somme de nos libertés; mais la mesure ne nous paraît pas très-propre à réaliser cette amélioration. Mettons hors de cause les considérants philanthropiques et les vues libérales qui ont incontestablement présidé à la conception de ce décret, plaçons-nous au point de vue pratique. Voici nos préfets rassemblés en concile. De quoi sera-t-il question dans cette assemblée ? D'intervenir auprès du pouvoir central en faveur des libertés locales ? de rendre plus d'initiative à la commune, plus d'indépendance au département, plus d'énergie et de dignité à la vie individuelle ? Il faudrait, pour y croire, bien mal connaître et le cœur humain et le cœur des préfets, ou bien compter sur l'opération du Saint-Esprit. Il est plus vraisemblable qu'on s'occupera de préférence de s'y faire remarquer par son zèle, qu'on s'y concertera pour mettre plus d'unité dans l'action, plus de discipline dans les règlements, plus de suite et d'entente dans la répression, toutes choses dont nous étions déjà abondamment pourvus et qui n'ont jamais passé pour être de la décentralisation. Ce n'est point là une supposition gratuite. Ce résultat est dans la force des choses. Réunissez les agents du pouvoir les mieux intentionnés, supposez-les aussi éclairés qu'ils vous plaira : ce n'est jamais le plus sage qui l'emportera, c'est le plus zélé. Le zèle exerce une irrésistible fascination sur une assemblée de fonctionnaires, car il ne reste jamais sans récompense. Plus ils seront livrés à eux-mêmes et éloignés d'un contrôle supérieur, plus un acte d'indépendance de leur part semblera suspect, plus leur dévouement se croira tenu de se montrer, ne fût-ce que par émulation. On peut en

être assuré, ce n'est jamais en faveur de la liberté que se déploiera l'émulation prefectorale, et nous n'en augurons rien de bon pour la presse des départements en particulier. Il est incontestable, par exemple, que l'arrêté énergique par lequel M. de Mentque vient de frapper un journal libéral de Bordeaux excitera beaucoup plus facilement l'admiration et l'envie de ses collègues, s'ils sont réunis en assemblée, que s'ils ne le connaissent qu'individuellement. On a dit de tout temps que l'éloquence est contagieuse, mais quelle éloquence a jamais égalé l'effet d'un coup d'autorité auprès des dépositaires du pouvoir? Quel langage sait mieux parler à leur cœur qu'un interdit ou qu'un réquisitoire? Dans de telles conditions, l'influence ira forcément aux administrateurs à la fois les plus absolus et les plus dociles, deux qualités qui ont été longtemps considérées comme incompatibles, et que la bureaucratie a su faire vivre en parfaite intelligence.

L'arrêté qui vient de frapper le journal *la Gironde* a rouvert l'ère des avertissements que beaucoup de bonnes gens croyaient à jamais fermée, depuis que les documents officiels ont si souvent parlé de la liberté de la presse, et qu'une partie de la démocratie française se montre si satisfaite. Ces bonnes gens devront modifier un peu leur opinion. Il en est de la liberté de la presse comme de la décentralisation : ce sont là de simples façons de s'exprimer, des entités purement métaphysiques auxquelles on a grand tort d'attacher une réalité. Il n'y a de réel et de solide aujourd'hui dans la liberté de la presse que la législation des avertissements; c'est du moins ce que démontre avec évidence l'histoire de la maison de Hanovre. Le reste est une utopie à l'usage de quelques peuplades, encore étrangères aux lumières de la civilisation moderne et disséminées en Angleterre, aux États-Unis, en Suisse, en Hollande, en Belgique et en Italie. Il faut plaindre ces pauvres parias de l'espèce humaine qui ne savent pas jusqu'à quel point il est doux d'être réglementé, censuré et averti. Ceux qui veulent avoir une idée sommaire mais exacte des progrès de tout genre que nous avons accomplis récemment sur ce point, consulteront avec fruit une spirituelle et courageuse brochure que vient de publier M. Édouard Delprat. L'auteur de cette légère et vive esquisse envisage la presse dans ses rapports avec l'administration, et il décrit en quelques pages pleines d'un sentiment contenu, mais sur la nature duquel on ne peut se méprendre, l'état de parfaite félicité qui résulte de ces rapports. Il est impossible, après l'avoir lu, de ne pas avouer que la juridiction administrative, en matière de presse, est une des inventions modernes les plus ingénieuses que

l'on connaisse. Cet opuscule fait partie de cette série d'études contemporaines dont nous avons plus d'une fois entretenu nos lecteurs, notamment à l'occasion des publications de M. d'Haussonville et de l'excellent livre de M. Odilon Barrot sur la centralisation. Si les auteurs et les éditeurs de ces études ne rendent pas pleinement justice aux bienfaits de l'administration en général, ce n'est pas faute de les bien connaître; car ils ont eu avec elle des rapports de plus d'un genre, et elle leur a accordé une attention, témoigné une sollicitude dont ils auraient pu se montrer plus reconnaissants.

Le nouveau décret de décentralisation est, avec le succès des obligations trentenaires, le seul fait important de la politique intérieure depuis quinze jours. La nouvelle combinaison financière a réussi au delà de toute attente, mais nous avons peine à comprendre qu'il se trouve des publicistes pour transformer ce succès en un triomphe politique pour le gouvernement. Les capitaux trouvaient dans les obligations trentenaires un placement avantageux, et ils ont afflué, cela va de soi : il faut beaucoup d'imagination pour voir là un vote de confiance donné à une politique quelconque. Dans les États sur le point de se dissoudre, comme l'Autriche, ou nouvellement formés, comme l'Italie, les prêteurs peuvent se demander, non sans quelque raison, si leur garantie n'est pas à la veille de disparaître, et il est naturel qu'il éprouvent quelques hésitations; mais dans un pays dont l'unité est aussi indissoluble que celle de la France, un placement sur l'État est toujours parfaitement garanti.

C'est pour ces motifs que l'emprunt déguisé que vient de contracter l'État en France, loin de faire courir aucun risque au public, lui a offert une spéculation pleine de sécurité, ce qui n'est point si commun à l'heure qu'il est, tandis que l'opération analogue dont le ministre Bastogi vient de régler les dispositions en Italie constitue, au contraire, un véritable appel au patriotisme des Italiens, et exigera de leur part un acte de foi en l'avenir de leur pays, car elle n'aura d'autre garantie que la durée d'un ordre de choses qui est né d'hier. L'emprunt italien seul peut avoir une véritable portée politique, et nous sommes convaincu qu'il sera l'occasion d'une grande manifestation nationale. Les provinces italiennes sont loin d'avoir toutes payé à la patrie commune la dette du sang, et on a pu leur adresser plus d'un juste reproche sur leur peu d'empressement à s'acquitter sous ce rapport; que du moins on ne puisse pas les accuser de lui avoir refusé cette faible contribution qui sera peut-être sa rançon définitive.

Les embarras du ministère italien sont grands, et à moins de supposer que les félicitations que le général de Fleury vient de transmettre au roi Victor-Emmanuel sont des ironies, on doit croire que le cabinet français est encore disposé à lui venir en aide, bien que plus d'un nuage ait passé sur leur bonne intelligence. Une question qui est destinée à préoccuper de plus en plus l'attention publique est celle de savoir si la France entend mettre de nouvelles conditions à ses services, autrement dit si elle exige pour prix de son concours une seconde cession de territoire. Cette supposition n'est pas de nature à faire espérer une prompte solution des difficultés italiennes. Nous avions déjà sur ce point la déclaration de M. Ricasoli au sujet de sa ferme intention de ne plus céder un pouce de terre italienne; il faut y ajouter maintenant l'appréciation du cabinet anglais, qui déclare par l'organe de lord John Russel qu'une telle cession serait la fin de l'alliance entre la France et l'Angleterre, parole grave et bien propre à faire réfléchir.

Ce double veto suffirait pour nous faire juger comme au moins impolitique une telle exigence; mais, imposée à la détresse d'une nation que nous appelons notre alliée, elle nous semblerait inique et cruelle, et nous avons peine à croire que les avantages que la France en retirerait parvinssent à lui en déguiser l'odieux. D'autres considérations ne sont pas moins décisives. C'est au nom du principe des nationalités que nous rendrions aux Italiens Rome et Venise, et par le même acte, au nom du même principe, nous détacherions de leur pays, pour nous les approprier, des populations italiennes par le langage, par les traditions, par le sang ! Les peuples se soucient en général assez peu de la logique, mais il est certaines contradictions trop significatives qu'ils ne supporteraient pas même aujourd'hui. Il y aurait en Europe un cri de réprobation unanime contre un pareil traité. Nous avons approuvé l'annexion de la Savoie, bien qu'elle ait eu le tort de venir après des protestations de désintéressement un peu trop réitérées, parce qu'elle était le retour d'un peuple vers sa vraie patrie; mais dans toute acquisition de territoire qui n'aurait pas cette justification, nous ne pourrions voir qu'un abus de la force.

Nous ne pensons pas qu'il y ait en Italie un seul parti ou même un seul homme politique important disposé à se montrer sur ce point de composition plus facile que le baron Ricasoli. Les ressentiments profonds que Garibaldi a gardés au fond du cœur au sujet de la cession de Nice ont eu du moins le résultat d'éveiller la susceptibilité nationale et de rendre impossible toute nouvelle transaction de ce genre.

Ce motif intéressé une fois écarté, ne reste-t-il donc à une politique française, vraiment digne de ce nom, aucun mobile assez puissant pour la décider à apporter à la cause italienne sinon son appui, du moins sa neutralité? La France n'est-elle pas engagée d'honneur à laisser achever l'œuvre à laquelle elle a si longtemps coopéré? N'y va-t-il pas aussi de ses plus chers intérêts? Cette nation créée à ses côtés, la France peut-elle s'exposer à ne l'avoir plus pour alliée, surtout dans l'état d'isolement où elle se trouve aujourd'hui? Cette force, en partie notre ouvrage, devra-t-elle se retourner contre nous, servir d'avant-garde à nos ennemis, résultat inévitable si on blesse l'Italie et si on la mécontente?

Il n'y a plus de moyen terme : au point où en sont venues les choses, il faut ou soutenir jusqu'au bout le nouveau royaume d'Italie, ou le détruire. On demande où sont nos engagements au sujet de Rome? Nos engagements sont dans nos actes, ce qui est plus sérieux que des paroles. Notre politique, depuis ces dernières années, équivaut aux promesses les plus formelles, aux déclarations les plus solennelles. Personne ne s'y est trompé, ni amis, ni ennemis. Nous n'avons plus le droit de faire des conditions, il ne nous reste qu'à tenir nos engagements, ou à déclarer que nous nous sommes trompés. Toute autre politique est imprévoyante et maladroite; elle ne réserve le présent que pour compromettre l'avenir; elle nous fait perdre tous les fruits de nos sacrifices, et ne nous laisse pour compensation que les sympathies du cabinet de Madrid avec les offres de concours de MM. Mon et Collantès, ce qui est un médiocre sujet de consolation.

Plus le moment est critique pour l'Italie, plus la reconnaissance qu'elle nous gardera sera durable. Des services offerts une fois le danger passé perdent tout leur prix, et l'instinct populaire est en ceci plus clairvoyant qu'on ne pense. Les hommes d'État de Turin sont pris en ce moment entre plusieurs obstacles qui, peu redoutables séparément, sont menaçants par leur simultanéité. Le principal de ces périls, qui est sans contredit celui que leur crée la situation du royaume de Naples, est aggravé par la mauvaise volonté de partis inintelligents et inquiets. L'un leur demande la guerre immédiate, l'autre exige d'eux qu'ils prononcent eux-mêmes la dissolution du royaume pour faire place à la fédération républicaine. Ils ont en même temps à faire face à toutes les difficultés de l'organisation intérieure.

Le spectacle qu'offrent depuis plus d'un an les populations napolitaines est, selon l'usage, un sujet d'irritation pour les uns, de triomphe et de joie pour les autres. Quant à nous, voici longtemps que nous étudions avec une curiosité douloureuse cette étrange énigme, dans l'espoir d'en pénétrer le secret, et nous nous demandons encore à quel

point de vue et dans l'intérêt de quelle cause on peut se réjouir des convulsions de cette population dégradée. Ce ne peut être dans l'intérêt de la cause royaliste, car c'est cette même population qui, il y a un an à peine, chassait son roi après l'avoir avili. Ce n'est pas dans l'intérêt de la cause républicaine, car, si elle a acclamé Garibaldi, elle ne lui a pas fourni un soldat. On ne peut s'en réjouir que dans l'intérêt des plus mauvaises passions. Quel est le régime, quelles sont les concessions dont on n'ait pas essayé sous les diverses administrations qui se sont succédé à Naples depuis dix mois, d'abord sous M. Pallavicino, puis sous M. Farini, puis sous le prince de Carignan, puis enfin sous M. Ponza san Martino? Rien n'a réussi : tous ont échoué et sont partis au milieu des malédictions, après avoir été reçus avec des applaudissements. La force seule peut réussir à Naples. Cette populace s'agite et se soulève comme la lave de ses volcans, sans motif appréciable; on s'épuise à chercher à ce délire une explication dans l'ordre des sentiments humains, tandis qu'on n'a sous les yeux qu'un phénomène de la nature matérielle. La population napolitaine n'a trouvé jusqu'ici qu'un gouvernement digne d'elle et sous lequel elle parût satisfaite, c'est celui du roi Bomba. Sous ce règne, pendant que tout ce qu'il y avait d'honnêtes gens dans le royaume de Naples était au bagne avec Alexandre Poërio, elle vivait en joie et ne songeait nullement à se plaindre. Aujourd'hui le roi Victor-Emmanuel n'est pour elle qu'un tyran, et la législation la plus libérale peut-être qu'il y ait dans l'Europe continentale lui paraît une abominable oppression.

Or, ce déplorable état de choses, on ne doit pas se lasser de le redire, il ne tient qu'à la France de le faire cesser. Le foyer de ces désordres n'est pas à Naples, il est à Rome; on l'y entretient ostensiblement sous la protection de notre armée. On y ouvre un lieu d'asile où les auteurs de ces méfaits sont sûrs de trouver non-seulement l'impunité, mais des indulgences. Quoi d'étonnant que dans de telles conditions les troubles du royaume de Naples soient si difficiles à réprimer, surtout si l'on considère que le licenciement des armées napolitaines, après la paix de Gaëte, a mis en disponibilité des milliers de soldats qui n'ont jamais su distinguer bien nettement ce qui sépare le brigandage du service militaire?

On conçoit qu'en présence d'une telle anarchie le projet de loi de M. Minghetti, relativement à l'établissement des régions, ait paru d'une application peu opportune et fait place à des tendances vers une unité plus forte. Cependant la Chambre qui a discuté ce projet peu de jours avant la clôture de la session ne l'a pas rejeté définitive-

ment, ce qui a permis à M. Minghetti de rester au ministère. On a adopté provisoirement l'organisation administrative piémontaise, qui fut en grande partie, si nous ne nous trompons, l'œuvre de M. Rattazzi, et qu'on a eu grand tort d'assimiler aux lois françaises, car elle est incomparablement plus libérale, ce qui n'est pas difficile. On s'accorde généralement à penser que le système régional pourra être remis en délibération, mais seulement pour la forme : on le considère comme condamné. Cette conception nous paraît regrettable au point de vue de la conservation et de la prospérité de ces cités qui n'étaient si florissantes que parce qu'elles étaient autant de centres politiques, et qui ne seront pas sans en souffrir grandement, assimilées à des villes de troisième ou de quatrième ordre; elle était, en outre, de nature à donner quelque satisfaction aux idées fédéralistes encore influentes en Italie. On la sacrifie aux besoins du moment, à la nécessité d'une union plus intime; les Italiens sont meilleurs juges que nous de cette opportunité, et nous le croyons d'autant plus volontiers, que les hommes politiques qui ont jugé le sacrifice indispensable nous sont connus par le libéralisme de leurs opinions et de leurs sentiments. Heureusement on peut suppléer jusqu'à un certain point à cette lacune par une forte organisation de la province et de la commune; et, pour s'instruire à cet égard, les Italiens n'ont qu'à chercher dans leurs propres traditions, ils y trouveront d'admirables enseignements.

Au reste, en présence des éventualités qui se préparent, ce qu'il faut à l'Italie, c'est une organisation militaire bien plutôt que des lois administratives, et c'est aussi ce qui rend urgente dans le Midi la répression que le général Cialdini vient d'être chargé d'y porter. Il faut que le danger trouve la nation compacte et unie. Les Italiens, depuis le début de leur révolution, n'ont pas encore eu l'occasion de montrer une de ces explosions d'énergie qui, chez les peuples vraiment dignes de la liberté, éclatent spontanément à l'approche des grands périls de la patrie. La crise hongroise qui touche à sa fin — ou à son commencement — lui apporte peut-être un moyen de trancher d'un seul coup toutes les difficultés qui la paralysent. Que deviendra, en définitive, le mouvement national auquel nous venons d'assister en Hongrie? Est-il destiné à succomber? Est-ce un crépuscule, est-ce une aurore? Il commence à être bien tard pour les Hongrois; ils ont perdu un temps précieux en temporisations inutiles; ils ont laissé leurs ennemis exploiter leurs scrupules de légalité, exciter contre eux la jalousie de leurs voisins, et se fortifier en silence, grâce à une manœuvre assez semblable à celle qui a servi de prologue aux scènes de Varsovie; mais comment désespérer de cette

race généreuse et chevaleresque? L'empire d'Autriche n'est pas aujourd'hui plus fort qu'il l'était il y a douze ans; mais l'Italie est un ennemi beaucoup plus redoutable qu'elle ne l'était alors, et il est douteux que la Russie soit disposée à offrir au cabinet de Vienne une nouvelle occasion d'étonner le monde à si peu de frais. L'Autriche n'étonne plus le monde que par l'excès de son libéralisme. Nous en sommes effrayé pour les peuples qu'elle appelle à participer malgré eux aux bienfaits de la constitution Schmerling. Nous ne partageons en rien la confiance et la sécurité qu'elle a le don d'inspirer à beaucoup de publicistes. Nous croyons médiocrement aux conversions improvisées : un avenir prochain dira si ces pressentiments nous ont trompé. Il est toujours infiniment difficile de transformer une grande monarchie militaire en une monarchie constitutionnelle, même lorsqu'on y est aidé par une nation forte et homogène; mais que peut-on attendre d'une réforme proclamée dans le vide, destinée à des populations sans sympathie, sans communauté d'intérêts, auxquelles le nom de patrie ne rappelle que des idées de contrainte et d'exploitation, d'une réforme conçue et dirigée par l'autorité même qu'elle est censée devoir dépouiller de ses plus magnifiques attributions? Voilà pourquoi le libéralisme autrichien nous est suspect, et les peuples de l'empire font preuve de peu de clairvoyance en s'armant les uns contre les autres au moment où l'on se prépare à le leur imposer à coups de canon.

Nous ne croyons pas davantage au succès de la transformation que tente en ce moment le nouveau sultan, bien que la sincérité de ses efforts ne soit douteuse pour personne. Ici les obstacles sont plus invincibles encore, parce qu'ils ne tiennent pas seulement à une fausse combinaison d'éléments sans consistance et sans unité, mais au caractère même des individus, au génie de la race, qui est antipathique à l'esprit de notre civilisation. L'idée de greffer nos mœurs et nos institutions sur la vieille société turque n'offrira jamais pour résultat qu'une parodie grotesque et affligeante pour l'original aussi bien que pour la copie. L'effort de ces deux civilisations pour se fondre et se pénétrer, ne produira jamais que dés monstres. L'islamisme turc est d'ailleurs dans un tel état d'épuisement, que, n'eût-il pas à se défendre contre un contact qui lui est mortel et qui l'enveloppe de toute part, on se demande comment il trouverait en lui-même assez d'éléments de régénération pour reprendre vie. *Ex nihilo nihil :* le plus grand homme lui-même ne parviendrait pas à créer quelque chose avec rien et à rendre à ce peuple sa vitalité éteinte. On a vu vers le déclin de l'empire romain ce que peuvent les grands hommes. Ils n'ont servi

qu'à marquer les étapes de la décadence. Abdul-Azis pourra-t-il, à leur exemple, retarder de quelques années la chute de la domination turque ? Il ne suffit pas, pour y réussir, de quelques économies réalisées sur le budget du sérail, et il serait fort prématuré de l'affirmer ; mais, en présence du genre de paix dont jouit aujourd'hui l'Europe, en présence de cette fausse tranquillité plus anxieuse et plus pénible que la guerre, on ne sait plus si l'on doit craindre ou appeler ce dénoûment.

Serions-nous déjà condamnés à placer les États-Unis au nombre de ces empires dont la régénération doit être considérée comme une utopie? Dieu nous garde d'une telle pensée; un grand vide se fera dans le monde le jour où la république de Washington en disparaîtra, et, en dépit des prophètes de mauvais augure, nous croyons que ce jour est encore loin de nous. On n'envisage pas sans appréhension pour l'avenir tout ce que la civilisation américaine a perdu depuis la mort des grands fondateurs de l'Union. L'esclavage a fait pénétrer peu à peu dans ses mœurs et ses habitudes politiques toute la corruption qu'il porte en lui-même; mais il y a dans ce peuple tant d'éléments de force et de vie qu'il est impossible de désespérer de sa résurrection. Cependant, quelle que soit l'issue de la grande crise qu'il subit en ce moment, soit qu'un triomphe inattendu vienne couronner les efforts du président Lincoln, qui montre tant d'énergie sur le papier et si peu d'activité dans la direction effective de la guerre contre le Sud, soit que l'impuissance des deux partis belligérants amène et impose des compromis, on ne saurait se dissimuler que les institutions des États-Unis en recevront inévitablement une atteinte fâcheuse. Les démocraties ne passent jamais impunément par les crises militaires. La révolution actuelle a déjà porté un premier fruit, la suspension de l'*habeas corpus :* nous faisons des vœux pour que ce soit le dernier.

En attendant que les événements prononcent, le trouble profond qui règne partout dans les esprits se manifeste par des actes en apparence inexplicables. Telle est cette singulière insurrection protestante en Espagne sur laquelle plane encore un singulier mystère. Telle est en Allemagne cette tentative d'assassinat commise par un étudiant sur la personne d'un roi loyal, inoffensif, honnête homme et aimé de ses sujets. Si l'on a pu dire que le poignard de Louvel était emmanché dans une idée libérale, on ne dira pas que le pistolet de Becker ait été dirigé par une idée pratique. La folie la plus extravagante peut seule expliquer le raisonnement qui lui a inspiré sa résolution, et qui

lui a fait choisir une victime aussi innocente. Ce qui est presque aussi insensé, c'est le risible acharnement avec lequel des écrivains français se renvoient la responsabilité d'un acte si essentiellement individuel. Ce n'est jamais sans un étonnement profond que nous voyons des partis qui se respectent s'imputer réciproquement une part de complicité dans de telles entreprises. Ils se calomnient encore bien plus qu'ils ne pensent. Il n'est pas de parti qui ait le monopole de l'assassinat politique, et ceux qui imputent à la démocratie la tentative de Becker pourraient tout aussi bien l'attribuer à l'orateur qui naguère au Corps législatif représentait la campagne d'Italie comme le résultat d'un attentat de ce genre. Il n'est pas moins oiseux de discuter le degré de perversité de ces actes, il est évident qu'elle dépend toujours de celle des intentions. On ne saurait trop flétrir le crime, mais les plus belles déclamations n'empêcheront pas que Charlotte Corday ne soit une fille héroïque.

P. LANFREY.

L'élévation de M. le vicomte de la Guéronnière à la dignité de sénateur a été accueillie dans le public avec une sympathie bien naturelle pour son talent; mais chez les écrivains et directeurs de revues ou journaux, comme aussi chez tous ceux qui ont eu des rapports avec lui, il s'y est joint un sentiment particulier qui relevait de la personne même de M. de la Guéronnière. A coup sûr, aucun autre que lui n'aurait rempli avec autant d'intelligence, d'élévation, de mésure, et en même temps avec une aussi douce fermeté, pendant les années difficiles que nous venons de passer, les délicates fonctions de directeur de la presse.

CHARPENTIER.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

WILHELM MEISTER, DE GŒTHE, traduction nouvelle par M. Théophile Gautier fils. 1861. *Bibliothèque Charpentier*. (2 vol.)

« Dans cette nouvelle traduction, on s'est principalement attaché à se rapprocher le plus possible du texte original. Le public, de plus en plus familiarisé avec les langues et les littératures étrangères, cherche aujourd'hui, dans une traduction de l'œuvre d'un maitre, autre chose que le roman. Il veut connaître le style, la physionomie de l'ouvrage, se mettre en état de savoir ce que pense et comment pense l'auteur. »

Ces quelques lignes indiquent très-nettement le plan suivi par le nouveau traducteur du *Wilhelm Meister*, et le mérite particulier de ce travail hérissé de difficultés que M. Théophile Gautier fils a surmontées avec une heureuse et rare habileté.

Du reste, ce jeune écrivain, élevé à la meilleure école du bon et vrai style français, possède une connaissance approfondie de la langue allemande, et, grâce à ce concours particulier de circonstances favorables, il a pu, en interprétant l'œuvre de Gœthe, rester fidèle à son texte et s'interdire les tournures barbares que plusieurs traducteurs se permettent sous prétexte d'exactitude.

Wilhelm Meister reste, après *Werther*, l'œuvre de Gœthe que des lecteurs français peuvent le mieux comprendre. Sans cesser d'être originale et profonde, elle n'est point germanique à l'excès et jouit d'une légitime popularité.

Un volume des *Contes bizarres* d'Achim d'Arnim avait révélé chez M. Théophile Gautier fils une aptitude remarquable à initier nos compatriotes aux idées et aux fantaisies un peu nuageuses de nos voisins d'outre-Rhin.

La nouvelle traduction qu'il vient de nous donner d'un des meilleurs ouvrages de Gœthe répond à un véritable besoin et comble une lacune. Plus claire, plus fidèle et plus pure que ses aînées, elle contribuera à répandre le goût et l'étude d'un grand écrivain dont on parlait souvent, mais qu'on lisait rarement en dehors d'un certain monde de lettrés et de connaisseurs.

DIALOGUES DE PLATON, traductions anciennes révisées et traductions nouvelles par M. E. Chauvet et par M. A. Saisset. 1861. *Bibliothèque Charpentier*. (2 vol.)

Ces deux volumes forment la première série d'une traduction des *œuvres complètes* de Platon et se composent des *Dialogues socratiques*.

Avant les travaux de M. Cousin, on ne connaissait en France que des traductions séparées de certains ouvrages du plus grand philosophe de l'antiquité. Leroi, Grou, L. Racine, Maucroix, Dacier, H. Martin, s'étaient tour à tour mesurés avec le chef de l'*Académie*, et M. J.-V. Leclerc, dont on connaît la sagace et profonde érudition, avait publié dès 1819 les *Pensées de Platon*, souvent réimprimées depuis (texte grec et français).

M. E. Chauvet et M. A. Saisset, frère du professeur distingué à qui nous devons de mieux connaître et surtout de mieux comprendre *Spinoza*, ont entrepris la tâche courageuse de mettre enfin à la portée de tous les esprits curieux et lettrés l'ensemble de cette doctrine qui, dans le monde païen, précéda le christianisme et fut à elle seule toute une révolution.

Forts des études antérieures auxquelles Platon a donné lieu, et procédant avec cette critique sûre et logique dont notre époque, inférieure dans quelques-unes des branches de l'art de penser, aura du moins présenté de merveilleux modèles, les deux nouveaux traducteurs se sont livrés aux recherches les plus minutieuses sur l'origine et le classement des textes, sur l'interprétation de tous les passages obscurs ou controversés.

Les deux volumes qui viennent de paraître, précédés d'une notice concise sur la vie et les œuvres de Platon, sont accompagnés de notes peu développées pour la plnpart, mais claires, élucidant bien tous les doutes, répondant d'une façon satis-

faisante à toutes les questions qui naissent naturellement dans l'esprit du lecteur.

Un *argument* raisonné, contenant en peu de lignes une discussion sérieuse et une étude critique du sujet traité dans chaque dialogue, lui sert de préface et de commentaire.

Une entreprise aussi importante, aussi difficile, ne pouvait, nous le croyons, être conduite avec plus de talent, d'érudition et de soins consciencieux. L'ouvrage entier formera huit volumes, qui paraîtront successivement, et nous tiendrons les lecteurs de la *Revue nationale* au courant de cette publication, à laquelle s'intéresseront tous ceux que préoccupent les hautes spéculations de la pensée.

Comment faut-il encourager les Arts? par Louis Viardot, chez Jules Renouard.

Dans cette étude, où un rare bon sens s'allie à une érudition consommée, l'auteur des *Musées de l'Europe* démontre avec évidence l'inutilité de ces procédés artificiels par lesquels on se flatte d'accélérer et d'accroître à volonté cette floraison spontanée de l'esprit humain qu'on nomme l'art. Les lois qui font succéder la stérilité à l'abondance en matière de production intellectuelle, sont aussi mystérieuses que toutes celles qui régissent le monde moral, et elles ne souffrent pas qu'on leur fasse violence. Ce qu'il faut avant tout à l'art, c'est la liberté. Les règlements, les formules, les programmes officiels, les soi-disant institutions d'encouragement dans lesquelles on emprisonne le talent naisssant, sous prétexte de favoriser son essor, sont mortels à son développement. C'était une idée neuve que d'apporter à cette thèse le témoignage de l'histoire, qui est décisif, et personne ne pouvait le faire avec plus de compétence et d'autorité que M. L. Viardot.

Les Aventures de maitre Renart et de son compère Isengrin, mises en nouveau langage et racontées dans un nouvel ordre, par Paulin Paris.

Malgré la haute compétence de l'auteur, nous n'avons pas ouvert ce livre sans une certaine défiance. Les entreprises du genre de celle-ci réussissent rarement, et les rhabillages à la moderne des vieux modèles littéraires ressemblent trop souvent à ces restaurations de tableaux où sous les retouches on en est réduit à deviner la couleur primitive. D'autre part, qui sait parmi nous les langues du moyen âge et combien de gens, sauf quelques lettrés, lisent encore les aventures de maître Renart? Si donc M. Paulin Paris, faisant œuvre de traducteur fidèle, contribuait à répandre une des productions les plus fines du vieil esprit gaulois, il aurait droit à la reconnaissance de tous ceux qui admirent, comme elle le mérite, la première floraison de notre génie national.

Notre attente n'a pas été déçue. Sous un pelage nouveau, c'est bien maistre Renart. Les plus exigeants reconnaîtront le mouvement même du récit original, l'analyse profonde sous une forme légère, la hardiesse de pensée, la naïveté narquoise qui l'ont toujours fait lire et relire par les amateurs du vieux langage.

M. Paulin Paris a joint « aux aventures du Goupil et du Loup » une étude pleine d'intérêt, dans laquelle il traite avec une autorité incontestée la question des origines du *Roman de Renart* et celle des noms attribués aux animaux dans l'action générale. M. Paulin Paris a été trop modeste en dédiant son volume à sa petite-fille et en s'adressant dans un avis à ses jeunes lecteurs. D'autres que les enfants y trouveront plaisir et profit.

Arthur Arnould.

CHARPENTIER, propriétaire-gérant.

Paris. — Imprimerie P.-A. BOURDIER ET Cie, rue Mazarine, 30.

BENJAMIN CONSTANT

Multa renascentur quæ jam cecidere...
Horace, *Art poétique*, v. 70.

I

Les morts vont vite, dit la ballade, moins vite que l'oubli qui dévore leur poussière et leur nom. Évoquez par la pensée ces orateurs généreux, ces patriotes sincères qui, de 1815 à 1830, consolèrent la France de ses désastres et la relevèrent en lui parlant de liberté; ranimez cette tribune qui, durant quinze années, au travers de luttes perpétuelles, fit la force et la grandeur du pays; rendez pour un moment à la vie ces belles et aimables figures que le peuple entourait de son respect et de son amour : Foy, Benjamin Constant, La Fayette, Daunou, Camille Jordan, Royer-Collard, Laffitte, Casimir Périer. Que reste-t-il de tant d'éloquence, d'esprit et de dévouement? Chez les derniers contemporains de ces hommes célèbres un souvenir qui s'évanouira bientôt avec eux; chez les générations nouvelles deux ou trois noms qu'on prononce avec indifférence et qui n'ont plus d'écho. Heureux ces nobles morts quand par hasard la pieuse main d'un ami, écartant les ronces qui cachent une tombe déserte, nous fait rougir à la fois de notre ignorance et de notre ingratitude! Chateaubriand, Royer-Collard ont eu cette rare fortune; ils ont trouvé en M. Villemain, en M. de Barante des historiens dignes d'eux; mais, disons-le à la honte de notre âge, c'est là un exemple trop peu suivi. Parmi ces défenseurs de la liberté naissante, combien n'en est-il pas qui attendent encore la justice de l'avenir?

De tous ces fondateurs de l'école libérale, le plus populaire, et non certes le moins remarquable, a été Benjamin Constant. Chateaubriand, qui en politique, en religion et même ailleurs l'a toujours trouvé en face de lui, traitait son rival avec la courtoisie d'un gentilhomme et ne craignait pas de l'appeler *l'homme qui, après Voltaire, avait eu le plus d'esprit*[1]. Les adversaires du mordant orateur, de

1. *Mémoires d'outre-tombe*, VIII, p. 113.

l'ingénieux publiciste, ne pouvaient se défendre de cette admiration secrète qu'en France on ressent toujours pour l'esprit. Tout en le couvrant d'injures, pour ne pas manquer à l'usage, ils parlent de ce *grand talent*, de cette *raison supérieure*[1] dont, suivant eux, leur ennemi fait un abus déplorable. Le reconquérir à la monarchie eût été une victoire qu'on eût sans doute estimée d'un grand prix. Aujourd'hui, toute cette gloire n'est plus rien qu'une vaine fumée. De tous les héros de l'opposition, Benjamin Constant est celui que le temps a le plus maltraité. L'écrivain, on ne le lit guère; l'homme a laissé un nom équivoque, une célébrité de mauvais aloi. Si l'on excepte le spirituel auteur des *Contemporains illustres*, qui parle de Benjamin avec une judicieuse bienveillance, chacun aujourd'hui le prend de haut avec cette gloire déchue. Pour ne parler que des plus illustres, M. Sainte-Beuve, M. Lamartine, M. Guizot, ne cachent pas leur peu d'estime pour celui que naguère environnait la popularité. « C'était, dit M. Guizot, un homme d'un esprit infiniment varié, facile, étendu, clair, piquant, supérieur dans la conversation et dans le pamphlet, mais sophiste, sceptique et moqueur, sans conviction, sans considération, se livrant par ennui à des passions éteintes, et uniquement préoccupé de trouver encore, pour une âme blasée et une vie usée, quelque amusement et quelque intérêt[2]. »

Si ce portrait est fidèle, rien de plus juste que l'oubli où est tombée la mémoire de Benjamin Constant. Ce qui fait l'autorité de la parole, c'est la sincérité du caractère. A quoi bon écouter un sophiste qui ne croit pas ce qu'il enseigne et se rit de ceux qui ont la faiblesse de l'écouter?

J'ai rassemblé une partie considérable des écrits de Benjamin Constant, et ce n'est pas chose facile que de recueillir ces feuilles jetées au vent; j'ai lu ce qu'ont dit de lui ses amis et ses ennemis; j'ai consulté les souvenirs de ses contemporains; l'impression qui m'en est restée, c'est que le publiciste n'a pas vieilli et que l'homme vaut beaucoup mieux que la réputation qu'on lui a faite. Non pas qu'il n'y ait eu des erreurs dans la vie de Benjamin Constant — je ne craindrai pas de les signaler — mais il y a aussi, et en grand nombre, de belles et nobles pages dans cette longue existence. Notre dédain n'est que de l'injustice.

1. Loyson, *Guerre à qui le cherche*, Paris, 1828, p. 130.
2. *Mémoires*, t. II, p. 143.

Pour ne parler que de la sincérité des opinions, comment peut-on présenter comme un écrivain sans convictions celui qui pendant plus de trente ans a défendu les idées constitutionnelles? Dans toutes les situations, au pouvoir comme en exil, tribun, publiciste, conseiller d'État impérial, député, journaliste, partout et toujours, Benjamin Constant a servi la liberté. J'oserai dire, sans crainte de paradoxe, qu'il n'y a pas eu de son temps un homme politique qui ait moins varié dans les principes qu'il a soutenus. Comparez-le aux plus illustres comme aux plus respectables, à Chateaubriand, à Camille Jordan, à Royer-Collard; est-ce Benjamin Constant qui s'est jamais résigné à voter ou à pratiquer la censure? Est-ce lui qui a jamais accepté des lois et des tribunaux d'exception? Les plus sages ont changé, non pas ce sophiste. A toutes les époques, il a pu citer sans crainte ce qu'il avait dit au Tribunat comme ce qu'il avait écrit sous l'Empire. En entrant à la Chambre en 1819, son premier discours a été un plaidoyer en faveur de la presse; après la victoire de 1830, ses dernières paroles ont demandé l'abolition du monopole de l'imprimerie. Si telle est la faiblesse d'une âme blasée qui ne croit à rien, que Dieu nous rende de pareils sceptiques! Leur incrédulité vaut mieux que la foi des dévots.

C'est toujours une chose grave que de n'être pas d'accord avec un juge aussi considérable que M. Guizot; mais ce n'est pas légèrement que je suis arrivé à l'opinion que je défends. Je crois que M. Guizot s'est laissé tromper aux apparences; il nous a donné le masque et non l'individu, ou plutôt il n'a tracé que le portrait d'un vieillard morose, usé par un long combat avec la mauvaise fortune et prenant en mépris une vie pleine de mécomptes et de douleurs. Du reste, les faits sont là; le public pourra bientôt trancher lui-même la question. Je ferai paraître prochainement une nouvelle édition des principaux écrits politiques de Benjamin Constant; il sera facile de condamner ou d'absoudre, pièces en main. Aujourd'hui, je voudrais raconter cette existence agitée, l'éclairer par des documents négligés ou peu connus, mettre le lecteur au point de vue le plus juste pour comprendre des pamphlets écrits au jour le jour et qui portent le cachet du moment. Ce n'est pas une étude indifférente. Benjamin Constant a joué un rôle sous le Directoire, sous le Consulat, durant les Cent-Jours, pendant la première et la seconde Restauration. En le suivant au milieu des révolutions, des idées, des partis qu'il a traversés, ce n'est pas la biographie

d'un homme, c'est notre histoire même qui se déroule devant nous.

Un dernier mot avant de commencer. C'est de l'homme politique que je m'occupe avant tout. Je ne consulterai sa vie privée que pour éclairer sa vie publique. En ce point je serai fidèle à un principe que Benjamin Constant a toujours suivi. C'est avec cette réserve qu'il a écrit son fameux pamphlet de *l'Esprit de conquête* et ses *Lettres sur les Cent-Jours*, évitant les personnalités malignes, qui peuvent amuser la curiosité, mais qui n'ont aucun autre intérêt. « Quels sont, disait-il, les résultats utiles de ces anecdotes qui ne se rapportent qu'à la vie privée ou aux opinions fugitives de ceux qu'on traduit ainsi devant un tribunal qui n'est pas compétent pour les juger? Les espions que l'autorité salarie me paraissent méprisables, mais je ne méprise pas moins les espions à la solde du public [1]. »

Espion ! le mot est dur, et ne s'applique point à ceux qui écrivent à un demi-siècle des événements, loin des passions du jour; néanmoins il y a un fond de vérité dans ces reproches. La mode est aux biographies; on y excelle; rien de plus piquant que ces confessions où l'on n'épargne personne, et qui sont d'autant plus complètes qu'on les fait pour le compte d'autrui. Mais ne va-t-on pas trop loin? Ne livre-t-on pas à la postérité des secrets qui ne lui appartiennent à aucun titre? Je n'attaque point le droit de la critique; sans doute nos écrits sont une part de nous-même; notre vie, nos études, nos travaux, les épreuves que nous avons traversées seront toujours le meilleur commentaire de nos paroles; mais, en tout ceci, il faut une discrétion qui ménage les droits du héros, l'honneur des tiers, et la pudeur même du public. Il est bien de chercher l'histoire en dehors de la vérité officielle qui n'est souvent qu'un mensonge; il est bien de substituer une image vraie à des portraits de convention, mais encore faut-il que la biographie ne dégénère point en chronique scandaleuse. Montaigne, qui ne se gêne guère avec ses lecteurs, nous assure que « s'il eust esté parmy ces nations qu'on dict vivre encores sous la doulce liberté des premières loix de nature, il se fust tres volontiers peinct dans son livre, tout entier et tout nud [2]. » On oublie quelquefois que nous ne sommes pas des sauvages, on ne nous fait grâce ni d'une difformité secrète ni d'une laideur cachée. Ce n'est plus de la peinture, c'est de l'anatomie.

1. *Lettres sur les Cent-Jours*, Paris, 1829, introd.

2. *L'auteur au lecteur*, préface des *Essais*.

La vérité y gagne-t-elle? Recueillir et étaler toutes les faiblesses de l'homme privé, est-ce le meilleur moyen de nous faire connaître le grand homme? Vous nous montrez les vices et les égarements du poëte et de l'orateur; mais le poëte, mais l'orateur même, où est-il? Ce que vous nous cachez sous ces détails inutiles ou fâcheux, c'est ce que nous cherchons; j'ajoute, c'est ce qui vous échappe. Fatigués par des études microscopiques, vos yeux ne voient plus ce qui frappe tous les regards.

Il y a dans l'histoire une foule de personnages doués de facultés supérieures, mais emportés par des passions violentes, excessifs dans le mal comme dans le bien, qui par de nobles actions ont racheté des erreurs qui ne font tort qu'à eux-mêmes, des fautes secrètes dont ils ont été les premières victimes. Voltaire n'a pas toujours dit la vérité, même aux rois; la jeunesse de Mirabeau a été plus qu'orageuse, Fox a été prodigue et joueur; mais ce ne sont point des vices que l'histoire recherche; elle passe en soupirant, et ne voit que ce qu'il a fallu de courage et d'énergie au défenseur de Calas, au tribun de l'Assemblée constituante, au rival de Pitt, pour lutter contre eux-mêmes, et se relever en s'attachant à la cause de la liberté. C'est par leurs grands côtés qu'il faut étudier les grands hommes, laissant les misères de leur vie privée à la tombe qui les couvre, à Dieu qui pèsera le bien et le mal dans une balance que nous ne connaissons pas.

Telle est la justice que je demande pour Benjamin Constant. Les curieux iront chercher dans les mémoires du temps certaines anecdotes plus ou moins apocryphes, je parlerai de l'homme public; celui-là seul appartient à l'histoire, et vit encore dans ses écrits.

II

LA JEUNESSE DE BENJAMIN CONSTANT (1767-1787).

Henri-Benjamin Constant de Rebecque naquit à Lausanne le 25 octobre 1767. Son père, Juste Constant de Rebecque, lieutenant-colonel d'un régiment suisse au service de Hollande, descendait d'une famille de réfugiés français, qui avait autrefois possédé la seigneurie de Rebecque, près d'Aire en Artois. Il comptait parmi ses ancêtres le capitaine Constant de Rebecque, qui, à la bataille de Coutras, avait sauvé la vie de Henri IV en tuant un gendarme « qui

frappait de son tronçon de lance sur la salade royale[1]. » Henri récompensa son sauveur en lui donnant une belle devise : *In arduis constans;* mais suivant son habitude ce fut à peu près tout ce qu'il donna. Ami de d'Aubigné, protestant sincère, le capitaine Constant ne pouvait plaire ni à un maître qui cherchait avant tout à se concilier un peuple catholique, ni à un ministre trop politique pour aimer les chefs huguenots. Après l'abjuration du roi, sa situation, comme celle de tous les réformés ardents, devint difficile. Accusé par Sully de vouloir soulever les protestants pour changer la France en république[2], le capitaine Constant sortit de France après 1607, et s'établit à Genève, où il mourut à une date inconnue.

Les descendants du capitaine Constant se partagèrent entre le ministère évangélique et les armes. David, son petit-fils, l'ami de Bayle, fut appelé par le comte de Dohna à desservir l'église de Coppet, et mourut, en 1733, à quatre-vingt-neuf ans, après avoir passé une grande partie de sa vie à Lausanne, où il enseigna successivement l'éloquence latine, la langue grecque, la philosophie morale et la théologie. Samuel, le troisième fils de David, l'aïeul de notre Benjamin, fut le premier baron de Constant, et mourut en 1756, avec le titre de général d'infanterie au service de Hollande. Il avait épousé une demoiselle Rose de Saussure; sa mère était la fille d'Esaïe Colladon, premier syndic de Genève. Saussure, Colladon, c'est la plus pure noblesse de la république genevoise; ce sont des noms de patriotes et de saints.

La naissance de Benjamin coûta la vie à sa mère, Henriette de Chandieu Villars, issue, elle aussi, de réfugiés français. Elle descendait de Charles de Chandieu, de Genève, officier au service de France, colonel propriétaire du régiment bernois qui portait son nom, et plus tard lieutenant général. Charles de Chandieu, qui se battit bravement à Ramillies, à Oudenarde, à Malplaquet, avait épousé une fille du vertueux Philippe de Mornay. Il était petit-fils du célèbre ministre Antoine la Roche de Chandieu, retiré à Genève après la Saint-Barthélemy, mais qui, bientôt rentré en France, fut le conseil et l'ami de Henri IV aussi longtemps que le roi eut besoin de lui. C'est Antoine de Chandieu qui à Coutras bénissait les armes protestantes;

1. Haag, *France protestante*, art. Augustin CONSTANT DE REBECQUE.
2. *Mémoires de Sully*, liv. XXII, an. 1605.

ce fut lui qui présida le premier synode que les réformés tinrent à Paris[1].

On voit que Benjamin Constant avait dans les veines le plus noble sang de la réforme; mais jamais homme ne fut plus insouciant de son origine. Je n'ai trouvé dans ses écrits qu'une seule allusion à ses ancêtres. Le 9 thermidor an IV, il présenta une pétition au conseil des Cinq-Cents pour revendiquer le titre de Français, comme étant fils de réfugié; à cette occasion il rappela le nom et le hardi projet de son aïeul, le capitaine Constant. Ainsi le seul titre qu'il ait jamais réclamé, c'est celui qui le faisait descendre d'un républicain; le seul souvenir qu'il ait gardé de ses pères, c'est que le despotisme politique et religieux les avait chassés de leur patrie. C'en serait assez pour expliquer tout ce qu'il y avait d'énergie et de sincérité dans l'amour qu'il portait à la liberté.

Sur l'enfance de Benjamin Constant nous n'avons que peu de détails, et fort incomplets. Aujourd'hui on aime à étudier de près les premières années des hommes célèbres, et en cela on a raison. L'âme de l'enfant est comme un terrain vierge, qui se prête à toutes les cultures; la vie n'est que le développement des premiers germes qu'on y a semés, ou que trop souvent on y a laissé tomber au hasard. *L'enfant est le père de l'homme :*

The child is father of the man,

a dit avec un sens exquis Wordsworth, le poëte philosophe. Il est rare, en effet, que nos vertus comme nos vices ne tiennent pas aux premières leçons et aux premiers exemples qu'on nous a donnés.

Benjamin Constant n'eut pas de mère pour l'élever; à l'âpre ironie de son langage, on sent que ce premier bonheur lui a manqué. Dans son enfance, son cœur ne s'est jamais ouvert. Le colonel s'était remarié peu d'années après la mort de sa femme; et il avait eu de cette union nouvelle des enfants, une fille entre autres pour qui Benjamin eut toujours une vive affection; mais, à tort ou à raison, il ne paraît pas que le fils du premier lit se soit plu dans sa nouvelle famille. Jeune homme, il en parle avec amertume; enfant, il semble n'avoir eu d'amour que pour sa grand'mère; son père lui

1. J'emprunte tous ces renseignements que B. Constant lui-même ne connaissait pas, au savant ouvrage de MM. Haag, *la France protestante*, art. CONSTANT et CHANDIEU.

faisait peur; et cette peur, nous le verrons, eut une influence fatale sur le reste de sa vie.

Benjamin fut élevé à La Chablière, maison de campagne située aux environs de Lausanne, et propriété de famille. Les premières leçons lui furent données par un gouverneur, homme d'esprit, qui, pour fixer la vive imagination de son élève, eut une idée originale : « C'était, dit Benjamin Constant [1], de me faire inventer le grec pour me l'apprendre. Il nous proposa de nous faire à nous deux une langue qui ne serait connue que de nous deux. Je me passionnai pour cette idée. Nous formâmes d'abord un alphabet, où il introduisit les lettres grecques ; puis nous commençâmes un dictionnaire, dans lequel chaque mot français était traduit par un mot grec. Tout cela se gravait merveilleusement dans ma tête, parce que je m'en croyais l'inventeur. Je savais déjà une foule de mots grecs, et je m'occupais de donner à ces mots de ma création des lois générales, c'est-à-dire que j'apprenais la grammaire grecque sans m'en douter. » Cet enfant ingénieux, qui, sous la direction d'une main habile, refaisait de toutes pièces la langue d'Homère, n'avait pas douze ans.

Quel était son caractère ? Quelles passions enflammaient ce jeune cœur ? Les plus nobles et les plus généreuses. Comme Duguesclin enfant, Benjamin était toujours battant ou battu ; mais à la différence du futur connétable, ce n'était ni la gloire, ni le succès que poursuivait l'écolier de La Chablière ; ce qu'il voulait, c'était venger la faiblesse opprimée et confondre l'injustice triomphante ; beau rêve quand on a dix ans.

« J'étais, dit-il [2], d'un caractère vif, ennemi de toute injustice, et prenant volontiers, quand je me trouvais avec des camarades, le parti du plus faible contre le plus fort. — Dans ce que vous faites, me disait alors mon père, il y a du bon et du mauvais : du bon, parce que cela vous donne une réputation de générosité qui peut vous être utile ; du mauvais, parce que vous vous fourrez toujours dans de méchantes affaires, qui retombent souvent plus sur vous que sur celui qui s'y est engagé le premier. Il ne s'agit maintenant que de bagatelles, d'être rossé pour un de vos compagnons qui a volé les pommes

1. *Fragments de mémoires*, cités par Pagès ; *Dictionn. de la Conversation*, art. CONSTANT (Benjamin). Ces mémoires ont été dans les mains de plusieurs personnes, et sont, je crois, possédés par la famille ; il serait à désirer qu'on les publiât au moins en partie ; les fragments connus sont charmants.

2. Note manuscrite citée par M. Coulmann, l'ami de notre publiciste, dans son excellente *Notice sur B. Constant*, lue à la séance générale de la Société de la morale chrétienne, en avril 1831.

que vous n'avez pas mangées, ou que le maître d'une maison a surpris cassant les vitres, et qu'il aurait roué de coups si vous ne vous étiez présenté pour les recevoir. Mais avec le temps les choses deviennent plus sérieuses. Si toutes les fois que vous apercevez deux hommes contre un, vous prenez la défense de celui-ci, vous vous en trouverez mal, je vous en préviens. »

Paroles prophétiques et qui expliquent pourquoi Benjamin ne fit jamais fortune. Cet homme dont on vante l'esprit avait l'insigne maladresse de pencher toujours du côté des vaincus, même quand il était séparé d'eux avant la défaite. Après le 18 brumaire, tandis que la France se met à rougir de la liberté comme d'une faiblesse passée, Benjamin défend au Tribunat les idées de 1789. C'est, dit-on, un jacobin et un anarchiste. En 1802, il a le mauvais goût de s'exiler plutôt que de servir le despotisme grandissant. Mais en 1815, quand les fidèles abandonnent l'empereur revenu de l'île d'Elbe, notre imprudent se laisse séduire aux apparences d'une conversion libérale ; le voilà qui se range parmi les soldats d'une cause perdue. Sous la Restauration, on le trouve partout où il y a un danger à courir, des injures à recevoir. Il essaye d'arracher Labédoyère à la mort; il sauve de la guillotine Wilfrid Regnault, que la calomnie a fait condamner comme septembriseur; il risque sa liberté pour défendre des gens qu'il n'a jamais vus, ces premiers volontaires de la presse qui ne se servent pas toujours adroitement d'une arme nouvelle ; il brave à plaisir MM. les avocats du roi, et dissipe en riant leurs foudres ridicules. Au grand désespoir de MM. les procureurs généraux, on ne le trouve jamais dans une conspiration, mais il est partout où l'on peut résister en face, toujours dévoué et toujours prêt. Le colonel avait bien jugé son fils. Chez un peuple qui aime la force et le succès, dans un pays où, selon le vent qui souffle, la foule est toujours contre celui qui ne tourne pas comme elle, on ne peut réussir avec de pareilles témérités. Benjamin n'a jamais su que *se fourrer gratuitement en de méchantes affaires ;* aussi y a-t-il encore des sages qui ne lui pardonnent ni son courage ni son esprit.

Une circonstance singulière fortifia chez l'enfant le mépris de la violence et de l'injustice. Non-seulement il était fils de réfugié, élevé dans le souvenir des persécutions subies par ses ancêtres, mais il appartenait à un peuple vassal et opprimé. On sait qu'avant la révolution française, le pays de Vaud était sous la dépendance féodale de Nosseigneurs de Berne ; c'étaient des baillis étrangers qui gouvernaient la population romande. Dans la maison du colonel on

murmurait contre ce joug odieux ; on s'associait, au moins de cœur, aux efforts tentés pour secouer la tyrannie. Benjamin reçut donc en naissant l'horreur de l'oppression, la haine de l'aristocratie ; aussi ne faut-il pas s'étonner si l'une de ses premières idées fut d'affranchir son pays. Chez lui ce dégoût de la servitude fut si vif, qu'il en dédaigna sa terre natale ; elle était marquée d'un sceau d'infamie. Le nom de Suisse, que lui jetaient souvent ses ennemis, il le recevait comme une injure ; à vingt ans, séduit par l'éclat de la révolution d'Amérique, il voulait émigrer par delà l'Océan, pour trouver auprès de Washington des intérêts publics à défendre, une carrière politique à suivre, des concitoyens à servir. Ce fut là une des ironies de la fortune de laisser sans patrie durant toute sa jeunesse un homme qui avait l'âme d'un patriote et le besoin de s'attacher à une grande cause. La France, qu'il avait toujours regardée comme son berceau, lui donna enfin ce qu'il cherchait ; il l'aima, comme les exilés savent aimer ; mais sans jamais oublier que le despotisme en avait chassé ses aïeux, et que la liberté seule l'y avait rappelé.

Il manquerait quelque chose au portrait de cet enfant précoce si nous ne disions que Benjamin était ou se croyait poëte. Dans un moment de fatuité sceptique, il a pu dire qu'*il n'aimait la poésie en aucune langue*[1], mais Benjamin Constant est un de ces hommes qu'il ne faut pas juger sur un mot, car chez lui, par un tour d'esprit tout français, les mots sont presque toujours l'envers de la pensée. Ses ouvrages, remplis de citations et d'allusions, prouvent qu'il avait lu beaucoup de poëtes, et en toutes langues ; quant à lui, il eut longtemps une passion malheureuse pour versifier. A treize ans il avait écrit (en prose ou en vers, je l'ignore) un roman héroïque, dont les cinq premiers chants, nous dit-on, existent encore[2] ; ce roman, qu'il avait dédié à son père, était intitulé *les Chevaliers*. Dans son exil sous l'Empire, nous le voyons imiter la trilogie de Wallenstein, afin de la réduire aux exigences de la scène française ; à la même époque, il compose une pièce en neuf chants, *Florestan*, *ou le Siége de Soissons*, ingénieuse satire, nous dit un de ceux qui ont lu cette œuvre inédite, et pleine d'une fine ironie, « mais où la colère frappe quelquefois et trop haut et trop fort[3]. » Aujourd'hui que les passions sont éteintes, il se-

1. Sainte-Beuve, *Derniers portraits*, p. 262.
2. *Dictionn. de la conversation*, art. CONSTANT.
3. *Dictionn. de la conversation*, art. CONSTANT.

rait curieux de voir comment Benjamin, chassé de France avec la liberté, se raillait du héros qui le poursuivait et des grandeurs théâtrales de l'Empire. Cela nous reposerait un peu de la légende qui nous assaillit de toutes parts sous le nom d'histoire, et par le contraste même nous ramènerait au ton de la vérité.

En 1779 le colonel amena son fils à Paris, le présenta chez M. Suard, et bientôt après le conduisit à Bruxelles et le fit paraître à la cour de l'archiduc. Il nous est resté de cette époque une lettre où Benjamin se peint lui-même avec autant de grâce que de naïveté. Cette lettre, publiée par M. Vinet, a été reproduite plusieurs fois, notamment par M. Sainte-Beuve; elle est si aimable que je ne crains pas de la remettre sous les yeux du lecteur.

Bruxelles, 19 novembre 1779.

« J'avais perdu toute espérance, ma chère grand'mère ; je croyais que vous ne vous souveniez plus de moi, et que vous ne m'aimiez plus. Votre lettre si bonne est venue très à propos dissiper mon chagrin, car j'avais le cœur bien serré ; votre silence m'avait fait perdre le goût de tout, et je ne trouvais plus aucun plaisir à mes occupations, parce que dans tout ce que je fais, j'ai le but de vous plaire, et dès que vous ne vous souciez plus de moi, il est inutile que je m'applique. Je disais : ce sont mes cousins qui sont auprès de ma grand'mère qui m'effacent de son souvenir; il est vrai qu'ils sont aimables, qu'ils sont colonels, capitaines, etc., et moi je ne suis rien encore, cependant je l'aime et la chéris autant qu'eux.

« Vous voyez, ma chère grand'mère, tout le mal que votre silence me fait ; ainsi, si vous vous intéressez à mes progrès, si vous voulez que je devienne aimable, savant, faites-moi écrire quelquefois, et surtout aimez-moi malgré mes défauts; vous me donnerez du courage et des forces pour m'en corriger, et vous me verrez tel que je veux être et tel que vous me souhaitez. Il ne me manque que des marques de votre amitié; j'ai en abondance tous les autres secours, et j'ai le bonheur qu'on n'épargne ni les soins ni l'argent pour cultiver mes talents, si j'en ai, ou pour y suppléer par des connaissances.

« Je voudrais bien pouvoir vous dire de moi quelque chose de bien satisfaisant, mais je crains que tout ne se borne au physique; je me porte bien et je grandis beaucoup. Vous me direz que si c'est tout, il ne vaut pas la peine de vivre. Je le pense aussi; mais mon étourderie renverse tous mes projets. Je voudrais qu'on pût empêcher mon sang de circuler avec tant de rapidité, et lui donner une marche plus cadencée; j'ai essayé si la musique pouvait faire cet effet; je joue des *adagio*, des *largo*, qui endormiraient trente cardinaux. Les premières mesures vont bien, mais je ne sais par quelle magie les airs si lents finissent toujours par devenir des *prestissimo*. Il en est de même de la danse; le menuet se termine toujours par quelques gambades. Je crois, ma chère grand'mère, que ce mal est incurable, et qu'il résistera à la raison même; je devrais en avoir quelque étincelle, car j'ai douze ans et

quelques jours; cependant je ne m'aperçois pas de son empire; si son aurore est si faible, que sera-t-elle à vingt-cinq ans?

« Savez-vous, ma chère grand'mère, que je vais dans le grand monde deux fois par semaine? J'ai un bel habit, une épée, mon chapeau sous le bras, une main sur la poitrine, l'autre sur la hanche; je me tiens bien droit et je fais le grand garçon tant que je puis. Je vois, j'écoute, et jusqu'à présent je n'envie pas les plaisirs du grand monde. Ils ont tous l'air de ne pas s'aimer beaucoup. Cependant le jeu et l'or que je vois rouler me causent quelque émotion. Je voudrais en gagner pour mille besoins qu'on traite de fantaisies. A propos d'or, j'ai bien ménagé les deux louis que vous m'avez envoyés l'année dernière, ils ont duré jusqu'à la foire passée; à présent il ne me manque qu'un froc et de la barbe pour être du troupeau de saint François; je ne trouve pas qu'il y ait grand mal; j'ai moins de besoins depuis que je n'ai plus d'argent. J'attends le jour des Rois avec impatience; on commence à danser chez le prince-ministre tous les vendredis. Malgré tous les plaisirs que je me propose, je préférerais de passer quelques moments avec vous, ma chère grand'mère; ce plaisir-là va au cœur, il me rend heureux, il m'est utile. Les autres ne passent pas les yeux ni les oreilles, et ils laissent un vide que je n'éprouve pas lorsque j'ai été avec vous.

« Adieu, ma chère, bonne et excellentissime grand'mère, vous êtes l'objet continuel de mes prières. Je n'ai d'autre bénédiction à demander à Dieu que votre conservation. Aimez-moi toujours, et faites m'en donner l'assurance. »

Tout en rendant justice à cette lettre gracieuse, M. Sainte-Beuve ajoute « qu'on se demande involontairement, après l'avoir lue, s'il est bien possible qu'elle soit d'un enfant de douze ans. » Il y sent je ne sais quelle précocité fâcheuse, comme serait celle d'un fruit piqué et mûr avant la saison. Je n'y vois que l'avance toute naturelle d'un enfant bien doué, qui a vécu dans la maison paternelle au milieu d'entretiens sérieux, et qui, sans rien perdre de son ingénuité, a pris de bonne heure l'habitude et le goût de la réflexion.

Et cependant il est vrai qu'il y avait déjà dans cette jeune âme un germe fatal qui bientôt allait lever, et qui devait lui gâter toute sa vie. Cet enfant, qui n'avait pas de mère, et que dévorait la soif d'aimer, n'avait pas trouvé dans son père cette tendresse maternelle, cette chaleur d'affection dont il avait besoin pour s'épanouir. Ce qu'il a souffert dans son enfance, Benjamin nous l'a dit dans quelques pages d'*Adolphe*, où sous des noms supposés il nous parle de son père et de lui. De pareilles confessions ne sont pas rares dans un roman; si notre imagination en invente la trame, nous ne pouvons guère la broder qu'avec nos souvenirs.

« Malheureusement, dit Adolphe, la conduite de mon père était plutôt

noble et généreuse que tendre. J'étais pénétré de tous ses droits à ma reconnaissance et à mon respect; mais aucune confiance n'avait existé jamais entre nous. Il avait dans l'esprit je ne sais quoi d'ironique qui convenait mal à mon caractère. Je ne demandais alors qu'à me livrer à ces impressions primitives et fougueuses qui jettent l'âme hors de la sphère commune, et lui inspirent le dédain de tous les objets qui l'environnent. Je trouvais dans mon père non pas un censeur, mais un observateur froid et caustique, qui souriait d'abord de pitié, et qui finissait bientôt la conversation avec impatience. Je ne me souviens pas, pendant mes dix-huit premières années, d'avoir eu jamais un entretien d'une heure avec lui. Ses lettres étaient affectueuses, pleines de conseils, raisonnables et sensibles; mais à peine étions-nous en présence l'un de l'autre, qu'il y avait en lui quelque chose de contraint que je ne pouvais m'expliquer, et qui réagissait sur moi d'une manière pénible. Je ne savais pas alors ce que c'était que la timidité, cette souffrance intérieure qui nous poursuit jusque dans l'âge le plus avancé, qui refoule sur notre cœur les impressions les plus profondes, qui glace nos paroles, qui dénature dans notre bouche tout ce que nous essayons de dire, et ne nous permet de nous exprimer que par des mots vagues, *ou une ironie plus ou moins amère, comme si nous voulions nous venger sur nos sentiments mêmes de la douleur que nous éprouvons à ne pouvoir les faire connaître.* Je ne savais pas que même avec son fils mon père était timide, et que souvent, après avoir longtemps attendu de moi quelques témoignages d'affection que sa froideur apparente semblait m'interdire, il me quittait les yeux mouillés de larmes, et se plaignait à d'autres de ce que je ne l'aimais pas.

« Ma contrainte avec lui eut une grande influence sur mon caractère. Aussi timide que mon père, mais plus agité parce que j'étais plus jeune, *je m'accoutumai à renfermer en moi-même tout ce que j'éprouvais*, à ne former que des plans solitaires, à ne compter que sur moi pour leur exécution, à considérer les avis, l'intérêt, l'assistance et jusqu'à la seule présence des autres comme une gêne et comme un obstacle. *Je contractai l'habitude de ne jamais parler de ce qui m'occupait*, de ne me soumettre à la conversation que comme à une nécessité importune, et *de l'animer alors par une plaisanterie perpétuelle* qui me la rendait moins fatigante, et qui m'aidait à cacher mes véritables pensées. De là une certaine espèce d'abandon, qu'aujourd'hui encore mes amis me reprochent, et *une difficulté de causer sérieusement que j'ai toujours eu peine à surmonter.* Il en résulta en même temps un désir ardent d'indépendance..... Je ne me trouvais à mon aise que tout seul, et tel est, même à présent, l'effet de cette disposition d'âme que, dans les circonstances les moins importantes, quand je dois choisir entre deux partis, la figure humaine me trouble, et mon mouvement naturel est de fuir pour délibérer en paix [1]. »

C'est là le cri d'un homme qui a souffert et qui nous montre sa blessure. Cette ironie amère qu'on reproche à Benjamin comme son plus grand vice, nous en avons le secret. Ce ne fut d'abord que l'i-

1. *Adolphe*, édition Charpentier, p. 16-18.

mitation du caractère paternel, l'effet d'une timidité qui se moque d'elle-même; plus tard, sous l'influence d'un âge sceptique, qui admirait la cruelle raillerie de Voltaire, ce fut une habitude et une seconde nature. Benjamin fit souffrir les autres en souffrant lui-même; ses amis connurent toute la générosité de son cœur; la foule, qui n'entend guère la plaisanterie, le jugea sur la malice de son esprit. « Le monde, a dit excellemment M. Guizot, prend les hommes au mot, et ne fait pas d'eux plus de cas qu'ils n'ont l'air d'en faire eux-mêmes[1]. » J'ajoute que quand ces hommes ont un talent et un esprit supérieurs, le monde est heureux de les prendre au mot, pour se venger de leur supériorité.

Cependant cette perpétuelle ironie qui n'exclut point des sentiments sérieux, ce dédoublement de l'âme humaine, sont choses moins étranges qu'on ne suppose, et il me semble qu'on est bien sévère pour celui qui en fut la première victime. Chacun de nous porte en lui deux hommes, l'un qui parle et qui agit, l'autre qui juge, contrôle et souvent raille son frère. On dirait qu'à mesure que nous exerçons notre intelligence et notre volonté, ces deux moitiés de nous-même deviennent de plus en plus distinctes et indépendantes. Chez des âmes privilégiées qui arrivent à la perfection morale, il règne une parfaite et volontaire harmonie entre ces deux puissances. On veut ce qu'on pense, on pense comme on agit. Mais chez le poëte ou l'artiste (et l'orateur est pétri du même limon), il se fait souvent une division singulière; ces deux moitiés ne vont point du même pas. L'intelligence qui observe se détache pour ainsi dire de la volonté; le poëte en arrive à se regarder et à s'étudier lui-même comme il ferait d'un étranger. Voyez Gœthe; plus il vieillit, plus il s'abandonne aux événements avec une indifférence superbe; l'homme se laisse vivre, le poëte regarde ce que souffre l'homme, et le délivre de sa peine en la mettant dans un drame ou dans un roman. Chez Benjamin Constant, la division est plus grande encore; il a plus que Gœthe lui-même le sentiment « de cette portion de nous-même qui est pour ainsi dire spectatrice de l'autre[2]. » Son refrain habituel, dans toutes les circonstances de sa vie, c'était, nous dit-on : *Je suis furieux, j'enrage, mais ça m'est bien égal.* M. Sainte-Beuve en conclut que cette moitié moqueuse a fini, chez notre héros, par être l'homme tout entier. Cela n'est pas;

1. *Mémoires*, t. IV, p. 240.
2. *Adolphe*, p. 32.

les paroles mêmes qu'il cite protestent contre la conclusion qu'il en tire. Jusqu'au dernier jour de sa vie, Benjamin a aimé la liberté d'une passion sincère et que rien n'a lassé; mais jusqu'au dernier moment aussi son intelligence railleuse lui a crié que l'effort était vain, et que l'humanité ne valait pas la peine qu'il prenait pour la servir. Spectacle douloureux, lutte étrange du cœur contre l'esprit, mais qui a sa grandeur quand on la considère dans son ensemble. N'est-ce donc rien que de résister quarante ans à un doute dévorant et de protester sans espoir contre les déceptions de l'expérience? Que des caractères tout d'une pièce, comme Royer-Collard, dédaignent ces personnages qu'ils ne comprennent pas, et qui peut-être ne leur sont pas inférieurs, je le conçois; mais pour nous qui avons sucé le lait de l'humaine faiblesse, tant d'orgueil ne nous convient pas. En face des luttes que Benjamin a soutenues, des épreuves qu'il a traversées, des erreurs mêmes où il est tombé, on est plus tenté de le plaindre que de le blâmer; et peut-être, en faisant sur soi-même un retour sincère, serait-on près de s'écrier avec un vieux poëte :

Cet homme-là, sire, c'était moi-même.

La vie de famille aurait pu apprivoiser cette timidité farouche, et dissiper cette affectation d'ironie; par malheur, à treize ans, Benjamin, livré à lui-même, sortit de la maison paternelle pour n'y plus rentrer qu'en passant. Vers 1780, son père le conduisit à Oxford pour y apprendre l'anglais; un peu plus tard, à une date que je n'ai pu établir, on l'envoya en Allemagne à l'université d'Erlangen, et bientôt après il fut présenté à la petite cour de la margrave de Bayreuth. En 1783, au plus fort des mécontements contre la tyrannie bernoise, son père le rappela auprès de lui, à Lausanne; ce fut peut-être à ce moment qu'il vit Gibbon; la même année on l'envoya à Édimbourg pour y achever ses études. Il resta en Écosse jusqu'en 1787[1]. C'est sans doute à Édimbourg qu'il connut Mackintosh; mais quoi qu'en disent certaines biographies, ce ne fut pas là qu'il put se lier avec Erskine et Romilly, car, en 1783, Erskine et Romilly, plus âgés que Benjamin[2], étaient tous deux établis à Londres comme avocats, le

1. Plusieurs de ses biographes, et des mieux informés, M. Coulmann, par exemple, placent le séjour d'Erlangen après celui d'Édimbourg; je n'ai trouvé nulle part de date précise pour établir ce fait, d'ailleurs peu important.

2. Erskine était né en 1748; Romilly en 1757; Romilly, d'ailleurs, n'étudia jamais à Édimbourg.

premier déjà célèbre, le second luttant avec courage contre les premières difficultés de sa profession.

A Édimbourg, les études étaient fortes et sérieuses; le souvenir d'Adam Smith n'était pas éteint, le savant Robertson, l'ingénieux Ferguson vivaient encore; c'est là enfin qu'enseignait avec un grand succès le professeur de morale Dugald Stewart, de qui Mackintosh a pu dire que « sans vouloir faire tort au mérite de l'auteur, ses meilleurs ouvrages étaient sans contredit ses disciples. » C'est à Édimbourg que Benjamin prit ce goût des lettres qui ne le quitta qu'avec la vie. Il est permis de croire qu'en faisant le portrait d'Adolphe, c'est sa propre figure qu'il lui prête, lorsqu'il nous peint un jeune homme qui « par un travail assez opiniâtre, au milieu d'une vie très-dissipée, obtient des succès qui le distinguent de ses compagnons d'étude, et font concevoir à son père des espérances fort exagérées[1]. »

Ce qui est certain, c'est que tout entier au goût de l'antiquité, il commenca vers ce temps la traduction d'un livre qui eut un moment de célébrité. C'était l'*Histoire de l'ancienne Grèce*, par le docteur Gillies, savant estimable qui a laissé un nom comme traducteur et commentateur de *la Politique* et de *la Morale* d'Aristote. Prévenu par Carra, qui publia une version complète de l'ouvrage, Benjamin renonça à son projet; mais le colonel, qui avait demandé cette traduction, tint à honneur d'en faire imprimer au moins un spécimen. Ce premier travail parut à Paris en 1787, sans nom d'auteur, et sous le titre d'*Essai historique sur les mœurs des temps héroïques de la Grèce*. Dans la préface, le traducteur promettait au public une œuvre plus considérable. « Il existe, disait-il, un autre ouvrage en anglais, dont le sujet n'est pas moins intéressant et dont les vues sont plus vastes et plus importantes, qui sera désormais l'objet de tous mes efforts, je veux parler de l'*Histoire de la décadence et de la chute de l'empire romain,* par M. Gibbon. Mais comme il ne faut pas défigurer les chefs-d'œuvre des grands maîtres, je veux, avant de me livrer à ce travail, consulter le public et savoir si mon sujet et mes connaissances dans les deux langues peuvent suffire. C'est dans ce dessein que je publie cet essai[2]. » Pour Gibbon comme pour Gillies, Benjamin se laissa devancer, et cette fois par un rival qui portait la couronne, mais

1. *Adolphe*, p. 1.
2. Sainte-Beuve, *Derniers portraits*, p. 243.

qui, par une triste rencontre, devait, lui aussi, comme Carra, mourir sur l'échafaud. On sait que la première traduction de Gibbon, publiée sous le nom de Leclerc de Septchênes, secrétaire du cabinet du roi, fut faite au moins en partie par Louis XVI.

Ces premiers essais de Benjamin ont peu d'importance. Au sortir du collége, qui donc n'a rêvé quelque entreprise semblable? mais cette passion pour Gibbon nous donne un dernier trait de physionomie qu'il ne faut pas négliger. Le dix-huitième siècle, incrédule, matérialiste, utilitaire, avait marqué de son empreinte funeste cette jeune intelligence. A vingt ans Benjamin Constant avait le malheur de ne croire à rien, et, suivant la mode du jour, il se glorifiait de son incrédulité. On était athée comme plus tard on a été républicain, royaliste, libéral ou romantique. Il y a tous les quinze ans une de ces fièvres religieuses, politiques ou littéraires, un de ces courants qui emportent tout. La marque des bons esprits, c'est de savoir s'en tirer. Comment Benjamin se releva-t-il de cette erreur, nous le verrons plus tard; c'est peut-être la crise la plus glorieuse de sa vie; mais au début, dans toute l'ardeur d'un néophyte de la philosophie, d'un ennemi de la superstition, il avait conçu l'idée de faire une apologie du polythéisme, et s'était déjà mis à l'œuvre avec cette première fureur qu'il portait en toutes choses.

« Je n'avais alors, écrivait-il dans un âge plus mûr, aucune des connaissances nécessaires pour écrire quatre lignes raisonnables sur un tel sujet. Nourri des principes de la philosophie du dix-huitième siècle, je n'avais d'autre pensée que de contribuer pour ma part à la destruction de ce que j'appelais les préjugés. Je m'étais emparé d'une assertion d'Helvétius, qui prétend que la religion païenne était de beaucoup préférable au christianisme, et je voulais appuyer cette assertion que je n'avais ni approfondie, ni examinée, de quelques faits pris au hasard, et de beaucoup d'épigrammes et de déclamations que je croyais neuves. Si je me fusse moins abandonné à toutes les impressions qui agitaient ma jeunesse, j'aurais peut-être achevé en deux ans un très-mauvais livre, qui m'aurait fait une petite réputation éphémère dont j'eusse été bien satisfait. Une fois engagé par amour-propre, je n'aurais pu changer d'opinion, et le premier paradoxe ainsi adopté m'aurait enchaîné pour toute la vie [1]. »

Nous tenons maintenant les éléments de ce caractère original. Benjamin Constant était né avec une vive intelligence, une ima-

1. *Dictionn. de la conversat.*, art. Constant.

gination hardie, un cœur aimant; l'éducation paternelle avait jeté comme un voile sur ces bonnes qualités; la timidité emprisonnait cette nature ardente; l'ironie cachait à tous les yeux le feu intérieur; enfin le scepticisme et l'incrédulité, tristes présents du siècle, ajoutaient à cette disposition ironique en décourageant toute noble aspiration, et malheureusement aussi en écartant le frein et l'appui d'une morale qui prêche le sacrifice, d'une religion qui nous arme contre nous-mêmes. Tel était ce jeune homme, quand à vingt ans, sans défiance de la vie, il entra dans le monde avec une âme ouverte à toutes les passions.

III

MADAME DE CHARRIÈRE (1787).

Il y a quelques années, on ne connaissait rien de la jeunesse de Benjamin Constant, de ce temps qui est le véritable apprentissage de notre métier d'homme, et qui d'ordinaire décide de notre avenir. L'article de Rabbe, dans la *Biographie universelle des Contemporains*, article qui, suivant toute apparence, fut écrit sous les yeux du héros, commence par son arrivée à Paris en 1795; Benjamin Constant entre dans la vie politique comme un dieu qui sort du nuage; ce sont vingt-huit ans passés sous silence; il semble qu'on fasse exprès de les laisser dans l'oubli. C'est seulement en 1844 que M. Gaullieur de Lauzanne, possesseur par héritage des papiers de madame de Charrière, en tira ce qui concerne Benjamin, dans les années 1787-1796, et communiqua ce trésor à l'homme le mieux fait pour apprécier une pareille découverte, et pour en faire jouir le public, j'ai nommé M. Sainte-Beuve. L'article intitulé BENJAMIN CONSTANT ET MADAME DE CHARRIÈRE, publié sans signature dans *la Revue des Deux Mondes* du 15 avril 1844, fut une révélation. Il a été réimprimé sous le nom de l'auteur dans les *Derniers portraits littéraires*. C'est un travail curieux et bien fait; les lettres y sont heureusement agencées, il y a une foule de réflexions ingénieuses; mais, oserai-je le dire? je n'y reconnais pas l'impartialité, la large compréhension des hommes et des choses, à laquelle l'auteur nous a habitués. C'est un plaidoyer en forme contre ce tribun, cet écrivain spiritualiste et religieux « qui passa sa vie à faire de la politique libérale sans estimer les hommes, à professer la religiosité sans pouvoir

se donner la foi, à chercher en tout l'émotion sans atteindre à la passion. » S'il ne fut jamais pris au sérieux, autant que des hommes bien moindres par l'esprit et les services rendus, « c'est que tout cet édifice public si brillant, si orné, était au fond destitué de principes, de fondements; c'est que le tout était bâti sur l'amas de poussière et de cendre que nous avons vu[1]. » En vérité, dans la correspondance avec madame de Charrière, je ne vois rien qui justifie un pareil réquisitoire; la passion, chose rare, a aveuglé le critique; il condamne sans pitié ce qu'en des heures moins sombres il eût trouvé naturel et charmant. Nous ne savions pas M. Sainte-Beuve si rigoriste. Ce jour-là, par hasard, avait-il donc marché sur Port-Royal en se levant[2]?

1. *Derniers portraits*, p. 272 et 273.

2. La prévention offusque tellement cet œil d'ordinaire si pénétrant et si sûr, que M. Sainte-Beuve fait un crime à Benjamin Constant de professer certaines doctrines, qui, selon moi, ont la clarté et l'innocence d'un axiome mathématique. « Il (B. Constant) avait la coutume de dire, *et par malheur aussi de croire, qu'une vérité n'est complète que quand on y a fait entrer le contraire.* Il y réussit trop constamment; de là, malgré de nobles essais et des secousses généreuses, une ruine intime et profonde. Il a le triste honneur d'offrir le type le plus accompli de ce genre de nature *contradictoire*, à la fois sincère et mensongère, éloquente et aride, chaleureuse et terne, romanesque et antipoétique, insaisissable vraiment, etc. (p. 273). » J'ignore quel mystère d'horreur M. Sainte-Beuve découvre sous cet adage; j'ai peur qu'il n'ait pris le mot *contraire* au sens de *contradictoire*, et qu'il ne prête à Benjamin Constant une absurdité gratuite, encore plus qu'une énormité morale. J'imagine que l'ingénieux publiciste avait trop d'esprit pour dire, ou pour croire que *le blanc était noir*, et *que le noir était blanc*; Hégel n'avait pas encore apporté au monde sa révélation. La maxime que citait Benjamin Constant est un axiome philosophique, qui sans avoir rien de mystérieux est aussi juste que profond. Il est exact de dire qu'une vérité n'est sûrement établie que lorsque le contraire, ou la réciproque de cette vérité, est également certain; nous ne possédons la vérité entière que lorsque nous en avons fait le tour, lorsque nous en connaissons la face et le revers. *Ce qui est vrai ne peut pas être faux; ce qui est faux ne peut pas être vrai; le bien n'est jamais le mal, le mal n'est jamais le bien*, voilà de ces vérités qui sont complètes, parce qu'on y fait entrer le contraire. Mais on n'obtient ce résultat que pour des vérités abstraites, philosophiques, les seules vérités qui soient complètes, ou en d'autres termes absolues. Dès qu'on entre sur le terrain des faits particuliers, on ne rencontre plus que des à peu près, des vérités relatives et forcément incomplètes, parce qu'on n'y peut pas faire entrer le contraire. Je puis dire : *les homme sont bons*, mais je ne puis pas ajouter, *les hommes ne sont pas méchants*, car l'expérience est là qui m'interdit cette conclusion; la bonté chez les

Prenons ces lettres d'un criminel qui s'ignore, voyons si rien y autorise tant de sévérité.

Nous sommes en 1787; Benjamin est à Paris, au moment où l'assemblée des notables et les résistances des parlements agitent l'opinion. Il est reçu dans les deux maisons où l'on peut le mieux étudier les premiers mouvements de la liberté naissante; chez M. Necker, où il retrouve les idées économiques et les théories constitutionnelles qu'il a vu pratiquer en Angleterre; chez M. Suard, où règne la philosophie du dix-huitième siècle. C'est dans ce dernier salon, dont Garat nous a laissé un tableau prétentieux, qu'on le présente aux derniers disciples de Voltaire, aux hommes de lettres, que, plus tard, sous le Directoire, il aura pour amis et pour rivaux. C'est Marmontel, c'est l'abbé Morellet, c'est Lacretelle, c'est La Harpe, dans tout le feu de son incrédulité. En dehors de ces réunions, il ne semble pas que Paris occupe beaucoup le jeune philosophe, sinon par ses plaisirs. « J'ai, dit-il quelque part, une telle paresse et une si grande absence de curiosité, que je n'ai jamais de moi-même été voir un monument ni un homme célèbre; je reste où le sort m'a jeté[1]. » Il ne faut pas se tromper à cette nonchalance; c'est le défaut des âmes ardentes; l'imagination ou la passion absorbent ces prétendus indolents; ils vivent peu en dehors parce qu'ils se consument au dedans.

humains n'exclut pas la méchanceté. Or, ces vérités particulières, ces moyennes tirées d'un certain nombre d'observations, sont la substance même des études qui ont l'homme pour objet : religion, morale, politique, histoire, économie, législation. Dans toutes ces sciences, véritable domaine où régnait Benjamin Constant, l'erreur tient toujours à ce qu'on transforme des vérités relatives en vérités complètes; on ne sent pas assez qu'on est sorti de l'absolu. *Le juste est utile*, disent les philosophes; donc, ajoutait Bentham, l'*utile est le juste*. Non, la conclusion est fausse; parce que ce sont là des vérités d'observation, qui souffrent mille exceptions, et dans lesquelles, par conséquent, on ne peut faire entrer le contraire. L'utile n'est pas le juste, parce que le juste n'est pas toujours l'utile, et réciproquement.

Si je ne me suis point trompé dans cette explication, on voit combien il était naturel que Benjamin Constant répétât souvent une maxime qui lui servait tous les jours, et dont il avait fait le *critérium* de ses études et la clef de sa doctrine; on voit en même temps que cet adage n'avait pas la noirceur que M. Sainte-Beuve lui attribue, et qu'on pouvait l'avoir souvent à la bouche sans être un monstre de contradictions.

1. *Dictionn. de la convers.*, art. CONSTANT.

Tandis que ce jeune homme, abandonné à lui-même, sans guide et sans amis, mène à Paris une existence assez sotte, veillant, jouant, perdant à la fois son temps, son argent et sa santé, tout à coup le désordre le fatigue, le remords le prend; il lui faut une patrie ou un intérieur; il veut s'établir en Amérique, ou se marier. « Je suis las de cette vie vagabonde, écrit-il, je veux avoir un être à qui je tienne et qui tienne à moi. » Cette femme de ses rêves, il l'a trouvée, il le croit, mais elle le refuse. Voilà le désespoir qui s'empare de cette tête de vingt ans; mais, chose singulière, c'est un désespoir d'amour filial.

« En fouillant des papiers, je trouvai une lettre d'une de mes parentes, qui, en me parlant de mon père, me peignait son mécontentement de ce que je n'avais point d'état, ses inquiétudes sur l'avenir, et me rappelait ses soins pour mon bonheur et l'intérêt qu'il y mettait. Je me représentai, moi, pauvre diable, ayant manqué dans tous mes projets, plus ennuyé, plus malheureux, plus fatigué que jamais de ma triste vie. Je me figurai ce pauvre père, trompé dans toutes ses espérances, n'ayant pour consolation dans sa vieillesse qu'un homme aux yeux duquel à vingt ans tout était décoloré, sans activité, sans énergie, sans désirs... J'étais abattu, je souffrais, je pleurais...

« Une idée folle me vint, je me dis : partons, vivons seul, ne faisons plus le malheur d'un père, ni l'ennui de personne. Ma tête était montée; je ramasse à la hâte trois chemises et quelques bas, et je pars sans autre habit, veste, culotte ou mouchoir, que ceux que j'avais sur moi. Il était minuit. J'allai vers un de mes amis dans un hôtel. Je m'y fis donner un lit. J'y dormis d'un sommeil pesant, d'un sommeil affreux jusqu'à onze heures. L'image de mademoiselle P...[1], embellie par le désespoir, me poursuivait partout. Je me lève, un sellier qui demeurait vis-à-vis me loue une chaise. Je fais demander des chevaux pour Amiens. Je m'enferme dans ma chaise. Je pars avec mes trois chemises et une paire de pantoufles (car je n'avais point de souliers avec moi), et trente et un louis en poche. Je vais ventre à terre; en vingt heures je fais soixante et neuf lieues. J'arrive à Calais, je m'embarque, j'arrive à Douvres, et je me réveille d'un songe.

« Mon père irrité, mes amis confondus, les indifférents clabaudant à qui mieux mieux; moi seul, avec quinze guinées, sans domestique, sans habit, sans chemises, sans recommandations; voilà ma situation, madame, au moment où je vous écris, et je n'ai été de ma vie moins inquiet [2]. »

Qu'il ne soit pas inquiet, on le voit de reste à la gaieté de cette lettre désolée; qu'a-t-il à craindre? Son père, il en est sûr, il a le secret de le charmer, secret dont il ose trop rarement faire usage.

1. Celle qui lui a refusé de l'épouser.

2. *Derniers portraits*, p. 188.

« Je réponds de mon père, écrit-il quelques jours plus tard, il sera fâché contre moi, et de mon équipée... Mais je suis déterminé à devenir son ami, en dépit de lui. Je serai si gai, si libre et si franc, qu'il faudra bien qu'il rie et qu'il m'aime. » Certes, tout ceci accuse une bonne et franche nature, le monstre n'a pas encore paru ; on est tenté de dire avec lui et pour lui : *Aimez-moi malgré mes folies, je suis un bon diable au fond.*

En attendant que le colonel lui envoie son pardon et de l'argent, deux choses sur lesquelles il compte avec une égale confiance, l'écolier échappé parcourt l'Angleterre à pied, vivant au jour le jour. C'est un souvenir de Rousseau et de Goldsmith. Chemin faisant, il écrit un roman qu'il n'achèvera pas, et des lettres où il conte gaiement ses mésaventures volontaires. Il se fatigue et se mouille à plaisir, dînant mal et soupant d'un verre de *brandy* pour se lier avec quelque voyageur, et en tirer une histoire à la façon du ministre de Wakefield. Sa grosse dépense, c'est « qu'il n'aime pas assez le peuple pour coucher avec lui, et qu'on le fait, surtout dans les villages, payer pour la chambre et pour la distinction. » Avoir un lit à part, et coucher seul, c'est encore aujourd'hui, dans l'intérieur de l'Italie, une recherche qui trahit le gentilhomme ; avis aux piétons qui voudraient recommencer l'odyssée de Benjamin et chercher des émotions semblables dans l'Apennin.

Bientôt las de marcher à pied, notre chevalier errant achète *une espèce de cheval vieux et usé*, mais qui le porte très-bien. Et le voilà qui, pendant un mois, traverse l'Angleterre et l'Écosse, du nord au sud et du sud au nord ; heureux et fier de son équipée, ce qui ne l'empêche pas de se composer une épitaphe en mauvais vers ; tout en rêvant qu'il sera bientôt *farmer* en Virginie, sinon marié.

Si joyeux qu'on soit à vingt ans de mener la vie de Bohême, il faut cependant se rendre à la raison qui parle par la bouche d'un père. Au lieu de partir en Amérique pour y chercher une patrie, une femme et la liberté, Benjamin accepte une place de *Kammerjunker* ou gentilhomme de la chambre auprès de S. A. S. la duchesse de Brunswick. C'est la fin du rêve ; il ne faut pas s'étonner si, dans sa vieillesse même, il pensait aux jours fortunés où il parcourait l'Écosse, monté sur son petit cheval blanc, trempé, las, mourant de froid et de faim, mais ayant la jeunesse dans l'âme, libre comme l'oiseau, et ne trouvant pas le monde assez grand pour ses espérances et ses désirs.

Avant de se rendre à Brunswick, Benjamin, de retour à Lausanne, mais fatigué et souffrant, passa deux mois à Colombier chez madame de Charrière, c'est une date qui marque dans sa vie. Grâce à M. Sainte-Beuve, on connaît madame de Charrière, l'auteur de *Calliste*, cette Hollandaise originale, qui a vécu en Suisse, écrivant sur toutes choses en un français excellent, vraie femme du dix-huitième siècle, ayant au plus haut degré les préjugés, le laisser-aller et l'esprit de son temps. Il semble que Benjamin Constant l'ait eue devant les yeux quand il traçait de souvenir le portrait de Julie. « Elle n'était plus jeune quand je la rencontrai pour la première fois, dit-il; le temps des orages était passé pour elle. Mais comme il arrive souvent aux femmes que la nature a douées d'une sensibilité véritable, et qui ont éprouvé de vives émotions, son amitié avait quelque chose de tendre et de passionné qui lui donnait un charme particulier[1]. »

Madame de Charrière fut-elle, comme on l'a supposé, *la première marraine de ce Chérubin quelque peu émancipé*, il est permis d'en douter, et en bonne justice le doute est acquis à l'accusé. Selon moi, madame de Charrière ne joua pas le personnage qu'on lui prête; elle fut quelque chose de mieux, l'amie intelligente et dévouée d'un jeune homme qui n'avait pas de mère, et qui cherchait autour de lui une tendresse qu'il ne trouvait pas au logis paternel. Ainsi s'expliquerait tout naturellement le ton de certaines lettres, et les aveux étranges que Benjamin ne craint pas de faire à une confidente trop facile. Que madame de Charrière ait joué avec le feu; qu'elle se soit plus engagée qu'elle ne le pensait; qu'elle ait souffert en voyant l'élève bien-aimé porter ailleurs ses plus vives affections, c'est là une aventure qui se voit ailleurs que dans les romans; mais si l'on songe que madame de Charrière avait quarante-cinq ans, et que son hôte en avait vingt, il est permis de croire que Benjamin, tout étonné de rencontrer un bonheur qui lui avait manqué, se laissa doucement bercer par une main maternelle, avec l'égoïsme et l'insouciance d'un enfant. Il ne faut donc pas lui reprocher qu'il n'y a dans sa correspondance avec madame de Charrière, *ni flamme, ni jeunesse, ni amour, ni même le voile d'illusion et de poé-*

1. *Lettre sur Julie*, dans les *Mélanges de littérature et de politique*, Paris, 1829. Julie est, dit-on, Julie Talma; mais sauf le mépris de la mort, elle ressemble trait pour trait à madame de Charrière.

sie[1]. On sent dans ces lettres le ton d'une franche amitié. A-t-on le droit d'exiger rien de plus?

Quoi qu'il en soit de ces relations, une chose est certaine, c'est que madame de Charrière eut une influence décisive sur le caractère et l'esprit de Benjamin. « J'avais, dit Adolphe, j'avais contracté dans mes conversations avec la femme qui la première avait développé mes idées, une insurmontable aversion pour toutes les maximes communes, et pour toutes les formules dogmatiques. Lors donc que j'entendais la médiocrité disserter avec complaisance sur des principes bien établis, bien incontestables en fait de morale, de convenance ou de religion, choses qu'elle met assez volontiers sur la même ligne, je me sentais poussé à la contredire, non que j'eusse adopté des opinions opposées, mais parce que j'étais impatienté d'une conviction si ferme et si lourde. Je ne sais quel instinct m'avertissait d'ailleurs de me défier de ces axiomes généraux, si exempts de toute restriction, si purs de toute nuance[2]. » En d'autres termes, Benjamin avait trouvé dans madame de Charrière une intelligence nette et décidée, qui le poussait à rompre avec tous les préjugés, et lui donnait le courage d'aller jusqu'au bout de ses pensées. Le dix-huitième siècle avait plus d'un côté faible, et dans sa lutte contre le passé il était moins indépendant qu'il ne le croyait; mais il avait sur nous une supériorité, il ne transigeait ni avec les erreurs, ni avec les abus. Il avait foi dans la raison et dans la vérité; il eût repoussé comme une hypocrisie ce que nous appelons des ménagements nécessaires. Aussi, malgré tous leurs défauts, ces philosophes, ces politiques de la révolution ont-ils, au milieu même de leurs égarements, je ne sais quelle force de conviction qui les rend respectables. Leur incrédulité même est une religion.

C'est donc à madame de Charrière que Benjamin, si nous l'en croyons, fut redevable de cette hardiesse d'esprit, de ce besoin d'aller au fond des choses, qui nous explique la lucidité de ses idées, la transparence de sa parole. Par malheur, il dut aussi à son amie un redoublement de scepticisme, chose fâcheuse pour une âme de vingt ans, qui a besoin de s'épanouir et non de se resserrer. Madame de Charrière avait reçu une éducation philosophique; au nom de la nature on lui avait appris à détester toutes les chaînes, et

1. *Derniers portraits*, p. 237.
2. *Adolphe*, p. 21.

surtout celles de la superstition. En un temps où la puissance politique du clergé avait fait de la religion un instrument d'esclavage et de persécution, haïr et mépriser le christianisme, c'était une part de la liberté, la marque d'un esprit fort. Madame de Charrière n'allait pas plus loin, elle ne raisonnait pas son dédain de la religion, mais elle n'acceptait pas la contradiction sur ce point délicat, et encourageait chez son élève une incrédulité qui n'était déjà que trop prononcée. Dans une de ses lettres, nous la voyons assise à une petite table, rédigeant un pamphlet pour encourager le parti patriote de Hollande à conquérir la liberté, tandis qu'en face d'elle Benjamin écrit, *sur des cartes de tarots qu'il se propose d'enfiler ensemble*, son fameux ouvrage sur l'Esprit et l'influence de la religion, ou plutôt de toutes les religions connues. On eût bien étonné les deux amis si on leur eût dit que tous deux tournaient le dos au but qu'ils poursuivaient avec tant d'ardeur, et que l'Évangile, dédaigné par eux, était la seule force qui pût donner au monde la vérité et la liberté.

Ce fut encore madame de Charrière qui aggrava chez Benjamin Constant une disposition cruelle, l'idée fixe de la mort, je ne sais quel attrait pour le suicide. « Dans nos conversations inépuisables, dit Adolphe, nous envisagions la vie sous toutes ses faces, et la mort pour terme de tout[1]. » M. Sainte-Beuve rit avec beaucoup de grâce des menaces perpétuelles d'un homme qui annonce toujours qu'il va se tuer et qui ne meurt jamais; mais dans cette critique il y a plus d'esprit que de justesse. La génération présente est heureuse de vivre; elle ne pense qu'à faire fortune ou à jouir de la richesse acquise; mais il ne faut pas croire qu'on ait toujours eu cette tranquillité dont nous sommes trop fiers. Il est des nôtres, le chantre de Rolla exprimant en beaux vers l'inconsolable ennui d'un cœur à qui manque l'espérance :

> Quand on est pauvre et fier, quand on est riche et triste,
> On n'est plus assez fou pour se faire trappiste;
> Mais on fait comme Escousse, on allume un réchaud[2].

Comme nous il appartient à une jeunesse qui a eu Chateaubriand et Byron pour parrains. Cette inquiétude, vraie noblesse de l'âme, n'était pas moins vive à la fin du dernier siècle; qu'on

1. *Adolphe*, p. 19.
2. *Rolla*, dans *les Poésies nouvelles* d'Alfred de Musset, p. 19.

lise ce que madame de Staël écrivait en 1796 sur *l'Influence des passions;* le suicide y revient à chaque page. Savoir mourir est la première condition qu'elle exige du téméraire qui ose aimer, aussi bien que du républicain qui se dévoue à la patrie [1]. Benjamin parle au lendemain de *la Nouvelle Héloïse* et de *Werther*, à la veille de *René*. Il ne faut pas s'étonner s'il déclame comme Rousseau, s'il souffre comme Goëthe et Chateaubriand. Qu'un enfant de vingt ans ait tort de remuer sans cesse une pareille pensée, qu'il y ait même en tout ceci un peu de cette comédie d'imagination que la jeunesse joue souvent avec elle-même comme avec le public, je l'avoue; mais il faut reconnaître qu'une fois entrée dans l'âme de Benjamin Constant, cette fatale idée n'en sortit plus, et qu'elle lui attrista toute sa vie.

« La pensée de la mort, dit M. Coulmann, qui a bien connu notre publiciste, la pensée de la mort est restée chez lui une des plus indestructibles et des plus fixes. Tout la ramenait pour lui, les jouissances et les douleurs, la renommée et l'oubli, la reconnaissance et l'ingratitude, l'amour et la haine. Elle énervait tous ses liens, elle attiédissait toutes ses passions, elle le détachait successivement de tous les objets; elle était enfin la cause de cette indifférence que beaucoup de gens considéraient comme un outrage, ou lui reprochaient comme de l'égoïsme, tandis qu'il était un de ceux à qui il s'intéressait le moins [2]. Il savait par cœur les plus belles stances sur la mort, des poëtes anglais, allemands, italiens et français, langues qui lui étaient également familières; et dans ces derniers temps, il se plaisait à répéter souvent ces vers de madame Tastu :

« L'âme entrevoit le terme du chemin;
Déjà s'enfuit sous l'ombre qui s'abaisse,

1. Chap. IV, *De l'Amour*. « L'amour est de toutes les passions la plus fatale au bonheur de l'homme. *Si l'on savait mourir,* on pourrait encore se risquer à l'espérance d'une si heureuse destinée... *Il n'y a que les hommes capables de la résolution de se tuer* qui puissent, avec quelque ombre de sagesse, tenter cette grande route de bonheur; mais qui veut vivre et s'expose à rétrograder, mais qui veut vivre et *renonce d'une manière quelconque à l'empire de soi-même* se voue comme un insensé au plus cruel des malheurs. » On sait qu'en 1813 madame de Staël a publié des *Réflexions sur le suicide* pour désavouer des *paroles inconsidérées* dont elle s'était toujours repentie. « J'étais alors, dit-elle, dans tout l'orgueil et toute la vivacité de la première jeunesse; mais à quoi servirait-il de vivre, si ce n'était dans l'espoir de s'améliorer? » En 1796, elle écrivait comme une jeune femme sous l'influence des idées régnantes; en 1813, elle avait vécu et souffert, elle écrivait en chrétienne.

2. C'est ce que dit *Adolphe*, p. 18.

L'éclat nouveau d'un soir sans lendemain.
Du poids des ans s'accroît notre faiblesse,
La mort est là. Courbés par la vieillesse,
Quand nous touchons à ses pieds redoutés,
Son front immense est caché dans la nue;
Mais quand le spectre échappe à notre vue,
Nous le sentons debout à nos côtés [1]. »

Il fallut enfin quitter Colombier, et s'arracher d'un séjour où l'on avait passé des heures si douces; mais le départ ne rompit pas l'intimité; la consolation de Benjamin dans son exil, c'est d'écrire à madame de Charrière les lettres les plus tendres. « Tant que vous vivrez, tant que je vivrai, je me dirai toujours, dans quelque situation que je me trouve : *Il y a un Colombier dans le monde*. Avant de vous connaître je me disais : *Si on me tourmente trop, je me tuerai*. A présent je me dis : *Si on me rend la vie trop dure, j'ai une retraite à Colombier* [2]. » Peu à peu, sans doute, la vivacité des premiers regrets s'affaiblit; le temps a cela d'odieux qu'il nous dérobe à nous-même, et emporte avec lui les plus chères affections de notre cœur; mais il s'en faut que Benjamin oublie sa première amie : « Vous serez toujours, lui écrit-il en 1790, le plus cher et le plus étrange de mes souvenirs. » Et la dernière lettre de cette curieuse correspondance, lettre écrite le 26 mars 1796, au moment où Benjamin, rentré en France, va commencer sa véritable carrière, se termine par ce cri du cœur : « Adieu, vous qui avez embelli huit ans de ma vie, vous que je ne puis, malgré ma triste expérience, imaginer contrainte et dissimulante, vous que je sais apprécier mieux que personne ne vous appréciera jamais. Adieu ! adieu ! »

De son côté, nous le savons, madame de Charrière l'aima et lui écrivit jusqu'à la fin; elle mourut en 1805. « Elle recevait ses lettres avec un plaisir si visible, nous dit M. Sainte-Beuve, que cela faisait dire à une personne d'esprit présente : *Certains fils sont fins et deviennent imperceptibles, cependant ils ne rompent jamais*. » Le mot est joli et juste, mais il est aussi vrai de Benjamin Constant que de madame de Charrière. Ce n'est pas là le caractère le moins particulier de cet étrange sceptique, que jusqu'à la fin il reste fidèle à la mémoire de ceux qu'il a aimés. La lettre sur Julie, publiée dans les *Mélanges*, est un dernier souvenir donné à une amie morte depuis

1. *Notice sur B. Constant*, p. 9.
2. *Derniers portraits*, p. 142.

vingt-quatre ans; combien de gens ont-ils le cœur aussi fidèle? Ces mêmes *Mélanges*, qui sont le testament littéraire de l'auteur, contiennent un touchant et respectueux article sur madame de Staël; et nous savons que, près de mourir, Benjamin adressait un dernier adieu à celle qu'il avait aimée sans espoir en 1815, et pour laquelle il s'était compromis et perdu. Tout cela n'est point d'une âme égoïste; ce moqueur, qui ne respectait rien, croyait au moins à l'amitié.

IV

M. LE BARON DE CONSTANT, GENTILHOMME DE LA CHAMBRE A LA COUR DE S. A. S. MGR LE DUC DE BRUNSWICK.

Au mois de mars 1788, la scène change; nous voici à deux cent cinquante lieues de Colombier, à la cour de S. A. S. le duc de Brunswick. De la main de S. E. M. le grand maréchal de la cour, conseiller privé et principal ministre, le baron de Munchhausen (un vrai baron, et non pas celui de la légende), Benjamin a reçu sa patente de gentilhomme de la chambre, et il a été *proclamé en cour* avec grand appareil. Vivre dans une résidence d'Allemagne n'est pas ce qui l'effraye; il aime ces petites villes, qui sont vivantes parce qu'elles ne gravitent point, comme nos villes de province, autour d'un centre qui attire et absorbe tout. Benjamin n'a pas le moins du monde ce goût de l'uniformité qui est la maladie des temps modernes; pour lui *la variété, c'est l'organisation; l'uniformité, c'est du mécanisme. La variété, c'est la vie; l'uniformité, c'est la mort*[1]. Ce qui le trouble, c'est la cour, qui est pour lui un monde nouveau et ne lui convient guère. Il trouve les Allemands « lourds en raisonnant, en plaisantant, en s'attendrissant, en se divertissant, en s'ennuyant... Ils croient qu'il faut être hors d'haleine pour être gai, et hors d'équilibre pour être poli[2]. » N'importe; Benjamin s'est promis de ne déplaire à personne, de ne blesser personne, ce qui n'est pas facile à un étranger et dans une petite cour. Pour réussir dans cette entreprise délicate, il a pris un masque de gravité silencieuse qui lui est peu naturel. Madame de Charrière l'en raille : *Vous ne*

1. *De l'Esprit de conquête*, 1re partie, chap. XIII.
2. *Derniers portraits*, p. 231.

pouvez rien cacher de votre esprit sans y perdre, lui écrit-elle ; à quoi il répond en riant :

« Qu'est-ce que j'y perdrai, je vous en prie ? J'espère ne jamais passer pour un imbécile ; mais, du reste, que m'importe que l'on dise : *Il a fait beaucoup de l'esprit*, ou : *Il a fait métiokrement de l'esprit ?* Croyez-vous qu'en ne paraissant pas un aigle, je paraîtrai beaucoup au-dessous de tous les oisons d'alentour ? Croyez-vous qu'en me montrant autant aigle que je puis, j'en sois beaucoup plus recherché par ces oisons ? Croyez-vous enfin que l'opinion que j'ai de moi-même dépende beaucoup de celle qu'on aura de moi à la cour ? Je vous l'ai dit il y a longtemps, je ne veux point faire sensation, je veux végétailler décemment. Cependant je vous dirai, bien en confidence, que je ne suis point parvenu à *un* atmosphère bien *imposant*. Il y a quelques jours que la duchesse, en parlant du service de gentilhomme de la chambre qui ne consiste qu'à faire asseoir les gens selon leur rang, dans l'absence du grand maréchal, dit à mon grand étonnement et scandale : « Ce sera bien drôle de voir Constant faire son service. » Que diable y aura-t-il donc de si drôle[1] ? »

Suivant son habitude, Benjamin Constant se moque de lui-même ; avec son air d'étudiant, sa grande taille mince et courbée, ses lunettes vertes, son sérieux affecté, ses rêves philosophiques ou littéraires, il était bien certainement, comme il le dit ailleurs, non pas un gentilhomme ordinaire, mais le gentilhomme le plus extraordinaire de la cour de Brunswick, et peut-être de toutes les cours de l'Allemagne. Jamais habit de chambellan ne tomba sur des épaules moins faites pour le porter. On en peut juger par ce qui lui arrive, avant même que d'être entré en fonctions ; c'est un récit digne d'Hamilton.

« J'ai été hier d'office à une redoute[2] où je me suis passablement ennuyé. Toute la cour y allait, il a bien fallu y aller. Pendant sept mortelles heures, enveloppé dans mon domino, un masque sur le nez et un beau chapeau avec une belle cocarde sur la tête, je me suis assis, étendu, chauffé, promené. « Vous ne tanze pas, monsieur le baron ? — Non, madame. — *Der Herr Kammerjunker tanzen nicht.* — *Nein, Euere Excellenz*[3]. — Votre Altesse Sérénissime a beaucoup dansé. — Votre Altesse Sérénissime aime beaucoup la danse. — Votre Altesse Sérénissime dansera-t-elle encore ? — Votre Altesse Sérénissime est infatigable. » A une heure à peu près je pris une indigestion d'ennui et je m'en allai avant les autres. Mon estomac est beaucoup

1. *Derniers portraits*, p. 239.
2. C'est-à-dire à un bal.
3. Monsieur le gentilhomme de la chambre ne danse pas ? — Non, Votre Excellence.

plus faible que je ne croyais; mais en doublant peu à peu les doses, il faut espérer qu'il se fortifiera [1]. »

Que faire quand on a l'estomac aussi faible, et tant de peine à digérer l'ennui, le vivre habituel des cours? travailler; c'est ce que fait notre gentilhomme. Il n'a entrepris rien de moins qu'une « *Histoire de la civilisation graduelle des Grecs par les colonies égyptiennes*, etc., depuis les premières traditions que nous avons sur les Grecs jusqu'à le destruction de Troie, et une comparaison des mœurs des Grecs avec les mœurs des Celtes, des Germains, des Écossais et des Scandinaves, etc. » Ce n'est pas mal pour un érudit de vingt et un ans; il y a là une idée de comparaison, qui, de nos jours, a fait fortune et renouvelé toute la science; s'y attacher en 1788 n'était pas d'un esprit ordinaire. Mais cette œuvre de longue haleine ne suffit pas à Benjamin. M. Necker vient de publier son livre : *De l'importance des idées religieuses;* le jeune philosophe veut en prendre occasion d'esquisser ses propres idées, c'est-à-dire qu'il veut réfuter le christianisme de M. Necker, « espérant que ses observations pourront faire quelque sensation. » Plus tard, il voudra répondre à Burke, écrire sur la révolution du Brabant; autant de projets qu'emporte le vent. Il en est ainsi dans la jeunesse, il faut plus d'un tâtonnement avant de trouver le véritable chemin.

Il y a à peu près un an qu'il *végétaille décemment* dans sa *Béotie brunswickoise*, où il n'a trouvé qu'un homme, le major Mauvillon, l'ami et le collaborateur de Mirabeau, quand la duchesse se met dans la tête de marier son gentilhomme avec une de ses dames d'honneur; réussir est facile avec un homme qui s'ennuie, et qui n'eut jamais de volonté par lui-même. Le voici amoureux de mademoiselle Minna de Chramm, et prenant madame de Charrière pour confidente de son bonheur : « Mon humeur, lui écrit-il, se ressent beaucoup de ces variations (de ma santé). Je suis quelquefois mélancolique à devenir fou, d'autres fois mieux, jamais gai, ni même sans tristesse pendant une demi-heure. Si vous voyiez comme Minna me console, me supporte, me plaint, me calme, vous l'aimeriez. Vous l'aimez déjà, n'est-ce pas? Il y aura bientôt un an que j'arrivais à pied, à huit heures du soir, à Colombier, le 3 octobre 1787. J'avais de jolis moments qui m'attendaient sans que je le susse. » M. Sainte-Beuve soupçonne dans ce langage une ironie cachée, *un nuage de germanisme*

1. *Derniers portraits*, p. 226.

ou une pointe de cruauté très-française, comme de quelqu'un qui sait trop bien son Laclos. » J'y vois l'effusion toute naturelle d'un jeune homme qui n'a jamais imaginé que madame de Charrière pût être pour lui autre chose qu'une amie, et qui, tout amoureux qu'il est, n'entend rien au cœur des femmes.

En 1790, marié depuis un an, et sous le premier charme, il est frappé tout à coup dans son honneur et dans sa fortune. Le colonel a des ennemis nombreux dans son régiment; il déteste tout ce qui est *ours*, c'est-à-dire bernois, et tout ce qui est *ours* le déteste. C'est M. de Constant qui tient la caisse du régiment, et il semble que le goût de l'ordre lui soit aussi étranger qu'à son fils; ses ennemis le dénoncent et l'accusent de malversations. Les Hollandais, financiers exacts et rigides, demandent des comptes à l'heure même, le colonel ne peut les fournir; une enquête est ordonnée; des mémoires violents sont lancés; le colonel perd la tête et s'enfuit. En cette rude épreuve Benjamin est le plus dévoué et le plus courageux des fils; malade, et comme toutes les natures ardentes, dévoré et abattu par la fièvre de l'inquiétude, il quitte sa jeune femme, il court en Hollande; seul, il fait tête à l'orage. C'est lui qui termine cette triste affaire, et qui sauve la réputation, sinon la fortune de son père. Il y a quelques lettres de Benjamin pleines de fierté; on y sent et la haine de tout ce qui tient à Berne, et une susceptibilité jalouse pour tout ce qui touche au nom de son père, susceptibilité qui ne ménage personne, non pas même la pauvre madame de Charrière. Quelque insouciant qu'il soit en fait de naissance, notre philosophe a le vieil honneur français dans les veines; il l'a prouvé jusque dans sa vieillesse; toujours prêt à repousser l'injure et à jouer sa vie contre quiconque l'insulte, dût-il, comme dans son duel avec M. Forbin-des-Issarts, se battre, assis sur une chaise, en lunettes et à bout portant.

De retour à Brunswick, il y trouve de nouveaux ennuis. Ce mariage fait à la légère tourne mal pour les deux époux. Dès juillet 1791, Benjamin résume sa vie en deux adages aussi tristes que vrais : *L'indifférence, fille du mariage; la dépendance, fille de la pauvreté.* Quand on a des enfants, qu'on est vieux, ou que le cœur s'est bronzé, on se résigne à traîner en silence une chaîne mutuelle, laissant au temps à ranimer des cendres qui ne sont pas toujours éteintes; quand on a vingt-cinq ans, qu'on est ardent, et qu'on vit chez un peuple où le divorce est permis, l'indifférence devient bientôt de la haine; on veut rompre à tout prix une barrière que la loi permet de briser.

Benjamin hésita, cependant; au fond il aimait sa femme, et il n'y avait entre eux rien d'irréparable. « Si elle eût daigné alléger le joug, je l'aurais traîné encore; mais jamais que du mépris!... Ah! ce n'est pas l'esprit qui est une arme, c'est le caractère. J'avais bien plus d'esprit qu'elle, et elle me foulait aux pieds. » Pauvre Benjamin! il en était encore à savoir qu'avec de la ténacité et du calcul une sotte viendra toujours à bout de désespérer une âme élevée, un cœur sensible et bouillant. En amour, on est si fort quand on n'aime pas! Enfin le divorce est prononcé le 31 mars 1793; le voilà libre, et plus triste que jamais. « Ils sont rompus, tous mes liens, écrit-il..., quelle étrange faiblesse! Depuis plus d'un an je désirais ce moment, je soupirais après l'indépendance complète; elle est venue, et je frissonne! Je suis comme atterré de la solitude qui m'entoure, je suis effrayé de ne tenir à rien, moi qui ai tant gémi de tenir à quelque chose. » Est-ce là le cri d'un égoïste et d'un méchant? N'est-ce pas la plainte d'un homme qui, toujours brûlé du feu des passions, fut plus souvent victime que bourreau? Dans ce premier gémissement, ne reconnaît-on pas la voix qui plus tard, avec une sincérité douloureuse, jugera sans pitié une vie dont la moitié, consacrée au public, fut si belle, et dont l'autre moitié, qui aurait pu être heureuse, fut si tristement gaspillée? « Cela est pourtant vrai que, sans malheur extérieur, j'ai souffert plus d'angoisses que le malheureux sur la roue; que je les avais méritées, car j'avais aussi fait souffrir; que j'ai envié cent fois tout ce qui ressemblait à une vie réglée, et que je n'ai trouvé de paix nulle part[1]. »

Dans l'Allemagne du Nord le divorce est chose assez commune pour qu'un mariage rompu ne cause point un grand scandale. Chez les peuples catholiques, l'idée de perpétuité est enracinée dans tous les esprits; là-bas, chez les luthériens, il y a dans toutes les unions *une clause résolutoire* que chacun connaît et dont personne ne s'effraye; on est fier d'être tenu par l'amour et non par la loi; le divorce est donc une chance acceptée d'avance et qui étonne moins que chez nous la séparation. Néanmoins, la rupture d'un mariage contracté sous les auspices de la duchesse eût rendu assez délicate la situation de Benjamin Constant, si depuis longtemps lui-même ne l'eût singulièrement compromise. Il s'était juré de cacher son esprit, mais il

1. Lettre citée par M. de Loménie, en tête de son excellent article sur B. Constant. *Galerie des contemporains illustres.*

n'était pas homme à gagner cette gageure contre lui-même. Le ciel, en le comblant d'autre part, lui avait refusé la gravité silencieuse et l'insignifiance solennelle d'un chambellan. « Vous demandez ce que j'ai produit d'effet à la cour, écrivait-il après trois mois de résidence, je m'y suis fait quatre ennemis, entre autres deux altesses sérénissimes, par de sottes plaisanteries dans des moments de mauvaise humeur. »

Dans les meilleures pages d'*Adolphe*, Benjamin nous a conté lui-même son séjour à la cour de Brunswick, et comment il s'y perdit. Ce sont de véritables mémoires; ces pages, remises dans leur jour, sont vivantes et pleines d'intérêt :

« La petite ville de D*** (lisez Brunswick) était la résidence d'un prince, qui comme la plupart de ceux de l'Allemagne, gouvernait avec douceur un pays de peu d'étendue, protégeait les hommes éclairés qui venaient s'y fixer, laissait à toutes les opinions une liberté parfaite, mais qui, borné par l'ancien usage à la société de ses courtisans, ne rassemblait par là même autour de lui que des hommes en grande partie insignifiants ou médiocres. Je fus accueilli dans cette cour avec la curiosité qu'inspire naturellement tout étranger qui vient rompre le cercle de la monotonie et de l'étiquette. Pendant quelques mois, je ne remarquai rien qui pût captiver mon attention. J'étais reconnaissant de l'obligeance qu'on me témoignait; mais tantôt ma timidité m'empêchait d'en profiter, tantôt la fatigue d'une agitation sans but me faisait préférer la solitude aux plaisirs insipides que l'on m'invitait à partager. Je n'avais de haine contre personne, mais peu de gens m'inspiraient de l'intérêt; or, les hommes se blessent de l'indifférence ; ils l'attribuent à la malveillance ou à l'affectation; ils ne veulent pas croire qu'on s'ennuie avec eux naturellement. Quelquefois je cherchais à contraindre mon ennui ; je me réfugiais dans une taciturnité profonde ; on prenait cette taciturnité pour du dédain. D'autres fois, lassé moi-même de mon silence, je me laissais aller à quelques plaisanteries, et mon esprit, mis en mouvement, m'entraînait au delà de toute mesure. Je révélais en un jour tous les ridicules que j'avais observés durant un mois...

« Je me donnai bientôt, par cette conduite, une grande réputation de légèreté, de persiflage, de méchanceté. Mes paroles amères furent considérées comme des preuves d'une âme haineuse, mes plaisanteries, comme des attentats contre tout ce qu'il y avait de plus respectable. Ceux dont j'avais eu le tort de me moquer trouvaient commode de faire cause commune avec les principes qu'ils m'accusaient de révoquer en doute ; parce que, sans le vouloir, je les avais fait rire aux dépens les uns des autres, tous se réunirent contre moi.....

« Il s'établit donc, dans le petit public qui m'environnait, une inquiétude vague sur mon caractère. On ne pouvait citer aucune action condamnable ; on ne pouvait même m'en contester quelques-unes qui semblaient annoncer de la générosité ou du dévouement; mais on disait que j'étais un homme im-

moral, un homme peu sûr : deux épithètes heureusement inventées pour insinuer les faits qu'on ignore, et laisser deviner ce qu'on ne sait pas[1]. »

Adolphe se plaint de l'injustice des hommes qui ne souffrent pas qu'on touche à leurs ridicules. Dans cette première sévérité qui à vingt ans nous rend impitoyables pour les autres, il voit l'étonnement de la première jeunesse à l'aspect d'une société factice et travaillée, la marque d'un cœur naturel plutôt que d'un esprit méchant. Il a raison; ce n'est pas en un jour qu'un homme élevé au spectacle de la liberté et des vertus antiques, s'habitue à respirer dans la foule un air étouffé. Il lui faut plus d'un effort pour réduire enfin ou amortir ses plus généreux instincts. Il est même de nobles âmes qui n'acceptent jamais l'ombre et le silence, il leur faut le soleil de la place publique, la vie en pleine lumière, l'entière liberté de la parole et de la pensée. Ceux-là ne sont pas nés chambellans, ce sont des aigles qui se brisent les ailes aux angles de cette cage étroite qu'on appelle le monde, et Benjamin était de ceux-là.

Tandis qu'il usait sa vie dans ces misérables ennuis, la Révolution marchait en France et frappait toute l'Europe de surprise et d'effroi. A la cour de Brunswick, où régnaient le souvenir et l'esprit du grand Frédéric, on n'avait que de l'horreur pour les désordres de Paris; on ne voyait rien de grand ni de durable sous cette écume sanglante; on parlait déjà de châtier des brigands. Les courtisans pensaient de même que le duc, ou du moins disaient comme lui, hormis un seul, un étranger, qu'on montrait du doigt et qu'on tenait à l'écart; ce jacobin suspect et détesté, c'était Benjamin Constant! Né dans une république, élevé dans un pays constitutionnel, habitué dans son enfance à répéter avec admiration le nom glorieux des insurgents américains, admis chez M. Necker en 1787, quand tous les cœurs battaient d'espoir, enfin fils de réfugié et Français dans l'âme, il ne pouvait pas nous juger avec des yeux ennemis; il était jeune, il avait foi dans l'avenir et dans la liberté.

Cette foi perce dans ses lettres; il y a sans doute de ces phrases banales que Voltaire avait mises à la mode et que M. Sainte-Beuve a tort de prendre au sérieux. Benjamin y répète que *l'homme est méchant*, *faible, sot*, *vil et destiné à être vil; que pour le maîtriser*, *il faut le mépriser*. Tout cela, c'est de la fatuité philosophique, c'est

1. *Adolphe*, édition Charpentier, p. 20-23.

le bel esprit ou le jargon du temps; mais ce qui n'est qu'à lui, ce sont des jugements hardis et profonds sur ces événements qu'il ne connaît que de loin. A la fin de 1790, il veut réfuter Burke et écrire le livre que fera son ami Mackintosh. « Vous ne me paraissez pas démocrate, écrit-il à madame de Charrière qui commence à trembler. Je crois comme vous qu'on ne voit au fond que la fourbe et la fureur; mais j'aime mieux la fourbe et la fureur qui renversent les châteaux forts, détruisent les titres et autres sottises de cette espèce, mettent sur un pied égal toutes les rêveries religieuses, que celles qui voudraient conserver et consacrer ces misérables avortons de la stupidité barbare des Juifs, entés sur la férocité ignorante des Vandales. Le genre humain est né sot et mené par des fripons, c'est la règle; mais entre fripons et fripons, je donne ma voix aux Mirabeau et aux Barnave plutôt qu'aux Sartine et aux Breteuil[1]. »

Au ton de cette lettre, on reconnaît un écolier qui balbutie Voltaire et qui exagère les défauts de son modèle; mais il est douteux que Voltaire se fût prononcé pour Barnave et Mirabeau. Ce brûlant amour de l'égalité, cette passion de liberté, qui accepte tout plutôt que le maintien du despotisme et du privilége, c'est un esprit nouveau et hardi qui date de 1789 ; on ne l'a jamais connu à Ferney.

Le 4 mai 1792, au moment le plus sombre, Benjamin résiste à l'effroi général : « Je vois beaucoup de mal, je vois une distance immense et de nombreux et profonds abîmes entre le bien et l'époque actuelle, mais il est sûr que nous marchons. Est-ce vers le bien ? je l'ignore; mais je n'en désespérerai que lorsque nous nous serons arrêtés au mal. » Chose singulière, le souffle de la révolution le relève et lui inspire l'énergie morale qui lui manque; c'est à ce moment qu'il écrit une des lettres qui nous font le mieux lire dans cette âme où le bien et le mal, le naturel et l'éducation se livrent un si étrange combat.

« 17 mai 1792. Une longue et triste expérience m'a convaincu que le bien seul faisait du bien, et que les déviations ne faisaient que du mal; et je combats de toutes mes forces cette indifférence pour le vice et la vertu, qui a été le résultat de mon étrange éducation, et de ma plus étrange vie, et la cause de mes maux. Comme elle est opposée à mon caractère, je la vaincrai facilement. Je suis las d'être égoïste, de persifler mes propres sentiments, de me persuader à moi-même que je n'ai plus ni l'amour du bien ni la haine du mal. Puisque, avec toute cette affectation d'expérience, de profondeur, de

1. *Derniers portraits*, p. 255.

machiavélisme, d'apathie, je n'en suis pas plus heureux, au diable la gloire de la satiété ! Je rouvre mon âme à toutes les impressions, je veux redevenir confiant, crédule, enthousiaste, et faire succéder à ma vieillesse prématurée, qui n'a fait que tout décolorer à mes yeux, une nouvelle jeunesse qui embellisse tout et me rende le bonheur[1]. »

La république proclamée après le 10 août, la Convention installée, Benjamin Constant n'a point perdu ses illusions; il est girondin, il espère que « le parti de Roland, qui est son idole, écrasera les Marat, Robespierre et autres vipères parisiennes. » Nous n'avons pas de lettres de lui sur les massacres de septembre, ni plus tard sur l'établissement du tribunal révolutionnaire, mais nous savons que toute sa vie il eut les terroristes en horreur. Véritable ami de la liberté, il détestait d'une haine profonde les crimes qui souillaient ce nom sacré. Brave et généreux, il avait pour la lâcheté des bourreaux un mépris qu'il ne cachait guère, bien convaincu que ces mains qui versent le sang sont toujours prêtes à servir le plus fort. Les jacobins, sous l'Empire, ont justifié ses pressentiments[2].

Après le 31 mai, quand la Gironde est morte, Benjamin ne veut pas renoncer à l'espérance; il n'admet pas qu'une crise aussi violente puisse durer; il croit qu'une république viable sortira bientôt de ce désordre et s'établira sur les ruines de la monarchie et de la terreur. Aussi, tandis que chacun fuit la France, il y a je ne sais quel charme qui entraîne Benjamin vers cette terre maudite. Ce n'est pas cette fumée du combat qui enivre l'homme de guerre, c'est le dédain de la force, le besoin de braver l'injustice triomphante, cette éternelle protestation en faveur de l'opprimé, qui fait la gloire de l'écrivain et la sainteté du martyr. Après son divorce, Benjamin a quitté Brunswick; il est à Lausanne au mois de juin 1793, ne ménageant guère les émigrés qui abondent dans la Suisse française. Il raille les impuissantes menaces de Ferrand, aussi bien que la modération de Mallet; il a déjà toute l'intolérance du patriotisme républicain. En vain sa famille insiste pour qu'il retourne à la cour de Brunswick, tout lui est prétexte pour rester à la frontière de France. Forcé d'obéir, il se remet en route au commencement de 1794, mais le métier de chambellan lui est devenu plus odieux que jamais; il a

1. *Derniers portraits*, p. 263.

2. « Lisez, écrivait-il en 1829, lisez les séances de la Convention du 31 mai au 9 thermidor, *le Moniteur* de 1800 à 1812, vous verrez que les hommes qui ont demandé du sang ont brigué des chaînes. » *Mélanges*, p. 353.

respiré l'air de la liberté, le joug des princes lui est insupportable; il est las de la domesticité.

Aussi le retrouvons-nous en Suisse, à l'automne de la même année, libre enfin, et les yeux fixés sur la France. Thermidor lui a donné raison, Robespierre est tombé; une république d'honnêtes gens va sortir du milieu du sang et des ruines.

« La politique française, écrit-il au mois d'octobre 1794, s'adoucit d'une manière étonnante. Je suis devenu tout à fait Talliéniste, et c'est avec plaisir que je vois le parti modéré prendre un ascendant décidé sur les jacobins. Dubois-Crancé, en promettant la paix dans un mois, si l'unanimité pouvait se rétablir dans l'Assemblée, et Bourdon de l'Oise, en appelant la noblesse une classe malheureuse et opprimée qui a eu des torts, mais qui doit s'attacher à la république, oublier ses ressentiments, reprendre de l'énergie, m'ont fait une impression beaucoup plus douce que je ne l'aurais attendu d'un démocrate défiant et féroce, tel que je me piquais de l'être. Je sens que je me modérantise, et il faudra que vous me proposiez anodinement une petite contre-révolution pour me remettre à la hauteur des principes..... Si la paix se fait, comme je le parie, et que la république tienne, comme je le désire, je ne sais si mon voyage en Allemagne ne sera pas dérangé de cette affaire-là, et si je n'irai pas voir, au lieu des stupides Brunswikois et des pesants Hambourgeois, les nouveaux républicains :

« Ce peuple de héros, et ce sénat de sages[1]. »

Il ne résiste pas longtemps à la voix secrète qui l'appelle en France. Six mois après cette lettre, il arrive à Paris avec un passe-port de citoyen suisse, mais avec le cœur d'un Français et l'âme d'un républicain : *Italiam ! Italiam !* Il a enfin pris son essor; il a une patrie, il peut servir la liberté!

1. *Derniers portraits*, p. 268.

ÉDOUARD LABOULAYE.

(La suite à la prochaine livraison.)

LES MISÈRES

D'UN FONCTIONNAIRE CHINOIS

CONTE CHINOIS

COURTE PRÉFACE.

Cette histoire vient de Chine en droite ligne, comme les potiches et les magots qui ornent si agréablement nos cheminées. Un de nos plus braves officiers en a trouvé le manuscrit dans le pillage du palais impérial. Il l'a rapporté dans sa valise, comme une curiosité de ce beau pays. Il l'a communiqué à plusieurs sinologues, qui le lui ont tous traduit à livre ouvert, avec la plus grande facilité. Il est vrai qu'aucun d'eux n'y a lu la même histoire. Mais il ne faut pas s'arrêter à si peu de chose. Les savants qui apprennent le chinois rue Richelieu sont sujets à ces petits désagréments. J'ai choisi de toutes ces traductions celle qui m'a paru la moins ennuyeuse, et je la donne au public.

CHAPITRE PREMIER.

OU IL EST DÉCIDÉ QUE M. FO-HI FILS SERA MANDARIN.

Madame Fo-hi reprit ses sens, et dit à son mari en se rajustant :
— Qu'avez-vous fait là, mon ami? et que deviendrons-nous avec une troisième fille sur les bras?

— Une fille ! reprit M. Fo-hi avec dignité. Vous ne savez ce que vous dites, ma femme. Pourquoi serait-ce une fille plutôt qu'un garçon?

— Parce que...

— Parce que, quoi?

— Parce que j'en suis sûre.

— Voilà pourtant comme les femmes raisonnent en Chine ! Eh

bien ! moi, chère âme de mes yeux, je ne prétends pas être sûr du contraire. Le sage n'est jamais sûr de rien. Mais je crois que ce sera un garçon.

— Et sur quoi le croyez-vous ?

— Je le crois sur ce que je le crois.

— C'est différent. Que le grand Changhti vous entende, mon ami. Un garçon ferait bien notre affaire. Nous sommes encore jeunes tous les deux ; mais dans une vingtaine d'années nous commencerons à vieillir ; le temps du repos sera proche. Nous quitterons alors le commerce, et notre fils nous succédera, comme vous avez succédé vous-même à votre père.

— Mon fils commerçant ! Mon fils vendre du riz, du poivre et de la cannelle ! un descendant des Fo-hi ! y songez-vous, madame ?

— Eh ! pourquoi non ? n'en avons-nous pas vendu toute notre vie ? n'en vendons-nous pas encore ? en sommes-nous moins heureux, s'il vous plaît ? nous gagnons largement de quoi nous suffire, et nous mettons de côté tous les ans quelques taels pour la dot de nos filles. Nous jouissons dans le quartier de la considération que donne l'habitude de payer ses billets à l'échéance. Tout le monde m'y salue quand je passe. Nous ne connaissons que de braves gens, comme nous, qui viennent le soir nous demander une tasse de thé ou un verre de vin de riz. Nous n'avons rien à démêler avec personne ; nous sommes indépendants, et quand nos comptes sont en règle et nos filles dans leur lit, il ne nous reste plus qu'à dormir sur les deux oreilles. Que voulez-vous de plus, je vous prie, pour votre fils ?

— Je veux que mon fils soit quelque chose.

— Nous ne sommes donc rien, nous ?

— Vous l'avez dit, madame Fo-hi ; nous ne sommes rien, dont j'enrage. M. le gouverneur donne des soirées toutes les semaines : nous a-t-il une seule fois priés d'y venir ? Êtes-vous pourtant moins belle, moins fraîche, et avez-vous les pieds moins petits que les femmes qu'il invite ? Quand l'empereur, fils du ciel, passera par notre ville, serons-nous admis d'un peu près à contempler son auguste visage ? Avons-nous une place marquée dans les cérémonies publiques ? J'ai un bonnet de soie jaune, vous savez s'il est magnifique, et ce qu'il m'a coûté. Ai-je le droit d'y mettre une boule de corail, ne fût-elle pas plus grosse qu'une noisette ? Et comment peut-on vivre sans boule à son bonnet ? J'entends que mon fils en ait une au sien. Il sera reçu chez M. le gouverneur. Il sera gouverneur lui-même. Songez

à cela, madame Fo-hi! Notre fils gouverneur, et causant avec les ministres, comme je cause avec vous! c'est bien autre chose que de peser du poivre!

Et M. Fo-hi enfonça glorieusement son foulard sur ses oreilles. Madame Fo-hi reprit, en branlant la tête :

— Ceux qui savent peser du poivre peuvent se passer des ministres. J'aime mieux être maîtresse chez moi que de faire antichambre chez eux.

— Ces raisonnements font pitié! Mon fils sera ministre, vous dis-je, et c'est chez lui qu'on viendra faire antichambre.

Madame Fo-hi soupira et ne dit plus mot; car c'était une Chinoise de beaucoup de sens. Les deux époux ne tardèrent pas à s'endormir parallèlement, sous leurs rideaux orange, semés d'oiseaux de paradis, et ils eurent des rêves bien différents dans cette nuit mémorable. Madame songea qu'un génie bienfaisant la transportait sur une haute montagne, qui se trouvait être une montagne d'excellent poivre. Elle la débitait à ses pratiques, en éternuant d'une façon prodigieuse. Et cependant M. Fo-hi voyait distinctement un oiseau de paradis, coiffé d'un superbe bonnet jaune, autour duquel étincelaient des milliers de boules plus brillantes que le soleil. L'oiseau s'élevait en battant des ailes à une hauteur extraordinaire, et s'asseyait sur un fauteuil de mandarin, en croisant ses jambes l'une sur l'autre, avec un grand air de dignité. Il invitait par un geste gracieux M. Fo-hi à prendre place à côté de lui, et M. Fo-hi se levait déjà, dans un ravissement inexprimable, quand il fut éveillé par un éternument de sa femme :

— Dieu vous bénisse, ma chère, lui dit-il d'un ton joyeux; mais les songes ne trompent jamais, et mon fils sera ministre.

— C'est précisément pour cela qu'il doit être épicier, répondit madame.

Et la dispute recommença sur nouveaux frais. C'est une belle institution que le mariage.

CHAPITRE II.

LE JEUNE FO-HI ENTRE AU COLLÉGE.

La naissance du garçon qu'ils attendaient combla de joie les deux époux. Quand il eut atteint le premier degré de la vie, à l'âge de dix

ans, son père résolut de le mener à la *forêt des pinceaux*. C'est le nom que les Chinois, dans leur langue poétique, donnent à leurs colléges. Madame Fo-hi en avertit un bonze, à qui elle avait la bonne habitude de conter les affaires de son mari, en même temps que les siennes. Le bonze accourut tout échauffé, et dit :

— Que le Tao répande sur vous ses bénédictions ! Vous êtes des imprudents. Votre fils est perdu si vous le conduisez à la forêt des pinceaux. Sous prétexte de lui apprendre le sanscrit et le pâkrit, on corrompra sa jeune âme, en y versant du poison. Les livres qu'on lui mettra entre les mains ont été composés il y deux mille ans. Ils ne parlent donc point du vrai Dieu, qui n'existait pas encore. Ce sont des poésies abominables qui chantent les métamorphoses de Vichnou et les superstitions du culte des idoles. Elles donnent pour des modèles de piété ces fakirs ridicules, qui allaient tout nus.

— Quoi ! tout nus ! s'écria madame Fo-hi en rougissant.

— Oui, tout nus, reprit le bonze, et qui s'enfonçaient des clous dans les cuisses, et qui se jetaient sous les roues du char de Jagernaut. Vous sentez aisément combien ces exemples sont contagieux ! Confiez-moi votre fils ; nous lui apprendrons un tout autre sanscrit, et à bien meilleur compte. Nous l'élèverons dans la crainte du Tao et de ceux qui le représentent sur la terre. Nous en ferons un jeune homme selon notre cœur, qui s'abstiendra de viandes immondes, distribuera, par nos mains, d'abondantes aumônes, et ne se mettra jamais de clous dans les cuisses.

Le marchand répondit :

— Il n'y a pas grande apparence que cette envie lui prenne jamais. Cela pouvait être à la mode il y a deux mille ans. L'usage en est passé depuis trop longtemps pour qu'on y revienne aujourd'hui, et tous les livres du monde n'y feront rien. Je ne connais point les poëtes dont vous parlez ; mais leurs vers, si beaux qu'ils puissent être, ne persuaderont plus personne. Je n'ai pas d'inquiétude à cet égard, et vous êtes trop bon d'en prendre. Je vous confierais volontiers mon fils, si j'avais l'intention de le consacrer au culte du Tao ; mais j'en veux faire un homme et non un bonze. Il vaut donc mieux qu'il soit élevé par des hommes, et qu'il apprenne dès à présent à vivre dans leur société. Il m'en coûtera ce qu'il pourra. J'ai bien l'honneur de vous saluer, et que Dieu vous assiste !

Le bonze resta seul avec madame Fo-hi.

— Hélas ! s'écria-t-il, un tel aveuglement fait trembler. Malheureux

Chinois ! malheureuse Chine ! C'est à vous, chère madame, de réparer les erreurs de votre mari, et d'appeler les bénédictions de Dieu sur votre fils, qui en aura bon besoin. Nos établissements sont pauvres · Sa Majesté, le fils du ciel, qui dépense beaucoup d'argent pour ses colléges, nous en donne aussi quelque peu pour soutenir la concurrence que nous leur faisons; mais cela ne nous suffit pas. Il faut que les âmes pieuses viennent à notre secours. Nous vivons de la charité publique.

— Tenez, dit madame Fo-hi, prenez et priez pour mon pauvre fils, mais n'en dites rien à mon mari; il me gronderait.

— Ne craignez rien, madame, je suis l'humble serviteur de celui qui a dit : « Que votre main gauche ignore toujours l'argent qu'a reçu votre main droite. »

CHAPITRE III.

CONVERSATION INSTRUCTIVE.

M. Fo-hi avait pour voisin un vieux lettré, qui se nommait Li-joulin. C'était un philosophe très-savant et très-malin, qui usait sa vie à chercher le vrai, et qui le disait en riant, quand il croyait l'avoir trouvé. Il avait sur des sujets délicats des opinions très-particulières, et se moquait ouvertement dans ses livres des préjugés et des sots. Il s'était fait par là une grande réputation et beaucoup d'ennemis. Il était mal vu de ceux qui l'avaient mal lu, et les gens qui pensaient bien le lisaient mal. Mais il ne s'en souciait guère; il méprisait les dignités et les places, et il trempait philosophiquement pour son dîner une croûte de pain sec dans un verre d'eau claire.

M. Fo-hi l'alla trouver, et lui dit :

— Je viens vous demander un conseil, voisin. J'ai un fils qui est très-intelligent et d'un esprit au-dessus de son âge. Sa mère me presse de le mettre au collége, pour qu'il y étudie le sanscrit et autres belles choses qu'on y enseigne. Qu'en pensez-vous, vous qui êtes un savant ?

— Répondez d'abord à ma question : quelle est votre fortune ?

— Oh ! ne vous inquiétez pas, voisin. On a de quoi payer. Il faudra peut-être se saigner un peu. Mais madame Fo-hi s'en

chètera une robe de moins. Je renverrai l'un de mes commis et je ferai sa besogne. J'ai encore bon pied, bon œil, et le cœur à l'ouvrage.

— J'en suis persuadé : aussi n'est-ce pas cela que je vous demande. Quelle fortune pouvez-vous donner à votre fils, le jour où il aura terminé ses études?

— Comment ! quelle fortune?

— Oui ; le sanscrit n'est un gagne-pain que pour ceux qui l'enseignent ; j'ai mangé le pain qu'il gagne, et je ne le souhaite à personne.

— Mais on m'a toujours dit que le sanscrit mène à tout.

— On risque fort, en prenant un chemin qui mène partout, de n'arriver nulle part. Le sanscrit est l'ornement d'une grande fortune; ce n'est pas un moyen de la gagner. Il est fort difficile de tenir son rang dans la bonne compagnie, si l'on ne sait pas quelque peu cette vieille langue, et les choses dont on s'instruit en l'apprenant. Mais il est impossible d'y entrer sans gants frais ni bottes vernies. Avez-vous de quoi lui acheter des bottes?

— Il aura une place.

— La place qu'il aura ne lui donnera que du pain, et le forcera d'avoir des bottes. L'empereur a trop de gens à son service pour les payer bien cher. Il leur donne juste de quoi ne pas mourir de faim ; mais il exige d'eux en revanche qu'ils soient vêtus et logés comme des gens qui le représentent, à quelque degré que ce soit. Vous savez l'arithmétique, mon cher voisin, puisque vous êtes négociant. Que diriez-vous d'un fonds de commerce que vous achèteriez dix mille taels, et qui vous en rapporterait cinq cents par année en occupant vos jours et vos nuits ; ce serait une mauvaise affaire, n'est-ce pas? C'est précisément celle où vous vous engagez. L'éducation d'un jeune homme dure quatorze ou quinze ans, dont dix passés au collége, et trois ou quatre dans des écoles spéciales. Comptez un peu ce que vous aurez déboursé par chaque an ; ajoutez à cette somme les intérêts composés, et vous aurez au bout de ce temps un assez joli capital, placé sur la tête de votre fils. Si vous le lui donniez en argent ou en terre à sa majorité, il partirait de là pour se créer une grande fortune et une position considérable. Vous le lui remettez en sanscrit ; il obtient une place qui l'enchaîne du matin au soir, qui lui ferme tout espoir d'être jamais ni riche, ni indépendant, et dont le produit représente à peine l'intérêt du capital engagé. Cela est-il clair?

— Mais cependant, dit l'épicier en se grattant l'oreille, M. le directeur du collége où j'ai conduit mon fils hier...

— Ah! vous avez mis votre fils au collége hier ?

— Eh ! sans doute !

— Vous avez fort bien fait, alors je vous conseille de l'y laisser.

— Je suis ravi que vous pensiez de la sorte. On m'avait bien dit que vous étiez un habile homme. Toutes les fois que vous aurez besoin de riz ou de sucre, venez chez nous ; il y en aura pour vous d'excellent, et au plus juste prix.

CHAPITRE IV.

LE JEUNE FO-HI TERMINE GLORIEUSEMENT SES ÉTUDES.

J'en suis fâché pour le héros de cette histoire, mais ce n'était ni un cancre, ni un aigle. Il flottait entre les deux, plus près de l'un que de l'autre ; laborieux d'ailleurs et docile, il était aimé de ses professeurs, qui disaient de lui qu'il était un élève distingué, parce qu'il n'avait rien qui le distinguât de ses camarades. Dans une classe de soixante élèves, il y en a toujours une quarantaine de distingués. Le jeune Fo-hi était l'un des quarante. Il apprit à la forêt des pinceaux, durant les neuf années qu'il y resta, tout ce qu'on y enseigne, c'est-à-dire fort peu de chose : quelques mots de pâkrit et de sanscrit étaient encore le plus clair de sa science. Son père le menait de temps en temps chez le vieux lettré, qui prenait plaisir à faire causer le petit bonhomme.

— Mon fils sera un jour quelque chose, disait le père avec orgueil.

— Il vaudrait mieux qu'il fût quelqu'un, murmurait le vieux lettré.

Il constatait, en l'interrogeant, que ce futur savant n'avait pas un goût fort vif pour ses études. Il est vrai qu'il n'avait pas non plus pour elles une répugnance très-prononcée. On lui disait de traduire du sanscrit en chinois et du chinois en sanscrit, il obéissait avec la parfaite indifférence du commis de son père, quand, sur l'ordre du patron, il versait des pruneaux dans un tonneau de riz.

— Quel admirable épicier eût fait ce jeune imbécile! pensait le vieux Li-joulin. Encore une vocation manquée !

L'année vint enfin où le fils de Fo-hi dut passer son dernier exa-

men, son examen de sortie, par-devant un tribunal de lettrés. Ses professeurs lui mirent entre les mains un gros livre, où un ami de la jeunesse et de la science avait entassé dans un fort bel ordre tout ce que les hommes ont dit, fait et su, depuis qu'il y a des hommes sur la terre; il l'apprit bravement par cœur, d'un bout à l'autre, car il avait une fort belle mémoire. Il étonna ses juges par la facilité et la netteté de ses réponses. Il reçut cette palme verte dont un célèbre Chinois a dit si élégamment :

« Elle croît sur le seuil des forêts de pinceaux, et ne se laisse cueillir que par ceux qui y ont appris les mots magiques; ils s'avancent ensuite dans la vie, armés de ce talisman, et toutes les portes s'ouvrent devant eux. Ce sont les rois de l'avenir. »

Le jeune Fo-hi s'en alla donc chez son père, la tête haute, comme doit la porter un roi de l'avenir, et lui annonça cette grande nouvelle. Le bonhomme en pleura de joie; il ordonna un festin magnifique, où il invita ses parents et ses amis, sans oublier le vieux Li-joulin. Tout le monde y but à la santé du jeune roi de l'avenir, et lui prédit les destinées les plus brillantes. L'avenir paraît toujours d'une jolie couleur, quand on le regarde au travers d'un bon vin qui brille.

Vers minuit, il n'y eut plus que le vieux Li-joulin qui fût en état de savoir ce qu'il disait; aussi ne disait-il rien. Il s'esquiva, en souriant dans sa barbe. Le roi de l'avenir eut une forte indigestion, et ce fut l'un des plus beaux jours de sa vie.

CHAPITRE V.

OU LE ROI DE L'AVENIR EST EMBARRASSÉ.

— Et que me conseillez-vous de faire maintenant? dit un jour le jeune Fo-hi au vieux Li-joulin. Toutes les carrières me sont ouvertes; laquelle dois-je choisir?

— La carrière de l'épicerie, répondit le philosophe.

— Moi, épicier! allons donc!

— C'est l'état de votre père, jeune homme.

— Mon père ne savait pas un mot de la langue sanscrite. A quoi me servirait-il d'avoir perdu dix ans à l'apprendre?

— A savoir jouir de votre fortune quand vous l'aurez gagnée.

Le roi de l'avenir pinça les lèvres avec un air de dédain, et jugea

que le bonhomme radotait. Au sortir de là, il rencontra un de ses anciens camarades, qui le mena dans sa chambre, une jolie chambre, où pendaient plusieurs pipes à fumer l'opium. Cette chambre et ces pipes décidèrent de la vocation du jeune Fo-hi. Son camarade étudiait les lois.

— Je veux étudier les lois, dit-il à son père en rentrant.

Madame Fo-hi prit la parole, et dit que ce seraient encore trois ans, pour le moins, de grosses dépenses, sans compter qu'après ces trois années de nouvelles études, il n'était pas du tout sûr qu'on ne fût point obligé à des sacrifices plus grands encore. Elle ajouta que ses deux filles étaient en âge d'être mariées, et qu'il fallait songer à les établir. Les deux sœurs écoutaient à la porte; c'étaient de bonnes filles, quoiqu'elles fussent un peu trop curieuses, mais on n'est pas parfait, comme dit le sage Confucius ; elles entrèrent au milieu de la conversation, elles déclarèrent toutes deux qu'elles n'étaient pas pressées, qu'elles sauraient bien attendre que leur frère fût arrivé à la gloire; qu'elles tenaient d'ailleurs à être épousées, non pour leur dot, mais pour elles-mêmes; c'est un préjugé des jeunes Chinoises. Il fut abondamment pleuré ce soir-là dans la famille de Fo-hi; et après beaucoup d'embrassements et de larmes on y décida que le roi de l'avenir recevrait une pension de son père.

Le jeune Fo-hi fit les plus belles promesses du monde, et il faut dire à sa louange qu'il les tint, dans la mesure de ses forces. Ce n'était point un méchant garçon, ni même un paresseux, c'était un esprit médiocre, qui suivait tout doucement l'ornière qu'on lui avait tracée; il allait d'un mouvement machinal, sans regarder ni à droite ni à gauche, où le poussait le vent du hasard. Il y a plus qu'on ne croit d'esprits ainsi faits, et, comme l'a fort bien dit un des plus grands philosophes de la Chine, l'homme n'est ni ange ni bête.

Le jeune Fo-hi ne se perdit donc point, durant ces trois années d'études libres. Il ne perdit que l'argent de son père. Il passa honorablement tous ses examens, conquit tout ses grades, et reçut enfin de belles lettres patentes, signées du ministre, contre-signées de l'empereur, par lesquelles il était autorisé à mettre un bouton de cristal à son bonnet. Ce jour paya monsieur Fo-hi père de tous ses sacrifices. Madame Fo-hi se laissa éblouir elle-même à l'éclat de ce bouton; elle oublia que durant trois années elle s'était levée à quatre heures du matin, et avait fait l'ouvrage de deux domestiques. On fit solennellement encadrer les lettres patentes, et on les exposa à l'endroit le plus

apparent de la maison. La vue de ce cadre consola singulièrement les deux jeunes filles, qui ne laissaient pas que d'avoir eu quelques nuits inquiètes.

Le grand Tao prit leur ennui en pitié, et leur envoya des maris. Pé-ka-o demanda l'aînée en mariage; c'était un brave homme, à figure joviale, robuste d'épaules, et dont le rire s'entendait au loin. Il était laboureur de son état et possédait une ferme, qu'il faisait valoir lui-même. On lui avoua qu'il n'y avait pas de dot à prétendre; il ne fit point la grimace, et répliqua sur-le-champ qu'une bonne femme de ménage était le premier des trésors dans une ferme, et que mademoiselle Fo-hi était assez riche de ses charmes et de ses vertus. Le compliment n'était peut-être ni très-nouveau, ni bien galamment tourné, mais il partait du cœur, il était dit de cet air de franchise et de bonne humeur qui persuade; il suffisait d'ailleurs que ce fût un compliment, mademoiselle Fo-hi sourit et agréa celui qui le faisait.

La seconde sœur n'avait guère qu'un an de moins que son aînée; ce mariage prochain lui donna des idées. Elle alla trouver son père, et lui déclara qu'elle aimait Chi-kan-go, et qu'elle épouserait Chi-kan-go.

— Eh quoi! s'écria monsieur Fo-hi au comble de l'étonnement, mon commis de magasin! Je ne puis pourtant pas lui jeter ma fille à la tête. Encore faudrait-il qu'il me la demandât.

— Il n'osera jamais. Vous êtes si imposant, mon père!

— Mais sais-tu s'il t'aime, seulement? Est-ce que le drôle aurait eu la hardiesse de te le dire?

— Lui, mon père! il n'ose pas même me regarder.

— Eh bien, alors!

La cadette sourit, comme avait fait sa sœur, mais d'un air infiniment plus malicieux. Elle s'assit sur les genoux de son père, et lui passa les bras autour du cou.

— Tu l'associeras à ton commerce, nous resterons toujours près de toi, tu vieilliras au milieu de tes enfants, et, s'il plaît à Dieu, de tes petits-enfants; nous serons tous heureux, car nous serons tous ensemble.

— Allons! fais-le venir, dit M. Fo-hi, qui voyait déjà ses petits-enfants lui grimper aux jambes en lui criant : *Bon papa, bon papa!*

Chi-kan-go se présenta devant son patron, tremblant comme une feuille d'érable, et rouge comme une pivoine. Il était fort timide de son

naturel, mais ce n'en était pas moins un rude travailleur. M. Fo-hi lui trouvait du sens, et bon sens vaut mieux qu'esprit dans le commerce.

Les deux noces furent célébrées le même jour. M. le docteur daigna les honorer de son bouton de cristal. Il était bien un peu humilié des beaux-frères que lui donnaient ses sœurs, mais, réflexion faite, il en avait pris son parti. Il s'était dit qu'un jour il les tirerait de ces métiers infimes, et les élèverait, par son crédit et son influence, à des positions plus dignes de lui. Il serait leur protecteur, et cette idée flatteuse le réconciliait avec la bassesse de leur condition présente. Il tourna même, en l'honneur des deux mariées, quatre ou cinq couplets de circonstance qui parurent admirables, et que nous supprimons ici, parce qu'ils feraient peut-être moins de plaisir au lecteur qu'ils n'en firent à M. Fo-hi père. Madame Fo-hi mère pleura de tout son cœur quand on les chanta; elle pleura le soir encore quand il fallut livrer ses filles à leurs maris, elle se remit à pleurer le lendemain matin en s'éveillant. Les larmes ont cela de merveilleux qu'elles soulagent les bonheurs extrêmes comme les grands chagrins.

— Eh bien ! mon garçon, dit M. Fo-hi père à son fils en lui frappant sur l'épaule, voilà tes deux sœurs établies. A ton tour, maintenant. Le gouvernement te doit une place, puisqu'il t'a donné de l'éducation. Nous allons la lui demander.

La lune de miel des deux jeunes ménages brilla doucement sur les longues et inutiles démarches de l'épicier solliciteur, et en adoucit l'amertume. Il se tourna d'abord vers le chef de la verge d'airain, qui exerce en Chine les mêmes fonctions que le ministre de la justice en France. Il le combla en quelques mois de pétitions et de placets. Il y en avait de toutes sortes, les uns polis et dignes, d'autres légèrement étonnés, d'autres suppliants et pathétiques. On s'adressait tantôt à la raison du ministre, et tantôt à son cœur. Souvent on rappelait les services que la famille des Fo-hi avait rendus de père en fils à la patrie en vendant du poivre, et leur dévouement qui ne s'était jamais démenti pour l'empereur et son auguste épouse. On vantait les mérites du candidat et sa bonne éducation, et l'argent qu'elle avait coûté. D'autres fois on s'apitoyait sur le sort d'un jeune homme dont les belles facultés ne trouvaient pas d'emploi et qui n'avait d'espoir qu'en la munificence du ministre.

Le ministre ne répondait pas à ces pétitions, qui eussent attendri des tigres. Il avait d'autres affaires, sans doute. L'épicier ne se décou-

rageait point. Parmi ses pratiques, qu'il appelait des clients, il comptait des personnages assez haut placés, il les fatigua de visites; quelques-uns apostillèrent ses placets, qui n'en furent pas mieux reçus. D'autres lui promirent de faire des démarches, et le signalèrent à leurs domestiques pour qu'on lui fermât la porte s'il s'avisait de revenir. Le pauvre homme, qui avait jusqu'alors vécu libre, gras et rond, dont le nez fleurissait de santé et de joie, devenait maigre et jaune. Ce nez brillant, ce nez épanoui s'allongeait tristement et penchait vers la tombe. Il négligeait sa boutique; il avait des accès de mauvaise humeur contre sa femme, contre son fils, contre tout le monde, et surtout contre les ministres, dont il parlait avec une inquiétante liberté d'appréciation.

— Je ne sais en vérité pourquoi nous les payons si cher, disait-il au vieux Li-joulin dans un jour d'épanchement. Ils ne font point la besogne du pays, et mon fils est sur le pavé. Ce garçon-là m'a coûté les yeux de la tête, il me mange encore de l'argent gros comme lui; il est recommandé par tout le monde, j'ai mis en mouvement toutes les personnes que je connaissais, et quelques-unes même que je ne connaissais pas. Un mandarin de première classe, qui s'intéresse à lui parce qu'il a été au collége avec son neveu, a bien voulu parler pour lui; c'est comme s'il avait chanté. Le ministre lui a fait de belles promesses, mais tout cela est de l'eau bénite de cour: pas plus de nomination que sur ma main. Si je pouvais arriver jusqu'à l'empereur, je lui en conterais long!

Le vieux lettré aurait eu beau jeu à répondre : Je vous l'avais bien dit; mais c'était un philosophe indulgent; il savait que cette phrase n'a jamais guéri de rien.

— Et quelle place voudriez-vous pour votre fils?

— N'importe laquelle et n'importe où, s'écria M. Fo-hi. Une fois le pied à l'étrier, mon fils arrivera, j'en suis sûr.

— Eh bien! je vais demander pour vous et pour lui la protection de ma vieille femme de ménage.

L'épicier ouvrit de grands yeux et crut qu'on se moquait. Mais le vieux lettré parlait fort sérieusement. La femme de ménage fut mandée, et on lui conta l'affaire.

— J'essayerai, dit-elle modestement.

Elle avait pour amie intime une vieille balayeuse dont le fils, soldat aux gardes de Sa Majesté, était l'amant d'une cousine de la femme de chambre qui coiffait tous les matins l'illustre épouse d'un ministre.

Huit jours après, le jeune Fo-hi recevait une grande lettre, revêtue du sceau impérial. Il la décacheta en tremblant.

— J'ai une place! s'écria-t-il après avoir lu.

— Il a une place! répéta le père.

— Il a une place! il a une place! répéta toute la maison.

Et les voisins, et les voisines s'en mêlèrent, et ce ne fut bientôt qu'un cri par la boutique et jusque dans la rue :

—Il a une place! il a une place!

CHAPITRE VI.

LE JEUNE FO-HI PASSE FONCTIONNAIRE.

— Et quelle place? demanda-t-on après la première explosion de joie.

La place n'avait rien de merveilleux; elle n'était assurément pas digne des hautes facultés du jeune Fo-hi, mais il faut bien commencer par quelque chose.

On sait que les Chinois entretiennent leurs routes, comme nous faisons, en les couvrant d'une couche de cailloux, qu'ils écrasent sous la pression d'un rouleau. Ils ont inventé le macadam, comme ils ont inventé la boussole et la poudre à canon. Des ouvriers spéciaux sont échelonnés de distance en distance, le long du chemin; ils n'ont d'autre occupation que de casser de gros blocs de pierre et de les débiter en menus morceaux qu'ils ramassent en tas et disposent sur le bord de la route. La forme et la dimension de ces tas ont été réglées, de temps immémorial, par le fondateur de la vingt-deuxième dynastie, en qui Dieu avait mis son esprit de sagesse. Deux ou trois mille ans après, l'incomparable Se-ï-ho se couvrit de gloire en déterminant le nombre des morceaux dont se devaient composer ces tas de cailloux. Il le fixa à 33,333, parce que trois est un nombre sacré, et qu'en l'additionnant trois fois avec lui-même on obtient le nombre neuf, qui est celui des sphères célestes et des vertus du Tout-Puissant. Ce règlement dura sept siècles et demi, jusqu'au règne du sage Fish-ton-kan, dont le nom est si célèbre par toute la terre. Ce grand monarque prit un nouvel arrêté par lequel, tout en rendant justice aux vues élevées et droites de son prédécesseur, il déclarait que le règle-

ment fait par lui témoignait d'une superstition grossière, et n'était plus en rapport avec les idées de la Chine. Il prenait un juste milieu entre les aveugles partisans de la routine, qui voulaient qu'on s'en tînt au chiffre consacré, et les novateurs téméraires qui demandaient qu'on l'abaissât à trois mille. Il l'arrêtait à 3,300, et se flattait que cette réforme si désirée, si nécessaire, serait définitive. Cent cinquante ans plus tard, l'élève de Confucius, l'immortel Ka-o-li, fit une nouvelle révolution dans les tas de cailloux; il décida que le nombre des morceaux ne devait jamais passer trois mille, et que ce nombre seul pouvait faire le bonheur de la Chine. Quelques esprits mécontents grondèrent tout bas, mais la nation reconnaissante décerna tout d'une voix à Ka-o-li le surnom, qu'il avait si bien mérité, de père de la patrie.

Je ne parle que pour mémoire d'une infinité de règlements qui prescrivaient, les uns que les cailloux fussent ronds, pour ne pas blesser les chevaux, les autres qu'ils fussent aiguisés par le bout, pour donner plus de prise au rouleau. On peut consulter aux archives impériales cet ensemble d'arrêtés, qui ne forme pas moins de dix-huit volumes, et qui restera comme un des plus beaux monuments de la sagesse chinoise.

On comprend que l'entretien des routes doive mettre en mouvement une armée d'ouvriers et de fonctionnaires. Outre le casseur de pierres, qui est au dernier degré de cette échelle hiérarchique, mais qui n'est regardé que comme un ouvrier, et parfaitement méprisé comme tel, il y a le *maître jaugeur*, qui dispose les tas de cailloux dans la forme voulue, le *contrôleur*, qui les examine et qui les compte, le *vérificateur*, qui les recompte, l'*inspecteur*, qui surveille ces divers agents, et l'*administrateur en chef*, qui dirige tout, après avoir pris les ordres du ministre, qui en réfère à l'empereur. Les tas de pierres sont l'ornement de la Chine et font son orgueil, mais ils lui coûtent bon, comme dit Panurge dans un livre de piété écrit par un bonze célèbre. Le casseur de pierres travaille tout le jour et gagne à peine de quoi manger; le maître jaugeur fait un peu moins et gagne un peu plus, et cela va toujours ainsi jusqu'à l'administrateur en chef, qui reçoit d'assez gros appointements pour se croiser les bras.

De si bonnes places sont fort courues, comme on le pense bien. L'empereur en a multiplié le nombre sans pouvoir encore satisfaire les désirs de ses sujets. Il y a presque autant de *maîtres jaugeurs* en

Chine que de tas de cailloux, mais les candidats sont plus nombreux que les étoiles du ciel. Le gouvernement a voulu faire quelque chose pour eux, il a créé des places de surnuméraires. Les surnuméraires sont des gens à qui l'on dit : « Prenez patience, la première place vacante sera pour vous, attendez ; » et qui serrent en attendant la boucle de leur robe. Et comme cela ne suffisait point encore, on a décidé qu'il y aurait des aspirants au surnumérariat. Le jeune et incomparable Fo-hi était nommé ASPIRANT SURNUMÉRAIRE MAÎTRE JAUGEUR DES TAS DE CAILLOUX au petit village de Pi-ho ; toute la famille chercha l'endroit sur la carte, et reconnut qu'il était à l'autre bout de l'empire. Madame Fo-hi soupira en songeant qu'elle n'embrasserait peut-être plus son fils. Mais le jeune homme ne se sentait pas de joie, il allait voir du pays.

Il eut, par faveur spéciale, quelques jours avant son départ, une audience du ministre des travaux publics. Il tremblait fort, en entrant chez ce grand personnage ; il craignait qu'on ne le reçût avec hauteur et avec morgue. Il trouva un homme simple, aisé, poli, qui l'accueillit avec autant de bienveillance que de dignité. Il causa familièrement avec lui pendant cinq minutes, lui donna de bonnes paroles, et termina en lui disant qu'un bel avenir s'ouvrait devant lui, et qu'avec l'éducation qu'il avait reçue il ne manquerait pas d'avancer rapidement dans la carrière qu'il avait choisie.

Le jeune homme ne comprenait pas fort bien à quoi le sanscrit pouvait lui être bon pour jauger des cailloux ; il n'en sortit pas moins enchanté de son audience, et se fit sur-le-champ faire un superbe habit bleu, brodé d'argent ; c'était l'uniforme de ses fonctions. M. Fo-hi père dut payer l'habit ; il paya le voyage, il promit de payer encore les premiers frais d'installation ; mais il ne regretta point cet argent : le jour n'était pas loin où il allait recueillir le prix de tant de sacrifices.

CHAPITRE VII.

MAGNIFIQUES DÉBUTS DU JEUNE FO-HI.

Ce jour arriva plus vite qu'on n'était en droit de l'espérer. Le jeune Fo-hi eut du bonheur ; un choléra bienfaisant lui enleva en quelques semaines deux aspirants, trois surnuméraires, et, ce qu'il y

eut de plus agréable, un titulaire, un vrai titulaire, qui mourut, comme un simple mortel, après avoir eu la colique. Sa place fut demandée par cent dix-sept candidats, dont quatre ou cinq y avaient des droits. Le ministre était très-vivement sollicité en faveur de deux concurrents par deux personnages également considérables, et à qui il craignait également de déplaire. Pour ne mécontenter aucun des deux, il en prit un troisième au hasard, et ce fut le jeune Fo-hi, qui fut convaincu ce jour-là qu'en Chine la faveur ne pouvait rien contre le mérite. Il entra en fonction le 1er avril 7961. Il était jeune, ardent, il voulait avancer; il déploya un zèle extraordinaire. On le voyait toujours debout avant l'heure fixée par les règlements, pressant ses ouvriers, comptant ses cailloux, et disposant ses tas avec un soin et dans un ordre dont se souviennent encore avec admiration les habitants de Pi-ho. Il passait ses nuits à rédiger les rapports que chaque jaugeur doit écrire tous les soirs sur les événements de la journée. Il les remettait aux mains de son contrôleur, qui les adressait sans les avoir lus au vérificateur, qui les renvoyait à l'inspecteur, qui les faisait passer à l'administrateur en chef, qui les expédiait au ministre, qui les déposait discrètement dans un carton, où les lettrés peuvent encore aller les lire, trente-huitième salle des archives, cent dix-septième colonne, sous l'étiquette douze cent quatre-vingt-quinze mille.

Le jeune Fo-hi était fort surpris qu'on ne lui eût jamais fait de compliments sur ces rapports, où il mettait toute son âme, et qu'il relevait à propos de quelques citations sanscrites. Il n'en continuait pas moins de les écrire du même style. Il se donnait tant de mal pour bien faire sa besogne, qu'il commença d'être mal vu de ses collègues. Les plus sensés l'excusaient, disant que c'était la fougue du jeune âge, que cela se passerait; mais la plupart le traitaient tout bas d'intrigant, qui prétendait se distinguer, au détriment de ses camarades, par des innovations dangereuses de zèle. On lui faisait mauvais visage, on le regardait avec des yeux méfiants. Il s'en consolait en songeant qu'il avait pour lui le témoignage de sa conscience et l'estime de ses chefs.

Il écrivit à son père une longue lettre, où il contait ses exploits. On la lut en famille, et elle y apporta la joie la plus vive. Le vieux Li-joulin fut le seul qui ne partagea point la satisfaction générale.

— Tout cela ne me plaît point, dit-il en branlant la tête. Il n'est pas bon pour un jeune homme de se montrer trop capable d'un em-

ploi subalterne. On l'y laisse volontiers. Le sage Confucius avait l'habitude de dire : « Pas de zèle, pas de zèle. »

— Pas de zèle ! s'écria M. Fo-hi père. Je voudrais bien voir qu'un de mes commis ne travaillât pas dur ; je vous l'aurais bien vite mis à la porte. Vous voyez en revanche où arrivent ceux qui ont du cœur à l'ouvrage.

Et il serra la main de son gendre.

— Vous n'êtes pas le gouvernement, et l'empire n'est point une boutique d'épicerie. Vous n'avez que le nombre juste d'employés qu'il vous faut ; vous exigez qu'ils fassent votre besogne, et vous les payez en conséquence, s'ils la font bien.

— Et mieux ils la font, mieux je les paye.

— Et vous avez raison. Le gouvernement fait précisément le contraire, et il a raison encore. Voyez, je vous prie, quel désordre votre fils doit jeter, avec sa belle ferveur de néophyte, dans les rouages de l'administration. Il rend d'un même coup tous ses supérieurs inutiles : car à quoi sert un contrôleur qui n'a rien à contrôler, ou un vérificateur qui n'a plus de vérifications à faire ? Croyez-vous que ces messieurs sachent gré à votre jeune homme d'apprendre au public qu'on pourrait se passer d'eux ? Soyez sûr qu'au fond ils lui en veulent au moins autant que ses collègues. C'est un jeune imprudent qui vient troubler la paix de la cité de Dieu. Y a-t-il rien au contraire de plus beau et de plus merveilleusement ordonné qu'une administration où chacun cède une part de sa besogne au voisin, par un esprit bien entendu de charité publique. Le jaugeur ne jauge qu'imparfaitement, pour ne pas désobliger le contrôleur, qui ne contrôle que médiocrement, par respect pour le vérificateur, qui ne vérifie que superficiellement, pour être agréable à l'inspecteur, qui se garde bien de rien surveiller, afin de ne pas couper l'herbe sous le pied de l'administrateur en chef, qui dort sur ses deux oreilles en songeant au ministre. C'est un aimable échange de bons procédés, qui entretient l'harmonie dans tout l'empire ; et l'ouvrage se fait ainsi lentement, et pour ainsi dire tout seul, par le progrès naturel des choses, sans que personne le pousse avec un empressement fâcheux et de mauvais goût.

— Ah ! vous croyez que le travail se fait ainsi tout seul, vous !

— Il ne se fait encore que trop !

— Comment cela ? dit le gendre de M. Fo-hi, qui paraissait fort intrigué.

— Eh ! sans doute, reprit le vieux lettré. Car s'il ne se faisait point,

l'empereur ne manquerait pas, pour remédier au mal, de créer une nouvelle escouade de jaugeurs de pierres, laquelle nécessiterait la nomination de deux ou trois contrôleurs, qui exigeraient la présence d'un vérificateur. Que de places nouvelles, et que d'heureux à faire! Votre fils est un trouble-fête, qui passe, comme une gelée blanche, sur cette multiplication des fonctionnaires. Il lui arrivera malheur; écrivez-le-lui de ma part.

Le bonhomme écrivit; mais sa lettre tomba dans un mauvais moment, le dernier jour du premier trimestre. Le jeune Fo-hi venait d'*émarger*. Ceux qui ont eu l'inexprimable bonheur d'être fonctionnaires savent tout ce qu'il y a de joies et d'enivrements dans ce petit mot, qui brille comme une pièce d'or neuve. Il faisait sauter dans le creux de sa main ces beaux taels où l'image de l'empereur reluisait au soleil. Le premier argent qu'on gagne de son travail a toujours je ne sais quoi de capiteux. Le jeune homme serra gaiement dans sa poche les sages remontrances de son père sans y réfléchir une minute; il mit quatorze fois son paraphe sur les quatorze feuilles d'émargement que lui présenta le caissier; il eût donné deux cents signatures si on les lui eût demandées. On lui retint cinq pour cent sur chaque mois de traitement, plus douze pour cent sur le premier mois; c'était, lui dit-on, une attention délicate du gouvernement qui voulait lui constituer un fonds de retraite, et lui assurer du pain pour l'âge où il n'aurait plus de dents. Il trouva cela le mieux imaginé du monde, invita ses collègues à dîner, les grisa tous, se grisa lui-même comme un bonze; dépensa en une nuit le trimestre qu'il avait touché le matin, et s'éveilla le lendemain soir avec un grand mal de tête et sans un sou.

CHAPITRE VIII.

AFFREUSE CATASTROPHE.

Pauvreté n'est pas vice, disait-on à un philosophe. — C'est bien pis, répondit-il. Le jeune Fo-hi ne tarda pas à sentir bien douloureusement que ce philosophe n'était pas un sot. Il ne faisait pas cher vivre dans la bourgade où il représentait l'empereur. Mais, si peu que lui coûtassent son logement et sa nourriture, ses appointements y passaient tout entiers. Il avait, par bonheur, une garde-robe bien fournie; il en prenait soin lui-même; et jamais vieille fille, recueillie

par un cousin riche, ne brossa, ne plia, ne rangea et ne conserva ses affaires avec une plus sévère et plus méticuleuse attention. Son bel habit bleu, brodé d'argent, n'était point encore fané; il le revêtait dans les occasions solennelles; les coups de chapeau que lui valait ce costume quand il le promenait par la ville tombaient sur ses chagrins comme un baume délicieux : il oubliait pour un instant qu'il s'enfonçait peu à peu dans la plus horrible des misères, la misère en habit brodé. Il n'était pas de ceux qui voient sans rougir le visage d'un créancier au tournant d'une rue. Il avait le cœur aussi honnête que son esprit était borné. Il s'imposa pour vivre et pour soutenir son rang, sans faire tort à personne, les plus cruelles privations.

« C'est un moment à passer, se disait-il en trempant le matin pour son déjeuner un petit pain d'un sou dans un sou de lait. Mon dévouement sera, sans aucun doute, bientôt remarqué de mes chefs; j'obtiendrai un grade supérieur; j'aurai de plus forts appointements; je vivrai plus au large, et je serai payé alors de tous mes sacrifices. »

Une nouvelle inattendue lui fit bondir le cœur d'espérance et de joie : on annonça aux habitants de Pi-ho que le ministre des travaux publics, envoyé par l'empereur aux extrémités de la Chine, passerait dans leurs murs et s'y arrêterait quelques heures. Le jeune Fo-hi ne douta point qu'il ne dût être ce jour-là présenté à M. le ministre, complimenté par M. le ministre, et promu au poste qu'il avait si bien mérité. Il ne dormit pas durant les trois nuits qui précédèrent la venue de M. le ministre.

M. le ministre arriva grand train dans un carrosse tiré par quatre chevaux blancs, qui couraient toujours au galop. On avait, par ordre de l'administrateur en chef, semé de feuilles et de fleurs la route par où il devait passer. Il se trouva qu'une grosse branche d'arbre y fut jetée en même temps par inadvertance. Le cocher de M. le ministre ne vit point l'obstacle : la voiture, emportée par le mouvement, fit un saut terrible, et M. le ministre, qui regardait innocemment à la portière, fut envoyé par la secousse droit sur un tas de cailloux, où il s'étala en personne comme s'il fût tombé sur un lit de plumes. C'était un des tas qui étaient sous la surveillance du jeune Fo-hi.

M. le ministre ne prit point le temps d'admirer l'art avec lequel ce tas de pierres était confectionné. Il se releva sanglant, mais digne. Au bruit de cette horrible chute, tout le village, qui l'attendait à vingt pas de là, poussa un cri et accourut. M. le ministre fit signe de la main qu'on demeurât tranquille; il écouta les cinq discours qu'on

lui avait préparés, et y répondit avec un calme qui fut loué dans toutes les gazettes officielles. Il se rendit ensuite à l'hôtel de ville, et tous les fonctionnaires furent admis à défiler devant son auguste visage, dont la grâce noble était encore rehaussée par un bel emplâtre de taffetas d'Angleterre. Ces mécréants d'Anglais fourrent leurs produits partout. Le jeune Fo-hi parut à son tour, se roidissant d'un air modeste et fier dans son habit bleu brodé d'argent. Quand il vint à passer, un haut fonctionnaire se pencha vers M. le ministre et le lui désigna d'un clin d'œil.

— Ah! monsieur Fo-hi? dit le ministre.

— Oui, monsieur le ministre, répondit le jeune homme, qui rougit jusqu'aux oreilles.

— C'est bien, monsieur, vous aurez de mes nouvelles, reprit le ministre.

La nuit parut bien longue au jeune Fo-hi, qui fit, tout éveillé, des rêves plus bleus et plus brodés que son bel habit. Il fut mandé le lendemain chez l'administrateur en chef, et s'y rendit en toute hâte.

— Monsieur, lui dit l'administrateur en mettant la main dans son gilet par un geste excessivement digne, M. le ministre, qui est la générosité même, a bien voulu donner à vous et au public une nouvelle marque de sa grandeur d'âme : il ne vous destitue pas.

Le jeune Fo-hi fit un bond en arrière.

— Cette magnanimité vous étonne, je le vois bien, monsieur. J'avoue que c'est là un excès de bonté qui est vraiment inouï; mais enfin il vous pardonne.

— Eh! qu'ai-je donc fait? s'écria le pauvre Fo-hi.

M. l'administrateur laissa tomber avec stupéfaction sa main de son gilet, et enveloppant le jeune homme d'un regard indigné :

— Ce que vous avez fait? Vous l'osez demander! La pierre qui a si grièvement blessé l'auguste joue de monsieur le ministre était tranchante et pointue. Or le règlement porte que tous les cailloux doivent être arrondis avec soin; comment se fait-il...

— Votre Excellence voudra bien m'excuser si je l'interromps, mais les règlements dont elle parle disent précisément le contraire.

— Voilà qui est plaisant! s'écria l'administrateur avec un ricanement amer! Vous me donnez un démenti! Vous avez une singulière idée des devoirs du fonctionnaire! Je viens de lire, monsieur, quelques-uns des rapports que vous nous adressez chaque jour; si vous vous

occupiez de votre besogne, au lieu de faire des phrases, tout cela n'arriverait pas. Il s'agit de compter vos cailloux et non de citer du sanscrit.

— Ce n'était pas la peine alors de me le faire apprendre, grommela le jeune Fo-hi d'un ton profondément blessé.

— Qu'est-ce à dire? vous raisonnez, je crois. Monsieur le ministre peut oublier une faute, si grave qu'elle soit; mais je ne puis, moi, laisser passer une impertinence. Je vous suspends de vos fonctions pour six semaines, sans traitement. Allez, monsieur, et que cette leçon vous serve.

CHAPITRE IX.

ILLUSIONS PERDUES ET RETROUVÉES.

Le jeune Fo-hi sortit de là plus étourdi, plus hébété que l'homme qui vient de recevoir une forte tuile sur la tête. Ses yeux ne voyaient plus, et les oreilles lui tintaient d'une étrange manière. On eût dit, à son air absorbé, qu'il était ivre. Il trouva, en rentrant chez lui, une lettre de son père.

« Mon cher fils, lui disait l'épicier, tout va bien ici. Tes deux sœurs m'ont rendu grand-père le même jour et presque à la même heure. Tu possèdes deux nièces qui sont gentilles à croquer et me ressemblent étonnamment. J'avoue que pour moi un garçon eût mieux fait mon affaire; tu l'aurais pris tout naturellement sous ta protection, tu l'aurais conduit par la main aux postes les plus éminents. Je voyais déjà sa fortune faite. Mais rien n'est perdu pour attendre; je vais te commander un petit-neveu, tes sœurs ne me paraissent point femmes à bouder sur l'ouvrage.

« Ton beau-frère Pé-ka-o fait d'excellentes affaires; ses récoltes ont été magnifiques, et il vient d'acheter un fameux lopin de terre qu'il guignait depuis longtemps. Ce gaillard-là s'arrondit joliment; il deviendra, s'il plaît à Dieu, l'un des plus riches laboureurs de la contrée.

« Je suis toujours très-content de ton autre beau-frère Chi-kan-go. Ce garçon n'est pas si sot que je l'avais imaginé. Il a l'esprit du commerce. C'est un esprit dont tu ne fais pas grand cas, toi qui en as tant d'autres, mais il est utile dans l'épicerie. Le chiffre de nos affaires

a presque doublé en six mois. Tu ne reconnaîtrais plus la boutique de ton père; c'est un fort beau magasin, tout étincelant de glaces où se mirent les passants. Nos voisins en crèvent de jalousie, et cela me fait plaisir.

« Je suis heureux, mon cher fils, autant qu'un homme peut l'être ici-bas. Mais c'est encore toi qui es ma plus grande joie et mon premier orgueil. Tu illustres ta famille. C'est grâce à toi que le nom des Fo-hi pénétrera dans le palais des ministres, et frappera les oreilles sacrées de l'empereur. Nous brillerons tous de l'éclat que tu répandras sur nous. Mais permets ce conseil à ton vieux père : Ne te laisse pas éblouir par la prospérité; ne dissipe pas en folies l'argent que tu gagnes. Envoie-le-moi plutôt; je te le placerai dans notre maison de commerce, il te rapportera huit et dix pour cent. C'est un joli denier, comme tu vois.

« Adieu, mon cher fils; nous t'embrassons tous avec la plus vive affection, et nous souhaitons que la fortune te soit toujours fidèle.

« Ton père, Fo-HI. »

Le jeune homme froissa la lettre avec un geste de dépit.

— De l'argent! s'écria-t-il; de l'argent à placer! Les pères ont d'étranges idées vraiment! Croit-il donc que je vis de coquilles de noix? Je n'ai pas même de quoi dîner ce soir.

Il eût aisément trouvé des fournisseurs pour lui faire crédit, ou des collègues pour lui avancer quelques menues sommes. Mais, je l'ai déjà dit, il avait l'âme plus haute que l'esprit étendu; il était fier et ne voulait rien devoir à personne. Il aima mieux emprunter sur gages.

Il y avait dans la ville voisine un établissement philanthropique qui faisait aux pauvres diables la faveur de leur prêter à douze pour cent, sur bonnes nippes. Il s'enflait lentement de la dépouille des misérables, mais on ne pouvait lui en savoir mauvais gré. Il versait chaque année le trop-plein de ses bénéfices dans la caisse des hospices de l'endroit. Il réduisait les gens à l'hôpital pour le plaisir de les y soigner. C'est par un esprit de charité qu'il faisait l'usure.

Notre héros eut recours à ce prêteur obligeant. Il était fort embarrassé, la première fois qu'il vint dans cette maison. Il entra, baissant la tête, tout rouge, et regardant à la dérobée si on ne le voyait

pas. Mais il reconnut aux mains d'un employé la montre et les breloques de son inspecteur; ces breloques lui rendirent son courage. « Je ne suis donc pas le seul, » pensa-t-il. Il engagea successivement tous les effets dont il n'avait pas un besoin immédiat. Son habit même, son bel habit bleu, brodé d'argent, passa de l'armoire, où il dormait précieusement entre deux serviettes, dans les magasins de l'usure. Il fut accroché, comme la plus vulgaire des friperies, à un ignoble clou, entre le singe empaillé d'un saltimbanque et le scapulaire gras d'un fakir. Ce que c'est que de nous pourtant!

Le dernier jour du mois, le jour même où finissait sa peine, le jeune Fo-hi reçut une invitation à passer la soirée chez son inspecteur. Il ne put s'y rendre, faute d'habit. Cette absence fut remarquée; l'inspecteur en écrivit au vérificateur, qui transmit la plainte au contrôleur, qui fit venir le jeune Fo-hi.

— Monsieur, lui dit-il sévèrement, il faut croire que vous êtes incorrigible. Vous semblez prendre plaisir à mécontenter vos chefs. Je suis chargé, par monsieur l'inspecteur, de vous demander des explications sur un fait grave : Pourquoi avez-vous affecté de ne point paraître au bal où votre supérieur administratif vous avait fait l'insigne honneur de vous inviter?

Il y eut un moment de silence; le jeune Fo-hi regardait avec ardeur les dessins que formait le carreau de la salle. Il se fût laissé tuer sur place plutôt que d'avouer la triste vérité. M. le contrôleur reprit avec force :

— Vous ne répondez point! Eh! que répondriez-vous? quelle excuse pourriez-vous bien avoir pour un acte aussi étrange et qui témoigne si hautement de votre esprit d'indiscipline et d'insubordination. Ce n'est pas, certes, que M. l'inspecteur attendît après votre présence pour donner plus d'éclat à sa fête. Non, monsieur; la soirée d'un supérieur est toujours une belle soirée, alors même qu'il n'y viendrait personne. Le bal d'un supérieur peut aisément se passer de tout; celui de M. l'inspecteur n'avait ni orchestre, ni rafraîchissements; en était-il moins beau, je vous prie? J'y suis allé, monsieur; je m'y suis amusé, monsieur; c'était l'ordre. Votre devoir était de vous amuser aussi. Vous avez manqué à tous vos devoirs. Et pourquoi? par mépris, sans doute?

— Mais, monsieur, balbutia le pauvre Fo-hi.

— Vous répondez, je crois, vous répondez! il ne manquait plus que cela!

— Mais vous m'interrogez, s'écria Fo-hi exaspéré.

— Sortez, monsieur, sortez à l'instant même. Je rendrai compte à qui de droit de votre inqualifiable conduite.

Un rapport foudroyant fut tout aussitôt adressé au ministère, à Pékin. On y demandait en termes exprès la destitution du jeune Fo-hi. Le chef de bureau qui le reçut y mit négligemment une note approbative en marge, et le renvoya, avec quelques autres également annotés de sa main, à l'expéditionnaire chargé de faire les réponses. Le hasard fit que l'expéditionnaire était fort pressé de besogne, il confondit deux lettres qu'il avait à écrire; il mit sur celle qui était destinée à Fo-hi, le nom d'un pauvre diable pour qui l'on avait demandé de l'avancement, et mit en revanche le nom de Fo-hi sur l'autre. Le chef de bureau signa sans lire; le ministre contre-signa, et deux mois après, l'administrateur en chef des chemins de Pi-ho reçut la réponse à son rapport. Il se frotta d'abord les yeux aux premiers mots qu'il lut; puis il se gratta l'oreille, et tomba dans de profondes réflexions.

— Qui l'aurait cru? se dit-il. Ce petit Fo-hi est le filleul d'un arrière-petit-cousin d'un conseiller de l'empereur. On lui fait des compliments; on le nomme contrôleur de première classe. Il faut que son protecteur ait bien du crédit. J'ai fait un pas de clerc.

Il prit vivement sa canne, et s'en fut comme un trait chez le jeune Fo-hi. Il monta lestement les six étages, entra sans frapper :

— Eh! bonjour, mon cher ami, lui dit-il en lui serrant les mains. J'ai voulu moi-même vous apporter de bonnes nouvelles. J'avais depuis longtemps reconnu et apprécié votre mérite, mais je n'avais pu vous témoigner jusqu'à présent qu'une bonne volonté inutile : vous étiez un peu jeune, monsieur. Le ministre vient enfin, sur mes instantes prières, de récompenser vos services. Vous êtes nommé contrôleur de première classe dans une des villes importantes du Midi, à Song-Koug-Chou. Vous partirez dans deux jours. Peut-être n'êtes-vous pas en argent; voici une indemnité de cent taels, que je vous donne sur les fonds disponibles de mon administration. Vous irez demain la toucher à la caisse; on vous payera à vue. Recevez mes félicitations bien sincères, mon jeune ami, et n'oubliez pas que je serai toujours ravi d'apprendre ce qui vous arrivera d'heureux. C'est moi qui vous ai mis dans le bon chemin, soyez sûr que j'y suivrai vos progrès avec sollicitude. Adieu, mon ami, et bon courage.

Telle était la stupeur du jeune Fo-hi, qu'il ne put articuler une parole.

— Ce gaillard-là est très-fort! pensa l'administrateur, qui prit son silence pour de la réserve. Il ira loin, il ira loin!

Dès ce moment le jeune Fo-hi ne vit plus autour de lui que des visages pleins de bienveillance et des regards souriants. Ses collègues l'embrassaient avec effusion, ses supérieurs lui faisaient la cour, et semblaient lui demander grâce. Il alla dégager son bel habit bleu brodé d'argent, paya toutes ses dettes, et dormit comme un homme dont aucun créancier ne trouble plus les rêves.

Le jour de son départ, il s'en fut prendre congé de son administrateur en chef.

— Ma foi! lui dit-il avec un sourire, je puis vous dire cela maintenant! mais si je ne suis point allé au bal où vous m'aviez si gracieusement invité, c'est tout uniment que mon habit était en gage!

— Ah! si j'avais su cela! s'écria l'administrateur avec un geste de regret.

Et il donna une longue poignée de main à son jeune protégé. Il daigna l'accompagner lui-même jusqu'à la voiture, et le proposer, comme un exemple, à tous ses collègues qui étaient venus aussi lui faire leurs adieux. Le jeune Fo-hi partit le cœur gonflé de joie.

— Mon pauvre père sera-t-il heureux! s'écria-t-il.

Vous voyez que c'était un bon garçon, et que si les grandeurs lui troublaient la cervelle, elles ne pouvaient corrompre son cœur.

Le lendemain de ce jour mémorable, tous les jaugeurs de pierre, contrôleurs et vérificateurs, reçurent ordre de se rendre chez l'inspecteur, où ce fonctionnaire leur lut d'une voix humble et ferme une circulaire de M. l'administrateur en chef.

« J'ai appris, disait la circulaire, que certains employés de mon administration ne craignaient pas de compromettre leur uniforme en le mettant en gage. C'est un abus grave. Il est indécent qu'un costume que les yeux du peuple sont habitués à respecter comme une émanation même de Sa Majesté Impériale, soit accroché pêle-mêle avec les haillons de la misère. Je vous engage, monsieur l'inspecteur, à prévenir tous les fonctionnaires qui sont sous vos ordres, que si j'entends parler d'un scandale pareil, je serai forcé d'appeler sur la tête du coupable toutes les rigueurs de l'administration.»

L'inspecteur plia respectueusement le papier, après cette lecture, et il ajouta de son cru, en guise de commentaire :

— J'espère, messieurs, que vous vous conformerez aux intentions de M. l'administrateur en chef. Elles sont loyales et paternelles. Je dis qu'elles sont loyales ; car elles portent, comme tout ce que fait M. l'administrateur en chef, le cachet de la loyauté. Mais j'ajoute aussi qu'elles sont paternelles ; car M. l'administrateur en chef désire — je le tiens de sa bouche même, et je suis heureux autant que fier de vous répéter ses propres paroles, — oui, M. l'administrateur en chef a daigné me dire lui-même, de sa propre bouche, qu'il désirait que ses subordonnés n'eussent jamais l'ennui d'être privés d'un costume qui était l'ornement de leurs attributions respectives, et l'honneur du corps dont ils ont celui d'être membres. Je suis en outre chargé par M. l'administrateur en chef d'écouter et de transmettre vos observations, si vous en aviez par hasard à faire. J'ai répondu pour vous d'avance à M. l'administrateur en chef, qu'il était impossible qu'on opposât rien à un ordre aussi sensé, aussi formel.....

— Pardon, monsieur l'inspecteur, interrompit un tout jeune homme ; mais quand nous mettons nos habits en gage, ce n'est pas apparemment pour notre plaisir !

— Non, monsieur, c'est pour violer les règlements, et cela n'est point un plaisir ; ou plutôt, je me trompe, c'est un plaisir pour les esprits indisciplinés. Mais l'administration a l'œil sur eux ; et elle saura déployer, le jour où il en sera besoin, une juste sévérité. Qu'ils y prennent garde ! Messieurs, la séance est levée.

Et cependant le jeune Fo-hi courait en poste sur la route de Song-Koug-Chou. On a le cœur léger quand on a la bourse pleine. Son voyage était délicieux. Il se livrait sans arrière-pensée au plaisir de voir passer devant ses yeux de nouveaux pays ; et, le soir venu, il se reposait de sa fatigue, en dînant copieusement dans une bonne auberge. Il badinait après boire avec la servante. Les digestions faciles font les heureux caractères. Un jour qu'il s'était arrêté, pour se rafraîchir, dans une hôtellerie isolée sur le bord de la route, il y vit entrer un homme vieux, chauve, pâle, dont l'aspect singulièrement digne et râpé le frappa. Il s'approcha de lui, et, comme cela se pratique entre voyageurs, il lui demanda d'où il venait :

— De Song-Koug-Chou, dit le vieillard.

— Tiens ! mais j'y vais moi-même, s'écria Fo-hi ! J'y suis

nommé contrôleur de première classe dans l'administration des routes.

Le vieillard parut à son tour fort surpris, et regarda si douloureusement notre héros, que le jeune homme, touché de compassion, lui demanda s'il avait quelque grand chagrin.

CHAPITRE X.

HISTOIRE DU VIEILLARD RAPÉ.

— Hélas ! répondit le vieillard, c'est vous, je le vois bien, qui allez occuper le poste que j'avais sollicité, et qui m'était dû à tant de titres. Je ne vous en veux point, monsieur, car vous ne savez pas le mal que vous me faites. Mais votre présence renouvelle en moi le sentiment de mon malheur, et en aigrit encore l'amertume.

Et le vieillard se mit à pleurer. De grosses larmes tombaient de ses yeux et roulaient silencieusement sur ses joues maigres. Le jeune Fo-hi, très-ému de ce spectacle, invita ce pauvre homme à dîner avec lui, et lui fit conter son histoire au dessert.

— Cette histoire n'est pas longue, dit le vieillard râpé; elle n'en est pas moins triste. J'étais filleul de l'arrière-cousin d'un homme puissant. J'entrai, par la protection de mon parrain, dans l'administration des routes. Ah ! que j'aurais bien mieux fait de rester dans la boutique de mon père et d'y apprendre son état! Plût à Dieu que je fusse cordonnier, au lieu de courir sur les grands chemins! Je me mariai, monsieur; mieux eût valu pour moi me mettre une pierre au cou, et me jeter dans la rivière. Ma femme était une bonne femme; je n'ai pas à m'en plaindre, et je ne regrette pas encore de l'avoir épousée. Elle a partagé toutes mes heures de misères, et elle a su me les rendre plus douces. Mais elle n'avait que peu de chose; c'était ce qu'on appelle un mariage d'inclination. Elle me donna un enfant chaque année, avec une régularité désespérante. J'en ai sept aujourd'hui, monsieur.

Le premier nous combla de joie; nous remerciâmes Dieu, qui bénissait notre union. Le second ne nous fut pas désagréable; nous commençâmes à réfléchir au troisième, et nous fûmes tous les deux comme fous de chagrin quand vint notre petit dernier. Nous n'avions pas déjà de quoi nourrir les six autres : nous mourions de faim, cela

est à la lettre. Vous savez les appointements qu'on reçoit dans notre partie; vous pensez si huit personnes, bien endentées, peuvent vivre là-dessus.

Ma pauvre femme se mit en tête de gagner quelque argent; car c'est une femme très-courageuse. Elle ouvrit un petit magasin de modes; ses deux filles aînées la secondaient de leur mieux, et l'ouvrage commençait à donner. Mais l'administrateur en chef fut informé, je ne sais comment, que la femme d'un de ses employés travaillait de ses doigts pour vivre. Il me fit appeler chez lui, et me tança vertement; il prétendit que je déshonorais l'administration.

— Mais, monsieur, lui dis-je, j'ai des enfants.

— Pourquoi diable en avez-vous? me répondit-il d'une voix brusque. Un fonctionnaire ne doit pas avoir plus d'enfants qu'il n'en peut nourrir.

Il avait quelque raison, j'en conviens. Mais enfin ces pauvres petits n'avaient pas demandé à venir au monde; ce n'était pas leur faute si on les y avait mis. Nous ne pouvions cependant pas les tuer pour la plus grande gloire de l'administration. J'essayai timidement de présenter à mon chef quelques bonnes raisons. Il m'assura d'un ton péremptoire, et qui n'admettait pas de réplique, que c'était à prendre ou à laisser; si je ne voulais pas obéir, il fallait donner ma démission.

Que vouliez-vous que je fisse? Il y avait déjà quinze ans que j'étais entré dans l'administration. Ma démission me faisait perdre tous mes droits à une retraite pour laquelle j'avais déjà si longtemps travaillé. Quel emploi aurais-je trouvé, en quittant la place que j'avais eu tant de peine à obtenir? Je n'étais plus dans l'âge où l'on court les aventures; je ne me sentais pas capable de grand'chose; je cédai; ma femme remercia ses pratiques en pleurant, et je restai dans mon ornière, par l'unique raison que j'y étais depuis quinze ans.

Je ne vous dirai pas toutes les bassesses où je me réduisis pour obtenir une augmentation de traitement. Cinquante taels de plus, c'est bien peu de chose au fond; mais cela nous eût sauvé la vie. Je me dépouillai de toutes mes opinions et de tous mes goûts; j'étudiai les faibles de mes chefs, et je pris soin de les flatter. Ma femme se fit l'humble servante de leurs femmes, elle se chargea de leurs petites commissions; elle se mit volontairement à la chaîne, et cette chaîne devint tous les jours plus étroite, sans que ces dames parussent lui

savoir le moindre gré des services qu'elle leur rendait. Ma femme était pour elles une domestique, moins les gages.

Je rougis encore en songeant à toutes ces humiliations. J'ai le cœur gros des couleuvres que nous avons si vainement avalées. Ah! si jamais je puis les leur cracher au visage! Je suis bon, monsieur, je ne voudrais pas faire de mal à une mouche. Mais si je tenais entre mes mains un de ces hommes sans cœur qui prennent si légèrement leur parti du mal qu'ils nous ont fait, j'aurais plaisir à le broyer dans un accès de rage : « Tiens! lui dirais-je, misérable, voilà pour tes airs importants et ce nez que tu haussais d'une façon si impitoyable en nous regardant. Tiens! voilà pour tes mépris, voilà pour tes rapports, voilà pour tes fureurs bêtes, tiens! tiens! »

Le vieillard serrait les poings en parlant ainsi; le sang lui était monté aux joues et en colorait vivement les pommettes; ses yeux jetaient des flammes; il but un verre de thé, se détendit peu à peu, et reprit d'un ton plus calme :

— Nous finîmes par nous trouver un jour à bout de toutes ressources, au milieu d'enfants qui criaient la faim. Nous avions épuisé la bourse de nos parents et de nos amis; nous étions criblés de dettes. Nous nous regardions, ma femme et moi, d'un air farouche et désespéré. Je songeai à mon parrain qui avait été, quinze ans auparavant, la cause de tous mes malheurs, en me faisant donner ma place. Il s'était depuis ce temps-là cru quitte envers moi, et n'avait jamais répondu à mes lettres. Je fis une dernière tentative : je lui adressai une supplique, dont il me semblait qu'un cœur de roche eût dû être attendri. Quinze jours après, on me notifiait ma destitution.

Oui, monsieur, j'étais destitué; après quinze ans de services! sans aucun motif qui eût l'apparence du bon sens! M. le ministre prétendait que j'avais montré une insolence rare envers mes supérieurs. Moi, insolent! Hélas! je n'avais été que trop poli, trop humble! ma femme était alors enceinte; vous sentez quel coup ce fut pour cette malheureuse. Elle se mit au lit avec une forte fièvre. Je fus pour moi obligé de la quitter, malade et sans argent. Je cours à Pékin solliciter une audience du ministre, me traîner à ses pieds, et réclamer de lui le pain de mes vieux jours et la vie de toute ma famille.

Le jeune Fo-hi se sentit ému de ce récit. Il ouvrit sa bourse :

—Tenez, dit-il au vieillard, cet argent est celui du gouvernement. Vous l'avez certes gagné mieux que moi, qui l'ai reçu je ne sais trop

comment ni pourquoi. La moitié me suffira pour achever mon voyage. Acceptez le reste... Entre collègues...

Cette offre était faite d'un air de cordialité si franche que le vieillard n'eut pas le courage de refuser.

— Vous me sauvez la vie, s'écria-t-il. Puissiez-vous être aussi heureux que vous le méritez! Il y a donc encore de braves cœurs dans l'administration!

— Oh! j'en suis si peu! dit modestement le jeune Fo-hi.

Il serra la main de ce brave homme et remonta dans sa chaise de poste. Deux jours plus tard, il entrait dans Song-Kong-Chou, et c'est là que nous le retrouverons au chapitre suivant.

FRANCISQUE SARCEY.

(La fin à la prochaine livraison.)

REVUE DES SCIENCES

LEIBNIZ

ET L'INVENTION DU CALCUL INFINITÉSIMAL

Leibniz a lutté toute sa vie pour faire triompher en physique six idées qui sont en voie de triompher toutes les six. On peut dire que toute la physique moderne, — qu'il s'agisse de physique générale, de chimie, d'histoire naturelle ou de linguistique, — est la discussion, puis l'adoption après vérification et éclaircissement des idées de Leibniz.

Ces six idées fondamentales sont :

I. Il n'existe pas d'autre infini que l'infini numérique, toutes les fois que nous disons l'*infini* et que nous ne pourrions pas dire à la place le nombre infini, nous employons cette expression à faux. L'infini n'est pas une idée universelle comme le temps, le mouvement, la force, c'est une idée spéciale, c'est un nombre (entier) comme le trois, le cent, le mille, le décillion, un individu parfaitement déterminé. De même qu'on dit cette quantité est le triple, le centuple, le mille, le décillion de celle-ci, il faut dire cette quantité est l'infini de celle-ci. De même qu'on dit cette quantité est le tiers, le centième, le millième, le décillième de celle-ci, il faut dire cette quantité est l'infinitième de celle-ci. L'infini étant un nombre et n'étant que cela, il n'y a pas plus de quantités infinies qu'il n'y a de quantités trois ou de quantités cent, il y a seulement des quantités triples ou centuples, tierces ou centièmes d'une certaine quantité choisie pour unité; il y a seulement des quantités *infinituples* ou *infinitièmes* d'une certaine quantité choisie pour unité. Et comme le choix de l'unité est à notre convenance, telle quantité que dans un calcul il nous aura plu d'appeler *infinie*, dans un autre calcul nous pourrons préférer l'appeler *trois* ou *cent*.

Il y a donc lieu de faire entrer le nombre infini dans les calculs mathématiques sans toutes les explications préalables qu'a cru devoir donner Newton, sans plus de façon, ni de précaution, ni de restriction qu'on y fait entrer tous les autres nombres, et surtout qu'on y fait entrer *un*.

En effet, *infini* est le dernier anneau de la chaîne des nombres, aussi exactement et aussi nécessairement que *un* en est le premier, et de même que l'homme a pu inventer des symboles pour calculer les quantités plus petites que celle qu'il choisit arbitrairement pour unité, il peut inventer des symboles pour calculer les quantités plus grandes que celle qu'il choisit arbitrairement pour infinité.

II. Quand on considère simultanément en géométrie une courbe et une droite, on appelle la droite *axe de la courbe*, on appelle *ordonnée de la courbe* toute perpendiculaire élevée d'un point de l'axe jusqu'à la courbe. Si la courbe après avoir tourné sa concavité vers l'axe lui montre sa convexité (ou *vice versa*), on appelle *point d'inflexion* le point où se passe ce changement. Si la courbe est constituée de deux branches toutes deux concaves (ou au contraire convexes), on appelle *point de rebroussement* le point où ces deux branches se touchent.

Selon Leibniz, les êtres dont l'assemblage constitue l'univers sont comme les ordonnées d'une même courbe.

« Il n'y a pas de solution de continuité dans le plein, pas de *hiatus* dans la série ; pas d'anneaux qui manquent à la chaîne. On passe d'un être à un autre être, d'une monade à une autre monade, par des transitions insensibles et habilement ménagées.... Je pense avoir de bonnes raisons pour croire que toutes les différentes classes des êtres dont l'assemblage forme l'univers, ne sont, dans les idées de Dieu qui connaît distinctement leurs gradations essentielles, que comme autant d'ordonnées d'une même courbe, dont l'union ne souffre pas qu'on en place d'autre entre deux, à cause que cela marquerait du désordre et de l'imperfection. Les hommes tiennent donc aux animaux, ceux-ci aux plantes, et celles-ci derechef aux fossiles, qui se lieront à leur tour aux corps que les sens et l'imagination nous représentent comme parfaitement morts et informes. Or, puisque la loi de continuité exige que quand les déterminations essentielles d'un être se rapprochent de celles d'un autre, qu'aussi, en conséquence, toutes les propriétés du premier doivent s'approcher graduellement de celles du dernier, il est nécessaire que tous les ordres des êtres naturels ne forment qu'une seule chaîne, dans laquelle les différentes classes, comme autant d'anneaux, tiennent si étroitement les uns aux autres qu'il est impossible aux sens et à l'imagination de fixer précisément le point où quelqu'une commence ou finit : toutes les espèces qui bordent ou qui occupent, pour ainsi dire, les régions d'inflexion et de rebroussement, devant être équivoques et douées de caractères qui peuvent se rapporter aux espèces voisines également. Ainsi l'existence des zoophytes, par exemple, ou, comme Buddœus les nomme, de *plantanimaux*, n'a

rien de monstrueux, mais il est même convenable à l'ordre de la nature qu'il y en ait. Et telle est la force du principe de continuité chez moi que non-seulement je ne serais pas étonné d'apprendre qu'on eût trouvé des êtres qui, par rapport à plusieurs propriétés, par exemple celle de se nourrir ou de se multiplier, puissent passer pour des végétaux à aussi bon droit que pour des animaux et qui renversassent les règles communes, bâties sur la supposition d'une séparation parfaite et absolue des différents ordres des êtres simultanés qui remplissent l'univers; j'en serais si peu étonné, dis-je, que même je suis convaincu qu'il doit y en avoir de tels, que l'histoire naturelle parviendra peut-être à les connaître un jour, quand elle aura étudié davantage cette infinité d'êtres vivants que leur petitesse dérobe aux observations communes et qui se trouvent cachés dans les entrailles de la terre et dans l'abîme des eaux. »

III. La matière première de Descartes, — qui n'est à vrai dire qu'un sable réduit en poudre impalpable, qui n'est composée que de points, qui n'a d'autre propriété que de combler le vide à l'infini, qui reste inerte et immobile sans donner lieu à aucun être, à aucun phénomène jusqu'au moment où le vent divin, le Saint-Esprit, la coagite, la cogite, la pense, — est une matière fantastique, à la fois inaccessible à nos sens et à notre esprit. Dans la réalité, toute matière est corps par cela seul qu'elle est matière, et sous peine de tomber dans le néant; tout corps est élastique dans son ensemble comme dans chacune de ses parties aliquotes à l'infini. Tout corps est un système musculaire, même ceux que la faiblesse de nos sens et de notre imagination nous représente comme complétement inertes. La matière ne cède point du tout au choc extérieur, elle n'est pas seulement ce qui masse, ce qui remplit, elle est ce qui a en soi la force vive ou vivante, l'âme, ce qui réagit contre le choc extérieur, ce qui *résiste*, ce qui reprend par une suite d'oscillations la *sistance*, le *status*, l'état qu'elle avait avant le choc. Ou plutôt elle vibre sans cesse. Une matière qui cesserait un instant de vibrer serait anéantie; quand nous croyons qu'une masse est absolument en repos, c'est seulement qu'elle vibre à l'infiniment petit. En la frappant nous ne faisons pas naître les oscillations, nous en modifions seulement les amplitudes et les vitesses.

IV. Tous les corps que la nature présente à nos sens et à nos méditations sont des agrégats d'individus, d'indivisibles, de monades, d'atomes, de molécules infiniment petites, soit d'une seule espèce comme du cuivre, soit de plusieurs espèces comme du granite, du bois. Ce qui constitue l'indivisibilité, individualité ou monade de la molécule, ce n'est pas que son corps soit indivisible mécaniquement, comme les atomes d'Épicure; ce corps au contraire varie continuel-

lement, absorbe, digère, sécrète; mais c'est qu'en elle est une force élastique simple, indivisible pour la nature comme pour la pensée, et qui constitue son essence, sa substance propre ou, comme disaient les scolastiques, sa forme substantielle. Il faut dire de tout individu, de toute force élastique simple, qu'elle est ou une âme ou « un analogue de l'âme, » car à chaque instant elle sent, appète et veut à sa manière. La nature concilie sans cesse la liberté absolue avec la nécessité absolue. Quand une molécule est choquée, le son qu'elle rend et l'intensité avec laquelle elle le rend sont nécessaires, fatals, ils dépendent uniquement et mathématiquement de la manière dont elle a été attaquée par l'agent extérieur; mais la loi de variation de sa vitesse pendant la durée d'une seule oscillation (ce qui produit son timbre) ne dépend de rien d'extérieur, c'est la monade, c'est l'âme de la molécule qui règle souverainement cette loi, qui est cette loi. Et comme c'est ce timbre qui pour nous constitue son espèce, il faut dire que si elle reste de même espèce, c'est qu'elle désire qu'il en soit ainsi, qu'elle le veut bien, qu'elle y trouve « son contentement. » D'ailleurs il ne faut pas croire à la fixité absolue de ce timbre, de ce langage de la molécule. Il varie à chaque instant, mais dans des limites imperceptibles à nos organes. Le corps de la molécule étant infiniment petit, nous ne pouvons la voir isolément, ni l'entendre parler isolément; ce que nous voyons toujours, ce sont des agrégats de molécules, ce que nous entendons ce sont seulement les bruits résultant de la foule des molécules parlant toutes à la fois. Ainsi, dit Leibniz, « nous entendons de loin le bruit de la mer, sans entendre le bruit de chaque vague, et cependant le bruit de la mer, c'est le bruit de chaque vague. Toutes nos sensations distinctes sont composées de sensations confuses. » Il faut dire plus, il n'y a pas dans la nature deux molécules exactement pareilles, et chacune est, à vrai dire, unique en son espèce, « car il n'y aurait pas raison suffisante pour qu'elles fussent deux ou une; » l'âme de la molécule ne reste pas identique à elle-même deux instants de suite, « car il n'y aurait pas raison suffisante pour que ces instants fussent deux ou un. »

Le corps d'un végétal, d'un animal, est une tribu de molécules minérales, d'âmes chimiques, gouvernées par une âme proprement dite, une force élastique, une monade, un individu ou indivisible d'ordre supérieur, qui en est comme l'émir ou le patriarche. Pendant que le corps vit, il met les monades chimiques à son unisson, et les engage ainsi à osciller et à circuler autour d'un système d'axes. Quand le corps de l'animal ou du végétal meurt, quand les molécules désertent, parce que le patriarche les a mal dirigées, ou a été vaincu par l'ennemi extérieur, la monade d'ordre supérieur, le patriarche

subsiste dans son intégrité, il ne perd que son trône, il ne peut réellement périr étant force simple, individu ou indivisible. Au fur et à mesure que son grand corps symétrisé suivant des axes l'a abandonné, il en a « *informé* » un autre, infinimeut petit, symétrisé comme les molécules chimiques par rapport à un point. Dans cette maison nouvelle, dans cette chrysalide l'âme sommeille attendant un réveil certain, elle emporte et sa liberté et sa personnalité et tout le trésor des notions qu'elle a acquises, sinon le souvenir précis, du moins la trace indélébile de sa vie antérieure; « j'avoue qu'après la mort nous ne nous souvenons pas d'abord de ce que nous avons été, car cela ne serait ni propre ni bienséant à la nature. Je crois cependant que ce qui est une fois arrivé à l'âme lui est éternellement imprimé, quoique cela ne nous revienne pas toutes les fois à la mémoire; de même que nous savons plusieurs choses dont nous ne nous ressouvenons pas toujours, à moins que quelque chose n'y donne occasion et n'y fasse penser. Car qui peut se souvenir de toutes choses? Mais parce qu'il ne se fait rien en vain dans la nature, et que rien ne s'y perd, mais que tout tend à sa perfection et à sa maturité, de même chaque image que notre âme reçoit deviendra enfin un tout avec les choses qui sont à venir, de sorte que nous pourrons tout voir comme dans un miroir, et en tirer ce que nous trouverons plus propre à notre contentement. »

V. Puisque tout corps est élastique dans son tout et dans chacune de ses parties aliquotes à l'infini, puisqu'il vibre sans cesse sous peine de ne plus être, c'est l'idée d'élasticité et non l'idée d'inertie qui est l'idée de la vraie matière physique. Il n'y a pas lieu d'admettre d'autre matière première naturelle qu'un fluide répandu partout, vibrant sans cesse en tout sens, et doué d'une élasticité infinie, c'est-à-dire que quelque dilaté qu'il soit, en un lieu et en un moment, il faut admettre qu'il pourrait se dilater encore; que quelque contracté qu'il soit en un lieu et en un moment, il faut admettre qu'il pourrait se contracter encore. C'est ce fluide élastique universel, cet esprit universel, que les pères grecs appelaient le πνευμα το αγιον, que les Alexandrins appelaient le corps surnaturel, le cinquième corps, l'éther. L'éther apparaît comme la cause unique des phénomènes que nous appelons lumière, chaleur, gravité, au physicien qui étudie ces qualités mathématiquement, en elles-mêmes, indépendamment des multiples phénomènes qui les manifestent à nos yeux. Il faut appeler l'éther : la matière insensible[1], c'est-à-dire seulement accessible à l'esprit, et il faut se garder d'admettre dans la nature d'autre matière que

1. Cf. *Nouvelles de la République des lettres*, nos 16 et 17, année 1667.

celle-là. Hors l'éther, esprit universel, tout dans l'univers est âme, force élastique indivisible et consciente d'elle-même, modifiant suivant ses appétits et dans la mesure de son intelligence les vibrations de l'éther dans lequel elle nage, le repoussant et en étant repoussé. C'est cette lutte harmonieuse entre l'éther, force élastique universelle, et les monades, forces élastiques particulières, qui engendre la *matière sensible*, les corps pondérables, gazeux, liquides ou solides. La *matière sensible* est le résultat nécessaire de la lutte et de l'équilibration des âmes, mais elle est simple phénomène, et non substance. L'idée de poids est l'idée de la différence entre deux élasticités; quand un corps vibre avec moins d'intensité et de rapidité que le milieu où il est plongé, nous disons qu'il pèse, sa lourdeur est d'autant plus petite que la différence entre les deux élasticités est plus petite; enfin, quand cette différence est nulle comme pour la lumière, la chaleur, nous disons que ces corps sont impondérables.

VI. La métaphysique n'existe pas par elle-même, elle ne contient pas de vérité. Elle n'est que le langage de la physique. Elle conduit d'une part à la politique, et par la politique à l'interprétation rationnelle des symboles religieux[1], d'autre part à l'invention de symboles mathématiques. Métaphysiquer, c'est chercher une *langue universelle* qui conciliant les contradictions apparentes des langues particulières, réunisse tous les hommes en une seule société pour regarder et interroger la nature en commun, et exprimer de même le sentiment religieux.

Ainsi donc :

— Un infini qui n'est qu'un nombre;

— Un univers continu comme l'aire d'une courbe;

— Une matière élastique à l'infini non-seulement massante et remplissante, mais résistante parce qu'elle est essentiellement vibrante;

— Un univers entièrement composé d'âmes, de forces élastiques indivisibles qui désirent et qui veulent avec une liberté absolue, dont les corps ne sont que les pensées, les vibrations dans l'éther divin;

— La répulsion universelle substituée sous le nom d'éther à l'attraction universelle de Newton;

— Une langue susceptible d'être entendue par tous les hommes, et qui est *la langue universelle* parce que seule elle nous permet de célébrer dignement l'univers, dans sa réalité temporelle comme dans ses principes spirituels, de mettre notre monade à l'unisson de l'univers :

Telles sont, ce me semble, les six idées constituant la monade de

1. Cf. Mystère de la transsubstantiation.

Leibniz. Montrer comment ces six idées ne sont que six symbolisations du calcul infinitésimal, et par suite n'en sont qu'une, comment le cerveau de Leibniz était bien un et indivisible, une force élastique simple raisonnant en six notes au timbre unique, et était une excellente preuve à l'appui de son système, c'est ce que je vais maintenant tenter.

I

LA LANGUE UNIVERSELLE DE LEIBNIZ.

« Wilkins, évêque de Chester, et Dalgarme y avaient travaillé (à une langue universelle) : mais dès le temps que Leibniz était en Angleterre, il avait dit à Boyle et d'Oldenbourg qu'il ne croyait pas que ces grands hommes eussent encore frappé au but. Ils pouvaient bien faire que des nations qui ne s'entendaient pas eussent aisément commerce, mais ils n'avaient pas attrapé les véritables caractères *réels* qui étaient l'instrument le plus fin dont l'esprit humain pût se servir, et qui devaient extrêmement faciliter et le raisonnement, et la mémoire, et l'invention des choses. Ils devaient ressembler, autant qu'il était possible, aux caractères d'algèbre, qui en effet sont très-simples et très-expressifs, qui n'ont jamais ni superfluité, ni équivoque, et dont toutes les variétés sont raisonnées. Il a parlé en quelque endroit d'un *alphabet des pensées humaines* qu'il méditait. Selon toutes les apparences, cet alphabet avait rapport à sa langue universelle. Après l'avoir trouvé, il eût encore fallu, quelque commode et quelque utile qu'il eût été, trouver l'art de persuader aux différents peuples de s'en servir; et ce n'eût pas été le moins difficile. Ils ne s'accordent qu'à n'entendre point leurs intérêts communs[1]. » Ne tombons pas dans la méprise de l'illustre secrétaire perpétuel; le problème d'une langue universelle ne consiste pas à faire quitter à chaque peuple sa langue particulière, mais au contraire à l'y attacher davantage, à vivifier, à ranimer chaque langue particulière, en y rendant palpable la vraie nature du langage. Le problème ne consiste pas à changer les termes en usage chez chaque peuple, mais simplement à perfectionner la manière dont il emploie, égalise et lie les termes, afin que la phrase ne soit pas seulement le vêtement flottant de la pensée, mais son corps, sa réalisation et sa vie, de telle sorte que penser et parler soient même chose. Alors, dans chaque langue particulière l'âme humaine étant manifestée tout entière, toutes les langues particulières seraient équivalentes; elles seraient toutes, au même titre, la symbolisation de la langue universelle. Et pour arriver

1. Fontenelle, *Éloge de Leibniz.*

à ce résultat au premier abord merveilleux, chaque langue a un moyen bien simple, c'est de chercher sa mère, et quand elle a trouvé sa mère, sa grand'mère, et c'est là tout. Car l'humanité est jeune sur la terre, et remonter de deux degrés, quelquefois même d'un seul, suffit pour arriver à cette première génération humaine qui seule a pu bien parler, parce qu'elle était sans tradition, parce que personne n'était là pour lui apprendre à parler, et que le poids des morts et de leur sottise ne pesait pas sur elle comme sur nous. Et quand une langue cherche ainsi sa généalogie, ce n'est pas pour se plonger dans les niaiseries de l'archaïsme, pour se renier elle-même, c'est au contraire pour s'affirmer avec plus de puissance; pour se débarrasser des synonymes gênants, des idées fausses et incomplètes, pour se rendre raison du passé afin de marcher ensuite plus sûrement en avant.

Au temps de Leibniz, c'est ce que venait de faire la langue française, incomplétement il est vrai, et de telle sorte qu'il reste encore beaucoup à faire, mais avec tant de bonheur et un instinct si sûr cependant, qu'elle éclipsait toutes les langues rivales, que Leibniz a toujours écrit en français, même quand il écrivait en latin, et qu'il dédaignait l'allemand comme impuissant à exprimer clairement ses vues; qu'aujourd'hui encore il n'y a en Europe qu'un langage où on dise ce qu'on veut dire, rien de plus ni de moins, où il soit impossible d'abuser les autres en s'abusant soi-même sur l'importance et la nouveauté de ce qu'on dit: c'est le langage français.

Pour arriver à ce splendide résultat qui au temps de Leibniz nous avait mis à la tête de l'Europe, et qui nous y laisse encore, aujourd'hui que nous ne le méritons plus, nos écrivains du dix-septième siècle n'ont eu qu'à en appeler au latin, et à travers le latin, notre père unique, au grec, frère du latin, frère plus spirituel, plus poli et mieux connu dans ses dialectes multiples et ses transformations successives.

La pléiade de la Renaissance avait tenté l'impossible, elle avait voulu « locupléter la langue française de la redondance latinicole et grécicole, » cet effort grandiose et chimérique n'avait abouti dans la pratique qu'au ridicule. Les écrivains du dix-septième siècle en revinrent au possible. Ils tentèrent seulement de ramener théoriquement le français aux deux seuls éléments du latin : la conjugaison et la déclinaison, sans s'embarrasser nullement dans l'ordonnance de la phrase, des *qui*, des *que*, des *des*, des pronoms, des articles, des verbes auxiliaires et auxiliaires d'auxiliaires, et de tous ces insupportables intervalles de la pensée que la putréfaction du langage au moyen âge, et le mélange des dialectes germains et celtes avec les dialectes latins, ont introduit pour jamais dans le français. Ils comprirent que bien

écrire c'était bien parler, que bien parler c'était bien-penser, et que bien penser c'était se représenter comme un seul mot ce qui dans les patois est représenté par trois et quelquefois quatre, cinq, six mots; de penser *amavi* en écrivant *j'ai aimé*, et τιμηθῶ en écrivant *que j'aie été honoré;* ils comprirent aussi que la richesse d'une langue n'a pas seulement pour mesure le nombre de ses mots, comme l'avait cru Rabelais, mais plus encore le petit nombre de ses radicaux simples, et la facilité avec laquelle on peut, en fléchissant et mariant ces radicaux simples, engendrer une infinité de radicaux, ayant tous leur généalogie connue et par suite leur sens précis.

Dès que ce mémorable effort eut produit des écrits aussi excellents que ceux de Pascal, la seconde génération du dix-septième siècle fut initiée expérimentalement aux vraies conditions de la langue universelle. Leibniz, entre tous, était bien placé pour comprendre et aborder ce redoutable problème. D'abord il était Français, et complétement Français, d'éducation sans l'être de race; ce qu'un Racine ou un Bossuet faisait d'instinct, lui, il ne pouvait le faire que par la tension de son vaste esprit, et ayant eu plus de peine à savoir, il savait mieux et plus méthodiquement. Mais surtout, ce qui en fait un homme unique, Leibniz ne voyait dans l'univers d'autre matière réelle que l'éther, la répulsion infinie et partout présente; en dehors de l'éther il n'y avait pour lui que des âmes. Or cette religion est au fond celle par laquelle a débuté la race indo-européenne, et qui a permis à la première génération humaine d'inventer la parole dans toute sa perfection sans même s'en douter, avec aussi peu de peine qu'elle en a éprouvé à marcher, à manger ou à voir.

Leibniz embrassa donc d'un sûr regard les vraies conditions de la langue parfaite, conditions que les vastes travaux de la philologie allemande n'ont fait depuis que retrouver expérimentalement, comme il embrassait en même temps les vraies conditions de la force vive, que d'Alembert et Lagrange n'ont fait depuis que constater mathématiquement.

Ces vraies conditions du langage qui contiennent toute la philosophie de l'avenir sont :

1° Il n'y a pas dans le langage dix parties, dix catégories distinctes, il n'y en a que deux, le *verbe*, la *particule*. — Le substantif n'est que le verbe à l'infinitif, le qualitatif n'est que le participe. Tout substantif, ou tout qualitatif qui ne porte pas sur son visage le verbe qui l'a engendré, est à supprimer, ou au moins à identifier à un mot moins bâtard. Un substantif n'est réel, ne symbolise dans le discours une substance naturelle, qu'autant qu'il est le nom d'un verbe. — Quant aux particules, il est inutile de les sous-diviser en catégories

distinctes, pronoms, prépositions, articles, etc., car une langue s'approche d'autant plus de la clarté que toutes les particules meurent pour devenir des flexions du mot verbal, et dans les langues modernes où cela n'est pas, il faut admettre que cela est. — La parole, la vérité est donc le *verbe*, en grammaire comme en théologie. Il n'y a pas dans le langage d'autres mots que les verbes, que les mots vivants, qui expriment dans une indivisible unité toutes les attitudes possibles d'un radical fixe, parce qu'il n'y a pas dans l'univers d'autres êtres réels que des monades, que des forces élastiques : individus éternels, susceptibles, sans changer pour cela d'essence, de prendre une foule d'attitudes et de donner lieu par leurs corrélations continues et indéfiniment variables à une infinité de phénomènes. Tout verbe a une âme, est un animal d'ordre supérieur, un dieu dont les gestes sont les voies, les modes, les temps, les nombres et les cas, qui agit simultanément dans l'éther (ou cerveau universel) pour produire les espèces naturelles, dans notre cerveau pour produire les idées.

Réciproquement un homme, un animal, un arbre, un atome minéral est un verbe qui ne diffère des verbes logiques qu'en ce qu'il agit entre des limites si restreintes que nous n'éprouvons pas le besoin de le conjuguer. Si tu t'appelles *Paul*, tu es le verbe *pauliniser ;* tu ne feras rien que tu ne *paulinises*, et tu te *pauliniseras* incessamment; tous ceux avec lesquels tu seras en rapport, que tu forceras de penser à toi et de compter avec toi, seront *paulinisés.*

2° Il n'y a de verbe réel, de verbe expression d'un principe à la fois naturel et logique, que les verbes complets; plusieurs verbes incomplets ne sont que les différentes attitudes d'un verbe complet. Pour qu'un verbe soit complet, il faut qu'il ait les quatre voies, actif, passif (ou plutôt réactif), réfléchi et neutre, qu'il exprime également l'action déterminée sur autrui, la réaction contre autrui, l'action sur soi-même, et l'action indéterminée. Si *faire* n'a pas de neutre, *agir* sera ce neutre sans qu'il y ait deux verbes. Si on ne dit pas *je suis parlé*, mais *on me parle*, *on me parle* sera le passif de parler. Pour qu'un verbe soit complet, il faut aussi que son contraire apparaisse, non comme un néant, mais comme le complément sans lequel il ne pourrait exister, mais comme un simple changement de sens dans l'action. *Aimer* et *haïr*, *unir* et *diviser*, *placer* et *déplacer*, qu'il y ait deux radicaux ou un seul, il n'y a qu'un verbe.

On peut par ces deux observations réduire des trois quarts le nombre réel de verbes employés dans une langue ; non pas qu'il faille pour cela s'interdire l'emploi des verbes incomplets, mais simplement les employer pour ce qu'ils valent, pour les attitudes d'un verbe complet, et débarrasser ainsi l'esprit des à peu près d'idées.

3° La coagitation, cogitation, libration ou vibration cérébrale — que les Français ont pris l'habitude d'appeler pensée — est un cas particulier de la cogitation naturelle qu'étudie la chimie. De même que dans la nature un très-petit nombre d'espèces élémentaires, ou du moins nous apparaissant comme telles, produit par la combinaison en proportion définie des millions [1] et des milliards de substances qui, au fur et à mesure qu'elles naissent deviennent des individus, au même titre que leurs parents; de même, dans notre cerveau, un petit nombre de verbes élémentaires, ou du moins nous apparaissant comme tels par le fait même de notre organisation, produit par la combinaison en proportion définie des millions et des milliards de verbes qui, au fur et à mesure qu'ils naissent, deviennent des individus au même titre que leurs parents.

La chimie sera achevée le jour où ses principes se confondront avec ceux de la dynamique, où elle se reliera à l'étude mathématique de la force vive, où elle identifiera ses types irréductibles aux radicaux irréductibles du langage. Réciproquement l'humanité sera en possession de la langue universelle, le jour où tous les radicaux des verbes réels seront rangés dans une nomenclature aussi parfaite que celle de la chimie; tel est le but auquel doivent tendre les linguistes, lorsqu'ils manient ce merveilleux instrument qu'on appelle la philologie comparée.

Ainsi nous avons au dix-neuvième siècle deux méthodes expérimentales pour arriver à la langue universelle, à la possession des verbes générateurs de tous les autres verbes :

1° La chimie, qui s'efforce d'engendrer, par la combinaison d'un nombre limité de corps simples, l'infinité des corps que présente la nature;

2° La linguistique comparée, l'étude comparée de tous les dialectes primitifs, qui s'efforce d'engendrer par la combinaison d'un nombre limité d'idées simples, l'infinité des idées que présente l'âme humaine.

Ces deux méthodes expérimentales qui, *à grand renfort de besicles*, nous mèneront sûrement à la découverte des verbes élémentaires, étaient inconnues ou à peine ébauchées au dix-septième siècle. Leibniz a su s'en passer, et dans un rapide éclair il nous fait voir ce qui ne sera prouvé qu'au vingtième siècle. Il était de ceux qui en cinq minutes d'expérience constatent plus de vérités qu'un savant ordinaire en toute sa vie. Semblable au divin Platon et au fabuleux

1. Cf. Berthelot, *Chimie fondée sur la synthèse.*

Pythagore, il n'avait qu'à regarder la structure de son cerveau pour voir celle de l'univers.

Il n'avait pourtant à sa disposition que deux moyens : la physique générale (acoustique, optique et thermique) ; la *mathèse*, ou, comme on dit aujourd'hui, les mathématiques.

II

LA PHYSIQUE MATHÉMATIQUE.

La mathèse n'est pas une science, comme la plupart des mathématiciens le croient et comme Leibniz ne le croyait pas ; elle ne contient point en elle-même de vérité, et n'a par elle-même aucun sens. Faire des mathématiques pour le plaisir d'en faire, c'est faire des vers où toutes les règles de la prosodie seraient exactement employées, où des rimes de deux syllabes, tantôt molles, tantôt sonores, raviraient les oreilles délicates, mais où on ne se soucierait pas d'exprimer des idées ; où l'auteur se fierait au hasard de la combinaison pour penser en sa place. La mathèse est l'idéographie, c'est l'écriture universelle, seule capable de manifester à l'œil de l'homme les attitudes des verbes que la langue universelle manifesterait à son oreille. Dire qu'il y a des sciences mathématiques et d'autres non mathématiques, est un nonsens. Dire qu'il y a des idées qui ne sont pas exprimables en français, c'est avouer tout simplement qu'on ne sait pas bien parler français. Dire qu'il y a des branches de la science humaine auxquelles les mathématiques ne sont pas applicables, c'est tout simplement avouer qu'on ne sait pas bien écrire en mathématique.

Sans doute, si, comme Descartes, on fait abstraction de l'âme, de la force vive dans les calculs mathématiques, et si on ne s'occupe que de la quantité de mouvement, la mathèse devient impuissante à symboliser toutes les nuances de l'âme humaine, mais c'est là justement ce qu'il ne faut pas faire, c'est ce que Leibniz n'a point fait. Remontant à travers Aristote jusqu'aux splendeurs de Platon et de Pythagore, il a déclaré que l'âme était sujet mathématique, et que la mathèse n'avait pas d'autre but que de symboliser avec une clarté parfaite les possibilités de l'âme.

Aussi pour lui la mathèse, c'est l'écriture universelle, rien de moins, rien de plus. Monade, individu, indivisible, âme, force vive, force élastique, verbe, tous termes synonymes, qu'on désigne en mathématique par le mot *fonction*. Qu'est-ce qu'une âme ? c'est un système d'actes, qui est système, tout indivisible, parce que la possibilité y reste à chaque instant infiniment supérieure à l'acte. Qu'est-ce qu'un verbe, non pas les verbes appauvris de nos grammaires, mais ces

verbes réels que nous appelons les lois de la nature? des systèmes d'actes, dont chacun nous apparaît comme un tout indivisible, parce que nous sentons qu'il peut donner naissance à une infinité d'autres faits que le phénomène actuel; c'est aussi ce que les mathématiciens appellent une fonction.

La fonction mathématique exprime à l'œil ces dieux, ces lois vivantes, ces animaux d'ordre supérieur, que le verbe exprime à l'oreille.

Prenons un verbe, le verbe *aimer*, par exemple, et au lieu d'en écrire la conjugaison comme dans une grammaire, cherchons un dessin mathématique qui nous représente en une ligne toute l'idée d'aimer, nous aurons une fonction.

D'abord, et avant tout, il y a dans cette idée une essence, un individu, une force vive, c'est le radical *aim* qui reste toujours égal à lui-même, fixe, éternel pendant que ses membres se remuent, et quels que soient ses rapports variables avec les autres monades qui constituent l'univers, c'est ce qu'on appelle en mathématique une *constante;* nous représenterons cette constante par c première lettre du mot constante. Aim $= c$. Mais on peut aimer ou haïr, il y a deux sens à l'action d'aimer, nous représenterons un des deux sens, à volonté, par $+$ et l'autre par $-$.

Aimer a quatre voies, actif, passif, neutre, réfléchi; l'idée de la voie n'est donc plus une constante comme le radical, c'est une variable. Si nous y regardions d'un peu près, nous verrions que cette idée est variable, non-seulement parce qu'elle apparaît avec quatre attitudes différentes, mais parce qu'elle exprime le passage continu d'une de ses attitudes à une autre. Posons Voie $= v$. Aimer a cinq modes, représentons l'idée variable de mode par m. Mode $= m$. Chaque mode a plusieurs temps, représentons l'idée variable de temps par t. Temps $= t$. Dans chaque temps il y a nombre, pluriel ou singulier, et il y a première, seconde ou troisième personne. Posons Nombre $= n$, Personne $= p$. Et enfin désignons par f l'idée de fonction. Nous aurons : L'idée d'aimer $= f(c, v, m, t, n, p) =$ fonction de c, de v, de m, de t, de n et de p. Tel est, sous sa forme la plus implicite et la plus complète, la fonction mathématique.

Remarquons que ce que nous avons dit du verbe *aimer*, de l'idée d'amour, nous pourrions le dire de tout autre verbe, au lieu de faire $c =$ aim, nous aurions pu l'égaliser à *vid*, à *sent* (radicaux des verbes *voir* et *sentir*) ou à tout autre radical; c n'est donc une constante qu'autant que nous nous bornons à représenter une fonction particulière; si nous voulons représenter la fonction universelle, l'être des êtres, nous pourrons remplacer la lettre c par la lettre d, première

lettre du mot dyname (force), qui représentera un quelconque des pouvoirs dont la somme engendre l'univers, l'idée même de pouvoir.

Nous aurons donc l'Être des êtres $= f(d, v, m, t, n, p)$.

C'est ce verbe des verbes, qui est le verbe *être*, que Leibniz appelle Dieu. Cette équation est l'équation suprême, dont les théologiens d'Alexandrie ont appelé le premier membre le Père, et le second membre le Verbe ou le Fils, et dont l'ensemble, dont les deux membres réunis forment le Saint-Esprit, l'éther, l'esprit universel.

La mathèse est analytique ou synthétique. La mathèse analytique a pour objet d'étudier à part chacune des six variables de la fonction universelle, afin d'inventer des systèmes de symboles propres à représenter une valeur quelconque de chacune d'elles depuis zéro jusqu'à l'infini. Mais ces systèmes de symboles n'ont de sens qu'autant qu'ils pourront servir à la mathèse synthétique, qui groupera deux à deux, puis trois à trois, quatre à quatre, cinq à cinq et enfin toutes les six ensemble, les variables de la fonction universelle, et arrivera ainsi à représenter un fait quelconque en déterminant la valeur de chacune des six variables.

Nous allons analyser successivement, l'idée de nombre, l'idée de temps, l'idée de dyname ou de force vive, l'idée de mode, l'idée de voie et enfin l'idée de personne, afin d'inventer des symboles mathématiques propres à exprimer chacune d'elles.

DU NOMBRE. Le langage parlé distingue les êtres « dont l'assemblage forme l'univers » par leurs qualités essentielles, la mathèse ou le langage écrit les distingue par leurs quantités essentielles. Depuis Leibniz la mathèse admet deux sortes des quantités essentielles, de quantités réelles dans l'univers et n'en admet que deux : les quantités de force vive ou d'élasticité, les quantités de mouvement. Les nombres sont les symboles, les signes qui servent à écrire les quantités d'élasticité et les quantités de mouvement. Par la considération de la vitesse, on ramène la mesure des quantités de force vive à la mesure des quantités de mouvement; celui donc qui sait écrire en nombre les quantités de mouvement sait symboliser l'univers.

On appelle en mécanique *point matériel* ou *point substantiel*, un corps qui occupe une place si petite dans l'espace, par rapport aux mouvements qu'on veut étudier, qu'on peut considérer cette place comme nulle, qu'on peut considérer le corps comme n'occupant à la fois qu'un point mathématique. Les étoiles, par exemple, sont dans ce cas, quand on étudie les cercles qu'elles paraissent décrire autour de la terre. Pour mesurer les quantités de mouvement, on suppose que tout corps est un agrégat de points matériels. Si un point matériel se meut sans changer de direction, se meut sur une seule ligne droite

indéfinie, pour se rendre compte de son mouvement, il suffit de noter en nombre les distances qui le séparent successivement d'un point choisi arbitrairement sur cette droite. Si le point matériel se meut en changeant de direction, mais en restant toujours sur un même plan, il faudra en outre noter les angles que font entre elles ses directions successives. Enfin si le point matériel se meut non-seulement en changeant de direction, mais en changeant de plan, il faudra noter aussi les angles que font entre eux les plans sur lesquels il vient se placer successivement.

En résumé, variation de la longueur ou distance droite, variation de l'angle ou distance circulaire, voilà à quoi se réduit tout mouvement, voilà ce que les nombres doivent noter. Celui qui saura symboliser numériquement tous les angles possibles, depuis le moment où les deux droites formant angle se confondent en une seule, jusqu'au moment où ces deux droites sont perpendiculaires; celui qui saura symboliser numériquement tous les allongements et tous les accourcissements (allongements négatifs) possibles d'une longueur, depuis le moment ou cet allongement est nul jusqu'au moment où il est infini; celui-là saura symboliser tous les faits possibles dans l'univers, il saura noter ce qu'est à chaque instant l'univers dans son tout et dans chacune de ses parties.

Par ce qu'on appelle des *lignes trigonométriques*, on peut ramener la variation de l'angle à l'idée de variation de longueur. En effet, si d'un point d'un des côtés d'un angle, on abaisse une perpendiculaire sur l'autre côté, on formera un triangle rectangle, les relations de longueur des trois côtés de ce triangle définissent l'angle. Tout le problème se réduit donc à symboliser en nombres tous les accroissements possibles de la longueur, tous ses états depuis son point de départ, depuis l'instant où le point qui l'engendre se met en chemin, jusqu'à l'instant où il cesse de cheminer. Leibniz est arrivé à résoudre le problème, en substituant à l'idée de *continuité* l'idée de *saut infiniment petit*.

Si un petit insecte trotte sur un sable fin sans changer de direction, il déterminera sur le sable une trace *continue* ou ligne droite, dont la longueur croîtra *continuellement* au fur et à mesure qu'il trottera. Si au lieu de trotter il se met à sauter, toujours sans changer de direction, il ne laissera plus sur le sable une trace continue, mais une série de points. Ces points seront d'autant plus rapprochés, d'autant plus près de former une droite *continue* que le saut aura été plus petit. Si donc l'insecte procède par saut infiniment petit, il aura tracé une longueur continue, ou du moins il s'en faudra infiniment peu.

Pour comprendre l'utilité et la légitimité de cette substitution de

l'idée d'accroissement de la longueur par *saut infiniment petit*, à celle d'accroissement de la longueur par *cheminement continu*, il faut pénétrer dans l'essence du nombre.

D'abord rappelons-nous que le mot nombre veut toujours dire nombre entier, ou plutôt que l'expression *nombre entier* est une locution vicieuse. Les Grecs savaient que chaque nombre, chaque arithme, est une idée qui doit être conçue dans son immobilité avant d'être conçue dans ses mouvements variés, un verbe, fils du verbe nombrer, qui doit être conçu à l'infinitif dans sa personnalité éternelle, avant d'être conçu à l'indicatif, dans les variations passagères qui n'altèrent aucunement sa personnalité. Pythagore et Platon auraient été fort étonnés si on leur avait parlé de nombre fractionnaire et de nombre incommensurable. Le II, le III, le V, le C sont des idées qui restent identiques à elles-mêmes, qu'on les emploie comme diviseurs ou comme multiples. Le III peut engendrer le triple ou le tiers sans cesser d'être le III; le V, le C peuvent engendrer le quintuple ou le cinquième, le centuple ou le centième sans cesser d'être le V et le C. Le quintuple, c'est le V servant à symboliser une foule, un agrégat de longueurs pareilles; le cinquième, c'est le V servant à symboliser le fractionnement d'une longueur en plusieurs longueurs pareilles. Nous employons ici le mot fractionnement dans son seul sens légitime. Une fraction, c'est un nombre employé à désigner une aliquote de la longueur unité, par exemple, le cinquième, le centième. Quant aux symboles que nous appelons aujourd'hui fractions, tels que le trois-cinquième, le soixante-centième $\left(\frac{\text{III}}{\text{V}}, \frac{\text{LX}}{\text{C}}\right)$, ce ne sont pas des nombres, mais, comme disaient les anciens, des intervalles musicaux, des accords, rapports ou raisons de deux unités. Si une même longueur est représentée par III, en prenant une certaine longueur pour unité, et par V en en prenant une autre, le symbole $\frac{\text{III}}{\text{V}}$ ou $\frac{\text{V}}{\text{III}}$ sera la *raison* des deux longueurs unités. Dans la pratique du calcul, les *raisons* se présentent comme des agrégats d'aliquotes, si nous disons le triple-cinquième, ou comme des aliquotes d'agrégats, si nous disons le centième du décuple. Il n'y a en réalité à considérer en arithmétique que les nombres, que les entiers, puisque toute raison est symbolisée par deux nombres, à moins que la raison ne soit elle-même un nombre. Ainsi, par exemple, $\frac{\text{VI}}{\text{III}}$ peut s'écrire II. Cela vient de ce qu'il y a deux sortes de nombres : les nombres premiers et les nombres seconds. Les nombres premiers sont des personnes simples, individus, monades; les nombres seconds sont des personnes composées, réduc-

tibles en leurs éléments simples. Le III et le II sont monades, personnes simples. Le VI est une personne composée de l'union : (II, III). Les nombres premiers sont les seuls nombres réels, chacun est une idée, un verbe qu'aucun autre ne peut remplacer, une personne qui a son rôle éternel dans l'univers; les nombres seconds n'ont au contraire qu'une personnalité passagère, on pourrait écrire tous les nombres sans se servir d'eux; ainsi au lieu de X écrire (II, V), au lieu de C écrire $(\text{II, V})^{\text{II}}$, dix pris deux fois comme facteur, dix multiplié par dix. Au contraire, il n'y a pas de symbole qui puisse remplacer II et V. Si ce n'est toutefois en ce qui concerne V, le symbole (IIIII). Aussi définit-on les nombres premiers en disant que ce sont ceux qui ne sont divisibles qu'en unités, et les nombres seconds en disant que ce sont ceux qui sont divisibles en nombres. Quand on divise un nombre second par un nombre premier, XV par V, on peut obtenir pour résultat un nombre III. Quand on divise un nombre premier par un nombre premier, V par XVII, on obtient une raison irréductible $\frac{\text{V}}{\text{XVII}}$. Cette raison, c'est le quintuple dix-septième, ou le dix-septième du quintuple, il n'y a pas moyen d'arriver à une idée plus simple, c'est un accord passager entre le dix-sept et le cinq.

Remarquons que le symbole I, outre qu'il représente, dans la pratique du calcul, la longueur choisie pour unité, représente, en tant qu'il est le premier anneau de la chaîne des nombres, le premier des nombres premiers. Il n'est divisible qu'en unités, et ces unités n'en sont qu'une, qui est lui-même; $\frac{\text{I}}{\text{I}}$ (un divisé par un) égale I. Il représente aussi la raison de chaque nombre à lui même $\frac{\text{V}}{\text{V}}$ égale I, $\frac{\text{VIII}}{\text{VIII}}$ égale I.

Puisque pour nous l'infini est un nombre et n'est que cela, puisque pour nous il est un fractionnement et un multiple parfaitement déterminé de la longueur prise pour unité, il y a lieu de le représenter par un symbole spécial comme tous les autres nombres. Ajoutons : puisque l'infini est le dernier anneau de la chaîne des nombres dont le I est le premier anneau, et qu'il se distingue par cette propriété de tous les autres nombres, et semble de nature analogue au I; il y a lieu de choisir, pour exprimer l'infini, un symbole rappelant cette analogie, comme par exemple I*n* (*un* accentué *n*). Nous possédons maintenant un symbole pour représenter l'infini, tout comme pour représenter le dix-sept ou le cinq. Nous allons pénétrer dans l'essence du nombre infini, en examinant le sens des trois propositions suivantes :

— Le I*n* est d'abord un nombre comme tous les autres, c'est-à-dire pouvant être employé dans les calculs comme agrégat et comme aliquote de la longueur choisie pour unité. S'il est employé comme agrégat, ce sera l'infinituple ou, comme on dit d'ordinaire, l'infiniment grand; s'il est employé comme aliquote, ce sera l'infinitième ou, comme on dit d'ordinaire, l'infiniment petit. Ces deux emplois modifieront son rôle et non son essence, ce sera toujours le I*n*;

— Le I*n* est un nombre premier, c'est-à-dire divisible seulement en unités et non en d'autres nombres;

—Le I*n* est le premier anneau de la chaîne des nombres au même titre que le I. Si on saisit la chaîne par l'anneau I, l'anneau I*n* est à l'infini; réciproquement si on saisit la chaîne par l'anneau I*n*, l'anneau I est à l'infini. L'idée d'infinité implique l'idée d'unité, mais l'idée d'unité implique l'idée d'infinité, ces deux idées n'en sont qu'une, l'infinité, l'unité, ce sont les deux sens nécessaires de toute idée.

Pour former la chaîne des nombres, on commence par choisir une longueur *quelconque* et on la symbolise par I. Ce *quelconque* ne peut être déterminé que par la convenance du problème qu'on a à résoudre; quand donc on étudie le symbole I absolument, il est l'idée de direction, ou de chemin droit, ou de ligne droite, indépendamment de toute longueur spéciale. Qu'il s'agisse de la longueur du saut d'une puce ou de la longueur qui nous sépare d'une étoile, I sera apte à les symboliser également suivant les cas.

Une fois le symbole I écrit, en l'ajoutant à lui-même on a deux, en l'ajoutant à deux on a trois, et ainsi de suite; toujours en ajoutant I au nombre déjà formé, on a l'anneau suivant de la chaîne.

Dans cette chaîne chaque anneau présente quatre idées distinctes :

1° Chaque anneau est un nombre spécial distinct de tous les autres, qu'il soit nombre premier ou nombre second;

2° Chaque anneau représente son numéro d'ordre, son rang dans la chaîne à partir de I. Le cinq est le cinquième anneau, le dix-sept est le dix-septième anneau.

3° Chaque anneau représente l'aliquote dont il faut l'accroître pour former le nombre suivant : pour former cent-un, il faut accroître cent de son centième;

4° Chaque anneau représente l'aliquote dont il faut le diminuer, l'accroître négativement, pour former le nombre précédent. Pour former seize il faut diminuer dix-sept de son dix-septième.

Comme on peut toujours diminuer un nombre de I, on peut toujours, quel que soit l'anneau de la chaîne auquel on soit parvenu, revenir, par des retranchements successifs de *uns*, jusqu'au symbole I. Lorsqu'on est retourné au symbole I, si on veut en retrancher une

unité, on aura I moins I, c'est-à-dire 0, qui est le symbole du point mathématique ou de l'absence de longueur. Si de 0 on veut continuer à retrancher un, il faudra indiquer cette opération par le signe — I, et si encore on veut décroître — I de un, indiquer cette opération par le signe — II, et ainsi de suite — III, — IV, etc. On n'aura pas ainsi de nouveaux nombres, mais les mêmes nombres affectés du signe —; tandis que dans le sens où on les avait considérés d'abord, chacun était implicitement affecté du signe +. Ce ne sont pas là, comme on dit, des nombres négatifs, ce sont les nombres, les types ou idées numériques, employés négativement.

Il est très-utile dans la pratique géométrique, d'employer ainsi les nombres, tantôt avec le signe + tantôt avec le signe —. Tous les cas naturels où on a à mesurer des longueurs, se réduisent en dernière analyse au cas où il faudrait les mesurer sur une ligne droite s'étendant indéfiniment à droite et à gauche. Pour exécuter ces mesures, on prendrait arbitrairement sur la droite un point A, qu'on appellerait *O*, ou point origine des longueurs, point à partir duquel on prend les distances de tous les autres points. On représenterait les longueurs prises vers la droite, par les nombres affectés du signe +; + I, + II, + III, + XV, etc., représenteraient les distances au point A, de points situés à la droite du point A. Pour distinguer les points situés à gauche de A de ceux situés à droite, il faudrait de toute nécessité représenter leurs distances à A par les nombres affectés du signe —; — I, — II, — III, — XV.

Ainsi donc, en résumé, qu'est-ce qu'un nombre? un nombre est une essence qui peut être employée à volonté comme agrégat ou comme aliquote, négativement ou positivement. Il y a deux sortes de nombres, les nombres premiers, indivisibles ou monades, les nombres seconds, divisibles, personnes composées et résolubles en nombres premiers.

Ensuite qu'est-ce que le I? Le I est d'abord un nombre comme tous les autres. Il peut être employé négativement ou positivement; s'il entre en relation avec d'autres nombres employés comme agrégats, il est leur aliquote; s'il entre en relation avec d'autres nombres employés comme aliquotes, il est leur agrégat. Il jouit donc de toutes les propriétés des nombres en général. Le I est en outre nombre premier, car il n'est divisible qu'en unités et donne pour résultat le I. Enfin le I jouit d'une propriété spéciale en tant que premier anneau de la chaîne des nombres; si on en retranche un, il donne O.

Qu'est-ce enfin que le nombre infini, que le I*n*? et de quelles propriétés jouit-il?

D'abord le nombre I*n* existe réellement tout comme V, X, XVI ou

tout autre anneau de la chaîne des nombres; en effet, d'après la manière dont cette chaîne se forme, comme on peut toujours ajouter le I au nombre auquel on est parvenu, il s'ensuit de toute nécessité que cette chaîne n'a pas de dernier anneau, la chaîne des nombres a donc un *nombre infini* d'anneaux. Il y a donc un *nombre infini*, c'est lui que nous représentons par le symbole I*n*. Mais ce symbole nous représente-t-il une idée nette et utile? ou est-ce quelque symbole fantastique et incompréhensible? Pour en comprendre le sens et pour saisir son utilité, il suffit de lui appliquer tout ce que nous avons dit de tous les autres anneaux de la chaîne des nombres.

1° Chaque anneau, avons-nous dit, représente une idée spéciale distincte de toutes les autres idées numériques; I*n* représente à la fois, et suivant les cas, l'idée de la répétition d'une longueur à l'infini, l'idée de la division d'une longueur à l'infini.

2° Chaque anneau, avons-nous dit, représente son numéro d'ordre, son rang dans la chaîne à partir du I. I*n* représente le nombre qui est situé au rang infini à partir du I. Ainsi se concilie une contradiction apparente. D'une part, on pouvait dire il n'y a pas de dernier anneau à la chaîne des nombres; d'autre part on pouvait dire : le I*n* est ce dernier anneau. Oui, mais à condition qu'il occupe le rang infini à partir de I, et il n'est ce dernier anneau que parce qu'il introduit dans le calcul des conditions spéciales. En effet :

3° Chaque anneau, avons-nous dit, représente l'aliquote dont il faut l'accroître pour former le nombre suivant. Si donc on ajoute I à I*n* dans le but de former le nombre suivant, on n'accroîtra I*n* que de son infinitième, d'un infiniment petit. C'est seulement à cette condition qu'il peut être le dernier anneau de la chaîne des nombres. Quand on passait d'un anneau au suivant du seize au dix-sept, comme du décillion au décillion-un, on laissait entre eux un intervalle fini, il y avait entre ces deux nombres des distances que les nombres ne symbolisaient pas. A partir de I*n* l'accroissement des nombres, qui jusqu'ici avait procédé par saut appréciable, par *discontinuité*, ne procède plus que par infinitième, par saut infiniment petit, inappréciable, par *continuité* ou d'une façon qui s'en rapproche infiniment.

4° Chaque anneau, avons-nous dit, représente l'aliquote dont il faut le diminuer, l'accroître négativement, pour former le nombre précédent. Si on diminue I*n* de I pour former le nombre précédent on ne le diminuera que d'un infiniment petit; et si on répète l'opération, que d'un autre infiniment petit. Il n'y a donc pas d'autre retour possible, du I*n* au I, que l'infini lui-même. Il faut diviser l'infini en infinitièmes et on a l'unité. I*n* n'est donc divisible qu'en unités, il est donc un nombre premier. Et de plus il l'est non au même titre que

tous les autres nombres, mais au même titre que le I. Il est une nouvelle unité, liée à celle qu'on avait choisie arbitrairement à l'origine; comme elle, on pourra le répéter, trois fois, cent fois, mille fois, une infinité de fois, comme elle on pourra le diviser en trois aliquotes, cent aliquotes, mille aliquotes, une infinité d'aliquotes (qui seront chacune I), mais c'est seulement ainsi qu'il s'accordera aux autres nombres, parce que I*n* est le premier anneau de la chaîne des nombres en la prenant par un bout, exactement au même titre que I en est le premier anneau en la prenant par l'autre bout. De cette considération que le I*n* est une unité nouvelle, liée à l'unité primordiale, au I, se tire l'idée d'une infinité d'ordres d'infinis les uns par rapport aux autres, dont le système est l'ordre même de l'univers. Puisque le I*n* est le dernier anneau de la chaîne des nombres, et qu'il n'y a plus moyen, à partir de lui, de se servir de l'accroissement par I autrement que pour exprimer la continuité, pour exprimer la discontinuité, répétons toute la chaîne des nombres, en prenant le I*n* pour base, nous aurons, en accentuant tous les nombres de l'indice *n*, marquant que tous expriment les répétitions de l'unité infinie : I*n*, II*n*, III*n*, ...X*n*...CI*n*..M*n*...MM*n*... etc. et enfin I*nn*.

Le symbole I*nn* représentera l'idée de la répétition à l'infini de l'unité infinie, c'est un infini du second ordre, *un infini* infini par rapport au premier infini considéré, au même titre que ce premier infini était infini par rapport à l'unité primitivement considérée. Le I*nn* pouvant être employé comme aliquote aussi bien que comme agrégat, nous donnera un infinitième ou infiniment petit du second ordre, un infiniment petit par rapport au premier infiniment petit considéré. Nous avions cru en procédant par saut infiniment petit nous rapprocher infiniment de l'idée de continuité, nous en étions infiniment éloignés; c'était seulement par rapport au problème que nous avions besoin de résoudre, que ces deux idées se confondaient. Pour résoudre tel autre problème, il nous faudra non-seulement procéder par accroissement infiniment petit, mais étudier les accroissements infiniment petits de ces accroissements. Et comme tous les raisonnements que nous avons faits pour l'infini du premier ordre nous pourrions le faire pour celui du second, et prendre le I*nn* pour base d'une nouvelle chaîne des nombres, nous obtiendrions de même un I*nnn*, un infini et un infinitième du troisième ordre, un I*nnnn*, un infini et un infinitième du quatrième ordre, ainsi de suite à l'infini.

Nous avons dit tout à l'heure que le symbole 0 représentait en géométrie le point origine, le point à partir duquel on compte les longueurs; puisque les infinis sont aussi des unités, il faut dire que le symbole I, c'est simplement le symbole de la longueur origine, de

la longueur à partir de laquelle on va compter les infinis, c'est le symbole de l'infini origine de l'infini zéro. Le symbole I*n* ne représente pas assez explicitement l'identité de l'idée d'unité et de l'idée d'infinité, il faut représenter ces deux idées par un symbole unique. Il faut dire :

— Nous avons à mesurer des longueurs, nous en choisissons une à notre convenance (petite ou grande par rapport à la taille humaine, il n'importe !) pour servir d'unité de terme de comparaison à toutes les autres, de longueur origine, d'individu, d'indivisible, de monade. Pour indiquer que cette longueur est l'origine de notre numération, représentons-la par le symbole I^0 (*un* accentué 0). La longueur infinie par rapport à cette unité sera une autre unité liée à l'unité zéro, ce sera I^1 (*un* accentué 1), la longueur infinie du second ordre ce sera I^2 (*un* accentué 2). La longueur infinie du troisième ordre ce sera *un* accentué 3, I^3, etc., etc. Pour les infiniment petits nous accentuerons le symbole I par des indices négatifs. La longueur infiniment petite du premier ordre, sera I^{-1} (*un* accentué moins *un*). La longueur infiniment petite du second ordre ce sera I^{-2}, la longueur infiniment petite du troisième ordre, ce sera I^{-3}, etc., etc.

L'existence d'un seul individu, d'une seule monade, d'une seule âme, implique la nécessité d'une infinité d'autres âmes, d'autres monades d'énergie infinie par rapport à elle et par rapport les unes aux autres, d'une infinité d'autres monades d'énergie infiniment petite par rapport à elle et par rapport les unes aux autres. C'est là le secret de l'univers et de son ordonnance profonde, tout individu est un infini, tout infini est un individu, n'est un individu que parce qu'il est en même temps un infini, n'est un infini que parce qu'il est un indivisible. Chacune des molécules de notre corps et de tous les corps qui tombent sous nos sens est de taille infiniment petite par rapport à la taille humaine. Elle est en même temps un monde immense, un système planétaire analogue au nôtre, tout formé de molécules du second ordre, infiniment petites par rapport à celles de notre monde, et deux fois infiniment petites par rapport à nous; elle est en même temps un monde immense tout plein d'animaux infiniment petits par rapport à nous, dont plusieurs nous dépassent peut-être en intelligence autant que nous les dépassons en taille. D'autre part, notre système planétaire n'est qu'une molécule infiniment petite d'un corps comprenant toutes les constellations que nous pouvons voir et entrevoir, corps qui n'est qu'un petit morceau d'un monde infiniment grand, dont quelque combinaison chimique infiniment grande changera un beau matin toute l'ordonnance, mettant Orion dans l'étoile polaire, et les Gémeaux dans la Croix du sud, bouleversant tous les

types vivants, les transformant et les mariant suivant des lois nouvelles.

Ainsi donc nombrer nous apparaît comme un verbe réel, comme une monade, car il a un complément, il est marié indissolublement, dans notre cerveau comme dans l'éther, au verbe continuer. Nombrer, compter, computer, c'est supposer que le mouvement qui dans la réalité procède toujours d'une façon continue, procède par intervalle, par saut. Mais, d'un autre côté, l'idée de continuité resterait pour nous insaisissable, et nous ne pourrions nous rendre compte du mouvement si nous n'avions pas l'idée de nombre, c'est le nombre seul qui nous permet de comparer entre eux les mouvements, c'est l'idée d'intervalle, de distance fixe ou variable d'un point à d'autres points qui nous permet de penser le verbe mouvoir. A la limite, l'idée de nombre ou de discontinuité et l'idée de mouvement ou de continuité se confondent, car un point qui procède d'une façon continue, c'est un point qui procède par saut infiniment petit.

DU TEMPS. — Hésiode marie Kronos à Rhéa, le Temps à la Fluidité; c'est qu'en effet le verbe tempérer a pour complément nécessaire le verbe couler. Un point tempère s'il tourne, s'il engendre un cercle; il repasse sans cesse par les points qu'il a déjà occupés. Un point coule, s'il s'éloigne sans cesse de sa position primitive; s'il engendre une longueur droite, un rayon, il ne repasse plus par les points qu'il a déjà occupés. Le temps, c'est l'idée même de la circulation, de la distance angulaire ou circulaire, de la variation uniforme dans la direction; la fluidité, c'est l'idée même de la direction, du rayonnement, de la longueur ou distance droite.

Le temps, c'est le verbe tempérer-couler, encercler-rayonner, anguler-diriger, tourner-passer.

La vitesse (accelérer-retarder) est le produit de la combinaison du verbe tempérer-couler et du verbe nombrer-continuer. L'idée de vitesse naît en nous quand nous nombrons simultanément un tempérament et un écoulement, une circulation et un rayonnement, un angle et une droite, une rotation et un passage.

On compare un point qui engendre un cercle à un point qui engendre une droite. A chaque cercle accompli par le point tournant ou à chaque aliquote de cercle accomplie (degré, minute, seconde) on compte un temps, deux temps, trois temps, etc. Si pendant le second temps, le point qui se meut droit a engendré une longueur égale à celle qu'il avait engendrée pendant le premier temps, sa vitesse est constante, sinon elle est variable. Par le moyen du *In*, on précise et détaille infiniment la mesure de la vitesse. On partage le contour du cercle en aliquotes infiniment petites dont chacune

s'appelle un instant. On peut ainsi noter à chaque instant la longueur infiniment petite engendrée par le point rayonnant, sa vitesse instantanée.

Les cercles dont l'homme se sert pour mesurer les vitesses sont les cercles décrits par les planètes, et comme les engendrements de tous ces cercles sont, depuis qu'on les observe, liés entre eux par des nombres invariables, ils ne forment qu'un cercle unique qui est le temps. Il faut remarquer que le temps lui-même n'a pas de vitesse, puisqu'on le présuppose pour arriver à l'idée de vitesse. Il est possible que l'année 1858 ait été beaucoup plus lente ou plus rapide que l'année 1859. Cette différence a pu paraître énorme à des êtres placés dans l'univers à un autre point de vue que nous, et tempérant avec un autre cercle que celui de notre système planétaire.

Quand Galilée découvrit ce qu'on appelle l'isochronisme des oscillations, il découvrit simplement que les oscillations à la surface de la terre sont tempérées par le mouvement du cercle astronomique, que la gravité est la même force que la gravitation, que le pouvoir de circuler est le même que celui d'osciller. Temps, isochrone, termes synonymes. Remarquons que : de même que les deux sens de l'action nombrer-continuer se confondent pour nous par l'idée du nombre infini, qu'un point qui procède par saut infiniment petit procède continuellement; de même, les deux sens de l'action tourner-rayonner ou tempérer-couler se confondent pour nous par cette même idée de nombre infini. On peut dire, d'une part, le cercle est le polygone infinitésimal régulier, le polygone composé d'une infinité de lignes droites infiniment petites toutes égales entre elles; un point qui circule, c'est un point qui se dirige successivement sur chacune de ces petites lignes droites. On peut dire, d'autre part, la ligne droite (ou non courbe), c'est le cercle de courbure nulle ou de rayon infini; un point qui rayonne qui conserve toujours une même direction, tourne autour d'un centre situé à l'infini.

DE LA DYNAME. — Δύνασθαι veut dire pouvoir. Descartes avait cru que le pouvoir, que la puissance vive, c'était la poussée. Il avait donc distingué dans l'univers deux substances; l'une seulement étendue; un sable en poudre, un composé de points matériels inertes, comblant le vide sans aucun pore. L'autre, la substance pensante, cogitante qui pousse les points matériels et, en diversifiant les mouvements, différencie en mille corps divers la substance inerte. Après lui était venu Newton, qui, tenant compte du frottement, avait montré l'impossibilité d'une substance inerte comblant le vide sans pore. Il avait admis que la substance inerte était seulement groupée dans les astres, et que les masses astrales étaient séparées

par des vides immenses où régnait seule la substance cogitante, attirant les unes vers les autres les masses astrales sous forme de gravité, et les pénétrant sous forme de lumière et de chaleur. Newton vit bien que le pouvoir n'était pas seulement celui de pousser, mais aussi celui de tirer; celui de tendre, mais aussi celui de contracter; mais il n'osa supprimer la substance inerte. Leibniz vint et dit : L'univers peut s'expliquer avec la seule substance cogitante, qui a à la fois la faculté d'émaner et de se contracter, qui est élastique; la substance inerte est une chimère, car c'est la substance cogitante qui se sert à elle-même de matière inerte. L'inertie n'est jamais dans la matière qu'une apparence, une moindre cogitation. Il n'y a rien de réel dans l'univers que des pouvoirs agissant directement sur des pouvoirs, et se servant réciproquement de matière pour agir. L'univers n'est qu'un composé de points matériels, de points substantiels; mais un point matériel n'est pas un grain de sable inerte, c'est un centre de gravité, ou mieux c'est une étoile, c'est un centre de rayonnement; ce qui rayonne de lui ce n'est ni la lumière ni la chaleur, ni la gravitation, ni la gravité, c'est tout cela ensemble, c'est la force; et chaque point de substance rayonne d'une façon spéciale qui constitue son essence distincte. En quelque point de l'étendue que se trouve un point substantiel, il entre en lutte avec d'autres centres de forces, avec d'autres points matériels, les rayonnements s'équilibrent instantanément d'après les lois de la statique, et l'équilibre total est à chaque instant la nature. Cet équilibre instantané n'est pas un repos instantané, c'est la limite instantanée entre laquelle s'exécute l'infinité des vibrations. Car le rayonnement de chaque point de substance n'est pas seulement une poussée, une émanation du centre à la circonférence, c'est un système vibrant. Chacun des rayons de force qui émane de lui est une corde lyrique, qui, comme toute corde lyrique, exécute à la fois des vibrations longitudinales et des vibrations transversales, par rapport à une infinité de nœuds. La somme infinie ou intégrale des vibrations de tous les rayons pris ensemble est une vibration totale, unique, qui constitue à chaque instant l'élasticité propre du point substantiel, sa personnalité, son timbre. La sphère d'élasticité de chaque point substantiel, le lieu où s'exerce son activité, étant tout plein d'une infinité de points substantiels d'une énergie moindre, ces points substantiels lui apparaissent comme de la matière pondérable, et son élasticité à lui leur apparaît comme leur milieu éthéré. Les points substantiels enveloppent ainsi leur activité l'une dans l'autre à l'infini, et suivant l'infinité des ordres d'infinis, afin que chacun ait à la fois un milieu éthéré et un milieu pondérable. Ainsi chaque point substantiel,

chaque monade vit, a toujours vécu et vivra toujours, identique à elle-même en essence, partie intégrante, nécessaire de l'univers, mais se reployant ou s'étendant suivant le milieu éthéré et le milieu pondérable avec lesquels il lui faut s'équilibrer, apparaissant ainsi suivant les temps comme une foule de personne distinctes dont la somme infinie est sa personnalité éternelle.

Le verbe δυνασθαι, le verbe pouvoir, c'est le verbe étendre-contracter, agrandir-rapetisser, déployer-reployer, pousser-tirer, repousser-attirer, remplir-vider, affirmer-nier, affermir-cesser d'affermir. Celui-là seul est une âme, une monade, un individu, une force vivante indivisible qui, à chaque instant, étend et contracte, agrandit et rapetisse, déploie et reploie, repousse et attire les autres monades, est étendu et contracté, agrandi et rapetissé, déployé et reployé, repoussé et attiré par les autres monades, s'étend et se contracte, s'agrandit et se rapetisse, se déploie et se reploie, se pousse et se tire lui-même, qui possède donc continuellement, indéfiniment et essentiellement le pouvoir d'affirmer l'étendue et de la nier, de l'emplir et de la vider.

DU MODE. — Modifier, c'est comprendre en même temps un verbe à l'infinitif et à l'indicatif, comprendre à la fois qu'il existe une essence fixe, et qu'elle peut prendre une infinité d'attitudes. Modifier, c'est le verbe déplacer-placer, mouvoir-fixer. Pour saisir un mouvement il faut saisir un repos, il faut supposer un système fixe de quatre points restant à des distances invariables.

Quand nous n'avons pas conscience de cette supposition, c'est que nous prenons en nous-mêmes ces quatre points fixes, que nous nous supposons fixes ainsi que la terre sur laquelle posent nos pieds.

Les points substantiels, les centres d'élasticité, s'enveloppent les uns les autres à l'infini, se servent les uns les autres de centre et de point circulant; mais notre âme ne saisit cette série d'enveloppements que parce qu'elle sait concevoir à la fois des mouvements et des fixités relatifs, qu'elle sait placer en déplaçant et déplacer en plaçant. Celui qui ne saisit pas à la fois le repos et le mouvement ne saisit rien du tout.

DE LA VOIE. — Le neutre, exprimant la simple et continuelle existence de l'activité, suppose l'existence des trois autres voies, actif, passif, réfléchi. L'actif et le passif sont les deux sens nécessaires de toute idée. Chaque point substantiel n'a le pouvoir d'agir que parce qu'il a celui de subir.

Si les points substantiels ne pouvaient pas subir, chaque point substantiel pris à part n'aurait pas de matière ni de raison à son action, et par conséquent n'agirait pas réellement. Toute âme agit et subit à la fois, à chaque instant, n'agit qu'en subissant, et subir, être

soumis à une passion, c'est véritablement agir. Il y a plus, tout individu, tout système actif subit à chaque instant juste autant qu'il agit, agit juste autant qu'il subit, et se met à chaque instant en équilibre avec lui-même.

D'Alembert, développant et précisant les idées de Leibniz, l'a prouvé mathématiquement : tout système actif, tout système de mouvements s'équilibre à chaque instant en opposant à elles-mêmes en ligne droite toutes ses possibilités, et c'est la fonction qui symbolise la série continue de ces équilibres instantanés qui définit le système, qui est sa loi, sa personnalité spéciale.

S'il s'agit des corps qui tombent sous nos sens, et qui sont des foules ou des tribus de monades, l'équilibre peut être rompu à un instant donné, et la personne, le système que nous considérions cesse d'être, il meurt. Mais cette mort n'est qu'apparente, l'univers ne l'admet point, elle n'est que la division du système en systèmes plus petits, dont chaçun continue à être une série d'équilibres instantanés, une fonction jouant son rôle dans l'univers ; la vibration totale est transformée, la force vive totale non diminuée, non augmentée.

La troisième voie de l'action, la voie réfléchie, n'est autre que cet effort continuel de la monade pour s'équilibrer avec elle-même. A chaque instant elle va périr, détruite par les agents extérieurs, par l'influence des autres monades, à chaque instant elle invente un nouvel équilibre parce qu'elle veut continuer à vivre. Là où existe la vie, existe nécessairement la réflexion, sans quoi il n'y aurait pas d'individus dans l'univers ; c'est la perpétuelle conscience de l'indivisibilité qui seule permet l'individu, et qui est par suite l'individu. Toute monade réfléchit, qu'elle soit âme chimique, végétante, humaine ou divine, parce qu'elle est forcée à chaque instant d'agir sur elle-même, et d'agir avec choix ; entre l'infinité des équilibres possibles elle en choisit un seul pour le réaliser. L'amplitude et la durée de ses oscillations dépendent du choc des autres monades ; mais son timbre, mais la manière dont elle varie sa vitesse pendant la durée d'une seule oscillation, dont elle s'équilibre avec elle-même, c'est sa décision, c'est perpétuellement la fixation de sa volonté, l'expression de son appétit, de son caractère unique en l'univers.

Si chaque monade peut à chaque instant mouvoir les monades qui l'enveloppent, la foule des monades qu'elle enveloppe, et la foule des monades qui l'entourent, c'est à chaque instant en oscillant, et elle décide, choisit souverainement, veut le timbre de cette oscillation. La *voie*, c'est donc le verbe cogiter, vibrer, entre-choisir (intelligere) ; le verbe balancer-équilibrer, librer-équilibrer, peser-équilibrer, penser-choisir, osciller-décider, hésiter-vouloir, raisonner-savoir.

DE LA PERSONNE. — La personne diffère de l'âme, du point substantiel, comme la réalisation diffère de la possibilité. La personne, c'est le point substantiel qui, ayant rayonné la force élastique, se trouve avoir enveloppé, saisi, compris une infinité de points substantiels dont l'énergie actuelle est infiniment petite par rapport à la sienne et s'est formé un corps. Comme il n'y a pas de lieu dans l'univers où une âme ne trouve ainsi une foule d'âmes d'énergie infiniment petite par rapport à la sienne, il s'ensuit qu'il n'existe nulle part une âme sans quelque corps, corps qui peut d'ailleurs s'étendre en un instant d'un infini, ce que nous appelons *naissance*, ou se restreindre en un instant d'un infini, ce que nous appelons *mort*.

Nous avons dit : *Il n'y a pas d'âme sans pensée, il n'y a pas de corps sans âme;* ces corps que nous appelons inanimés, comme une pierre, sont des foules infinies de corps animés, de molécules; si leur somme nous paraît inanimée, c'est seulement que l'âme a reculé devant nos yeux d'un infini; ajoutons : *Il n'y a pas d'âme sans corps.* Car la puissance d'être, le point substantiel, se traduit nécessairement par l'être; car la puissance de penser et de choisir se traduit nécessairement par la conception. La personne, ce n'est plus seulement le verbe étendre-contracter et le verbe penser-choisir, c'est leur synthèse, c'est le verbe concevoir, le verbe générer-tuer. Les corps ne sont que les conceptions, les générations des âmes. Chaque âme génère et tue à chaque instant le corps qu'elle possède et les corps possédés par les autres âmes, génère en tuant, tue en générant. C'est cette génération et cette tuerie continues et réciproques qui sont la vie. Ce que nous appelons naissance et mort, ce n'est pas quelque chose de différent de la génération et de la tuerie habituelles qui constituent la vie, c'est seulement un brusque accroissement de vitesse dans cette génération et dans cette tuerie. La mort, c'est un reploiement brusque de la force élastique qui tue un corps spécifié et génère un corps en germe; la naissance, c'est un déploiement brusque de la force élastique qui tue un corps en germe et génère un corps spécifié, doué d'un tempérament fixe, d'une circulation régulière.

La nature ou la générée, c'est le système des choses nées, des êtres, des corps vivants, considéré depuis le commencement jusqu'à la fin des temps, c'est le fait éternel de l'âme, le résultat nécessaire de la possibilité universelle.

Rien dans la nature ne procède que continuellement, par saut infiniment petit; tous les êtres, tous les corps vivants, toutes les conceptions des âmes, tiennent donc les uns aux autres comme les ordonnées d'une même courbe; chaque être ne diffère de deux autres que par des infinitièmes. Si donc tous ces êtres étaient rangés dans le temps

et l'étendue, suivant leurs différences essentielles, la nature ne nous apparaîtrait que comme un grand corps, et nous ne distinguerions pas d'autres êtres qu'elle, nous n'aurions pas non plus conscience de nous-mêmes. Les espèces sont justement les forces élastiques qui mettent des abîmes de temps, de taille et de distance entre les corps contigus en essence, et qui ainsi les rendent distincts à la pensée, et nous rendent distincts à nous-mêmes; elles sont la matière de notre cogitation. Les espèces, c'est l'harmonie de la nature, c'est le nombre qui lutte contre la continuité, c'est le groupement de la nature par intervalles musicaux, en raisons qui sont toujours exprimables avec les trois premiers nombres premiers III, V et II, qui lutte avec les irrationnelles, c'est-à-dire les raisons où le I*n* entre comme facteur.

La chimie est la science des intervalles musicaux, la notation des raisons simples; la physiologie au contraire est la science des intervalles irrationnels, la notation de la continuité, de la procession par saut infiniment petit. Elle essaye d'arrêter le dessein de la courbe des êtres. Considérant la somme des individus qui forment actuellement sur la terre une espèce bien définie, elle essaye d'inventer des individus fictifs pour combler les vides que laissent entre eux les individus qui existent réellement aujourd'hui. Individus fictifs et pourtant réels, car ils ont existé ou existeront, car ils existent en ce moment dans une autre planète ou dans une autre étoile, ou bien leur taille infiniment grande ou infiniment petite les dérobe à nos observations. Une fois la continuité, le saut par infinitièmes, établie dans l'intérieur de chaque espèce, l'aire comprise entre la courbe et l'axe présente une intégrale dont il s'agit ensuite de reculer les limites, afin de réunir tronçon par tronçon les espèces en espèces plus grandes.

Depuis la mort de Leibniz, la chimie a fait d'immenses progrès, la physiologie au contraire est restée telle qu'il l'avait fondée; on n'a fait qu'exprimer avec plus de détail, mais moins de clarté et d'ensemble, les principes qu'il avait posés. C'est que les physiologues qui l'ont suivi, quel qu'ait été leur mérite, n'ont su être ni linguistes, ni mathématiciens. Or, il n'y a qu'un instrument parfait comme le sanscrit, ou comme la mathèse, qui puisse exprimer la procession par infiniment petit. Les hommes les plus distingués parmi ceux qu'on appelle aujourd'hui physiologues, sont des chimistes d'un nouveau genre, puisqu'ils essayent d'expliquer tous les phénomènes de la vie en les ramenant à des phénomènes chimiques. C'est là une tendance féconde, mais qui néglige le fond même de la physiologie, qui est la recherche de la courbe des êtres et son intégration par partie. Elle confond les notes de la gamme avec les couleurs, et la théorie des nombres avec

le calcul infinitésimal, les deux sens de l'action nombrer-continuer.

Quand Leibniz fonda la physiologie, il insista seulement sur les points de rebroussement et d'inflexion de la courbe des êtres, les observations manquaient pour le détail. « Nous n'observons, dit-il, que depuis hier. » L'homme constate à première vue dans la courbe des corps quatre règnes, quatre grandes branches se liant l'une à l'autre par trois points de rebroussement.

— La branche inférieure est celle des minéraux ou, pour l'appeler de son vrai nom, la branche des molécules chimiques, des atomes minéraux. Cette branche infinie dans un sens se termine dans l'autre par un point de rebroussement, et la branche des végétaux commence.

— La branche des végétaux, finie dans les deux sens, va du point de rebroussement qui la sépare des minéraux au point de rebroussement qui la sépare des animaux.

— La branche des animaux, finie dans les deux sens, va du point de rebroussement qui la sépare des végétaux à celui qui la sépare du quatrième règne.

— Le quatrième règne est appelé par Leibniz celui des esprits, anges ou génies, ce sont les êtres que les anciens appelaient les dieux, que nous appelons aujourd'hui les types, et dont les idées, lois ou verbes sont la manifestation en nous. La branche des dieux qui commence dans un sens au point de rebroussement qui la sépare de celle des animaux, est illimitée dans l'autre. Elle est peut-être séparée, par des points de rebroussement, en une infinité de branches; de même que la branche des atomes minéraux, dont nous ne savons apprécier qu'un des bouts.

Au point de rebroussement qui sépare la branche des dieux de celle des animaux sont les hommes, dieux et animaux tout ensemble : « Doués, dit Leibniz, de caractères équivoques qui peuvent être rapportés aux espèces voisines également. » On peut considérer légitimement certains hommes comme les premières ordonnées de la branche des dieux, d'autres comme les dernières de la branche des bêtes.

Au point de rebroussement qui sépare la branche des bêtes de celle des végétaux sont les plant-animaux ou zoophytes; au point de rebroussement qui sépare la branche des végétaux de celle des molécules sont les vivants séminaux, les globules nécessaires à la fermentation et à la fécondation.

On distingue immédiatement dans l'intérieur de chaque grande branche, de chaque règne, des points d'inflexion. Ainsi, par exemple, au milieu de la branche des bêtes on distingue une vigoureuse

inflexion, quand les articulés deviennent des vertébrés, quand les squelettes qui étaient extérieurs se retournent, deviennent intérieurs; quand les centres nerveux qui avaient chacun leur vie indépendante se réunissent en un seul cerveau; d'un côté, plusieurs monades *informantes* et un squelette qui se renouvelle facilement comme une peau, de l'autre une seule monade informante, et un squelette que le corps ne renouvelle plus de toutes pièces, mais seulement par la vibration insensible de la vie. Pour définir la courbe, en cette région, il faudra chercher, dans la nature, les bêtes *équivoques*, ayant plusieurs centres nerveux et un squelette intérieur. Si la nature ne les fournit pas, c'est-à-dire si notre temps, notre planète et la faiblesse des organes humains les dérobe à notre vue, il faudra les inventer, en modeler la statue avec la simplicité savante d'un sculpteur égyptien, en peindre l'écorché avec la réalité puissante d'un peintre de la renaissance espagnole. On distinguera aussi entre deux points d'inflexion de nombreux maxima et minima, des points où la tangente à la courbe sera parallèle à l'axe. Dans ces régions, non-seulement la nature nous apparaîtra comme croissant par saut infiniment petit, mais comme stationnaire, comme engendrant une foule de corps identiques. Ce n'est là qu'une apparence, les ordonnées de la courbe ne croissant plus deviennent impropres à nous manifester les différences entre deux êtres. Nous étudierons les accroissements de leurs accroissements, les infiniment petits du second ordre. Nous inventerons, pour l'étude de ces régions, des caractères distinctifs qui, négligeables dans le cas général, deviendront ici les caractères essentiels. Il n'existe pas dans la nature deux corps pareils, parce qu'il n'existe pas deux âmes pareilles.

Sans entrer dans tout le détail de la courbe des êtres, que l'écriture mathématique peut seule faire saisir, examinons l'idée fondamentale que nous présente chacun des quatre termes : une molécule, un végétal, un animal, un dieu.

La molécule. — Une molécule chimique est un monde, un système planétaire, une étoile infiniment petite, et réciproquement ce que nous appelons notre monde, notre système planétaire, est une molécule infiniment grande, non pas par rapport à notre taille (qui est très-petite, sans être infiniment petite par rapport à la taille de notre système planétaire), mais par rapport à la taille d'une des molécules dont notre corps est composé.

Que saisissons-nous dans notre monde? quelle est son âme? sa vie propre? Nous distinguons neuf globes principaux que nous pouvons considérer d'abord comme des masses de points matériels inertes, à la façon newtonienne. De ces globes, un seul, le soleil, situé au centre, est à lui seul beaucoup plus gros que tous les autres réunis. Le vo-

lume de tous ces globes pris ensemble est à son tour presque négligeable, en rapport à l'immense volume qu'embrassent les rayons de force vive partant du centre du monde. Le système de tous ces rayons de force vive constitue l'âme de notre étoile, il est notre milieu éthéré. Ces rayons, par leurs vibrations longitudinales, produisent la pesanteur; par leurs vibrations transversales, ce que nous appelons lumière; par l'amplitude, variable avec le temps, de ces vibrations, ils produisent la température. Outre ces mouvements infiniment petits propres à chaque rayon, le volume entier d'éther dans lequel nous vivons tourne autour du centre de la monade, il forme un immense tourbillon dont nous appelons l'équateur : plan de l'écliptique. Les globes de matière inerte sont entraînés par ce tourbillonnement immense, comme de petites balles de liége; outre le tourbillonnement général que partage le soleil, chaque planète est entourée par un petit tourbillonnement spécial qui la fait tourner sur elle-même. Ce système de tourbillons de notre milieu éthéré est le timbre, le temps, le tempérament spécial de notre monde, sa réflexion, sa pensée, la manière dont il s'équilibre et dont il intègre toutes ses vibrations infiniment petites, transversales et longitudinales, en une vibration totale, immense.

L'éther qui fait tourbillonner les globes de matière inerte sous le nom de gravitation, qui pousse les points inertes vers certains centres sous le nom de pesanteur, qui pénètre leurs interstices, les éloigne ou les rapproche sous le nom de température, est la cause unique de tous les phénomènes généraux qui se passent dans notre monde, et cet éther n'est autre que l'âme de notre monde, que la force élastique qui en fait une monade spéciale, un individu.

Quant à ces points matériels inertes agrégés dans les astres, et qui servent de matière à sa cogitation, ils ne sont inertes qu'en apparence; chacun d'eux est une force élastique spéciale, une étoile infiniment petite, un tourbillon d'éther qui reproduit à l'infiniment petit quelque chose d'analogue à ce qui constitue notre monde, âme d'énergie infiniment petite qui trouve à son tour des énergies infiniment petites par rapport à elle pour lui servir de matière inerte, et pour former des globes nageant et tournant dans son équateur, de même que notre étoile sert de point matériel inerte dans un monde infiniment grand par rapport à elle. Chaque molécule de notre monde n'est donc pas inerte mais animée, elle est, elle aussi, un centre d'où rayonne, la lumière, la chaleur, la gravitation, la pesanteur comme notre monde lui-même. Cette quantité de mouvement éthéré, négligeable si on ne considérait qu'une seule molécule, devient très-appréciable quand on en considère la foule; ces petits foyers de vie,

par leur nombre infini, modifient à leur tour le foyer général émanant du centre de notre monde; c'est cette modification réciproque qui à chaque instant constitue la vie de notre monde, comme la vie de chacun de nous est une modification réciproque de notre corps sur notre âme et de notre âme sur notre corps.

Par ce coup d'œil jeté sur notre système planétaire nous avons une idée générale de ce qu'est une quelconque des molécules chimiques formant notre corps et les corps innombrables situés à la surface de la terre : chacune d'elles est un système planétaire infiniment petit, une étoile infiniment petite. Une molécule, c'est une âme, une force vive étendant sphéroïdalement ses virtualités, c'est pour ainsi dire un animal réduit à son cerveau, sans appendices, sans membres distincts de la tête ; ce cerveau pense avec une variété et une rapidité bien plus grandes que le cerveau humain, parce que chez la molécule c'est la vibration cérébrale elle-même qui est en même temps la parole et l'acte, la vibration musculaire. Cette cogitation rapide, infiniment variée, égale à l'acte, produit des espèces minérales, végétales, animales, et des globes générateurs de globes, des tourbillons générateurs de tourbillons. Comme notre vie a une circulation qui la tempère, la vie de la molécule en a une, mais sa circulation est plus simple que la nôtre, et on peut la considérer comme s'exécutant parallèlement à un seul plan, qui est son écliptique.

Telle est à peu près, suivant Leibniz, l'idée qu'il faut se faire de ces corps, de ces personnes que nous appelons les atomes minéraux, les molécules chimiques, les éléments des corps inorganiques; si les corps constitués par leurs foules sont dits inorganiques, on peut en dire autant de toutes les foules d'animaux; une foule d'hommes ne devient individu, corps organisé, que si c'est une armée obéissant à un général. Chaque atome minéral a une âme, qui n'est pas inférieure à l'âme humaine, qui en est au contraire si distante qu'elle peut passer pour inférieure ou supérieure suivant le point de vue où on se place, et cela est si vrai que le dieu d'Aristote n'était autre que l'âme de notre monde, de l'immense molécule chimique dans laquelle nous vivons. Ce dieu, disait-il, cogite tous les êtres qui vivent dans son sein sans les connaître, et sans autre but que *de se cogiter lui-même;* si Aristote avait connu la pluralité des mondes, s'il avait su que chaque étoile n'était pas une petite sphère de cristal clouée à la sphère céleste, mais un monde de même taille que le nôtre, il aurait ajouté : *et de cogiter les autres étoiles.*

Le végétal et l'animal.— Si on passe du règne minéral aux deux règnes qu'on a l'habitude d'appeler organiques, quoiqu'ils ne soient ni plus ni moins organisés que le règne minéral, on saisit immédiatement la

raison de la différence que présentent les deux sortes de corps, de personnes. Le corps dit inorganique, la molécule est tout entière enveloppée par son éther, les molécules infiniment petites dont elle s'est formé un corps et qu'elle régit sont dans son cerveau, sont la partie visible et pondérable de ce cerveau. Au contraire, le corps organique, l'animal ou le végétal bien caractérisé, régit des molécules qui ne sont pas enveloppées par sa sphère éthérée. De là la nécessité pour l'âme du végétal et de l'animal de rayonner sa force vive non dans toutes les directions, mais dans certaines directions, qui deviennent les axes de sa vie, les axes autour desquels circulent les molécules chimiques, tandis que ces axes eux-mêmes vibrent longitudinalement, font les courants nerveux. Dans le végétal, la disparition du cerveau est complète; ce n'est plus qu'un axe, qu'une corde lyrique, qui se bifurque en d'autres cordes lyriques indéfiniment. Dans l'animal, le cerveau subsiste; mais au lieu d'être tout l'animal comme dans la molécule chimique, il n'est plus que le centre où viennent aboutir ses cordes lyriques, le siége d'où part l'acte, et où aboutit l'activité, où s'intègrent en une seule toutes les vibrations du corps, et où s'équilibre la cogitation totale qui va l'instant d'après se différencier dans le corps. Chez l'âme minérale la cogitation est toujours identique à l'acte et se confond avec lui; dans l'animal, au contraire, il y a distinction entre l'impossibilité logique ou absurdité, et l'impossibilité musculaire.

Comme le remarque Ducrotet de Blainville, on peut dire d'un végétal que c'est un animal dont le cerveau est devenu nul ou négligeable, dont on a fait sortir l'estomac par la gueule, dont on a retourné la poche stomachique pour la plonger dans le milieu nutritif, et qui se trouve ainsi avoir la tête en bas et les jambes en l'air. Si le végétal ne se déplace pas tout d'une pièce comme l'animal, ce n'est pas qu'il n'ait pas de muscles, que tout son corps ne soit pas élastique, contractile aussi bien qu'étendable; il sait fort bien infléchir et tordre ses branches toutes les fois qu'il le croit nécessaire à sa conservation et à sa croissance; c'est qu'il n'a aucun besoin de ce déplacement, étant plongé dans le milieu qui le nourrit; ses doigts, ses branches peuvent manquer de souplesse, il n'a pas à s'en servir pour se développer, pour se soumettre les molécules chimiques.

Il semble d'abord que l'âme d'un végétal diffère plus encore s'il est possible de l'âme d'un animal que celle d'un individu minéral, et qu'elle lui soit décidément inférieure, mais ce n'est là qu'une apparence, c'est simplement que le végétal cogite sous terre. Sa racine est son cerveau. Le végétal pense, réfléchit, parce qu'il ne peut exister d'individu sans conscience de son individualité. C'est par l'étude des

mouvements des racines, de la façon dont l'âme du végétal les fait pénétrer avec choix au point même où la nutrition est possible, qu'on pourra saisir dans le végétal une perception différente de celle des animaux, mais non inférieure.

Le dieu. — Ce sont les dieux, génies ou anges qui groupent l'infinité de nos vibrations cérébrales suivant des raisons simples, qui fixent des limites regulières à nos appétits, qui de mille sensations confuses font des sensations distinctes, et nous donnent conscience de nous-même et des autres. Ce qu'ils font pour notre cerveau, ils le font en même temps pour notre étoile, pour l'immense cerveau dans l'intérieur duquel nous vivons et agissons, et qui nous cogite.

Qu'est-ce, par exemple, qu'une masse de gaz que nous déclarons d'une seule espèce chimique? comment un type unique vient-il dompter l'infinie variété des âmes moléculaires, et d'une foule irrégulière fait-il une armée régulière? Chaque molécule a par elle-même un timbre spécial, une durée de circulation incommensurable avec celle de toutes les autres, un plan écliptique orienté d'une façon quelconque. Par la force élastique qui lui est personnelle, un dieu, de cette infinie variété fait une identité. Les petits tourbillons d'éther en se choquant les uns les autres suivant la variété infinie de leur orientation, de leur durée et de leur timbre, finissent par s'équilibrer, par déterminer des polyèdres fixes, c'est-à-dire des systèmes de plans où les points éthérés vibrent sans en sortir, tandis qu'en deçà et au delà ils se meuvent suivant des surfaces plus complexes, où les vibrations ont un timbre unique et des durées mesurables avec les seuls nombres III, V et II, tandis qu'en deçà et au delà les timbres sont infiniment variés et les durées irrationelles. Ainsi la masse gazeuse se trouve séparée en chambres polyédriques qui sont sa forme, sa matrice régulière, et qui la constituent espèce. Les cristaux naturels sont cette vérité rendue sensible à notre œil par une lente et régulière diminution dans l'amplitude des vibrations moléculaires. Un cristal est un polyèdre, divisible en polyèdres identiques à lui (qui ne diffèrent de lui que par la taille), divisibles eux-mêmes à l'infini en polyèdres identiques à eux, plus petits mais de même forme. De sorte que le cristal se réduit tout entier à n'être qu'un système d'axes, de cordes lyriques, formant un réseau régulier, identique à lui-même en tous les points de l'étendue.

L'âme de la molécule meut son corps en l'enveloppant sphéroïdalement; l'âme du végétal ou de l'animal meut son corps par un système d'axes, mais ces axes font entre eux des coudes quelconques et s'infléchissent de mille façons. L'âme du dieu meut son corps par un système d'axes formant un réseau régulier, un système de coor-

données rectilignes. Le point substantiel d'où rayonne sa force élastique est à l'infini, quel que soit le lieu où se manifeste pour nous l'action divine, de telle sorte qu'un corps divin peut nous apparaître instantanément en un lieu quelconque de l'étendue qui nous environne [1].

Les corps divins ne sont donc autres que les corps chimiques, non ceux de la chimie actuelle, mais ceux de la chimie telle qu'elle sera le jour où ses classifications s'appuieront sur la théorie mathématique de l'élasticité, où d'autre part chacun de ses types apparaîtra comme un couple de verbes complémentaires. Les dieux ne sont donc autres que les vraies espèces chimiques, forces élastiques conscientes d'elles-mêmes qui sont en même temps les vraies espèces logiques. Quant aux espèces zoologiques et botaniques, ce sont de pures chimères. La continuité de la courbe des êtres nous interdit de leur attribuer aucune réalité; elles feraient double emploi avec les espèces chimiques. Si la collection de monades, que nous appelons aujourd'hui les *hommes*, nous apparaît comme formant une espèce définie, c'est que l'action des dieux qui règnent en ce moment sur notre étoile a supprimé de notre globe les corps intermédiaires qui nous permettraient de relier les hommes aux animaux.

Les dieux s'ordonnent hiérarchiquement en espèces les uns par les autres, toute la famille divine apparaît donc comme engendrée par un nombre limité d'ancêtres, de parents ou radicaux élémentaires, que les anciens appelaient des titans, et que nous appelons les idées primordiales. Ce sont ces titans qui, en se mariant suivant des raisons simples, semblent avoir engendré tous les dieux, tous les verbes. Si eux-mêmes ne sont pas divisibles en idées plus générales, en principes dont ils ne seraient que la combinaison en raisons simples, c'est qu'ils sont engendrés par le mariage universel, et en raison quelconque, de toutes les autres âmes, de toutes les autres forces vives éternelles dont le tout est l'univers. A partir d'eux, les nombres III, V et II suffisent pour noter les espèces, mais pour noter les espèces dont sont composés les titans, il faut ajouter le nombre I*n*, ils sont la résultante générale, éternelle des âmes, et leur idée est la matière nécessaire de toute cogitation; ils se dérobent à l'analyse non par la supériorité de leur essence, mais par leur évidence absolue. Par un instinct supérieur en clarté à tous les raisonnements, notre âme s'appuie sur eux comme sur son bien propre et inaliénable.

La structure de la fonction universelle, de l'être des êtres, du verbe des verbes, nous a fourni six verbes élémentaires, six radi-

1. Cf. Leibniz : *Mystère de la transsubstantiation.*

caux simples, six idées primordiales, indécomposables, six titans. — Nombrer, tempérer, étendre, mouvoir, penser, générer.

Chacun de ces titans a une épouse, un complément sans lequel il ne pourrait exister, et c'est l'embrassement perpétuel de cette épouse qui est sa vie tout entière, qui lui permet d'être non plus une possibilité, mais une réalité, un corps.

Ces six épouses sont :

— Continuer, passer, contracter, fixer, choisir, tuer.

Pour bien connaître ces six couples de titans, ces douze idées primordiales, mères de toutes nos autres idées, il faut se rappeler sans cesse, comme le faisaient les hommes primitifs, que chacune d'elles est un verbe, la manifestation d'un dieu, d'un individu, d'une monade, qu'il possède les quatre voix, actif, passif, réfléchi, neutre, dans une indivisible unité et sans être aucune d'elles, étant le point substantiel, le centre d'où elles rayonnent toutes les quatre. Ainsi, par exemple, l'étendue n'a rien de réel. Si on la pense seule, on ne pense rien, pas même le vide infini, comme le croyait Newton [1]. La réalité, c'est le verbe étendre, l'idée d'une substance qui engendre l'étendue en étendant et en s'étendant. Si nous ne pensions cette substance, nous ne saurions penser le vide.

Pour bien saisir ces douze idées primordiales, il faut aussi faire comme Homère, qui savait qu'un seul radical est impuissant à évoquer un Dieu, et qui ne se lassait pas d'accumuler, de varier, de fléchir et de renouveler les épithètes pour désigner un seul type divin. Osciller, vibrer, librer, balancer, peser, penser, agiter, cogiter, raisonner ne sont pas trop de termes pour nommer la seule personne penser, comme Phoibos, Apollon, Argurotox, Loxias, etc., ne sont pas trop de termes pour nommer la seule personne Apollon. Aucune de ces épithètes n'est synonyme de l'autre, et chacune a sa raison d'être dans l'impuissance de l'oreille humaine à saisir une idée complète en un seul mot; mais chacune n'a de sens que pour celui qui sait que toutes désignent la seule monade Apollon.

Accumuler les épithètes, varier les termes autour d'une même idée, c'était toute la poésie primitive, c'est encore toute la science moderne, ce que nous appelons la méthode expérimentale. Il faut em-

1. « Il (Leibniz) rejeta absolument le vide ou l'espace *réel absolu*, regardant l'espace comme une pure relation, » *Desmoizeaux.* « L'espace, qui est *idolum tribus* de plusieurs, comme parle Verulamius, n'est pas une substance, ni un être absolu, mais un ordre comme le temps. C'est pour cela que les anciens ont eu raison d'appeler l'espace hors du monde, c'est-à-dire l'espace sans le corps, imaginaire, » *Leibniz contre Clarke.*

ployer cette méthode non-seulement pour les douze types primordiaux, mais pour chacune des idées en nombre infini nées de leurs combinaisons.

Quant à la manière dont les types, dont les radicaux naissent les uns des autres, il faut pour la saisir employer ce que Fontenelle appelle, d'après Leibniz, l'*alphabet des pensées humaines*. A partir des titans ou radicaux élémentaires, tout radical exprimant un type vraiment nouveau, une monade, une fonction, et non une épithète d'une autre type, est une combinaison en raison simple (exprimable avec les nombres II, III et V) de plusieurs autres types; de telle sorte que si, par exemple, *h* représente l'idée d'hydrogène et *o* l'idée d'oxygène, *hho* est l'idée d'eau.

C'est l'alphabet chimique généralisé et perfectionné par les linguistes, tel qu'il sera d'autre part, le jour où les forces chimiques seront entièrement soumises au calcul mathématique, où les corps simples seront ramenés à six, et identifiés aux six couples de titans, qui est l'alphabet des pensées humaines entrevu et désiré par Leibniz.

ÉMILE LAMÉ.

LES TROIS MUSÉES DE LONDRES

LE MUSÉE DE KENSINGTON

(*THE SOUTH KENSINGTON MUSEUM*[1].)

Le *British Museum* m'a donné l'occasion d'émettre quelques observations sur l'arrangement des musées. La *Galerie nationale* m'a fourni celle de parler de la conservation des œuvres d'art. Le *Musée de Kensington*, qui présente tout un système d'enseignement des arts appliqués à l'industrie, me permettra également de consigner ici quelques idées sur cette importante question.

La France a pu suivre dans la carrière des arts les exemples donnés autrefois par les nations les plus favorisées. Le goût et l'art sont nés spontanément chez elle. Nos artistes, éclairés, à l'époque de la Renaissance, par l'importation de beaux modèles antiques et par les œuvres de génie créées en Italie, aidés par la protection de nos rois, grandirent rapidement, et conservèrent toujours, même dans leurs plus grands écarts, ce cachet de grâce, de finesse, d'à-propos, qui caractérise l'esprit français, et fait admirer et rechercher avidement par toute l'Europe les produits qui portent l'empreinte indélébile de notre goût national.

Il en fut autrement en Angleterre, et cela doit être. En effet, tandis que dans notre patrie, depuis François Ier, les plus beaux modèles étaient mis sous les yeux des artistes et du public, en Angleterre les chefs-d'œuvre réunis pendant deux siècles par une aristocratie éclairée étaient enfermés dans les galeries particulières, et leur vue interdite au peuple, qui ne put en profiter pour s'instruire.

Rien jusqu'à nos jours n'avait donc été tenté en Angleterre pour chercher à faire pénétrer le goût des arts dans les classes ouvrières. L'industrie anglaise était nécessairement tributaire de l'étranger pour ses modèles. Elle voyait sur tous les marchés de l'Europe la

1. Voir les livraisons du 10 avril et du 10 mai 1861.

préférence accordée avec justice aux produits français. Ce n'est que depuis peu d'années que des esprits instruits et clairvoyants ont réagi contre cet état de choses. Ils ont prouvé que l'infériorité de l'industrie anglaise en matière de goût provenait du manque total d'enseignement des arts du dessin, et ils ont demandé hautement que l'on initiât le peuple à des connaissances qui sont la source de tant de richesses pour les nations qui les cultivent.

C'est surtout au prince Albert que l'Angleterre doit l'initiative d'une aussi importante réforme. Nourri des fortes études de l'Allemagne, amateur éclairé des arts, il se mit à la tête de ce mouvement dont il avait eu le premier la pensée, et grâce à une volonté persévérante, il fit réaliser avec une incroyable rapidité, sur la plus large échelle, le plan qu'il avait conçu et médité.

Ce plan comprenait deux parties distinctes, mais connexes : un musée contenant tous les modèles nécessaires, et la création par toute l'Angleterre d'écoles où le dessin et l'ornementation seraient enseignés à l'aide des modèles fournis par le musée.

Pour remonter à l'origine du musée d'ornementation, il faut mentionner l'acquisition des premiers objets destinés à servir de modèles dans les écoles. Elle fut faite, en 1838, par ordre du parlement, qui accorda encore en 1840, 10,000 livres (250,000 fr.) dans le même but; 5,000 livres (125,000 fr.) furent ensuite votées pour acheter des objets précieux à la suite de l'Exhibition universelle de 1851, et 12,000 livres (300,000 fr.) furent appliquées en 1855 à l'achat de tout ce que la célèbre *collection Bernal* pouvait offrir d'utile à l'instruction des jeunes gens.

On peut évaluer les acquisitions ainsi faites en vingt-deux ans à 50,000 livres sterl. (1,250,000 fr.); elles portent, dès le début, le cachet du discernement et d'une économie bien entendue : on reconnaît au premier examen une institution bien administrée, active et prudente; et, ce qu'on ne saurait trop approuver, le public trouva, dans les inventaires publiés et vendus pour servir de catalogues provisoires, l'histoire de chaque objet, la date de son acquisition et son prix. Souvent ces objets sont achetés sous condition et soumis à l'examen du public avant d'être définitivement acquis. Excellente précaution, car en tous pays et dans tous les genres de collections, nous avons vu des conservateurs commettre mainte fois des erreurs regrettables à plus d'un titre.

Un rare bonheur pour une institution qui se fonde, c'est de rencontrer un habile administrateur, et l'on doit reconnaître que M. Cole possède à un haut degré l'esprit d'organisation.

En 1835, il présenta au parlement, comme surintendant du dépar-

tement des arts industriels (*practical art*), un rapport lucide et remarquable où il traitait les trois questions suivantes :

1° L'instruction élémentaire en matière d'art, appliquée à toutes les classes comme branche de l'éducation générale.

2° L'enseignement de l'art, dans le but spécial de former des artistes.

3° Enfin, l'enseignement de l'art appliqué aux travaux de l'industrie ; il proposait pour moyen l'établissement de *muséums* ou collections où toutes les classes pussent étudier les meilleurs modèles du bon goût dans un choix d'œuvres de tous les styles et de toutes les époques.

Déjà, avons-nous dit, à la suite de la grande exhibition de 1851, le parlement avait voté une somme de 5,000 livres sterling pour acquérir des objets propres à servir de modèles utiles pour l'étude du dessin, considéré dans ses rapports avec l'industrie; et les acquisitions déposées dans Marlborough House formaient le premier noyau de la vaste collection actuelle.

Cette collection s'était aussi considérablement accrue, grâce aux dons et aux prêts importants faits par la reine, le prince Albert et nombre de généreux protecteurs de l'institution naissante.

Ce rapide accroissement, cette adhésion empressée donnaient la mesure de l'intérêt que le public éclairé portait à cette institution. On a en effet calculé que, sans parler des tableaux précieux légués à l'établissement, les dons et les prêts d'objets livrés au public présentaient une valeur de 460,000 livres st. (11,500,000 fr.).

Le musée industriel était donc fondé. Placé dans un local excessivement resserré, l'honorable rapporteur déclarait qu'il était habituellement visité par huit cents personnes les jours publics et par soixante-dix les jours réservés à l'étude.

Ce local de Marlborough House présentait tous les inconvénients inhérents à un édifice qui n'a point été construit pour l'usage auquel on l'applique. Heureusement il devint bientôt la résidence du prince de Galles, et il fallut en choisir un autre pour le nouveau musée.

Douze acres de terrain acquis d'avance pour le département des sciences et arts offraient un emplacement favorable à Kensington. On y construisit à la hâte les galeries de fer que nous connaissons, et qui remplissent tant bien que mal, depuis lors, l'office de musée. Ces galeries de fer ont coûté 15,000 livres (373,000 fr.), et le terrain avait été acheté 60,000 livres st. (1,500,000 fr.).

Passons maintenant à la seconde partie de l'institution, aux écoles pour lesquelles le musée a été créé. Ces écoles sont établies dans toutes les villes manufacturières de l'Angleterre, afin de propager à la

fois l'étude du dessin sur tous les points où elle peut être utile. Le département des arts industriels, dont M. Cole est surintendant, reste le centre d'où partent la surveillance et la distribution des récompenses. C'est le musée qui fournit les modèles; une partie des collections est constamment transportée d'école en école pour propager le bon goût et l'instruction.

Ces petites exhibitions de modèles variés et nouveaux ont le grand avantage d'éveiller sans cesse l'intérêt et la curiosité des élèves. Elles facilitent la tâche des professeurs, qui ont ainsi des sujets et des exemples neufs pour en faire le thème de leurs leçons.

En outre, une école normale (*training school*) est attachée au musée de Kensington; on y donne une instruction spéciale aux élèves qui se destinent au professorat du dessin. Nous verrons plus loin, et avec plus de détails, comment fonctionnent les diverses branches de cet utile établissement dont l'organisation m'a paru extrêmement judicieuse.

Le but des écoles est parfaitement déterminé. Il ne s'agit point d'y former des artistes, mais d'y produire des dessinateurs, des artisans connaissant le dessin, surtout l'ornementation, et pouvant l'appliquer dans toutes les branches de l'industrie. C'est pourquoi l'étude du modèle vivant n'est point accordée aux élèves, malgré une ou deux tentatives dans ce sens, qui d'ailleurs paraissent avoir peu réussi.

La crainte d'éveiller chez les élèves un fâcheux amour-propre qui leur ferait trop souvent échanger une profession sûre, honorable et lucrative, contre la triste condition de l'artiste pauvre, ignoré et médiocre, pousse les directeurs de ces écoles à circonscrire très-nettement l'éducation professionnelle répandue parmi les classes laborieuses. Cependant l'expérience montrera un jour combien sont insuffisantes les études du dessin quand elles n'ont point pour base l'enseignement de la figure humaine.

Ici, je ferai une remarque importante et qui s'appuie sur une foule de faits étudiés pendant des années et donnant toujours le même résultat. A Londres, comme à Paris, toutes les personnes qui se sont occupées activement et pratiquement de l'amélioration du sort des classes ouvrières ou pauvres, savent combien ce qui est donné gratuitement profite peu soit à l'amélioration morale, soit au soulagement physique de ceux à qui l'on veut faire du bien. En fait de secours matériels, l'argent donné accoutume le pauvre à la paresse et à la mendicité. En fait d'instruction, les écoles gratuites sont toujours moins estimées, et sont suivies moins régulièrement que celles où l'on n'est reçu qu'en payant une rétribution. Si faible qu'elle soit, elle devient une sorte de contrat entre les deux parties. La famille veut

que l'élève apprenne puisqu'il a payé: et elle estime ce qu'on lui vend bien plus que tout ce qu'on pourrait lui donner.

Les écoles de dessin sont fondées d'après cette expérience. Les élèves y payent une modique rétribution. Mais les progrès sont ensuite récompensés, et celui qui se fait remarquer par son talent et sa conduite est non-seulement exonéré de toute charge, mais dès qu'il peut, comme répétiteur, rendre service dans l'école, il est rétribué avec générosité.

Je n'ai donc rien trouvé dans les règlements de cette vaste institution qui ne m'ait paru conçu avec une haute sagesse et qui ne promette de bons fruits pour l'avenir.

Ces nouvelles écoles sont en outre dotées d'un mode d'enseignement que j'envie à nos voisins d'outre-mer. Je veux parler de ce qu'on nomme en anglais *lectures*, mot qu'il ne faut point traduire littéralement. Ce sont des discours instructifs sur tout ce qui s'attache au but principal de l'institution. Ce moyen de répandre et de généraliser les connaissances est d'une grande utilité. Il éloigne la banalité, la formule et la routine, qui produisent tôt ou tard chez l'élève l'ennui et la torpeur. Ces leçons faites par des hommes très-instruits, autres que les professeurs ordinaires, captivent l'attention des élèves sans la fatiguer. Elles ouvrent leur esprit, l'excitent à travailler en lui donnant des notions nouvelles, et la meilleure preuve du bien qu'elles font ressort de l'intérêt qu'elles inspirent et de l'empressement qu'on met à les suivre.

Puisque j'ai commencé à parler de l'enseignement du dessin, je consignerai ici quelques observations qui m'ont été suggérées par la lecture d'un rapport fort intéressant, écrit en 1853 par M. Wornum, aujourd'hui secrétaire de la Galerie nationale, alors chargé par le département des sciences et arts de visiter les établissements français destinés à cet enseignement.

Dans son rapport, M. Wornum examine le caractère et les arrangements des collections d'art en France, nos écoles de dessin, et les divers modes d'enseignement qui y sont en usage.

Ce travail est fait avec conscience, après un examen approfondi des divers établissements qu'il avait mission de visiter. Il mériterait d'être connu et étudié en France, et nous pourrions en tirer plus d'une utile leçon. Son auteur passe en revue, non-seulement les écoles de dessin de Paris, mais aussi celles, hélas! en petit nombre, de nos villes manufacturières. Il décrit avec soin ce qui s'enseigne dans les écoles publiques de dessin de Paris, de Lyon, de Bordeaux, de Rouen; au Conservatoire des arts et métiers, à l'École des beaux-arts, dans nos écoles industrielles. Il examine le musée de la Renaissance au Louvre,

celui de l'Hôtel de Cluny, le beau musée céramique de Sèvres, et sa conclusion, fort exacte, au reste, est que le musée et l'école d'ornementation qu'alors on s'occupait à fonder en Angleterre n'existaient point en France; et que, par conséquent, nous nous laissons devancer par nos voisins dans l'utile voie de l'application des arts à l'industrie, à l'aide d'une instruction spéciale et publique.

Jusque-là M. Wornum a raison, et il avance un fait incontestable. Mais je lui demanderai la permission de ne point être de son avis quant aux conséquences qu'il tire contre nous du manque d'un mode régulier d'enseignement en France de l'ornementation. De ce qu'un besoin existe en Angleterre, il ne s'ensuit pas que le même besoin existe parmi nous. En France, le goût des arts est si naturel à toutes les classes, qu'il serait plutôt nécessaire, dans l'intérêt de l'art lui-même, de mettre un frein à sa vulgarisation, que de lui donner de nouveaux moyens de s'étendre.

J'ai accordé un fait à M. Wornum, il voudra bien m'en concéder un autre. C'est que malgré l'absence de cette instruction régulière qu'il regrette pour nous en la constatant, le goût, l'invention, la fécondité, la grâce, l'habileté dans l'exécution, n'ont jamais fait défaut aux artistes français de toutes les époques qui se sont livrés à cette fructueuse et utile branche de l'art qu'on appelle l'ornementation. Et s'il fallait, ce que je suis loin d'affirmer, faire une exception à cette règle, où la trouverait-on? Précisément parmi les élèves qui, étudiant régulièrement l'ornement dans les écoles d'architecture, ont remplacé l'originalité et l'invention par le poncif académique, et ont perdu leur individualité en passant sous le niveau des règles et des formules.

M. Wornum remarque, en parlant de l'École des beaux-arts de Paris, et s'appuyant sur l'autorité très-éclairée de M. le baron Taylor, que professeurs et élèves montrent un profond mépris pour l'étude de l'ornementation, parce que celle de la figure y envahit et y absorbe tout l'intérêt.

On peut lui donner une explication fort simple de ce fait. C'est que malheureusement cette école n'est point organisée pour former l'instruction complète d'un jeune artiste. On y apprend tant bien que mal le dessin de la figure humaine, on y trouve un chemin qui mène à Rome et rien de plus. Les grands principes de l'art, ses théories diverses, son histoire, l'esthétique, n'y sont point traitées; tout cela ne rentre pas dans le programme de l'École, et c'est à l'artiste de se pourvoir ailleurs, s'il veut s'instruire de ce qu'il est de son plus grand intérêt de connaître.

Il arrive cependant, et M. Wornum lui-même le constate, que de

cette instruction si étroite et si imparfaite il peut encore sortir un bon résultat. Étroite ou imparfaite, elle repose néanmoins sur la plus solide, sur la seule base réelle de toute connaissance en fait de dessin : sur l'étude du corps humain; et comme le rapporteur anglais l'a si bien remarqué, les élèves, qui ne sauraient devenir des artistes d'un rang élevé, fourniront du moins d'excellentes recrues dans toutes les branches des arts industriels.

Ceci me conduit à répéter encore que nous nous passons d'école d'ornementation, ce que je regrette avec M. Wornum, par suite de la prédominance de l'étude du corps humain dans nos écoles, tandis que l'enseignement de l'ornement tel qu'on le pratique en Angleterre, isolé de l'étude de la figure humaine, étude qui ne saurait se passer du modèle vivant, donnera difficilement des résultats étendus et assurés. Que l'on mêle les deux enseignements dans une proportion raisonnée; que l'on évite avec soin d'étouffer le génie particulier de chaque élève sous les misères de la routine et de la convention, que l'on associe la règle à la liberté, et l'on peut se promettre les plus beaux succès de ces écoles dont nous avons su nous passer jusqu'ici, mais que nous envierons et que nous imiterons nécessairement quelque jour.

Il faut l'avouer, presque toujours mieux raisonnée, l'instruction sera plus complète, plus logique, plus attrayante et plus sûre dans les simples écoles destinées à l'enseignement artistique du pauvre et de l'ouvrier, que dans les écoles supérieures où le plus haut enseignement de l'art doit être présenté aux jeunes gens par les hommes réputés les plus habiles.

Tout, dans ces écoles primaires de l'art, est calculé pour donner à l'élève une vive émulation, pour éveiller son imagination par la variété des modèles qui sont mis sous ses yeux. Cette variété même est une garantie de liberté pour son goût naturel qui peut, entre plusieurs styles, entre plusieurs voies, choisir ce qui convient le mieux à son esprit, tandis que ces soins, ces précautions, sont oubliés la plupart du temps lorsqu'il s'agit de former des artistes.

Je sais que rien n'est plus difficile que de créer une bonne éducation collective en matière d'art. On est bien heureux si la moyenne obtenue n'est point trop au-dessous du médiocre. Ce qui convient à une organisation en écrase une autre, et malheureusement les natures qui perdent le plus à se plier sous le joug d'une manière commandée sont celles qui seraient disposées à prendre leur essor vers des régions élevées. Tel professeur qui veut que ses élèves ne connaissent d'autres voies que les siennes n'aura que des éloges pour les nullités dociles, et découragera les esprits les mieux doués.

Et quand l'enseignement au lieu de sortir toujours de la même bouche est donné, à tour de rôle, sur le même sujet par divers professeurs, dans quelle mesure de convention, dans quel niveau de banalité n'est-il pas nécessaire que tout se maintienne pour que les idées et les opinions de l'un ne viennent point contredire les conseils et les doctrines de l'autre?

Si j'ai foi dans l'étude, dans l'exemple, dans les beaux modèles et dans l'enseignement qui laisse la liberté, j'ai appris à redouter les professeurs : ce ne sont point eux qui manquent en France, ce sont des *maîtres* dans l'ancienne acception du mot. Le maître autrefois était un homme prêchant surtout d'exemple, qui permettait à ses élèves de suivre ses travaux journaliers, de surprendre ses moyens, d'étudier jusqu'à sa pensée. C'était par ce précieux contact que les élèves apprenaient à égaler, à surpasser le maître s'ils en étaient capables, et non à s'asservir à la routine imposée par un enseignement infécond. L'esprit des élèves s'ouvrait parce qu'ils conservaient le droit et avaient le devoir d'étudier par eux-mêmes. Il faut bien le répéter et se graver cette vérité qui semble un paradoxe, qu'il y a un grand danger à trop apprendre. L'excès de science apprise, comme l'excès de mémoire, ne conduit dans les arts qu'à l'imitation. Si le savoir est plus grand que l'intelligence, il l'étouffe, et la faculté de créer se perd à lutter sans cesse contre les *souvenirs*. Alors on ne cherche plus à s'assimiler ce qu'on admire, on le copie.

Après avoir fait mes réserves sur l'opinion de M. Wornum, j'accepterai sa manière de voir sur un autre côté de la question. Cette instruction élémentaire, si généreusement, si largement donnée, serait désirable en France précisément pour y diminuer le nombre des artistes médiocres, en augmentant celui des dessinateurs utiles. Si l'enseignement du dessin d'ornement y était encouragé, aidé, dirigé et honoré comme il l'est maintenant de l'autre côté de la Manche, nous ne verrions plus ce travers si général chez nous, qui fait que tout jeune homme doué de quelque facilité d'imitation, la plus triste faculté en matière d'art, se croit appelé à devenir un artiste.

Des écoles semblables à celles créées en Angleterre en si grand nombre apprendraient au peuple, et lui prouveraient que l'on peut, si l'on applique le dessin à l'une des mille professions industrielles, y trouver une carrière honorable et sûre, cent fois préférable pour lui à l'existence de l'artiste pauvre qui, même s'il est doué d'aptitudes heureuses, ne peut acquérir ni une instruction spéciale suffisante, ni une éducation générale indispensable pour s'élever dans la voie qu'il entreprend.

Ayant contribué à fonder et dirigeant depuis bientôt huit ans à

Paris une importante société du patronage des jeunes apprentis, j'ai appris à connaître les difficultés et les besoins des jeunes gens, l'utilité pour eux des écoles spéciales et la fréquente impossibilité où ils se trouvent de tirer parti de leurs dispositions. Ainsi, j'ai cent fois été consulté par des familles désireuses d'utiliser la vocation de leurs enfants pour la carrière des arts. Quelquefois j'ai réussi à les placer apprentis dessinateurs dans les rares maisons où l'on s'occupe du dessin industriel, ou dans les ateliers des ornemanistes : mais des deux côtés je savais qu'ils n'apprendraient là que la partie matérielle de leur profession, et que leur intelligence aurait à deviner le reste. Le plus souvent j'ai dû employer tous mes efforts à les détourner d'une voie où je voyais pour eux beaucoup de périls, et rien d'assuré. Et cependant la plupart d'entre eux avaient déjà ébauché l'étude du dessin dans les écoles publiques de Paris ; mais faute d'un caractère spécial dans leurs études, leur apprentissage de l'ornement, applicable à la profession qu'ils comptaient embrasser, n'en restait pas moins à faire tout entière.

En Angleterre, au contraire, que voyons-nous? Environ quatre-vingts écoles de dessin d'ornement répandues sur toute la surface du Royaume-Uni; car chaque centre industriel a, en effet, participé à cette utile fondation. Que l'on n'aille point croire que ce sont des écoles fondées sur le papier, vaines et purement nominales. Les rapports de chaque année relatent avec régularité le nombre des élèves, leurs progrès, les récompenses qu'ils ont méritées, les cours qui leur ont été faits. Des chiffres, d'ailleurs, en diront plus que tous les commentaires :

Ainsi en 1855	l'instruction a été donnée à	29,498	élèves.
1856	—	35,083	
1857	—	43,212	
1858	—	79,470	
1859	—	84,972	

Si l'on nous objectait que ces quatre-vingts écoles doivent, sans doute, coûter fort cher à établir et à maintenir, nous répondrions que la faible rétribution exigée des élèves couvre la plus grande partie des frais.

Quoique je n'aie point l'intention d'entrer dans les détails financiers de cette belle œuvre, je crois néanmoins utile de dire exactement pour quelle part le gouvernement intervient dans la dépense de ces écoles, qui s'élève en moyenne à 360 livres sterl. (9,000 fr.). L'État paye à chacune d'elles une somme de 110 livres sterl. ou 2,750 fr.

L'école perçoit des élèves seulement 250 livres sterl., ou 6,250 fr.; plus des deux tiers des frais sont donc couverts par la rétribution scolaire. Le produit total de ces rétributions dans l'exercice de 1859-60 s'est élevé à 400 mille fr.

Grâce à une excellente disposition des règlements de l'institution, un lien commun relie toutes les écoles entre elles. Des inspecteurs sont nommés pour y exercer un service régulier de surveillance; chacun d'eux est chargé d'en visiter un certain nombre, ce sont des hommes pratiques versés dans la connaissance du dessin; j'en ai connu plusieurs, artistes distingués, qui s'honoraient de cette mission de confiance et la remplissaient avec un véritable dévouement. Ces inspecteurs rendent compte de la situation des écoles, de leurs progrès, et contribuent à faire décerner les récompenses. Les élèves, qui dans les provinces se distinguent par leur talent et leur assiduité, y obtiennent d'abord l'admission gratuite, puis une rétribution comme moniteurs, répétiteurs, aides des professeurs, et c'est alors parmi eux que l'on choisit les élèves qui doivent perfectionner leur instruction dans l'École normale (*training school*) de Kensington, afin d'y acquérir la capacité nécessaire pour devenir ensuite professeurs.

L'admission à l'École normale est un sujet constant d'émulation pour les élèves de province qui y voient un avenir honorable et assuré. Ce premier degré d'avancement, qu'ils peuvent d'abord obtenir comme aide-professeurs, est déjà un soulagement pour leur famille, puisque la rétribution à payer fait place à un petit traitement. Ensuite dès qu'un élève est admis à l'École normale de Londres, le département lui alloue la somme nécessaire pour son entretien et lui fournit les moyens de compléter son éducation sans lui imposer aucune limite de temps.

Le département a tenu à placer d'abord l'élève de l'École normale dans une position respectable : il lui assure ensuite un avancement certain s'il s'en rend digne.

Non-seulement dans cette école on s'occupe de donner aux jeunes gens les connaissances artistiques qui leur sont nécessaires, mais on leur enseigne avec le plus grand soin l'art si difficile d'enseigner aux autres.

La sollicitude éclairée des fondateurs de cette belle œuvre a encore été plus loin. Comme on a reconnu qu'il était utile de placer le dessin sur la même ligne que l'écriture, la lecture et le calcul dans toute école recevant les enfants des classes ouvrières ou pauvres, on forme des professeurs expressément destinés à cet enseignement tout élémentaire, et bien moins important en apparence, mais dont, au contraire, l'expérience a démontré les difficultés et les excellents résultats.

Si l'on demande à quoi bon donner ces notions aux enfants qui ne doivent jamais pratiquer le dessin, je rappellerai que ces enfants, nés dans les villes, sont tous et toujours destinés aux professions manuelles, et qu'il n'en est presque aucune dans laquelle on n'ait l'occasion, soit d'exécuter le travail d'après le dessin des autres, soit de comprendre et de répéter une forme donnée; que dans toutes il est nécessaire de pouvoir étudier et discerner les formes les plus convenables, et de montrer du goût, de la grâce, du raisonnement. Quelle est la condition où l'ouvrier qui sait un peu de dessin ne sera point supérieur à celui qui l'ignore?

Je suis tellement convaincu des avantages que les écoles primaires de dessin, puis celles d'ornementation, peuvent présenter pour les classes ouvrières, que je m'étonne de l'oubli où l'on semble avoir laissé à cet égard les jeunes filles du peuple. Je ne conçois pas que lorsque de tous côtés on cherche avec anxiété les moyens d'ouvrir aux filles pauvres des professions qui remplacent celles que l'industrie mécanique leur enlève, lorsque de toutes parts on cherche les moyens si difficiles à trouver de les arracher à l'infamie et à la misère, on n'ait pas songé à mettre à leur portée cette étude qui leur ouvrirait certainement des carrières nouvelles.

Dans un excellent travail publié par M. Jules Simon sur le *Salaire des femmes*, cet écrivain remarque que les tentatives faites pour placer entre leurs mains le dessin de fabrique ont échoué, parce que leur organisation ordinaire possède plutôt le don d'imitation que le don d'invention. Mais ceci ne détruit nullement l'espoir de trouver une foule de cas où l'invention n'est point nécessaire, et dans lesquels une ornementation donnée pourrait être avec avantage livrée au travail des femmes. Leur adresse, la délicatesse de leurs mains, la finesse de leurs organes et de leurs perceptions les rendraient bien vite supérieures aux hommes dans nombre de professions, si le dessin avait fait partie de l'enseignement qu'elles reçoivent.

J'ai dit que, par une habile disposition du règlement, un choix fait parmi les objets acquis et placés au muséum de Kensington circulait de ville en ville, allant porter dans chaque école l'instruction, l'exemple et le goût.

Effectivement : verreries, poteries, ouvrages en divers métaux, ivoires sculptés, dentelles, etc., etc,, ont été mis ainsi non-seulement sous les yeux des élèves, mais aussi sous ceux des visiteurs, admis à profiter de leur vue moyennant un droit d'entrée dans les diverses salles d'exhibition.

Or, ce droit, qui vient encore en dégrèvement des frais de l'institution, produit plus qu'on ne l'imaginait au premier abord. Le rap-

port de 1860 constate que la collection ambulante a séjourné dans 26 écoles, a été visitée par 309,987 personnes, et la recette, qui dans chaque localité est venue en dégrèvement des dépenses de l'école, a produit une somme totale de plus de 150,000 francs (6,011 liv. st.). On y fait remarquer, en outre, que, bien que des objets aussi fragiles que des verreries ou des porcelaines de Sèvres aient été emballés et déballés cinquante-six fois, pas un des modèles n'a été brisé ou endommagé en parcourant sur les chemins de fer environ 3,700 milles anglais.

En terminant cet exposé préliminaire du mode d'instruction donnée par l'administration des écoles d'art à l'aide des modèles du musée de Kensington, je crois bon de revenir sur ce système de *lectures* dont j'ai parlé plus haut, et que je regrette tant de ne point voir appliqué dans nos écoles françaises. Pour mieux faire comprendre la portée de cet enseignement et sa sérieuse valeur, je citerai les sujets des *lectures* qui, en 1859, ont été faites aux élèves dans l'amphithéâtre du musée de Kensington.

En 1859, il a donc été prononcé dans l'amphithéâtre :

1° Six lectures adressées aux élèves qui se destinent au professorat.

La première, sur la lecture à haute voix, par le révérend H. Brookfield, académicien, inspecteur des écoles.

La deuxième, que doit-on enseigner aux ouvriers en arts mécaniques, et comment doit-on faire cet enseignement ? par M. Scott Russell [1].

La troisième, quel est le degré d'instruction qu'on doit donner aux enfants dans les écoles d'art, par le docteur Kinkel, précédemment professeur d'histoire de l'art et de la civilisation à Bonn.

La quatrième, du chant dans l'éducation, par M. J. Hullah.

La cinquième, étude de la langue anglaise, par M. Valrond.

La sixième, éducation des adultes dans la classe indigente, par le révérend W. Rogers.

2° Six lectures sur la science sociale, considérée comme branche de l'instruction scolaire, adressées spécialement aux jeunes professeurs par M. W. Ellis.

3° Quatre lectures sur l'art et les sciences.

La première, les sculptures de Budrum, au British Museum, consi-

1. Je ferai remarquer que ces lectures sont toutes confiées à des hommes d'un talent réel et d'un savoir remarquable, plusieurs d'entre eux sont membres de diverses académies, conservateurs de musées, ingénieurs distingués. Ainsi M. Scott Russell est un éminent constructeur de bâtiments à vapeur : c'est lui qui a construit le géant des navires, le *Great-Eastern*. C'est assez dire quel haut intérêt on attache à ces *lectures*.

dérées sous le rapport architectonique, par M. Newton, auteur des découvertes faites à Halicarnasse.

La deuxième, sur les moyens de diminuer les ennuis de l'instruction, par le révérend H. Brookfield.

La troisième, sur la construction d'une école, par M. H. Chester.

La quatrième, sur le progrès dans la manière de voir, par le docteur Kinkel.

4° Six lectures sur les beaux-arts et les collections d'art.

Les trois premières, prononcées par M. Robinson, le superintendant à qui l'on doit la plupart des acquisitions et l'arrangement des collections du musée de Kensington, furent sur les vases grecs peints ;
Sur les majolicas italiennes ;
Et sur les porcelaines.

La quatrième, par M. R. Smith, sur l'utilité des bibliothèques d'art.

La cinquième, par le docteur Kinkel, sur les arts de l'Égypte.

La sixième, par le même, sur les arts des Assyriens.

L'importance que j'attache à l'instruction des classes ouvrières, dont j'étudie à Paris depuis bien des années les souffrances et les besoins, et dont je vois les ressources devenir de plus en plus précaires, m'a engagé à donner quelques développements à la description d'un établissement qui réunit de grandes conditions d'utilité publique à d'importantes et faciles applications au bien-être des individus. Je sais qu'en général copier ce qui se fait dans un pays étranger, sans tenir compte de la différence des mœurs et des besoins, est rarement une tentative suivie de succès; mais je crois que de ces exemples on peut tirer des leçons précieuses, et qu'on ne saurait trop étudier ce qui se fait de bien, de bon et de sage hors de son pays.

Maintenant je rentre dans la partie descriptive de mon étude; je parcourrai rapidement les galeries de Kensington, en laissant de côté tout ce qui n'intéresse pas directement l'art.

Le musée a été divisé en dix-huit sections dans l'inventaire publié, jusqu'à ce qu'un catalogue raisonné pût être rédigé. On y travaille, mais je crois qu'il ne pourra pas être exécuté utilement tant que l'on manquera, comme aujourd'hui, de l'espace nécessaire pour étendre et classer les collections. Celles-ci s'augmentent tous les jours, et les galeries sont tellement encombrées, qu'il en est où l'étude est devenue impossible; de telle sorte que l'habile chef du département, M. Cole, n'a plus, jusqu'à ce qu'il ait obtenu l'agrandissement nécessaire du local, qu'à augmenter de plus en plus la collection voyageuse pour diminuer l'encombrement qui nuit à son trop riche musée.

Ainsi certains objets fort précieux pour l'étude n'ont pu être dépo-

sés aux galeries de Kensington. Sir Ch. Barry, l'architecte du palais du parlement, avait fait mouler de tous côtés les plus beaux exemples d'ornementation en architecture gothique. Ces plâtres, qui forment une collection d'une haute importance, doivent être placés dans le musée, et ils attendent toujours l'espace nécessaire à leur classement.

Par un sage accord fait avec le *British Museum*, la sculpture antique est dévolue à celui-ci, et l'art du moyen âge plus utile à l'étude de l'ornementation, plus en rapport avec nos besoins, est réservé au musée de Kensington.

Il serait, dans les conditions actuelles, inutile et même injuste d'examiner le classement des objets que contient le musée provisoire.

M. Wornum, en passant en revue dans son rapport nos musées de peinture et de sculpture, donne des éloges mérités à la splendeur des galeries de tableaux du Louvre. Toutefois, il met ses compatriotes en garde contre un travers commun chez nous, et qui consiste à sacrifier la collection à la décoration de la salle. Il dit avoir remarqué qu'en subordonnant de la sorte l'étude et les objets d'art à l'effet théâtral, on amène le public à s'arrêter un instant pour considérer l'aspect des salles, et à passer sans regarder le détail de ce qu'elles contiennent. C'est une vérité que nous sommes forcés de reconnaître pour en avoir été tous les jours témoins; ajoutons à cela la déplorable habitude d'enlever les plus beaux objets de la place qu'ils doivent occuper, et de les exposer à part, comme si seuls ils méritaient d'attirer l'attention du public. Sans penser que c'est annihiler des collections que de les dépouiller ainsi, et que pour satisfaire le désir des ignorants qui veulent savoir ce qu'ils peuvent admirer sans se compromettre, on condamne à l'oubli, dans l'intérêt d'une pauvre vanité, une foule d'œuvres instructives et méritoires.

C'est proprement le mal français! disait la Fontaine.

La première série que je rencontre et la plus digne de notre intérêt, c'est la sculpture. Si les marbres, les terres cuites, les sculptures de bois, de cire, de pierre et d'albâtre que ce musée possède étaient convenablement rangés avec l'espace nécessaire, ils formeraient à eux seuls une collection remarquable qui montrerait d'excellents spécimens, surtout de l'art italien des quinzième et seizième siècles, et un certain nombre de véritables chefs-d'œuvre.

Le désordre qui règne en Italie depuis longtemps, la nécessité où s'y sont trouvées beaucoup de corporations religieuses de faire argent de tout, sans respect pour l'art, ont permis à l'Angleterre d'acquérir, à vil prix le plus souvent, des ouvrages d'une haute valeur. En voici quelques exemples :

Parmi les récentes acquisitions, on est frappé de la beauté de trois pièces qu'on peut appeler colossales par leur importance, leur volume et leur matière. La première est un *retable d'autel*, en marbre de Carrare, complet, avec son tabernacle, exécuté en 1440 par Férucci de Fiesole, pour la famille Ricasoli. Cet autel est resté jusqu'à nos jours dans une église de Fiesole. C'est une de ces merveilles d'architecture et d'ornementation où le goût et le style sont encore embellis par une exécution d'une vivacité inouïe. Dire comment cette belle sculpture est venue en Angleterre, je ne le saurais, mais je présume que son histoire est à peu près celle d'un autre morceau dont je vais parler.

Cet autre chef-d'œuvre fut exécuté à la même époque par Baccio d'Agnolo. C'est une *cantoria* (galerie de l'orgue), en marbre, provenant de l'église de Santa Maria Novella de Florence. Depuis que nous avons vu et admiré cette belle église, il paraît que les administrateurs du couvent dont elle dépend en ont entrepris la *rénovation*, la *restauration*. On sait trop ce qu'il faut en général entendre par ces mots; ayant donc la facilité de traiter à leur guise les restes admirables de l'art ancien, ils ont condamné la *cantoria*, ont fait abattre cette belle sculpture, qui a été achetée gisant à terre parmi les décombres, payée à peu près au prix courant du marbre, et transportée avec soin et respect à Kensington. En assistant à de pareils actes de destruction, on est forcé de convenir qu'aujourd'hui tous les barbares ne descendent plus du Nord, et quand des Vandales jettent dans la poussière la dernière fortune de la pauvre Italie, il est bien heureux que des musées s'ouvrent pour donner asile à ces nobles débris.

La troisième est une *piscine* en pierre noire provenant encore d'un couvent détruit de Florence. Elle est attribuée à Benedetto da Majano. Tout en reconnaissant qu'elle est bien digne d'un des grands sculpteurs qui travaillaient, en 1500, à couvrir de chefs-d'œuvre les églises de la Toscane, elle m'a semblé avoir un peu plus d'âpreté et de vigueur que n'en montrait habituellement le maître à qui elle est attribuée.

J'ai également pris note d'une autre œuvre considérable, mais je ne puis retrouver dans ma mémoire le jugement que j'en ai porté. C'est une *cheminée* en pierre haute de près de 10 pieds provenant d'une villa proche du Poggio Imperiale. Je sais qu'elle est attribuée à Donatello; c'est tout ce que je puis en dire. J'avoue que je serais étonné d'avoir oublié une œuvre d'un des maîtres que j'aime et admire le plus [1].

1. J'ai consulté, pour réparer mon oubli, M. Robinson; il croit cette belle

Il est encore une acquisition récente d'un haut intérêt. Ce sont les fragments d'une chaire en marbre provenant d'une église des environs de Pise, et qui paraissent bien pouvoir être attribués soit au grand homme que l'on peut à bon droit appeler le père de la sculpture italienne, Nicolo Pisano, soit à son fils Giovanni, qui suivit dignement ses traces.

Si nous nous rappelons qu'il suffit à Nicolo Pisano d'avoir vu et étudié le sarcophage grec du Campo Santo de Pise pour devenir un admirable sculpteur, on conviendra que dans ce petit nombre de sculptures du goût le plus pur, de l'ornementation la plus précieuse que nous venons de nommer, il y a déjà de quoi fonder une école pour l'Angleterre.

Les noms de Matteo Civitale de Lucques, de Mino de Fiesole, de Lucca della Robbia et de ses descendants, se trouvent encore sur plusieurs morceaux dignes d'intérêt; mais je suis obligé de passer rapidement sur une foule de belles œuvres, et surtout utiles à l'enseignement, pour arriver à quelques morceaux bien précieux qui traversèrent Paris autrefois, et que nous n'avons point su conserver malgré l'admiration qu'ils inspirèrent aux amateurs.

Ce sont les cires de Michel-Ange de la collection Gherardini. Cette réunion d'œuvres incontestables du plus grand sculpteur moderne contenait, outre treize morceaux de sa main, une vingtaine de terres cuites et modèles en cire de ses élèves, de Bandinelli, de Giovanni Bologna, de François Duquesnoy. Elle a été acquise par ordre du parlement pour la somme de 2,110 liv. st. (52,750 fr.); je crois pouvoir dire que c'est un prix modeste, et j'appuierai mon opinion par l'énumération des morceaux sortis de la propre main de Michel-Ange.

1° Un torse de femme en cire de 13 pouces anglais de hauteur.
2° Un bras droit en cire, étude anatomique.
3° Une jambe gauche en cire, étude anatomique pour le Christ de la déposition de Florence.
4° Une Victoire en cire, admirable esquisse présumée de la Victoire foulant aux pieds un esclave, pour le tombeau de Jules II, groupe aujourd'hui placé dans le Palazzo Vecchio de Florence.
5° David, esquisse en cire, soit pour le David de Florence, soit plutôt pour celui qu'il fit en bronze, destiné au maréchal de Gié d'abord, ensuite envoyé en France au trésorier Robertet. Cette seule esquisse, premier jet d'une ravissante pureté, valait la peine de tout acquérir.

sculpture, qu'il considère comme une des plus précieuses de la collection, de la main de Desiderio da Settignano, ce qui confirme mon impression.

6° Deux jambes en cire, études anatomiques pour le David de Florence.
7° Étude anatomique pour le bras pendant du David.
8° Esquisse pour une des statues du tombeau de Jules II, qu'il exécuta en marbre.
9° Apollon, esquisse en cire pour la statue de marbre des Uffizi de Florence.
10° Étude anatomique ressemblant au Bacchus de Florence.
11° Hercule tuant Cacus : cette intéressante esquisse paraît avoir été faite pour un groupe destiné à faire pendant au David, et qu'a remplacé le groupe de Bandinelli.
12° Masque en terre cuite.

Ce détail donnera la mesure de l'intérêt de ces morceaux ; leur origine et leur caractère ne laissent point de doutes sur leur authenticité. Plusieurs autres pièces fort intéressantes de cette collection étaient attribuées au grand sculpteur ; mais j'ai vu avec plaisir le choix scrupuleux fait par M. Robinson ; conservateur de ces deux galeries, entre ce qui appartient au maître et ce qui lui est attribué. Rien de plus fâcheux que les attributions mal justifiées et l'abus des grands noms. C'est le moyen de faire douter même de la vérité. Le choix de M. Robinson est aussi judicieux que sa réserve est louable [1].

Je réunirai dans mon examen la numismatique et les bronzes, parce que la partie la plus importante des médailles consiste en ces grands médaillons italiens des quinzième et seizième siècle, si chers aux connaisseurs, et que ces médaillons sont en général des bronzes

1. Depuis que cette notice a été écrite, la section de sculpture de Kensington s'est largement enrichie, et je reçois à ce sujet un renseignement trop intéressant pour ne point lui donner place ici. Voici ce qu'on m'écrit de Londres.

« M. Robinson, dans son récent voyage en Italie, vient de faire l'importante conquête de la série de sculptures italiennes du moyen âge, qui faisait partie de la célèbre collection Gigli Campana. Cette suite, consistant en quatre-vingts ou quatre-vingt-dix monuments de la plus grande importance, a été cédée au musée de Kensington par le gouvernement romain, au prix d'environ 150 mille francs, et dans ce même voyage M. Robinson a recueilli en outre plus de trente spécimens en marbre, terres cuites, etc., de l'époque la plus pure de l'art.

« Parmi les morceaux les plus remarquables de la collection Gigli Campana, on cite une statue de marbre de grandeur naturelle indubitablement, dit-on, de la main de Michel-Ange, un *Amour*, figure de jeune homme de seize à dix-sept ans. Ce serait celle que Vasari dit avoir été exécutée à la même époque que le *Bacchus* des Uffizi de Florence. Il y a aussi une petite figure de

fondus. La division faite de l'art antique et de l'art moderne entre le British Muséum et celui de Kensington n'a point empêché de faire pour ce dernier un choix de médailles antiques du goût le plus pur, pour donner aux élèves la connaissance de ce grand style de l'art monétaire des anciens, et cette suite instructive fait partie du *Musée voyageur*.

La collection des médaillons italiens, quoique déjà nombreuse, n'est point très-remarquable. Les beaux médaillons des Victor Pisanello, J. Boldu, Sperandei et autres, ont besoin d'être d'une conservation parfaite et d'une grande finesse de fonte pour plaire aux connaisseurs : ils ont probablement été exécutés à bien petit nombre, et ceux qui se rencontrent habituellement, surmoulages plus ou moins anciens, ont perdu le plus souvent leur perfection originale. Aussi les rares exemples de beaux et premiers exemplaires sont-ils presque tous placés déjà entre les mains d'amateurs qui ne s'en dessaisissent point. Je crois donc presque impossible aujourd'hui d'arriver à en former une belle collection. Néanmoins le conservateur a bien fait de s'emparer de ce qu'il a trouvé : car ce sont toujours des exemples excellents, qui, tels quels, doivent être mis sous les yeux du public et des élèves.

Arrivant aux bronzes qui dépendent de diverses séries, d'après leur forme et leur emploi, je m'attacherai moins à les décrire qu'à les faire servir d'exemple à un mode d'arrangement qui pourrait, ce me semble, être fort utile dans ce beau musée d'art industriel.

Comme l'art de bien fondre en bronze est l'un des plus importants, des plus difficiles, des moins connus et des moins pratiqués, et que l'Angleterre a beaucoup à apprendre à cet égard, je vou-

saint Sébastien, belle ébauche en marbre, et indubitablement de la même main.

« En outre, deux œuvres admirables et authentiques de Donatello, et une longue suite d'ouvrages attribués à Orcagna, Matteo Civitale, Jacopo della Quercia, Desiderio, Rosellini, Ghiberti, Pollaiuolo, Verocchio, les della Robbia, etc. Collection telle qu'il serait désormais impossible d'en reformer une semblable en Italie.

« Le musée a fait encore à Florence une autre acquisition de la plus haute importance, en sauvant un monument condamné à une destruction imminente. L'église conventuelle d'Annalena dans le Borgo San Spirito, œuvre remarquable de l'architecture du Bramante, avait été déconsacrée il y a dix ou quinze ans et devait être démolie. Le chœur, la tribune, le splendide autel en marbre blanc faisaient surtout l'admiration des amateurs; elle vient d'être achetée sur pied, ses pierres seront numérotées, enlevées avec soin, et transportées pour réédifier ce beau monument à Kensington. »

drais voir une partie des bronzes de la collection employée à présenter aux yeux les différents procédés de la fonte, du montage et de la réparure, à montrer des exemples de toutes les qualités et de tous les défauts de ces procédés. Cette suite commencerait par les bronzes antiques et exposerait les diverses manières dont les anciens ont traité la figure et l'ornement, comment ils ont réparé leurs fontes, l'outillement dont ils se sont servis; choses minimes en apparence, bien importantes en réalité. On pourrait démontrer, par exemple, que les procédés antiques sont les mêmes qui servirent aux quinzième et seizième siècles en Italie, et qui furent abandonnés depuis pour les méthodes banales et expéditives usitées aujourd'hui. Après les bronzes antiques, on prendrait l'art moderne à son berceau en Italie, dans les mains des Ghiberti et des Donatello (unissant même, quoique sans grande utilité, ces deux âges par les bronzes byzantins), on suivrait alors l'art de merveilles en merveilles, et, la perfection dépassée, on arriverait à l'école maniérée, mais si savante dans ses procédés et si belle dans ses résultats, des Cellini et des Jean Bologne, jusqu'à cette décadence encore grande, instruite et intelligente des Keller et des Zoffoli qu'on peut appeler les derniers des Romains.

Ce grand et bel art de fondre en bronze, à l'aide du procédé de la fonte à cire perdue, est mort aujourd'hui, quoiqu'il ne soit point ignoré. D'excellents traités nous en ont conservé toutes les opérations; plusieurs artistes vivants, et je fus de ce nombre, ont rêvé dans leur jeunesse l'espoir de le faire revivre. Nous avons fait des essais heureux et loués des amateurs : mais l'encouragement n'a été que passager, et, malgré notre résolution de sacrifier l'intérêt à l'art, nous n'avons pu réchauffer la cendre éteinte et rappeler ce beau passé.

Une autre série de bronzes présenterait des exemples de la fonte en sable, le seul procédé employé de nos jours, le seul qui convienne au commerce, parce qu'il est économique, rapide, sûr, et se prête aux reproductions sans nombre. Cependant le commerce, malgré ses prétentions ambitieuses à produire de soi-disant bronzes d'art, n'arrivera point à persuader les connaisseurs de la supériorité de son industrie, et lui-même, plus confiant dans la ciselure du bronze que dans la beauté de la fonte, préfère dépenser moins en moulage et plus en réparure; c'est un très-faux calcul dans lequel l'art est entièrement sacrifié. Je voudrais donc que les modèles de fonte en sable fussent toujours dans cette exposition, purs de toute réparure et tels qu'ils sortent des moules. C'est le moyen de montrer que ce procédé, tout imparfait qu'il est, peut donner des résultats encore satisfaisants,

surtout pour les grandes pièces quand il est confié à des mains habiles, et qu'il est surveillé par des artistes sévères et désintéressés.

Je voudrais ajouter encore une suite d'échantillons des plus belles patines naturelles et des meilleures patines factices. La patine est au bronze ce que le vernis est au tableau, l'ornement conservateur de la surface.

Si l'on ajoutait encore quelques exemples montrant les diverses opérations des différents moulages et accompagnées d'explications clairement rédigées, je ne doute pas que cet ensemble ne fût d'un haut intérêt pour le public et même pour bien des artistes, car j'ai pu constater souvent combien l'ignorance générale sur ces matières dépasse tout ce qu'on peut imaginer.

La collection de bronzes de Kensington, placée en partie parmi les sculptures, en partie parmi les œuvres industrielles, contient d'abord quelques pièces du cinque cento. Il y en a d'assez bonnes; l'une d'entre elles même est attribuée à Verocchio. Mais je ne me charge point de la garantir. Tous les amateurs connaissent ces charmants ouvrages, inspirés de mêmes types, conservant toujours quelque trait qui rappelle leur origine, et comme, suivant l'expression du baron de Fœneste, « il n'en coûte rien pour donner aux choses des noms honorables, » les cabinets sont pleins de ces enfants de bonne famille appelés Donatello, Mino, Luca della Robbia, Verocchio..., heureux quand ils ne sont pas trop indignes de leur père.

La série industrielle a de quoi vivement intéresser non-seulement l'ornemaniste, mais aussi l'amateur de curiosités. Les candélabres, les flambeaux, les chenets, présentent tous les styles et toutes les formes. Parmi ces ouvrages de métal, j'ai trouvé avec plaisir une petite série d'instruments usuels antiques, au milieu des fantaisies modernes [1]; l'œil et l'esprit se reposent avec bonheur sur ces formes si pures, sur ces ornements si sobres, sur cette variété si sage; je crois qu'une des causes de l'admirable fécondité des anciens, c'est qu'ils ne se dépensaient point comme nous en superfluités, en ébauches; notre art se ruine en inutilités et en tentatives avortées, et nous abandonnons les veines les plus fécondes, après les avoir à peine ouvertes, mais non épuisées.

Les ouvrages de métal forment une des plus importantes parties des collections. Effectivement, on trouve de l'art dans toutes les choses usuelles aux belles époques, serrurerie, coutellerie, armes et ar-

1. Ces objets antiques sont destinés à servir de modèles dans la collection ambulante; car, en principe, le musée de Kensington ne renferme rien d'antique.

mures, meubles d'églises, ustensiles de ménage, bijouterie, joaillerie, horlogerie, l'art est partout. Comme le musée de Kensington contient sans cesse des collections précieuses qui lui sont confiées à titre de prêt, je risquerais de confondre dans mes souvenirs, si j'entrais dans trop de détails, ce qui est prêté et ce qui est acquis. Il y a dans ces salles de quoi satisfaire pendant des semaines l'ardente curiosité du plus robuste amateur.

Mais ce qu'un Français ne peut remarquer sans plaisir, c'est qu'après s'être arrêté à admirer l'orfévrerie ancienne dans un charmant reliquaire italien de 1300, dans un calice émaillé, travail florentin daté de 1429, dans une magnifique suite de hanaps et de coupes allemandes, dans les chefs-d'œuvre de la damasquine orientale ou vénitienne, ou dans les merveilles de filigrane indoue, l'œil se repose sur d'excellents modèles admirablement exécutés, acquis à l'exhibition de 1851, et portant les noms de Froment Meurice de regrettable mémoire, de Marrel, et autres.

Je suis forcé de passer sur des séries entières sans m'y arrêter, quoiqu'elles pussent faire naître une foule de réflexions; sur celles, par exemple, qui contiennent les œuvres de l'Orient, où l'art et la fantaisie se mêlent avec tant de bonheur et d'imprévu, où l'harmonie des couleurs est égalée par la grâce des formes, où l'emploi de l'imitation de la nature sert à produire les plus étranges créations de l'imagination, où la main de l'homme est arrivée à une telle finesse d'exécution que l'imitation en est interdite aux doigts plus grossiers, aux yeux moins perçants des races de l'Occident.

Je laisse de côté ces exemples de mosaïques, art si recherché des anciens, mais qui n'est arrivé à sa plus haute puissance que dans l'emploi qu'en firent des artistes chrétiens pour décorer nos basiliques, ainsi que nous le voyons à Saint-Marc à Venise. J'ai remarqué pourtant avec un sentiment pénible une de ces belles reliques d'art que les mains impies d'avides marchands vont arracher à leur demeure consacrée pour en faire l'objet de spéculations. C'est une de ces ravissantes colonnettes torses et cannelées en marbre blanc, incrustée de mosaïques d'or et de couleur. Il me semble l'avoir vue passer sous mes yeux à Paris ; elle a enfin trouvé un asile à Kensington. Elle fut enlevée à l'un des autels de cette crypte mystérieuse toujours baignée de l'eau de la mer, qui porte sur ses piliers de marbre l'église de Saint-Marc.

Je passerai également sous silence un art entier, complétement oublié aujourd'hui. Ces opere di Tarsia, ces tableaux en marqueterie de bois, que l'on trouve dans les églises de Malte, de Venise, et de bien d'autres points de l'Italie. Ouvrages qui illustrèrent quelques

artistes italiens, et dont le nom même est presque ignoré en France.

Mais je dirai quelques mots des verres peints, des vitraux, comme on a l'habitude de les nommer, surtout depuis que les néologismes du *bric-à-brac* ont pris place avec ce barbare nom lui-même dans la grammaire moderne. La suite des verres peints offre un grand intérêt en Angleterre, où leur fabrication a repris une grande importance et tient aujourd'hui une véritable place dans l'art et dans l'industrie. La construction d'un grand nombre d'églises, le style gothique adopté généralement pour leur architecture, ont exigé l'exécution d'un nombre considérable de grandes verrières ; d'un autre côté, le style des châteaux construits le plus souvent à l'imitation des édifices du seizième siècle demande qu'au moins la grande Hall soit ornée de vitraux représentant tous les blasons et toutes les alliances d'une même famille. Ces diverses causes ont eu une influence favorable sur l'art, et les peintres verriers anglais, peut-être moins bons dessinateurs que les Français, me semblent beaucoup plus pratiques, beaucoup plus près du savoir ancien.

La suite d'exemples exposés commence au douzième siècle, et si l'on réfléchit à tous les grands événements qu'ont pu éclairer ces fragiles morceaux, à tous les périls par lesquels ils ont dû passer, on conviendra qu'ils ont bien gagné le repos et la sécurité dont ils jouiront désormais dans cet asile.

Le plus ancien d'entre eux provient d'une église de cette petite île de Torcello, aujourd'hui presque déserte, autrefois le berceau de l'illustre et malheureuse nation vénitienne. Il a peut-être été arraché à cette église unique, dernier exemple des plus anciennes églises chrétiennes, qui montre encore à notre admiration, augmentée par le respect qu'inspire sa misère, son presbytère à gradins circulaires placé derrière l'autel, avec son siége épiscopal en pierre dominant l'assemblée des fidèles, et ses grandes et sévères mosaïques couvrant les murs.

Des vitraux du treizième siècle ont été rapportés de Cologne; ceux du quatorzième viennent de Poissy et furent témoins du célèbre *colloque*. En voici de Nuremberg, qui descendent de cette belle école illustrée par Albert Durer et Peter Visscher. Tous ces débris de grandes splendeurs passées n'ont plus que l'humble mais utile tâche d'instruire les enfants et de rendre l'art attrayant.

Je trouve encore ici l'occasion de répéter l'observation que j'ai déjà faite. Un précieux vitrail historique d'Arschot en Flandre fut livré avec beaucoup d'autres à un marchand, à la condition d'*orner* toute l'église de verres blancs. Que de pénibles réflexions ces destructions feraient naître, si nous ne trouvions dans certains hommes

qui travaillent à réédifier, un contre-poids à cette barbarie qui s'acharne à détruire.

La suite d'émaux est assez importante. Beaucoup d'entre eux proviennent de la collection Bernal. Elle commence par ces émaux gallo-romains que j'ai déjà signalés au British Muséum et que je crois très-rares hors de l'Angleterre. Puis vient la série des émaux cloisonnés et champlevés ; puis enfin la brillante école de Limoges, toute française, montrant la glorieuse phalange des Pénicaud, des Léonard Limousin, des Raymond, des Courtois, etc.

Je suis bien convaincu que je n'ai rien à apprendre sur ces matières à l'honorable superintendant M. Robinson; j'ai été à même de juger de la variété et de la solidité de ses connaissances, qui s'étendent bien au delà de ce qu'il est chargé d'administrer. Cependant il me permettra de lui rappeler, lorsqu'il rédigera dans l'important catalogue de Kensington le chapitre des émaux, quelques autorités qui constatent par des titres authentiques l'ancienneté de l'art d'émailler dans le Limousin et combien il est probable que les émailleurs de Limoges, déjà célèbres en France au douzième siècle, portèrent cet art en Italie sous le nom de *opus de Limogia, labor de Limogia*. Ducange cite dans une charte de l'an 1197 : *Duas tabulas æneas superauratas de labore Limogiæ;* ailleurs on trouve mention de bassins, de candélabres, de *opere lemovicensi*, *una crux de opere limoceno;* et plus tard un titre de 1317 de la chambre des comptes de Paris cite : « Un chanfrain doré, à testes de léopars, de l'œuvre de Limoges, à deux crêtes, du commandement le roy pour envoïer au roi d'Arménie. » Je prie donc M. Robinson, par équité pour les artistes français, de jeter les yeux sur le *Glossaire* de Ducange, sur *Moréri*, *Expilly*, l'*Histoire littéraire de la France*, et tant d'autres savants ouvrages qu'il connaît sans doute mieux que moi. Il y trouvera les titres de noblesse de tous ces objets, qui font aujourd'hui l'envie des curieux et la fortune des commissaires-priseurs.

Il est impossible de ne point admirer le goût des formes, la beauté de l'ornementation, l'habileté de l'exécution des pièces sorties des mains de ces hommes de talent. Léonard Limousin mérita le titre de peintre émailleur ordinaire de la chambre du roi, et ce roi était François Ier, qui s'y connaissait bien. Toutefois, après avoir reconnu le mérite des beaux émaux, il convient de faire, au nom de l'art, certaines réserves contre l'engouement de la mode, qui, trouvant des plaisirs faciles dans les objets de curiosité, les a élevés au rang de merveilles d'art, et leur a donné une valeur tellement exagérée, que leur mérite réel, le plus souvent inapprécié par les collecteurs, n'y entre évidemment pour rien. Nous voyons aujourd'hui les verres de

Venise, les majolicas d'Italie, les émaux de Limoges, voire même les grès de Flandre et les faïences de Rouen, jouer tour à tour le rôle que remplirent autrefois les tulipes de Hollande, et j'aurais peine à décider de quel côté l'on a fait les plus grandes folies. Le jour où les plats irisés l'ont emporté sur les vases grecs, les amis de l'art, dont le nombre est malheureusement bien restreint, n'ont eu qu'à détourner la tête et à hausser les épaules.

Cependant il ne faut rendre ni les émaux ni l'art céramique responsables des sottises qu'ils font faire, et je vois avec plaisir la place importante que ce dernier occupe à Kensington. Cet art a produit tant chefs-d'œuvre, il se lie à tant de besoins, il est si propre à recevoir l'ornementation, il se prête à tant de recherches de la forme, qu'il serait difficile de trouver un champ plus riche et plus fertile.

La collection commence par les spécimens de l'art hispano-arabe, puis viennent les majolicas de diverses époques, de différents styles. Urbino, Faenza, Casteldurante, Gubbio, etc., etc., ont apporté leur tribut, dont quelques pièces portent des signatures telles que : Maestro Giorgio, F. Xanto. Aujourd'hui, cependant, beaucoup de collections renferment, et en grand nombre, des morceaux qui *ne passeraient pas aisément à la montre*.

De temps à autre il apparaît parmi toutes ces pièces curieuses, quoique dépourvues de mérite artistique, une majolica dont les dessins ont été tracés par la main à la fois naïve et hardie des maîtres du quinzième siècle; mais c'est une rare exception. Je voudrais voir les amateurs discerner et séparer ces pièces originales pour leur donner la première place, et, ce qui serait mieux encore, je voudrais qu'ils montrassent la pureté de leur goût en rejetant les copies pour s'attacher aux œuvres des maîtres.

La collection contient déjà près de mille pièces italiennes, et j'en ai vu dans le nombre beaucoup de très-remarquables; c'est à coup sûr la plus riche qui existe.

Les terres de Perse, d'Afrique, viennent ensuite, puis la France et ses poteries de Nevers, de Rouen, de Beauvais. Je n'ai point vu d'échantillon de ces faïences dites de Henri II, pour lesquelles de si étranges folies ont été faites de nos jours. Il faut convenir que c'est plutôt leur rareté que leur mérite qui causa l'engouement dont elles ont été l'objet. J'espère voir le musée de Kensington hériter quelque jour d'un échantillon de ce travail, car je ne pense pas que ses directeurs consentent jamais à payer vingt ou trente mille francs une salière ou une coupe; leur argent est mieux employé[1].

1. J'apprends que ce musée à pu acquérir pour un prix raisonnable (140 l.

Je prie pourtant nos amateurs de ne point m'accuser de barbarie si mon respect pour cette faïence n'égale point le leur; je l'ai étudiée et appréciée à sa valeur, et j'ai été frappé de l'habileté de son exécution. J'apprendrai même probablement à plus d'un amateur un détail assez curieux : ces faïences sont couvertes d'ornements d'une finesse et d'une régularité extraordinaires, et on ignore comment ils ont été exécutés. On sait bien qu'ils ne sont pas peints, qu'ils sont produits par une incrustation en général brune, dans le fond blanc; mais ce que peu de personnes peut-être ont remarqué, c'est que ce travail a déjà été pratiqué autrefois par les Maures, et que les ornements des vases de l'Alhambra ont été exécutés par le même procédé.

Toutefois l'avantage est du côté des artistes arabes, car tous les ornements et les belles inscriptions qui couvrent la surface de ces vases ont été gravés à la main avec un goût et une habileté admirables, tandis que le travail des faïences de Henri II n'est qu'une œuvre de patience. Il me paraît plus que probable que l'on s'est servi des clichés ou des bois de ces ornements typographiques si goûtés et si employés à cette époque; de ces encadrements dont tant de livres sont remplis, les nombreux Alciats, par exemple, et je crois que rien ne serait plus aisé que de retrouver imprimé sur le papier tout ce que présentent ces faïences. Cette petite recherche que je recommande aux loisirs des amateurs finirait par mettre sur la voie du lieu où elles furent exécutées.

Tout en reconnaissant l'importance des collections publiques et la nécessité impérieuse que l'instruction soit de nos jours aidée par l'exemple, afin que chaque pays soit en mesure de soutenir la rivalité avec les industries voisines; tout en se soumettant à la loi de progrès incessant et d'activité générale des sociétés modernes, on est obligé d'avouer que les grands génies se sont créés sans ces secours et que les plus beaux résultats ont été le produit des forces individuelles et de l'intuition plutôt que de l'instruction. Espérons toutefois, dans l'intérêt de l'avenir, que les grandes lumières ont brillé malgré les obstacles, et non parce qu'elles en ont rencontré. Une de nos plus grandes gloires, Bernard Palissy, qui inscrivait en tête de ses livres cette devise, dont il avait savouré l'amertume : « Pauvreté empêche les bons esprits de parvenir, » essaya le premier de répandre la science dans des cours publics, où ses opinions

sterl.) un très-beau spécimen de cette faïence, une salière qui par son volume est une des pièces les plus importantes connues. Elle se vendrait aujourd'hui à Paris quatre fois ce prix.

si nouvelles, si extraordinaires pour son temps, étaient appuyées et démontrées par ses propres exemples.

Kensington contient quelques-uns des chefs-d'œuvre de cette belle terre émaillée inventée par Palissy; il me semble y avoir également rencontré quelques imitations modernes de ces précieux ouvrages, placées dans le musée avec connaissance de cause et comme spécimens des tentatives faites de nos jours pour retrouver l'art ancien. J'avoue que je vois avec peine ces inutiles et stériles contrefaçons. Quand on a devant soi le champ ouvert à l'imitation de toutes les formes créées, à l'invention de toutes les formes imaginaires, et l'occasion de les appliquer à un but utile, à quoi bon reprendre, pour les répéter faiblement, ces œuvres déjà faites, charmantes par leur originalité, précieuses par leur rareté, et dont les créateurs ont le droit de protester du fond de leur tombe contre les puériles contrefaçons qu'on en fait.

Ce qu'on a vainement tenté d'imiter aussi, ce qui reste comme un exemple admirable de perfection dans une des plus belles industries, c'est notre ancienne porcelaine de Sèvres. La science moderne n'a rien pu ajouter à cet art; le dix-huitième siècle en avait dit le dernier mot, et sous le rapport du goût des formes comme sous celui de la beauté de la matière et de l'harmonie des décorations, cette fabrication a plus perdu que gagné. Puisse-t-elle se relever!

L'Angleterre a eu aussi ses gloires, qui ne sont pas moins enviables. Son Wedgwood mérite à plus d'un titre d'être placé à côté de Palissy; il n'est guère connu en France que par quelques tasses d'un grès noir ou jaune, à reliefs d'ornements et de figures d'une exquise pureté. Wedgwood fut un grand artiste, et son caractère était à la hauteur de son talent. Il fut un de ces esprits créateurs si abondants en Angleterre, et sortit de la pauvreté pour doter son pays d'une industrie nouvelle. Il sera digne des directeurs du musée de Kensington de s'attacher à réunir la collection complète de ses œuvres; c'est un devoir national pour eux; j'ajouterai qu'ils ne sauraient présenter de plus purs modèles.

Nous avons pu voir à l'Exposition universelle de Paris que l'exemple de Wedgwood est aujourd'hui glorieusement suivi, et les amateurs ont été frappés de la beauté des ouvrages de tout genre sortis des ateliers céramiques de Minton. Là, nous avons trouvé plus d'une leçon à suivre. A notre tour, tâchons d'en profiter. Veillons à ne point nous laisser dépasser par l'Angleterre, car le musée de Kensington fera certainement, sinon naître, au moins se développer plus d'un Wedgwood et plus d'un Minton.

J'aurais encore bien des notes à compulser, j'aurais toute l'indus-

trie des tissus, par exemple, à passer en revue. J'ai vu que le monde entier avait été mis à contribution pour fournir à l'Angleterre les plus beaux exemples de ce que cette immense fabrication peut produire. Toutes les époques, tous les pays viennent montrer là le cachet particulier de leur goût, de leur style et de leur génie. Et maintenant que toutes ces richesses de l'esprit et de l'imagination sont réunies et placées sous les yeux des élèves, avec quelle facilité leurs dispositions naturelles, aidées par un enseignement bien raisonné, ne se développeront-elles point? Je le répète donc, veillons sur nous-mêmes, et n'oublions pas le chemin que les autres font pendant notre sommeil.

Deux parties importantes resteraient encore à examiner : la Bibliothèque, et la Galerie de tableaux de l'école anglaise; je parlerai très-sommairement de toutes deux.

La sage et indispensable création d'une bibliothèque d'art était un complément nécessaire de la fondation du musée. Cette précieuse collection de livres spéciaux s'est déjà considérablement accrue et son utilité sera tous les jours plus évidente et plus reconnue. Elle deviendra, j'en suis persuadé, le rendez-vous habituel et la grande ressource des artistes, lorsqu'elle se sera enrichie de tout ce qui peut les aider dans leurs travaux.

Qui d'entre nous, artistes ou littérateurs, n'a point eu mainte fois l'occasion de désirer, et n'a point appelé de tous ses vœux l'établissement d'une semblable bibliothèque dans notre pays? La fondation d'un tel établissement suffirait à illustrer une génération de membres de l'Institut.

Qui n'a éprouvé cet ennui de perdre en vain des journées entières dans nos immenses dépôts, où l'on trouve rarement ce que l'on y cherche. C'est alors qu'on sent la valeur d'une collection limitée dans son but, comparativement médiocre en nombre, et dont un bibliothécaire peut embrasser dans sa mémoire toute l'étendue, en profitant d'un catalogue facile à créer, et à tenir au courant.

Tout en respectant les grandes bibliothèques qui sont les gardiennes immuables de nos trésors littéraires et scientifiques, qui n'apprécie tout le prix des bibliothèques spéciales pour l'usage et dans la pratique? Aussi ai-je vu avec une vive peine la dispersion du petit nombre de bibliothèques particulières formées à Paris sur un tel plan, surtout lorsqu'un accueil généreux et bienveillant y attendait les amis de l'étude, comme dans la précieuse bibliothèque du baron Taylor.

Je considère comme une suite de la Bibliothèque le bel établisse-

ment photographique habilement organisé pour répandre à bas prix les copies des plus beaux modèles, sans faire au commerce une nuisible concurrence. D'après un tarif réglé par l'administration les photographies sont vendues à peu près au prix de revient, fixé à tant le pouce carré ; et pour aider l'industrie, à qui l'on ne concède pas le droit de photographier dans les musées (l'abus en ayant été reconnu), l'établissement photographique lui fournit à un prix également modéré tous les négatifs qu'elle lui demande, laissant ensuite l'industriel vendre ses positifs au prix qui lui convient.

Des pièces admirables ont été ainsi produites, et nous en avons pu juger à Paris par les grandes photographies des cartons de Hampton-Court, et par les études séparées faites sur une grande échelle, extraites des mêmes cartons.

Parmi les suites intéressantes qui doivent être bientôt publiées, on promet les dessins originaux de Raphaël qui font partie de la célèbre collection royale de Windsor, au nombre de cinquante-quatre pièces.

Les dessins de Raphaël et de Michel-Ange appartiennent à l'université d'Oxford; c'est une collection admirable que j'ai eu le bonheur de voir à loisir, et je crois me rappeler que sur les 289 dessins qui la composent, environ 280 sont au-dessus de toute contestation, et le plus grand nombre au-dessus de tout éloge.

Il est évident que cette branche de l'institution est appelée à rendre de grands services.

Je paraîtrais oublier la belle galerie des tableaux de l'école anglaise adjointe au musée de Kensington si je n'en disais ici quelques mots, et je mériterais d'être blâmé si je semblais méconnaître le haut mérite de beaucoup des œuvres qu'elle contient. Mais je demande que l'on veuille bien n'attribuer ma réserve qu'à la difficulté de parler des contemporains avec cette équité tranquille, avec cette libre conscience si facile lorsqu'on s'occupe du passé. Peut-être même le sentiment de mon admiration pour les grands hommes d'autrefois me met-il en garde contre mon trop de sévérité envers notre siècle. Je sens bien que, sans le vouloir, lorsqu'on a étudié longuement, sérieusement, passionnément les arts, on finit, sans trop s'en rendre compte, par appartenir toujours plus ou moins, par l'expérience qu'on a acquise, par les idées qu'on s'est assimilées, par la reconnaissance même, aux temps, aux lieux, aux hommes, à qui on doit les objets de son culte et de son affection. Il faut bien le pardonner à l'artiste et à l'amateur. Ils sont nés pour admirer le passé, et restent tant soit peu étrangers au présent, parce que la vénération et l'admiration sont les deux grands principes de leur force intellectuelle.

C'est là ce qui leur permet de se séparer si souvent des intérêts matériels de la vie et des préoccupations mauvaises qui tourmentent le monde, et de conserver leur cœur ouvert à toutes les impressions élevées, quel que soit le vent qui les amène.

Cette collection de tableaux de l'école anglaise n'est encore qu'à sa naissance, et cependant elle a déjà une importance qui peut satisfaire l'orgueil national. Ce qui me semble en rehausser singulièrement le prix, c'est qu'elle est le produit, pour sa plus grand part au moins, de trois dons généreux. Le premier en date fut fait en 1847 par M. Robert Vernon, qui offrit à la nation une collection de cent cinquante-sept tableaux choisis parmi les meilleures œuvres des artistes contemporains. Puis en 1856 vint le legs du grand paysagiste, du célèbre peintre de marine, Turner, qui fut certainement la grande lumière de cette école au commencement du siècle. Il avait conservé une grande partie de ses meilleures toiles, sa prodigieuse fécondité lui permettait de faire un choix dans ses œuvres, et tout en remplissant de ses dessins ou de ses peintures chèrement payées les plus belles galeries de l'Angleterre, de se composer une galerie de ses ouvrages de prédilection. Il légua cent trois tableaux, plus de six cents aquarelles encadrées et mille deux cents esquisses montées. Ce qui peut donner une idée de l'énergique travail qui remplit sa vie.

Il faut reconnaître que parmi ses tableaux il en est quelques-uns que le juge le plus prévenu en faveur du passé ne peut considérer cependant qu'avec une profonde admiration et qui méritent d'être placés sur une ligne presque aussi élevée que les plus beaux chefs-d'œuvre de Claude. On voit dans tous ses tableaux que non-seulement Turner était un grand peintre, mais aussi un homme d'un grand et véritable génie, éloge qu'on ne devrait pas prodiguer aussi souvent qu'on le fait. Malheureusement l'excès de son imagination sembla, vers le milieu de sa vie, troubler l'équilibre de sa raison et obscurcir la route dans laquelle il marchait avec une gloire si méritée. Aussi la seconde partie de sa carrière produisit-elle des œuvres pénibles à regarder. J'ai vu même avec regret beaucoup d'admirateurs de ce maître confondre dans leur dévotion aveugle ses meilleurs ouvrages et ses plus déplorables aberrations. Ce n'est point se montrer digne d'apprécier le mérite que d'en admirer jusqu'aux erreurs.

Le dernier don important est celui fait par M. Sheepshanks de son cabinet composé de jolis tableaux des artistes contemporains. J'ai eu grand plaisir à les voir. Dieu me garde de les juger. C'est bien assez d'avoir tant parlé du passé, sans me laisser aller à discuter le présent.

J'aime mieux, revenant sur les premiers temps de l'école anglaise,

si heureuse dans ses débuts dire, que les trois noms que j'honore le plus parmi beaucoup d'hommes d'un talent réel, Reynolds, Gainsborough et Hogarth, vrais types de l'école et du caractère national, sont bien représentés dans cette galerie; Hogarth surtout, dont le *Mariage à la mode* est le chef-d'œuvre, comme peinture et comme étude morale.

Un seul et dernier mot me reste à ajouter. Si l'on juge une administration par ses œuvres, il est impossible de refuser un tribut d'éloges à celle du South Kensington Museum. Elle prouve ce qu'une direction unique, ferme et éclairée, peut produire de bien. Elle fait souhaiter vivement que les autres musées, délivrés de toute entrave, puissent la suivre dans cette voie de progrès, et que les trois établissements, ne luttant désormais que d'une généreuse émulation, suivent, chacun dans sa ligne, la route tracée par le zèle de leurs directeurs.

Avant d'abandonner cette étude sur des musées créés, qu'il me soit permis d'ajouter quelques mots sur un musée à créer, sur un noble et précieux musée historique, qui n'existe point encore en France, et, chose surprenante à mes yeux, qui n'existe pas davantage en Angleterre. Puissions-nous en prendre l'initiative !

Ce musée, si je ne me trompe, serait propre à éveiller l'amour de la patrie en conservant de glorieux souvenirs. C'est une création qui peut se faire presque sans frais, puisqu'il ne s'agit que de la conservation de débris qu'on a jusqu'ici laissé disparaître sans aucune attention, sans aucun respect.

Visitant le port de Brest, il y a quelques années, sous les auspices bienveillants du préfet maritime, il me fit remarquer, avec un sentiment de peine que je partageai, de vieux navires de guerre en destruction, et dont les derniers restes ne devaient plus exister sous peu de jours.

L'un d'eux, entre autres, me dit-il, avait, sous le nom de *la Montagne*, soutenu pendant la première révolution un combat inégal et héroïque.

Il avait, depuis, porté successivement et glorieusement d'autres noms. On retrouvait encore dans ses flancs, en les déchirant, les boulets ennemis qui l'avaient frappé soixante ans auparavant, et bientôt rien ne devait plus rester de ce noble défenseur de la France.

Je vis ensuite le musée du port. C'étaient dans de petites salles de petits modèles, de petites machines, quelques objets plus ou moins curieux, mais rien qui parlât au cœur ou à l'esprit des gloires de la marine française; rien qui rappelant ou des victoires ou des malheurs

souvent aussi glorieux qu'elles, pût servir à éveiller le sentiment patriotique parmi tout ce peuple de marins.

C'est de ce contraste frappant que naquit pour moi l'idée de conserver ces souvenirs que nous laissons disparaître et que nous devrions rendre impérissables.

Je vis que sans frais nous pourrions créer dans nos ports des annales lisibles pour les yeux, émouvantes pour les cœurs de ces hommes qui savent que leur vie dépend de la conservation de ce navire qui leur est confié, qui savent aussi qu'ils doivent laisser leur vie avant de l'abandonner. Dans ces annales on verrait, résumés et conservés à la postérité, les services rendus au pays par nos vaisseaux, lorsque ces services mêmes auraient amené leur destruction.

Je pensais au développement glorieux de notre marine de guerre qui sillonne aujourd'hui toutes les mers, aux services que dans ce moment même elle rendait, aux périls qu'elle affrontait en Crimée, aux transformations que nos vaisseaux subissent, et qui font qu'il reste, je crois, bien peu des héroïques souvenirs du commencement de ce siècle; et je déplorais en moi-même qu'à côté des splendides monuments élevés à la gloire de nos armées de terre, on n'ait point songé à faire une part si facile, si peu coûteuse, et si propre à frapper l'imagination pour l'armée de mer.

Cette idée est bien simple. Il s'agirait seulement de décider qu'à l'avenir il sera conservé de tout navire qui aura bien mérité du pays, soit en soutenant dignement le combat contre les ennemis de la France, soit en accomplissant d'utiles et périlleuses missions; il sera conservé, dis-je, lorsqu'on le détruira, quelques-unes des parties caractéristiques, quelques pièces de son armement, quelques restes glorieux, comme les sculptures de sa proue, quelque ancre, quelques pièces de canon, ou les boulets ennemis retrouvés dans ses bordages. Ces débris précieux serviraient à élever sur le port, le long de ces immenses murailles des ateliers maritimes et des magasins, un trophée à la mémoire du vieux navire qui fut si longtemps le sol de la patrie pour des Français morts peut-être en défendant son pavillon. Une simple table de marbre indiquerait son nom, les combats qu'il a soutenus, les services qu'il a rendus, les officiers qui l'ont commandé, jusqu'à celui du simple matelot qu'un dévouement extraordinaire aurait illustré.

Est-ce que la plus simple épave du *Vengeur*, ainsi placée, ainsi honorée, ne parlerait pas aux matelots plus que les discours et les statues? Je me fierais à son éloquence plus qu'à toutes les toiles entassées dans le musée de Greenwich. Il faut parler à chacun sa langue, et celle-ci va droit au cœur.

En outre, ce projet honorerait tous les genres de gloire, et les noms de La Pérouse et de Dumont d'Urville y auraient des droits égaux à ceux de Duguay-Trouin et de Tourville; le port entier deviendrait bientôt un musée réel et vivant où les souvenirs du passé se lieraient aux vives aspirations du présent.

Une mesure semblable pourrait être établie pour les navires pris sur l'ennemi. Si l'esprit héroïque se développe par les souvenirs, si la vue des drapeaux enlevés dans un combat sanglant électrise le courage du soldat, les trophées gigantesques que je propose de créer parleraient bien autrement aux imaginations et aux cœurs.

Je donne ici seulement une première idée qui peut être étudiée, élaborée, améliorée par des hommes plus compétents que moi dans une matière qui m'est tout à fait étrangère. J'ai le sentiment intime qu'il y a quelque chose de bon et de grand à faire, et je m'en remets pour la réalisation à qui il appartient. Si je me hasarde à émettre cette proposition, c'est d'abord parce qu'après y avoir réfléchi longtemps, elle m'a toujours, et de plus en plus, semblé utile et admirable. Ensuite, parce que, si j'en excepte la part d'honneur que j'aime à prendre dans tous les triomphes de ma patrie, je suis l'homme du monde le plus désintéressé dans une pareille question.

H. de Triqueti.

REVUE DU MOIS

I

En prenant la plume, je jette un coup d'œil rétrospectif sur le mois qui vient de s'écouler, et je me sens le cœur tout serré. Ce n'est pas que nous ayons eu de grands malheurs publics à déplorer, tant s'en faut : l'emprunt est souscrit et la moisson est bonne. Ce n'est pas même que nous soyons menacés de quelque danger prochain ; les plus perspicaces ne voient pas encore la main du Destin s'approcher de ce baril de poudre qui a sa place, dit-on, sous toutes les prospérités. Ce serait plutôt l'inverse qui serait vrai, et si je me sens malheureux, c'est surtout parce que je me soupçonne d'être ingrat. Si tout ce que l'on me dit chaque jour est vrai, je devrais être plus fier, plus content. Ma satisfaction intérieure, je le sens, n'est pas proportionnée aux compliments et aux félicitations qu'en ma qualité de Français je reçois chaque jour des fonctionnaires et des journalistes de mon pays. Il n'est pas un incident de la politique étrangère, pas un crime domestique, pas une opération financière, pas une critique littéraire qui ne fournisse à l'autorité et à la presse une occasion, toujours saisie avec empressement, de m'adresser, sous une forme collective, les choses les plus flatteuses. Dès le matin, une odeur d'encens se répand par toute la France ; ce sont les journaux qu'on déplie. Qu'ils contiennent une circulaire de ministre, un discours public, ou la lettre d'un correspondant à l'étranger, je suis sûr d'y récolter le trente-huit millionième de flatterie quotidienne qui me revient. De certains caractères peuvent se trouver encouragés et reconnaissants, mon esprit chagrin se révolte et s'irrite. Il faut un appétit bien robuste pour se nourrir à cette gamelle de gloire et pour savoir gré à ceux qui vous y font place. On peut croire que nos chefs sont de grands chefs, que notre peuple est un grand peuple, et que nos ennemis sont des chiens, sans aimer à se l'entendre dire toute la journée comme si nous étions des Peaux-Rouges !

La première fois que mon mauvais caractère me fut clairement révélé, ce fut à l'occasion d'une circulaire du président de la commission impériale pour l'Exposition universelle de Londres en 1862. J'y lus que le « bon goût imprimait à tous nos produits un cachet

inimitable, » et au lieu de m'en réjouir, je me dis que, puisqu'il s'agissait d'une exposition internationale, le bon goût eût consisté à laisser aux autres nations le soin de qualifier nos produits après qu'ils auraient été exposés. Plus tard, lors de la distribution des prix à l'exposition des beaux-arts, M. le ministre d'État alla jusqu'à me dire, en face de toute l'Europe, « qu'après avoir succédé à la Grèce par la gloire de son théâtre, à l'ancienne Rome par celle de ses victoires, par la splendeur de ses monuments, par l'autorité de sa langue si généralement répandue, il avait été donné à la France de succéder à la renaissance italienne par l'éclat de ses écoles de peinture et de sculpture. » Il ajouta même que « la France est aujourd'hui la nation qui enseigne, et qui donne aux autres la théorie avec l'exemple. » Le croiriez-vous? J'ai pris la chose en mauvaise part, et à toutes ces louanges j'aurais préféré une leçon de modestie donnée à nos artistes — la théorie avec l'exemple, comme dit M. le ministre. Mais il paraît que la France n'enseigne pas cela. Quoi! cette médiocrité honnête, cette foule de talents agréables, parmi lesquels on ne distingue pas un seul grand génie, c'est là l'héritage de la renaissance! Et les « miracles de notre édilité » sont ce qui rappelle les monuments de l'ancienne Rome! Espérons vraiment que la langue française n'est pas si répandue qu'on le dit, et qu'il est encore des étrangers qui n'auront pas pu rire à nos dépens. Enfin, l'autre jour, après la clôture de la souscription aux obligations trentenaires, je reçus un nouveau tribut d'éloges, et cette fois encore je le reçus fort mal. Il me fut dit dans un journal officieux qu'en faisant ce placement avantageux j'avais donné une marque éclatante de confiance et de dévouement à l'empereur. De même que j'avais apporté « mes libres suffrages à l'urne, » j'avais apporté « mon argent libre au trésor. » De mon suffrage je n'ai rien à dire; j'en ai fait ce que j'ai voulu, et je ne pense pas avoir donné par là de marque de confiance au gouvernement; mais quant à mon argent, je nie qu'il fût libre. Il l'était dans ce sens seulement qu'il n'était pas engagé ailleurs, et à ce compte-là je serais libre, moi aussi, par le fait seul que je ne suis pas en prison; mais si ce pauvre argent, au lieu de se faire obligation trentenaire, avait voulu se faire imprimeur, marchand de tabac, débitant de liqueurs, agent de change, que sais-je? il aurait bien vite vu le mur qui borne sa liberté. Évidemment le *Pays* n'est pas difficile en fait de liberté.

Sérieusement, ne serait-il pas bon de renoncer à cette louange continuelle de nous-mêmes, qui, par cela seul qu'elle est une habitude et qu'elle s'adresse à tout, doit forcément tomber souvent à faux? Dieu me garde de contester la place que mon pays occupe parmi les

nations. C'est une place qu'il a conquise, il y a longtemps, par sa grandeur morale et intellectuelle autant que par sa force, et qu'il conservera, quand même cette grandeur disparaîtrait, tant qu'il aura à la main ce *revolver* à six cent mille coups qui se nomme l'armée française.

Mais l'estime et l'admiration des peuples, l'influence d'un pays sur les autres, sont choses plus délicates et plus variables qu'une simple prépondérance politique ou militaire. Les générations ne se les transmettent pas, et une nation ne les acquiert pas une fois pour toutes. En outre, c'est un hommage qui se constate par la voix de celui qui le rend, non par l'affirmation vaniteuse de celui qui l'exige. Donc à quoi bon proclamer si haut notre propre prééminence, et qu'importe à cela notre prospérité? Est-ce qu'au siècle dernier, alors que l'esprit français avait toute l'Europe pour vassale, notre littérature ne répandait pas dans le monde entier les colères de la France et ses plaintes de l'abjection morale où elle se trouvait? C'est que l'abaissement contre lequel l'âme d'un peuple se révolte l'honore souvent plus aux yeux des autres nations que les prospérités dont il se contente. Aujourd'hui je ne vois guère de pays où l'on nous prenne pour modèles, à moins qu'on ne considère comme un hommage à nos institutions la nomination du petit prince impérial de Turquie au grade de caporal dans la première compagnie du premier bataillon de la garde impériale, ou qu'on ne voie dans la publication d'un roman-feuilleton dans un journal arabe de Beyrouth un symptôme de notre influence littéraire. Encore, en ce qui touche le journal, l'Angleterre pourrait-elle réclamer part à deux; car un des derniers numéros annonce, pour paraître incessamment et par livraisons, l'histoire merveilleuse de *Rubinsun Kruzi,* traduit de l'anglais. Il y a là de quoi faire envie à nos pauvres directeurs de journaux. Quelle bonne fortune, à la veille d'un renouvellement d'abonnements, que de pouvoir donner un feuilleton qui se terminerait ainsi : « J'aperçus sur le sable l'empreinte d'un pied humain...........! »

Je voudrais maintenant vous parler de ce qui a occupé Paris ce mois-ci; mais, hélas! je me trouve comme le mois d'avant, et toujours de plus en plus, en face de la redoutable concurrence de la *Gazette des Tribunaux.* Ma rivale a même reçu un terrible renfort d'outre-Manche, et elle peut m'opposer non-seulement des délits, mais des crimes. Comment lutter? Avec des livres il y a toujours de la ressource, et j'en connais qui parlent d'histoires à côté desquelles les récits de la cour d'assises paraissent fades. Justement j'en ai deux comme cela.

II

Avez-vous vu quelquefois un jardin s'étendre et étaler au soleil ses plates-bandes, ses espaliers, dans le voisinage de quelque arbre immense? Celui qui le cultive, quand il remue le sol, ne fût-ce que pour y semer des fleurs, voit bien souvent son outil se heurter contre un obstacle caché et reconnaît avec surprise quelque racine du géant dont il croyait avoir dépassé le domaine, par cela seul qu'il s'était placé au delà de son ombrage. Tout homme qui dans notre pays s'occupe de littérature ressemble plus ou moins à ce cultivateur, et l'arbre immense dont les racines parcourent en tous sens le sol sur lequel nous récoltons nos fleurs éphémères et nos moissons de chaque année, c'est la Révolution française. Il n'est pas de plume si frivole qu'elle ne rencontre une fois ou l'autre ce sujet, et, quand cela arrive, il n'est permis à personne de se récuser. Si un jour, un seul jour, un écrivain a pensé sérieusement, il a dû penser à cette chose-là.

Étrange fascination de cet inépuisable sujet! J'ai devant moi des contes, des romans, des poésies, tout un parterre d'œuvres nouvelles, — sans grande couleur peut-être, ni parfum bien vif, mais enfin « fleuronnant en leur plus verte nouveauté, » — et pourtant je me sens entraîné invinciblement à examiner tout d'abord deux volumes qui sont l'un et l'autre des rejetons, — des *repousses*, dirait un paysan, — de l'arbre révolutionnaire. C'est là, du reste, le seul point de ressemblance entre les *Mémoires de madame Elliott sur la Révolution française* et les *Mémoires sur Carnot* publiés par son fils. Commençons par les souvenirs de la femme galante et frivole : il est juste que l'ancien régime passe le premier.

Les *Mémoires de madame Elliott* viennent d'être traduits de l'anglais par M. le comte de Baillon, et n'ont été publiés en Angleterre qu'il y a quelques années. J'ai besoin de me le redire pour le croire, tant il me semblerait naturel de supposer que ce petit livre a paru en pleine Restauration. N'est-ce pas ainsi, en effet, qu'à cette époque toutes les personnes *bien pensantes*, graves ou légères, saintes ou pécheresses, venaient déposer contre cette grande accusée qu'on appelle la Révolution?

Madame Elliott (Grâce-Dalrymphe) est née en 1765 d'une famille écossaise qui tenait d'assez près à la noblesse. Admirablement belle et mariée à l'âge de quinze ans à un vieillard, elle se sépara bientôt de son mari et devint la maîtresse du prince de Galles. Ce fut chez lui qu'elle fit la connaissance du duc d'Orléans, Philippe-Égalité, qui en devint fort épris et l'engagea à passer en France vers l'année 1786.

Quand la Révolution éclata, la place qu'elle avait occupée un instant dans ce triste cœur appartenait à madame de Buffon, et madame Elliott avait accepté de bonne grâce le rôle d'amie qu'elle remplit avec constance jusqu'au bout. Échappée par miracle aux prisons de la Terreur, elle ne retourna pourtant en Angleterre qu'à la paix d'Amiens. Elle y retrouva le prince de Galles et renoua avec lui ses anciennes relations. Ce fut alors qu'elle écrivit ses Mémoires, à la demande expresse de George III, le roi le plus curieux qui ait jamais cancané du haut d'un trône. Quand les Bourbons rentrèrent en France, madame Elliott y revint aussi et mourut tranquillement à Ville-d'Avray, sans avoir eu la douleur de voir repartir pour l'exil une famille qu'elle aima toujours fidèlement en mémoire du plus indigne de ses membres.

De cette femme livrée au sortir de l'enfance à une vie de dissipation et de plaisir, et qui fut la maîtresse des deux princes les plus dissolus de son temps, il ne faut attendre ni impartialité, ni point de vue élevé, ni même une intelligence bien nette des scènes qui l'entourent; elle n'a qu'un mérite, c'est la sincérité complète, et tel est l'attrait de cette prestigieuse époque, que cela suffit. Il est vrai qu'elle a aussi le courage, qualité presque vulgaire en ce temps-là. Elle tend bravement au couteau sa tête ravissante, et si elle n'a pas su être sainte, elle est toute prête à devenir martyre. A voir tant de vies brillantes et frivoles qui se laissent faucher sans résistance comme de folles fleurs mêlées aux gerbes de la terrible moissonneuse, on se demande parfois si cette société, si insouciante en apparence, ne cachait pas au fond du cœur quelque secret dégoût de vivre, quelque soif instinctive et inavouée d'expiation, qui lui faisaient accepter le supplice comme une rédemption suprême. Il semble que le sang soit devenu pour tous, bourreaux et victimes, l'hysope purificateur, et que chacun lui dise : *Lavabis me et mundabor*. Mais, à la date du 2 septembre 1792, peu de femmes, qui se seraient trouvées par miracle à l'abri du danger, seraient rentrées volontairement et seules dans Paris, comme le fit madame Elliott, pour y chercher et sauver un proscrit dont elle ignorait même le nom. Toute cette aventure est racontée avec une simplicité parfaite qui en fait un petit drame très-émouvant.

Madame Elliott ne voit la Révolution que par un côté très-étroit, celui du Palais-Royal, et tout l'intérêt historique de son livre consiste dans l'impression très-juste qu'elle donne du caractère du duc d'Orléans, — la seule chose qu'elle ait bien comprise dans la Révolution. Quoique restée son amie, elle ne sait faire valoir pour l'excuser que sa facilité à se laisser mener par son entourage, son amour du plaisir

et sa rancune contre la cour. Triste plaidoyer en faveur d'un prince et d'un chef de parti! Dans cet entourage même, elle ne sait distinguer aucune nuance : Talleyrand, Mirabeau, Biron, Noailles, le comte de la Marck, Laclos et Merlin de Douai sont confondus dans une même réprobation. Elle est aveuglée par son royalisme et sa passion féminine; mais elle n'en corrobore pas moins le témoignage des écrivains les plus impartiaux, et notamment de ce même comte de la Marck qu'elle mentionne avec tant d'horreur. « Le prince était un homme de plaisir, » dit-elle, « qui ne pouvait supporter ni embarras, ni affaires d'aucun genre; il ne lisait jamais et ne s'occupait que de son amusement. A cette époque, il était amoureux fou de madame de Buffon, la menait tous les jours promener en cabriolet et le soir à tous les spectacles. Le vrai malheur du prince fut d'être entouré d'ambitieux qui l'amenaient peu à peu à leurs desseins, lui montrant tout sous un jour favorable, et le tenant tellement en leur pouvoir qu'il ne pouvait plus reculer. » A la veille de la prise de la Bastille, madame Elliott nous le peint comme « très-indécis, » et plus tard, lorsqu'il est complétement compromis, elle dit : « Je suis sûre que si le duc d'Orléans avait supposé que la Révolution pût durer plus de six mois, il ne l'aurait jamais désirée. »

Les Mémoires, qui s'arrêtent brusquement à la veille du 9 thermidor, contiennent le récit de la captivité de l'auteur pendant la Terreur, dans la prison de Versailles, et ensuite aux Carmes, où elle est en bonne et nombreuse compagnie, — avec madame de Beauharnais, la future impératrice, entre autres.

Parmi les prisonniers se trouve le général Hoche, qui est bien accueilli par tout le monde, parce qu'il est « un très-beau jeune homme, d'un air très-militaire, très-gai et très-galant. » Santerre y est aussi, et, grâce au lien du malheur commun, finit par être admis dans l'intimité de ces dames, qui vont jusqu'à le trouver « bon et inoffensif. » En somme, l'on voit que, même en face de la mort et au milieu d'affreuses privations, ni la coquetterie ni la jalousie ne perdaient leurs droits, et l'on retrouve comme dans tous les souvenirs de cette société intrépide et frivole, quelques-unes de ces anecdotes qui ont servi de prétexte à des historiens de la Révolution pour représenter les prisons de la Terreur comme l'asile des plaisirs, et pour reprocher à la jeunesse et à la beauté d'avoir su conserver leur grâce enjouée et leur insouciance aimable jusque sur les marches de la guillotine. Ne semblerait-il pas, à entendre cet apologiste de Robespierre, que l'indifférence vis-à-vis de la mort ne soit une vertu que quand il s'agit de tuer, et qu'elle devienne un crime quand elle apprend à mourir!

III

Les *Mémoires sur Carnot* sont écrits par son fils, et dédiés à ses petits-fils; en d'autres mots, ils sont ce qu'on nomme dans le langage banal des revues un monument de piété filiale. Les monuments littéraires de piété filiale ont le grave inconvénient de faire ressembler ce champ des morts qu'on appelle l'histoire à un cimetière réel, de l'encombrer d'inscriptions louangeuses, de nous donner, en un mot, des épitaphes au lieu de Mémoires, sans qu'on ose faire un reproche aux biographes de leur partialité. Quand un homme écrit sa propre vie, si peu sincère que soit sa plume, la vérité trouve, jusqu'à un certain point, son compte. S'il ne nous dit pas ce qu'il a été, il nous laisse voir ce qu'il eût voulu être, ou, tout du moins, ce qu'il eût voulu paraître. Ses mensonges mêmes trahissent ses ambitions secrètes, parfois ses remords. Sa confession, qui est toujours un plaidoyer, même quand il s'avoue coupable, si elle ne fait pas connaître l'individu, peint l'époque. En la lisant, nous apprenons quelles étaient les qualités auxquelles ses contemporains attachaient le plus de prix, quelles étaient les fautes qu'ils regardaient comme vénielles. Si peu ressemblant que soit le portrait, le costume du moins est exact, et les autobiographies les plus médiocres peuvent se feuilleter avec un certain intérêt curieux, comme le journal des modes du cœur humain. Ou bien encore, quand les passions et les intérêts qui ont animé une époque sont apaisés, quand les amis et les adversaires d'un mort illustre dorment, comme lui, dans le tombeau, si un écrivain plus patient ou moins personnel que ses confrères se dévoue à la tâche de mettre en lumière une mémoire dont ni l'éclat, ni la honte ne rejailliront sur lui, si pour cela il compulse tous les documents, s'il pèse tous les témoignages, nous devons lui en être reconnaissants. Il nous donnera un résumé impartial sur lequel la postérité pourra baser sa sentence définitive. Mais d'un fils qui écrit la biographie de son père, et qui l'écrit pour ses enfants, il ne faut attendre ni révélations involontaires, ni débat impartial. Aujourd'hui moins que jamais faut-il l'espérer s'il s'agit d'un homme politique; car tous les partis semblent si bien avoir adopté le principe d'hérédité, — quelque illogique que cela paraisse pour certains d'entre eux, — que tout homme qui a reçu en naissant un nom cher à un parti quelconque est, pour ainsi dire, un prétendant. Aussi peut-on affirmer qu'aucune éventualité politique ne prendrait la France au dépourvu; elle a des doublures pour tous les rôles, et, à défaut d'hommes, les noms ne lui manqueront pas.

Mais revenons au livre de M. Carnot. La première partie du volume est seule publiée, et sur les deux cent cinquante pages dont elle se compose, plus d'un quart est consacré à des conseils paternels ou à des détails généalogiques qui ne concernent que la famille Carnot; il serait donc prématuré de juger à présent le système adopté par le biographe. Cependant, dans l'introduction, on lit cette phrase significative : « Quelquefois je n'ai point hésité à émettre, en les expliquant, sur certains personnages ou sur certains faits, des appréciations qui ne furent pas celles de Carnot. Nul n'est exempt de préventions à l'égard des hommes ou des événements qui ont traversé ou secondé ses projets; et puis les aspects se modifient par l'éloignement, et l'histoire, en marchant, sème chaque jour ses révélations et ses rectifications. » Il résulte de ces rectifications et de cette confusion d'opinions, que cet ouvrage nous offre le curieux spectacle d'un conventionnel ajusté à la mode de 1848, et d'un biographe de nos jours qui adopte jusqu'à un certain point le style emphatique et attendri particulier aux hommes vertueux et sensibles en l'an 1793. Pour conserver aux expressions leur véritable valeur, il faut les laisser à leur place et à leur date surtout : c'est rendre un homme politique presque ridicule de nos jours que de citer gravement comme preuve de la bonté de son cœur un *droit de bienveillance* inscrit par lui dans un projet de *déclaration des droits*, ou de définir ses opinions religieuses en transcrivant une page de fatras sur l'Être suprême, tandis que ces mêmes choses, dites à la Convention par le collègue de Robespierre, semblent naturelles ou du moins ne font pas rire.

Nulle mémoire, du reste, ne devait moins gagner à une apologie que celle de Carnot, car aucune n'a été plus favorablement traitée par les partis.

Les services très-réels qu'il a rendus dans le département spécial dont il était chargé ont fait abroger pour lui seul cette loi de solidarité que doit subir tout homme qui fait partie d'un gouvernement, et que dans une occasion mémorable il a lui-même publiquement acceptée : « l'organisateur de la victoire » a fait absoudre le membre du Comité de salut public. Plus qu'aucun de ses collègues il a bénéficié de ce courant de l'opinion publique, grâce auquel, depuis près de soixante-dix ans, le souvenir de la sanglante tyrannie exercée à l'intérieur a été en s'effaçant, tandis que chaque jour la nation a accepté avec plus de complaisance cette théorie, qui représente la Terreur comme ayant été nécessaire pour repousser l'invasion. On a exproprié la conscience humaine pour cause d'utilité publique; que peuvent demander de plus les héritiers des montagnards? Il ne faut pas tenter la postérité, et il serait sage, je pense, de se contenter de l'am-

nistie que, sans trop examiner, elle a étendue à ces terribles mémoires.

En lui demandant davantage, ne craint-on pas de l'engager à revoir les pièces de ce grand procès? Ne craint-on pas qu'elle ne se dise enfin que depuis ce gouvernement énergique, qui décapita la France pour l'empêcher d'être démembrée, bien d'autres se sont succédé, tous débonnaires auprès de celui-là, et que les plus faibles ont su maintenir l'intégrité du sol national? La France est restée entière, même après l'invasion, au milieu de toutes les tempêtes, avec tous les pilotes; mais le chargement précieux, mais les trésors de liberté qu'on a jetés par-dessus le bord sous prétexte de salut public, les avons-nous tous retrouvés? Combien n'en est-il pas qui sont restés au fond de l'abîme! En réclamant avec tant de hauteur, pour les montagnards, la gloire d'avoir sauvé la Révolution et avec elle la patrie, ne craint-on pas qu'il ne s'élève des voix pour protester contre cette monstrueuse synonymie de la nationalité et de la Terreur, et pour rappeler que les mesures les plus vigoureuses pour la défense des frontières ont été prises par ceux-là même que la Montagne a fait périr? Croit-on, en un mot, que les girondins n'ont pas laissé des fils?

On le dirait vraiment à voir la singulière persistance avec laquelle on se plaît à représenter les deux grands partis qui se sont combattus sur le terrain de la Révolution comme deux détachements d'une même armée, dont l'un, après avoir fourni quelques étapes, se serait laissé tomber sur la route de lassitude et de découragement, tandis que l'autre, plus vaillant, aurait continué à marcher au combat et à la victoire. Il semble pourtant évident que, lorsque des hommes se rencontrent, s'entre-choquent et se combattent jusqu'à la mort, c'est qu'il y a eu un moment où ils se sont fait face, et qu'il y avait entre eux autre chose qu'une inégalité de dévouement à la même cause. Puisqu'on exalte, au nom de la liberté, ceux qui ont marché, il faut avoir le courage de dire jusqu'où ils ont été; puisqu'on qualifie du nom d'aveugle résistance l'héroïsme de ceux qui se sont arrêtés, qu'on dise, du moins, où ils ont fait halte pour mourir.

Je ne saurais blâmer M. Carnot d'avoir adopté le point de vue qui suppose une direction unique chez tous les partis de la révolution; car il me semble y voir une pensée de conciliation, et j'aime à croire que chez lui la confusion n'est peut-être, après tout, que le désir de la fusion. On sent que, bien qu'il ait reçu en naissant un nom de conventionnel, en même temps que les « trois merlettes nageant » de son blason, il a reçu de la nature le don plus précieux d'une grande modération, et l'on se dit que, tout en proclamant bien haut que la mé-

moire de son père n'a pas besoin d'apologie et qu'il en accepte l'héritage sans restriction, il doit y avoir au fond de sa conscience quelque bénéfice d'inventaire que sa piété filiale ne s'avoue même pas. Cependant, il est impossible de ne pas protester quand il dit que « l'esprit populaire ne voit la révolution que dans les faits généraux, et sous tous ces faits généraux une seule chose : la liberté, » et qu'il ajoute : « Alors les architectes successifs de ce grand édifice, ces hommes que les circonstances ont faits ennemis, forment à nos yeux un cortége unique; ils nous apparaissent comme ces personnages des bas-reliefs antiques, marchant à la suite les uns des autres, la face tournée du même côté. Je me suis dit bien des fois qu'une histoire de la Révolution française écrite dans ce sentiment serait un bon livre. »

Je pense que ce serait là un livre dont l'esprit populaire auquel on en appelle, parce qu'il reste « étranger à la lutte des partis, » pourrait seul se contenter, parce qu'il reste étranger aussi à la philosophie de l'histoire. J'admets, pour adopter la comparaison de M. Carnot, que la brillante théorie partie dès l'aurore de 89 a marché quelque temps avec un élan unanime vers un même autel; mais je n'oublie point que c'est après l'avoir embrassé, après qu'elle se fut déployée sous les divins portiques, que les sacrifices humains ont déshonoré le temple de la liberté. Heureux, trois fois heureux ceux qu'on a frappés aux pieds de leur déesse ! Ils n'ont pas continué à marcher en s'éloignant de plus en plus de la divinité qu'ils avaient souillée, ils ont échappé aux échafauds inglorieux de thermidor, aux mascarades du Directoire, au dénoûment si logique de brumaire et aux honneurs dérisoires du tribunat. On écrit trop l'histoire avec des images sans songer que l'image n'est utile que pour incarner une vérité. Lorsqu'on a dit des martyrs de la liberté que la révolution les a écrasés sous son char, il semble qu'on ait tout dit, et que la fatalité soit seule coupable : le char devait avancer. Je n'accepte point cette doctrine de nécessité, mais ceux qui la proclament ne devraient point oublier quelle fatalité aussi a poursuivi ceux qui ont fait passer le char sur des monceaux de cadavres; ils devraient nous les montrer arrivés au fond du précipice, haletants, épuisés, ne traînant après eux que des débris informes. Est-ce la fatalité ou la logique de leurs doctrines qui plus tard les a attelés, les uns après les autres, à un nouveau char pour gravir d'autres pentes, et lorsqu'il a fallu désembourber à son tour le char de l'empire, est-ce la fatalité qui a fait que le renfort auquel on a demandé un dernier coup de collier s'appelait le comte Carnot ?

Cette première portion des *Mémoires sur Carnot* dépasse de quelques jours seulement le 2 septembre 1792. A cette date funèbre la

Révolution semble, pour ainsi dire, se bifurquer; aussi suis-je toujours disposé à juger les écrivains qui traitent son histoire d'après leur manière d'envisager ces fatales journées de Septembre. Si après avoir médit des images, j'osais m'en permettre une dernière, je l'emprunterais à la langue de notre *sport* moderne, et je dirais que dans la grande course au clocher que fournissent les historiens révolutionnaires, c'est là l'*obstacle* où je les attends. Qu'ils rassemblent leur monture et le franchissent d'un bond, ou qu'ils s'y dérobent, l'épreuve est toujours significative. M. Carnot, et cela devait être, est de ceux qui croient que les massacres pourraient bien n'avoir été que l'œuvre de quelques scélérats seulement. « Si cettte version était admise, il ne resterait plus à choisir qu'entre deux hypothèses : ou l'œuvre appartient à ceux qui ont voulu faire triompher la Révolution par la terreur, ou elle appartient aux adversaires de la Révolution qui ont voulu la compromettre par des excès. » Pourquoi, à tant faire, ne pas admettre cette troisième hypothèse que l'*œuvre* fut le résultat d'une conspiration des prisonniers eux-mêmes, cherchant à déshonorer leurs bourreaux?

« Les principes de la Révolution, ajoute M. Carnot, ne sont pas plus responsables des meurtres de Septembre que ceux de l'Évangile ne le sont de la Saint-Barthélemy. » Sans doute; mais il n'en est pas moins vrai que les grands crimes politiques se rattachent toujours à des principes, et qu'il faut être un moraliste bien superficiel pour n'y voir que les passions des partis. Les passions commettent les crimes, les principes qui les ont engendrés les adoptent et les exploitent, et par là même se rendent justement solidaires aux yeux de la postérité. Le principe qui est responsable de la Saint-Barthélemy, c'est le principe de l'unité religieuse, celui qui est responsable des massacres de Septembre a parlé par la bouche de Carnot quand il a dit : « Il ne s'agit pas de savoir si ce qu'on a fait vous semble bien ou mal, mais si le peuple le voulait. »

Carnot, au moment du massacre des prisons, était absent, en mission à l'armée du Rhin, et il en a toujours parlé, dit son fils, avec horreur : « Il ne croyait pas que ces scènes eussent été délibérées et combinées; il ne croyait pas surtout, comme le disait Napoléon à Sainte-Hélène, qu'elles eussent augmenté l'énergie des volontaires et sauvé la Révolution. »

A la bonne heure! mais on aurait aimé à trouver dans ces souvenirs intimes quelques traces de cette horreur au moment même de l'attentat, un mot pour le flétrir publiquement, moins que cela, une lettre confidentielle où il eût été déploré. On aura beau parler de la souveraineté du but, du devoir envers le pays, invoquer le souvenir du

danger national, toujours, en face d'une grande iniquité, la conscience demandera une grande protestation. Plutôt que de ne pas la faire, il est des hommes qui ont préféré mourir. On a invoqué le souvenir de la Saint-Barthélemy : il ne faut pas oublier que la France garde la mémoire des plus éminents services avec moins de vénération et d'orgueil que le souvenir de la réponse d'un simple gouverneur de province, qui refusa de s'associer au crime d'un gouvernement dont il approuvait cependant le principe. Si un jour la postérité pardonne à Chateaubriand ses vanités, son égoïsme et ses défections, ce sera moins à cause de son génie qu'en mémoire de cette démission indignée, écrite au lendemain de la mort du duc d'Enghien.

En résumé, malgré l'honnêteté et les travaux si utiles de Carnot, malgré de réels services rendus au pays, je doute que l'histoire trouve dans sa vie politique les éléments d'une véritable grandeur. Elle dira peut-être de lui ce que son fils dit avec bien moins de raison de Rouget de Lisle : « Dans les grandes circonstances, un homme médiocre peut devenir la voix d'un peuple, parce que c'est du peuple même qu'il reçoit l'inspiration. » Si l'on réclame pour la nation l'honneur d'une collaboration dans une œuvre tout individuelle comme la composition de la *Marseillaise*, quelle part ne faut-il pas lui faire quand il s'agit de l'organisation de ses armées?

Mais il faut terminer cette analyse, qui n'est déjà que trop longue, et quitter les grands morts, car il y a là des vivants, de tout petits vivants, qui m'attendent. Les livres, comme les générations, se suivent et ne se ressemblent pas. Mais, avant de passer outre, reposons-nous un instant, et laissons à notre horizon le temps de se contracter jusqu'à n'embrasser que notre pauvre présent. Il serait trop difficile de passer immédiatement de la Révolution à *Sylvie*.

IV

C'est, je crois, une des trop fameuses nièces de Mazarin qui s'est écriée la première : « Je veux jouir de ma mauvaise réputation. » Je ne sais si M. Feydeau s'en sera dit autant, mais il est certain qu'il a eu toutes les satisfactions que pouvait espérer l'écrivain le plus compromis. Grâce à un premier scandale, ses productions subséquentes ont trouvé de nombreux lecteurs, et ceux-ci ont à leur tour contraint la critique de s'occuper d'ouvrages que, sans cette pression du dehors, elle eût probablement passé sous silence. Parler d'un livre, même pour en dire du mal, c'est, par le temps qui court, contribuer à son succès, si par succès on entend vente. Or, je ne crois pas me tromper en disant que ces deux mots sont synonymes quand il s'agit de

romans comme ceux de M. Feydeau. Ce ne sont pas ces livres-là qu'on écrit pour une idée. Aussi sens-je une grande répugnance à parler de *Sylvie*. Je me dis que tout en lapidant chacun jette une pierre qui élève d'autant le piédestal sur lequel se hissera un médiocre ouvrage. Mais que faire? La critique, qui, d'après une théorie surannée, est censée diriger le goût public, est le plus souvent réduite à constater ses aberrations, et à ceux qui lui reprochent d'occuper ses lecteurs d'œuvres indignes d'une attention sérieuse, elle pourrait souvent répondre comme ce démagogue auquel on reprochait je ne sais quelle folle équipée, et qui s'écriait, en désignant la foule turbulante et indisciplinée de ses partisans : « Que voulez-vous? je suis leur chef, il faut bien que je les suive. » Pour le critique, cette condescendance n'est pas seulement, comme pour le chef de parti, une condition de popularité, elle est aussi un devoir. S'il est inutile de discuter tout ce qui s'écrit, il est fort utile de discuter tout ce qui se lit. Dans le domaine de la fiction surtout, le nombre des lecteurs constitue presque toute l'importance d'un livre. Une idée nouvelle ou une théorie fausse, consignées dans une œuvre scientifique, peuvent exercer une grande influence, bien qu'un public très-restreint en ait connaissance ; mais un roman en appelle toujours plus ou moins au suffrage universel. Jusqu'à présent, M. Feydeau n'a pas eu à se plaindre de ce mode d'élection où les votes se comptent et ne se pèsent pas; examinons sa nouvelle candidature.

On peut dire que dans *Sylvie* il y a moins de talent et plus de moralité que dans *Fanny*, à la condition toutefois de ne donner à ces deux mots qu'une valeur relative. Mais, après avoir lu, on se demande quel but l'auteur s'est proposé. Il ne s'agit pas ici d'un but élevé ou moral, de réformer les mœurs, de corriger les abus ou de châtier les vices, toutes choses auxquelles le romancier peut pourtant légitimement aspirer, je parle au point de vue strictement littéraire. A-t-il voulu peindre des mœurs, des caractères ou des passions? A-t-il cherché à faire rire, rêver ou pleurer? Voici en quelques mots le roman, le lecteur en jugera :

M. Anselme Schanfara, le héros, qui a vingt-deux ans et vingt mille livres de rente, a le bonheur d'être « grand, bien fait, basané et net comme une pièce de vingt francs récemment frappée. » Il abhorre « le bourgeois, le commun, le poncif, le convenu; » et la preuve, c'est qu'il habite, rue de l'Ouest, une seule pièce qui a cent pieds de long sur soixante de large et trente de hauteur. Cette chambre de garçon est décorée comme un palais chinois, et la description du mobilier occupe plusieurs pages. Ce qui m'a le plus frappé dans ce long inventaire, ce que j'aimerais le mieux voir, c'est, à un bout de la

chambre, « sur un trône à gradins que gardaient deux lions de porcelaine, un Bouddha colossal et doré, avec une tiare pointue et des oreilles aplaties, qui se tenait sous un dais de velours rouge. » La postérité, si *Sylvie* arrive jusqu'à elle, se demandera si la cherté des loyers, dont nous nous plaignons tant, pouvait être bien réelle à une époque où les jeunes gens logeaient dans leurs chambres des Bouddhas gigantesques, des trônes à gradins, des « chimères à queue en volute aux yeux exorbitants, » d'énormes volières, des singes, et des lits « où six personnes auraient pu dormir côte à côte. »

Dans cet appartement, Anselme passe sa vie « vêtu d'une belle robe de satin jaune brodée qui lui cache les talons, et de pantalons bouffants en taffetas rose. » Après s'être « parfumé de la tête aux pieds, » il y déjeune de « cédrats, de confitures et de sucre candi, et passe tout son temps à fumer du tabac levantin dans une pipe droite à bouquin d'ambre. » Les rares loisirs que lui laissent ces occupations sont consacrés à faire des vers, — loisirs bien employés, car un recueil de sonnets lui procure l'amour et la visite de *Sylvie*. Il devait être bien doux pour un excentrique d'être aimé de Sylvie, car elle a « de grands yeux verts bridés par un étrange sourire, des lèvres charmantes exactement unies qui se plissent en remontant aux commissures, un menton petit, rond et poli comme une bille, un cou qu'Homère eût comparé à une tour, et une poitrine qui s'arrondit magistralement (*sic*). » Pour mettre le comble à ces perfections, elle a le bras et le visage épilés, et elle joue parfaitement de la *cithra*. Sylvie est un être mystérieux qui ne veut ni se faire connaître ni se laisser deviner; les initiales même de son nom sont un mystère pour son amant, car celui-ci, ayant ramassé un de ses mouchoirs, trouve à l'un des angles, « délicatement brodé en soie bleue, un nez avec deux mains devant, dans l'attitude consacrée par les gamins pour se moquer des personnes. » Mais l'excentricité de Sylvie n'est que jouée; c'est au fond une femme très-raisonnable, — à ce que dit M. Feydeau; elle est veuve d'un médecin, elle a quarante mille livres de rente, et elle amène tout doucement M. Anselme Schanfara, par l'amour, au mariage et à la vie bourgeoise.

Ajoutons, pour en finir, que cette fantaisie est revêtue d'un style mou, diffus et incorrect, qu'on excuserait à peine chez un auteur consciencieux, mais malhabile, qui aurait d'utiles vérités à exposer. M. Feydeau a eu soin de nous dire que son héros, malgré toute son excentricité, ne s'affranchissait jamais des règles de la grammaire : qu'aurait-il donc pensé de cette phrase, entre autres, où l'on dépeint sa joie en retrouvant Sylvie : « Il la prit par les épaules, et cacha sa face dans son chignon! » De deux choses l'une : ou Sylvie avait,

comme Janus, une face qu'elle pouvait cacher dans son chignon, ou bien il y a là une promiscuité d'adjectifs possessifs vraiment déplorable.

Tout bien considéré, je crois que M. Feydeau a voulu faire rire. Si c'était là son ambition, on n'oserait dire qu'il a complétement échoué. On rit, mais d'une façon que l'auteur n'a certes pas prévue, de ce rire qui ne désarme pas. Aujourd'hui nous ne rions plus guère que de ce rire armé — armé jusqu'aux dents, c'est le cas de le dire.

Voici pourtant un livre qui me donne un démenti que j'accepte avec plaisir. C'est *une idylle* de M. Nadaud. Dans ce petit volume de prose et de vers entremêlés, on ne trouve ni grandes passions, ni grandes théories, ni même une intrigue un peu embrouillée; mais il y a une donnée réellement plaisante, des mots très-drôles qui ne sont point soulignés, et des aperçus comiques qui ont le grand mérite d'être plutôt indiqués que détaillés. C'est un petit tableau modeste où il y a de l'air, de la lumière et de la vérité : a-t-on le droit d'en demander davantage?

On suit en souriant les perplexités de deux jeunes époux parisiens pendant six mois, depuis le jour où ils arrivent dans leur petit domaine en pays perdu, résolus à y passer le reste de leur vie, jusqu'au fameux matin où, après avoir manqué quatre fois la patience de la *Grande-Chartreuse*, ils se décident à rentrer à Paris pour l'hiver. Leur vendange, leur grand dîner, leur première lessive, leurs démêlés avec les curés, l'ennuyeux et malveillant percepteur dont les premières visites leur sont odieuses, mais que dans leur isolement ils finissent par attendre avec impatience, la résolution du mari d'entreprendre uns traduction d'Horace — cette dernière ressource du campagnard lettré — tout cela est décrit avec beaucoup de finesse. Les Parisiens, et il n'en manque pas qui se désolent de n'être pas propriétaires ruraux, pourront lire ce petit livre, et ils pourront même le lire en famille, car il est aussi honnête que gai. Honnête et gai! ce sont là deux qualités précieuses; la dernière surtout devient si rare, que je me demande quelquefois si le sens comique ne s'est pas entièrement retiré de nous. Non-seulement nous ne nous divertissons guère, mais nous semblons un peu fiers de notre tristesse. Vilain et sot ornement! a dit Montaigne. Je n'en suis pas moins convaincu que le moment serait très-favorable pour un écrivain réellement comique, et qu'un grand succès attend celui qui parviendra le premier à nous dérider. Dérider! c'est-à-dire ôter les rides — les rides de l'esprit — rajeunir, en un mot! Comment ne pas faire bon accueil à celui qui réussirait à cela? Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il n'est pas encore venu.

Quand je lis les quelques livres qui ont la prétention d'être plai-

sants, et les critiques amies qui se prêtent à cette illusion, je songe involontairement à ces augures de M. Gérôme, qui ouvrent de si larges bouches en se regardant, et que le public examine si gravement. Plus d'une fois je suis allé chercher le comique dans les petits théâtres où, dit-on, il s'est réfugié,— faute de sel attique, je me serais arrangé de sel gaulois; — mais, sauf de bien rares exceptions, je n'y ai pas trouvé la franche gaieté. J'y ai vu des acteurs, plus ou moins disgraciés, tirer habilement parti de leurs défauts physiques; je les ai vus se parodier les uns les autres— l'imitation d'une imitation,—et je me suis dit : Si ces hommes avaient eu le nez mieux fait, si leur voix avait été moins défectueuse, si l'on n'avait pas donné de mauvaises pièces à d'autres théâtres, le peuple le plus spirituel de la terre n'aurait point ri! Que de fois j'ai envié nos pères qui s'amusaient si fort des tours de Scapin et des coups de bâton de Polichinelle! Polichinelle lui-même (et je ne suis pas le seul à lui en faire un reproche), depuis quelques années, depuis que les Champs-Élysées sont devenus si beaux, ne bat plus le commissaire de si bon cœur. Et tenez! puisque nous sommes sur ce sujet, disons toute notre pensée. Ce qui nous manque, ce qu'il nous faudrait pour nous désennuyer et nous rendre la gaieté d'autrefois, cette gaieté frondeuse qu'on appelait française par excellence, ne serait-ce pas peut-être, — je dis peut-être et je le dis tout bas, — ne serait-ce pas de voir Polichinelle battre un peu M. le commissaire?

HORACE DE LAGARDIE.

CHRONIQUE POLITIQUE

---

9 août 1861.

La politique intérieure est en vacances et n'offre aucun événement qui mérite d'être mentionné. Elle se repose de ses mémorables travaux, et ses sujets se reposent aussi des beaux discours qu'on leur a fait entendre. L'édilité parisienne est avec la diplomatie la seule partie de l'administration qui ait le privilége de faire parler d'elle aujourd'hui. L'attention croissante et quelque peu inquiète avec laquelle le public observe le déploiement de sa dévorante activité, lui donne une importance toute nouvelle, et elle-même, on le voit à ses actes, n'est pas loin de s'attribuer une mission politique : il y a quelques années, on eût dit sociale. Si l'édilité parisienne n'était pas déjà si occupée, on pourrait croire qu'elle a trop lu l'histoire romaine. Elle a tout au moins entendu dire que Rome a été rebâtie tout entière sous les premiers Césars et elle prend exemple là-dessus. Mais si telle est sa pensée, elle contracte un engagement dont elle ne prévoit pas toute la portée. Quand Paris sera rebâti, croit-elle qu'elle pourra licencier du jour au lendemain l'armée de clients qu'elle a prise à sa solde? Voudra-t-elle porter jusqu'au bout le poids de cette comparaison dont certains écrivains ont cru faire une flatterie, tandis qu'elle n'est en réalité qu'une injure? Le véritable tort de la transformation qui s'opère à Paris n'est pas seulement, comme on le dit, de sacrifier une grande partie de la fortune publique, un immense capital accumulé à une régularité stérile, à la fureur de l'alignement, c'est surtout d'appauvrir une partie de la population au profit d'une autre, et d'accoutumer une portion importante des classes ouvrières à compter sur une ressource, qui, par nature et par nécessité, ne peut être que très-passagère. Il faut lire à ce sujet le travail intéressant et plein de faits que vient de publier M. Ferdinand de Lasteyrie sur les démolitions de Paris. Cette spirituelle brochure aura le mérite d'avoir signalé la première le danger qui se cache sous ces prétendus embellissements.

Pendant cette éclipse de la vie politique intérieure, les questions étrangères ont plus que jamais le privilége de passionner l'opinion publique, ou si l'on reporte ses regards sur la France, c'est pour discuter des éventualités à défaut d'événements. On remet sur le tapis

la dissolution du Corps législatif et la conduite à tenir dans le cas où elle serait décidée; on dénonce la conspiration des anciens partis, ce ce que les anciens partis appellent bien à tort une lâcheté, car il faut beaucoup de courage pour oser les dénoncer aujourd'hui; un publiciste officieux est allé jusqu'à s'occuper de l'opportunité de la formation d'une opposition constitutionnelle. Cet homme d'État n'est vraiment pas dégoûté. N'a pas une opinion constitutionnelle qui veut. Le premier motif qui fait qu'une opposition constitutionnelle est impossible aujourd'hui parmi nous, c'est que ce motif est là au bout de ma plume et que je n'ai pas le droit de l'écrire sur cette feuille de papier. Tant qu'il en sera ainsi, il n'y aura place sous les institutions actuelles que pour le dévouement ou pour la résignation. Je ne discuterai donc pas cette fantaisie éclose aux ardeurs de la canicule. Je voudrais toutefois dire quelques mots d'une question qui a passé presque inaperçue.

En matière de liberté il n'y a pas de petites questions. Tous les intérêts sont solidaires. Quelles que soient les proportions du débat, un seul personnage est toujours en cause, c'est la liberté. Des faits secondaires en apparence expriment quelquefois avec bien plus de vérité le vice d'un système politique que ceux qui passent pour les plus importants. Ce fait insignifiant, se multipliant sous mille formes diverses, a par là même toute la valeur d'un fait général, et ceux qui le négligent sous prétexte qu'ils ne se sentent pas atteints directement ne voient pas que cet abus est étroitement lié à d'autres abus dont ils se plaignent. De même qu'il n'est pas besoin d'être un écrivain pour prendre parti en faveur de la liberté de la presse, il ne devrait pas être nécessaire d'être un protestant pour plaider la cause du culte réformé contre les empiétements de l'administration, car ce qui est en question, c'est la liberté de conscience, patrimoine commun dont les catholiques ont appris à connaître le prix aussi bien que les protestants.

On s'étonnera peut-être de nous entendre prononcer ce nom de liberté de conscience à propos de la fermeture d'écoles protestantes dans le département de la Haute-Vienne; mais il nous paraît difficile d'admettre qu'un culte soit véritablement toléré lorsqu'on fait peser sur lui de telles interdictions, car il n'en faut que deux ou trois du même genre pour avoir exactement l'état légal de l'Église réformée à la suite de la révocation de l'Édit de Nantes. S'il fallait décider quelle peut être la mesure la plus funeste à un culte qui repose sur le libre examen, on hésiterait à prononcer si c'est la fermeture des écoles, ou si c'est la fermeture du temple.

Qui se fût douté qu'après tant de révolutions faites en faveur de la

liberté religieuse, de tels intérêts fussent encore à la merci d'un préfet et d'un conseil académique, et si bien à leur merci, que deux décisions émanées, l'une du conseil supérieur de l'instruction publique, l'autre du ministre des cultes, n'ont pu les faire revenir sur leurs arrêtés? Chacun trouvera ici de quoi s'étonner selon son humeur. Les amateurs de progrès pourront être surpris que, dans ce siècle de lumière, des communes où la grande majorité de la population est protestante soient obligées d'envoyer leurs enfants à des écoles catholiques. Pour nous, ce dont nous sommes émerveillé, c'est de voir cette administration départementale, dont la discipline et la docilité feraient le désespoir du peloton le mieux dressé, refuser en cette occasion de s'incliner devant un bref ministériel dont le sens n'a rien d'équivoque. Ce spectacle nous paraît le renversement de toutes les idées; il présente une énigme dont le mot nous échappe. C'est là à notre connaissance le premier acte de résistance auquel l'administration inférieure se soit jamais laissée entraîner, et on ne saurait examiner de trop près un tel phénomène. Nous sommes étonné que les admirateurs du récent décret de décentralisation n'aient pas encore songé à invoquer en faveur de leur thèse un si bel exemple d'indépendance. Il est regrettable sans doute que cette indépendance ne se soit déployée qu'aux dépens de la plus précieuse des libertés, mais ce n'est pas là un grand malheur à leurs yeux. D'où vient donc qu'ils ont gardé le silence? La résistance de ces courageux fonctionnaires ne serait-elle au fond qu'un excès de zèle ou une complaisance déguisée? et devrions-nous conclure de l'impunité dont ils ont joui qu'ils ont mieux deviné qu'il ne semble au premier abord les véritables intentions de l'administration supérieure?

Quoi qu'il en soit, l'arrêté par lequel le préfet de la Haute-Vienne a interdit l'ouverture des écoles que les protestants se proposaient de former dans son département constitue une étrange anomalie. L'interprétation du texte de la loi sur lequel il s'appuie est des plus futiles; mais, fût-elle régulière, il n'est pas de règlement de police qui puisse prévaloir contre le principe des sociétés civilisées. N'est-il pas dérisoire de prétendre que l'ouverture des écoles constituerait un acte de propagande, tandis qu'on ne songe pas à adresser ce reproche au temple qui est ouvert dans la même localité et où l'on reçoit non plus des enfants, mais des hommes, où l'on enseigne non plus à lire et à écrire, mais à penser sur toutes les grandes questions qui intéressent l'humanité? Ajoutez à ces considérations que ces rigueurs tombent sur la partie la plus éclairée des populations réformées, c'est-à-dire sur ces églises de création récente qui se suffisent à elles-mêmes sans le secours de l'État, qui ont réalisé d'avance le

grand problème de la séparation de l'Église et de l'État et professent des croyances plus libres et plus élevées que les communions religieuses les plus favorisées. Est-ce bien au moment ou le gouvernement actuel cherche de son côté la solution de ce problème qu'il lui convient d'aliéner de si précieux auxiliaires. Qu'il le sache ou non, ce sont ces modestes églises aujourd'hui à la merci d'un préfet qui possèdent le dernier mot de la question romaine. Quels que soient les expédients et les transitions qu'on imagine, c'est sur le type de leur organisation actuelle que l'Église catholique elle-même sera forcée de se constituer un jour si elle veut garder son indépendance lorsque le pouvoir temporel aura cessé d'exister.

Et cette indépendance ne commencera réellement à exister que ce jour-là. Il est facile de démontrer l'histoire à la main que ce pouvoir politique qu'on défend aujourd'hui comme l'arche sainte n'a jamais été pour l'Église catholique qu'une cause de sujétion. A l'époque même de la suprématie pontificale, lorsque cette puissance se parait des titres les plus fastueux, les faits de tous les jours étaient comme une perpétuelle raillerie de ses prétentions, et ce démenti ironique n'a jamais cessé de la poursuivre. Le soufflet qu'elle reçoit aujourd'hui dans sa faiblesse de la main de ses protecteurs, elle l'a reçu autrefois dans toute la plénitude de sa force et de la main de son vassal, Philippe le Bel. L'un et l'autre lui ont été attirés par ce pouvoir politique si nécessaire à son indépendance. A force de vouloir être indépendant, le pouvoir pontifical en est arrivé à un tel degré d'humiliation, que les amis de sa dignité ne peuvent plus faire de vœux que pour qu'on abrége son agonie.

On s'attendait généralement à voir éclater une conflagration entre l'empire d'Autriche et la Hongrie à la suite de la réponse de l'empereur François-Joseph à l'adresse de la diète de Pesth. On a si bien épuisé de part et d'autre toutes les voies de persuasion, et les moyens variés dont se servent les hommes pour mettre le désavantage des premiers torts du côté de leurs adversaires, qu'on pouvait croire, non sans quelque vraisemblance, que cet inutile verbiage allait faire place à des arguments d'un autre ordre. Mais nous vivons décidément dans un âge de sagesse et de modération, et bien que cette remarque nous soit inspirée par le spectacle des longues temporisations de la Hongrie, ce n'est pas ce pays qui nous la suggère le plus fréquemment. La Hongrie a payé trop cher son appel aux armes en 1849 pour qu'on soit en droit de lui reprocher son hésitation à recourir de nouveau à ce moyen désespéré. Notre observation porte plutôt sur l'attitude générale de l'Europe. Encore sommes-nous si loin de méconnaître

systématiquement le prix de ces tendances pacifiques, que si nous pouvions y découvrir quelque intention d'agir énergiquement par l'emploi des armes légales, nous en féliciterions les générations actuelles comme d'un progrès inappréciable sur leurs aînées. Mais pourquoi faut-il que nous n'y puissions découvrir jusqu'à présent que la preuve de leur mollesse et de leur indécision ? Le parti de la prudence l'a donc encore une fois emporté à Pesth sur celui des résolutions extrêmes. L'idée d'un manifeste à l'Europe, mise un instant en délibération, a été écartée par la majorité de la diète, et M. Deak, le grand légiste hongrois, va être chargé une seconde fois de réfuter, par les données de l'histoire et par l'esprit des institutions, les prétentions impériales. Malheureusement ce débat est aujourd'hui épuisé, et ne peut plus être considéré que comme un prétexte pour gagner du temps. Personne ne s'y méprend. La question, au point de vue du droit, n'est pas douteuse; il est facile de s'en convaincre par la lecture de la réponse de l'empereur lui-même. Il ne conteste pas l'existence des anciennes prérogatives du royaume de Hongrie; il se borne à dire qu'en fait les Hongrois n'en ont presque point joui, se faisant ainsi un argument favorable de la mauvaise foi traditionnelle que ses ancêtres ont apportée dans l'observation du pacte qu'ils avaient juré. Ces droits ayant été constamment violés, il les considère comme non avenus. On conçoit que de tels motifs paraissent aux Hongrois une garantie insuffisante en faveur des droits que l'empereur leur offre en échange des avantages qu'ils ont perdus. Ces droits nouveaux sont d'ailleurs un équivalent dont la justesse est fort contestable. « Vous ne pourrez plus, leur dit M. de Schmerling dans le manifeste impérial, vous ne pourrez plus décider par vous-mêmes de vos propres affaires; mais, en revanche, il vous sera permis de prendre une bien plus grande part à celles des autres. »

C'est là en effet le sens exact du sacrifice qu'on demande aux Hongrois. On exige que la Hongrie renonce définitivement à son indépendance nationale dont elle a toujours possédé au moins quelques débris, pour devenir une simple province de l'empire gouvernée par des fonctionnaires étrangers. Et cela, sous la seule garantie d'une constitution improvisée, d'une constitution à laquelle personne ne croit, d'une constitution qui est l'œuvre de ce parti allemand contre lequel elle n'a jamais cessé d'être en lutte depuis sa réunion à l'empire d'Autriche. Comment veut-on qu'elle n'y voie pas un nouveau piége ? Les irritations qu'excite chez nous cette défiance sont puériles. Depuis plus de deux siècles, les Hongrois ont à se défendre contre les efforts incessants du parti allemand pour les germaniser, c'est-à-dire pour les anéantir comme nation; cette résistance leur a coûté plus

de sang qu'une guerre étrangère, et parce qu'il a plu à quelques publicistes welches de décerner un brevet de libéralisme à un ministre autrichien, il faudrait que tous ces souvenirs disparussent en un instant de la mémoire de ce peuple pour faire place à une confiance illimitée. La garantie de ces publicistes ne suffit pas : ils se laissent égarer par leur admiration pour les élèves de M. de Metternich. Il est vrai qu'ils apporteraient sans doute au peuple hongrois le contingent de leurs redoutables plumes, dans le cas où il viendrait à retomber plus tard sous le joug de l'ancien absolutisme !

La diplomatie autrichienne a incontestablement manœuvré avec une rare dextérité, puisqu'elle est parvenue en si peu de temps et à si bon marché à mettre de son côté les apparences du libéralisme et à intéresser en sa faveur les âmes innocentes. Mais il faut être bien oublieux et bien superficiel pour prendre au sérieux le zèle si nouveau qu'elle déploie depuis cette conversion *in extremis*. Chez des écrivains une telle méprise est impardonnable, car le régime inauguré par la constitution Schmerling ne s'est fait remarquer jusqu'à présent que par un redoublement de rigueur contre la presse. Il n'est pas de jour où quelque feuille publique n'ait à expier sa confiance inconsidérée dans les nouvelles institutions de l'empire. Celle de nos écrivains tient sans doute à cette communauté de malheur. Cette constitution, habilement combinée pour surprendre les sympathies de l'Europe libérale, a créé les individualités provinciales sur un type propre à faire illusion par son équité apparente, elle a divisé le pouvoir et donné une juste part d'influence et d'indépendance aux grands corps politiques de l'État ; mais elle n'offre en réalité aucune garantie sérieuse et efficace aux droits individuels. La province et la commune y sont suffisamment protégées dans la sphère de leurs attributions spéciales, mais on y cherche en vain les dispositions qui dans les pays libres protégent le citoyen contre l'arbitraire du pouvoir central. Une telle lacune annule ses plus heureux effets, elle justifie toutes les oppositions. Il est donc difficile de comprendre comment cette constitution a pu usurper si facilement son renom de libéralisme, et comment des écrivains indépendants en sont venus à jeter de la défaveur sur un parti qui a tant de bonnes raisons pour s'en défier.

Ce n'est pas à la presse libérale qu'il convient de faire cause commune avec les ennemis d'un peuple qui sait montrer de la mémoire et de la clairvoyance dans un temps où d'autres nations semblent avoir perdu, non-seulement la conscience de ce qu'elles font, mais jusqu'au

souvenir de ce qu'elles ont été. L'invincible défiance avec laquelle les Hongrois accueillent les protestations doucereuses du gouvernement de Vienne sont la juste expiation d'une politique de perfidie. Au reste, si la nouvelle constitution, soumise à un examen attentif, n'est pas faite pour dissiper ces ombrages, les actes du ministère Schmerling ne sont pas non plus de nature à désarmer les soupçons et à rassurer des esprits prévenus. J'ai déjà parlé de ses coups d'autorité contre la presse, il faut y ajouter la menace permanente de ses préparatifs militaires, dont le but n'est un secret pour personne, les exploits trop significatifs qui ont parfois trahi ses secrets desseins, tels que l'arrestation de Teleki et ses instigations déloyales pour exciter ses adversaires à se dévorer les uns les autres. Déjà il a réussi, grâce à leur inexpérience, à les diviser profondément, malgré la communauté de griefs qui devait les unir contre lui, et la Croatie, qui ressent au moins autant d'aversion que les Hongrois eux-mêmes contre la nouvelle centralisation impériale, a refusé d'unir sa cause à la leur, tout en repoussant avec énergie la proposition d'envoyer des députés au Reichsrath viennois.

Il est à souhaiter que ce premier échec et les cris de triomphe qu'il a arrachés aux partisans de l'unité autrichienne fassent réfléchir les partis séparatistes au danger d'un antagonisme qui les a déjà perdus en 1849. Si nous n'hésitons pas à considérer la politique hongroise comme une politique de scission, en dépit des affirmations des hommes d'État qui la dirigent, c'est d'abord que tel nous paraît être très-évidemment le vœu de la nation tout entière, et c'est ensuite qu'entre les prétentions impériales telles qu'elles ont été formulées dans le rescrit de François-Joseph et la ferme volonté qu'a manifestée à plusieurs reprises la Hongrie de conserver ses antiques prérogatives, il n'y a pas de transaction possible. Il n'est pas plus permis d'espérer le rétablissement de l'ancienne constitution hongroise que l'accession des Hongrois à la nouvelle unité impériale, et entre ces deux partis il n'est pas de moyen terme. La thèse historique de l'union personnelle que M. Deak soutient en ce moment avec tant de subtilité, de logique et d'érudition contre les légistes de la chancellerie autrichienne est strictement conforme à la légalité et irréfutable en droit; mais elle constitue en réalité une de ces stipulations impraticables et compliquées telles que le moyen âge se plaisait à les imaginer. Elle repose sur une sorte de dédoublement de la personne de l'empereur qui se conçoit par la pensée, mais qui en fait n'a jamais pu être que chimérique.

Cette singulière abstraction enfantée par l'imagination d'un peuple en détresse au moment où il succombait sous la main des Turcs, faute

d'avoir été secouru à temps par l'Europe qu'il avait si longtemps protégée contre eux, s'est toujours ressentie du vice de son origine. Cette constitution bizarre a toujours été depuis lors présentée comme une impossibilité par ceux mêmes à qui elle avait donné un royaume. L'histoire de leurs rapports avec leurs sujets n'est pas autre chose que le récit des persévérants efforts qui ont été faits, d'une part pour éluder le pacte, de l'autre pour en imposer le respect. Il n'est pas permis de croire que cette constitution soit devenue plus facile à mettre en pratique dans une époque si éloignée du temps pour lequel elle a été conçue et élaborée. La fiction de l'empereur et du roi, à la fois distincts et confondus dans le même homme, du souverain en deux personnes, idée politique qui semble empruntée à un dogme religieux, soulève encore plus de difficultés aujourd'hui qu'autrefois. Elle est destinée à rester à l'état de pure théorie, et les Hongrois sont bien plus fixés que nous ne saurions l'être sur sa véritable valeur.

L'appui qu'ils prêtent en ce moment à M. Deak, sans distinction de nuances, n'a donc nullement pour objet, selon nous, le maintien de l'union personnelle : ils ont suffisamment éprouvé ce que ce système politique offre de décevant et d'impraticable; mais ils se sentent, grâce à cette tactique, placés sur un terrain où ils ont pour eux la légalité en même temps que la justice, ce qui est une grande force. La thèse de M. Deak ne figure dans ce débat que comme une ligne de défense plus sûre et plus inexpugnable que toute autre barrière : ce qu'elle contient au fond, c'est la séparation. De là l'unanimité inattendue avec laquelle des hommes qui sont les ennemis irréconciliables de l'Autriche s'enferment systématiquement dans le cercle de la résistance légale.

Si leurs efforts sont couronnés de succès et si l'empire d'Autriche vient à tomber en dissolution sous la fatalité de ses fautes passées, sera-ce à la presse libérale de s'en affliger? Nous ne le pensons pas. L'influence autrichienne n'a jamais profité qu'à l'absolutisme européen, et quel que soit l'ordre de choses qui lui succède, on a du moins la certitude qu'il ne peut pas être pire. Cette révolution n'eût-elle d'autre effet que celui de délivrer la Vénétie du régime exécrable que cette bureaucratie expirante fait peser sur ses derniers sujets, elle serait plus que légitimée à nos yeux. On objecte qu'un tel événement modifiera profondément les conditions de l'équilibre européen. Nous l'espérons bien. Il y aurait aujourd'hui un excès de naïveté à ne pas reconnaître que cet équilibre est destiné à de nombreuses vicissitudes : déjà il a été considérablement déplacé depuis l'époque où il fut reconstitué par la Sainte-Alliance.

Le mouvement qui se produit actuellement en Hongrie n'est donc, de même que l'agitation qui se manifeste en Pologne et celle qui a fait triompher la cause de l'indépendance italienne, qu'un des épisodes d'une révolution plus universelle à laquelle nous assistons depuis un quart de siècle. Cette révolution est une sorte de revanche générale des races du Midi contre celles du Nord. Vaincus avec le monde romain, les peuples du Midi ont lentement ressaisi la prépondérance pendant le moyen âge, grâce à la centralisation catholique, jusqu'à ce que l'élan donnée par la réforme fit de nouveau pencher la balance en faveur du Nord. Depuis lors les races du Midi et celles du Nord se sont disputé la prééminence avec des chances diverses et inégales. Mais ce qui est remarquable et ce qui fait à nos yeux tout le prix de cette rivalité, funeste sous beaucoup de rapports, c'est qu'elles n'ont obtenu de succès durable qu'avec l'alliance de la liberté, en sorte que la liberté tend à s'imposer aux peuples, comme la loi supérieure des sociétés, et que le système européen gravite tout entier à son insu autour de ce foyer de force et de vie. La liberté seule a pu briser la domination de Louis XIV, et c'est encore elle seule qui a vaincu Napoléon. Au lieu de garder avec eux cette précieuse alliée, les peuples du Nord l'ont trahie pour l'absolutisme de la Sainte-Alliance, et ont ainsi perdu presque tous les fruits de leur victoire. Profitant, au contraire, des salutaires leçons qu'ils ont reçues, les peuples méridionaux semblent vouloir renoncer aux tristes traditions que leur a léguées le monde romain, ils s'éloignent de plus en plus de l'idéal politique enfanté par le catholicisme du dix-septième siècle, et depuis qu'ils invoquent à leur tour la liberté, ils renaissent à une vie nouvelle et voient décliner la puissance de leurs rivaux.

Ces faits sont si évidents par leur généralité même, qu'ils ne peuvent manquer tôt ou tard de devenir des vérités vulgaires, et alors cet antagonisme qui n'a guère eu pour effet, jusqu'à présent, que de substituer une domination à une autre, se changera en une émulation durable et féconde : on cherchera moins à faire des conquêtes lorsqu'on saura que, par une loi infaillible, la victoire passe avec la liberté dans le camp des opprimés. Il se prépare très-visiblement en Europe une nouvelle phase, dans laquelle la race germanique spécialement nous paraît destinée à d'inévitables déboires : elle a trop voulu germaniser les autres nations, ce penchant lui sera fatal quelque jour. Elle germanise en Vénétie, en Gallicie, en Bohême, en Hongrie, à Posen, en Croatie, en Danemark; c'est beaucoup trop pour une race qui affiche la prétention d'avoir apporté dans le monde la notion de la liberté et du droit individuel. A force d'être germanisés, ces peuples pourront bien être tentés d'aller appliquer en Allemagne les systèmes

d'assimilation qu'on pratique chez eux : il est déjà facile d'observer en eux les premiers symptômes de cette tentation, et c'est sans doute à la prévision de ce péril qu'il faut attribuer les efforts que fait en ce moment l'Allemagne pour se constituer en empire unitaire.

Par la formation du *National Verein*, les démocrates allemands ont montré une juste appréciation de la situation politique de leur pays et des dangers qui le menacent; mais tant qu'ils accepteront une solidarité quelconque avec le système qui règne à Posen, et qui aspire à s'emparer du Schleswig, ils ne devront pas compter sur les sympathies de l'Europe libérale. Ils ne sont pas tellement forts qu'ils puissent dédaigner cet appui. Il n'est pas difficile de voter des résolutions plus ou moins énergiques, et ils ne se privent guère de ce genre de satisfaction; ce qui est difficile, en Allemagne plus que partout ailleurs, c'est de trouver quelqu'un qui les exécute. Sous ce rapport, les patriotes du *National Verein* paraissent pour le moment assez mal partagés. Pour remplir leur programme il ne faudrait pas moins que le grand Frédéric en personne, le plus grand homme d'action que l'Allemagne ait jamais eu, et ils n'ont à sa place qu'un fort honnête homme de roi, qui n'est point fait pour cette tâche, et qui peut-être ne se soucierait nullement de la remplir. Cette situation donne lieu à des péripéties assez plaisantes. Tous les six mois les hommes du *National Verein* s'assemblent, tantôt dans une ville, tantôt dans une autre, et là ils prennent des résolutions qu'ils confient au vent de la publicité, espérant qu'il les portera, tôt ou tard, sur un terrain fertile. Écoutez-les. Le *National Verein* décrète : ART. 1er, la Prusse est tenue de réaliser l'unité de l'Allemagne dans le plus bref délai; ART. 2, le roi de Prusse est chargé de l'exécution du présent décret. Que répond à cette sommation le roi de Prusse? Tantôt il annonce l'intention de venir prendre quelques leçons de libéralisme en France, tantôt il fait préparer son couronnement d'après le cérémonial observé au sacre du premier roi de la maison de Brandebourg, et ce qu'il y a de plus accablant pour les démocrates du *National Verein*, c'est qu'en cette circonstance leur chargé de pouvoirs n'est pas même coupable d'ironie. Il ne fait qu'imiter en cela les goûts archéologiques du feu roi son frère, et il cède à une inspiration assez malheureuse, car cette restauration n'aura rien de féodal et ne peut que flatter médiocrement l'orgueil du parti de la croix lui-même. La famille des Brandebourg est une des dernières venues parmi les maisons souveraines de l'Europe, et elle n'a rien de très-glorieux dans ses origines.

On voit par là que le parti de l'unité allemande n'est pas très-heureux jusqu'à présent dans le choix de son pouvoir exécutif, il légifère

dans le vide. Il peut décréter longtemps encore sans que personne songe à en prendre ombrage. Sa politique est du domaine de l'idée pure. Elle ne peut disposer que des armées du duc de Gotha; l'opinion elle-même ne le suit qu'avec une sage lenteur. Il n'y a donc pas lieu pour le moment de prendre au tragique les alarmes vraies ou simulées que le programme de l'unité germanique a excitées en France. Il y a une si grande opposition de mœurs et de caractères entre l'Allemagne du nord et celle du midi, qu'il sera toujours facile à la France d'empêcher cette unité de se fonder si elle devient jamais menaçante, ou tout au moins de lui imposer comme condition le respect des nationalités que l'Allemagne opprime aujourd'hui, et dans ce cas l'unité allemande n'aurait plus rien de dangereux pour nous. A l'époque où cette tendance touchera à sa réalisation, il est probable que le mouvement de rénovation qui se produit dans l'Europe orientale et méridionale aura aussi porté ses fruits, et les États nouveaux qui s'y seront formés permettront d'opposer un contre-poids suffisant à l'unité allemande. A mesure que les patriotes allemands se sentiront plus près du but qui n'est encore qu'une utopie, ils comprendront mieux la nécessité de gagner à leur cause l'opinion de l'Europe par les sacrifices que la justice réclame, et le plus indispensable de ces sacrifices est sans contredit la reconstitution de la Pologne. Cette grande réparation est désormais au premier rang parmi les questions européennes, et il faut espérer qu'elle ne quittera plus cette place. Si les hommes du *National Verein* veulent que tous les esprits libéraux s'intéressent à leurs efforts, qu'ils commencent par décréter que la Pologne est une nation aussi bien que l'Allemagne. Cela ne sera sans doute guère plus pratique que leurs résolutions antérieures, mais cela ne leur coûtera pas plus, après tout, que de donner l'empire germanique au roi de Prusse.

La cause polonaise vient de perdre un de ses plus fermes soutiens, le prince Adam Czartorisky. Né à l'époque des revers de son pays, d'une race antique qui avait été associée à toutes les grandeurs et à toutes les prospérités de la Pologne, il a mis son ambition à en partager tous les malheurs, et la gloire nouvelle qu'il a ajoutée à son nom par cette noble fidélité en a fait pâlir l'ancien prestige. En lui s'éteint la personnification la plus illustre de ce type qui est sans précédent dans l'histoire, et qu'on nomme l'exilé polonais. Ce n'est pas que la proscription soit un fait nouveau dans le monde. Ce n'est pas non plus qu'on voie pour la première fois un peuple dispersé loin de ses foyers conserver avec un soin jaloux ses traditions au milieu des races étrangères. Mais jusqu'au partage de la Pologne le fanatisme

religieux seul avait pu faire ce miracle, tandis que l'idée plus douce et plus humaine de la patrie y a suffi pour ce peuple généreux et a eu en lui toute la force d'une religion. Ce qu'on ne connaissait pas encore, ce sont ces légions de proscrits volontaires s'éloignant de la terre natale pour ne pas la voir profanée, pour lui chercher des libérateurs, et portant à travers le monde leurs revendications obstinées et leur indomptable espérance. La patrie n'est trop souvent pour les peuples qu'un héritage matériel et visible. En continuant à adorer la leur, lorsqu'elle n'était plus pour eux qu'une communauté de douleurs, ces proscrits en ont ennobli et comme spiritualisé la notion. Leur infortune en avait fait un symbole, leurs sacrifices en ont fait un culte. Qui redira ce qu'ils ont souffert? Le monde entier les a vus, non pas seulement sur les champs de bataille de leur pays ravagé, mais partout où un peuple opprimé s'est levé pour l'indépendance, partout où la liberté en péril a réclamé des soldats. Jamais le proscrit polonais n'est resté sourd à cet appel, son sang a coulé pour toutes les nobles causes, et en luttant pour elles, c'était encore pour sa patrie qu'il croyait combattre. Cet instinct sublime ne l'a pas trompé. Il n'est plus aujourd'hui dans le monde un cœur libre pour qui la Pologne ne soit une seconde patrie et qui ne conspire en secret pour son affranchissement.

Le prince Adam Czartorisky était au premier rang parmi ces élus de l'héroïsme et du malheur. Il a accompli jusqu'au bout le rude pèlerinage qu'il avait commencé dès sa jeunesse, et le testament si touchant qu'il a dicté à ses derniers moments et que la publicité vient de nous faire connaître, est plein encore de la pensée qui avait rempli toute sa vie. On dirait qu'il a voulu que sa voix s'élevât encore du fond de la tombe, pour encourager et soutenir ses compatriotes. L'histoire de sa longue carrière n'est autre que celle des épreuves de son pays depuis le second partage de la Pologne. Il est beau d'identifier son nom avec le souvenir des triomphes de la patrie, mais il est plus beau encore de l'associer à la mémoire des infortunes noblement supportées. Compagnon d'armes de Kosciusko, le prince Adam Czartorisky a pris part à tous les combats qui ont été livrés pour la liberté de son pays, et déjà à la veille de succomber, c'est lui qui récemment provoquait encore les manifestations d'opinion qui ont eu lieu en Angleterre en faveur de la cause polonaise. Malgré cette préoccupation exclusive et constante, son patriotisme n'avait rien d'étroit, il n'avait rien de cet égoïsme ouvertement intéressé que professent aujourd'hui certaines vanités nationales, il s'inspirait des sentiments larges et généreux du siècle où le prince Adam était né. Il attendait avant tout la libération de son pays des progrès de la civilisation générale.

Çette vie est une grande leçon. Malgré des mécomptes et des douleurs sans nombre, l'illustre vieillard n'a jamais désespéré, et il a eu la joie en mourant de pouvoir saluer les augures d'un avenir meilleur. Qui nous donnera cette vertu de l'espérance?

P. LANFREY.

Sur la couverture de la *Revue Nationale* du 25 décembre dernier, et celle de quelques numéros suivants, nous avons annoncé la publication dans ce recueil d'un roman de M. Arnould Frémy, intitulé : *Joséphin le Bossu*, dans la pensée que cet ouvrage, que nous ne connaissions pas du reste, pourrait être agréable à nos lecteurs. Quand nous avons pu en prendre connaissance après la remise qui nous a été faite de la première partie du manuscrit, à la fin de janvier suivant, nous avons acquis la preuve du contraire et nous en avons prévenu M. Arnould Frémy ; mais cet écrivain a prétendu que nous nous étions engagé à publier son roman *quand même*, par ce fait que nous lui avions remis 500 francs en *décembre précédent*. Il est vrai qu'à cette époque et alors que nous ne connaissions nullement son roman, nous avions envoyé cette somme à M. Frémy, à sa prière, particulièrement dans la pensée de l'obliger, mais étant à mille lieues de nous croire engagé par là à publier son roman quel qu'il fût, c'est-à-dire d'abdiquer complétement le droit de refuser ce qui ne nous paraît pas convenir à la *Revue*. Ce fut un garçon de nos bureaux qui porta les 500 francs à M. Frémy, et ce dernier, en homme avisé, libella son reçu : *à valoir sur l'impression de Joséphin le Bossu.*

C'est avec cet argument que M. Arnould Frémy nous a assigné devant le tribunal de commerce. Il demandait l'insertion de son roman dans la *Revue*, ou une indemnité de 2,000 francs, et de plus *dix mille francs* pour le dommage que cette non-insertion devait faire à sa réputation d'écrivain.

Le tribunal de commerce nous avait donné gain de cause en repoussant toutes les demandes de M. Arnould Frémy, mais son jugement a été infirmé le 6 de ce mois par la Cour impériale, qui nous a condamné à publier *Joséphin le Bossu* dans la *Revue Nationale* ou à payer à l'auteur deux mille fr. pour dommages et intérêts. Nous n'avions pas à hésiter ; nous avons compté deux mille francs à M. Arnould Frémy, et nous ne publierons pas *Joséphin le Bossu.*

CHARPENTIER.

Il vient de paraître un Mémoire de MM. Paul Lefèvre et Gabriel Benoît-Champy, avocats à la Cour impériale, *contre* M. Delfau de Pontalba, et *pour* les actionnaires de la Caisse des chemins de fer, représentés par les liquidateurs, MM. Bordeaux et Richardière.

Après les débats du procès qui ont si vivement ému l'opinion publique, c'est encore une curieuse lecture que celle de ce Mémoire. L'intérêt qu'il soulève se reporte toujours sur les malheureux actionnaires, les seules victimes qui y aient droit; mais il s'attache aussi, il faut bien le dire, au principal personnage de cette honteuse affaire, en raison de la situation tout exceptionnelle que les circonstances lui ont créée. On éprouve, malgré soi, un sentiment pénible en voyant M. Mirès, traqué par l'un des siens et forcé, le couteau sur la gorge, comme il le dit lui-même, d'abandonner 1,800 mille francs environ, en croyant se racheter par là des effets d'une dénonciation qui se continue le lendemain même du payement. En effet, le 18 décembre M. de Pontalba est soldé, et le 19 les scellés sont apposés sur les livres et la caisse de M. Mirès. Nous savons par les déclarations de M. le procureur impérial que M. Mirès avait été prévenu que son adhésion aux prétentions de M. de Pontalba n'arrêterait pas l'action de la justice, et l'on ne peut qu'approuver cette réserve, mais enfin M. Mirès espérait le contraire : sans cela se fût-il exécuté ? Ajoutons que, si la justice avait agi vingt-quatre heures plus tôt, les actionnaires de la Caisse des chemins de fer sauvaient 1,800 mille francs, et M. Mirès, au moment où sa maison succombait, n'aurait pas éprouvé du moins le supplice de voir son ancien associé emporter la meilleure épave du naufrage.

Dans ce Mémoire de MM. Lefèvre et Gabriel Benoît-Champy, on assiste à d'autres révélations tristement curieuses. Nous voulons parler notamment de cette lettre écrite de Rome par M. Solar à M. Mirès, et que l'*Opinion nationale* a reproduite, au sujet des efforts tentés par le premier pour dégager la responsabilité de la caisse dans les chemins de fer romains. Dans cette lettre, M. Solar n'estime pas à moins de trois millions cinq cent mille francs les promesses qu'il a dû faire pour mener à bien cette négociation. Ces faits sont, il est vrai, désavoués par le gouvernement romain, auquel, du reste, ils ne s'appliquent pas directement, ni en corps; mais, quand on connaît l'état de choses dévoilé par le procès, on comprend que l'opinion publique hésite entre ces deux affirmations contraires.

Le secrétaire de la rédaction,
ARTHUR ARNOULD.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

PHIDIAS, sa vie et ses ouvrages, par M. Louis de Ronchaud. 1861. (1 vol. in-8° chez Gide.)

M. Louis de Ronchaud, dont les lecteurs de la *Revue Nationale* ont pu apprécier le talent consciencieux et délicat, le style simple et ferme, l'érudition profonde et toutefois agréable, vient de publier un ouvrage considérable sur *Phidias* et la sculpture grecque.

Après avoir lu ce livre avec un vif intérêt, on est obligé de faire un effort de l'esprit pour se rendre compte de tout ce qu'il a fallu de patientes recherches, de sagacité critique, d'amour éclairé du beau, pour réunir à tant de documents précieux tant d'aperçus fins ou remarquables. Ce travail, précédé d'une introduction sur la *vocation des Grecs pour la sculpture* et sur la *sculpture grecque avant Phidias*, se divise en deux parties.

Dans la première, l'auteur étudie la personne même de Phidias et ses productions. Toutes les questions biographiques y sont traitées avec soin et complétement, et nous assistons à la vie d'Athènes pendant sa plus belle période.

La seconde partie nous arrache au ciel bleu de l'Attique et nous transporte au milieu des brouillards de la Tamise. Là encore cependant nous retrouvons la Grèce en retrouvant les *marbres de Parthénon*.

Alors commence une discussion pleine de science et de goût sur l'authenticité de ces marbres *considérés comme œuvre de Phidias et de son école*.

Ce n'est point en quelques lignes que nous pouvons tenter l'analyse d'un travail aussi développé. Nous nous contentons nécessairement de le signaler, bien sûr que les amis de l'art antique et des saines traditions de la Grèce, qui semble jusqu'à présent avoir porté la sculpture à sa plus haute expression, accueilleront comme elle le mérite cette étude importante d'un homme de talent sur le plus admirable des sculpteurs grecs.

MÉMOIRES DE MADAME ELLIOTT SUR LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, traduits de l'anglais, par M. le comte de Baillon, avec une appréciation critique par M. Sainte-Beuve.

Ces *Mémoires* en sont déjà à leur seconde édition, et cela se comprend sans peine. Ils n'apportent pourtant aucune révélation nouvelle sur la plus grande époque de notre histoire nationale, et souvent ils manquent d'exactitude; mais ils ont un charme tout particulier et plaisent vivement, alors même qu'ils ne nous instruisent pas et qu'ils nous racontent des faits entièrement controuvés.

Avec eux, nous n'assistons guère aux scènes dramatiques de la Révolution, mais nous étudions les émotions, les colères et les préjugés d'une personne aimable du plus haut monde, douée des sentiments les plus monarchiques, et qui ne songe pas un instant à se demander pourquoi le peuple se soulève avec une fureur si sauvage et fait tomber la tête de son roi.

Grâce-Dalrymphe Elliott, dont la vie fut consacrée à aimer, montra dans plusieurs circonstances un courage héroïque auquel elle joignit cet enjouement naturel et de bon ton, dernier reste du dix-huitième siècle, dont le spectacle nous frappe, nous charme toujours.

Quant à la traduction de ces *Mémoires*, nous ne saurions en dire mieux et plus nettement le mérite que ne l'a fait M. Sainte-Beuve, dans une *appréciation critique* qui n'est pas un des moindres attraits de ce volume. Il écrit, en parlant de M. de Baillon : « Il s'est borné à la traduire (madame Elliott), et il l'a fait en homme d'esprit sans doute et en homme de goût, mais en la laissant d'autant plus elle-même, d'autant plus naturelle, tellement que ce livre a l'air d'avoir été écrit et *raconté* sous sa forme originale en français. »

ARTHUR ARNOULD.

CHARPENTIER, propriétaire-gérant.

Paris. — Imprimerie P.-A. BOURDIER ET Cie, rue Mazarine, 30.

BENJAMIN CONSTANT[1]

V

PARIS EN L'AN III. MADAME DE STAEL.

Ce fut quatre jours après l'émeute du 1er prairial an III (20 mai 1795) que Benjamin Constant entra dans Paris. Au milieu d'une rue, la foule l'arrêta; devant lui défilaient des charrettes qui traînaient à la mort dix-neuf gendarmes, séduits par les fanatiques de la Montagne, et complices de l'insurrection. Dans la ville, on ne parlait que de déportations, d'emprisonnements, de commissions militaires. La Convention se décimait de ses propres mains. En revanche, les crieurs publics proclamaient à tue-tête que *la patrie était sauvée*. Ce n'était pas là la république que Benjamin avait rêvée; ce triste spectacle lui faisait horreur. Et cependant on approchait du dénoûment qu'il avait prévu. L'insurrection était le dernier acte d'un drame abominable. Enfin il tombait pour ne plus se relever, ce parti dont la division avait fait le 9 thermidor; prairial venait de montrer l'impuissance de ces derniers jacobins qui rêvaient de ramener la France sous le joug de leur ignoble et sanglante tyrannie. Une fois encore les terroristes avaient eu recours à la tactique révolutionnaire, ils avaient lancé le terrible faubourg sur la Convention. Ameuté par ces maîtres en sédition, le peuple était entré de force dans l'assemblée, demandant, la pique en main, *du pain et la Constitution de* 93. Mais depuis la chute de Robespierre le flot avait reculé; la liberté de la presse commençait à renaître; et maintenant qu'on parlait et qu'on pouvait s'entendre, le courage rentrait dans les cœurs. Dans *l'Orateur du peuple*, Fréron appelait à la résistance tous ceux que lassait le despotisme de la foule. A sa voix, les muscadins, reconnaissables à leurs habits carrés, à leurs longues cadenettes, à leurs bâtons plombés, provoquaient partout les jacobins en carmagnole. La *jeunesse dorée* avait prêté main-forte à la Convention pour fermer les clubs; les sections bourgeoises avaient délivré la tribune, opprimée et ensanglantée. A l'heure où Benjamin entrait dans Paris, on désarmait

1. Voir la 19e livraison.

le faubourg Antoine; on licenciait les canonniers, la troupe révolutionnaire par excellence; c'était la fin du régime détesté que thermidor avait renversé, mais non pas anéanti.

Quelques jours plus tard l'impossible Constitution de 1793 était abolie, sans avoir jamais été mise en action. La commission des Onze, composée de Girondins et de modérés[1], préparait une charte nouvelle, avec l'intention sérieuse d'organiser la république et la liberté. Pour la quatrième fois depuis 1789 la France changeait de principes et de gouvernement. Honteuse du sang versé, fatiguée par tant d'excès, elle revenait aux idées constitutionnelles; c'était le moment où un homme intelligent et sage avait la chance d'être écouté.

Par une de ces bonnes fortunes qui n'arrivent guère qu'aux gens d'esprit, Benjamin Constant, le lendemain de son arrivée à Paris, n'était déjà plus un inconnu. Dans l'automne de 1794 il avait vu, en Suisse, madame de Staël. En l'accueillant dans son salon de Paris, la fille de Necker allait lui donner du premier coup le théâtre que de moins heureux ont cherché toute leur vie.

C'est en septembre 1794 que Benjamin Constant rencontra pour la première fois madame de Staël. Après deux heures passées en route dans la même voiture, il la trouvait « très-active, très-imprudente, très-parlante, mais bonne, confiante et se livrant de bonne foi. » Ce qui l'avait le plus frappé, c'était l'infatigable dévouement de madame de Staël pour toutes les victimes de la révolution, sans égard à leur opinion. C'est à Coppet qu'était le véritable *comité de salut public*, celui qui essayait de tromper les bourreaux et d'arracher des proscrits à la mort.

Un mois plus tard, quand il a vu madame de Staël de plus près, Benjamin est sous le charme qui saisit tous ceux qui approchent et qui entendent cette femme supérieure.

« Je ne puis trouver malaisé, écrit-il à madame de Charrière, de lui *jeter*, comme vous dites, quelques éloges. Au contraire, depuis que je la connais mieux, je trouve une grande difficulté à ne pas me répandre sans cesse en éloges, et à ne pas donner à tous ceux à qui je parle le spectacle de mon intérêt et de mon admiration. J'ai rarement vu une réunion pareille de qualités

1. Cette commission nommée le 29 germinal an III, avec charge d'organiser, ou plutôt de désorganiser la constitution de 1793, était composée de Cambacérès, Merlin de Douai, Thibaudeau, Larevellière, Lesage, Boissy d'Anglas, Creuzé de Latouche, Louvet du Loiret, Berlier et Daunou.

étonnantes et attrayantes, autant de brillant et de justesse, une bienveillance aussi expansive et aussi cultivée, autant de générosité, une politesse aussi douce et aussi soutenue dans le monde, tant de charme, de simplicité, d'abandon dans la société intime. C'est la seconde femme que j'ai trouvée qui m'aurait pu tenir lieu de tout l'univers, qui aurait pu être un monde à elle seule pour moi ; vous savez quelle a été la première. Madame de Staël a infiniment plus d'esprit dans la conversation intime que dans le monde; elle sait parfaitement écouter, ce que ni vous ni moi ne pensions; elle sent l'esprit des autres avec autant de plaisir que le sien ; elle fait valoir ceux qu'elle aime avec une intention ingénieuse et constante, qui prouve autant de bonté que d'esprit. Enfin c'est un être à part, un être supérieur, tel qu'il s'en rencontre peut-être un par siècle, et tel que ceux qui l'approchent, le connaissent et sont ses amis, ne doivent pas désirer d'autre bonheur [1]. »

L'éloge est vif; on y sent l'enthousiasme d'un jeune homme, accueilli par une femme déjà célèbre, et qui ne résiste pas à la double magie de l'esprit et de la bonté; mais, si vif qu'il soit, l'éloge n'est point exagéré ; c'est toujours des mêmes yeux que Benjamin Constant a vu madame de Staël. En 1829, rappelant une dernière fois ses souvenirs pour retracer le portrait de celle qu'il avait admirée à Coppet, il y retrouvait l'image même qui l'avait séduit trente-quatre ans plutôt. Au milieu des agitations de la vie, dans le trouble des passions, cette âme soi-disant *blasée* avait résisté au temps et à l'oubli. Morte depuis douze ans, madame de Staël vivait encore pour son vieil ami ; on le sent à l'émotion de sa parole, à son indignation contre les ingrats qui ont blessé ce cœur généreux et dévoué.

« Les deux qualités dominantes de madame de Staël étaient l'affection et la pitié. Elle avait, comme tous les génies supérieurs, une grande passion pour la gloire; elle avait, comme toutes les âmes élevées, un grand amour pour la liberté ; mais ces deux sentiments impérieux et irrésistibles cédaient à l'instant, lorsque la moindre circonstance les mettait en opposition avec le bonheur de ceux qu'elle aimait, ou lorsque la vue d'un être souffrant lui rappelait qu'il y avait dans le monde quelque chose de bien plus sacré pour elle que le succès d'une cause ou le triomphe d'une opinion.

« ..... On peut lui pardonner d'avoir désiré et chéri la liberté, si l'on réfléchit que les proscrits de toutes les opinions lui ont trouvé plus de zèle pour les protéger dans leur infortune, qu'ils n'en avaient trouvé en elle pour leur résister durant leur puissance. Sa demeure était leur asile, sa fortune leur ressource, son activité leur espérance... Que d'heures, que de jours elle a consacrés à plaider leur cause ! Avec quel empressement elle renonçait au succès d'un esprit irrésistible, pour faire servir cet esprit tout entier à défendre le malheur ! Quelques-uns de ses ouvrages s'en ressentent

1. Sainte-Beuve, *Derniers portraits*, p. 267.

peut-être. C'est dans l'intervalle de cette bienfaisance active et infatigable qu'elle en a conçu plusieurs, interrompue qu'elle était sans cesse par ce besoin constant de secourir et de consoler; et l'on trouverait, si l'on connaissait toute sa vie, dans chacune des légères incorrections de son style, la trace d'une bonne action...

« Si telle était madame de Staël pour tous les êtres souffrants, que n'était-elle pas pour ceux que l'amitié unissait à elle? Comme ils étaient sûrs que son esprit répondrait à toutes leurs pensées, que son âme devinerait la leur! Avec quelle sensibilité profonde elle partageait leurs moindres émotions! Avec quelle flexibilité pleine de grâces elle se pénétrait de leurs impressions les plus fugitives! Avec quelle pénétration ingénieuse elle développait leurs aperçus les plus vagues, et les faisait valoir à leurs propres yeux! Ce talent de conversation, merveilleux, unique, ce talent que tous les pouvoirs, qui ont médité l'injustice, ont toujours redouté comme un adversaire ou comme un juge, semblait alors ne lui avoir été donné que pour revêtir l'intimité d'une magie indéfinissable, et pour remplacer, dans la retraite la plus uniforme, le mouvement vif et varié de la société la plus animée et la plus brillante. Même en s'éloignant d'elle, on était encore longtemps soutenu par le charme qu'elle avait répandu sur ce qui l'entourait; on croyait encore s'entretenir avec elle; on lui rapportait toutes les pensées que des objets nouveaux faisaient naître; ses amis ajournaient, pour ainsi dire, une portion de leurs sentiments et de leurs idées jusqu'à l'époque où ils espéraient la retrouver [1]. »

Si du premier coup madame de Staël fit sur Benjamin Constant une impression qui ne s'effaça plus, de son côté madame de Staël fut bientôt charmée par l'*étonnante conversation* de celui qu'elle nommait plus tard *le premier esprit du monde*. C'étaient deux âmes faites l'une pour l'autre et qui se complétaient mutuellement. « On n'a point connu madame de Staël, écrivait Sismondi, si on ne l'a pas vue avec Benjamin Constant. Lui seul avait la puissance, par un esprit égal au sien, de mettre en jeu tout son esprit, de le faire grandir par la lutte, d'éveiller une éloquence, une profondeur d'âme et de pensées, qui ne se sont jamais montrées dans tout leur éclat que vis-à-vis de lui; comme lui aussi n'a jamais été lui-même qu'à Coppet. Quand après la mort de madame de Staël je l'ai vu si éteint, j'aurais à peine pu croire que ce fût le même homme [2]. » D'où venait cet attrait réciproque? il me semble qu'on peut le voir et le dire aisément; la raison de ce penchant mutuel fait l'éloge de tous deux.

Dans la marche perpétuelle des idées humaines, marche qui n'est sous un autre nom que le progrès de la civilisation, il est des esprits

1. *Mélanges*, p. 163-168.

2. J.-C.-L. de Sismondi, *Fragments de son journal, etc.*, Genève, 1857, p. 153.

supérieurs qui sont comme le trait d'union entre le passé et l'avenir. Ce sont eux qui, placés en tête de la colonne, éclairent les contrées inconnues où les générations nouvelles camperont en passant sur la terre. Tel a été le rôle de Benjamin Constant et de madame de Staël. A quel siècle appartiennent-ils? il serait difficile de le dire; tous deux marqués au coin du dix-huitième siècle, ils ont cependant nos idées, nos goûts, nos inquiétudes; à vrai dire, ce sont nos maîtres, nous vivons de leur génie. Lisez madame de Staël, vous y reconnaissez tout de suite l'élève de Rousseau. Même force de sentiment, même instinct religieux, même goût de l'éloquence, je dirai presque même déclamation et même roideur. Benjamin, au contraire, rappelle en plus d'un point le malicieux ermite de Ferney. Sans doute, il n'a pas la correction et l'élégance de Voltaire, mais il en a tout à fait la manière, moins le cynisme et l'impiété. C'est toujours cette parole lucide qui saisit l'esprit plus que le cœur, mais qui dissipe en fumée les erreurs et les préjugés; c'est ce bon sens impitoyable qui range les rieurs du côté de la raison. Mais si, chez les deux amis, le langage et un certain fonds d'idées nous ramènent en arrière, on sent néanmoins que l'objet poursuivi n'est plus le même qu'autrefois; l'aspect des choses a changé; on est sous un autre ciel. Le grand problème que poursuivent Benjamin Constant et madame de Staël, c'est un problème que Voltaire et Rousseau ont à peine entrevu : c'est la liberté en politique, en religion, en littérature. Et ce droit à la liberté, ils l'appuient sur un principe nouveau : la perfectibilité humaine, le progrès indéfini; c'est toute une révolution.

Dire que Voltaire et Rousseau ont à peine entrevu l'idée de liberté, c'est une assertion qui peut sembler étrange; il est vrai cependant que les deux philosophes ont entendu sous ce nom quelque chose qui ressemble fort peu à la liberté moderne. Avec Rousseau, comme avec Mably, nous retournons à l'antiquité grecque ou romaine; la liberté, c'est la souveraineté. Régner un jour dans les comices, et le reste du temps être l'esclave de l'État qui dispose de notre vie, de notre pensée, de notre foi : voilà l'idéal du citoyen, suivant le *Contrat social.* Là, est la source de toutes les erreurs de la révolution. Cette prétendue liberté qu'on donnait à nos pères n'était que la tyrannie d'une assemblée. Quant à Voltaire, sa théorie est à peu près celle des physiocrates; pour lui, le meilleur gouvernement c'est une administration intelligente, un despotisme éclairé. Au contraire, Benjamin Constant et madame de Staël nous ont appris les premiers une vérité

encore mal comprise, c'est que les formes politiques ne sont pas la liberté même, elles n'en sont que la garantie. La liberté est chose individuelle; c'est le droit qui appartient à chacun, en sa qualité d'homme, d'exercer et de développer son esprit et son corps, sans que l'État intervienne autrement que pour le maintien de la justice et de la paix. Dans la république de Rousseau, il n'y a que des citoyens; dans la monarchie de Voltaire, il n'y a que des administrés; dans le système politique de Benjamin Constant, il n'y a que des hommes; ces hommes sont citoyens en certains moments, mais ce n'est pas pour jouer au souverain; c'est pour défendre leurs droits comme individus.

Ce n'est pas là une théorie seulement politique; elle embrasse toutes les manifestations de la vie humaine. Par exemple, si la religion est chose individuelle, si là comme ailleurs le Gouvernement n'a qu'une fonction de paix, l'union de l'Église et de l'État n'est qu'une usurpation des deux puissances sur le droit sacré de l'individu. L'alliance du trône et de l'autel, ce thème banal de toutes les flatteries religieuses, depuis Constantin jusqu'à Napoléon, n'est qu'une déplorable tyrannie, qui durant quinze siècles a troublé le monde et entravé l'humanité. C'est ce que Benjamin Constant et madame de Staël ont proclamé. En 1802, au moment où l'opinion saluait le concordat, tous deux ont protesté contre ce retour au passé; il a fallu soixante ans pour qu'on en vînt à comprendre qu'eux seuls avaient raison[1].

Prenons maintenant la littérature. Si la pensée est chose individuelle, tout écrivain a donc le droit de penser ce qu'il veut et d'exprimer ce qu'il sent. Le livre peut être bon ou mauvais, suivant la pensée qui l'inspire, mais non pas suivant certaines règles établies *à priori*, certaines formes invariables, certain canon que les Grecs auraient à jamais imposé à l'humanité. La république des lettres n'est ni un despotisme ni une église; c'est une communauté libre, où toute idée a sa place au soleil, et peut s'épanouir dans toute sa fleur. La littérature n'est plus cet art invariable que les anciens ont épuisé, elle change avec la religion, les mœurs, les lois, les institutions. Pourvu qu'elle exprime le beau et le bien, toutes les formes en sont légitimes; nul n'a le droit d'emprisonner l'esprit humain dans un cercle

1. Sur ce point, voyez les beaux articles de M. de Pressensé : *Revue Nationale,* livraisons 16 et 17.

qu'il ne franchira plus. Cette théorie nous est familière. En 1800, quand madame de Staël publia son traité *De la Littérature, considérée dans ses rapports avec les institutions sociales*, c'était une nouveauté; aussi fut-elle repoussée comme un dangereux paradoxe par les critiques du temps, conservateurs du goût public, ou en d'autres termes, gardiens jaloux des préjugés. Il a fallu le beau livre *De l'Allemagne* et l'ingénieuse *Préface* de Wallstein pour décider une génération nouvelle à se plaire avec Shakspeare, Gœthe et Schiller. Si nos yeux se sont ouverts à des beautés méconnues, si le champ de nos jouissances s'est étendu à l'infini, nous le devons à ces deux grands esprits qui nous ont donné le courage d'être libres..., littérairement parlant.

L'idée de liberté suppose nécessairement l'idée de perfectibilité. Si l'humanité n'avance pas, si elle est condamnée à tourner perpétuellement et sur place, la liberté n'a pas de sens, car elle n'est pas un but, mais un moyen. Une fois qu'on a trouvé, ou, ce qui revient au même avec notre faiblesse, une fois qu'on a cru trouver le bien, le vrai, le beau, à quoi bon s'égarer dans une route perdue? Une église, un état, une école, trois institutions immuables, toutes trois gardiennes d'un dépôt qui ne varie pas, voilà tout ce qu'il faut dans cette bergerie humaine. Le despotisme qui impose la vérité et qui étouffe l'erreur est un régime divin. C'est du moins sur ce principe que Bossuet fonde sa *Politique*. Mais si rien n'est moins vrai que ce dogme prétendu, si l'individu et la société sont toujours en marche, si à chaque pas l'horizon recule et s'agrandit, si dans ce ciel infini nous découvrons sans cesse des clartés nouvelles et des astres inconnus, la liberté est le droit naturel, le droit inviolable de toute créature perfectible. Qu'est-ce, en effet, que la perfectibilité, sinon un perpétuel et volontaire mouvement vers une beauté plus pure, vers une vérité plus certaine, vers une justice plus complète, en deux mots une élévation continuelle qui nous rapproche de Dieu?

Faire de la liberté le suprême ressort de l'âme humaine, montrer qu'elle est la condition essentielle de toute vie religieuse, politique, littéraire, ce n'était pas seulement un trait de génie, l'invention d'une méthode admirable, c'était la découverte de la plus grande loi du monde moral; c'était la transformation féconde d'une philosophie qui jusque-là n'avait servi qu'à détruire, c'était le coup de mort porté à toutes les théories qui depuis le moyen âge asservissaient l'esprit humain. Grâce à cette lumière nouvelle, il est aisé de voir

aujourd'hui que, si la vérité absolue n'existe point sur la terre, tous ces despotismes soi-disant conservateurs, qui, au nom d'une doctrine usée et vieillie se mettent en travers de l'action et de la pensée moderne, ne sont rien que le règne de la force et de l'erreur. S'ils pouvaient réussir dans ce défi jeté à l'œuvre divine, l'humanité serait morte et pétrifiée.

Ces deux idées de la liberté individuelle et de la perfectibilité humaine que Benjamin Constant et madame de Staël ont si vivement défendues, d'où venaient-elles? Pour la première, il est aisé de répondre. Tous deux l'avaient trouvée dans la maison paternelle. L'idée de liberté individuelle, c'est, sous un autre nom, l'idée chrétienne qui a inspiré la réforme, idée d'autant plus facilement acceptée par les peuples de race germanique qu'elle répond à ce besoin d'indépendance personnelle qui les a toujours travaillés. Certaines églises, telles que l'église luthérienne ou l'église anglicane, ont été peu fidèles à ce premier principe; protestantes de nom, elles ont souvent été catholiques de fait; mais en Suisse, dans le pays de Benjamin Constant et de M. Necker, le calvinisme a de plus en plus développé le sentiment individuel; ce sentiment est pour ainsi dire l'âme de la nation. A Lausanne comme à Genève, on est individualiste alors même qu'on n'est plus chrétien.

Quant à l'idée de perfectibilité, qui n'est autre chose que le développement des paroles du Christ : *Soyez donc vous autres parfaits, comme votre Père céleste est parfait* [1], c'est aussi une idée toute chrétienne d'origine, quoique plus d'un philosophe ait essayé de la tourner contre la religion. Longtemps comprimée par le despotisme des Églises d'État, cette idée reparaissait dans la philosophie; on peut dire qu'à la fin du dix-huitième siècle elle était dans l'air; on la voit éclore de dix côtés à la fois. C'est le jeune Turgot qui la proclame le premier, en 1750, dans son célèbre discours *sur les progrès successifs du genre humain*. C'est M. de Talleyrand qui s'en empare dans le rapport sur l'instruction publique qu'il lit à l'Assemblée constituante le 10 septembre 1791 [2], et certes M. de Talleyrand était trop habile pour se servir d'une idée avant qu'elle eût fait fortune. C'est l'anglais Godwin qui, dans son ouvrage sur *la Justice politique*,

1. Matthieu, v, 48.

2. « Un des caractères les plus frappants dans l'homme, dit M. de Talleyrand, c'est la perfectibilité; et ce caractère, sensible dans l'individu, l'est

développe cette doctrine avec assez de talent pour que Benjamin Constant fasse de ce livre, alors célèbre, une traduction qu'il n'a jamais publiée, mais qu'on doit retrouver dans ses papiers. C'est Condorcet poursuivi par les bourreaux, qui charme sa retraite par la perspective de cet avenir infini qui attend l'humanité.

Benjamin Constant, ni madame de Staël ne sont pas les inventeurs de cette théorie, mais ils ont eu le mérite de la faire passer dans la pratique en l'appliquant les premiers, l'un à la religion, l'autre à la littérature, tous deux à la politique. Ce qu'on peut leur reprocher, c'est que, dans l'enivrement d'une vérité nouvelle, ils se sont fait illusion sur leur découverte et l'ont portée au delà des bornes légitimes. L'homme étant indéfiniment perfectible, ils en ont conclu qu'il se perfectionnait sans cesse, et que l'humanité vivait sous la loi d'un progrès continu. C'était conclure de la possibilité au fait et mettre la nécessité dans le règne de la liberté. L'homme est perfectible de même façon qu'il est intelligent et moral; il peut user ou abuser de ses facultés, en vertu même du privilége qu'il a reçu. Créature libre, la vie lui a été donnée à ses risques et périls; moralement parlant, il est le seul ouvrier de sa destinée; il peut s'élever au-dessus de ses semblables, il peut s'avilir et tomber plus bas que les animaux sans raison. Ce qui est vrai de l'individu ne l'est pas moins de l'ensemble des hommes, ou, sous un autre nom, de la société. L'histoire n'est que le triste récit de chutes sans nombre; on se relève sans doute, et c'est la preuve de notre grandeur; mais quand on est tombé si souvent, il ne faut pas parler de progrès perpétuel. Qu'y aurait-il, d'ailleurs, de plus immoral que cette civilisation tout extérieure, que rien ne troublerait, que rien ne servirait, et qui marcherait en dehors de l'humanité, tout en la traînant après elle? Qu'est-ce que ce progrès fatal qui nous condamne à être meilleurs que nos pères, quels que soient nos crimes; et pires que nos enfants, quelles que soient nos vertus?

Nous connaissons les idées que Benjamin Constant et madame de Staël ont défendues et propagées avec autant de courage que de talent. Il serait curieux de faire la part de chacun dans cette œuvre

bien plus encore dans l'espèce : car peut-être n'est-il pas impossible de dire de tel homme en particulier qu'il est parvenu au point où il pouvait atteindre, et il le sera éternellement de l'affirmer de l'espèce entière, dont la richesse intellectuelle et morale s'accroît sans interruption de tous les produits des peuples antérieurs. »

mutuelle; mais c'est une recherche vaine. De 1795 à 1802, il y a eu entre ces deux grands esprits une entière communauté de principes et d'idées. Chacun a écrit de son côté, et sur des sujets différents, mais le fonds est le même; il est aisé de reconnaître le style, impossible de distinguer la pensée. L'introduction au traité de l'*Influence des passions sur le bonheur des individus et des nations* ressemble à s'y méprendre aux premiers pamphlets politiques de Benjamin Constant; la main de madame de Staël est plus ferme, mais c'est le même drapeau qu'elle tient. Cet accord remarquable ne s'est jamais affaibli; l'absence ni les années n'y ont rien changé; la *Préface* de Wallstein est peu de chose à côté du livre de l'*Allemagne*, mais c'est la même doctrine; les *Considérations sur la Révolution française*, le chef-d'œuvre de madame de Staël, ne sont, sauf l'éloge de M. Necker, que l'écho de certains jugements, de certaines idées, cent fois répétées dans les brochures et les discours du publiciste. Les deux voix sont distinctes, mais chacune tour à tour chante la même mélodie.

En un point cependant madame de Staël a une supériorité visible. Il y a dans ses écrits une énergie de sentiment, une élévation morale qui ont toujours manqué à Benjamin Constant. Pas plus que madame de Staël, Benjamin n'a été l'adorateur de la force et du succès; mais soit timidité, soit ironie, il ne s'abandonne jamais; il prouve à ses lecteurs que rien n'est sot et impuissant comme le despotisme, il ne les enflamme pas du saint amour de la liberté. Au contraire, madame de Staël est toujours éloquente parce qu'elle est toujours émue; elle ne craint pas qu'on la raille; elle se livre, et en se livrant elle séduit et entraîne tous ceux qui l'écoutent. C'est à ce foyer d'une âme ardente que Benjamin s'est lui-même enflammé; il doit à madame de Staël tout ce qu'il y a eu de noble dans sa vie. Ses premiers essais sont loin des écrits de la fille de Necker; il n'y a ni la même solidité, ni la même grandeur; il a fallu que madame de Staël l'élevât à son niveau. Benjamin d'ailleurs est un de ces hommes chez qui le caractère est plus faible que l'intelligence; à ces âmes féminines, qui ont toujours besoin de direction et d'appui, il faut en quelque façon une conscience extérieure, visible, qui décide pour eux et les défende de leur propre faiblesse. Dans les Cent-jours, en un moment de crise, c'était Lafayette que Benjamin Constant appelait sa conscience. Sous le Directoire et le Consulat cette conscience fut madame de Staël; il eût été heureux pour Benjamin de toujours l'écouter.

Cette ressemblance, cette fraternité de deux âmes supérieures,

toutes deux passionnées pour la liberté, donne une raison toute naturelle de l'amitié qui unit Benjamin Constant et madame de Staël. Tous deux servaient en volontaires la plus belle des causes; tous deux, sous le même drapeau, bravaient avec le même courage les menaces de la tyrannie et l'indifférence de l'opinion. Ces nobles sympathies ne sont pas comprises de la foule; pour se rendre compte d'une amitié si vive, elle découvre, ou elle imagine, des motifs moins élevés et qui ont ce tort que, vrais ou faux, ils n'expliquent rien. Il me paraît ingrat et cruel de remuer la cendre des morts pour y chercher quelque moyen d'affaiblir notre admiration et notre respect. Nous avons la pensée des deux amis; elle justifie leur mutuelle affection; cela suffit. « On répète, » disait Gœthe, « qu'il n'y a pas de héros pour son valet de chambre, cela est tout simple. Ce valet estime à leur juste prix les laquais ses confrères, mais pour comprendre un noble esprit il faut être soi-même... » Je laisse au lecteur le plaisir d'achever la réflexion.

VI

LE SALON DE MADAME DE STAEL. LA CONSTITUTION DE L'AN III. LA QUESTION DES DEUX TIERS. LE 13 VENDÉMIAIRE.

La Terreur avait tué ou dispersé ce qui restait de la société parisienne; les salons étaient fermés. Sous ce règne de la cruauté, de la peur et du soupçon, chacun ne songeait qu'à sauver sa tête en se faisant oublier. Il ne fallait donc plus chercher dans Paris ces réunions aimables et polies qui, sous Louis XV et jusqu'en 1789, avaient été une puissance d'opinion dont l'Europe acceptait volontiers les arrêts. Après le 9 thermidor et même aux premiers jours du Directoire, il fallut quelque temps pour se reconnaître; c'est ce qui explique le succès étrange de ces fêtes publiques, « seules possibles quand toute société fermée eût été suspecte; où toutes les classes se précipitaient parce qu'on pouvait y parler sans rien dire, s'y rencontrer sans se compromettre; où le mauvais ton tenait lieu d'esprit et le désordre de gaieté[1]. » Peu à peu on reprit courage; madame de Staël, qui ne comprenait guère la vie que comme une conversation perpétuelle entre gens d'esprit, fut la première à tenir maison; cela lui était plus facile qu'à tout autre. La Suède avait reconnu la république

1. *Portrait de madame Récamier*, par B. Constant, cité par Châteaubriand, *Mémoires d'outre-tombe*, t. VIII, p. 117.

française ; M. de Staël résidait à Paris comme ministre de cette puissance. Madame de Staël usa de son privilége diplomatique, elle prit un jour; chaque *décadi* (dimanche était proscrit) elle ouvrit son salon, territoire neutre où étaient reçus tous les hommes marquants, sans distinction de parti.

Au lendemain d'une révolution qui avait broyé et confondu toutes les classes de la nation, une pareille société était naturellement fort mêlée; Benjamin Constant nous en a laissé une description piquante, qu'on peut comparer à ce que madame de Staël nous en dit elle-même dans ses véritables mémoires, les *Considérations sur la Révolution*[1].

« Le salon de madame de Staël[2] se trouvait alors peuplé de quatre à cinq tribus différentes : des membres du gouvernement présent, dont elle cherchait à conquérir la confiance; de quelques échappés du gouvernement passé dont l'aspect déplaisait à leurs successeurs; de tous les nobles rentrés qu'elle était à la fois flattée et fâchée de recevoir; des écrivains qui, depuis le 9 thermidor, avaient repris de l'influence; et du corps diplomatique, qui était aux pieds du comité de salut public, en conspirant contre lui.

« Au milieu des conversations, des actes, des intrigues de ces différentes peuplades, ma naïveté républicaine se trouvait fort embarrassée. Quand je causais avec le parti républicain qui était victorieux, je l'entendais dire qu'il fallait couper la tête aux anarchistes et fusiller les émigrés, à peu près sans jugement. Quand je me rapprochais du petit nombre de terroristes déguisés qui avaient survécu, j'entendais dire qu'il fallait exterminer le nouveau gouvernement, les émigrés et les étrangers; quand je me laissais séduire par les opinions modérées et doucereuses des écrivains qui prêchaient le retour à la morale et à la justice, on m'insinuait à la deuxième phrase que la France ne pouvait se passer d'un roi, chose qui me choquait singulièrement. Je ne savais donc pas trop que faire de mon enthousiasme pour la république. »

Cette ardeur républicaine allait trouver son emploi. La commission des onze venait de terminer son œuvre législative, la Convention l'avait adoptée; quelques jours plus tard on devait soumettre au pays l'acceptation de l'acte important qui, dans nos annales révolutionnaires, inaugure un régime nouveau, la république directoriale, et porte le nom de Constitution de l'an III.

Cette loi, conçue et rédigée au milieu des orages, Benjamin Constant la déclarait *cent fois plus sage* que la Constitution de 1791[3]; il

1. Troisième partie, ch. xx.

2. *Fragments de mémoires*, cités par M. Coulmann, *Notice sur B. Constant*, p. 12.

3. *Des effets de la Terreur*, Paris, an V, et *Cours de politique constitutionnelle*, t. II, p. 68.

avait raison. De toutes nos chartes républicaines, c'est la seule qui ait été faite de bonne foi. L'acte de 1791 était une machine de guerre dirigée contre l'ancien régime; les constituants avaient poursuivi l'impossible problème d'établir en France, et sous le nom de monarchie, une république avec un roi fainéant. La Constitution de 1793, qui instituait le gouvernement direct de la démagogie, n'était pas viable; personne n'en doutait moins que ses auteurs. C'était un prétexte de déclamations et de fêtes nationales, rien de plus. Les députés des assemblées primaires des quarante-quatre mille communes de la République se réunirent au Champ de Mars, le 10 août 1793, et déposèrent ce vœu d'acceptation que la France, toujours avide de paix, n'a jamais refusé depuis soixante-dix ans; Hérault de Séchelles, président de la Convention, fit un beau discours pour foudroyer l'aristocratie et les tyrans : ce fut tout; les jacobins suspendirent la Constitution avant même qu'elle eût commencé d'exister, et la remplacèrent par *un gouvernement provisoire et révolutionnaire*, c'est-à-dire par le despotisme et l'anarchie.

Il n'en fut pas de même en l'an III. « On vit, dit madame de Staël[1], proposer un plan de constitution républicaine, beaucoup plus raisonnable et mieux combinée que la monarchie décrétée par l'Assemblée constituante en 1791. Boissy d'Anglas, Daunou et Lanjuinais, noms qu'on retrouve toujours quand un rayon de liberté luit sur la France, étaient membres du comité de Constitution. On osa proposer deux chambres sous le nom de conseil des Anciens et de conseil des Cinq-Cents; des conditions de propriété pour être éligible; deux degrés d'élection, ce qui n'est pas une bonne institution en soi-même, mais ce que les circonstances rendaient nécessaire alors pour relever les choix, enfin un Directoire composé de cinq personnes. Ce pouvoir exécutif n'avait pas encore l'autorité nécessaire pour maintenir l'ordre; il lui manquait plusieurs prérogatives indispensables, et dont la privation amena dans la suite des convulsions destructives. »

Parmi ces prérogatives nécessaires qui manquaient au Directoire, madame de Staël, dans une brochure des plus remarquables, *les Réflexions sur la Paix intérieure*, publiées sans nom d'auteur en 1795, signalait l'absence de *veto*. Elle faisait remarquer avec juste raison que si le pouvoir exécutif en France n'avait pas le droit de

1. *Considérations sur la Révolution française*, troisième partie, ch. xx.

suspendre un décret dangereux, droit reconnu au président des États-Unis, les lois seraient souvent inexécutables, c'est-à-dire violées dès le début par l'autorité même que la constitution chargeait, et chargeait seule de les faire respecter. Comment sortir de ce conflit entre le Directoire et les assemblées? Benjamin Constant aurait voulu qu'en pareil cas, à l'exemple de l'Angleterre, on pût dissoudre au moins une des deux chambres, et en appeler au jugement suprême du pays. Il remarquait en outre que dans le gouvernement directorial il y avait ce vice, que le pouvoir exécutif était responsable à tous les degrés de la hiérarchie, « combinaison qui, ne laissant à personne de ceux qui ont la force en main l'asile de l'inviolabilité, mais les plaçant au contraire entre l'échafaud et la tyrannie, finit toujours par les conduire à l'un ou à l'autre [1]. » Rendre le pouvoir exécutif inviolable, lui donner le *veto* et le droit de dissolution, c'étaient là des idées fort sages. Aussi furent-elles adoptées par la Charte; mais l'expérience n'a jamais une longue durée sur cette terre d'oubli qu'on nomme la France. En 1848 n'avons-nous pas vu des législateurs, aussi dédaigneux du passé républicain que du passé constitutionnel, fermer l'oreille à toutes les leçons, pousser aveuglément le pays sur l'écueil que Benjamin Constant signalait, il y a soixante ans, et y perdre une seconde fois la république et la liberté?

En 1795 l'essai d'une république avait sa grandeur; mais l'œuvre était singulièrement difficile. Si le vœu général était de fonder des institutions sages et libérales, on ne voulait pas moins se débarrasser des hommes qui n'avaient su gouverner un noble pays qu'avec des proscriptions et des échafauds. La vengeance grondait au fond des cœurs, mais la Convention tenait encore le pouvoir dans ses mains, et beaucoup d'amis de la liberté craignaient qu'une fois la réaction commencée, on ne retournât rapidement, et par une voie sanglante, à l'ancienne monarchie. L'Assemblée constituante, disait-on, a perdu la constitution de 1791 en déclarant ses membres inéligibles à la Législative, il ne faut pas que, par une faute pareille, la Convention laisse tomber l'œuvre nouvelle. Par une infatuation qui n'est pas rare en France, rien ne semblait plus naturel et plus légitime à des mandataires républicains que d'imposer au peuple souverain un régime dont ce peuple ne voulait pas. Les conventionnels conçurent donc

1. B. Constant, *Réflexions sur les constitutions de la nation française*, par M. Lanjuinais. *Minerve*, t. VI, p. 112.

l'idée de garder par devers eux une part de l'autorité législative, en se réservant la majorité dans les assemblées nouvelles. Il fallait en finir avec ce nom de Convention que la Terreur avait souillé, que l'anarchie des derniers temps ne rendait guère moins odieux, mais c'était le nom seul qu'on voulait effacer; sous un titre nouveau on entendait perpétuer l'esprit de la Convention. Longtemps avant que l'assemblée eût pris une décision formelle, cette question électorale agita vivement l'opinion. Benjamin Constant, avec toute la candeur et la sincérité d'un républicain de bonne foi, publia dans un journal qu'on ne nomme pas, trois lettres que je n'ai pu rechercher. Au nom de la souveraineté populaire, il attaqua le projet qu'on prêtait à la Convention. Pouvait-on admettre que de simples mandataires osassent s'imposer à la nation, et lui commander en tout ou en partie, une réélection forcée? N'était-ce pas une usurpation flagrante, une véritable prévarication?

Ces lettres eurent un succès qui effraya l'auteur. Il lui était arrivé une chose commune en temps de révolution, et qui ne doit point arrêter un véritable ami de la liberté; en défendant la cause de la justice, il avait servi sans le vouloir l'intérêt d'un parti. Dans les salons on le félicita; les femmes qui, en général, avaient peu de goût pour le régime conventionnel, le prirent sous leur protection, enfin un comité d'écrivains royalistes le fit complimenter, et l'invita à concourir au rétablissement de l'antique monarchie. « Cette invitation, écrivait plus tard Benjamin Constant, me fit sauter en l'air. Je rentrai chez moi, maudissant les salons, les femmes, les journalistes, et tout ce qui ne voulait pas la république, à la vie, à la mort. Je ne savais pas alors qu'il n'y avait, au fond, de républicain en France que moi, et ceux qui craignaient que la royauté ne les fît pendre[1]. »

Pour réparer ce qu'il regardait comme une faute, Benjamin Constant se jeta dans l'excès contraire. La Convention s'était arrêtée à l'idée de maintenir dans la prochaine assemblée les deux tiers des députés en exercice; un des tiers restants devait être renouvelé après dix-huit mois, et le dernier tiers un an plus tard. Louvet, le Girondin, avec qui notre publiciste s'était étroitement lié, devait parler à l'appui des décrets des 5 et 13 fructidor an III. Dans ces deux décrets la Convention déclarait la révolution terminée, présentait l'acte cons-

1. Coulmann, *Notice sur B. Constant*, p. 14.

titutionnel à l'acceptation populaire, et en même temps imposait aux électeurs la réélection *des deux tiers*. Benjamin Constant n'hésita pas à se réfuter lui-même, et fit avec Louvet le discours que ce dernier devait prononcer à la tribune. Après quarante-huit heures de travail, accablé de fatigue, il se rendit à la Convention pour y jouir incognito de son premier succès parlementaire; mais à peine Louvet eut-il ouvert la bouche, que les murmures et les interruptions le firent taire. Les deux amis n'avaient-ils pas pris le ton convenable? Benjamin avait-il déjà mêlé à ses paroles quelques-uns de ces mots ironiques et vrais qui font tressaillir les assemblées? je l'ignore, mais la chute fut complète; et pour toute consolation Benjamin entendit répéter de tous côtés et par ses meilleurs amis, que le discours était pitoyable, et que Louvet n'avait jamais si mal parlé[1].

La réélection obligée des deux tiers avait été défendue à la Convention par Daunou et ses amis, c'est-à-dire par des hommes dont on ne peut soupçonner ni l'honnêteté, ni le patriotisme; aussi la plupart des historiens de la révolution ne manquent-ils pas d'accepter ou d'excuser au nom de la nécessité une mesure qu'il serait trop difficile de justifier. « Cette réélection des deux tiers, dit M. Mignet, était *peu légale*, mais elle était *politique;* elle pouvait seule sauver la France du régime des démocrates et des contre-révolutionnaires[2]. » N'en déplaise à l'habile historien, j'ai assez vécu pour savoir ce que valent ces mesures *nécessaires*, ou *politiques*, ces *dictatures modératrices* qui sauvent le pays malgré lui. Parmi toutes ces usurpations de la souveraineté, qu'on en montre donc une seule qui n'ait été une source de troubles et de malheurs? Au nom du salut public, de la paix, de la liberté, de la révolution, de la légitimité, ce qu'on impose toujours à la France, c'est une opinion dont elle est lasse, ou un parti qu'elle repousse. Être plus sage que la nation, s'imaginer qu'on la fera changer d'avis par quelque formule magique, et qu'en lui fermant la bouche, en lui interdisant une révision, en lui ordonnant une réélection, on la fera vivre des idées d'un homme ou d'un parti, c'est le sophisme révolutionnaire par excellence. Dans un pays libre on éclaire le volonté populaire, on essaye de la diriger par la tribune et par la presse; mais, une fois que cette volonté est connue, on ne la fausse pas, on la suit.

1. Coulmann, *Notice sur B. Constant*, p. 15.
2. *Révolution française*, ch. XI.

Si en l'an III il était difficile de faire accepter certaines idées par la nation, il n'était pas moins impossible de perpétuer au pouvoir des hommes mêlés aux erreurs et aux crimes de la Terreur, des hommes auxquels on voulait bien pardonner, mais à la condition qu'ils s'ensevelissent dans l'oubli. Pour sauver la république, disaient les habiles, il faut des gens qui aient donné des gages, des gens assez compromis avec la révolution, pour qu'ils ne pactisent jamais avec la monarchie; en deux mots, suivant la rude expression de Benjamin, « des gens qui craignent que la royauté ne les fasse pendre. »

« Et cependant, écrivait madame de Staël [1], c'est une pauvre garantie que celle des crimes commis au nom de la liberté; il s'ensuit bien qu'on redoute le retour des hommes qu'on a fait souffrir, mais on est tout prêt à sacrifier ses principes à sa sûreté, si l'occasion s'en présente.

« Ce fut donc un grand malheur pour la France que d'être obligée de remettre la république entre les mains des conventionnels. Quelques-uns étaient doués d'une grande habileté; mais ceux qui avaient participé au gouvernement de la Terreur devaient nécessairement y avoir contracté des habitudes serviles et tyranniques tout ensemble. C'est dans cette école que Bonaparte a pris plusieurs des hommes qui, depuis, ont fondé sa puissance. Comme ils cherchaient avant tout un abri, ils n'étaient rassurés que par le despotisme. »

C'est à la même conclusion que Benjamin Constant en était arrivé après avoir traversé cinq ou six révolutions, où sous des noms différents, il avait retrouvé toujours vivante cette fausse et coupable théorie; fausse et coupable, car elle n'est que l'injuste mépris du peuple et de la véritable souveraineté. L'expérience le ramenait à cet amour de la justice qui, en 1795, lui avait dicté ses premières lettres; s'il avait quelque chose à regretter dans le passé, c'était d'avoir aidé au discours de Louvet, non pas d'avoir écrit contre l'usurpation.

« Rien, écrivait-il en 1829 [2], rien ne mérite moins de confiance que ce que l'on nomme faussement les gages donnés à une opinion, quand ces gages consistent dans le sacrifice, offert à cette opinion, des principes de la justice et de la morale. A toutes les époques décisives de la révolution, l'on a cru faire merveille en confiant la garde du gouvernement qu'on établissait aux hommes qui, dans leur zèle envers ce gouvernement, avaient commis pour le servir des actes violents, criminels, sanguinaires. Qu'est-il arrivé? Qu'aussitôt que le danger s'est manifesté, ces hommes ont songé bien moins à conserver le dépôt remis entre leurs mains, qu'à faire

1. *Consid. sur la Rév. française*, troisième partie, ch. xx.
2. *Mémoires sur les Cent-jours*, introd., p. xvi et xvii.

oublier, par des actes en sens inverse, leurs crimes passés. Que l'on nous permette une expression triviale : on a dit souvent que les défenseurs d'un régime quelconque étaient ceux qui seraient pendus si le régime était détruit. Consultez les faits, vous verrez que la peur d'être pendus devient l'idée fixe de ces hommes; au lieu de demeurer fidèles au régime qui les sauverait, ils mendient le pardon du régime qui les menace ; ils achètent leur grâce par la perfidie ; ils expient leur férocité par la trahison.

« La conscience, la morale, l'équité : voilà les seules garanties que les hommes puissent donner. Le régicide n'est point une preuve de dévouement à la république; la servilité envers le despotisme n'en est point un de fidélité au despote qu'on flatte, sauf à le fouler aux pieds s'il tombe, pour s'excuser de l'avoir flatté; l'assassinat des républicains ne garantit point l'attachement à la monarchie ; le crime est toujours au service de la force. »

Les réflexions de Benjamin Constant ne sont, sous une forme générale, que l'histoire de ce qu'il a vu en 1795 et en 1814. Pour ne parler que des décrets des 5 et 13 fructidor an III, ils furent accueillis par un cri universel de réprobation. Les pétitions affluèrent à la Convention : *Méritez notre choix, ne le commandez pas*, disait énergiquement celle que présenta Lacretelle jeune. On avait espéré la fin de la révolution, l'avénement d'un gouvernement régulier ; on se trouvait en face d'un parti. Déçus dans leurs espérances, mais justifiés dans leur opposition par la violence même qu'on faisait au pays, les royalistes s'ameutèrent. Avant les décrets, ils s'en remettaient aux élections, et, à tort ou à raison, comptaient sur le triomphe pacifique de leur opinion; après les décrets, ils armèrent contre la Convention, espérant recommencer un nouveau prairial. Pour soutenir l'usurpation de la souveraineté, il fallut qu'un patriote comme Daunou fît appel *aux sections fidèles et aux soldats de Fleurus*, c'est-à-dire à la guerre civile et à l'intervention de l'armée. Le 13 vendémiaire donna la victoire à la Convention ; mais le sang avait coulé, la constitution de l'an III était frappée de mort en naissant; Bonaparte appelé sur la scène politique par Barras, Merlin et Daunou, allait bientôt l'occuper tout entière et à son profit.

Une suite d'émeutes et de coups d'État qui menèrent du 13 vendémiaire an IV au 18 fructidor an V, et du 30 prairial an VII au 18 brumaire an VIII, tel fut le résultat de ces fameux décrets de réélection qu'il est convenu de louer. Que pouvait-il donc arriver de plus fâcheux à la France, si on l'eût laissée maîtresse de son sort, si on eût écouté sa volonté? Eût-elle organisé une république à son goût, eût-elle reconstitué la monarchie, on peut croire que, livrée à

elle-même, elle ne se serait pas donné un gouvernement plus triste que le Directoire. On était las de la dictature, on aimait encore la liberté. Tout au contraire, après l'épreuve de la constitution de l'an III, loi sage et libérale, mais dès le premier jour faussée dans son esprit par ceux qui l'avaient faite, la France en vint à douter du régime constitutionnel; elle prit en dédain une souveraineté qui ne lui servait qu'à faire la volonté de ses mandataires, une liberté qui n'était que le règne des partis.

VII

LES COMMENCEMENTS DU DIRECTOIRE; JUGEMENT DE BENJAMIN CONSTANT. PREMIER PAMPHLET. *De la Force du Gouvernement et de la nécessité de s'y rallier.*

Les décrets de réélection avaient amené l'explosion du 13 vendémiaire, la victoire engagea de plus en plus la Convention expirante dans la voie mauvaise où elle était entrée. Pour donner de nouveaux gages à la Révolution, en d'autres termes, pour maintenir de vive force l'esprit conventionnel, on se fit un principe de ne choisir pour Directeurs que des régicides. Ce n'était guère le moyen de ramener les gens modérés, c'est-à-dire l'immense majorité de la France, qui, au sortir de tant d'excès et de souffrances, avait soif de concorde et de légalité. En même temps, et pour mieux faire sentir aux partis que le bras de la Convention n'avait pas faibli, un décret du 3 brumaire an IV ordonna d'exécuter les lois de 1792 et de 1793 qui condamnaient les prêtres à la déportation ou à la réclusion. Ce même décret qui inaugurait le nouveau règne, non par une amnistie, suivant l'usage, mais par une proscription, livrait à l'arbitraire du Directoire les émigrés auxquels on avait permis de rentrer; en outre, il déclarait exclus de toute fonction, jusqu'à la paix, les parents d'émigrés, et tous ceux qui, dans les sections, avaient voté pour des projets *liberticides*. En France, à chaque révolution, on invente un de ces mots commodes qu'on jette en pâture à l'ignorance ou aux passions de la foule, et qui dispensent l'autorité d'avoir raison.

Ce fut sous ces tristes auspices que s'installa le Directoire. Élu dans un jour de colère, on en pouvait tout craindre; mais on ne recommence pas la Terreur deux fois en trois ans. Si l'on se reporte à la fin de l'an IV, on voit qu'après une année de gouvernement, la situation était singulièrement détendue. Sans doute les Directeurs

avaient fait plus d'une faute. Carnot et Letourneur, qui avaient des intentions droites, formaient une minorité trop rarement écoutée. Barras, qui ne songeait qu'à lui-même, scandalisait les moins scrupuleux par son luxe royal, ses débauches et ses prodigalités. La Revellière-Lepaux et Rewbel, avec qui Barras votait d'ordinaire, étaient des politiques médiocres, qui ne savaient pas s'élever au-dessus des partis, et gouverner en s'appuyant sur la constitution, ou, pour mieux dire, sur la nation. Mais, malgré tous ses défauts, le Directoire avait été servi par un concours incroyable d'événements heureux : la reprise des affaires, le retour de l'argent à la place des assignats, la pacification de la Vendée, des victoires inouïes et la paix. Dans les Conseils, la république était acceptée : par les hommes de la révolution comme une conquête et un abri; par les constitutionnels de 1791 comme une trêve illimitée. Les moins clairvoyants étaient convaincus que l'effort exigé pour renverser les républicains mènerait non point à une monarchie réglée, mais au pouvoir absolu, et peut-être à un despotisme militaire. Que ce fût donc par amour de la république, ou par goût de la liberté, les Conseils, où les royalistes ne se montraient pas encore, ne faisaient qu'une opposition constitutionnelle. Chacun des partis voulait guider le Directoire, aucun ne songeait à le renverser. C'était au dehors et dans les journaux qu'étaient la menace et le danger.

Sur ces premiers jours du Directoire, jours de gloire et de repos, qui brillèrent comme un rayon entre deux nuages, Benjamin Constant nous a laissé une page écrite dans son âge mûr, mais tout imprégnée des souvenirs, et j'oserai dire, des illusions de sa jeunesse. Il est du reste remarquable que le même sentiment règne dans les *Considérations* de madame de Staël, écrites, elles aussi, à une grande distance des événements[1].

« La chance de 1789 avait été perdue, dit Benjamin Constant [2]. Une chance nouvelle s'offrait en 1795. Une constitution républicaine était proclamée; elle était fautive; elle ne donnait pas au pouvoir exécutif le droit indispensable de frapper du *veto* les actes inconsidérés de la puissance législative. Les dépositaires de l'autorité étaient des hommes dont le nom rappelait des décrets funestes. La nomination du Directoire avait été une nomination de parti, chose désastreuse dans tous les temps et sous tous les régimes, parce que la nation se met en garde contre les élus d'une faction, tandis

1. *Considérations sur la Révolution*, troisième partie, ch. XXI.
2. *Mémoires sur les Cent-jours*, t. II, p. 170.

que ces élus, n'ayant d'appui que dans leur faction, deviennent ses esclaves, et sont d'autant plus violents qu'ils sont plus esclaves. Néanmoins des circonstances heureuses contre-balançaient ces dangereux symptômes. Les caractères individuels sont forcés de plier sous le poids de l'opinion quand elle est générale; les horreurs de 1793 avaient laissé de tels souvenirs, que les conventionnels devenus Directeurs devaient travailler, bon gré mal gré, à imprimer à leur gouvernement une direction différente; ils le désiraient et par intérêt et par scrupule (car il ne faut pas juger les hommes par des mesures violentes adoptées au milieu de périls inouïs), et aussi parce que le pouvoir, même républicain, tend toujours à se séparer des agitations populaires, et à répudier, au moins par ses formes, toute origine démagogique. En se ralliant à la république il y avait du bien à faire; on pouvait y introduire la modération, et l'ascendant des hommes modérés y aurait réussi. La France, trop longtemps courbée sous le joug de chefs qui n'avaient que la supériorité de la violence, avait soif de voir à sa tête des supériorités de talents et d'éducation; mais il ne fallait pas avoir d'arrière-pensées; les arrière-pensées affaiblissent toujours le parti qui les nourrit, même en les désavouant. Il fallait aussi ne pas insulter des hommes coupables de beaucoup d'erreurs, mais alliés nécessaires. Il y avait tellement à espérer d'une marche loyale et prudente, que même en ne la suivant pas, même en se livrant à l'amertume de récriminations mal calculées, la France, après la promulgation de la constitution de 1795, jouit, durant quinze mois, d'une liberté assez paisible et très-étendue. Mais en persistant dans un système d'outrage éclatant contre les hommes, et d'attaque sourde contre les institutions, on perdit tout de nouveau. Le 18 fructidor remit tout en question. »

Les malheurs que signale Benjamin Constant, il les avait prévus dès l'avénement du Directoire. Au lendemain du 13 vendémiaire, les royalistes avaient accepté leur défaite, la France épuisée implorait de tous les partis le silence et la paix. En des moments pareils, tout est facile au gouvernement. Mais les élections de l'an V pouvaient tout changer. Le premier tiers des conventionnels une fois sorti des deux assemblées, il était sûr que le pays ne les y ferait pas rentrer. Les royalistes allaient donc reparaître sur la scène. Sans leur appartenir, l'opinion les préférait aux conventionnels; ils se présentaient d'ailleurs comme des hommes modérés, défenseurs de l'ordre et des lois. Au fond, la masse du pays était plus qu'indifférente à l'endroit de la république; ce beau nom lui était odieux depuis que la Convention l'avait souillé. Le Directoire n'avait pas à craindre une révolution à main armée; mais, comme Benjamin Constant le remarquait plus tard, « les nations modernes (et surtout la France) ont découvert, pour se délivrer du joug qui leur pèse, un moyen que l'antiquité ne connaissait pas. Patientes, et même uand on les y contraint, silen-

cieuses, elles ne s'insurgent point, elles attendent que le danger vienne, soit du dedans, soit du dehors; alors elles retirent au gouvernement leur assistance. Il n'est pas renversé par elles; mais il s'écroule parce qu'il n'est pas soutenu[1]. »

Ce fut pour conjurer ce péril prochain qu'au mois de floréal an IV (avril 1796) le jeune républicain écrivit son premier pamphlet. Il est intitulé : *De la force du gouvernement actuel de la France et de la nécessité de s'y rallier*, par Benjamin Constant. C'est une brochure in-8° de 112 pages, qui, à en juger par la forme des caractères, a été imprimée en Suisse. Elle porte la date de 1796. L'introduction révèle clairement la pensée de l'auteur. C'est un Girondin qui veut ramener au gouvernement les constitutionnels, lui donner l'opinion par les journaux, et rallier tous les partis contre le fantôme qu'il voit toujours à l'horizon, c'est-à-dire la contre-révolution ou la royauté.

« Le moment actuel, dit l'auteur, est l'un des plus importants de la révolution. L'ordre et la liberté sont d'un côté, l'anarchie et le despotisme de l'autre. Peu d'instants sont encore donnés pour se prononcer; il faut se hâter de déposer les souvenirs et les haines, ou demain ces haines seront remplacées par d'inutiles regrets, ces souvenirs par d'amers remords.

« J'ai recueilli sur la nécessité de se rallier au gouvernement quelques idées qui m'ont semblé utiles, et sur ces premiers pas dans la carrière constitutionnelle, quelques réflexions qui m'ont paru rassurantes.

« On trouvera peut-être des expressions sévères sur des hommes qui méritent l'estime; plus leurs intentions sont pures et leur caractère estimable, plus leurs erreurs peuvent être funestes.

« Il faut que ces hommes se rapprochent du gouvernement, et non le gouvernement de ces hommes. Lorsqu'ils entrent dans son sens, ils y portent l'honnêteté et la modération; mais lorsqu'ils le font entrer dans le leur, ils lui donnent de la vacillation et de la faiblesse.

« L'esprit de parti gagne seul à juger des institutions par les personnes, des opérations par les agents, et à devancer les mesures par un blâme qui souvent ne devient juste que parce qu'il fut prématuré.

« Un défaut qui caractérise presque tous ceux qui ont joué un rôle dans la révolution, et surtout les vaincus après leur défaite, c'est de vouloir toujours ramener les choses, au lieu de les suivre. Ils regardent leur triomphe comme le but général, et croient que le but ne peut s'atteindre dès qu'on les a dépassés.

« N'étant attaché à aucun parti par aucun intérêt, inconnu même à la plupart des individus, nul motif personnel n'a pu diriger mes jugements. Je désire ardemment voir se terminer le révolution, parce qu'elle ne saurait

1. *Mémoires sur les Cent-jours*, introd., p. XVI.

désormais être que funeste à la liberté; et c'est une de mes raisons pour désirer ardemment aussi l'affermissement de la république, à laquelle, d'ailleurs, me semble attaché tout ce qu'il y a de noble et de grand dans les destinées humaines. »

Ce premier pamphlet est écrit avec chaleur et conviction, mais je n'irai pas jusqu'à dire avec madame de Staël que c'est *un des plus spirituels écrits du temps*[1]; on y sent une grande inexpérience, et, si le mot n'était pas étrange en parlant de Benjamin Constant, une véritable naïveté. C'est bien l'homme qui, à son arrivée en France, imagina un beau matin d'envoyer à un journal une lettre où il donnait sa parole d'honneur que madame de Staël était républicaine, convaincu que cette parole d'honneur rassurerait la France et le gouvernement[2]. Pour connaître si bien les hommes et les choses, il fallait avoir été chambellan... à Brunswick.

Benjamin veut qu'on se réconcilie avec les conventionnels; il prêche le pardon et l'oubli à toutes les victimes, chose difficile quand les bourreaux et les tyrans sont tombés, chose heureusement impossible quand ils ont encore le glaive en main. Il rappelle la modération dont les conventionnels ont fait preuve en promulgant la Constitution de l'an III; il ne veut pas qu'on lui réponde que cette modération qu'il admire « est le fruit tardif de deux horribles années et de faiblesses inexpiables, pour ne rien dire de plus. De ce que des hommes puissants, écrit-il, ont été longtemps faibles, ou même coupables, en résulte-t-il, lorsqu'ils ont en main le sort de l'empire, qu'il faille les placer sans cesse entre leurs intentions et leur vanité, leur intérêt et leur devoir? C'est en louant les hommes qu'on les pousse vers le bien; c'est en se montrant persuadé qu'ils ne peuvent se refuser aux actions honnêtes, qu'on les force à ces actions[3]. » Voilà certes un machiavélisme innocent, qui ne pouvait tromper que les gens de bonne volonté.

Le gouvernement est fort, ajoute le publiciste; « on se trompe lorsqu'on prend le repentir pour de la faiblesse, et le dessin de réparer pour l'impossibilité de nuire. » La force du Directoire était une espèce de mot d'ordre, que les amis de la république répétaient avec d'autant plus de vivacité qu'ils étaient moins convaincus de la

1. *De l'influence des passions*, introd., édit. Didot, t. I, p. 112.
2. Coulmann, *Notice sur B. Constant*, p. 13.
3. *De la force du gouvernement*, p. 15.

chose. *Le Directoire*, avait-on dit dès le premier jour, *n'aura point la baguette d'une fée, mais il aura la massue d'Hercule*. En vérité, il n'avait pour lui ni l'opinion, ni la force; on le souffrait, on ne le soutenait pas.

Benjamin énumère les éléments de cette puissance invisible qui doit rallier les partis. D'abord la république existe : « Une femme d'esprit disait en éloge de la vie : N'est-ce donc rien que *d'être*? C'est pour les gouvernements surtout que ce mot est vrai. » La majorité des Français est attachée à la république; les uns par principe, et l'écrivain est de ceux-là; la république est pour eux *une religion;* les autres y tiennent, par intérêt, ce sont les acquéreurs de biens nationaux; ou par peur, ce sont ceux qui ont à défendre leur vie. Chacun sent qu'une contre-révolution ne serait elle-même qu'une nouvelle révolution.

Ensuite on a en face de soi un pouvoir décidé à se défendre. « La plupart des gouvernements sont *suicides*, ils essayent de se modifier, ils hésitent, ils capitulent, et ils sont perdus. » Celui de la France veut exister dans la forme qu'il a aujourd'hui; tout prêt à recourir de préférence aux moyens constitutionnels et doux, mais ne craignant pas de résister à tout prix, dût-on lui faire un crime de sa résistance.

Si donc les partis menacent de donner l'assaut à la république, le gouvernement est décidé à user d'une dernière et terrible ressource. Il a en réserve *une artillerie formidable* qu'il frémirait d'employer, mais qu'il démasquera au dernier moment, « une artillerie qui vomira sur l'ennemi pâlissant l'épouvante et la mort [1]. » Cette arme toujours cachée, mais toujours redoutable, qui, toutes les fois que le pouvoir sera obligé de l'employer, réduira en poudre ses adversaires : ce sont les terroristes.

Ici le jeune écrivain appelle toute la rhétorique à son secours, et nous fait des terroristes un portrait effrayant, mais trop curieux, comme signe du temps, pour ne pas le reproduire en entier.

« Ces hommes, ou plutôt ces êtres, d'une espèce inconnue jusqu'à nos jours, phénomènes créés par la révolution, à la fois mobiles et féroces, irritables et endurcis, impitoyables et passionnés, qui réunissent ce qui jusqu'à présent paraissait contradictoire, le courage et la cruauté, l'amour de la liberté et la soif du despotisme, la fierté qui relève et le crime qui dégrade,

1. *De la force du gouvern.*, p. 31.

ces tigres, doués par je ne sais quel affreux miracle d'une seule partie de l'intelligence humaine, avec laquelle ils ont appris à concevoir une seule idée et à reconnaître un seul mot de ralliement, cette race nouvelle qui semble sortie des abîmes pour délivrer et dévaster la terre, pour briser tous les jougs et toutes les lois, pour faire triompher la liberté et pour la déshonorer, pour écraser et ceux qui l'attaquent et ceux qui la défendent, ces puissances aveugles de destruction et de mort, ont mis au retour de la royauté un obstacle qu'elle ne surmontera jamais.

« Ils pourraient détruire le gouvernement, mais ils ne souffriront point qu'il soit détruit par des mains étrangères ; ils sont contre lui lorsqu'il n'est pas attaqué, parce qu'ils sont contre tout ce qui pèse sur leurs indociles têtes, contre tout ce qui les empêche d'assouvir leur horrible soif du sang ; mais ils seraient à lui dès qu'on l'attaquerait, parce qu'ils sentent bien que les agresseurs sont plus encore leurs ennemis que ceux de la constitution établie...

« Tant que le gouvernement sera tranquille, il pèsera sur les terroristes, il sait que leur triomphe serait sa perte ; il n'ignore pas que, même en s'emparant de leur système, il ne pourrait se maintenir. Ce système n'est que destructif : au moment où il ne lui reste plus rien à détruire, ou dès le milieu de ses ravages, il doit se tourner contre ses auteurs, comme les animaux atteints de la rage, après avoir déchiré tout ce qu'ils rencontrent, finissent par se déchirer eux-mêmes.

« Mais si le gouvernement se croyait en danger, si une faction acharnée parvenait à forcer ses lignes, si dans le poste périlleux qu'avec un courage qu'il est bien insensé de méconnaître, il a osé prendre entre les partisans de la terreur et ceux de la royauté, il se voyait prêt à être immolé par ces derniers, il reculerait sans doute jusqu'à... ces tannières sanglantes ; il en ressortirait avec leurs féroces habitants, pour s'élancer sur les agresseurs coupables, à qui seuls alors en serait le crime, qui seraient comptables de toutes les calamités de la patrie, de tout le sang versé.

« La victoire ne serait pas douteuse ; mais qui peut en calculer les suites ?... Les terroristes, despotes presque sans combat, sans ressentiments, sans outrages à venger, ont été atroces. Que ne seraient-ils pas aujourd'hui[1] ! »

Voilà une page que l'abbé Raynal aurait signée avec orgueil ; mais de pareilles déclamations ont peu de valeur en politique. Menacer les partis quand la passion les emporte, c'est le moyen de les irriter et non de les ramener. A vrai dire, on ne convertit guère ses ennemis ; c'est au pays qu'il faut parler, par-dessus la tête des factions, et le pays n'entend qu'un langage, celui de la justice et de la raison, les deux sauvegardes des intérêts publics et privés.

Dans le chapitre suivant Benjamin Constant se place sur un meil-

1. *De la force du gouvern.*, p. 32-35.

leur terrain. Il essaye de prouver que le retour de la royauté, en divisant un pays en lutte avec l'Europe, amènerait une invasion étrangère, et peut-être le démembrement de la France. Il se sert habilement d'un pamphlet intitulé *du Rétablissement de la monarchie*, publié à Londres par des magistrats royalistes que l'exil avait rendus furieux, pour démontrer, pièces en main, qu'en rentrant en France les émigrés y apporteraient la violence et la persécution. « Pour eux, s'écrie-t-il, il n'y a pas de prescription. Leur haine s'est aigrie en vieillissant; leur besoin de vengeance est devenu plus impérieux, en proportion qu'il a été plus comprimé. Ils remonteraient des agents du Directoire aux conventionnels, des conventionnels aux jacobins, de ceux-ci à la Gironde, de la Gironde aux feuillants, des feuillants aux législatifs, des législatifs aux constituants, des constituants aux monarchistes, des monarchistes aux coupables du 14 juillet 1789.... Dans chaque village quelques municipaux, quelques prêtres assermentés, quelques anciens membres des sociétés populaires, quelques acquéreurs de biens nationaux, quelques volontaires, moins justifiés par leur résistance à la réquisition, trouveraient un persécuteur dont la haine, ingénieuse en distinctions, les priverait tôt ou tard du honteux bénéfice d'une trompeuse amnistie[1]. »

Terrible énumération qui nous explique comment la France préféra le despotisme d'un général victorieux au règne paisible de ses anciens rois; fatale prophétie que l'émigration ne justifia que trop au retour de la monarchie. Un des premiers ministres que choisit ce parti, *qui n'avait rien appris ni rien oublié*, ce fut M. Ferrand, l'auteur de ce pamphlet coupable, qui proscrivait la révolution tout entière, avec sa gloire comme avec ses forfaits. Dans son fameux discours du 13 septembre 1814, l'ancien parlementaire, converti au pouvoir absolu, apprit au pays indigné que les émigrés seuls avaient *suivi la ligne droite* et pouvaient compter *sur la souveraine justice* du roi; que les autres (c'est-à-dire nos armées et la patrie tout entière), après avoir *parcouru plus ou moins les phases révolutionnaires*, pouvaient mettre leur espoir dans *la royale indulgence*. C'était la France que l'émigration daignait amnistier.

Après avoir fait l'éloge de la République et tâché de démontrer qu'elle n'a rien d'impossible dans un État de vingt-cinq millions

1. *De la force du gouvern.*, p. 47.

d'hommes, Benjamin Constant termine par un sage conseil à l'adresse du Directoire. Il le supplie de rompre avec ces habitudes révolutionnaires qui sont le renversement de tous les principes et l'oppression de toutes les opinions, avec cet arbitraire qui pèse sur la société en masse, et sur chaque individu en particulier, à toutes les heures et sous toutes les formes. « Ne parlez pas des circonstances, s'écrie-t-il; il y aura toujours des circonstances à invoquer contre les principes. Les factions marcheront de circonstances en circonstances, sans cesse en dehors de la loi: tantôt avec des intentions pures, tantôt avec des projets perfides : demandant éternellement de grandes mesures au nom du peuple, de la liberté, de la patrie. »

Le respect des formes, c'est-à-dire de la justice, la haine de l'arbitraire et de l'illégalité, voilà deux sentiments que la raison et l'expérience ont de bonne heure enracinés dans l'âme de Benjamin Constant. Jusqu'à la fin de sa vie il a crié à tous les gouvernements qui ont passé en France, que la justice seule et la légalité pouvaient leur donner une dignité et une force durables; que l'arbitraire était une puissance trompeuse qui les perdrait toujours; mais je ne sais s'il l'a jamais fait avec plus de vivacité et de chaleur que dans ce pamphlet de 1796 :

« Depuis six ans les Français combattent avec des armes empoisonnées, et s'étonnent ensuite de ce que leurs combats sont meurtriers, au lieu d'être décisifs. Eh! déposez d'abord ces armes funestes! Rentrez dans l'observance des lois, et lorsque vous vous reconnaîtrez mutuellement pour des hommes qui ont les mêmes droits et doivent être protégés par les mêmes formes, vous serez déjà bien rapprochés; vous vous attaquerez avec bien moins d'acharnement; vos défaites seront moins sanglantes, vos victoires moins déshonorées. Tant que vous considérerez l'arbitraire comme un instrument qu'il ne faut qu'arracher à votre ennemi pour vous en servir, votre ennemi s'efforcera de vous l'arracher; et jamais la lutte ne sera terminée, parce que les moyens arbitraires sont inépuisables.

« Aujourd'hui une source épouvantable d'arbitraire est encore ouverte; il est instant de la tarir. La plupart des lois révolutionnaires ne sont pas abrogées. Cependant l'ouvrage de Robespierre a-t-il pu lui survivre, ou les législateurs de la France ont-ils pensé que les décrets d'un tel monstre, n'ayant jamais été légitimes, ne méritaient pas d'être annulés? Ce silence peut avoir des effets terribles; je frémis, je l'avoue, lorsque je vois, même pour des objets de peu d'importance, citer des lois promulguées depuis le 31 mai jusqu'au 9 thermidor. Hâtez-vous de les frapper du néant que leur origine exige. Donnez à toutes celles qui sont justes et nécessaires une sanction nouvelle, brisez les autres; jusqu'alors aucun citoyen ne pourra dormir en paix. Le glaive des Décemvirs paraîtra toujours suspendu sur toutes

les têtes. Soyez sévères, mais soyez clairs : vous êtes assez forts pour n'avoir pas besoin de dresser des embuscades... Qu'il n'y ait plus dans votre code de ces lois occultes qui planent dans les ténèbres, que l'innocent oublie, et que le scélérat conserve pour le moment de son pouvoir [1]. »

Sages conseils dont nous n'avons guère profité. Aux lois de la Convention et du Directoire sont venues se joindre celles de l'Empire et celles de la Restauration, dans ses mauvais jours; cet arsenal de lois violentes et odieuses est le seul héritage du passé que tous les gouvernements acceptent sans bénéfice d'inventaire. Nous faisons des chartes magnifiques, et sur le fronton du temple nous inscrivons le nom magique de LIBERTÉ; mais l'intérieur n'est qu'une *embuscade;* le *Bulletin des lois* est toujours là, mine féconde d'arbitraire où l'administration puise à pleines mains. Et nous nous étonnons qu'en France la liberté ne soit jamais qu'un accident heureux! Elle ressemble à ces arbres sans racine qu'au lendemain d'une révolution on plante entre les pavés de nos villes, sur un sol pourri, dans un air empesté. Si nous voulons qu'elle fleurisse, débarrassons-la de ces broussailles qui l'étouffent; comprenons enfin que si elle n'est pas la justice, elle n'est qu'un mot, sinon un danger.

Si la brochure de Benjamin Constant eut peu de succès auprès des partis et ne lui valut qu'une accusation de machiavélisme peu méritée, elle ne déplut pas au Directoire; c'était une bonne fortune, que cet appui donné au gouvernement par un écrivain habile et indépendant. Aussi, tout en faisant des réserves sur *quelques nuances*, c'est-à-dire sur quelques vérités qui sont rarement au goût du pouvoir, le Directoire fit-il à ce pamphlet l'honneur de l'insérer tout entier au *Moniteur* avec l'intitulé suivant :

« Il est remarquable de voir *un étranger* discuter avec une sagacité profonde les intérêts de notre pays, prouver la puissance de notre gouvernement, démontrer la faiblesse et les faux calculs de ses ennemis, et joindre partout, à quelques nuances près, l'éclat et la vigueur du style à la justesse des aperçus. Comme le livre que nous annonçons peut être d'une grande utilité pour le repos et le bonheur de la patrie, nous pensons devoir le faire connaître tout entier. Heureux de pouvoir répandre des vérités, nous n'irons scruter ni les intentions, ni le but de l'auteur; nous les croyons louables, sincères; ce motif suffit pour nous déterminer à cette publication. »

1. *De la force du gouvern.*, p. 104.

VIII

PÉTITION DU 9 THERMIDOR AN IV. BENJAMIN CONSTANT, CITOYEN FRANÇAIS.

On a remarqué sans doute le titre d'*étranger* que le *Moniteur* ou plutôt le Directoire donne à Benjamin Constant. Était-ce un avis de se mettre en règle, était-ce un conseil de prudence adressé par un pouvoir soupçonneux? je l'ignore. Mais quant à la suite de cet article Benjamin voulut établir nettement ses droits de citoyen, il rencontra une difficulté inattendue; le Directoire lui refusa le titre qu'il réclamait. Ce refus, qui ne fut jamais entièrement surmonté, causa de nombreux soucis à notre publiciste, non-seulement sous la République, mais encore vingt-huit ans plus tard, en pleine Restauration.

Sur quelle raison se fondait le Directoire pour contester la nationalité d'un fils de réfugié, c'est une question qui jusqu'à ce jour a été assez mal éclairée, faute d'une pièce décisive qu'on n'a pas eue entre les mains : la pétition de l'an IV [1]. Avec cet acte, tout devient clair.

Le 9 décembre 1790, l'Assemblée constituante rendit une loi qui sera son éternel honneur. A un siècle de distance, le peuple français, maître de ses droits, cassa et abolit, autant qu'il était en lui, les lois de proscription et de confiscation que Louis XIV avait rendues contre les protestants, au mépris de sa parole et de tous ses devoirs comme roi et comme chrétien. Cette loi, dans son article 22, déclarait *naturels français*, et jouissant des droits attachés à cette qualité, les descendants, à quelque degré que ce fût, d'un Français ou d'une Française, expatriés pour cause de religion, s'ils revenaient en France y fixer leur domicile et prêter le serment civique. En d'autres termes, la France rappelait à elle tous ses enfants dispersés par la persécution; ce n'étaient plus des étrangers ni des bannis, c'étaient des absents.

1. Pour cette pièce, comme pour les brochures et les discours de Benjamin Constant sous le Directoire et le Consulat, je dois tout ce que je sais à l'obligeance de mon savant confrère et ami, M. Miller, bibliothécaire du Corps législatif. En m'ouvrant la riche collection qu'il a rangée dans un ordre admirable, il m'a permis d'éclairer d'un jour nouveau la partie la moins connue, et non pas la moins intéressante, de la vie politique de mon héros.

Parmi les premiers réfugiés qui adressèrent un vote de reconnaissance à l'Assemblée, le *Moniteur* nomme le colonel Constant, le père de notre publiciste. La loi rendue, il s'empressa de rentrer en France, sa véritable patrie. Le 9 novembre 1795, il se présenta à la municipalité de Dôle, dans le Jura, y justifia de son origine comme descendant du capitaine Augustin, et, après avoir prêté le serment civique, se fit reconnaître citoyen français. C'est à Dôle qu'il transporta son domicile et sa fortune; c'est là qu'il mourut, en 1812, dans un âge avancé.

Au début de la révolution, Benjamin Constant, on ne l'a pas oublié, était à Brunswick; il ne profita pas de la loi de 1790, ni des lois et décrets que rendirent l'Assemblée législative et la Convention pour favoriser le retour des réfugiés, et même pour leur rendre une partie de leurs biens confisqués. Quand il se présenta, en 1796, pour exercer ses droits de citoyen, le Directoire lui opposa l'article 15, titre II, de la constitution de l'an III, ainsi conçu : « Tout citoyen qui aura résidé sept années consécutives hors du territoire de la République, sans mission ou autorisation donnée au nom de la nation, est réputé étranger; il ne redevient citoyen français qu'après avoir satisfait aux conditions prescrites par l'article 10 ; » c'est-à-dire qu'il lui faut déclarer son intention de se fixer en France, y devenir propriétaire, et y faire un stage de sept années.

Cet article, visiblement dirigé contre l'émigration, s'appliquait-il à un fils de réfugié? il est permis d'en douter. Un pamphlet du temps, qui n'est qu'une attaque violente contre Benjamin Constant, contient cette phrase significative au sujet de celui qu'on appelle un *baron suisse*, *ex-chambellan du duc de Brunswick* : « Qu'il sache que tous les patriotes pensent comme un des directeurs qui disait : *Je n'aime pas plus les étrangers qui viennent faire les patriotes, que je n'aime les royalistes de* 1791 *qui font les républicains outrés*[1]. » On peut croire que cette maxime générale était à l'adresse d'un homme d'esprit dont on redoutait l'opposition.

Quoi qu'il en soit, Benjamin Constant voulut réclamer contre un refus qui lui semblait aussi injuste en fait qu'en droit; en fait, parce qu'il n'avait jamais été absent sept années consécutives; en droit, parce que la loi du 9 décembre 1790 lui avait rendu, disait-il, son

1. *Lettre d'un républicain du département de la Gironde à un de ses amis de Bordeaux.* Paris, ventôse an VI. De l'imprimerie du journal *l'Ami des Lois.*

titre de citoyen, et que la constitution de l'an III ne pouvait l'en dépouiller par un effet rétroactif.

Pour maintenir son droit, il adressa une pétition au Conseil des Cinq-Cents; pétition datée du 9 thermidor an IV (juillet 1796), et signée Benjamin Constant-Rebecque. Rabbe s'est trompé en disant que Benjamin « porta la parole à la barre du Conseil des Cinq-Cents pour réclamer en faveur de tous les protestants, Français d'origine comme lui, le titre et la qualité de Français[1]; » du moins je n'ai trouvé au *Moniteur* du 9 thermidor aucune trace d'un pareil discours; quant à la pétition, elle est toute personnelle. Benjamin Constant discute le refus des Directeurs, rappelle le souvenir de son aïeul républicain, se couvre de la qualité de son père, et termine par les réflexions suivantes qui expliquent l'erreur de Rabbe.

« Citoyens législateurs, cette question est d'une extrême importance. Plus de cinquante mille familles, descendant de religionnaires français, et retirées dans la partie protestante de l'Allemagne, s'occupent en ce moment de réaliser leurs capitaux pour revenir dans leur patrie véritable, y reporter leur richesse, et ce qui est plus précieux encore, leurs manufactures, leur industrie. Les frapperez-vous d'un anathème inattendu, en leur appliquant une loi qui ne leur est pas applicable, et en donnant de plus à cette loi un effet rétroactif?

« Je réclame donc avec confiance un titre que je regarde comme le plus beau qu'on puisse porter, auquel mon origine française, vos lois, et la qualité de Français dont jouit mon père, me semblent m'assurer des droits.

« Le moment est venu où tous les bons citoyens doivent se presser autour d'un gouvernement qui marche entre toutes les factions, avec autant de force que de sagesse. Lorsqu'on a un moyen de se ranger sous les bannières sacrées de l'ordre et de la liberté, et de contribuer en quelque chose au triomphe d'une république, à laquelle sont attachées les destinées de l'espèce humaine, il serait criminel de rester dans une lâche incertitude, ou dans une coupable inaction. »

« Cette démarche eut un plein succès, dit la biographie de Rabbe; les Conseils rendirent un décret de réintégration; c'était une des mesures généreuses qui avaient échappé aux précédentes législatures, et c'est peut-être la plus louable que le Directoire ait accomplie. » Si ce récit était exact, la question eût été tranchée; mais quoique Benjamin Constant appuie cette version, je n'ai trouvé d'autre indice d'une mesure semblable, qu'un discours du 18 nivôse an V, où Berlier attaque un projet de réhabilitation qui, de façon

1. *Biographie universelle des Contemporains*, art. CONSTANT (Benjamin).

générale, adoucissait la sévérité de la Constitution pour les fils de réfugiés non rentrés en France après la loi de 1790. « Prenez garde aux faux frères, dit-il dans le langage ampoulé de l'époque. L'arbre de la liberté est jeune encore; c'est aux Français qu'il appartient de le cultiver. Gardons-nous de lui retirer, aujourd'hui surtout, une garantie que la Constitution lui a donnée par tous les temps. » Ce qu'il y a de certain, c'est que lorsque le général Foy se fit, en 1824, l'avocat de son collègue, il n'allégua pas ce décret de réintégration qui tranchait la question. « M. de Pastoret, dit le général, fit un rapport favorable à la pétition, et le Directoire exécutif, éveillé par l'opinion publique, s'empressa de prouver qu'il ne tenait pas à ses prétentions, puisqu'il nomma M. Benjamin Constant président de canton[1]. » Nous sommes loin d'un arrêté législatif.

Ce qui n'est pas moins singulier, c'est qu'en l'an V, au moment où ses premiers pamphlets appellent l'attention sur lui, Benjamin est obligé de protester contre les attaques dont il est l'objet.

« On a dit, — écrit-il dans une note datée d'Hérivaux le 10 germinal an V, note qui suit le célèbre pamphlet intitulé *Des effets de la Terreur*, — on a dit qu'un étranger ne devait émettre aucune opinion sur la révolution française.... Je ne suis point étranger. Originaire de France, et descendant d'une famille expatriée pour cause de religion, je suis rentré dans ma patrie aussitôt que je l'ai pu. J'y ai reporté ma fortune. Une loi positive m'y invitait, en me rendant tous mes droits civils et politiques. *Cette loi a été corroborée en dernier lieu par la confirmation expresse des naturalisations, décrétées par les assemblées précédentes* [2]. En conséquence, j'ai exercé dans les assemblées primaires de ma commune tous mes droits de citoyen; et il est impossible soit par sa naissance, soit par ses principes, soit par ses propriétés, soit par ses intérêts de tout genre, soit enfin par ses droits positifs et légaux, d'être plus Français que je ne le suis. »

Voilà une réponse catégorique. Néanmoins, en l'an VI, quand on suppose que Benjamin Constant veut se faire nommer député dans la Gironde, l'agression recommence; ses droits n'étaient donc pas aussi certains qu'il le prétend. La réunion de Genève à la France termina cette affaire; Benjamin s'était fait inscrire comme citoyen dans cette seconde patrie de sa famille; à quelle époque, je l'ignore;

1. *Discours* du général Foy, t. II, p. 243.
2. Il faut que cette confirmation, que je n'ai pas retrouvée, et qui sans doute n'est sous un autre nom que le décret de réintégration mentionné par Rabbe, n'ait pas établi de façon bien sûre le droit de Benjamin Constant, puisqu'en 1824 le général Foy n'y fait pas même allusion.

je suppose néanmoins que c'était après sa pétition, et pour arriver de façon certaine à conquérir son titre de Français. Il est remarquable, en effet, que sur la liste officielle des tribuns, il est qualifié de *citoyen du Léman*, et, ce qui n'est pas moins singulier, c'est cette qualité qu'il invoque à la tribune dans une discussion du 12 pluviôse an VIII. Citant l'exemple de Genève, à propos des établissements d'éducation qui ont fait la gloire de cette ville, il ajoute : « Vous pardonnerez à l'*un de ses citoyens* de vous parler avec orgueil de cette république, qui par sa réunion à la France, a apporté en dot à sa nouvelle patrie trois siècles de moralité, de républicanisme et de lumières. » Ce serait donc Genève qui aurait donné Benjamin Constant à la France.

Ce qui se passe en 1814 confirme cette opinion. Le 4 juin, c'est-à-dire le jour même où la Charte est promulguée, une ordonnance maladroite, au lieu d'accepter comme Français tous ces fils d'adoption qui, depuis vingt-cinq ans, servaient la France et demandaient à garder un titre glorieux, remet aux mains du pouvoir la nationalité de tous les citoyens qui, par leur naissance, appartiennent aux territoires conquis depuis 1790, et désormais perdus par nos revers ; il faut de grandes lettres de naturalisation pour que Masséna, né à Nice, reste citoyen français. On voit alors Benjamin Constant témoigner une certaine inquiétude, comme si sa situation était atteinte par cette ordonnance.

« Si, écrit-il, dans un de ses meilleurs pamphlets [1], si j'ai souvent rendu hommage à la forme du gouvernement anglais, si j'ai paru désirer que la monarchie constitutionnelle de la France s'élevât sur les mêmes bases, c'est que l'expérience d'un siècle et demi de bonheur est pour moi d'un grand poids. J'ai recommandé, non pas l'imitation servile, mais l'étude approfondie de la constitution anglaise, et son application parmi nous dans tout ce qui peut nous convenir; je l'ai recommandée par amour pour la France, pour cette France que ma famille n'avait quittée que parce qu'elle avait été poursuivie par une intolérance barbare; pour cette France où une loi formelle nous a rappelés, où mon père est venu finir ses jours, où nous avons retrouvé nos droits, en renonçant, comme la loi l'exigeait, à tout droit quelconque dans un autre pays; pour cette France, enfin, notre seule patrie, car cette renonciation voulue par la loi et condition expresse, prescrite en échange de son bénéfice, cette renonciation, consommée depuis vingt-quatre ans, et suivie de vingt années de jouissance du droit de cité en France, nous rendrait étrangers sur toute la terre, si nous n'étions Français. »

1. *De la liberté des brochures, des pamphlets et des journaux. Cours de politique constitutionnelle,* t. I, p. 466.

Nommé député de la Sarthe en 1819, Benjamin Constant n'avait plus rien à craindre ; sa situation politique avait pour elle la sanction du temps et des lois. Cependant, après les élections de 1824, un des enfants perdus du parti ultraroyaliste, M. Dudon, imagina d'attaquer un droit prescrit depuis trente ans. Benjamin Constant avait été nommé à Paris; le faire sortir de la Chambre, c'était annuler une élection éclatante, affaiblir l'opposition réduite à une poignée d'hommes, et débarrasser la majorité d'un adversaire incommode, car, disait M. de Villèle, « celui-là découvre toujours le côté faible, et, s'il ne tue pas, il blesse cruellement[1]. » Le parti royaliste avait tort ; aussi mit-il dans toute cette affaire une passion extrême. M. Dudon se faisait une arme de la pétition au conseil des Cinq-Cents : « Ce n'est point pour cause de religion, disait-il à Benjamin Constant, que votre aïeul est sorti de France; c'est pour crime de lèze-majesté. Vous l'avez avoué vous-même, et vous vous en êtes vanté. » — « La forfaiture est héréditaire dans cette famille, » s'écriait un député, qui peut-être se targuait de modération. — « Vingt années de victoire, disait un troisième, n'ont pu légitimer le trône de Bonaparte; trente ans de possession des droits de citoyen français ne peuvent justifier les prétentions de M. Benjamin Constant[2]. » Le rapprochement n'avait rien de désagréable pour l'accusé; il est permis de douter qu'il y eût un raisonnement dans cette comparaison.

Le général Foy défendit son collègue dans un discours d'un ton excellent; mais, sur la proposition de M. Labourdonnaye, on renvoya l'examen des pouvoirs de Benjamin Constant à une commission. M. de Martignac fut nommé rapporteur. C'était un de ces esprits aimables et modérés qui usent leur vie à corriger adroitement les violences et les fautes de leur parti. Il livra le capitaine Augustin aux fureurs royalistes de M. Dudon, mais il fit valoir les droits de Henriette de Chandieu Villars, petite-fille d'officiers suisses au service de France, c'est-à-dire de réfugiés qui, injustement bannis, avaient trouvé moyen de servir, sous un uniforme étranger, la patrie qui les repoussait de son sein; on ne pouvait reprocher à la mère de Benjamin Constant que le dévouement de ses aïeux. Grâce à cette ingénieuse et sage distinction, la Chambre désarmée admit Benjamin Constant,

1. *Biographie Michaud*, art. CONSTANT (Benjamin). L'article est de M. Madrolle.

2. *Galerie des Contemporains illustres*, art. CONSTANT (Benjamin).

coupable et étranger par son aïeul paternel, mais innocent et Français du côté de sa mère. Il ne fut pas donné à M. Dudon d'ajouter une injustice nouvelle aux proscriptions de Louis XIV, et de chasser de son pays un homme qui depuis trente ans l'honorait par ses paroles et ses écrits.

IX

ÉLECTIONS DE L'AN V. NOUVEAU PAMPHLET DE BENJAMIN CONSTANT : *Des réactions politiques;* LA HARPE; LES JOURNALISTES DU DIRECTOIRE.

Revenons au Directoire. Les élections de l'an V justifièrent les craintes de Benjamin Constant. Dès le début de la session législative qui s'ouvrit le 1er prairial (20 mai 1797), il y eut dans les Conseils un nouveau parti qui se glissa entre ceux qu'on nommait les constitutionnels et les directoriaux. Ce parti, qui inclinait au rétablissement de la monarchie, comptait dans son sein des hommes distingués, des orateurs ardents et courageux : Pichegru, Henri Larivière, Camille Jordan, Royer-Collard, Vaublanc, Pastoret. Réuni aux constitutionnels, il avait la grande majorité aux Cinq-Cents; on s'en aperçut dès le premier jour : le général Pichegru, dont on ne connaissait pas les intrigues, fut nommé président du Corps législatif à la presque unanimité.

Il n'en était pas de même dans le Conseil des Anciens; les constitutionnels y étaient en majorité; c'étaient, pour la plupart, des hommes sages, des libéraux de 1789, éprouvés par la révolution, et qui, sans être hostiles à la monarchie, entendaient respecter la loi et voulaient épargner à la France de nouvelles convulsions. Tronçon-Ducoudray, Portalis, Siméon, Emmery, Barbé-Marbois, Lebrun, Mathieu Dumas, Dupont de Nemours, étaient les hommes les plus remarquables de ce parti. Dès le 3 prairial, Tronçon-Ducoudray annonçait quelle serait leur conduite : « Les membres des deux anciens tiers et du nouveau, disait-il, sont tous républicains et gens d'honneur. Nous tiendrons tous notre serment, et s'il est diverses espèces, je ne dis pas de contre-révolutionnaires, mais de fous qui osent concevoir l'idée de renverser la république, nous saurons bien les contenir. »

Quant au parti du Directoire, qui n'était ni le plus considéré ni le plus riche en talents, il avait pour lui l'audace révolutionnaire; en

outre, il pouvait compter sur les jacobins du dehors, sur les patriotes républicains, et enfin sur les armées et le Directoire. On y distinguait Bailleul, Boulay de la Meurthe, Jean Debry, Poulain-Grandpré, Chazal, Chénier, etc.[1].

Dans le pays, et surtout à Paris, régnait la même division que dans les Conseils : des jacobins et des royalistes qui s'agitaient pour renverser la république directoriale; des républicains qui voulaient maintenir à tout prix la république; des constitutionnels plus attachés à la paix qu'au gouvernement. Et pour chacune de ces opinions, des journaux agressifs, et d'autant plus violents que la loi était muette et qu'on sortait d'une longue oppression.

Que pouvait faire le Directoire, et comment gouverner au milieu de cette anarchie? La constitution ne lui donnait ni *veto*, ni droit de dissolution; il ne pouvait en appeler au temps, ni au pays; il lui fallait ou conquérir une majorité ou revenir aux mauvaises pratiques de la révolution, et faire un coup d'État. Barras et ses amis hésitaient à prendre ce dernier parti; ce fut dans ces hésitations qu'on vécut depuis le 1er prairial jusqu'au 18 fructidor, c'est-à-dire du 20 mai au 4 septembre 1797.

Il y avait cependant un moyen d'éviter ces ressources violentes qui tuent presque toujours le pouvoir qui les emploie, c'était d'accepter les conditions d'un gouvernement libre, et de marcher d'accord avec les constitutionnels. On eût ainsi habitué la France au jeu des institutions représentatives, et peut-être l'eût-on réconciliée avec la liberté. C'était là le système, ou si l'on veut le rêve de Benjamin Constant, de madame de Staël et de leurs amis.

Leur erreur fut de ne pas comprendre que, lorsqu'en temps de révolution un parti s'est imposé par l'injustice et la violence, ce parti ne peut plus remonter la pente qu'il a descendue; il lui faut périr comme il a vécu. Pour un Girondin tel que Daunou, rien n'était plus facile que de s'entendre avec les honnêtes gens de toutes les couleurs : son passé était pur. Mais pour Barras, Merlin, Treilhard et cent autres, c'était une œuvre impossible; entre eux et la France il y avait les lois iniques qu'ils avaient faites, les crimes qu'ils avaient commis, ou soufferts.

C'est dans les *Mémoires* de Thibaudeau qu'il faut se donner le spectacle de cette peine terrible que l'injustice traîne après elle. En

1. Thibaudeau, *Mémoires sur le Directoire*, ch. XVIII.

l'an V, Thibaudeau, le régicide, est du parti constitutionnel; c'est un modéré; il croit qu'on peut gouverner régulièrement, mais, dès qu'on demande l'abolition de lois abominables, il se récrie. A ses yeux, pour me servir d'une expression du temps, la justice est de la contre-révolution.

« Dès le 8 floréal, dit-il, Boissy d'Anglas fit la motion de reviser la forme de procédure existant contre les émigrés, et de les faire juger par des jurés : *système qui tendait évidemment à les faire acquitter*. Une autre fois Madier proposa le rapport *en masse* des lois révolutionnaires, motion extravagante qui rejetait dans l'anarchie et déchaînait toutes les fureurs! *Ces deux faits caractérisaient ce parti... C'était une semence de popularité royaliste, jetée en avant pour conquérir la confiance du nouveau tiers* [1]. »

Henri Larivière attaque le divorce au nom de la religion ; Camille Jordan, plus modéré, demande qu'on cesse de persécuter les prêtres, qu'on rende aux cultes la liberté, et qu'on permette aux églises l'usage des cloches. Thibaudeau s'indigne au nom de la révolution : « Camille Jordan, dit-il, sonna le toscin sur la révolution dans son ridicule rapport sur les cloches.... Si l'on avait laissé aller les Clichyens, ils auraient fait rétrograder la France de deux siècles. »

C'est toujours le même système, le pays sera libre de penser et de vouloir ce que nous voudrons. S'il redevient maître de lui-même, notre règne est fini.

A côté de ces craintes qu'exprime Thibaudeau, craintes qui s'expliquent par une foi béate dans la révolution, il y avait des terreurs moins nobles qui ne jouaient pas un moins grand rôle. Le général Mathieu Dumas, dans ses *Souvenirs*, nous dit clairement pourquoi le parti du Directoire ne voulait pas céder aux constitutionnels, tout en les appelant à venir avec lui. A la veille de la crise, le général a une conversation secrète avec Treilhard ; il lui demande pourquoi le Directoire refuse la seule alliance qui puisse sauver le pays.

« Voici la réponse de Treilhard : Vous êtes de fort honnêtes gens, fort capables, et je crois que vous voulez sincèrement soutenir le gouvernement tel qu'il est, parce qu'il n'y a aucun moyen sûr, ni pour vous ni pour nous, de lui en substituer un autre. Mais nous, conventionnels, nous ne pouvons vous laisser faire. Que vous le vouliez ou non, vous nous menez tout doucement à une perte certaine ; il n'y a rien de commun entre nous.

« — Quelle garantie vous faut-il donc? — Une seule, après quoi nous

1. *Mémoires sur le Directoire*, ch. XVIII.

ferons tout ce que vous voudrez; nous vous laisserons détendre les ressorts; donnez-nous cette garantie, et nous vous suivrons aveuglément.

« — Et laquelle? — Montez à la tribune, déclarez que si vous aviez été membre de la convention, vous auriez, comme nous, voté la mort de Louis XVI.

« — Vous exigez l'impossible, ce que, à notre place, vous ne feriez pas. Vous sacrifiez la France à de vaines terreurs. — Non, répliqua-t-il, la partie n'est pas égale, nos têtes sont au jeu [1]. »

Croire qu'il ne s'agit ici que d'une faiblesse individuelle, serait une erreur. Dans les histoires récentes, histoires systématiques et faites à la façon d'une pièce de théâtre, les conventionnels sont des fanatiques qui n'ont ni craintes ni remords. Il y a une tout autre moralité dans les mémoires du temps. Madame de Staël nous montre les révolutionnaires les plus compromis toujours inquiets, agités, courant au-devant d'une justification qu'on ne leur demande pas, et se cramponnant au pouvoir, comme au seul rempart qui les protége. Elle aussi nous conte qu'après le 18 brumaire, au moment où l'on élabore la nouvelle constitution, un conventionnel influent, auquel elle expose ses alarmes sur la liberté, lui répond : « Madame, nous en sommes arrivés au point de ne plus songer à sauver les principes de la révolution, mais seulement les hommes qui l'ont faite [2]. » C'est l'éternelle leçon de l'histoire; aujourd'hui vous sacrifiez la justice, vous faites un coup d'État pour sauver, dites-vous, la liberté et la révolution, demain vous sacrifierez la liberté et la révolution pour sauver votre tête, et peut-être, hélas! pour garder une place. Une fois qu'on transige avec sa conscience, on est perdu.

C'est dans cette mêlée de passions, de craintes, d'intérêts déchaînés que se jette Benjamin Constant. Arrêter une réaction menaçante, prévenir un coup d'État jacobin ou royaliste, rallier enfin tous les partis à la république constitutionnelle, qui seule pouvait tous les rassembler sans qu'il n'y eût ni vainqueurs ni vaincus, c'était le noble espoir du jeune publiciste. Républicain sincère, sans attache à la monarchie, sans passé qui pesât sur lui, il jugeait des autres par lui-même, et ne songeait qu'à sauver la liberté et la paix. Dans cette chimère il y avait du patriotisme et de la grandeur.

Le premier pamphlet qu'il publia en l'an V est intitulé : *Des réactions politiques*. Il en distingue de deux sortes, les réactions contre

1. *Souvenirs* du lieutenant général Mathieu Dumas, t. III, p. 87.
2. *Consid. sur la rév. franç.*, quatrième partie, ch. III.

les hommes, les réactions contre les idées; double fléau qui suit les révolutions.

« Je n'appelle pas réaction, dit-il, la juste punition des coupables, ni le retour aux idées saines. Ces choses appartiennent l'une à la loi, l'autre à la raison. Ce qui au contraire distingue essentiellement les réactions, c'est l'arbitraire à la place de la loi, la passion à la place du raisonnement. Au lieu de juger les hommes, on les proscrit; au lieu d'examiner les idées, on les rejette.

« Les réactions contre les hommes perpétuent les révolutions; car elles perpétuent l'oppression qui en est le germe. Les réactions contre les idées rendent les révolutions infructueuses, car elles rappellent les abus. Les premières dévastent les générations qui les éprouvent, les secondes pèsent sur toutes les générations. Les premières frappent de mort les individus; les secondes frappent de stupeur l'espèce entière.

« ..... Les réactions contre les hommes sont des causes de réactions futures. Le parti qui fut opprimé opprime à son tour; celui qui se voit illégalement victime de la fureur qu'il a méritée s'efforce de ressaisir le pouvoir, et lorsque son triomphe arrive, il a deux raisons d'excès au lieu d'une : sa disposition naturelle qui lui fit commettre ses premiers crimes, et son ressentiment des crimes qui furent la suite et le châtiment des siens.

« De la sorte les causes de malheurs s'entassent; tous les freins se brisent, tous les partis deviennent également coupables, toutes les bornes sont dépassées; les forfaits sont punis par des forfaits; le sentiment de l'innocence, ce sentiment qui fait du passé le garant de l'avenir, n'existe plus nulle part; toute une génération pervertie par l'arbitraire est poussée loin des lois par tous les motifs : par la crainte et par la vengeance : par la fureur et par le remords.

« ..... Les réactions contre les idées sont moins sanglantes, mais non moins funestes. Par elles, les maux individuels deviennent sans fruit, et les calamités générales sans compensation. Après que de grands malheurs ont renversé de nombreux préjugés, elles ramènent ces préjugés sans réparer ces malheurs, et rétablissent les abus sans relever les ruines; elles rendent à l'homme des fers, mais des fers ensanglantés [1]. »

Sous une forme un peu solennelle, il est difficile de mieux exposer cet étrange phénomène qu'on pourrait nommer le flux et le reflux des révolutions. Un parti écrase ses ennemis par le glaive et la confiscation; rien ne lui résiste, la foule le suit et l'acclame, toute voix indépendante est étouffée; il est le maître; il a des flatteurs et des courtisans; peu à peu, l'opinion qui l'a soutenu se calme, le flot qui l'a porté se retire doucement et avec plus d'un retour. En apparence, la crise est terminée; le pouvoir qui n'a plus rien à craindre appelle à lui les honnêtes gens, il n'y a plus qu'à oublier des maux passés, des vic-

1. *Des réactions politiques*, p. 3, et *Cours de pol. const.*, t. II, p. 72.

times disparues ; le moment est venu de jouir paisiblement d'une conquête chèrement payée. Tout à coup il se fait un reflux violent, le flot gonfle et emporte le pays en arrière, loin, bien loin au delà du point de départ. C'est au moment où la révolution est terminée que l'édifice s'effondre. En 1795, au sortir de la Convention, qui empêchait de jouir des libertés conquises en 1789 ? Pourquoi fuir à l'empire, et ne trouver de repos que dans une monarchie plus absolue que celle de Louis XIV ? En vain les sages parlent et supplient, la foule n'écoute que la peur, et se jette tête baissée dans toutes les folies de la réaction.

D'où vient cela ? Est-ce la fatalité qui force l'homme à s'agiter dans une perpétuelle impuissance ? Non, c'est l'injustice qui reçoit son châtiment. La violence renverse, elle ne fonde pas. Vous avez abattu les hommes et les institutions à coups de lois, comme on abat les forêts séculaires à coups de hache ; vous ne relèverez pas ce que vous avez détruit. C'est l'œuvre de la justice et du temps. De ces ruines que vous avez entassées, ce qui sort, c'est la vengeance, la colère et la peur, c'est la haine du présent, c'est l'amour du passé. En vain les gens sensés en appellent à la vérité, aux principes, à la liberté ; ces mots n'ont plus de force, le sang les a souillés ; ce qu'on veut, c'est la paix d'autrefois, c'est, le repos des heureux jours ; le peuple est comme les enfants : dans ce passé qu'il regrette, tout lui est cher, et les abus sont une part du passé.

« Ainsi, ajoute l'auteur, ainsi se reconstruit le triple édifice de la royauté, de la noblesse et du sacerdoce. Ainsi les opinions libérales sont attaquées par les transfuges de la philosophie, par les disciples même de ces génies immortels, qui ont osé rêver la régénération de l'espèce humaine. »

« Autrefois, dit Benjamin Constant, fatigué de la pression des classes supérieures, chacun tirait à soi celle qui pesait immédiatement sur lui, et cet effort simultané produisit un bouleversement universel. Aujourd'hui, épouvanté de ce bouleversement, chacun pense qu'il ne peut se relever sans relever aussi ce qui jadis l'entourait, et même ce qui était au-dessus de lui. Le sentiment de la pression lui paraît un gage de sécurité. On bâtit sur un terrain vierge, mais on bâtit avec des souvenirs, et l'on perd le prix de sept années de calamités. *Nous sommes tellement effrayés des révolutions, que tout ce qui est neuf nous paraît révolutionnaire, et presque tout ce qui n'est pas abusif est neuf*[1]. »

1. *Des réactions politiques*, p. 34.

Comment en eût-il été autrement? La tyrannie des comités conventionnels, l'anarchie de la terreur, l'impuissance et le désordre du Directoire faisaient regretter la douceur de la monarchie à un peuple toujours amoureux de l'unité. Si M. Necker et les admirateurs du gouvernement anglais défendaient la noblesse, ce n'était pas pour ressusciter un vain privilége. En créant une pairie, ils croyaient (et c'est une erreur que Benjamin Constant a partagée plus tard) donner une sérieuse garantie à la liberté, chez un peuple que la révolution avait réduit en poussière, et qui n'offrait plus de résistance au despotisme. On relevait les autels de ce que Benjamin nommait *une superstition sans doute expirante?* Oui; le peuple a qui on avait enlevé et tué ses prêtres, avait compris, en voyant des martyrs, ce que c'était que la religion qu'il avait jusque-là dédaignée. L'opinion des esprits forts avait changé? Cela est tout simple; il ne s'agissait plus d'*écraser l'infâme;* l'Église et la philosophie étaient tombées par une chute commune; il eût été bien peu philosophe, celui qui n'eût pas compris ce terrible enseignement.

Cependant c'est aux philosophes et aux journalistes que Benjamin Constant en veut le plus. Règle générale : ce sont toujours les organes de l'opinion qu'on traite en coupables; il semble que si les journaux n'exprimaient pas la plainte du malade, le malade ne souffrirait pas.

Parmi les philosophes, il en est un surtout qui scandalisait singulièrement son ancien parti par ce qu'on appelait son apostasie, c'était La Harpe. « Après avoir chanté Marat, La Harpe, nous dit Thibaudeau [1], jouait le fanatique... et prêchait l'obscurantisme. Apôtre et disciple infidèle, il reniait impudemment Voltaire, son maître et son Dieu. En vain il criait qu'il était converti; ses amis soutenaient qu'il était devenu fou, pour le sauver ainsi des efforts incroyables qu'il faisait pour se déshonorer. »

Voici de son côté le portrait peu flatté qu'en fait Benjamin Constant au moment même où il se plaint de l'injustice et de l'âpreté des journalistes.

« Un homme, incrédule lorsque les philosophes distribuaient la gloire, et flatteur de la Commune lorsque la Commune assassinait, tente de relever d'une main débile une superstition expirante. Cet homme, sous le régime de la Terreur, rédigeait dans un journal l'article *littérature;* il plaçait froidement, près des listes sanglantes des victimes de chaque jour, ses disserta-

1. *Mémoires sur le Directoire*, ch. xx.

tions académiques : il faisait des phrases à côté des échafauds. Déiste d'abord par vanité, ensuite athée par peur, fanatique aujourd'hui par orgueil, et toujours bouffi d'un talent toujours médiocre, il se prétend saisi d'une indignation subite trois ans après les crimes, et se pavane de son courage trois ans après le danger. Et les républicains gardent le silence ! Est-ce mépris pour de si misérables adversaires? Rien de ce qui se répète n'est à mépriser; tout a son effet dans les réactions [1]. »

L'image est de main de maître, et ne ressemble pas seulement à La Harpe. Mais plus tard, adouci par l'expérience des choses et des hommes, et considérant le christianisme avec d'autres yeux, Benjamin Constant nous a laissé un portrait de La Harpe, qu'il est curieux de rapprocher de celui-ci. Tous deux sont vrais, mais le premier est dur et cruel; le second, qui va plus au fond de l'âme du modèle, est plus doux et par cela même plus fidèle.

« Cette conversion fameuse de M. de la Harpe, beaucoup de gens l'ont qualifiée d'hypocrisie. Je l'ai *toujours* regardée comme sincère. Le sentiment religieux est une faculté inhérente à l'homme; il est absurde de prétendre que la fraude et le mensonge aient créé cette faculté. On ne met rien dans l'âme humaine que ce que la nature y a mis. Les persécutions, les abus d'autorité en faveur de certains dogmes peuvent nous faire illusion à nous-mêmes, et nous révolter contre ce que nous éprouverions si on ne nous l'imposait pas; mais dès que les causes extérieures ont cessé, nous revenons à notre tendance primitive ; quand il n'y a plus de courage à résister, nous ne nous applaudissons plus de notre résistance. Or, la révolution ayant ôté ce mérite à l'incrédulité, les hommes que la vanité seule avait rendus incrédules purent devenir religieux de bonne foi. M. de la Harpe était de ce nombre ; mais il garda son caractère intolérant et cette disposition amère qui lui faisaient concevoir de nouvelles haines sans abjurer les anciennes. Toutes ces épines de la dévotion disparaissaient cependant auprès de madame Récamier [2]. »

Dans la brochure *Des réactions politiques*, les attaques contre La Harpe sont accompagnées d'une diatribe des plus énergiques contre les journalistes. Le Directoire avait donné la liberté de la presse, sans y joindre une bonne loi de répression contre l'injure et la calomnie. On abusait étrangement de cette liberté reconquise. Le pays tout entier avait la fièvre; les journaux, que rien ne retenait, se laissaient emporter par toutes les passions. Chaque jour, si l'on en croit Benjamin Constant, trois ou quatre cents écrivains, inven-

1. *Des réactions politiques*, p. 54.

2. *Portrait de madame Récamier*, publié par Châteaubriand, *Mémoires d'outre-tombe*, t. VIII, p. 120.

tant ou répétant des calomnies, semaient partout le mépris de l'autorité, les dissensions entre citoyens, le dédain de tout ce qui restait de noble et de pur. C'était le règne du mensonge et de la vénalité.

« La puissance de ces journaux, s'écrie-t-il, s'est élevée comme par magie, au milieu d'un écroulement universel. Elle donne de l'audace aux plus lâches et de la crainte aux plus courageux. L'innocence n'en garantit pas, le mépris ne peut la repousser. Destructive de toute estime, et profanatrice de toute gloire, elle défigure le passé, elle devance l'avenir pour le défigurer de même. Grâce à ses efforts et à ses succès, après une révolution de sept années, il ne reste, dans une nation de vingt-cinq millions d'hommes, pas un nom sans tache, pas une action qui n'ait été calomniée, pas un souvenir pur, pas un principe conservateur.

« ..... A la voix de ces hommes, tout un peuple, digne jadis de la liberté, descend dans la servitude. A leur voix se flétrissent nos espérances; la victoire devient inutile, les défenseurs de notre patrie tombent insultés et méconnus. Tandis que la gloire est sur nos frontières, la calomnie empoisonne et dévaste nos foyers, et ce qui partout eût commandé la reconnaissance et l'enthousiasme, excite parmi nous l'insolence de l'ingratitude, l'espoir d'un doute coupable, ou le sourire du dédain [1]. »

Sous la Restauration, en un temps où Benjamin Constant défendait la liberté de la presse comme la condition vitale de toutes les libertés publiques et privées, on lui a opposé ces reproches adressés aux journalistes du Directoire; on a prétendu que lui aussi avait combattu la liberté de la presse : c'était une injuste accusation. Benjamin Constant demanda toute sa vie des lois sévères contre la diffamation et la calomnie; il n'a jamais demandé une loi préventive contre les journaux, non pas même au milieu des désordres de 1795. En ce point comme en beaucoup d'autres, il n'a jamais varié. Les vrais amis de la presse sont ceux qui détestent et flétrissent le plus énergiquement les crimes et les délits des journaux. Tout le monde, sans doute, réprouve les abus de la presse; mais comme pour une certaine école ces abus mêmes servent d'argument au système préventif qu'elle défend, ils ne lui font pas ressentir, comme aux partisans de la liberté, deux douleurs à la fois.

Ce n'est pas au Directoire ni aux Conseils que s'adresse Benjamin Constant pour modérer la presse; c'est aux écrivains eux-mêmes. Prenez garde, leur dit-il, si vous réussissez dans cette opposition insensée qui veut ressusciter le passé, vous nous mènerez tout droit à la royauté. « Digne complément de toutes les erreurs; elle viendra

1. *Des réactions politiques*, p. 45-48.

couronner l'édifice de préjugés royaux qu'on relève avec tant de soin. » Mais si vous ne réussissez pas, si vous ne faites qu'irriter le pouvoir, « il n'est pas de la nature d'un gouvernement de suivre toujours la ligne des principes en marchant contre l'opinion. L'isolement le rendrait forcément sombre, égoïste et ambitieux. Obligé de fermer l'oreille à la voix publique, il l'ouvrirait bientôt à celle de son intérêt particulier, *et le despotisme militaire assurerait à la fois l'anéantissement des préjugés anciens, l'établissement d'un mépris grossier pour les lumières, et la perté de la liberté.* »

Après ces réflexions si justes et si hardies, viennent de belles pages sur l'arbitraire et un appel à l'union contre l'ennemi commun, appel désespéré, qui montre assez combien le danger approchait. Je cite cette dernière page comme trait de situation et aussi comme exemple. On peut contester les opinions de l'auteur; mais il me semble qu'il y a dans ce passage une véritable éloquence; on y sent le souffle de la passion.

« [Les royalistes] attendent la chute des républicains, pour s'élancer sur ceux mêmes qu'ils encouragent pendant la lutte. Dans leurs alliés d'aujourd'hui, ils marquent déjà les victimes de demain...

« Vous pardonneront-ils, généreux enthousiastes, qui les premiers avez donné le signal de la révolution qu'ils détestent, dont les noms sont attachés aux plus brillantes époques de l'affranchissement des Français, qui avez brisé vos propres priviléges, et dont le désintéressement ne leur paraît qu'un crime de plus?

Vous pardonneront-ils, égoïstes ambitieux, à qui l'on n'a pas à reprocher des vertus, mais des fautes; qui avez mêlé vos vues particulières aux grands intérêts de la nation, et dont les calculs personnels ont détourné la révolution des sentiers de la morale?

« Vous pardonneront-ils enfin à vous, hommes vraiment coupables, assassins convertis, proconsuls repentants? Qu'attendez-vous de leur indulgence? Quel traité peut être durable entre le crime qui abdique et la vengeance qui ressaisit le pouvoir?

« Vous tous, qui pendant un jour, pendant une heure, avez espéré de la révolution: vous qui l'avez applaudie, ou secondée, ou souillée, constituants, législatifs, conventionnels, feuillants, jacobins, criminels d'acclamations, ou coupables de silence, vous êtes frappés d'un égal anathème. Votre sort à tous est décidé.

« A vous qui fûtes coupables : la vie sous la république; elle vous l'a promise. Sous la royauté : la mort. A vous qui ne fûtes qu'ambitieux : le pardon sous la république; elle vous le doit; vous avez, malgré vos erreurs, servi la liberté. Sous la royauté : la mort. A vous, dont la conduite toujours pure n'irrite que la tyrannie; sous la république : gloire et reconnaissance. Sous la royauté : la mort.

« C'est donc la France entière que défendent les républicains. Il appartient à eux seuls de la défendre [1]. »

Si l'on compare ce pamphlet à celui de 1796, on voit que l'auteur a mûri rapidement au milieu des partis. Il y a moins de déclamation, la pensée est sûre d'elle-même, la parole est énergique et brève; on est en face d'un homme qui sait ce qu'il veut et dit ce qu'il pense. Croyait-il réussir? je l'ignore; il était jeune, enthousiaste; l'espoir lui était permis : mais alors même qu'il n'eût pas espéré, sa conduite n'en eût pas été moins belle. En temps de révolution, chaque homme est soldat; son devoir est d'aller au feu. La victoire n'est pas en ses mains; mais s'il ne se bat pas, la défaite est certaine. D'ailleurs, il n'en est pas de la politique comme des combats; une opinion vraie n'est jamais vaincue que quand elle s'abandonne elle-même; fût-elle cent fois écrasée, elle est sûre de se relever un jour, car elle a pour alliés deux forces que rien ne surmonte : le temps et la raison.

1. *Des Réactions*, p. 51-53.

ÉDOUARD LABOULAYE.

(La suite à la prochaine livraison.)

LES MISÈRES

D'UN FONCTIONNAIRE CHINOIS

CONTE CHINOIS[1]

CHAPITRE XI.

BELLES RÉSOLUTIONS.

Song-Kong-Chou est une des plus jolies villes de la Chine méridionale. Elle est bâtie sur une colline, et les maisons descendent en pente douce jusqu'à la plaine, où elles s'éparpillent au milieu de jardins qui ressemblent de loin à des corbeilles de verdure. De la ville haute, la vue s'étend sur un vaste et riche paysage. Ce sont des rizières coupées de canaux dont l'eau étincelle au soleil en longs filets d'argent. Des fermes et des maisons de plaisance, semées au hasard dans la campagne, l'égayent par leur air de propreté rustique. Quelques prairies s'étendent sur le bord de la rivière, comme de grandes taches vertes, où brillent des fleurs de pourpre. Un long rang de collines arrête les yeux sans terminer l'horizon, qui se perd dans un brouillard de vapeurs lumineuses.

— L'aimable séjour! s'écria le jeune Fo-hi transporté, et que l'on doit y être aisément heureux!

Il fut installé, avec la solennité convenable, dans ses nouvelles fonctions par M. l'administrateur en chef. On lui présenta tous les agents qui devaient travailler sous ses ordres, et il les reçut avec cet air de bienveillance noble qui fleurit naturellement sur le visage des supérieurs administratifs. Il rendit le même jour visite à tous ses chefs de service; et à tous les chefs de service des autres administrations, et compta le soir avec satisfaction qu'il avait fait dans sa journée cent quatorze révérences, à raison seulement de deux révérences par visite. Il se coucha, l'épine dorsale un peu fatiguée, mais content de lui-même.

1. Voyez la Livraison précédente (10 août 1861).

Il se traça pour l'avenir un plan de conduite, dont il résolut de ne se départir jamais; et pour mieux se le graver dans la mémoire, il le réduisit en aphorismes qu'il prit la peine de mettre par écrit, sous forme de vers :

I

Tes chefs toujours honoreras
Et salueras profondément.

II

Tes subordonnés conduiras
A la baguette et rudement.

III

Pour ta besogne, la feras
Sans zèle et sans empressement.

IV

Femme au grand jamais ne prendras,
Ni maîtresse pareillement.

V

L'œuvre de chair ne commettras
Qu'à tout le plus une fois l'an.

VI

D'eau claire et de pain sec vivras
Sans te griser aucunement.

VII

Et jour et nuit ne songeras
A rien qu'à ton avancement.

Le jeune Fo-hi voulait aller à dix et faire une croix. Mais il ne trouva pour le moment d'autre recommandation à se faire. Il ne se doutait guère que les événements lui apporteraient bientôt de quoi compléter son décalogue. Qui lira verra, comme dit le proverbe.

CHAPITRE XII.

A QUOI LE JEUNE FO-HI DUT DE NE POINT PERDRE LE POSTE OU IL AVAIT ÉTÉ MIS PAR ERREUR.

Cependant le vieillard râpé était arrivé à Pékin. Il était allé, qua-



torze jours de suite, tous les matins, dans l'antichambre de M. le ministre, et n'y avait gagné que d'être connu des garçons de bureau, qui l'éconduisaient, tantôt avec des paroles brutales, et quelquefois avec un air de commisération plus cruel encore que toutes les injures.

Le malheureux finit par perdre la tête. Il crut qu'il n'avait plus d'autre recours que la justice de l'empereur. Il se posta sur son passage, armé d'une espèce de grande pancarte, où il avait écrit en lettres gigantesques : « SIRE, JUSTICE ET PITIÉ. » Il la déploya, en criant de toutes ses forces, au moment où l'empereur passait dans la rue. Une des personnes du cortége fit signe à deux ou trois estafiers, qui mirent la main sur le vieillard et le conduisirent chez un de ces officiers qui sont chargés de maintenir dans la ville une bonne police, et qu'on appelle pour cette raison des *officiers de paix*. Il y conta son histoire avec beaucoup d'exaltation; l'officier parut l'écouter et le plaindre, lui dit qu'on allait le mener chez l'empereur, et le remit aux mains de gens qu'il suivit sans défiance. Une heure après, il était enfermé dans une maison très-grillée et toute peuplée de visages hagards.

Il fut pris d'un violent accès de fureur, secoua les grilles et les mordit, hurlant de rage. Deux hommes vigoureux lui passèrent une camisole qui lui rendait impossible tout mouvement des bras, et le portèrent sous une espèce de robinet d'où ils firent tomber sur sa tête un torrent d'eau glacée. Cette douche calma le vieillard, il regarda d'un air hébété tout ce qui l'entourait, murmura quelques mots inintelligibles, et se laissa jeter sans résistance sur un lit où il s'endormit d'un profond somme.

Quelques mois après, la fantaisie prit à une belle princesse, qui était parente au trente-cinquième degré d'un oncle de l'empereur, de visiter un établissement de fous. Elle vint accompagnée d'un ministre qui lui donnait le bras d'une façon tout à fait galante, et fut reçue par le directeur avec tous les honneurs dus à son titre et à son rang. Elle se promena dans les cours et interrogea quelques-uns des malheureux qui se rencontrèrent sur son chemin. La physionomie du vieillard râpé l'intéressa; elle le fit causer; il conta ses aventures avec une telle précision de détails que la princesse en parut frappée.

— Et vous croyez que cet homme est fou? dit-elle en regardant le médecin en chef de la maison.

Le docteur s'inclina, et répondit avec son sourire le plus gracieux :

— J'en suis sûr, madame, et je ne sais même s'il guérira jamais. Les fous qui parlent raisonnablement sont presque toujours incurables.

— Je serais bien curieuse de m'assurer si l'histoire qu'il nous a contée est vraie.

— Rien n'est plus facile, madame, dit à son tour le ministre.

On envoya tout aussitôt consulter les archives, et l'on reconnut avec stupéfaction l'erreur dont le malheureux vieillard avait été victime. La belle princesse daigna beaucoup rire de cette méprise. Elle conta le soir même cette anecdote aux familiers de son salon, qui la trouvèrent extraordinairement plaisante. Elle demanda au docteur s'il était impossible de tirer ce pauvre homme de la maison où il était enfermé; le docteur déclara qu'il ne pouvait lâcher un malade sans l'avoir bien et dûment guéri. La princesse le lui recommanda chaudement; elle parla d'envoyer à la famille, comme indemnité, un secours de cent taels et n'y songea plus le lendemain.

Le ministre était rentré dans son hôtel, furieux des plaisanteries qu'il avait essuyées. Il manda l'expéditionnaire qui avait commis l'erreur et le fit empaler sous ses yeux pour lui apprendre à soigner ses écritures. Il écrivit sur-le-champ à Song-Kong-Chou, pour qu'on eût à destituer un certain drôle nommé Fo-hi, qui avait traîtreusement usurpé la place d'un autre. C'en était fait pour toujours de notre héros si ses chefs ne s'étaient trouvés, par un singulier enchaînement de circonstances, dans la nécessité de le défendre même contre M. le ministre.

La route où le jeune Fo-hi exerçait faisait, à un certain endroit, un coude qui n'était point agréable à l'œil. Elle tournait autour d'un jardin qu'elle aurait dû traverser pour aller en ligne droite. Ce jardin appartenait à un bourgeois aisé qui le cultivait de ses propres mains; il était célèbre à dix lieues à la ronde par la beauté des fleurs qu'on y pouvait admirer, et qui étaient presque toutes des fleurs rares. Le propriétaire était très-fier de son jardin, qu'il n'eût pas donné pour tout l'or du monde. Il ne l'avait clos que d'une haie vive, afin de n'en point dérober la vue aux passants. Son grand plaisir était de se mettre, le matin, à sa fenêtre, de regarder ses fleurs étincelantes de rosée, et d'en respirer les vigoureux parfums.

Il fut bien étonné, un jour qu'il y revint après quelques semaines

d'absence. Il trouva un large pan de la haie arraché et la route qui se préparait à passer tout au travers de l'ouverture. Des tas de pierres s'élevaient au milieu de ses plates-bandes, et des ouvriers bouleversaient le terrain à grands coups de pioche. Il pensa tomber à la renverse en voyant ce dégât. Il apostropha violemment les ouvriers, qui le renvoyèrent à monsieur le contrôleur.

Il faut avouer que le jeune Fo-hi avait donné ses ordres un peu légèrement. Mais je prie mes lecteurs de l'excuser sur ses intentions qui étaient bonnes. Ce coude lui blessait la vue. Il s'était dit que ce serait un grand avantage pour le public et un glorieux triomphe pour la symétrie, si l'on rectifiait la route; qu'au fond, il n'y avait rien de si facile. Il suffisait de couper en deux ce malencontreux jardin, qui rompait d'une si déplaisante façon l'aimable uniformité de la ligne droite. Ce n'était pas sa faute si le propriétaire était un esprit mal fait, qui préférait ses saletés de fleurs au bien général. Il fallait n'en tenir compte et passer outre. Sur ce beau raisonnement, le jeune Fo-hi, parlant au nom de l'administration qu'il représentait, avait commandé à ses hommes de percer à travers la haie et de marcher droit devant eux.

Le propriétaire s'en alla, tout blême de rage, au bureau du contrôleur. Il lui fut répondu négligemment qu'il fallait s'adresser à monsieur l'administrateur en chef, qui seul avait qualité pour lui donner des explications. Il courut donc chez l'administrateur, et, sur-le-champ, il lui exposa du ton le plus animé ses sujets de plainte. L'administrateur l'écouta poliment et lui dit qu'il se ferait adresser un rapport sur cette affaire.

— Un rapport! s'écria l'autre exaspéré; eh! qu'avez-vous besoin d'un rapport? Vos ouvriers sont dans mon jardin, ce jardin est à moi, cela est-il clair? Je ne veux point de tout votre grimoire. Qu'on me rende ce qu'on m'a volé, oui, ce qu'on m'a volé. Votre administration est une caverne de voleurs.

— Monsieur, dit l'administrateur d'une voix majestueuse, je consens à oublier les paroles qui vous sont échappées dans un mouvement de colère et que vous regrettez déjà sans doute. Vous m'avez insulté dans l'exercice de mes fonctions, et le cas serait grave, si je ne savais compatir et pardonner aux faiblesses humaines. Apprenez, monsieur, que l'administration ne se trompe jamais en Chine; si elle a pris votre jardin, c'est sans aucun doute qu'elle en avait le droit, que dis-je? elle avait le devoir de le prendre.

— Nous verrons bien! hurla le propriétaire. Je m'en vais de ce pas chez un huissier; nous avons des juges à Pékin.

La route était achevée depuis deux mois, quand le tribunal, saisi de la plainte, rendit son jugement. Il déclarait que c'était là une affaire administrative et qui, par conséquent, ne le regardait pas; qu'il fallait s'adresser à l'administration elle-même pour qu'elle décidât si elle avait raison ou tort; qu'il était impossible de trouver un juge qui connût mieux l'affaire, puisque c'était la sienne, et qu'il n'y avait rien de tel pour voir clair dans un procès que d'y être partie soi-même.

Le propriétaire n'était pas de cet avis. Il en appela de ce jugement au conseil de l'empire, demandant avec instance à être jugé par d'autres que par ses voleurs. C'est justement à cette époque qu'arriva la lettre où le ministre ordonnait qu'on destituât le jeune Fo-hi. L'administrateur en chef répondit sur-le-champ à monsieur le ministre pour le prier de revenir sur son arrêt. Il exposait, et avec un grand sens, que cette destitution ferait le plus mauvais effet sur le public; qu'il l'attribuerait à une toute autre cause; que l'administration devait soutenir jusqu'au bout le jeune Fo-hi qui s'était mis en avant pour elle, et que l'abandonner en ce moment, c'était s'abandonner elle-même.

Monsieur le ministre entra aisément dans ces raisons qui étaient excellentes, et voilà comment le jeune Fo-hi fut conservé pour avoir fait une sottise en un poste dont il avait failli être chassé pour la sottise d'un autre.

CHAPITRE XIII,

QUI SERA PLUS COURT QUE LE PRÉCÉDENT.

Les gens qui veulent tout savoir demanderont sans doute l'issue de ce procès. Je suis au désespoir de ne pouvoir la leur donner. Il dure encore, et les jurisconsultes les plus éminents assurent qu'il n'est pas près d'être terminé. Le propriétaire du jardin le gagna sept fois en son vivant devant sept juridictions différentes, et ne put rentrer en possession de ce qu'on lui avait pris. L'administration opposait toujours des exceptions de forme; elle ne lâchait point prise. Le propriétaire finit par perdre patience; une nuit, il fit piocher par des ouvriers la partie du chemin qui avait coupé son jardin en deux et releva les haies qu'on avait indûment abattues, quelque dix ans auparavant.

Cet incident compliqua le procès de poursuites nouvelles, qui furent cette fois dirigées par l'administration contre son adversaire. Ce fut elle qui eut raison dans cette affaire; notre homme fut condamné à l'amende et à la prison. Il paya l'une et mourut dans l'autre, ne laissant de toute son ancienne fortune à ses enfants qu'un procès à soutenir.

Son fils aîné recueillit pieusement cet héritage et le légua lui-même à sa fille, qui a aujourd'hui quatre-vingt-deux ans et n'en plaide qu'avec plus d'acharnement et de verdeur. Soixante-huit administrateurs se sont succédé durant ces trois générations, et pas un n'a faibli un seul instant dans cette longue lutte. L'un d'eux a dit ce mot mémorable, qui devrait être gravé en lettres d'or sur tous les monuments publics : « *L'administration ne meurt ni ne se rend.* »

Ce procès est une rente pour un certain nombre de gens de loi qui se le transmettent avec leur charge. Si l'on rassemblait en un seul monceau tous les papiers qui en composent aujourd'hui le dossier, on en formerait une montagne plus haute que l'Altaï lui-même; si l'on achetait ce morceau de terre au prix où il revient maintenant à ceux qui se le disputent, il faudrait le payer cinquante fois son pesant d'or. On paverait la Chine tout entière avec les taels qu'il a déjà coûté en frais de justice; et songez que rien n'est encore fini.

Mais c'est une affaire de principe. L'administration a jeté, par ce noble exemple d'opiniâtreté, une terreur salutaire dans le pays. Personne n'ose plus lui tenir tête. Elle a eu besoin, il y a quelque temps, d'une maison pour en faire un magasin. Le maître du logis lui en a apporté les clefs sur un plat d'argent et l'a remercié de ne pas lui avoir pris le parc qui était derrière.

— Cela viendra peut-être, a répondu l'administrateur.

Le jeune Fo-hi ne connut que l'aurore de ce procès fameux, et néanmoins il en vit assez pour ajouter à son agenda cette recommandation, qui ne devait pas être la dernière :

Du bon public te moqueras
Et des bons juges mêmement.

CHAPITRE XIV.

LES SERMENTS.

L'année 7964 est tristement célèbre dans les annales de la Chine. Ce grand empiré, qui avait joui durant tant de siècles d'une prospérité sans troubles, connut alors pour la première fois les révolutions et les guerres civiles. L'empereur Hu-o-li XXIV mourut laissant le trône à son fils Hu-o-li XXV, un tout jeune homme, âgé de dix-sept ans, dont il confia la tutelle à Fi-ho le plus intime de ses conseillers. Ce Fi-ho était remarquable par sa bonne mine et son grand esprit; mais il était dévoré d'ambition. Il avait épousé une nièce de l'empereur défunt et nourrissait un secret désir de le remplacer un jour.

L'avénement du jeune monarque répandit une joie universelle dans toute la Chine. Les règnes qui commencent ont le charme des belles aurores qui promettent des jours sans nuages. Les chefs d'administration convoquèrent par tout l'empire les employés qui étaient sous leurs ordres, afin qu'ils eussent à renouveler au nouveau souverain le serment d'obéissance et de fidélité qu'ils avaient jadis prêté à son père.

— De grand cœur et des deux mains, dit le jeune Fo-hi. L'empereur est le premier magistrat de mon pays, choisi par Dieu, reconnu par la nation; je le respecte et l'aime, comme doit faire tout bon Chinois; mon serment ne m'engage à rien que je ne sois prêt à tenir. Mais je ne sais en vérité pourquoi on me le demande plutôt qu'à cet ouvrier qui passe dans la rue.

— Comment! lui répondit-on; mais vous êtes fonctionnaire. Vous devez une reconnaissance toute spéciale à l'empereur, car c'est lui qui vous paye et vous nourrit.

— Point du tout! répliqua Fo-hi. Je donne mon temps et ma peine à la nation tout entière, qui m'en paye par les mains du souverain. Cela est bien différent. Je ne suis pas plus obligé à l'empereur pour l'argent qu'il me donne, que cet ouvrier ne l'est à l'intendant qui lui distribue son salaire à la fin de la semaine. En fait de serment, je n'en sais qu'un au monde qu'on est en droit de me demander plus particulièrement : c'est celui de faire en conscience la besogne qui m'est imposée. Il est clair qu'on ne peut pas exiger d'un marchand de soies qu'il jure d'entretenir les routes en bon état. Mais nous devons tous la même fidélité à l'empereur, comme nous devons

tous la même obéissance à la loi; je suis tout disposé à la rendre et je m'étonne qu'on croie nécessaire de m'enchaîner par un serment dont les autres citoyens sont dispensés.

Ces réflexions étaient peut-être assez justes. Mais le jeune Fo-hi eut le tort de les faire tout haut, en présence de quelques collègues, ses amis intimes. Aussi, quand ce fut à son tour de jurer, monsieur l'administrateur en chef le regarda de travers.

— Prenez garde! monsieur, lui dit-il sévèrement : vous raisonnez beaucoup pour être jamais un bon fonctionnaire! vous n'avez pas pour Sa Majesté l'empereur le respect...

— Eh quoi! s'écria le jeune Fo-hi avec force, je n'ai pas de respect pour l'empereur! moi, qui lui suis dévoué corps et âme! Je le considère comme l'homme qui représente ma patrie aux yeux des peuples étrangers, et je suis prèt à mourir pour lui comme je donnerais ma vie pour elle.

— Non, monsieur, reprit l'administrateur d'un ton plus doux, vous ne devez pas seulement aimer l'empereur comme vous aimez votre patrie, parce qu'il la représente. Il faut avoir pour sa personne même la dévotion que le prêtre a pour son Dieu. Ce sont les sentiments que je professe, et je suis sûr qu'ils ne seront désavoués par aucun de ceux qui m'entourent.

Les quatre ou cinq cents fonctionnaires qui écoutaient ce discours s'inclinèrent d'un même mouvement et sourirent tous à la fois. Ceux que le hasard avait placés près du jeune Fo-hi s'écartèrent tout doucement de lui, comme s'ils craignaient de gagner la peste. Les réponses se pressaient sur ses lèvres; mais il se rappela fort à propos un axiome que lui avait donné le vieux Li-joulin :

« La raison du plus fort est toujours la meilleure. »

Il retint son envie de parler, et signa, sans mot dire, la formule du serment qu'on lui avait présentée.

Le soir même, il était chez lui gravement occupé à fumer une pipe d'opium, quand le portier de M. l'administrateur lui apporta la circulaire suivante, où un grand nombre de ses collègues avaient déjà apposé leurs signatures :

« Mes chers collaborateurs,

« La Providence qui veille si particulièrement sur les destinées de

la Chine, vient de donner un témoignage éclatant de sa bienveillance pour notre belle patrie. Elle a renversé du trône le ci-devant empereur Hu-o-li, vingt-cinquième du nom, dont le jeune âge et l'inexpérience conduisaient la Chine aux abîmes. Elle a choisi pour ce grand et mémorable ouvrage les mains puissantes de l'illustre Fi-ho. Notre amour et nos vœux l'avaient dès longtemps appelé au pouvoir suprême, où viennent de le placer, d'une façon définitive, les justes décrets du Très-Haut. Déjà le peuple de Pékin a manifesté sa joie par ces cris et ces illuminations où l'on sent battre le cœur d'une grande nation. Serons-nous les derniers, mes chers collaborateurs, à acclamer un changement que nos secrets désirs provoquaient depuis bien des années, à nous rallier hautement aux magnifiques destinées que Dieu prépare à la Chine? Non, messieurs, le moment est venu de montrer notre dévouement à la cause publique et à l'empereur. Je vous attends demain, pour prêter à l'élu du peuple et de Dieu un serment solennel; je ne crains pas qu'un seul d'entre vous manque à cet impérieux devoir. S'il y avait parmi vous un homme capable d'une aussi infâme trahison, il est évident qu'il ne pourrait pas porter une minute de plus un uniforme et des insignes qui sont ceux de l'honneur et du dévouement. »

— Tout, s'écria le jeune Fo-hi dans un violent transport, tout, la destitution, la mort même, plutôt que cette lâcheté! les misérables!

Le sang lui bouillait dans les veines; il marchait à grands pas dans sa chambre, les yeux enflammés d'indignation, les poings crispés, et sa préoccupation était si forte, qu'il apostrophait les meubles, comme s'ils eussent pu l'entendre et lui répondre.

Il sortit, car il étouffait dans son appartement; il avait besoin de grand air et d'espace. Il courut longtemps dans la campagne, jetant au vent des exclamations de fureur et des phrases sans suite :

« Non, criait-il, cela est impossible; n'est-ce donc rien qu'un serment? on se parjure, et l'on va souper! L'autre, hier; aujourd'hui, celui-là. Ce Fi-ho nous demande un serment! a-t-il donc respecté le sien? N'avait-il pas juré, lui aussi, fidélité à son souverain, au fils de son bienfaiteur? Quelle foi peut-il avoir à de vaines formules, lui qui a si indignement trahi ce qu'il y a de plus sacré au au monde? Il ne veut que nous avilir. Il compte sur la lâcheté de nos cœurs. Oh! oui, nous sommes bien lâches! Mais moi, du moins,

je lui prouverai qu'il reste encore des âmes que rien n'abat. Je refuserai ce serment; d'autres m'imiteront; l'exemple gagnera de proche en proche; le tyran pâlira sur son trône. »

L'imagination du jeune homme, lancée au grand galop sur cette route, ne s'arrêta plus. Il se vit emprisonné, torturé, mais toujours ferme. Il était conduit au dernier supplice; il se récita le discours qu'il improviserait dans cette circonstance. Ce discours lui arracha des larmes. Le peuple, transporté de fureur, se ruait sur les soldats, le délivrait de leurs mains, et le ramenait en triomphe.

Le jeune Fo-hi revint tout échauffé de cette promenade, et l'âme violemment tendue aux sacrifices héroïques. Il alla chez tous ses collègues, l'un après l'autre, les exciter au refus, faire des prosélytes, et organiser la résistance. Il ne trouva partout que des âmes hypocrites ou des cœurs faibles. Le premier à qui il s'adressa l'écouta d'un air défiant; il le prenait pour un agent provocateur.

« Mon cher collègue, lui dit-il, d'un ton froid et convaincu, j'honore et j'aime le grand prince qui vient de sauver la Chine; je n'ai donc aucune répugnance à lui prêter le serment qu'il exige. J'attends même avec impatience le moment de donner un témoignage public de mon dévouement au nouvel ordre de choses. »

Chez un autre, ce fut la femme qui arrêta Fo-hi au premier mot de son discours :

— Je vous en prie, lui dit-elle, ne donnez pas à mon mari de mauvais conseils; le pauvre homme ne serait que trop disposé à les suivre.

— Eh quoi! s'écria le jeune Fo-hi avec douleur, c'est vous qui parlez ainsi, vous qui devriez relever son courage, s'il était abattu! Qu'avez-vous fait de cette générosité de sentiments qui est si naturelle au cœur des femmes? C'est chez elles que l'homme puise sa force et sa fierté; faut-il donc qu'il n'y trouve plus que les conseils d'une triste prudence?

— Hélas! monsieur, lui répondit la femme, vous en parlez bien à votre aise.

Elle avait sur les genoux un petit garçon qu'elle déshabillait; deux petites filles tenaient sa jupe, regardant cette scène, sans la comprendre, avec leurs grands yeux étonnés :

— Pauvres chérubins! dit-elle à demi-voix, en passant sa main dans leurs cheveux.—Quand vous serez père, monsieur, vous entendrez plus aisément les conseils que donnent ces chères petites têtes

blondes. S'il y a du mal à prêter ce serment, qu'il retombe sur ceux qui l'exigent!

Le jeune Fo-hi sortit de là, navré. Il ne réussit pas mieux près de ses autres collègues; quelques-uns partageaient son indignation; mais tous avaient peur.

— La belle avance! répondirent-ils; quand nous serons sur le pavé, le gouvernement en sera-t-il moins fort? Notre résistance serait inutile aux autres; elle est fort dangereuse pour nous.

— Mais si nous nous entendions tous! s'écriait douloureusement le jeune Fo-hi.

— Ah! cela est différent. Si tout le monde refuse, je refuse.

Mais personne ne voulait attacher le grelot. Il y avait, parmi les collègues du jeune Fo-hi, un vieux bonhomme, très-vert encore, et qui avait toujours témoigné d'une grande liberté de sentiments.

— Vous, au moins, lui dit notre héros, vous ne m'abandonnerez point.

— J'aime à voir votre colère, mon cher enfant. Elle me prouve que nous ne sommes pas encore si pourris que je le croyais par le fonctionnarisme; et cela ne me déplaît pas. Je ne sais pas ce que j'aurais fait il y a trente ans, j'avais la tête bien près du bonnet, et il est fort probable que j'eusse agi comme vous voulez agir vous-même. J'aurais eu tort.

— Vous auriez eu tort?

— Eh! sans doute, mon cher enfant, il eût peut-être mieux valu choisir une profession libre, que de se mettre sous la coupe du gouvernement; mais quand une fois on y est, il faut subir les conséquences d'une position qu'on s'est faite. Le pouvoir, après tout, ne vous demande rien que de très-naturel. Il ne veut pas que les agents qu'il emploie travaillent à le miner et à le perdre. Il exige que vous promettiez par serment de ne lui point être hostile; il a raison, et il n'y a pour vous aucun déshonneur à le jurer. Avez-vous de mauvais desseins contre le gouvernement? Aucun, sans doute. Vous ne l'aimez pas; vous en pensez beaucoup de mal; mais vous n'avez pas l'intention de le renverser; vous ne pouvez rien, ni pour, ni contre lui. Pourquoi refuser un serment que vous tiendrez nécessairement sans l'avoir fait?

— Et pourquoi, s'écria le jeune Fo-hi, si ce serment est une chose aussi indifférente que vous dites, pourquoi la seule pensée m'en a-t-elle fait bondir le cœur?

— C'est que vous avez vingt ans. J'en ai bien près de soixante, et je juge moins par sentiment que par raison; je prêterai sans enthousiasme, mais sans fureur, le serment qu'on exige; ce n'est qu'une vaine formalité à laquelle je me soumets. Je n'ai pas envie de perdre tous mes droits à une retraite que j'ai laborieusement conquise par quarante ans de service. Le gouvernement, qui a mon argent en poche, me le garderait si je ne prononçais pas un certain mot, qui n'est pour moi que de simple cérémonial. Je le prononce sans marchander, le pistolet sur la gorge. J'aime mieux cela que d'en être réduit un jour à mourir de faim, en criant : « Au voleur! » Encore ne pourrais-je pas le crier bien haut. Allez, mon cher enfant, suivez mon exemple, et buvez frais, comme dit Panurge.

CHAPITRE XV,

QUI N'EST QUE LA SUITE DU PRÉCÉDENT.

Le jeune Fo-hi rentra chez lui fort ébranlé. La nuit, mère des sages conseils, lui en donna qui n'étaient point héroïques. Il se dit qu'une manifestation isolée ne servirait à rien; qu'il serait bien sot de se sacrifier tout seul à un point d'honneur exagéré. Il se demanda ce qu'il deviendrait, après ce coup de tête. Sans argent, sans amis, sans protecteur, à deux cents lieues de sa famille, incapable de tout travail manuel, ne sachant que faire, il serait un objet de dérision ou de pitié. Et que penseraient de lui ses beaux-frères à qui il avait si magnifiquement promis sa protection? Son exaltation s'était fort calmée quand vint le jour. Il ne lui restait plus de son extraordinaire émotion de la veille, que cette fatigue qui suit les grandes tempêtes de l'âme. Il s'achemina, d'un air morne, vers la maison où devait se consommer la ruine de son honneur. M. l'administrateur y attendait tous ses employés. Il paraissait solennel et radieux. Il lut à haute voix la formule du serment, et chacun dut répéter à son tour les mots sacramentels : *Je le jure*. Rien n'était plus curieux que d'examiner les différentes façons dont cette phrase si courte fut accentuée par chacun d'eux : les uns la lançaient d'une voix forte, assurée, et où vibrait la conviction; d'autres, d'un air nonchalant, comme on demande l'heure à son voisin, sans paraître y attacher d'importance; d'autres encore, avec le ton bourru d'un homme qui accomplit

une corvée désagréable. Quand je jeune Fo-hi se leva, il sentit en lui gronder une dernière révolte; il lui fallut un incroyable effort de volonté pour soulever son bras et l'étendre. La sueur lui coulait du front à grosses gouttes; il semblait que ces trois malheureux mots lui déchirassent la gorge en passant, tant il les prononça d'une voix étranglée. Il retomba sur son siége, et se cacha la figure dans ses mains, comme pour se dérober à lui-même la honte de son action. Son chagrin fut remarqué de tout le monde, et surtout de M. l'administrateur.

Chacun donna sa signature, et la séance allait être levée, quand un courrier entra. M. l'administrateur lui prit des mains la lettre qu'il apportait, l'ouvrit et changea de visage en la lisant. Il se remit peu à peu.

— Messieurs, dit-il, je bénis l'heureux hasard qui vous rassemble autour de moi en ce moment. Je suis fier d'être le premier à vous annoncer une nouvelle qui doit tous nous combler de joie. La Providence, qui veille si particulièrement sur les destinées de la Chine, vient de donner un éclatant témoignage de sa bienveillance pour notre belle patrie. Elle a renversé du trône l'usurpateur Fi-ho, dont la violence et l'audace conduisaient la Chine aux abîmes. Elle a remis le sceptre aux mains légitimes de notre jeune empereur, l'incomparable Hu-o-li XXV. Déjà le peuple de Pékin a manifesté sa joie par ces cris et ces illuminations unanimes où l'on sent battre le cœur d'une grande nation. Serons-nous les derniers, mes chers collaborateurs, à acclamer un changement que tous nos vœux appelaient, à nous rallier hautement aux magnifiques destinées que Dieu prépare à la Chine? Non, messieurs, le moment est venu de montrer notre dévouement à la cause publique et à l'empereur. Nous allons tous, à l'instant, d'enthousiasme, jurer fidélité à notre seul et légitime souverain. »

Et toute la compagnie jura sur nouveaux frais.

— Mais, monsieur, dit le jeune Fo-hi, au moment de signer une autre pancarte, ne serait-il pas plus simple d'avoir, pour la formule du serment un en-tête mobile? On le changerait à chaque révolution, et nous ne serions plus forcés de nous déranger sans cesse pour donner de nouvelles signatures.

— En vérité, monsieur, s'écria l'administrateur furieux, vous êtes animé d'un esprit détestable ! Vous plaisantez avec ce qu'il y a au monde de plus sacré et de plus saint. Vous vous moquez d'un serment !

Et le jeune Fo-hi, en rentrant dans sa chambre, ajouta à la liste des conseils qu'il s'était déjà donnés les deux vers suivants, qui furent inscrits sous la rubrique IX :

Au pouvoir serment prêteras,
Quel qu'il soit, provisoirement.

CHAPITRE XVI.

VÉHÉMENTE APOSTROPHE DU JEUNE FO-HI.

Huit jours après il reçut une lettre qu'il reconnut, à la forme et au cachet, pour être une lettre officielle. Il l'ouvrit avec un certain tremblement, et lut ce qui suit :

« Monsieur,

« M. le ministre me charge de vous apprendre que vous êtes destitué de l'emploi que vous occupez actuellement. Vous irez à Fei-out-chi, comme jaugeur de pierres de troisième classe, ainsi que vous pourrez voir par la nomination ci-annexée. Je souhaite, monsieur, que cette punition soit pour vous une leçon dont vous profitiez. Vous n'avez point cet esprit d'ordre qui est le premier mérite d'un fonctionnaire. Vous portez dans tous vos actes, et jusque dans vos moindres paroles un dénigrement systématique qui va jusqu'à la rébellion. Je vous avertis, au nom même de M. le ministre, que si vous ne changez point de conduite, l'administration sera forcée d'en venir avec vous aux dernières mesures de rigueur, et de vous rejeter pour toujours de son sein. »

La lettre était signé de M. l'administrateur en chef. Le jeune Fo-hi la froissa, se mit à son bureau et écrivit tout d'un trait :

« Monsieur l'administrateur en chef,

« J'épargnerai à l'administration la peine qu'elle aurait infailliblement à prendre dans quelques mois. Je vous envoie ma démission. Vous l'avez très-bien dit : j'ai encore un peu de cœur, et ne suis pas fait pour être fonctionnaire. Je ne l'ai été que trop longtemps. Mieux vaut mourir de faim, que de manger un pain si dur et acheté si cher. »

Il signa, et sans se donner le temps de la réflexion, expédia la lettre. Le soir même il fut mandé chez M. l'administrateur. Ce personnage important le reçut avec beaucoup d'affabilité.

— Mon jeune ami, lui dit-il, vous m'avez écrit dans un premier moment de colère une lettre peu convenable ; j'aurais pu l'envoyer tout de suite à M. le ministre. J'ai mieux aimé user d'indulgence; le fond chez vous n'est pas mauvais. Voilà votre lettre, je vous là rends; je regarde votre démission comme non avenue.

Le jeune Fo-hi fit un geste comme pour refuser.

— Écoutez-moi, mon jeune ami, reprit l'administrateur d'un ton de protection bienveillante. Il sera toujours temps de donner votre démission. Rapportez-la-moi dans deux jours, si vous persistez dans votre idée. J'espère que d'ici là vous aurez mieux réfléchi. La vie du fonctionnaire a ses ennuis, je le sais; vous les sentez un peu trop vivement à cette heure. Vous en oubliez les beaux côtés, que vous verrez mieux quand vous aurez plus de sang-froid. L'avantage d'appartenir à un corps puissant, qui ne vous abandonne jamais, le respect qui entoure votre uniforme partout où vous allez, la douceur d'une existence assurée contre tous les hasards par des appointements modestes, mais régulièrement payés, la certitude d'une retraite qui mette vos derniers jours à l'abri du besoin, l'espoir même d'un avancement, qu'on obtient toujours quand on sait le mériter, en voilà plus qu'il n'en faut pour emporter la balance. Songez à tout cela, mon jeune ami, avant de prendre une résolution que n'approuverait peut-être pas votre famille, et dont vous vous repentiriez plus tard. Vous savez fort bien ce que vous perdez en nous quittant; savez-vous en revanche ce que vous trouverez hors de chez nous? Pesez mûrement toutes ces considérations, et revenez me voir dans vingt-quatre heures. En attendant, je déchire votre lettre, puisque vous ne voulez pas la reprendre.

— Ma résolution est irrévocable, dit le jeune Fo-hi.

— C'est bon, c'est bon, reprit en souriant l'administrateur. Nous verrons cela !

Et il le congédia d'un geste fort amical.

Le jeune Fo-hi passait tous les jours en allant à son bureau devant une boutique d'épiceries, qui lui rappelait celle de son père. Il y avait dans cette boutique un gros garçon, à mine réjouie, qui avait pris l'habitude de le saluer chaque matin. Le jeune Fo-hi lui rendait sa politesse d'un petit signe de tête. Il condescendait même quelque-

fois à lui adresser la parole, quand il le trouvait sur le pas de la porte, et qu'il était lui-même de bonne humeur.

— Un beau temps, lui disait-il.

— Un beau temps, oui, monsieur Fo-hi, répondait le garçon; mais le fond de l'air est vif.

Ce garçon épicier était très-fier de cette distinction. Il respectait Fo-hi, et l'enviait en même temps. Le fameux bouton de corail lui faisait mal aux yeux en les éblouissant. On sentait dans la façon dont il ôtait son bonnet de loutre, une grande déférence mêlée d'un certain dépit. Il n'y avait pas à se méprendre à la signification de ce salut; il voulait dire : L'heureux homme! qui touche sa paye tous les trente du mois, rubis sur l'ongle, et qui ne roule pas des cornets de poivre! Il ira ce soir au bal chez monsieur le gouverneur, et peut-être sera-t-il admis à l'honneur de lui taper sur le ventre, comme cela se pratique dans le grand monde. Il a sa place marquée dans les cérémonies publiques et à la procession de Jagernaut. Il est quelque chose, et je lui ôte mon bonnet de loutre avant qu'il m'ait ôté son bonnet de soie. L'heureux homme!

Ce salut faisait ordinairement plaisir au jeune Fo-hi. Mais dans la situation d'esprit où il se trouvait en revenant de chez son administrateur, il ne put voir cet imbécile lui ôter son bonnet sans être pris d'un grand serrement de cœur. Il alla à lui, et, d'un ton fort animé, comme s'il parlait à lui-même :

— Tu me salues! lui dit-il; c'est toi qui me salues! quelle dérision! garde ton bonnet, mon ami; c'est à moi d'ôter le mien et de te saluer jusques à terre.

L'épicier écarquillait ses gros yeux tout ronds, et demeurait, son bonnet en main, la bouche ouverte, avec une mine ahurie.

— C'est à moi de te saluer, reprit le jeune Fo-hi avec force; car tu es libre, et je ne le suis pas. Quand ta besogne est faite, tu ne dois plus rien à ton patron, qui te laisse dormir tranquille. J'ai vingt patrons, moi, vingt supérieurs, qui sont payés par l'empereur pour me tracasser, qui veulent gagner leur argent, et qui font encore du zèle. Les gouvernements changent et ne te demandent rien; tu vends ton riz et ton poivre, sans te soucier d'eux. Ils ont droit à mon dévouement, puisqu'ils me nourrissent; ils exigent que je le leur promette, et j'ai fait trois serments en un même jour.

Ne me salue pas, mon ami; garde ton bonnet. Car le travail que tu fais est utile; tu le sais, cela te soutient et te console. Tu crois au

sucre que tu casses, et tu le casses de meilleur cœur. Mais moi, mon ami, je suis accablé chaque jour d'une besogne qui m'épuise et qui n'est d'aucune utilité pour personne. Je passe les plus beaux jours de ma vie, ces jours qui s'enfuient pour ne plus revenir, à compter des cailloux sur le bord des routes, à noircir des rames de papier pour les rats qui les mangent. Je ne suis qu'une machine qui tourne à vide.

Tu ne sais rien, n'est-ce pas? c'est à peine si l'on t'a appris à lire et à écrire. Console-toi; ignorance n'est pas bêtise. Chaque jour m'enfonce au-dessous du plus ignorant. Je tourne au crétin, je le sens et j'en pleure de rage. Les petites passions m'envahissent; je prends goût aux tracasseries mesquines; je suis perdu. Je n'ose descendre au fond de ma conscience. J'y trouverais des trésors de haine. Contre qui? Eh! mon Dieu! le sais-je! contre personne et contre tout le monde; contre ces administrateurs qui m'accablent de leur morgue bête, et me transmettent avec une si visible satisfaction les coups de pied qu'ils reçoivent; contre une besogne que je fais sans goût, parce que je la fais sans intention; contre toi-même, oui, contre toi, triple niais, qui as la sottise de me saluer tous les matins.

Ne me salue pas, mon ami; garde ton bonnet. Tu m'envies d'aller au bal chez le gouverneur. Mais sais-tu que je ne suis pas libre d'y manquer, si la fantaisie m'en prend? Sais-tu bien que si je n'étais pas allé subir le petit signe protecteur de madame la gouverneuse, de charitables âmes en prendraient bonne note, et que cette note serait mauvaise? J'ai ma place à la procession de Jagernaut; mais ne vois-tu pas que j'y suis entre deux rangs de soldats, comme un malfaiteur qu'on mène en prison?

C'est à moi de te saluer, mon ami. Tu es né dans ce pays; tu y feras honorablement fortune; tu y mourras entouré de tous les tiens, pleuré de quelques-uns. Je m'en vais de ville en ville, sans pouvoir fixer ma tente en aucun lieu. On m'envoie, sans crier gare, d'un bout de la Chine à l'autre, et je n'ai pas le premier sou pour faire le voyage. Je mourrai, comme je vis, misérable et sans famille, à cent lieues du village où je suis né.

Plains-moi, mon ami; je suis plus à plaindre qu'à envier. Plains-nous, plutôt; car nous sommes tous, pauvres fonctionnaires, logés à la même enseigne, et ce n'est pas, par malheur, une enseigne d'épicier. Tu vois ce magistrat qui passe; il tient son rang par la ville : c'est un conseiller. Ton patron, qui le salue jusqu'à terre, ne

lui ferait pas crédit. Regarde ce bel officier; ses appointements d'une année reluisent sur ses épaules; il n'achètera jamais de château sur ses économies. Il ne paye que de mine, et ses fournisseurs en savent quelque chose. Le gouvernement émiette son budget devant les fonctionnaires pour contenter plus de monde. Il ne contente personne. A maigres appointements, maigre besogne et maigre reconnaissance. Ne demande jamais ta part du gâteau, et remets ton bonnet sur ta tête.

CHAPITRE XVII.

LE JEUNE FO-HI REVOIT SA FAMILLE.

Il n'y a rien, pour soulager un chagrin, comme de l'épancher en paroles. Un illustre bavard de l'Occident, le grand Cicéron, se consola de la mort de sa fille, qu'il aimait beaucoup, en faisant un gros livre sur sa douleur. Le jeune Fo-hi éprouva une sorte de bien-être quand il eut versé ses peines dans les larges oreilles du garçon épicier. Il commença d'envisager avec moins d'amertume la destinée qui lui était faite. Il se réconcilia peu à peu avec l'idée de rester fonctionnaire. Il ne récrivit point la lettre qu'avait déchirée son administrateur, et partit pour son nouveau poste après l'avoir remercié.

Il lui fallait, pour arriver à Fei-out-chi, sa future résidence, passer par son pays natal. Il avait d'abord résolu de ne s'y point arrêter; il sentait une humiliation secrète à étaler sa disgrâce aux yeux de ceux qui l'avaient vu partir gonflé d'espérance et de projets. Mais, quand il aperçut de loin le toit doré de la pagode qui avait jeté son ombre sur les jeux de sa première enfance, il ne put tenir à cette vue; son cœur se fondit; il sauta de la voiture, et dix minutes après il tombait dans les bras de son père, qui l'embrassait tout éperdu.

Il n'osa point avouer au bonhomme, qui semblait si fier de lui, la triste vérité. Il lui parla en termes vagues de changement de position, d'avancement. Le père Fo-hi était trop glorieux pour ne pas le croire sur parole. Il mena son fils chez ses voisins, amis et connaissances, sans excepter personne. L'admiration et l'envie que le pauvre garçon vit briller dans tous les regards fut un baume pour les blessures de son amour-propre.

Ses sœurs et ses beaux-frères le croyaient naïvement un homme supérieur, et lui témoignaient une sorte de déférence. Pé-ka-o fut

ravi de joie quand il apprit, à n'en pouvoir douter, qu'un personnage aussi important que le jeune Fo-hi viendrait passer huit jours à sa ferme. Il lui fit faire, avec une certaine complaisance, le tour de sa propriété, qui était considérable.

« Vous avez d'autres plaisirs, lui disait-il, vous autres savants. Je doute que vous en ayez de plus vifs. Il y a une volupté intime et profonde à savoir que la terre sur laquelle on marche est à soi. Ici je suis seul maître; ces champs m'appartiennent comme la Chine est à l'empereur. J'y puis faire ce qui me plaît, et ne dépends que de Dieu, qui est le maître de tous les hommes. C'est pour moi une jouissance dont tu riras peut-être, mais c'est une jouissance véritable de voir ma terre fumer sous le tranchant du soc qui l'ouvre en larges sillons. Les premières petites pointes d'herbe verte qui fendent péniblement la motte noire me jettent dans des transports dont tu n'as pas d'idée. Je m'en vais dès le grand matin, à l'heure où une vapeur bleuâtre flotte encore sur la campagne; je rends visite à mes champs et à mes prés. Ils me connaissent, ils me rient en m'apercevant; ce sont des amis. Je mesure de combien les brins d'herbe ont poussé dans la nuit. Il s'échappe de tout cela de fortes senteurs qui m'enivrent. La terre du voisin n'a pas cette bonne et saine odeur; c'est le parfum même de la propriété.

« La moisson est pour nous un temps de fête. La ferme s'emplit d'ouvriers; elle s'anime de leur travail et de leur joie. Je me mets bravement à leur tête; le soleil est chaud pour l'homme qui promène sa faux à travers les grands blés; mais il essuie d'un revers de sa manche la sueur qui coule de son front, et quand le soir vient, il aspire à pleins poumons la brise qui le sèche et le réconforte. Tu vois là-bas ces bœufs qui paissent indolemment, enfoncés dans l'herbe haute et drue. Ils sont beaux à voir quand ils rentrent à la maison, tirant de leur cou robuste la lourde voiture chargée de gerbes. Les moissonneurs la suivent, en chantant, leur faux sur l'épaule. Ma femme leur a préparé la soupe. Je me mets à table à côté d'eux; je les ragaillardis d'un verre de vin, et ils dorment le soir d'aussi grand cœur qu'ils ont fauché tout le jour.

« Tu ne saurais croire comme ces gens-là m'aiment. Je suis, après l'empereur, la personne qu'ils révèrent le plus au monde. Je m'occupe sans cesse de leurs besoins, et suis récompensé du soin que je prends d'eux par leur respect et leur affection. J'ai quelque honte à le dire, mais je suis roi sur ce domaine, et je suis heureux comme un

roi. Les affaires du voisin ne m'inquiètent jamais; celles de l'empire ne me touchent que parce que, après tout, je suis bon Chinois. Mais que Paul ou Jean gouverne, j'avoue que, pour mon compte, je ne m'en soucie guère. Les gouvernants ont beau changer, le soleil ne change pas, lui; il arrive toujours à point nommé pour mûrir mes blés, et je ne demande pas autre chose.

« Ta sœur pense comme moi. Elle paraît elle-même fort heureuse, et son bonheur ajoute encore au mien. Elle m'a rendu déjà deux fois père, et nous ne nous en tiendrons pas là, s'il plaît à Dieu. Les enfants ne sont point une charge à la campagne. L'aîné t'appartient, mon ami. Tu sens bien que nous n'en voulons pas faire un laboureur comme nous. C'est toi qui te chargeras de l'élever, de le produire et de le pousser dans la brillante carrière que tu poursuis si glorieusement.

— Sans doute, sans doute, reprit le pauvre Fo-hi d'un petit ton protecteur. Il est clair que cette vie ne peut convenir à mon neveu. Soyez tranquille, je m'en charge.

Ce que cette conversation a de plus curieux, c'est que les deux interlocuteurs y étaient de bonne foi. Aucun ne comprenait le prodigieux ridicule qu'il pouvait y avoir, pour l'un, à écarter son fils d'une vie dont il sentait si vivement la douceur; pour l'autre, à jeter son neveu dans une profession où il n'avait lui-même trouvé que des épines. Mais l'esprit humain est ainsi fait qu'il se meut avec l'aisance la plus parfaite au milieu des plus énormes contradictions sans jamais les voir.

Le jeune Fo-hi devait passer toute une semaine à la campagne. La nouveauté des objets lui accourcit le premier jour; le second lui parut un peu plus long et un peu plus fade. Le troisième le trouva inquiet; il commença de bâiller au quatrième.

— Décidément, se dit-il le lendemain en s'étirant les bras, il faut être habitué à la campagne pour s'y plaire. Je mourrais d'ennui dans ce pays de sauvages.

Il embrassa sa famille, boucla sa malle, et revint à la ville, chez son beau-frère l'épicier en gros. Il le trouva qui clouait de grandes caisses, en chantant à plein gosier. Chi-kan-go chantait volontiers pour se donner du cœur à la besogne.

— Eh bien! le commerce, ça va-t-il, mon brave? lui demanda le jeune Fo-hi en lui frappant sur l'épaule.

— Si ça va! je le crois bien. Nous ne pouvons pas suffire à la

besogne, et nous passons les nuits, le beau-père et moi. Les bons commis nous manquent, et il nous faut les payer des prix fous. Je viens d'en engager un qui ne sait rien de rien, et je lui donne par an mille taels.

Le jeune fonctionnaire tressaillit à ce chiffre ; c'était juste le double de ce qu'il gagnait, lui, l'homme au bouton de corail, l'ex-roi de l'avenir.

— Et il faudra bientôt que je l'augmente, reprit Chi-kan-go. Je ne m'en plains pas, d'ailleurs; je lui donnerais moitié plus si j'étais sûr de lui comme de moi. On gagne de l'argent chez nous; mais dam! il faut se donner du mal. C'est encore toi qui as pris la meilleure part. Tu te goberges à ne pas faire grand'chose, tu as de bons appointements qui te sont payés recta; les veilles d'échéances ne troublent point ton sommeil, tu te coiffes d'un bonnet de soie, qui est le plus magnifique du monde. Aussi, vois-tu, je veux que mon petit dernier fasse comme toi. C'est un petit gaillard plein d'esprit, et qui a toutes sortes de reparties drôles, dont nous pâmons de rire tous les deux, ma femme et moi. Je ne veux pas dire qu'il ira aussi loin que toi. Mais enfin, si tu lui donnes un coup d'épaule, il fera son chemin tout comme un autre. C'est pour lui que je travaille. Le fonds de commerce vaudra de l'argent dans une vingtaine d'années, nous le vendrons, et ma foi, c'est lui qui un jour aura tout.

— C'est bon, comptez sur moi, dit le jeune Fo-hi, en faisant un petit signe de la main.

CHAPITRE XVIII.

OU L'ON VOIT REPARAITRE LE VIEUX LI-JOULIN.

— Eh! vous voilà! s'écria M. Fo-hi père en voyant entrer le vieux Li-joulin. Y a-t-il longtemps qu'on ne vous a vu! d'où venez-vous comme cela?

— Du Japon.

— Du Japon? quelle idée d'aller au Japon!

— Il y avait à Pékin un fort joli jeune homme, qui avait une si belle raie sur le milieu de la tête, qu'il était tout particulièrement estimé par la femme d'un grand officier de la maison de l'empereur.

On ne lui connaissait qu'un défaut; il aimait un peu trop les grenouilles. Il avait pour habitude de les fricasser lui-même dans une maison dorée, en compagnie de demoiselles qui n'étaient point reçues à la cour. Cela déplut à la dame, qui en parla au ministre. Le ministre, toujours paternel, manda le jeune homme, lui donna une mission scientifique pour le Japon, et me choisit pour l'accompagner. Je fis la besogne, et il toucha les appointements; il a rapporté de ce voyage la croix de l'ordre du Mérite, et moi, un livre qu'il signera : tout est dans l'ordre. Je suis ravi d'avoir pu étudier de près les mœurs et les lois d'un peuple dont je ne connaissais que les grands écrivains. Les mangeurs de grenouilles ont du bon, et les ministres qui les récompensent sont de bien honnêtes gens !

Ce discours n'était pas fort clair pour M. Fo-hi, qui écoutait bouche béante. Mais quand sur deux personnes qui causent ensemble il y en a une qui comprend, c'est déjà fort joli.

— Et votre garçon, père Fo-hi, comment va-t-il, ce jeune homme?

Le père Fo-hi releva la tête comme un cheval qui reçoit un coup de houssine et part au grand trot. Il parla des mérites, vertus, succès et espérances de son fils une demi-heure sans débrider. Quand le bonhomme se mettait en train, ce n'était pas pour un peu. Le vieux Li-joulin ne songeait point à l'interrompre; il cherchait à démêler la vérité dans ce flux de paroles; il se frottait le menton avec la paume de la main, et ses petits yeux petillaient de malice.

— Vous êtes un heureux père, lui dit-il enfin, un père vraiment heureux. Laissez-moi causer avec ce cher enfant.

Il emmena le jeune Fo-hi, qui ne refusa point de le suivre dans sa promenade. Il le conduisit sur une jolie colline d'où la vue s'étendait au loin. On plongeait d'un côté sur les rues les plus populeuses de la ville; il fit remarquer à son compagnon la noire fourmilière d'hommes qui s'y pressaient en tous sens et couraient à leurs affaires. On apercevait la campagne de l'autre côté, et dans un vallon écarté, une vaste bâtisse d'où le vent apportait par intervalles un bruit de roues et de marteaux en mouvement. Il lui montra des ouvriers qui en sortaient, pliant sous le poids de lourds fardeaux qu'ils portaient sur leurs épaules; et çà et là, dans la plaine, d'autres gens qui, roidissant leurs bras sur le manche de la charrue, enfonçaient le soc dans la terre fumante.

— Le spectacle de cette activité ne vous fait-il pas plaisir? dit-il au jeune homme.

Sans doute, sans doute! répondit le jeune homme, à qui la chose était parfaitement égale.

— Oui, reprit le vieillard comme se parlant à lui-même, cela est beau, le travail; il n'y a rien au monde que cela de beau et de bon.

Puis, se tournant vers le jeune Fo-hi :

— Pourquoi ne faites-vous rien? lui dit-il à brûle-pourpoint.

— Rien! mais j'ai un état qui ne me laisse pas un moment libre!

— Vous êtes affairé, vous ne travaillez pas. Travailler, ce n'est pas emplir d'une occupation quelconque les heures de la vie. Qui ne travaillerait à ce compte? On fait toujours quelque chose, ne fût-ce qu'enfiler des perles. Le travail ne mérite ce nom que s'il a un but; et ce but est le plus noble que se puisse proposer l'activité humaine : c'est de rendre libre et l'homme qui travaille et ceux qui doivent naître de lui. S'affranchir soi-même et sa postérité des misères de la servitude, voilà le vrai travail.

« Vous voyez là-bas cet homme courbé sur le sol, et qui semble y fouiller avec une ardeur invincible. Je le connais : il a commencé par être garçon de ferme; il a longtemps sué chez les autres pour amasser sou à sou de quoi acheter un quartier de terre, un *mouchoir à bœufs*, comme on dit au village. Il a fini par s'en rendre possesseur. Il veut l'arrondir aujourd'hui. Il songe à son fils aîné, qui reprendra son œuvre où il l'aura laissée, et qui, l'élargissant toujours, fera du mouchoir à bœufs un vaste et riche domaine. Il fonde une propriété et une dynastie; il devient roi et père de rois; il travaille.

« Votre père travaille, mon cher enfant. Il a commencé dans une échoppe, où je l'ai vu durant de longues années vendre au passant quelques poignées de riz. L'échoppe s'est changée en boutique, puis la boutique en magasin. Le père Fo-hi est à présent l'un des premiers négociants de l'endroit. Il a fondé un grand commerce; il pense qu'à défaut de son fils, son gendre le recueillera un jour pour le transmettre à ses petits-enfants, il s'est peu à peu tiré de la servitude et il affranchit sa postérité : c'est là le vrai travail.

« Mais vous, mon ami, où est votre but? Vous faites le lendemain ce que vous avez fait la veille; vous le ferez dans huit jours, vous le ferez encore dans dix ans, sans aucun espoir d'un bon résultat. Qu'espérez-vous fonder? Serez-vous jamais libre? Laisserez-vous à vos enfants, si vous en avez par hasard, cet inestimable bien de la liberté? Non, ils recommenceront la carrière que vous avez parcou-

rue, juste au point d'où vous êtes parti, et tout aussi vainement que vous pour eux-mêmes et pour leurs fils. Vous aurez passé sur la terre comme un torrent qui laisse son lit à sec. La vie que vous menez n'est utile à personne; elle est désastreuse pour vous; elle mine et détruit peu à peu l'intelligence que Dieu avait mise en vous. »

Le jeune Fo-hi fit un mouvement comme pour interrompre.

— Laissez-moi parlez jusqu'au bout, reprit le vieux Li-joulin avec autorité. Oui, mon cher enfant, vos facultés s'amoindrissent jour à jour; elles finiront par s'éteindre complétement, et vous en serez venu à ce point d'insensibilité, que vous n'en regretterez pas même la perte. Le travail libre réconforte et nourrit l'âme. Il exige une initiative sans cesse présente, et un continuel déploiement de toutes les forces de la volonté. Cet exercice les accroît; il maintient toujours souple et énergique ce ressort que l'homme porte en soi-même, et qui le lance aux vaillantes entreprises. Le travail que vous faites ne vous contraint à aucun effort d'esprit, ni même de corps. Vous y êtes attelé, et vous suivez votre chemin, la tête basse, sans regarder ni à droite ni à gauche, tirant avec un ennui mélancolique votre tâche de chaque jour, qui roule sans secousse dans une interminable ornière. Est-ce là travailler?

— Savez-vous bien, répondit le jeune Fo-hi avec un sourire forcé, que si tout le monde raisonnait comme vous, le gouvernement n'aurait plus personne pour faire sa besogne?

— Plût à Dieu! s'écria le vieillard. Le gouvernement ne se mêlerait peut-être alors que de ce qui le regarde. Il ne se chargerait point de tant d'affaires, dont il ne vient à bout qu'assez mal, à force de temps et d'argent. Il laisserait aux citoyens le soin de construire des routes, de creuser des canaux, de fabriquer des cigares, d'instruire les enfants, de prêcher la vertu aux hommes, et de faire mille autres choses où ils s'entendent infiniment plus que lui. Il ne garderait pas les vaches de tout le monde, et les vaches n'en seraient que mieux gardées.

« Il se contenterait de gouverner et de maintenir au dehors la dignité de l'empire et sa tranquillité au dedans. Il ne lui faudrait pour cela qu'un petit nombre d'employés. Il les trouverait aisément parmi ceux qui, n'ayant plus à s'occuper de leurs affaires, seraient libres de se dévouer à celles du public. Il leur donnerait une besogne importante et difficile, et les payerait en conséquence. Ces hommes deviendraient les premiers de l'État, non pas seulement par l'honneur qui s'atta-

cherait à leurs fonctions, mais par leur mérite propre. On saurait que pour remplir leurs charges, pour rendre à la patrie les services qu'elle attend d'eux, il leur faut plus d'esprit, de courage et de force que leurs ancêtres n'en ont déployé jadis pour les affranchir, en les enrichissant.

— Quel rêve ! dit le jeune homme avec un haussement d'épaules.

— Vous croyez, mon ami ? Eh bien ! j'arrive d'un pays où ce rêve est une belle et bonne réalité. Nous ne sommes séparés des Japonais que par un étroit bras de mer. Mais on dirait, à voir combien leurs idées et leurs mœurs diffèrent des nôtres, que l'immense et profond océan Pacifique s'étend entre les deux peuples. Là-bas, l'homme n'a qu'une pensée en la vie : fonder une propriété et une dynastie qui la conserve. Il travaille, les yeux fixés sur l'avenir. Le fils succède au père, et continue son œuvre à travers les âges, comme il perpétue son nom avec une indomptable ténacité. C'est ainsi que les maisons s'élèvent peu à peu du néant. Le travail des générations s'accumule par un progrès lent jusqu'au jour béni où la famille se ramasse tout entière en un rejeton, qui recueille le fruit de trois ou quatre siècles, et, libre désormais de ses propres affaires, se donne au public, et n'a plus d'autre intérêt que celui de l'État.

— Ah ça ! mais, objecta le jeune Fo-hi, vos Japonais sont donc assurés, par grâce spéciale, de n'avoir jamais qu'un enfant ?

— Non, mais un seul hérite.

— Et vous trouvez cela juste ?

— Il n'y a de liberté qu'à ce prix, dit le vieillard avec une certaine solennité. Est-ce payer trop cher le plus précieux de tous les biens ? C'est une grande folie de croire que la liberté puisse se maintenir en l'air comme les hirondelles, sans que personne la soutienne. Elle tombe et se brise si elle n'a pour appui des hommes qui n'ont rien à faire au monde que de la protéger. La liberté ne va point sans une aristocratie.

— Tous les hommes sont égaux, dit sentencieusement le jeune homme.

— L'égalité vraie n'exige point qu'on abolisse les priviléges. Il y en a de nécessaires, il y en a même d'utiles. Elle veut seulement que les priviléges soient accessibles à tous.

CHAPITRE XIX.

AVEC QUEL HÔTE LE VIEUX LI-JOULIN FIT CONNAISSANCE CHEZ LE PÈRE FO-HI.

Le vieux Li-joulin trouva, en rentrant chez le père Fo-hi, un homme qui le surprit d'abord par sa mine et son habillement. Il était facile, à la blancheur de sa peau et à l'étrangeté de ses traits, de le reconnaître pour un Européen. Il avait un chapeau, dont les bords extraordinairement larges par devant et par derrière, se retroussaient sur les ailes; et quand il l'ôtait, on voyait reluire sur le sommet de sa tête une place chauve, qui était ronde et blanche comme un double taël d'argent. Des cheveux gras croissaient abondamment tout autour, et retombaient jusque sur son front, qu'ils recouvraient en s'y aplatissant. Il était vêtu d'une longue robe noire, et portait, pendue à son cou, une sorte de bavette, qui ne pouvait guère lui servir qu'à s'essuyer la bouche. Il parlait difficilement le chinois; mais le vieux Li-joulin, qui avait vécu deux ans à Canton, savait assez d'anglais et de français pour s'exprimer dans ces deux langues. Il comprit, après y avoir rêvé quelques instants, que ce devait être un de ces missionnaires catholiques dont il avait souvent ouï parler, et dont il avait lu les exploits dans les journaux de France.

Il le salua cordialement, car il aimait tout ce qui porte l'apparence du courage; et il en faut sans doute pour traverser les mers et venir, soutenu de sa seule foi, prêcher un Dieu inconnu à des nations que l'on croit barbares. Le missionnaire sentit bien vite qu'il avait affaire à un honnête et savant homme et se mit à causer à cœur ouvert.

Il se plaignit des persécutions dirigées contre ceux qui apportaient la bonne nouvelle dans le Céleste Empire. Il reprochait aux empereurs leur aveuglement, leur injustice et leur cruauté, et il le fit en termes extrêmement vifs.

— Mais, lui dit le vieux Li-Joulin, s'il me prenait fantaisie de m'en aller dans votre pays avec une douzaine de prêtres chinois pour y enseigner publiquement notre Dieu au peuple, quel accueil nous feriez-vous?

— Oh! votre supposition est inadmissible.

— Admettez-la pourtant, et répondez à ma question.

— Hélas! dit l'homme à la robe noire en levant les yeux au ciel,

on se contenterait aujourd'hui de vous mettre en prison. Mais il y a deux cents ans, au bon temps, on vous eût très-proprement cuits tout vifs en place publique, pour la plus grande gloire de Dieu et l'édification du prochain. C'eût été un spectacle bien réjouissant pour les yeux des vrais fidèles.

— Je n'en doute aucunement, reprit le philosophe, mais ne trouvez pas extraordinaire qu'on vous traite ici comme vous nous traiteriez là-bas si nous y allions.

— Oh ! c'est bien différent! Nous vous apportons la vérité!

— La vérité ! qu'en savez-vous?

— C'est Dieu lui-même qui nous l'a révélée.

— Eh ! croyez-vous que Dieu ne nous l'ait pas révélée à nous aussi ?

— Pouvez-vous parler de votre Dieu, qui n'est qu'un faux Dieu ?

— Je n'en dirai pas autant du vôtre, répondit fort poliment le vieux Li-joulin, car je tiens pour vrais tous les Dieux qui conseillent de bien vivre, et je n'en sais point qui ne donnent ce précepte.

— Est-ce le vôtre? s'écria le missionnaire, qui vous instruit à jeter en pâture aux pourceaux les enfants qui viennent de naître?

Le vieux Li-joulin était philosophe; il ne put cependant pas réprimer un mouvement d'indignation. Sa figure exprima si clairement ce qu'il sentait, que tous les assistants lui demandèrent ce qu'avait pu dire l'homme à la robe noire. Il leur traduisit ses paroles, et tous furent saisis d'horreur et de dégoût. Quand le premier moment d'émotion fut passé, le vieux philosophe reprit d'une voix plus calme, mais qui tremblait encore :

— Voilà une bien affreuse calomnie, bien légèrement lancée contre un peuple que vous connaissez mal. Que votre Dieu vous la pardonne! Il y a des mères dénaturées en Chine comme partout ailleurs : n'en avez-vous point chez vous? Hélas! j'ai pu lire quelquefois vos feuilles publiques, au temps que j'habitais Canton. Que de malheureux enfants noyés, étouffés, rôtis, enterrés tout vivants, ou jetés aux animaux immondes! Que de mères homicides! que de meurtres froidement accomplis, et quelques-uns avec tous les raffinements de la plus ingénieuse et de la plus effroyable cruauté ! Les annales de vos tribunaux sont toutes rouges du sang de ces pauvres petits êtres; et l'on peut juger par le nombre des coupables que vos magistrats poursuivent combien d'autres échappent à leurs yeux. Ces sortes de crimes se cachent aisément dans l'ombre, et beaucoup

ne se lèveront du silence où ils dorment ensevelis qu'à cette dernière heure où Dieu les tirera tout pâles, au grand jour du jugement dernier. Mais est-ce une raison, parce qu'il y a quelques monstres dans une nation de cent millions d'hommes, pour l'accuser tout entière à la fois, et la calomnier d'un mot? Croyez-le, monsieur, les femmes de notre pays ont des entrailles tout aussi bien que vos femmes d'Europe. Elles regardent, elles aussi, comme une bénédiction du ciel le bonheur d'être mères. Elles donneraient leur vie pour les fils qui sont nés de leur sein. Ceux qui vous ont dit le contraire vous ont odieusement trompé.

—Vous vous irritez à tort, répondit le missionnaire d'un ton paterne et contrit. Ce sont de pieuses personnes qui n'ont ainsi parlé que par un louable esprit de charité. Leurs récits ont ému la compassion des peuples catholiques : tous les fidèles se sont associés pour sauver ces pauvres enfants, voués par le malheur de leur naissance à la dent des pourceaux et aux flammes de l'enfer. Ils donnent chaque semaine une pièce de menue monnaie pour leurs petits frères de Chine. Ces légères cotisations vont s'accumulant sans cesse entre nos mains, et forment, au bout de l'année, une somme très-considérable; nous nous en servons, selon l'intention des fondateurs, pour racheter ceux de vos enfants que leurs mères jettent à la mort.

— Et vous en avez beaucoup racheté?

— Je n'ai pas encore eu cette consolation.

—Et j'espère que vous ne l'aurez jamais. Allez, monsieur! gardez votre pitié et votre argent pour vos pauvres; il n'en manque pas chez vous, m'a-t-on dit. Vous aurez assez à faire de leur donner du pain. Vous penserez aux nôtres ensuite, si vous voulez; nous nous en chargerons en attendant. Pour nos enfants, nous ne les vendons à aucun prix, l'argent qu'on vous donne est de l'argent perdu.

— Il n'est pas perdu pour tout le monde, murmura le missionnaire.

Le jeune Fo-hi se glissa près du philosophe, et lui montrant l'homme à la robe noire qui avait pris son chapeau et qui saluait en se retirant :

— Et celui-là, dit-il, qui traverse les mers, qui s'expose à mille dangers et brave mille fatigues pour apporter à des inconnus la bonne nouvelle de son Dieu, oserez-vous dire qu'il ne travaille pas? Il ne fonde rien, pourtant; il n'a pas de famille et n'en aura jamais.

— Il y a des hommes qui n'ont d'autre famille que l'humanité :

ce sont les artistes, les savants et les prêtres. Ils fondent parmi les peuples le règne de la justice et de la vérité. Je ne sais pas de travail plus utile ni plus grand.

— Et si je me faisais artiste? dit le jeune homme.

Le vieillard sourit, et lui frappant amicalement sur la joue :

— Fais-toi commis chez ton beau-frère! c'est le meilleur conseil que je te puisse donner.

CHAPITRE XX.

OU IL EST PROUVÉ QUE L'ENNUI EST UN FACHEUX COMPAGNON.

Il était trop tard pour suivre ce conseil. Quand une fois on a été fonctionnaire, il devient fort difficile d'être jamais autre chose. L'âme perd à ce métier tout ressort et toute énergie. On y désapprend à compter sur soi-même; on s'y déshabitue peu à peu de l'effort personnel. Quoi de plus doux que de s'en remettre sur d'autres du soin fatigant de vouloir? que de toucher régulièrement sa solde tous les trente et un du mois? que de ne rien espérer ni craindre? Le fonctionnariat est un charmant oreiller pour la paresse d'esprit; mais l'homme s'amollit vite à cette énervante sécurité, et quand vient l'heure de ressaisir son indépendance, il n'a plus la force de secouer l'engourdissement où il est comme hébété. Il n'ose jeter sur l'avenir un regard fixe, et il se laisse, les yeux fermés, remporter au courant. Le pire effet de la servitude, c'est qu'à la longue elle rend l'homme incapable de liberté. Le nègre finit par trouver bon le pain de l'esclavage, et n'en veut plus manger d'autre.

Le jeune Fo-hi se remit au cou le collier dont il avait été attaché jusque-là, et partit pour sa nouvelle résidence. C'était une toute petite ville sur le bord de la mer. Elle est si peu importante et si peu connue aujourd'hui, que les mémoires d'où est tiré ce récit véridique n'ont pas même pris la peine de nous en transmettre le nom. Les premiers jours qu'y passa notre héros furent distraits par les soins de son installation, qui fut assez laborieuse.

C'était l'époque ou l'illustre Fou-ya-no, gouverneur de Pékin, s'était avisé de jeter les trois quarts de la ville par terre, pour la rebâtir plus commode et plus belle. La plupart des gouverneurs de province avaient pris exemple sur lui; il semblait qu'ils fussent

tous piqués de la tarentule de la démolition. Le jeune Fo-hi trouva la moitié de la population qui campait au milieu des ruines. Il se mit tout de suite en quête d'une chambre, et ne la trouva point.

— Et où logez-vous? lui dit le gouverneur, quand il vint lui rendre visite.

— Sur la place publique pour le moment, répondit le jeune Fo-hi. Il n'y a plus de maisons.

— Oui, elles empêchaient de voir la ville. Mais attendez seulement dix années, et vous aurez des palais à choisir.

Le jeune Fo-hi ne trouva, en attendant, d'autre palais qu'une chambre étroite et laide, garnie de meubles d'occasion. Mais la fenêtre s'ouvrait sur la mer. Cette vue le consola et le réjouit. Quand il pouvait s'échapper de ses occupations journalières, il s'appuyait sur la balustrade de son balcon, et y restait des heures entières, immobile, promenant ses regards sur l'immense étendue des eaux, perdu dans des rêveries vagues.

Il finit par se lasser de ce spectacle, qui l'avait ravi d'abord. Il n'avait pas d'autre plaisir, et ce plaisir n'en fut bientôt plus un pour lui. Il commença de s'ennuyer effroyablement. Il y avait déjà longtemps que la besogne ne lui plaisait plus guère; il en eut un horrible dégoût; il s'y traînait par devoir, et l'aspect d'un tas de pierres suffisait à lui donner des nausées. Il prenait ses repas avec ceux de ses collègues qui étaient restés célibataires, dans une espèce de gargotte où on les empoisonnait avec toutes les marques de la plus haute considération. Il en prolongeait les heures le plus qu'il pouvait; ce n'était pas qu'il s'y amusât. Il savait par cœur les conversations qui s'y répétaient chaque jour; on n'y parlait jamais que des misères du métier, et il s'y élevait chaque jour d'interminables discussions sur un caillou. Il aurait pu dire d'avance les plaisanteries et les calembours qui en devaient faire le charme. Mais il redoutait l'instant qui allait le livrer seul à lui-même.

Il rentrait chez lui sans avoir rien qui l'y rappelât que son ennui de rester dehors. Il se jetait sur un vieux canapé et cherchait à y dormir pour tuer le temps. Le sommeil ne venait point. Il se levait, il marchait par la chambre, rangeant, dérangeant, tracassant. Il sortait enfin, poussé d'une secrète et irrésistible inquiétude; et l'ennui qui l'avait chassé de son appartement l'y ramenait bientôt.

Il prenait un livre, il essayait de lire. Mais il n'était plus capable de l'attention forte et soutenue qu'exige un ouvrage sérieux, et les

romans lui affadissaient le cœur. Il bâillait à crier. Ceux qui passaient sous les fenêtres de son appartement en avaient quelquefois entendu sortir des bruits étranges, on eût dit comme des grincements de girouettes rouillées. C'était maître Fo-hi qui s'amusait à lire.

Le volume lui tombait des mains, il le regardait sans voir, l'œil morne, la lèvre pendante. Il lui tournait dans le cerveau comme un bourdonnement de pensées vides dont il était tout étourdi. Il allumait sa pipe, il fumait deux ou trois heures sans interruption. Il sentait alors sa tête s'appesantir, sa paupière se fermer, et son esprit nager dans le vague. Il était heureux.

Une année de cette vie le changea affreusement. Ses yeux étaient vifs et beaux ; ils se voilèrent peu à peu et se ternirent. Sa figure se boursoufla et contracta ces tons jaunes où se reconnaissent les vieilles filles ennuyées du célibat. Il y eut dans tous ses traits une expression de béatitude idiote, et d'autres fois je ne sais quoi de tiré, de grimaçant, d'inquiet. Son humeur s'aigrit; il devint susceptible et pointilleux.

Il prit feu pour des misères, et y porta souvent une incroyable âpreté. Un subordonné manqua à lui ôter son bonnet, un jour qu'il passait dans toute la gloire de son bel habit bleu brodé d'argent. Il poussa cette affaire avec un acharnement qui ne peut s'expliquer que par le vide de son existence, car il n'était pas méchant. Il pensa faire destituer ce pauvre diable, qui s'alla jeter à ses pieds pour lui demander grâce. Un de ses collègues, honnête homme et chargé de famille, obtint une gratification de cinquante taëls. Notre héros se fut réjoui autrefois de cette aubaine qui tombait à un camarade. Il en eut un amer ressentiment, il en parla pendant quinze jours d'un ton d'envie, criant au passe-droit. Il rudoyait le public qui avait besoin de lui pour affaire de service. Il cherchait à le vexer, à lui rendre les ennuis dont il était accablé. C'était comme une revanche qui le soulageait. Les mesquines et vilaines passions croissaient en foule dans son cœur, comme les mauvaises herbes dans une terre généreuse que l'on ne cultive plus.

Le jeune Fo-hi n'en était pas encore venu à ce point de ne pas sentir son état. Il se voyait peu à peu s'enfoncer dans l'abîme; il en prenait quelquefois son parti et se disait d'un air dégagé : Ah bah ! au bout du fossé la culbute. Plus souvent, il entrait en fureur contre lui-même, il se traitait d'imbécile et de lâche, il s'excitait aux grandes

tous piqués de la tarentule de la démolition. Le jeune Fo-hi trouva la moitié de la population qui campait au milieu des ruines. Il se mit tout de suite en quête d'une chambre, et ne la trouva point.

— Et où logez-vous? lui dit le gouverneur, quand il vint lui rendre visite.

— Sur la place publique pour le moment, répondit le jeune Fo-hi. Il n'y a plus de maisons.

— Oui, elles empêchaient de voir la ville. Mais attendez seulement dix années, et vous aurez des palais à choisir.

Le jeune Fo-hi ne trouva, en attendant, d'autre palais qu'une chambre étroite et laide, garnie de meubles d'occasion. Mais la fenêtre s'ouvrait sur la mer. Cette vue le consola et le réjouit. Quand il pouvait s'échapper de ses occupations journalières, il s'appuyait sur la balustrade de son balcon, et y restait des heures entières, immobile, promenant ses regards sur l'immense étendue des eaux, perdu dans des rêveries vagues.

Il finit par se lasser de ce spectacle, qui l'avait ravi d'abord. Il n'avait pas d'autre plaisir, et ce plaisir n'en fut bientôt plus un pour lui. Il commença de s'ennuyer effroyablement. Il y avait déjà longtemps que la besogne ne lui plaisait plus guère; il en eut un horrible dégoût; il s'y traînait par devoir, et l'aspect d'un tas de pierres suffisait à lui donner des nausées. Il prenait ses repas avec ceux de ses collègues qui étaient restés célibataires, dans une espèce de gargotte où on les empoisonnait avec toutes les marques de la plus haute considération. Il en prolongeait les heures le plus qu'il pouvait; ce n'était pas qu'il s'y amusât. Il savait par cœur les conversations qui s'y répétaient chaque jour; on n'y parlait jamais que des misères du métier, et il s'y élevait chaque jour d'interminables discussions sur un caillou. Il aurait pu dire d'avance les plaisanteries et les calembours qui en devaient faire le charme. Mais il redoutait l'instant qui allait le livrer seul à lui-même.

Il rentrait chez lui sans avoir rien qui l'y rappelât que son ennui de rester dehors. Il se jetait sur un vieux canapé et cherchait à y dormir pour tuer le temps. Le sommeil ne venait point. Il se levait, il marchait par la chambre, rangeant, dérangeant, tracassant. Il sortait enfin, poussé d'une secrète et irrésistible inquiétude; et l'ennui qui l'avait chassé de son appartement l'y ramenait bientôt.

Il prenait un livre, il essayait de lire. Mais il n'était plus capable de l'attention forte et soutenue qu'exige un ouvrage sérieux, et les

romans lui affadissaient le cœur. Il bâillait à crier. Ceux qui passaient sous les fenêtres de son appartement en avaient quelquefois entendu sortir des bruits étranges, on eût dit comme des grincements de girouettes rouillées. C'était maître Fo-hi qui s'amusait à lire.

Le volume lui tombait des mains, il le regardait sans voir, l'œil morne, la lèvre pendante. Il lui tournait dans le cerveau comme un bourdonnement de pensées vides dont il était tout étourdi. Il allumait sa pipe, il fumait deux ou trois heures sans interruption. Il sentait alors sa tête s'appesantir, sa paupière se fermer, et son esprit nager dans le vague. Il était heureux.

Une année de cette vie le changea affreusement. Ses yeux étaient vifs et beaux ; ils se voilèrent peu à peu et se ternirent. Sa figure se boursoufla et contracta ces tons jaunes où se reconnaissent les vieilles filles ennuyées du célibat. Il y eut dans tous ses traits une expression de béatitude idiote, et d'autres fois je ne sais quoi de tiré, de grimaçant, d'inquiet. Son humeur s'aigrit; il devint susceptible et pointilleux.

Il prit feu pour des misères, et y porta souvent une incroyable âpreté. Un subordonné manqua à lui ôter son bonnet, un jour qu'il passait dans toute la gloire de son bel habit bleu brodé d'argent. Il poussa cette affaire avec un acharnement qui ne peut s'expliquer que par le vide de son existence, car il n'était pas méchant. Il pensa faire destituer ce pauvre diable, qui s'alla jeter à ses pieds pour lui demander grâce. Un de ses collègues, honnête homme et chargé de famille, obtint une gratification de cinquante taëls. Notre héros se fut réjoui autrefois de cette aubaine qui tombait à un camarade. Il en eut un amer ressentiment, il en parla pendant quinze jours d'un ton d'envie, criant au passe-droit. Il rudoyait le public qui avait besoin de lui pour affaire de service. Il cherchait à le vexer, à lui rendre les ennuis dont il était accablé. C'était comme une revanche qui le soulageait. Les mesquines et vilaines passions croissaient en foule dans son cœur, comme les mauvaises herbes dans une terre généreuse que l'on ne cultive plus.

Le jeune Fo-hi n'en était pas encore venu à ce point de ne pas sentir son état. Il se voyait peu à peu s'enfoncer dans l'abîme ; il en prenait quelquefois son parti et se disait d'un air dégagé : Ah bah ! au bout du fossé la culbute. Plus souvent, il entrait en fureur contre lui-même, il se traitait d'imbécile et de lâche, il s'excitait aux grandes

résolutions. Mais ces retours duraient peu, et il retombait en plein dans sa misère.

Il vit, un matin, entrer chez lui un homme dont le visage lui était inconnu.

— Je viens, lui dit l'étranger, de la part de vos parents; ils m'ont donné cette lettre pour vous, et m'ont bien recommandé de vous la remettre en mains propres.

— Vous connaissez ma famille? dit le jeune Fo-hi d'une voix altérée par l'émotion.

— Je suis voyageur de commerce; le père Fo-hi, avec qui je suis en relations d'affaires, a su que je passerais par la ville que vous habitez, il m'a chargé de vous donner de ses nouvelles.

— Eh bien? lui dit le jeune homme.

— Eh bien, tout va au mieux. Savez-vous que le père Fo-hi devient un gros bonnet? L'empereur voulait absolument le nommer membre du conseil municipal. Il a refusé, disant qu'il était trop vieux, et a présenté son gendre, qui a été fort gracieusement agréé. Il y a eu fête à cette occasion dans la famille. On avait gardé un couvert vide; c'était le vôtre. Le hasard m'a mené ce jour-là chez votre père. La place m'a été donnée tout aussitôt. Nous avons bu à votre santé, et le soir on a dansé fort avant dans la nuit. J'ai fait danser madame votre sœur, qui paraissait être la plus heureuse des femmes. Oh! la maison n'engendre pas la mélancolie, je vous assure.

— Et Pékao, mon autre beau-frère, était-il de cette réunion?

— Il y avait envoyé sa femme. Mais il n'avait pu y assister lui-même. Il était pris par une inspection.

— Une inspection! Il inspectait sa ferme?

— Eh! non; il inspecte, au nom de l'empereur, les terres des autres; il lui fait son rapport de l'état où il les a trouvées. Il est très-entendu, et s'est fait dans le pays une grande réputation par sa hardiesse à essayer des cultures nouvelles. Il est fort aimé du ministre.

— Aimé du ministre!

— Sans doute, le ministre de l'agriculture l'a déjà mandé plusieurs fois pour s'entretenir avec lui des choses qui l'intéressent. C'est un homme qui ne peut manquer d'aller loin. Il sera très-probablement, l'année prochaine, décoré de l'ordre du Mérite. Et vous, mon gaillard, comment va?

— Mais bien, très-bien, on ne peut mieux, dit le jeune Fo-hi.

Il dit cela d'un ton si piteux que tout autre aurait deviné la vérité

à son air. Mais ce commis voyageur était un bon enfant qui tenait pour principe que c'est déjà bien assez d'avoir soin de ses propres affaires, sans se gêner encore pour celles d'autrui.

— Allons, tant mieux ! dit-il à notre héros.

Il lui donna une longue poignée de main, et sortit en sifflant un air de chasse.

CHAPITRE XXI.

AMÈRES RÉFLEXIONS.

Le jeune Fo-hi tomba sur son canapé, des larmes s'échappaient de ses yeux ; des larmes de rage et d'envie. Il frappa un violent coup de poing sur la table.

— Et moi ! s'écria-t-il, me voilà ! qu'avais-je donc fait à mon père pour qu'il me fourrât dans un collége ! Tout cela, c'est de sa faute ! pouvais-je savoir, moi, ce que me vaudrait plus tard cette inutile et absurde éducation ? N'était-ce pas à lui de s'informer, de prévoir ! Ah ! mon père, mon père ! quel mal vous m'avez fait ! Mon malheur est votre ouvrage ! Vous ne m'aimiez donc pas ! Si vous m'aviez aimé, ne m'auriez-vous pas laissé vivre près de vous, riche, heureux, honoré. Vous m'avez plongé dans la plus effroyable des misères !

Il ouvrit ses tiroirs l'un après l'autre avec violence.

— Pas un taël ! et ce sera toujours ainsi ; et je vivrai, jusqu'à la fin, pauvre, sans famille, sans joie, esclave de tout le monde, et pour comble de chagrin, envié des imbéciles ! Ah ! mon père ! mon père !

Il serrait les poings, en se parlant ainsi, tout haut, avec une animation extrême. Une vieille habitude de respect retenait encore sur ses lèvres les imprécations qui étaient près de s'en échapper ; mais elles bouillonnaient au fond de son cœur. Ses regards tombèrent sur la lettre qu'il avait laissée tout ouverte. Il n'avait fait que la parcourir des yeux ; il la prit et la relut avec plus d'attention. Son père, après lui avoir donné des nouvelles de toute la famille, terminait en lui disant :

« Je suis bien vieux, mon cher ami, et le jour n'est pas loin où je dois aller rendre compte au grand Tao de ce que j'ai fait sur cette terre. Je me présenterai hardiment devant lui, les mains pleines des bénédictions de mes enfants. Chacun de vos jours plaidera pour moi

là-haut. Ta mère et moi, nous avons donné notre vie pour que la vôtre fut plus douce. Nous nous sommes oubliés pour vous; pour toi, surtout, mon cher enfant. Tu as été notre bien-aimé; nous t'avions sacrifié jusqu'à l'avenir de tes sœurs. Peut-être n'en avions-nous pas le droit; mais Dieu ne nous a pas punis de cet amour excessif. Il a béni le mariage de nos filles, comme il a protégé tes efforts. Je suis un heureux père, et je mourrai sans regret, si je puis, avant de m'en aller dans l'autre monde, t'embrasser encore une fois et entendre de ta bouche tes derniers remerciements. »

— Pauvre père! s'écria le jeune homme profondément touché, et il fondit en larmes; de vraies larmes cette fois, de belles et bonnes larmes, qui tombèrent goutte à goutte sur les mauvaises paroles qu'il avait proférées, et les effacèrent du livre de sa vie.

— Et pourquoi ne serais-je pas heureux? Cela est-il donc impossible? Les tourments que j'endure ne sont-ils pas plutôt la suite de mon caractère que de ma situation? N'y a-t-il point d'homme content de son sort parmi mes collègues?

Il les passa tous en revue dans son esprit. Les uns, il ne les connaissait pas assez pour savoir s'ils étaient réellement satisfaits.

— Sans doute, il n'ont pas l'air de souffrir; mais moi, dirait-on que j'ai vingt fois par jour l'envie de me jeter à l'eau? Ne me voit-on pas un visage riant, quand je promène dans la rue mon bel habit bleu brodé? Qui m'assure qu'ils n'éprouvent pas les mêmes ennuis, et de plus tristes encore; car la plupart se sont mis femmes et enfants sur les bras. Ils ont ainsi étendu et rendu plus sensible la surface où ils pouvaient être atteints par le malheur.

Pour les autres, il n'en pouvait douter; il les avait sans cesse entendus se plaindre et maudire leurs chefs. Il les savait en proie, comme lui-même, à toutes les mesquines et tracassières passions, qui enfoncent si douloureusement dans la vie de perpétuels coups d'épingles.

— Non, non, se dit-il avec une amère volupté, nous sommes tous des forçats attachés à la même chiourme. Les uns sont plus près de l'argousin, les autres plus éloignés. Mais le bâton qui les frappe est le même, s'il ne les atteint pas aussi souvent.

Tout d'un coup, il se frappa le front, comme une personne qui retrouve dans son souvenir une pensée où il ne s'attendait point.

— Et Le-hi-to! s'écria-t-il; j'oubliais Le-hi-to!

CHAPITRE XXII.

UN FONCTIONNAIRE HEUREUX.

Ce Le-hi-to était un gros garçon, à mine réjouie, toujours content, toujours chantant, et dont les poëtes orientaux auraient facilement comparé le visage à la lune, lorsqu'elle est dans son plein. Il vivait très-retiré chez lui, et connaissait peu ses collègues; mais il n'en était pas moins fort bien avec eux, et leur rendait service à l'occasion. Tout le monde l'aimait; sa bonne, grosse et rubiconde figure, toute reluisante de gaieté, inspirait la confiance et la joie. Personne ne faisait mieux son service, et d'un air plus satisfait. Il n'avait point pour ses supérieurs d'obséquieux empressement : sa besogne terminée, il leur tirait sa révérence et n'avait plus de rapport avec eux; il n'en disait jamais de mal, d'ailleurs, et à le voir avec sa physionomie si ouverte, il était impossible de croire qu'il en pensât au fond. Il y avait pourtant douze années qu'il était dans l'administration, et il n'avait jamais obtenu l'ombre d'un avancement, bien que sa conduite eût toujours été irréprochable. Mais il ne paraissait pas s'en soucier; il portait très-philosophiquement l'injustice qui lui était faite. C'était même à se demander s'il se doutait qu'on fût injuste à son égard.

— Parbleu! se dit le jeune Fo-hi, voilà un homme heureux, ou je ne m'y connais pas. Il faut que j'aille le voir, et que je lui arrache son secret.

Le-hi-to habitait dans un des plus extrêmes faubourgs de la ville une toute petite maison, qu'il occupait à lui tout seul. Il vint ouvrir lui-même au jeune Fo-hi; car personne autre que lui ne faisait son ménage.

— Eh! bonjour, collègue, lui dit-il en lui donnant une cordiale poignée de main. Je suis heureux de vous voir; je l'ai trouvé; ce n'a pas été sans peine; mais je l'ai enfin trouvé.!

Et il se frottait les mains, comme s'il eût trouvé la quadrature du cercle.

— Et qu'avez-vous donc trouvé qui puisse vous causer tant de joie? dit notre héros.

— Chut! venez avec moi.

Il prit le jeune Fo-hi par le bras, et lui fit traverser deux chambres, qui étaient lavées, cirées, rangées, avec une si minutieuse propreté,

qu'on les eût prises pour l'appartement d'une vieille fille. Il poussa la porte d'un petit cabinet, et d'un air triomphant :

— Regardez, lui dit-il, regardez !

Le jeune Fo-hi regardait de tous ses yeux. Le cabinet était tout à l'entour garni de larges vitrines en bois peint. Sur des planches qui s'étageaient à hauteur d'homme, s'étalait, dans le plus bel ordre du monde, une innombrable quantité de coquillages, tous étiquetés et portant un numéro. Il y avait au milieu de la chambre une espèce de guéridon, où l'on voyait pêle-mêle, un pot de colle, des petits carrés de papier, des ciseaux, du fil, des débris de coquilles, et tout ce qu'il faut pour écrire.

— Eh bien? dit le jeune Fo-hi avec un regard qui semblait demander une explication.

— Eh bien! reprit le gros garçon d'un air enchanté, voilà ma collection de coquillages. Qu'en dites-vous?

— Fort belle, répondit l'autre, qui ne s'en souciait guère, fort belle, en vérité!

— Dites que c'est la plus belle qui existe en Chine; elle n'est pas encore tout à fait complète; mais je l'enrichis tous les jours, et aujourd'hui même, mon cher collègue, pas plus tard qu'aujourd'hui, voilà l'inestimable pièce que j'ai pu me procurer.

Et il tira précieusement de sa boîte un coquillage qui parut au jeune Fo-hi n'avoir rien de si particulier.

— Ah! cela! dit-il d'un ton assez indifférent.

— Cela ! s'écria le collectionneur en bondissant; cela ! ô profane! mais vous ne savez pas que cela, c'est un des plus merveilleux coquillages qui existent, et qu'on ne trouverait peut-être pas son second, même au musée impérial. Voilà dix ans que je cours après cela ! Les coquillages de cette espèce n'ont ordinairement que huit raies rouges tracées dans la vulve; entendez-vous bien? la vulve. Quelques-uns en comptent neuf; un très-petit nombre en a dix; j'en possède deux échantillons de cette espèce qui sont fort précieux; mais celui-ci, que nous avons si dédaigneusement traité de *cela*, voyez, mon cher collègue, comptez vous-même, il en a onze. La onzième n'est peut-être pas fort nette, mais elle est visible. C'est un morceau rare, et que je ne donnerais pas pour mille écus. Le fameux savant Pont-cho-ki assure en avoir vu un où l'on pouvait distinguer jusqu'à douze raies. C'est aujourd'hui le desideratum de ma collection. Mais je le trouverai; on trouve toujours quand on cherche. Oui, dussé-je fouiller

les plus profondes mers, il me faut ce coquillage; je l'aurai, et je pourrai alors mourir content.

— Est-ce que vous comptez faire un ouvrage sur cette matière?

— Moi! point du tout! je le voudrais d'ailleurs que je n'en aurais pas le temps.

— C'est alors pour votre instruction personnelle que vous vous donnez tant de peine? Vous poursuivez sans doute le secret de quelque vérité que la nature a cachée dans les lignes de ces coquillages?

— Pas le moins du monde! Je les recueille pour l'unique plaisir d'avoir la plus belle collection qui soit en Chine. Vous voyez par les cases vides qu'il me manque encore un certain nombre de pièces. Ces vides affligeants me blessent les yeux, et pour les combler, je ferais le tour du monde.

— Et vous êtes heureux? dit le jeune Fo-hi d'un air profondément pensif.

— Parfaitement heureux. Peut-il y avoir au monde un homme plus heureux qu'un collectionneur de coquillages? Mettez-vous à en ramasser, et vous m'en direz des nouvelles!

— Il a peut-être raison, se disait le jeune homme en revenant chez lui. Il faut absolument dans la vie avoir une passion et un but; la passion des coquilles n'est pas à coup sûr une passion bien relevée, et ce n'est pas une occupation fort utile de les ramasser; mais encore cela vaut-il mieux que de ne rien aimer et de ne rien faire. Mais le malheur est qu'on ne se donne pas une passion comme on se donne la fièvre. Le jeune Fo-hi passa en revue toutes celles qu'il pourrait prendre; il n'en trouva point qui fût de son goût.

— Ah! s'écria-t-il, le meilleur, assurément, ce serait d'avoir la passion de son état!

Il rentra chez lui, et s'assit au coin de sa cheminée. On était alors au plus fort de la canicule, et il n'y avait pas de feu dans l'âtre.

— Que l'été est donc une saison bête! le feu tient compagnie; il égaye; on n'est plus seul quand on l'entend qui flambe et qui petille. Je ne sais rien de triste comme une cheminée vide, une bourse vide, un cœur vide, une existence vide. La nature a horreur du vide.

Il jeta les yeux tout autour de lui; jamais sa chambre ne lui avait paru si grande.

— Décidément, dit-il après avoir bâillé deux ou trois fois, cette

vie n'est supportable qu'à deux. Quand Dieu mit Adam au paradis terrestre, pour n'y rien faire que de s'y promener, il lui donna d'abord une femme !

CHAPITRE XXIII.

ADONCQUE, ME MARIERAI-JE ?

— Une femme ! répéta le jeune Fo-hi ; une femme ! Et aussitôt il vit flamboyer dans sa mémoire, en lettres de feu, le quatrième commandement de la loi :

Femme au grand jamais ne prendras,
Ni maîtresse pareillement.

— Et pourquoi donc ? pourquoi serais-je déshérité du seul bonheur véritable, quand j'en ai plus besoin que personne ? De deux misères unies ensemble on fait une aisance très-supportable. J'aurai près de moi un être qui m'aimera, me consolera, me distraira ; nous nous serrerons l'un contre l'autre pour porter le fardeau de vivre. Nous aurons des enfants ; ils empliront la chambre de cris et de baisers. Nous les élèverons ; notre vie aura un but ; je connaîtrai enfin le délicieux tourment d'espérer et de craindre.

Le jeune Fo-hi suivit longtemps cette idée, qui montait et tournoyait dans l'air avec la fumée de sa pipe. Il se fit de son bonheur futur une charmante image ; il se demanda avec surprise comment il n'y avait pas songé plus tôt. Il était invité le soir même à un bal qui se donnait chez M. le gouverneur. Il se pommada avec un soin tout particulier, et endossa ce bel habit bleu brodé d'argent qu'il avait payé du bonheur de sa vie, et qui lui devait bien une revanche. Il entra dans les salons de M. le gouverneur avec une grâce incomparable. Un grand nombre de jeunes filles, vêtues de blanc et de rose, étaient exposées, sur deux rangs, aux regards des amateurs ; les mères et les tantes formaient, par derrière, une sombre tapisserie ; le jeune Fo-hi passa à travers cette double haie de filles à marier sans se douter des convoitises qu'il excitait dans le cœur des tantes et des mères.

Il pria une de ces demoiselles de vouloir bien lui faire l'honneur de danser avec lui. La vérité me force à dire qu'il choisit celle-là uniquement parce qu'elle était la première à main droite. Je sais bien que les femmes en voudront un peu à mon héros de son indifférence ; mais

aussi cette histoire n'est-elle point écrite pour les femmes. Il n'était pas un danseur fort brillant, mais enfin il s'en tira; il voulut avoir de l'esprit; il en eut ou crut en avoir. Il vit plusieurs fois s'ouvrir les lèvres de sa danseuse pour un sourire, et il eut l'occasion de remarquer que ses dents étaient belles. Il l'engagea pour la prochaine contredanse; elle lui accorda fort gracieusement la dix-septième, et il alla s'appuyer sur une console, au fond du salon, pour la regarder plus à son aise tandis qu'elle dansait les seize autres.

Il était là, perdu dans ses contemplations, quand il sentit une main qui lui touchait l'épaule; c'était celle de son contrôleur.

— Eh bien, mon gaillard, nous sommes donc amoureux! Faut-il la demander pour vous? je suis l'ami de la famille. Est-ce dit? non; vous faites le discret; je ne me mêle plus de rien alors. Il n'y a rien que j'aie en horreur comme de me fourrer dans les affaires des autres. Je vous préviens seulement que votre amour fait scandale. Oh! entendons-nous, dans le bon sens du mot. Je veux dire qu'il n'est bruit que de cela dans la salle du bal. On parle déjà de mariage. Eh! ce ne serait déjà pas une si mauvaise affaire! Elle est jolie, des yeux d'un bleu magnifique et la main petite; vous pouviez plus mal tomber. Les parents sont très-considérés dans le pays; je connais le père; il a de la fortune, et ne durera pas longtemps encore. Voyons! une belle fille et une jolie dot, le tout mis ensemble, est-ce que cela n'est pas bon à prendre? Allons, venez avec moi, que je vous présente à la mère.

Le jeune Fo-hi, tout étourdi de ce flux de paroles, n'avait pu placer un mot; il se laissa entraîner par son protecteur plutôt qu'il ne le suivit, et fut reçu avec le plus aimable sourire par une vieille dame fort sèche. La dame le loua fort sur ses habitudes d'ordre, qui étaient connues; elle lui dit que pour rien au monde elle ne donnerait sa fille à un mauvais sujet. Elle avait toujours rêvé pour gendre un fonctionnaire. Les fonctionnaires offraient des garanties de moralité à la famille où l'on voulait bien les admettre; ils étaient généralement économes, sensés, amoureux du chez soi, et fuyant les aventures. La sévérité même de leurs fonctions leur imposait une vie régulière, sans laquelle il n'y a point de bonheur possible. Ils avaient leur pain assuré, et une mère pouvait mourir tranquille quand elle leur avait confié ce qu'elle possédait de plus cher au monde. Ils étaient respectés partout où ils se présentaient, et il n'y avait pas, pour une jeune fille, de félicité comparable à celle d'entrer dans un salon administratif au bras d'un bel habit bleu brodé d'argent.

Le jeune Fo-hi crevait dans le sien en écoutant cet éloge; il demanda la permission de se présenter chez la dame sèche; il y alla le lendemain; il y retourna deux jours après, et prit la douce habitude de s'y rendre tous les soirs. La tristesse et l'ennui s'étaient envolés; il aimait. Père, mère, frères et jusqu'au chien de la maison, tout le monde le recevait à merveille. La jeune fille seule ne lui souriait plus, quoiqu'elle eût toujours ses trente deux perles dans la bouche. Mais il mettait cette mélancolie sur le compte de la pudeur. Il fit sa demande au père. Le contrôleur lui avait parlé d'une dot de vingt mille taëls. Le père lui en promit magnifiquement dix mille, et le jeune Fo-hi n'osa rien dire, bien que ses calculs fussent quelque peu dérangés par ce mécompte. La semaine suivante, on lui insinua qu'il ne recevrait comptant que la moitié de la dot, et que pour le reste, on lui en servirait la rente. Notre héros accepta encore. Cinq ou six jours après, la mère lui déclara qu'elle mourrait s'il lui fallait se séparer de sa fille; qu'elle céderait donc aux deux époux une partie de son appartement, et que le loyer serait décompté sur la rente à servir.

— Faites tout ce que vous voudrez, dit galamment le jeune Fo-hi; je suis trop heureux pour rien contester.

— Touchez là, mon gendre, répondit la mère; vous êtes un brave garçon, et je remets sans la moindre crainte le bonheur de ma fille entre vos mains.

Le matin même du jour où devait être signé le contrat, le jeune Fo-hi vit entrer chez lui un jeune homme qu'il ne connaissait point, mais dont la figure ouverte et les manières cordiales lui plurent tout d'abord.

— Monsieur, lui dit l'inconnu, je vais toucher une matière fort délicate : je vous prie de prendre en bonne part ce que je vous dirai. Aimez-vous passionnément la jeune personne que vous devez épouser dans quelques jours?

— Mais, sans doute, reprit le jeune Fo-hi stupéfait.

— Cela est fâcheux; car la mission dont je suis chargé n'en sera que plus pénible. Je ne vous tiendrai pas longtemps dans l'incertitude; voici l'affaire en deux mots : j'aime aussi votre future, et je suis aimé d'elle.

— Vous êtes aimé!

— Depuis fort longtemps. Oh! rassurez-vous; elle est aussi sage que belle, et je suis un honnête homme. Vous pouvez imaginer,

monsieur, quel coup m'a porté ce prochain mariage qui a détruit toutes mes espérances.

— Mais pourquoi ne l'avoir pas demandée à son père? Je ne vous en ai pas empêché, que je pense...

— Aussi bien l'ai-je fait depuis longtemps. J'ai été refusé. Je ne suis pas fonctionnaire, monsieur; voilà mon tort. Je n'ai pas le droit de porter comme vous l'honorable livrée du gouvernement. Nous avons reçu tous deux la même éducation; mais au sortir du collége, je n'ai point demandé de place à l'empereur; j'ai tâché de me faire la mienne au soleil par mon seul travail. Il y avait dans ce pays des sources d'huile qu'on laissait perdre, je les ai achetées pour peu de chose, car elles n'avaient point de valeur. Je les ai exploitées; j'ai fondé une industrie nouvelle qui enrichira cette contrée et qui, je l'espère bien, doit aussi m'enrichir un jour. J'aurai dans quelques années une grande fortune; je pourrai donc me marier à mon goût, sans m'inquiéter du chiffre de la dot. Je ne demandais à ma femme que de m'apporter la joie du foyer et le bonheur domestique. C'est alors que le hasard me fit rencontrer la belle personne dont les yeux vous ont séduit. Je n'ai pu la voir sans l'aimer; je lui ai demandé son aveu, comme il me semble que doit le faire d'abord tout honnête homme; elle me l'a accordé. Je me suis alors adressé aux parents. J'ai exposé ma situation et mes espérances; les raisons mêmes que je croyais devoir plaider en ma faveur se sont tournées contre moi.

« Le père répugnait à donner sa fille à un négociant; la mère prétendait que les fortunes fondées sur le négoce n'avaient rien de sûr, et que ses petits-enfants mourraient peut-être à l'hôpital. Tous deux disaient qu'une jeune personne comme leur fille n'était pas faite pour s'occuper des détails d'un commerce.

« J'eus beau leur assurer qu'elle ne s'en mêlerait que si elle le voulait bien, pour donner à sa vie une occupation et un but; j'eus beau supplier et pleurer même, il fallut me retirer. J'appris votre demande; mon premier mouvement fut de m'aller couper la gorge avec vous. La réflexion me retint, je gardai le silence. Je ne l'aurais jamais rompu, croyez-moi, je ne me serais jamais jeté au travers de votre bonheur, si je n'avais reçu aujourd'hui même cette lettre dont je vous prie de prendre connaissance.

Le jeune Fo-hi la lut avec un grand trouble. Elle était de sa fiancée. Il y vit clairement qu'on ne l'aimait pas, qu'on ne l'épouserait que par force et qu'on invitait un autre à faire toutes les démarches

nécessaires pour traverser ce mariage avant qu'il fût conclu. On a déjà pu remarquer que l'énergie de caractère n'était pas la qualité dominante de notre héros; il n'avait rien d'une barre de fer. La certitude de la lutte, qui anime d'autres hommes, n'était propre qu'à lui abattre le cœur. Il se représenta fort vivement tous les ennuis de l'union qu'il projetait, une femme qui le haïrait, une dot qu'on ne lui payerait point, les tracasseries d'une belle-mère avec qui il serait obligé de vivre et la misère au bout de tout cela.

— Et que faut-il que je fasse? s'écria-t-il du ton de l'homme qui se noie et demande une perche.

— Écrivez à votre futur beau-père une lettre fort polie où vous lui direz... tout ce que vous voudrez; que vous vous êtes aperçu du peu d'empressement de sa fille, que vous craignez de ne pas faire son bonheur, la vérité enfin.

— Diable! diable! murmurait Fo-hi en se grattant l'oreille.

Le jeune homme se jeta à ses genoux; il le pressa en termes si instants et il l'assura de son éternelle reconnaissance avec un cœur si chaud et des expressions si vives, que notre héros n'y put résister. Il écrivit la lettre et en eut regret dix minutes après qu'il n'était plus temps de la reprendre.

Il se mit à la fenêtre pour se rafraîchir un peu les idées. Il vit sur la plage une assez belle fille, qui ramassait les coquillages que la mer avait laissés à sec en se retirant. Elle avait la robe retroussée jusqu'aux genoux et laissait voir une jambe qui n'était pas mal faite. Le jeune Fo-hi mit ses deux doigts sur les lèvres et lui envoya galamment un baiser; la jeune fille répondit à cette politesse par un éclat de rire. Elle prit un caillou d'un air mutin et fit mine de le lancer. Le jeune Fo-hi ouvrit sa poitrine comme pour le recevoir. Dix minutes après, il était sur la plage en grande conversation avec la belle rieuse. Il n'osa point lui offrir son bras; mais il lui dit qu'il serait le plus heureux des hommes si elle venait de temps à autre lui apporter des coquillages, le soir à la brune, en passant par la porte de derrière. Il lui donna la clef de cette porte et remonta chez lui, regardant de tous côtés si personne ne l'avait aperçu. Il fit mal sans doute, et je le blâme de tout mon cœur. Mais on n'est pas parfait. Tout grands que soient les fonctionnaires, ce ne sont que des hommes après tout, et sujets comme tous les autres aux humaines faiblesses.

Celle-là coûta plus cher à notre héros qu'il n'aurait cru. Quand le

père de sa future avait reçu la lettre qui rompait un mariage, annoncé partout et déjà presque fait, il avait répandu dans la ville que le jeune Fo-hi était un drôle, qui menait la conduite la plus dissolue, et qu'il s'était vu au dernier moment forcé de lui refuser sa fille. Le jeune Fo-hi, mandé chez monsieur l'administrateur pour expliquer sa conduite, lui avait tout simplement répondu qu'il ne croyait point devoir à l'administration les motifs d'une résolution qui le touchait seul. Il établit par une argumentation puissante que monsieur l'administrateur n'avait droit de contrôle que sur les tas de pierre, et non sur le mariage de ses administrés.

— C'est ce qui vous trompe! lui répondit monsieur l'administrateur d'un ton sec. Je suis le père de mes administrés; je réponds de leur conduite, et tout ce qui peut blesser leur honneur me touche, moi qui suis leur chef et qui les représente. Je n'admets point cette subtile distinction entre le fonctionnaire et l'homme. Sachez, monsieur, que vous êtes toujours et partout fonctionnaire. C'est une qualité indélébile dont vous ne pouvez vous séparer, comme d'un manteau gênant que l'on quitte et que l'on reprend à sa fantaisie. Chacun des pas que vous faites, chacun des mots qui vous échappent engage l'administration tout entière, et j'en dois rendre compte à l'empereur. Le fonctionnariat est un sacerdoce, vous paraissez trop l'oublier. Je n'ai point voulu, par une punition immédiate, ajouter au scandale que vous avez fait un scandale qui serait plus grand encore. Je me suis abstenu, non pour vous qui ne le méritez guère, mais pour une honorable famille que vous avez plongée dans le deuil et les larmes. Allez, monsieur, mais songez que l'administration a l'œil sur vous.

Le jeune Fo-hi s'était allé consoler de cette mercuriale dans les bras de sa belle maîtresse. Il s'aperçut bientôt que sa belle maîtresse était une oie. Il voulut la quitter, elle le menaça de faire du bruit; il courba la tête et il eut tous les ennuis du mariage sans en avoir aucun des agréments. Il se révolta enfin contre un joug plus intolérable qu'aucun de ceux qu'il avait subis, et, après une querelle qui dura plus de deux heures, il la mit à la porte par les épaules. Elle se cramponna à la rampe de l'escalier, elle cria, elle ameuta les voisins. Une douzaine de personnes furent témoins de cette petite scène de famille.

Deux jours après, le jeune Fo-hi recevait un ordre de départ. C'était la quatrième fois en six ans qu'il changeait de résidence.

Il en était venu à ne plus même s'émouvoir de ces accidents. La vie qu'il menait lui semblait si fade et si dégoûtante qu'il ne se donnait plus la peine de s'irriter contre les misères dont elle était semée. Il ressemblait au nègre à qui tout travail est indifférent, parce qu'il ne peut rien changer à son sort.

Il était en train de faire sa malle quand le jeune négociant qui lui avait pris sa fiancée entra dans sa chambre.

— Monsieur, lui dit-il, je vous dois le bonheur de ma vie, votre refus a forcé le père de donner sa fille au seul gendre qu'il eût alors sous la main. Je n'oublierai jamais le service que vous m'avez rendu. Je viens le reconnaître et vous rendre, si je puis, la pareille. Mes affaires vont tous les jours prospérant. Je vais étendre mon commerce; j'ai découvert et acheté à trente lieues de ce pays une nouvelle source d'huile; j'ai besoin pour l'exploiter d'un homme intelligent et sûr. Je vous associe à ma maison, et vous faites votre fortune en travaillant à la mienne.

— Moi, commerçant! s'écria le jeune Fo-hi; moi, vendre de l'huile!

— Ah! pardon! dit le jeune homme avec une nuance d'ironie. Je vous prie d'excuser ma démarche. Je vois bien qu'elle était inconvenante.

Le jeune Fo-hi eut un instant l'envie de se jeter dans ses bras et de lui crier :

— Non, votre conseil est celui d'un homme sensé et d'un ami véritable. C'est moi qui ne suis qu'un orgueilleux imbécile, un sot infatué de préjugés ridicules. Vendons de l'huile et pardonnez-moi.

Mais je ne sais quelle mauvaise honte le retint; il laissa partir l'occasion qu'il aurait dû saisir aux cheveux, et tombant sur une chaise, il fondit en larmes.

— Ah bah! s'écria-t-il; c'est bête de pleurer. Cela ne guérit de rien. Achevons notre malle et partons. Je ferai comme l'autre; je collectionnerai des coquillages.

CHAPITRE XXIV.

DERNIÈRE ÉTAPE ET TERRIBLES ÉPREUVES.

Le jeune Fo-hi retrouva, dans la ville nouvelle où le hasard l'envoyait, l'éternelle chambre garnie qu'il avait déjà vue partout, avec

ses papiers salis et ses meubles plaqués d'acajou. Il y entra avec un grand serrement de cœur.

— Et dire, pensa-t-il, que pas un de ces meubles ne me connaît et ne m'aime. J'entre ici comme un voyageur dans une hôtellerie qu'il doit quitter le lendemain. Il ne trouve nulle part ni un souvenir ni une pensée. Tout ce qui l'entoure le regarde d'un air indifférent, banal, et qui lui fait froid. Oui, dans cette chambre, qui n'appartient à personne à force d'appartenir à tout le monde, je ne suis qu'un hôte de passage, comme tant d'autres qui y ont passé avant moi, sans y rien laisser d'eux-mêmes. Et moi non plus; il n'y aura jamais dans cet appartement un coin lumineux où je mette une part de mon cœur et de ma vie. J'y dresse aujourd'hui ma tente; et demain je serais obligé de la replier, et rien de ce que j'y salue aujourd'hui ne se lèvera pour me retenir, et me crier tout bas: Reste avec nous ! ne t'avons-nous pas toujours été bons et amis ? Où te donnera-t-on un fauteuil plus commode et où tu te sois plus souvent endormi en rêvant à ta bien-aimée ? Ne te souvient-il plus que ce secrétaire t'a fidèlement gardé tes petites épargnes ? Où trouveras-tu un plus sage conseiller d'économie ? Non, ces murs où des générations ont laissé la trace de leurs doigts, ces meubles usés et disjoints, qui semblent bâiller d'indifférence et d'ennui, tout cela n'a rien à me dire. Je puis rester dix ans ici, sans que je sois pour eux autre chose qu'un étranger. Les fonctionnaires sont les nomades de la civilisation, et les nomades n'ont de chez soi que celui qu'ils emportent au dos de leurs mulets.

« C'est toi, ma pauvre malle, ajouta-t-il en détachant les courroies, c'est toi qui es ma seule et fidèle amie. Tu es bien vieille et bien délabrée ; mais je t'aime ainsi. Nous ne nous sommes jamais quittés ; tu me rappelles et la maison de mon père, d'où je t'ai emportée, jeune, belle et toute luisante, et les nombreux voyages que nous avons faits ensemble. Nous en ferons d'autres encore, n'en doute pas. Mais j'en serai moins triste si tu m'accompagnes. Il me semble, en t'ouvrant, que je vois s'échapper de tes flancs tous les souvenirs de ma vie. Ils rayonnent à mes yeux, et j'éprouve à les contempler je ne sais quelle joie mélancolique. Tu es le seul point dans cette chambre où le présent se lie pour moi au passé, où je me sente vivre.

La ville où le jeune Fo-hi venait d'être envoyé était située tout à fait au sud de l'empire. Les esprits, chauffés par un soleil ardent, y étaient naturellement passionnés; les questions religieuses y avaient

plus d'une fois soulevé de terribles querelles où le sang avait coulé. Les bonzes et les fakirs y exerçaient un empire absolu, et jamais domination ne fut plus jalouse et plus insolente. Ils avaient organisé une vaste association, moitié laïque, moitié religieuse, où avait dû entrer tout ce qui tenait essentiellement à n'être pas empalé ou cuit. Elle était placée sous l'invocation du grand Pa-o-li, l'un des plus illustres fakirs de la Chine. Cette société, instituée sous le prétexte de secourir les pauvres et les malades, travaillait sourdement à miner le pouvoir de l'empereur; elle ne l'aimait point, bien qu'elle eût souvent recours à sa protection, parce qu'il avait dit, à son avénement, qu'il saurait bien tenir les prêtres en bride, et les réduire à n'être que des citoyens utiles. Elle se servait de lui, tout en s'en défiant.

Elle ne reconnaissait qu'un maître; c'était le grand Lama, qui se disait représentant de Dieu sur la terre. Elle recevait de lui son mot d'ordre et y obéissait sans répliquer. Tous les affiliés se soutenaient l'un l'autre, et ils poursuivaient ceux qui se tenaient à l'écart, indifférents ou ennemis, d'une haine irréconciliable. Ils avaient pris pour maxime ce mot célèbre d'un sage : « Qui n'est pas avec moi est contre moi, » et malheur à qui faisait la sottise d'être contre eux; il était infailliblement écrasé. Tous les expédients leur étaient bons pour le perdre. Quand ils ne pouvaient armer les juges contre lui, et le tuer d'un seul coup, ils l'enveloppaient d'un invisible réseau d'insinuations calomnieuses et de petites tracasseries, et s'en débarrassaient peu à peu par des moyens lents, doux et irrésistibles.

Ils pouvaient tout sur les fonctionnaires, qu'ils élevaient ou destituaient à leur gré. Le jeune Fo-hi ne tarda pas à s'en apercevoir. Il n'avait jamais fait profession d'être impie. Il tenait qu'il faut respecter la religion des autres, même alors qu'on pratique la sienne assez mal. Mais il était doué d'un certain esprit de contradiction, qui le jetait infailliblement dans les opinions contraires à celles qu'on prétendait lui imposer. A peine fut-il arrivé dans le pays, qu'il se sentit une démangeaison violente de rompre en visière avec les bonzes et leur séquelle. On ne le vit plus à aucune cérémonie religieuse. Il ne laissa échapper aucune occasion de tomber sur ceux qu'il appelait des hypocrites et des cagots; et quand on lui disait de prendre garde :

— Qu'ai-je à craindre? répondait-il; ces gens-là ne sont-ils pas les plus furieux ennemis de l'empereur qui me paye, et à qui j'ai juré obéissance? Je les hais, mais ne dois-je pas les haïr? Tout bon citoyen ne doit-il pas les détester comme moi? S'ils osaient m'attaquer,

n'aurais-je pas pour me défendre le nom de l'empereur, dont je soutiens la cause contre eux, ses plus irréconciliables, ses plus cruels ennemis ?

Vous voyez que le jeune Fo-hi était resté bien jeune. Il s'imaginait toujours que la logique gouverne le monde. Il ne se doutait pas que les agents de l'empereur seraient les premiers à le sacrifier, et que l'empereur n'en saurait jamais rien. La catastrophe arriva plus vite que le vieux Li-joulin lui-même n'aurait pu le croire.

La société de Pa-o-li avait organisé une grande procession publique au temple de Ja-ghi. Il s'agissait d'appeler les bénédictions de Dieu sur le grand Lama persécuté. Par qui? on ne le disait point; mais c'était le secret de tout le monde. Tous les fonctionnaires reçurent une invitation à honorer cette pieuse manifestation de leur présence. Cette invitation était un ordre. Jamais le jeune Fo-hi n'aurait trouvé une plus belle occasion d'exhiber son habit bleu brodé d'argent. Mais il était enragé contre les bonzes. Il refusa d'assister à la cérémonie, et ne prit pas même le soin de donner un prétexte à son refus. Il fit plus encore : il alla se poster arrogamment sur le passage de la procession, et la regarda passer d'un œil fier et méprisant.

Quand on fut arrivé au temple de Ja-ghi, un des prêtres monta sur une estrade, et tirant de sa poche un gros rouleau de papier, il lut un discours onctueux et violent, où l'empereur lui-même était fort maltraité. Le jeune Fo-hi bouillait d'indignation et de colère. Il ne put se tenir, et se levant tout d'un coup au milieu d'un profond silence, il s'écria d'une voix éclatante, comme la trompette du jugement dernier : *C'est une infâme calomnie!*

Ce fut dans l'assemblée un tumulte inexprimable; le jeune Fo-hi restait debout, le front haut, le geste menaçant. Des estafiers vinrent le saisir et le menèrent en prison. Son procès s'instruisit avec une rapidité merveilleuse. Il avait affaire à des gens qui ne laissent traîner une vengeance que quand ils ne peuvent pas faire autrement. Il fut condamné tout d'une voix à être empalé, et il écrivit sur son calepin ces deux vers qui devaient compléter son décalogue :

Prêtres toujours adoreras,
Comme ton Dieu dévotement.

CHAPITRE XXV.

INTERVENTION MIRACULEUSE.

Le président demanda au jeune Fo-hi s'il avait quelques observations à faire sur l'application de la peine.

— Oui, monsieur le président, répondit-il. Je suis fonctionnaire, et je réclame les prérogatives que me donne ce titre. J'ai droit au pal d'or, et je ne crois pas qu'on puisse me le refuser.

Les juges se retirèrent dans la chambre du conseil pour en délibérer, et revinrent quelques minutes après.

— Accusé Fo-hi, dit le président, quelque indigne que vous vous soyez montré de la faveur que la loi vous accorde, nous n'avons pas voulu vous en priver. Vous aurez l'honneur d'être empalé sur le pal d'or, avec la solennité ordinaire.

Ce fut une des plus belles cérémonies dont la Chine ait gardé le souvenir. Le jeune Fo-hi avait revêtu son bel habit bleu, brodé d'argent, et il marchait au supplice avec la même sérénité de visage que s'il fût allé au bal chez M. le gouverneur. Les tambours battaient aux champs, et des compagnies de musiciens, postées de distance en distance, emplissaient l'air de fanfares. La foule était énorme ; et les plus belles dames de la ville, parées comme pour une fête, garnissaient des estrades élevées pour cette circonstance.

Cet appareil ne laissait pas que de flatter l'amour-propre du jeune Fo-hi; mais la vue du pal, qu'il aperçut de loin se dresser sur la place publique, lui inspira des réflexions qui n'étaient point gaies.

— Quelle étrange idée, pensa-t-il, mon père a-t-il eue de faire de moi un fonctionnaire ! Ah ! si jamais on m'y reprend ! Allons ! on me regarde, il ne faut pas montrer de faiblesse.

Il rejeta ses cheveux en arrière, et s'avança la mine ferme et les lèvres souriantes ; il entendit en passant un bourgeois qui disait à son compère :

— Sont-ils heureux, ces fonctionnaires, d'être empalés sur un si bel instrument ! C'est pas à nous, pauvres diables, que ces choses-là arriveraient. On n'y ferait certes pas tant de cérémonies !

Ce mot devait être la dernière joie du jeune Fo-hi. Il était déjà entre les mains de l'exécuteur, quand on aperçut un cavalier qui

accourait à toute bride, agitant en l'air un papier, et criant : *Grâce ! grâce !*

— Allons ! dépêchez-vous, mon ami, dit à l'empaleur le bonze qui dirigeait la cérémonie. Nous ne sommes pas ici pour nous amuser.

Mais le jeune Fo-hi ne mettait point d'empressement à se laisser faire. Le cavalier eut le temps d'arriver sur la place. C'était Pé-ka-o; il apportait des lettres de grâce signées de l'empereur. Le jeune Fo-hi tomba dans ses bras, tout éperdu de joie.

Et comment donc as-tu fait? lui dit-il, lorsqu'ils furent tous deux seuls dans une chambre.

Pé-ka-o lui conta alors qu'il était devenu un des plus grands propriétaires de l'empire, en passe d'être un jour ministre de l'agriculture; qu'il voyait souvent l'empereur, et qu'il en était consulté sur un grand nombre de questions. Aussitôt qu'il avait appris la condamnation de son beau-frère, il était tout de suite allé au palais. Il avait été reçu par l'empereur, qui lui avait fort gracieusement dit qu'il n'avait rien à lui refuser.

— Ah ! l'empereur n'a rien à te refuser ? dit le jeune Fo-hi.

— Il me l'a dit du moins.

— Tant mieux ! tu lui demanderas une place pour moi.

ÉPILOGUE ET DÉCALOGUE.

Toute la famille Fo-hi était réunie pour la première fois depuis bien des années. Le jeune homme fut ébloui du luxe qu'il trouva chez son père. Les deux beaux-frères avaient conquis chacun une grande fortune. Ils avaient le droit de porter trois boules de corail à leur bonnet ; mais ils souriaient, entre eux, de ces distinctions qui ne font pas le bonheur. Ils préféraient à tous les boutons de corail du monde, leurs enfants qui poussaient comme des boutons de rose. L'aîné avait déjà dix ans.

— Nous en ferons un fonctionnaire, dit le jeune Fo-hi en lui passant la main dans les cheveux.

— Merci ! s'écria la mère, je ne veux pas qu'on me l'empale.

— Ah ! ma fille, dit le père Fo-hi, que rien n'avait pu guérir de

ses idées, il est bien beau d'être empalé au son de la musique, sur un pal d'or.

Le jeune homme prit alors la parole, et dit qu'il donnerait à son neveu l'expérience qui lui avait coûté si cher.

— J'ai, dit-il, réduit toute la sagesse du fonctionnaire en dix commandements, qu'il faut apprendre par cœur, et toujours observer.

— Je serais curieux de les voir, dit le vieux Li-joulin.

Le jeune Fo-hi tira un papier de sa poche et lut à haute voix ce qui suit :

I

Tes chefs toujours honoreras,
Et salueras profondément.

II

Tes subordonnés conduiras
A la baguette et rudement.

III

Pour ta besogne, la feras,
Sans zèle et sans empressement.

IV

Femme au grand jamais ne prendras,
Ni maîtresse pareillement.

V

L'œuvre de chair ne commettras,
Qu'à tout le moins une fois l'an.

VI

D'eau claire et de pain sec vivras,
Sans te griser aucunement.

VII

Du bon public te moqueras,
Et des bons juges mêmement.

VIII

Au pouvoir serment prêteras,
Quel qu'il soit, provisoirement.

IX

Prêtres toujours adoreras,
Comme ton Dieu dévotement.

X

Et jour et nuit ne songeras
A rien qu'à ton avancement.

— Voilà qui est bien, dit le vieux Li-joulin, après avoir entendu cette lecture, mais je propose de remplacer ces dix commandements par un seul qui les vaut tous.

— Et lequel, s'écria-t-on de tous côtés?

Fonctionnaire oncques ne seras,
Mais vivras homme et librement.

Ce n'était pas un sot que ce vieux Li-joulin!

FRANCISQUE SARCEY.

FIN.

SOUVENIRS

D'UNE EXCURSION BIBLIOGRAPHIQUE

EN RUSSIE.

Le quai de la Cour à Saint-Pétersbourg est, sans contredit, un des plus beaux qui soient au monde. C'est une immense rue aux larges trottoirs de granit gris, bordée d'un côté par une ligne de palais s'étendant sur plus d'un kilomètre de longueur, depuis le Champ de Mars jusqu'à la place de l'Amirauté; de l'autre, par la Néva, dont les eaux pures comme le cristal coulent à pleins bords entre deux murailles de granit rose, œuvre la plus fastueuse de la fastueuse Catherine.

Les palais de ce quai, sauf quelques rares exceptions, appartiennent à la couronne. Le premier qui se présente, en arrivant du côté de l'amirauté, porte le nom de palais d'Hiver, et sert de résidence habituelle, ainsi que l'indique son nom, au souverain d'un pays où le froid est la règle et la chaleur l'exception. Isolé par trois côtés, le palais d'Hiver présente l'une de ses façades à la place de l'Amirauté; la seconde au fleuve; la troisième à la place Alexandra. Ces trois façades ont chacune leur point de vue : l'église d'Isaac ; l'îlot de la forteresse, du milieu duquel jaillit à une prodigieuse hauteur la flèche dorée de la cathédrale de Saint-Pierre et de Saint-Paul, où dorment sous leurs pierres tumulaires recouvertes d'un drap d'or les tzars qui, depuis Pierre le Grand jusqu'à l'empereur Nicolas, se sont succédé au trône de Russie; puis la colonne Alexandrine et la porte triomphale de la rue *des Millions*. Par le quatrième côté la résidence impériale est réunie, au moyen d'une galerie formant pont au-dessus de la rue, au palais voisin célèbre sous le nom de palais de l'Ermitage, et renfermant les musées de peinture, de sculpture, de médailles, d'antiquités et de bibliographie, la bibliothèque de Voltaire et celle de l'empereur.

Ces deux palais, unis et comme soudés l'un à l'autre de manière à n'en plus former qu'un seul, rappellent par la diversité de leur style comme par leur destination, notre double palais du Louvre et des Tuileries; là, du reste, se borne l'analogie.

Un soir du mois d'octobre de l'année 1824, l'empereur assistait à une première représentation au Théâtre-Français, lorsqu'un aide de camp vint lui dire quelques mots à voix basse. Le tzar écouta jusqu'au bout le couplet chanté par une actrice, applaudit en souriant, et sortit. Un instant après il arrivait au galop sur la place Alexandra. Les flammes jaillissaient des étages supérieurs du palais qu'un nuage de fumée rougeâtre enveloppait tout entier. Les grands-ducs, arrachés pendant leur sommeil à un danger qu'ils ne soupçonnaient même pas, avaient été portés dans une maison voisine; personne ne restait plus dans le bâtiment menacé. Pendant que les secours s'organisaient, l'empereur, qui voulait se rendre compte par lui-même des progrès du feu, essaya de pénétrer dans une des salles du premier étage. La chaleur était étouffante. Comme il se retournait pour revenir sur ses pas, il aperçut, debout, près d'une glace fendue par l'action du feu, un grenadier qui lui présentait les armes. « Que fais-tu là? cria l'empereur. — Je suis de garde, Votre Majesté, répondit simplement le soldat. — Combien d'hommes êtes-vous dans l'intérieur? — Dix, Votre Majesté. — Où sont les autres? — A leur poste, Votre Majesté. » Le tzar était trop soldat lui-même pour s'étonner de l'héroïsme de cette réponse. Il fit relever la garde et dirigea lui-même les efforts des travailleurs et de l'armée. Grâce à son activité et surtout à son sang-froid, on put préserver l'Ermitage et sauver les objets les plus précieux; mais il fallut renoncer à éteindre l'incendie, et de la résidence impériale il ne resta bientôt qu'une montagne de décombres noircis et calcinés.

Quelques mois à peine s'étaient écoulés que déjà le palais d'Hiver renaissait de ses cendres, exactement construit sur le plan primitif. Les travaux, poussés avec une incroyable activité, paraissaient cependant avancer trop lentement au gré de l'empereur. Les architectes, qui s'étaient engagés à rendre le nouveau palais habitable dans un espace de temps trop restreint, eurent recours, pour ne pas manquer à leur parole, à des moyens odieux. On était en hiver, les murs et les plafonds ne séchaient pas; on chauffa à outrance les salles, dans lesquelles furent enfermés par centaines de malheureux paysans pour y servir de poêles humains et de machines à aspirer les émanations délétères du plâtre et des peintures humides. Il mourut un nombre énorme de ces misérables victimes. Qu'importait? l'ouvrage fut livré à temps, et le tzar, qui probablement ignora toujours ces atrocités, en fut seul accusé par l'opinion publique.

Le palais de l'Ermitage, tel qu'il est aujourd'hui, date à peu près de la même époque. Primitivement construit dans le même style que le palais d'Hiver, il n'est plus à présent qu'une sorte de grande

caserne massive et sans proportions architecturales. Cette malheureuse transformation fut la suite d'un voyage fait en Allemagne par l'empereur Nicolas. Le tzar, dans une de ses excursions, avait eu l'occasion de visiter la pinacothèque de Munich. L'arrangement du musée le séduisit; il demanda le nom de l'architecte, l'emmena à Pétersbourg, et lui ordonna de reconstruire l'Ermitage sur de nouveaux plans dont lui-même lui suggérerait l'idée. L'architecte était homme de goût, il prit en main la cause du palais déjà existant et la plaida avec chaleur. Quand il eut fini, l'empereur répéta : « Je veux; » il fallut obéir. L'Ermitage fut donc rasé, puis réédifié, au grand désespoir de l'artiste bavarois, sur le plan impérial timidement modifié. Le résultat de cette haute collaboration dépassa l'attente générale, et Pétersbourg fut enrichi du palais le plus maussadement lourd qu'il soit possible d'imaginer. Quelques critiques osèrent même se faire entendre. Mais, le tzar ayant hautement déclaré qu'il trouvait le nouvel Ermitage très à son goût, chacun admira, et peu s'en fallut que tous les courtisans ne fissent raser leurs palais pour les faire reconstruire sur le nouveau modèle.

Quoi qu'il en soit des goûts de l'empereur Nicolas en matière d'art, il n'est pas moins vrai que l'Ermitage renferme trop de trésors de tous les genres, est décoré avec trop de richesse et d'intelligence pour qu'on se refuse à le classer au nombre des monuments qu'un voyageur doit visiter avec le plus grand intérêt.

Tout en effet a été prodigué tant pour la décoration que pour l'ameublement intérieur de l'Ermitage : magnifique escalier de marbre, colonnes de jaspe et de porphyre, parquets d'une rare beauté, peintures et lambris, tables de mosaïque et de lapis, vases d'agate orientale et de malachite veinée, porcelaines admirables, groupes antiques et meubles du moyen âge. Ces richesses sans faste, cette grandeur de bon goût font du palais impérial le plus splendide musée qui soit au monde; les riches collections qui le composent et, en particulier, les toiles des plus grands maîtres, achetées à prix d'or dans toutes les parties de l'Europe, sont bien dignes, du reste, d'un pareil ameublement. Malheureusement rien n'est public en Russie, et n'entre pas qui veut dans ce sanctuaire des arts, propriété particulière de l'État, c'est-à-dire de l'empereur. Un billet personnel, valable pour une seule fois, et qu'il faut obtenir du comptoir de la cour, est indispensable pour se présenter à la porte de l'Ermitage, mais ne suffit pas pour en franchir le seuil. Voyageur, curieux, artiste ou savant, peu importe; l'habit noir est de rigueur pour traverser la haie des valets de pied en habits rouges semés d'aigles noires, préposés à la garde du sanctuaire. Et telle est la sévérité de la consigne, que j'ai vu refu-

ser l'entrée à un grand seigneur, prince et ambassadeur, parce qu'il n'avait pas la cravate blanche obligée. De pareilles exigences sont une puérilité; on en rirait si elles ne suffisaient trop souvent pour éloigner non-seulement la masse du public, mais même les artistes russes qui, faute d'une toilette de bal, doivent renoncer à l'étude indispensable des chefs-d'œuvre des grands maîtres, et se voient réduits pour s'inspirer et apprendre les secrets de l'art à quelques médiocres tableaux de second ou même de troisième ordre, les seuls qu'ils puissent copier à leur aise, sans billets et en redingote.

Le palais d'Hiver ne renferme que deux collections réservées, mais qui cependant, en l'absence de la famille impériale, s'ouvrent devant certains billets de faveur, ou plus facilement encore devant quelques pièces de monnaie.

La première de ces collections porte le nom de Trésor de la Couronne, et est infiniment au-dessous de celle du Kremlin, tant pour la valeur que pour le nombre des pierreries et autres objets précieux qui y sont déposés. La seconde, appelée galerie des Romanoff, n'est qu'un long corridor tapissé de portraits d'une pitoyable médiocrité, de vieux meubles délabrés et sans intérêt historique, parmi lesquels on a placé une statue automatique de Pierre le Grand, qu'un ressort caché dans le plancher fait dresser tout à coup, et sept ou huit gros bâtons noueux, ayant tous, dit la tradition, servi dans la mesure de leur force à l'autocrate réformateur pour déraciner les abus.

Les nombreuses et magnifiques collections réunies dans l'Ermitage ont une tout autre importance. Plusieurs d'entre elles, et particulièrement celles de peinture et de numismatique, occupant à elles seules les vastes galeries du premier étage, ont été plusieurs fois minutieusement décrites soit dans des livres spéciaux, soit dans diverses relations de voyage. En parler après tant d'autres plus habiles serait au moins superflu. On connaît aussi, quoique moins généralement, le musée de statuaire et celui des antiques, sauf une salle réservée. Quelques rares visiteurs s'aventurent même dans le dédale un peu sombre des salles du rez-de-chaussée et pénètrent jusqu'au cabinet des estampes. Les plus curieux jettent en passant un rapide regard sur les vitrines de l'exposition de bibliographie ou sur les grandes armoires contenant la bibliothèque de Voltaire, et se hâtent de remonter aux galeries de peinture sans même songer à demander s'il est vrai, comme on le dit, qu'il existe dans le palais une bibliothèque autre que celle qu'ils ont entrevue.

Ce mépris pour la partie bibliographique du musée est toutefois plus apparent que réel. Si tous les visiteurs de l'Ermitage ne professent pas un grand intérêt pour les livres, au moins en est-il un bon

nombre qui s'arrêteraient avec curiosité devant la belle exposition du palais impérial, s'ils n'étaient au premier abord trompés sur sa valeur par la mesquinerie même du local où elle a été disposée. Ils voient des salles sombres, désertes, à peine meublées. Comment croire que là aussi se trouvent des trésors comparables à ceux pour lesquels on a construit les galeries splendides, pleines d'air et de lumière, du premier étage! Comment se douter surtout que ce petit escalier de fonte caché dans l'intérieur d'un pilier, si étroit qu'à peine un homme de taille ordinaire y peut passer, si obscur qu'il faut une lampe en plein midi pour voir où l'on pose le pied et qui conduit à un grenier, soit l'escalier d'honneur d'une des plus riches bibliothèques de la Russie! D'ailleurs votre billet valable pour un jour, c'est-à-dire pour quelques heures, vous avertit que si vous désirez voir les tableaux, vous n'avez pas le temps de regarder les livres.

Sans doute, je n'eusse pas été plus favorisé que la plupart des autres curieux, si un heureux hasard ne m'avait fait faire la connaissance du directeur, aussi bienveillant qu'instruit, du musée impérial. Grâce à sa haute protection et plus encore à ses précieux renseignements, grâce aussi à l'inépuisable complaisance d'un savant compatriote, M. Brosset, et à celle de M. de Muralt, conservateur au même département, j'ai pu consacrer quelques journées à la curieuse exploration des divers musées, et pénétrer dans cette bibliothèque si peu connue jusqu'à présent et cependant si digne de l'être.

Cinq salles du rez-de-chaussée sont consacrées à l'exposition bibliographique. Toutes sont garnies de vitrines à double pente, dans lesquelles les manuscrits sont ouverts de manière à présenter une de leurs plus riches vignettes; un carré de papier au haut de chaque volume indique le titre de l'ouvrage et la date à laquelle le manuscrit a été écrit, ou le livre imprimé. Quelques-uns sont fermés de manière à montrer une reliure curieuse, d'autres ouverts à la première page pour laisser voir le nom de celui auquel le livre a appartenu, écrit de sa propre main, Marie Stuart, Louis d'Anjou, Anne de Bretagne, la Trémoille, Jean-Jacques Rousseau, et autres personnages célèbres. Deux salles sont réservées aux manuscrits, les autres aux incunables, aux Aldes, aux éditions princeps, et, en descendant jusqu'à nos jours, aux productions les plus remarquables de l'art typographique, rangées de manière que l'on puisse facilement suivre les progrès d'abord, et ensuite malheureusement la décadence de l'imprimerie chez les différentes nations, en France, en Angleterre, en Allemagne, en Russie. Disposer une collection dans un pareil ordre, c'est écrire une charmante et irrécusable histoire de la typographie; la parcourir, c'est faire une lecture aussi attrayante que variée; et lire les noms ins-

crits sur quelques-uns de ces volumes, songer par quelles vicissitudes ils ont passé avant de venir dormir sous le cristal des vitrines impériales, c'est comprendre dans toute sa philosophie ce mot bien connu du poëte : « *Habent sua fata libelli;* » chaque livre a son destin.

Rien ne recouvre la nudité des murs des deux premières salles. Celle des dernières est dissimulée par l'application de plusieurs corps de bibliothèque, dont les rayons sont couverts de livres simplement reliés. Les uns paraissent n'avoir jamais servi; les autres, au contraire, ternis et usés par le contact des mains, ont dû souvent être consultés. Plusieurs parmi ces derniers portent sur leurs marges des lignes d'une petite écriture fine, serrée et correcte. C'est la bibliothèque de Voltaire, dont la statue en marbre blanc occupe la place d'honneur dans l'un des salons, entres les bustes d'hommes célèbres qui lui font cortége. Cette collection, plus fameuse que remarquable, a eu aussi ses destins. Catherine II la fit, comme on le sait, transporter à grands frais dans son Ermitage, après l'avoir payée fort cher. Les livres mal emballés et traînés, Dieu sait comment, à travers toute l'Europe, arrivèrent dans un affreux pêle-mêle. L'impératrice autocrate n'avait probablement aucune envie de les lire; elle les avait achetés comme des reliques, et depuis, il faut l'avouer, ils ont été traités en conséquence :

« Sacrés ils sont, car personne n'y touche, »

a dit Voltaire lui-même. Catherine donna ses ordres à son bibliothécaire, homme très-zélé, mais assez peu instruit, qui ne trouva rien de mieux, pour remplir le vœu de son auguste souveraine, que de disposer les volumes par rang de taille. C'était, comme on le voit, une méthode expéditive et agréable à l'œil. On trouva cependant, après quelques années, que cet ordre laissait à désirer, et les livres, triés, séparés et classés, reçurent les honneurs d'un catalogue. J'ai eu ce gros volume entre les mains, je l'ai lu consciencieusement depuis Aaron jusqu'à Zoroastre, et en dépit de ces deux noms fameux j'ai acquis, au prix de beaucoup d'ennui, le droit de dire ou que les livres de Voltaire ont été changés en route, ou que notre célèbre écrivain avait une bibliothèque d'une rare pauvreté. L'Ermitage, il est vrai, possède un bon nombre de manuscrits du roi du dix-huitième siècle; de ce côté, c'est une compensation. Plusieurs sont inédits et même *inéditables*.

Bien qu'elle soit beaucoup plus importante que celle du philosophe, la bibliothèque de l'Ermitage n'a pas de local particulier; obligée de reculer devant l'envahissement constant des autres musées comme

devant une marée montante, elle s'est réfugiée partie dans des salles basses, partie dans d'étroits corridors, et jusque dans les combles du vaste palais où elle naquit, et d'où bientôt peut-être elle sera exilée pour faire place à des collections nouvelles. Beaucoup de ses richesses, transportées dans les récentes galeries de la bibliothèque impériale, y ont déjà trouvé une somptueuse hospitalité. Ce serait cependant une grave erreur de croire, ainsi que l'affirment certaines personnes mal renseignées, qu'il ne reste à l'Ermitage qu'un fonds sans valeur composé dans sa presque totalité de livres doubles ou dépareillés. Le catalogue en trente-huit volumes in-folio, déposé au comptoir du musée, répondrait mieux, du reste, que tous les raisonnements possibles à une semblable accusation. Malheureusement un pareil ouvrage est long à consulter et reste entre les mains des seuls administrateurs.

Le temps approche cependant où le mystère inexplicable dont on avait depuis nombre d'années entouré la collection bibliographique dont nous nous occupons va enfin s'éclaircir. Un catalogue raisonné auquel MM. les conservateurs travaillent avec ardeur, et qui, en même temps que l'histoire de cette bibliothèque, fera connaître le nombre de volumes qu'elle renferme et donnera la description détaillée de ce qu'elle contient de plus rare, viendra combler une lacune regrettable dans l'histoire des collections célèbres de l'Europe.

L'article que je publie aujourd'hui, fruit de mes propres recherches et plus encore des indications précieuses qu'ont bien voulu me communiquer MM. les administrateurs, ne doit être considéré que comme un aperçu fort incomplet, mais qui cependant ne laissera pas, je l'espère, de présenter quelque intérêt pour les amateurs de bibliographie.

Je ne parlerai point ici des imprimés, quelque nombreux qu'ils puissent être. Sauf quelques éditions d'une extrême rareté, les mêmes livres se rencontrent dans toutes les grandes bibliothèques. Il n'en est pas de même des manuscrits; presque tous présentent d'importantes variantes qu'il est curieux de collationner.

La bibliothèque de l'Ermitage en renferme un moins grand nombre que son opulente rivale, mais presque tous sont écrits en langue française; et si leur importance est incomparablement moindre pour l'histoire, surtout dans les temps modernes, ils sont en général plus curieux pour notre littérature à l'époque du moyen âge. Enfin, et principalement parmi les Missels et les livres d'Heures, beaucoup présentent pour nous un intérêt particulier et que j'ose dire national.

Dans le nombre je n'en citerai que quelques-uns. Combien parmi ceux-ci dont la place est marquée dans notre musée des Souverains,

et de quelles riches épaves la tempête révolutionnaire n'a-t-elle pas enrichi les collections de la Russie ! Si nous avons encore le *Missel de Louis IX* et la *Bible de Charles le Chauve*, les *Heures d'Anne de Bretagne* et le *Psautier de Louis XI*, l'Ermitage possède à lui seul plus de manuscrits ayant appartenu à nos rois que le musée de leur vieux palais du Louvre. Que de curieux manuscrits j'ai feuilletés qui manquent sur les rayons de notre bibliothèque impériale ! Je n'ai probablement pas tout vu, et je ne parle pas de tout ce que j'ai vu. La liste que je donne des raretés bibliographiques de la bibliothèque fondée par Catherine II est en même temps la nomenclature des trésors que nous avons perdus. C'est un curieux mais triste inventaire des dépouilles de l'ancienne France.

Manuscrits ayant appartenu à des rois ou des princes français, écrits pour eux ou portant leur signature.

1. *Officium Beatæ Mariæ Virginis*, écrit sur parchemin et orné de belles miniatures, ayant appartenu à *Henry, roi de Pologne.*

2. *Horæ Beatæ Mariæ Virginis*, écrit vers 1490, pour l'usage du roi très-chrétien *Louis XII*, sur parchemin, orné de vingt-huit grandes miniatures et de soixante petites, toutes fort belles.

3. Les mêmes Heures, sur parchemin, ornées de nombreuses miniatures, mais moins bien conservées (librairie de *Charles V*).

4. Missel sur parchemin, relié en velours rouge semé de fleurs de lis d'or, et portant au centre un crucifix d'or, à *Marie de Médicis.*

5. Livre de l'ordre du très-chrétien roi de France, à l'honneur de saint Michel. Manuscrit sur parchemin de quarante-quatre feuilles, orné de miniatures, dont la première représente le roi *Louis XII* assis sur son trône, qu'entourent les chevaliers de l'Ordre. A la dernière page il porte la signature originale de *Louis XII* (Louys).

6. La *Bible Historiaux,* magnifique manuscrit sur parchemin, relié en velours rouge, tissé d'or, semé de fleurs. Deux volumes in-folio, écrits en 1292 par Giars de Moulins. Son curieux frontispice représente, dans une suite de médaillons, la sainte Trinité, la Cène, la Descente aux Enfers et autres sujets de même nature ; a appartenu à *Marie, Jéhan, Henry* et *Marguerite d'Albret,* dont elle porte les signatures.

7. *Épistres de saint Jérôme,* écrit et enluminé pour *Anne de Bretagne,* à laquelle a servi ce manuscrit.

8. *Livre de l'Information des Princes*, initiales or et couleur, quatre grandes miniatures, seize petites, manuscrit du quinzième siècle ; propriété de *Louis XIII.*

9. *Histoire en vers des Mystères de la Vierge,* écrite vers 1300, par Gautier de Coinsi, bénédictin, un volume in-folio, de deux cent quatre-vingt-cinq feuilles, orné d'initiales en or et en couleur, et d'un nombre considérable

de miniatures. Ce très-remarquable manuscrit a appartenu à la librairie des rois *Charles V* et *Charles VI*, détruite par les Anglais, et est cité par Montfaucon.

10. *Missel latin*, écrit en France de 1261 à 1264, avec des initiales historiées de la plus grande beauté ; a appartenu à *François Ier*, dont on trouve la signature à la page 125, *Françoys : roy de Fr.* (*sic*).

11. *Épitres* composées par une société de beaux esprits du temps, pour *Anne de Bretagne*, à l'occasion de son mariage, et données par elle à *Louis XII*. Cent douze feuilles sur parchemin, orné de onze magnifiques miniatures historiques et allégoriques, représentant le roi et la reine.

12. Le *Trésor de Jéhan de Mehun*, avec miniatures, initiales, les armes et le chiffre de *Charles VIII*.

13. *Recueil des rois de France*, composé pour *Charles IX*, avec trente et un portraits.

14. *Histoire des Vénitiens*, par Guillaume de Dormans, dédiée à *Charles VIII*, avec les armes royales à la première page.

Tous ces manuscrits ont appartenu à des rois ou à des reines de France; beaucoup d'autres, qui ne leur cèdent ni au point de vué de l'art ni à celui de l'histoire, portent la signature de personnages célèbres. Parmi ceux-ci je citerai en passant : le Tite-Live écrit au quinzième siècle pour les *Médicis* et devenu plus tard la propriété de *J. J. Rousseau ;* le Triomphe de prudence, à *Louise de Savoie ;* le Doctrinal portant la signature de *Pithou ;* le Roman de Troye provenant de la bibliothèque de la Vallière et primitivement de celle de *Charles-Quint ;* les œuvres poétiques de Guilleville, dédiées par le moine de Chalys à *Jeanne de Laval*, qui fut reine de Jérusalem; deux magnifiques psautiers aux armes de *Séguier ;* les belles chroniques de France, présent de l'évêque Guillaume de Toul à *Philippe le Bon*, duc de Bourgogne; les Heures que *Marie Stuart* lisait à la tour de Londres et que l'auteur avait écrites pour la maison *de Guise ;* celles du fameux *la Trémoille*, et deux charmants manuscrits composés, écrits et splendidement enluminés par le roi-poëte *René d'Anjou*.

Je pourrais multiplier les noms et allonger cette liste déjà considérable, mais je me hâte de passer à la catégorie des manuscrits purement historiques et littéraires.

Parmi les premiers je me bornerai à indiquer comme particulièrement curieux :

1. Le *Jardin des Nobles*, attribué à frère Pierre de Gros, manuscrit du quinzième siècle, sur parchemin, orné de vingt-cinq miniatures.

2. L'*Art de la Chevalerie et Doctrine de l'enseignement des gens d'armes*, manuscrit du treizième siècle, auquel ses miniatures représentant des armures du temps donnent une grande valeur.

3. L'*Arbre des batailles*, du quinzième siècle.

4. L'*Histoire universelle de Jéhan de Courcy*, deux volumes in-folio, quinzième siècle.

5. La *Chronique de la vie du duc Louis de Bourbon*, quinzième siècle.

6. La *Chronique d'Ambroise*, petit in-folio.

7. Les *Chroniques de France*, copie faite au quinzième siècle des chroniques qui se trouvaient à Saint-Bertin; un volume in-folio, en belle minuscule gothique, orné d'un très-grand nombre de miniatures. Ce manuscrit fut acheté en 1838 par l'empereur Nicolas au comte Pototsky.

8. *Chroniques de France*, depuis *la naissance* des Français jusqu'à l'avénement de Charles VI.

9. *Description du Monde*, splendide manuscrit orné de six cent dix-huit médaillons et de soixante-douze miniatures, quinzième siècle.

10. *Recueil des rois de France*, orné de trente et un portraits, quinzième siècle.

11. *Chronique de Godefroy de Lohérène*, treizième siècle.

Dans la partie purement littéraire, encore plus riche que les précédentes, les manuscrits qui m'ont paru les plus curieux, sont :

1. Le *Bréviaire d'amour de Jean d'Avignon*, manuscrit du treizième siècle, orné de curieuses miniatures représentant les âmes des amoureux soumises à toutes sortes de tourments.

2. L'*Altercation des trois Dames*, en vers, du quinzième siècle, commençant par : *Qui mord en une verde noys*, petit in-folio de trente-neuf feuilles.

3. Le *Roman d'Athis et de Prophilias*, par le troubadour Alexandre de Bernay, en vers de huit syllabes, treizième siècle.

Il serait curieux de comparer cet exemplaire, commençant par ces vers :

Homme bien fondé en science,
Garni de bonne conscience,

avec celui de la Bibliothèque impériale de Paris, dont le commencement est :

Qui saige est de sapience,
Bien doit espandre sa science.

4. *Chants et Ballades* en l'honneur de la Vierge, quinzième siècle.

5. *Poëme de la charité*, treizième à quatorzième siècle.

6. *Lancelot du lac et Tristan*, quinzième siècle.

7. Le roman de la *Guerre de Troyes* de Darès le Phrygien, écrit par Benoît de Saint-Mor et commençant par ces mots :

Ici commence la noize ancienne qui. . . . .

8. *Œuvres poétiques* de Guillaume de Guilleville, moine troubadour.

9. *Fauvel*, manuscrit du quatorzième siècle, extrêmement curieux, composé de deux parties, dont la seconde, commençant par :

De Fauvel bien oy avez
Comment il est pignez et lavez,

manque à la Bibliothèque impériale de Paris et n'est pas encore connue.

10. Le *Jeu d'Amour*, en huitains, du treizième siècle.

11. Le *Trésor de Jéhan de Mehun*, quinzième siècle.

12. Le roman de *la Violette et de la Panthère*, par Gilbert de Montreuil, in-quarto, du treizième siècle.

13. *Desbatz ou estrif de Vertu et Fortune*, cent-une feuilles, quatorzième siècle.

14. Roman de *la Rose*.

15. *Triomphe de Prudence et de Force*.

16. *Œuvres poétiques* d'Alain Chartier, secrétaire du roi Charles VI, renfermant les *Quatre Dames* et autres pièces.

17. Roman du *Petit Arthur de Bretagne*, du quinzième au seizième siècle, roman rarissime, provenant de la bibliothèque de Saint-Germain.

18. Les *Quinze joies du Mariage*, commençant par :

Plusieurs ont travaillé par grans raisons, etc.

19. *Tornoys de l'an 1446*, ordonné à Tarascon par le roi de Sicile, René d'Anjou, qui l'écrivit en vers et l'enlumina de sa propre main.

20. Les *Amours du roi René d'Anjou et de Jéhanne de Laval* qu'il épousa en secondes noces, écrit et peint par lui-même.

21. Drames sur les *Mystères*, en quatre-vingt-treize feuilles, fin du quinzième siècle.

Pour en finir avec les manuscrits français ou latins de la bibliothèque de l'Ermitage, les seuls dont je m'occupe ici, je dois mentionner parmi les plus anciens qu'elle possède, un *Tetraevangelium* écrit en lettres d'argent sur parchemin pourpre, avec de superbes miniatures du neuvième siècle, représentant les évangélistes, et un autre Évangile du dixième siècle, également en latin. Parmi les modernes, les plus remarquables sont une nombreuse collection d'écrits autographes de Voltaire, Diderot, d'Alembert, Buffon, Catherine II, Alexandre Ier, et un recueil de lettres écrites par Louis XIV après la mort de Mazarin, de 1661 à 1678, ainsi qu'une collection de pièces curieuses commencée le 26 octobre 1717.

Bon nombre de ces manuscrits sont à peu près inconnus du public. Je les cite en passant, dans l'impossibilité d'en faire une analyse complète, et préférant en laisser le soin à de plus habiles. Je crois pouvoir cependant, sans sortir des bornes que je me suis tracées, en faire connaître deux qui m'ont semblé tout particulièrement curieux, l'un par sa propre histoire, l'autre par l'intérêt qu'il présente pour notre littérature nationale.

Malgré son apparence plus que modeste qui l'a fait reléguer sur quelque obscur rayon, dans les bas fonds de la bibliothèque, d'où les amateurs de riches reliures et de beaux textes enluminés n'ont jamais songé à le faire sortir, lui et sa vulgaire enveloppe de velours râpé,

la découverte de ce dernier est pour notre histoire littéraire une véritable conquête à laquelle je suis heureux d'avoir servi. C'est un manuscrit du fameux *Roman de Fauvel* que la Bibliothèque impériale croyait posséder seule, et qui se trouve à l'Ermitage augmenté d'une seconde partie dont on ne soupçonnait même pas l'existence.

Fauvel, mot composé par la réunion des lettres initiales de Flatterie, Avarice, Vilenie, Variété, Envie, Lacheté, est le nom d'un personnage allégorique, assemblage et incarnation de tous les vices, et signifie cheval fauve. Aussi le poëte, après avoir obtenu ce titre du roman par un procédé plus subtil qu'ingénieux, s'est-il résigné à faire de son héros un cheval doué de raison, et *enclin à toute malice*, quitte du reste à le métamorphoser à l'occasion en un brillant cavalier, portant l'épée et les éperons dorés, et auquel le Fauvel primitif ne servira plus que de monture. L'enlumineur du manuscrit a complétement accepté la donnée du poëte. Dans la miniature qui sert de frontispice à la première partie il a peint un cheval alezan, auquel grands et petits, riches et pauvres, font leur cour ainsi qu'il convient de la faire à un cheval. Des rois, des papes et des empereurs lui présentent l'avoine, des dames et des seigneurs l'étrillent et le bouchonnent, des bourgeois font sa litière, et des paysans empressés apportent à foison l'herbe verte des champs. Aucune classe n'est oubliée, et c'est justice, car chacun demande au vice la richesse ou le plaisir que Fauvel ne départ qu'à ses seuls flatteurs.

Une double miniature à laquelle le poëme sert de texte explicatif, au commencement de la seconde partie, représente, dans le compartiment de droite, Fauvel magnifiquement vêtu et se rendant à cheval, suivi d'une escorte nombreuse, au palais de dame Fortune. Un paysage traversé par un fleuve sur lequel glisse une nef, occupe le second plan; dans le lointain on aperçoit la ville de *Macrostôme*. A gauche l'artiste a peint, en suivant scrupuleusement les données du poëte, l'intérieur de l'appartement dans lequel se tient la Fortune debout, en robe mi-partie, une moitié du visage riant, l'autre terrible, occupée à faire tourner ses deux roues. A ses pieds *Vaine-Gloire*, pompeusement parée, présente un miroir « aux fols à soy regarder, » derrière elle se tiennent des dames en habits de cour, et trois vieilles femmes à figure de Parques sont accroupies au fond de la salle.

La seconde partie du roman de *Fauvel* a été achevée quatre ans après la première. A ce sujet il n'y a aucune incertitude possible, puisque le poëte a pris soin de nous apprendre, non-seulement l'année, mais encore le jour où il écrivit le dernier des deux mille cinquante vers qui composent ce second livre,

Qui fut parfait l'an mil et quatre

Trois cens et dix sans rien rabattre,
Trestout droit si com il me membre
Le sixième jour de décembre.

Ce long poëme, entrepris dans le but moral de nous éclairer sur les dangers du vice *affin que sans lui puissions vivre,* ne renferme qu'un épisode de la vie de Fauvel, son mariage avec *Vaine-Gloire.*

Malheureusement l'abus des descriptions, les subtilités scolastiques, l'étalage d'une érudition pédantesque, une versification pénible et raboteuse font trop oublier au lecteur des traits piquants et ingénieux, un vrai talent de mise en scène, une grande finesse d'observation et une sagesse de plan qui suffiraient pour donner au poëme une valeur littéraire supérieure à celle de bien d'autres romans contemporains.

Mais je ne veux ni recommencer le travail si bien fait sur la première partie par un de nos plus savants professeurs, ni en entreprendre sur la seconde un nouveau qui excéderait les bornes de cet article; je me contente pour aujourd'hui d'avoir donné cette précieuse indication à tous ceux qu'intéressent l'histoire et la littérature de la France.

Le second est exposé dans l'une des vitrines de la deuxième salle de bibliographie. C'est un petit in-4° de 229 folios, grossièrement recouvert de cuir brun et contenant des prières en latin et en français, écrites sur parchemin en caractères gothiques du quinzième siècle.

L'histoire de ce missel catalogué sous le titre de *Livre d'heures de Marie Stuart,* bien qu'il n'ait pas été composé pour elle, est des plus dramatiques, et pour évoquer de lugubres souvenirs il suffit de parcourir ses pages ternies et décolorées par les larmes. Toutes les marges sont couvertes, comme les murs d'une prison, de noms célèbres dans les fastes de la douleur ou du crime, de dates funèbres et d'inscriptions pleines de gémissements ou d'amère résignation.

Composé dans le quinzième siècle pour être offert à l'un des membres de la puissante maison de Guise, ainsi que le prouve l'image de saint Pierre de Luxembourg qui brille au frontispice entre les écussons des Guises et des Luxembourg, ce manuscrit avait été écrit avec un soin et orné avec un luxe qui devaient le rendre digne du haut personnage auquel il était dédié. Prières en belles minuscules gothiques, initiales en couleur rehaussées d'or, superbes miniatures, riches arabesques, qui courent et s'enroulent autour de chaque page, l'artiste n'avait rien épargné. Il avait ensuite appelé à son aide un habile ouvrier qui, après avoir réuni les cahiers de vélin, les avait recouverts d'une riche reliure *de velloux incarnat avec coings, plattines*

au milieu et fermouers d'or garnis de pierreries, ainsi qu'on peut lire dans l'inventaire dressé par ordre royal *des joyaux, muebles et vestements* de Marie Stuart.

Aujourd'hui le missel, dépouillé de sa riche reliure, grossièrement recouvert de cuir brun, et maladroitement rogné sur toutes les marges, porte le deuil des nobles possesseurs auxquels il semble que le sort le destinait à devenir fatal.

Possédé d'abord par les Guises, dont la famille toute-puissante alors devait bientôt presque s'éteindre au pied même du trône qu'ils convoitaient, le manuscrit passa entre les mains d'une jeune et séduisante princesse, déjà reine d'Écosse, fiancée à un fils de France et élevée parmi les filles de Catherine de Médicis, à la cour brillante du roi Henri II. Un nom écrit au haut du premier folio, *à moi, Marie R.*, et répété au verso de la page 12, *à moi, Marie, Royne*, 1554, prouve que Marie Stuart n'avait pas plus de douze ans lorsqu'elle reçut ce riche cadeau.

Veuve à dix-huit ans, et quittant cette France qu'elle ne devait plus revoir, elle emportait ce pieux souvenir dans le royaume de ses pères, où les hasards d'une vie agitée, des combats, des fuites, des émeutes sans nombre le firent tomber au pouvoir d'un homme un moment tout-puissant, *Mathieu Lennox*, qui traça de sa propre main son nom sur les marges du livre fatal. Bientôt après le père de Darnley, compromis dans l'assassinat du secrétaire Riccio, était chassé de la cour de sa belle-fille, et tombait lui-même sous le poignard des conjurés.

Déjà, avant cette mort tragique, le missel avait été rendu à Marie Stuart, qui dès lors ne s'en sépara plus. Au folio 39 nous retrouvons écrits par elle, car les marges de son livre d'heures lui servaient de tablettes, les noms d'*E. Shrewsbury*[1], *T. Sussex*[2], *W. Essex*[3], *Fra. Walsingham*[4], sans doute pour se rappeler les affaires qu'elle avait à traiter avec ces puissants personnages de la cour d'Élisabeth.

Forcée de quitter l'Écosse, Marie emporta son missel en Angleterre, peut-être y était-elle déjà prisonnière, lorsque sur le verso resté en blanc du folio 81 elle traçait ces lignes où se peignent toutes les défaillances de son âme :

Qui jamais davantage eut contraire le sort,
Si la vie m'est moins utile que la mort,

1. Deuxième femme de Georges Talbot, sixième comte de Shrewsbury, mort en 1608.

2. Thomas Rudeleff, troisième comte de Sussex, mort en 1583.

3. Walter Devereux, comte d'Essex en 1572, mort en 1576.

4. Francis Walsingham, secrétaire d'État, mort en 1590.

Et plustôt que changer de mes maux l'adventuro
Chacun change pour moi d'humeur et de nature.
MARIE R...

Élisabeth commençait en effet à se révéler cruellement; bientôt se sentant assez forte pour tout oser, elle jeta le masque. A la merci de son implacable ennemie, trahie par les siens, abandonnée par les rois ses parents, la reine découronnée d'Écosse, de France, d'Angleterre et d'Irlande vit ses illusions s'envoler une à une; les derniers vers qu'elle écrit au recto du folio 138 ont une expression navrante de douleur.

En feinte mes amis changent leur bienveillance,
Tout le bien qu'ils me font est désirer ma mort,
Et comme si mourant jestais en défaillance
Dessus mes vestements ils ont jetté le sort.

Les amis de Marie Stuart n'avaient pas attendu si longtemps, et la Bibliothèque impériale contient plusieurs pièces authentiques, lettres ou dépêches, qui démontrent que dès 1568 Catherine de Médicis pressait son ambassadeur d'acheter pour elle des perles *merveilleuses* volées en Écosse à la reine, sa parente et sa protégée, et vendues en Angleterre fort au-dessous de leur prix à Élisabeth, qui se garda bien de les laisser échapper, ainsi que le dit M. de Laforêt dans une dépêche à la mère de Charles IX.

Sur plusieurs autres feuillets on reconnaît encore l'écriture de Marie Stuart, mais les mots n'ont plus de sens précis, ce sont de simples exclamations, ou des réminiscences de temps plus heureux, de vagues aspirations qu'il nous est impossible de comprendre. Après s'être abandonnée aux plaintes et aux gémissements, l'âme de la captive se releva fière et courageuse en présence de la mort. Marie Stuart cessa d'écrire pour ne plus songer qu'à prier. Son livre ne contient plus aucune indication précise, mais l'histoire supplée à l'éloquent silence de ces pages.

De la Tour de Londres, Marie Stuart avait été transférée au château de Fotheringay; les secours de la religion lui étaient refusés par une fanatique intolérance: seul son missel ne lui fut pas enlevé.

Au point du jour qui fut celui de son supplice, Marie, raconte un de ses historiens, se leva et dit qu'elle n'avait plus que deux heures à vivre; elle choisit le mouchoir qui devait lui bander les yeux sur l'échafaud, puis ayant partagé son dernier argent entre ses serviteurs, elle prit *son livre d'heures en la main*, et s'étant agenouillée pria longuement. Le même biographe, après avoir décrit le moment pathétique où elle se sépara de ceux qui s'étaient dévoués à son ser-

vice, ajoute : « Après cela, elle se remit en marche d'un air noble et doux, le crucifix d'une main *et son livre d'heures de l'autre*, vestue de son costume de veuve, elle avoit la dignité d'une reine et le paisible recueillement d'une chrétienne. » Arrivée à l'échafaud, elle se mit à genoux, le docteur Fletcher l'engagait avec dureté à changer de croyance, elle le repoussa doucement et se mit à lire *en son livre les psaumes de la pénitence et de la miséricorde*, puis elle présenta son front au bandeau, et après une prière, si sublime qu'elle arracha des larmes à tous les assistants, elle courba la tête et reçut le coup fatal.

Un drap noir fut jeté sur le corps, et les comtes de Kent et de Shrewsbury donnèrent des ordres sévères pour brûler tout ce que la reine portait sur elle. Le précieux manuscrit, furtivement enlevé, échappa cependant à toutes les perquisitions et se retrouva après la mort d'Élisabeth entre les mains d'un grand seigneur de la cour de Jacques Ier, qui le légua à Charles Howard, créé comte de Nottingham en 1596, et dont le nom et le titre se lisent au folio 39.

Quelques années plus tard, lady Arabella Stuart, cousine de Jacques Ier, possédait le livre fatal. On sait à quel point le malheur poursuivit cette infortunée, mariée secrètement, en 1610, à William Seymour et rendue veuve par la fin tragique de son mari; elle fut enfermée à la Tour de Londres et y mourut folle en 1615. Dans un moment lucide, la captive écrivit au-dessous du nom de Marie Stuart ces mots : *Your most infortunate Arabella Seymour.* Cette signature est la dernière que présente le livre funèbre.

D'Angleterre, les Heures de Marie Stuart furent alors apportées en France et déposées dans une des bibliothèques de la ville de Paris, qui, par une étrange coïncidence, fut la première pillée lors de la révolution. Le manuscrit allait être brûlé sur la place de l'Hôtel-de-Ville, lorsque le comte Doubrowsky l'acheta à vil prix, pour en faire don à la bibliothèque de l'Hermitage, qui est, comme on le sait, propriété particulière des tzars. Depuis son arrivée en Russie, le missel des Guises, de Marie Stuart, de Lennox et de lady Arabella a donc appartenu successivement aux empereurs Paul, Alexandre et Nicolas; l'histoire, en racontant leur mort, dira plus tard si deux de ces noms ne doivent pas être inscrits sur la funèbre liste.

ALEXANDRE DE LAMOTHE.

JULIEN L'APOSTAT

PAR M. ÉMILE LAMÉ[1].

I

Au quatrième siècle, Athènes, riche et populeuse, était loin d'avoir perdu son prestige. L'ancienne capitale de la Grèce était encore la ville sainte du paganisme, et un lieu de rendez-vous pour tous ceux qui voulaient s'instruire dans les lettres et la philosophie. De tous les points du monde civilisé une jeunesse studieuse y affluait sous la discipline de maîtres renommés. Païens et chrétiens, l'ancien monde et le nouveau, s'y rencontraient sous la protection de Minerve, sans trop d'hostilité, comme l'Orient et l'Occident se rapprochaient et se mêlaient sans contraste violent sur son sol hospitalier, au sein d'un climat modérateur.

Parmi les jeunes gens qui, en 355, étudiaient la sagesse et la littérature au pied du Parthénon, il s'en trouvait trois que l'âge, l'amitié et des travaux communs rapprochaient alors, tous trois réservés cependant par les circonstances et la vocation intérieure à des destinées bien différentes. L'un d'eux, le neveu de Constantin, le cousin de l'empereur régnant, plus tard empereur lui-même et célèbre dans l'histoire sous le nom de Julien l'Apostat, devait sept ans après, dans sa guerre contre le christianisme, rencontrer devant lui comme adversaires Basile de Césarée et Grégoire de Nazianze, ses anciens compagnons d'Athènes, devenus de grands docteurs de la loi du Christ et déjà renommés pour leur sainteté. Alors ils n'étaient encore tous trois rivaux que d'éloquence, et ils puisaient avec la même ardeur, presque avec le même respect, aux sources de la sagesse et de la poésie antiques.

Il serait intéressant de connaître les entretiens intimes de ces jeunes hommes, dont l'un, le futur empereur, nourrissait déjà sans doute le projet de la grande entreprise qui devait être l'œuvre de son règne, pendant que les autres sentaient en eux le combat intérieur de la grâce contre les séductions de l'éloquence et de la gloire mondaine. En quoi se rapprochaient, dans la spéculation, à ce mo-

1. 1 vol. *Bibliothèque-Charpentier*.

ment de trêve, ceux que la lutte renaissante entre les anciennes et les nouvelles doctrines religieuses allaient rendre ennemis? Sans doute, il n'est pas impossible de s'en faire une idée en comparant les écrits postérieurs de Julien et ceux de son ami Libanius avec les ouvrages de saint Basile et de saint Grégoire. Toutefois, il faudrait se garder de conclure de certains rapports superficiels, soit dans le dogme, soit dans la morale, entre le polythéisme transformé par la philosophie alexandrine et le christianisme, à une alliance possible de l'esprit nouveau qui animait le monde avec les cultes qui avaient suffi à la vie morale, ainsi qu'au développement social, des anciens peuples polythéistes. Ce serait, à notre avis, une grave erreur, et qui aurait pour résultat de vicier complétement l'idée qu'on doit se faire de la lutte du christianisme contre le paganisme et de son triomphe.

C'est l'erreur fondamentale du livre nouvellement publié par M. Émile Lamé sur l'empereur Julien. Notre intention est de nous attaquer ici à l'idée même du livre, en laissant de côté les critiques de détail qu'on en pourrait faire tant pour le fond que pour la forme. L'auteur s'est jeté à la recherche d'un système nouveau avec la témérité de la jeunesse et sans aucun des ménagements que la critique a coutume de garder dans ses spéculations sur le christianisme. Nous ne lui en ferons point un reproche; mais nous prendrons son idée telle qu'elle nous apparaît dans son ouvrage, dégagée, autant que nous l'aurons pu faire, de ses incertitudes et des obscurités de la rédaction, et nous l'examinerons de notre mieux dans sa valeur intrinsèque.

Suivant M. Lamé, si nous l'avons bien compris, l'*hellénisme*, — c'est ainsi qu'il appelle le polythéisme transformé et unifié par la philosophie, — était une religion parfaitement suffisante pour la satisfaction des besoins nouveaux que le progrès avait fait naître et développés au sein de l'humanité. Peu différent du christianisme quant aux points essentiels, il avait sur celui-ci, qui n'était lui-même qu'une tranformation de l'ancienne religion des Juifs, l'avantage de ne pas rompre avec la tradition conservée, de siècle en siècle, par la portion la plus civilisée du genre humain, dans ce monde gréco-latin qui avait été le théâtre des plus grands événements de l'histoire, où tous les progrès de l'humanité s'étaient accomplis. Le triomphe de l'hellénisme sur le christianisme ou, comme l'appelle M. Lamé, le *galiléisme*, n'eût pas apporté de changements bien sensibles dans l'histoire ultérieure de la civilisation; mais les résultats qu'on a coutume d'attribuer à l'influence du christianisme se fussent produits à peu près de la même manière par le cours même des choses. Seulement, la chaîne n'étant pas rompue entre le présent et l'avenir, les traditions de la sagesse et de la beauté antiques se fussent conservées pour

nous *sous les broussailles de la théologie*, et le monde moderne n'eût pas été condamné, pour les retrouver, à des efforts longtemps stériles. En deux mots, l'hellénisme triomphant, la cause du progrès et celle de la tradition triomphaient avec lui, l'une avec l'autre, l'une par l'autre.

Quant à la raison qui a fait avorter l'œuvre de Julien et amené le triomphe du christianisme, M. Lamé la voit tout entière dans cette circonstance, que Julien, empereur en même temps que grand pontife, ne pouvait séparer la cause de l'empire de celle de son Église. L'unité temporelle et l'unité spirituelle de l'empire, tel était le double but poursuivi par l'héritier du trône des Trajan et des Marc-Aurèle. Mais l'empire, menacé de tous côtés par les barbares, ne pouvait plus même défendre contre eux ses frontières, loin de leur pouvoir imposer sa domination universelle. Par ses victoires remportées dans la Gaule, Julien croyait avoir réduit les Germains; il voulait en finir de même avec les Perses par l'expédition qui lui coûta la vie. « L'infériorité de Julien sur les coryphées du christianisme, dit ici M. Lamé, ne touche ni à la morale ni à la théologie, *identiques chez lui et chez eux;* c'est une infériorité de position. Général victorieux des barbares, il ne pouvait voir autrement qu'il a vu, tandis que les chrétiens ont toujours su séparer la cause de leurs dieux de celle de l'empire, prêts à se servir de la protection des rois barbares comme de celle des empereurs. »

II

Il est certain qu'il y a dans l'âme humaine un certain nombre d'idées qui sont comme le fonds commun de toutes les religions, leur essence en quelque sorte. Étrangères à la raison, parfois en contradiction avec elle, elles semblent appartenir à je ne sais quel mystérieux et profond instinct de notre nature, qui les garde comme en réserve, les dérobant à certaines époques pour les faire reparaître à d'autres sous des formes nouvelles. La critique les signale sous les déguisements les plus divers, chez les peuples les plus étrangers les uns aux autres. La philosophie les examine et les commente. Telle est l'idée d'une intelligence divine, tantôt une et tantôt multiple, présidant aux lois de l'univers, en dirigeant les forces secrètes. Telles sont les idées d'Incarnation, de Médiation, de Sacrifice, de Purification, de Rédemption, et autres analogues. Les idées que le christianisme a fait sortir du fond de la conscience humaine, pour les transformer en dogmes et en préceptes de religion, se retrouvent plus ou moins mêlées et altérées, en y comprenant même celles d'un Dieu unique, dans les anciens cultes païens. L'œuvre de la religion du

Christ fut de les dégager de leur alliage, de les réunir en corps de doctrine, et d'en faire, en leur donnant toute leur vertu, le symbole vivant d'une nouvelle foi.

Cette œuvre du christianisme, l'hellénisme pouvait-il l'accomplir? Nous n'hésitons pas à répondre : non. Qu'était-ce que l'hellénisme? Une chose savante, une œuvre de philosophie et de critique qui, par elle-même, ne pouvait avoir d'action sur l'imagination ni sur le sentiment. Les idées que, par une subtile analyse, il extrayait des anciens mythes, n'avaient jamais été associées à ces mythes dans l'esprit des populations; elles n'avaient jamais été le partage que d'un petit nombre d'initiés à des mystères interdits à la foule. Quand on essayait de les tirer ainsi de l'ombre du sanctuaire, pour en faire l'âme d'une religion populaire renouvelée dans son esprit et respectée dans ses formes, les mythes et les symboles qui représentaient ces idées antiques étaient depuis longtemps usés et discrédités; ils avaient perdu tout prestige. Dépourvus de toute fixité presque dès l'origine, constamment modifiés par la poésie et par l'art, ils avaient offert à l'imagination des poëtes et des artistes, sculpteurs ou peintres, le thème le plus riche et le plus fécond sur lequel elle pût travailler; mais leur rôle avait fini avec la décadence de la civilisation, de la poésie et de l'art de l'antiquité; leur renaissance philosophique ne pouvait être et ne fut, en effet, que la vaine tentative d'un archaïsme impuissant, presque ridicule. Julien, qui la poursuivait, ne s'apercevait pas que l'œuvre de rénovation religieuse qu'il s'efforçait ainsi d'opérer par en haut en vulgarisant les idées des philosophes et des lettrés, le christianisme l'avait déjà accomplie par en bas en se mettant en contact immédiat avec l'imagination et le sentiment populaires. Les idées que le christianisme avait en commun avec le polythéisme grec, au lieu de les aller rechercher laborieusement au fond des antiques symboles où elles dormaient comme en autant de tombeaux, il les avait prises toutes vivantes dans la conscience humaine, les consacrant pour l'imagination par de nouvelles images et de nouvelles légendes, les fixant peu à peu pour l'esprit en corps de doctrine, les *révélant* de nouveau au monde.

J'admire beaucoup le polythéisme grec. Qui n'admirerait une mythologie à ce point riche et riante, à ce point féconde pour la poésie et pour l'art? Mais, à l'époque où nous sommes, ce n'était depuis bien longtemps déjà qu'une mythologie; le fond vraiment religieux avait disparu sous des séries superposées de créations où l'imagination revêtait de formes pures et charmantes les conceptions morales de l'esprit. La philosophie s'était emparée, pour les interpréter à sa façon, des vieux mythes déjà remaniés par la poésie; de sorte que, la

fantaisie d'un côté, la raison de l'autre ayant fait leur œuvre, il ne restait du sens primitif que des traces confuses et énigmatiques. Vouloir y remonter était une entreprise pleine de hasards, et qui devait à la plupart des contemporains paraître assez inutile. En effet, la morale, grâce à l'émancipation de l'esprit grec, avait eu en Grèce une histoire et des progrès indépendants de la religion; elle était un fruit de la philosophie. Portée dans le stoïcisme à un haut point de perfection, elle semblait se rapprocher, dans les écrits d'un Marc-Aurèle, par exemple, de ce qu'on a appelé *la morale chrétienne*. Or, le christianisme n'introduisit pas dans le monde une morale particulière; mais, en ranimant l'esprit religieux, il rattacha à la religion la morale qui en était séparée. Tandis que la philosophie avait exercé en Grèce les plus nobles facultés de l'esprit humain, la religion, tombée dans le domaine de la poésie, n'avait plus été que le jouet brillant des caprices de l'imagination. Le christianisme rendit à la religion, c'est-à-dire au dogme et à la foi, le rôle principal, et tenta de reconstituer par elle l'unité intérieure de l'homme, en même temps qu'il proclamait l'unité de Dieu.

Cette idée de monothéisme était, comme je l'ai dit, au fond des cultes polythéistes; mais l'état du monde et l'état des esprits ne lui avaient pas permis de grandir et de se dégager dans l'antiquité. L'esprit de race et de nationalité qui dominait alors s'opposait à ce que le dieu d'une nation fût adopté par une autre. Chaque dieu principal d'un peuple étant pour ainsi dire la puissance idéalisée de ce peuple, se développait avec lui, combattait avec lui contre les peuples et les dieux étrangers, triomphait ou succombait avec lui; vaincu, il ne disparaissait pas complétement, mais il prenait dans la hiérarchie divine un rang répondant au plus ou moins de vie indépendante qui restait à ses sectateurs. Dans la formation d'une nation par la fusion de divers éléments, un dieu devenait le dieu dominant, le maître des autres, comme le Jupiter panhellénien, dieu de la nationalité grecque au temps de sa puissance. Ce même Jupiter, conception de l'esprit grec de plus en plus épurée, devint plus tard pour le monde gréco-latin le dieu suprême, roi du ciel et de la terre, sous l'empire duquel se rangeaient, comme en un immense panthéon, toutes les autres divinités grecques, latines ou barbares. Mais le dieu du Capitole, devenu la personnification de la puissance romaine, ne pouvait devenir le dieu universel; il devait tomber en décadence avec l'empire et finir avec l'ancien monde. Quant au *Soleil Roi*, le dieu de Julien, auquel il destinait la suprématie sur tous les dieux des nations avec le sceptre du ciel et de la terre, ce remplaçant philosophique de Jupiter Capitolin était une conception aussi vaine qu'intempestive. Au

froid symbolisme qui charmait l'imagination de Julien il manquait, pour s'emparer des esprits, pour chasser l'Homme-Dieu des chrétiens de la place qu'il occupait déjà dans les cœurs, la vie et la vertu qui n'appartient qu'à elle.

D'ailleurs, il ne s'agissait pas d'établir un dieu supérieur aux autres en conservant ceux-ci, mais de poser en dogme l'unité divine dans toute sa pureté. Le Jéhovah des Hébreux, bien qu'il ne fût, lui aussi, que le dieu particulier d'un peuple, avait l'avantage d'avoir régné seul sur ses adorateurs, excepté dans les temps de défaillance où le peuple juif avait aussi adoré des dieux étrangers; mais ses prophètes l'avaient toujours arraché à leur culte impie et, grâce à ces restaurateurs inspirés de la tradition antique, il avait mérité d'être regardé comme le représentant du monothéisme dans l'ancien monde. C'est pourquoi la régénération religieuse avait dû prendre naissance en Judée. Au moment où le christianisme, fils émancipé du judaïsme, faisait son entrée sur la scène du monde, l'heure avait sonné pour l'avénement d'un monothéisme pur, tempéré par l'idée antique d'un médiateur, dont Jésus-Christ devint instantanément la sublime et touchante figure. A ces idées d'un Dieu père et d'un Dieu fils, à la fois confondus et séparés, se rattacha naturellement toute la série de celles qui dormaient au fond de la conscience, et tout un système religieux se forma, qui répondait aux besoins du temps. Ce système fut longtemps à se compléter, il est vrai; et, dans le long travail qu'il fit sur lui-même, il ne fut pas sans emprunter beaucoup aux religions et aux philosophies du temps. Mais l'esprit nouveau, qui animait le christianisme dès le siècle des apôtres, à mesure qu'il tissait son vêtement de dogmes, rejetait avec une vigueur constante tout ce qui aurait pu l'altérer, et dégageait avec une majestueuse harmonie l'orthodoxie catholique du milieu des hérésies qui l'obstruaient.

Mais le polythéisme n'avait pas eu seulement sa raison d'être dans le fractionnement du monde antique et dans l'opposition des races et des nations les unes aux autres. Il l'avait eue aussi dans l'ignorance où étaient les esprits des véritables lois de l'univers, ignorance qui faisait d'eux les sujets des aveugles puissances de la nature. De ces forces inconnues ils avaient fait naturellement des divinités bienfaisantes ou funestes. En Grèce, où l'esprit humain eut son apothéose, la conception des dieux fut mêlée d'idées morales qui prirent peu à peu le dessus, mais qui n'aboutirent qu'à peupler de libres créations ce monde, dont l'homme se sentait le maître, sans en pouvoir expliquer les phénomènes. Tout fut dieu, mais tout fut caprice et poésie. Toutefois, à mesure que l'esprit s'avança dans la connaissance

des lois physiques, les prestiges de l'imagination exercèrent moins d'empire; l'idée divine, qui avait joué sur la terre avec les hommes, mêlée familièrement à eux, s'éloigna peu à peu à l'horizon et remonta dans l'espace. Elle finit, grâce au progrès de la philosophie, par n'être plus qu'une idée à peu près vide, qui n'avait rien à faire ni avec le gouvernement du monde ni avec la loi morale. Tels sont les dieux d'Épicure et de Lucrèce.

Omnis enim per se divum natura necesse est
Immortali ævo summa cum pace fruatur,
Semota a nostris rebus, sejunctaque longe.

Quant au dieu des néo-platoniciens, c'était une pure abstraction philosophique. C'est de ce dieu *premier, supérieur à l'intelligence et à tous les intelligibles*, que Porphyre écrivait : « Moi aussi, j'eus le bonheur, mais une fois seulement, de contempler ce dieu suprême et de m'unir à lui à l'âge de soixante-six ans[1]. » Une telle contemplation, à laquelle Plotin lui-même, malgré la force de son esprit et la sainteté de sa vie, n'avait atteint que *quatre fois*, — c'est Porphyre qui nous l'apprend, — était la récompense de toute une vie de sagesse et de méditation héroïque. On comprend que le dieu des néo-platoniciens ne devait pas avoir beaucoup plus d'influence que les dieux des épicuriens sur les affaires du monde. L'idée divine, dépouillée des riantes fictions dans lesquelles elle s'était autrefois incorporée, se perdait dans l'éloignement et dans le vague. Cependant, le christianisme avait trouvé le secret de lui redonner la vie et de la rendre accessible, en la maintenant à la hauteur où le progrès du temps et des esprits l'avait portée et où elle planait désormais au-dessus de toutes les choses sensibles.

Le christianisme, au moment où son esprit se révéla, en contradiction avec celui qui animait l'ancien monde, devint fatalement la religion de tous ceux que tourmentait le vague besoin d'un idéal nouveau et de croyances positives. A l'orgueil de la sagesse antique il opposait l'humilité de la foi nouvelle, comme il opposait aux pompes de l'empire la pauvreté évangélique; parmi la foule des doctrines contradictoires, il apportait un petit nombre de fortes croyances destinées à une grande influence sociale; au milieu de la mollesse et de la corruption universelles, il relevait les idées d'abstinence et de pureté; enfin, dans cette malheureuse société de l'ère impériale, privée de toute vie politique, livrée à la langueur, à l'abaissement et à la

1. *Vie de Plotin*, XXII.

mélancolie chronique, il apportait l'idée d'une régénération et l'espérance d'une ère nouvelle; il ouvrait aux esprits des perspectives inconnues. Virgile avait dit sous Auguste :

Magnus ab integro sæclorum nascitur ordo.
Jam redit et Virgo, redeunt saturnia regna;
Jam nova progenies cœlo demittitur alto.

La prédiction du poëte était en train de réalisation; une nouvelle race d'hommes allait former une nouvelle humanité. L'unité politique créée par l'empire romain dans l'ancien monde était sur le point de se rompre, emportant avec elle la vieille civilisation; mais une civilisation nouvelle, aussi variée que féconde, devait se dégager, avec le temps, du chaos formé par l'invasion des races barbares au sein de l'empire, sous l'influence d'une religion qui s'adressait à la fois aux plus primitifs instincts de notre nature et aux idées les plus avancées de l'esprit de l'époque.

La civilisation moderne est bien réellement la fille du christianisme, et, même dans les progrès réalisés contre lui, on peut dire qu'elle a reçu l'impulsion du mouvement qu'il a donné à l'esprit humain. Ce mouvement provient d'un principe qui a fait du christianisme l'instrument du développement historique de l'humanité. Le polythéisme oriental avait renfermé l'élément divin dans la nature, où il demeurait à l'état de mystère, sans influence ou avec une influence confuse sur le développement de l'esprit. Le polythéisme anthropomorphique des Hellènes plaça l'élément divin à la fois dans la nature et dans l'homme; ce fut l'indice d'un affranchissement de l'intelligence, le signe de la liberté morale. Toutefois l'élément divin n'eut en Grèce que des manifestations finies; il ne dépassa pas l'horizon visible et ne sortit pas du monde particulier, circonscrit dans l'espace et dans le temps, où il se jouait sous mille formes poétiques. Il appartenait à la religion du Christ d'introduire dans le monde cette idée de l'infini, qui est l'âme de notre vie morale, l'aiguillon de la science, le principe vivant du progrès intellectuel et social dans notre monde moderne. Sous l'empire du christianisme, l'élément divin se sépare à la fois du monde et de l'homme, mais c'est pour planer au-dessus d'eux, comme un idéal éternel et universel d'ordre, de justice et de vérité. En même temps de nouvelles aspirations se manifestent au sein de l'humanité. En donnant au genre humain par la tradition juive une commune origine; en soumettant des nations diverses de mœurs, d'histoire, de lois politiques, aux mêmes lois religieuses, morales, au même droit fondé sur les mêmes principes

de justice déjà consacrés par la loi romaine, mais universalisés par lui sous une consécration plus auguste, le christianisme renversait les anciennes barrières et ouvrait de tous côtés l'horizon; il ouvrait aussi dans l'avenir des perspectives où le genre humain, ou du moins la portion qui représente pour nous la civilisation moderne et qui semble devoir l'imposer au reste du monde, allait entrer pour y poursuivre les nouvelles voies de l'histoire. Ce que nous appelons le progrès n'est autre chose que le développement des destinées qui commencèrent alors. C'est à l'impulsion donnée par le christianisme que l'avenir devra, si les prophéties de l'esprit moderne ne sont point menteuses, le caractère de solidarité de plus en plus grande qui reliera entre elles les idées et les institutions des peuples. Sans doute, c'est la philosophie qui fournit les principes d'où résulte pour les nations un idéal commun; mais le sentiment qui les y pousse a sa source dans le christianisme. A l'heure qu'il est, le monde est encore animé de l'esprit qu'il y a apporté, et c'est grâce à cet esprit, grâce à l'idéal qu'il a fait planer sur l'humanité et aux aspirations qu'il a mises en elle, que sera évité par les nations modernes le péril qui a perdu plus d'une société antique : l'étouffement de l'esprit et l'anéantissement silencieux du progrès sous l'immobile végétation d'une civilisation toute matérielle.

III

Revenons au quatrième siècle. Il y avait encore à cette époque des esprits qui n'étaient pas mûrs pour la conception austère du monothéisme chrétien. En revanche, le polythéisme, tel que le comprenaient Julien et ses amis, avait l'avantage de répondre à une difficulté dont leur esprit s'embarrassait. Ce point a été éclairci par M. Littré dans les beaux articles qu'il a consacrés à Julien à propos de l'ouvrage de M. de Broglie sur l'Église et l'empire romain au quatrième siècle[1]. Je ne puis faire mieux que de citer ici ses paroles : « Il ne faut pas croire qu'il y ait eu une recrudescence de superstition en allant du temps d'Auguste et de Cicéron à celui de Julien, recrudescence qui aurait ressaisi une classe d'hommes déjà émancipés. Non, ce n'est pas cela qui fut changé; ce qui le fut, c'est le point de vue auquel apparut le polythéisme à ces deux époques. Dans la première, il y eut un interrègne religieux, et l'on cessa de croire à la religion officielle; dans la seconde, la philosophie, se réconciliant, la rendit acceptable à des esprits modifiés graduellement et à leur

1. *Journal des Savants*, juin, juillet et décembre 1860.

insu par le christianisme croissant. Julien lui-même l'avait dit dans un ouvrage où il combattait les chrétiens, et qui a péri; ce qui l'empêcha de donner son assentiment à la nouvelle religion, ce fut l'impossibilité où se trouva son esprit de concevoir comment le Dieu un et infini pourrait gouverner le monde sans un cortége de dieux intermédiaires. Ce cortége était fourni à la philosophie par le polythéisme, que son antiquité recommandait, en outre, aux esprits attardés. »

Il a existé de tout temps, et il existe aussi de nos jours des esprits *attardés* qui ne peuvent et ne veulent admettre l'esprit de leur temps qu'à la condition de le voir entrer dans les formes du passé. Ce furent ces *conservateurs* qui, au quatrième siècle, firent la réaction contre le christianisme, à la tête de laquelle Julien fut porté par sa propre vocation et par la conspiration secrète de ses coreligionnaires. Pendant un séjour qu'il fit à Pergame, avant ses études à Athènes, il se mit en rapport avec Édésius, disciple de Jamblique, et le supplia de l'initier aux mystères de la théurgie. Soit crainte de Constance, soit peut-être pour irriter la passion de Julien, Édésius le renvoya à Chrysanthe et à Eusèbe, qui le renvoyèrent à Maxime. Ce fut ce dernier qui satisfit enfin son désir. M. Lamé a raconté en détail les cérémonies de l'initiation qui eut lieu de nuit, à Éphèse, dans les ruines de l'ancien temple de Diane. Julien s'y était préparé par un mois d'abstinence de toute chair, par trois jours de jeûne, par des prières et par l'accomplissement de nombre de rites mystérieux. Un temple souterrain s'étendait sous les ruines, et l'on y descendait par un escalier étroit, dont l'entrée était cachée derrière le piédestal de l'ancienne statue, alors en débris, de la déesse d'Éphèse. Ce fut là que les cérémonies sacrées s'accomplirent; Julien entra en possession de la science et des pratiques théurgiques par les révélations de Chrysanthe et de Maxime; il se baigna dans le sang d'un taureau égorgé en l'honneur de Mithra, afin d'effacer dans ce bain ce qu'il regardait comme la souillure de son baptême. Au sortir du temple d'Éphèse, Julien était un homme nouveau; il était l'espérance du paganisme réduit à se cacher à son tour dans les souterrains d'où le christianisme était sorti pour triompher à la lumière. Son nom, circulant dans les sociétés secrètes d'un bout de l'empire à l'autre, allait rallier à son règne futur tous les vœux des sectateurs d'un culte opprimé ; il avait un parti qui comptait sur lui et sur lequel il pouvait compter.

C'est ici le lieu de dire un mot de l'accusation d'apostasie dont les chrétiens ont flétri la mémoire de leur ennemi, et que M. Littré repousse comme injuste. En effet, il paraît bien certain que Julien ne donna jamais qu'une adhésion de bouche aux croyances chrétiennes et que, dès qu'il put réfléchir, il se fit une religion de la fusion, qui

prévalait alors dans beaucoup d'esprits, des dogmes du christianisme avec la philosophie néo-platonicienne. « Le christianisme inscient et involontaire de l'enfance, dit M. Littré, ne devient, si l'homme vit, réel qu'autant que cet homme, à l'âge de raison, ratifie la croyance qu'il a reçue; mais, s'il ne la ratifie pas, le nom d'apostat ne peut lui être donné par ceux dont il se sépare. » La crainte que Julien avait de Constance l'obligea à dissimuler ses véritables sentiments religieux, mais il jeta le masque aussitôt qu'il crut pouvoir le faire impunément. Montaigne a dit en parlant de lui : « En matière de religion, il estoit vicieux par tout; on l'a surnommé l'Apostat pour avoir abandonné la nostre. Toutesfois cette opinion me semble plus vraysemblable, qu'il ne l'avait jamais eue à cœur, mais que, pour l'obéïssance des loix, il s'estoit feinct jusques à ce qu'il teinst l'empire en sa main. Il feut si superstitieux en la sienne, que ceulx mesmes qui en estoient, de son temps, s'en mocquoient; et, disoit-on, s'il eust gaigné la victoire contre les Parthes, qu'il eust faict tarir la race des bœufs au monde pour satisfaire à ses sacrifices. Il estoit aussi embabouiné de la science divinatrice, et donnait auctorité à toute façon de prognostiques [1]. »

La sincérité de la croyance de Julien à ses dieux paraît incontestable : M. de Broglie l'a reconnu lui-même en s'en étonnant [2]. *J'aime les dieux*, s'écriait-il, *je frissonne devant eux, je les respecte et je les redoute;* et il disait vrai. Religieux par nature, plutôt poëte encore que philosophe, très-rhéteur et très-épris des lettres grecques, Julien avait laissé séduire son imagination, charmer son sentiment par les belles fictions du paganisme, derrière lesquelles il entrevoyait, dans un vague mystérieux, les dogmes d'une religion éternelle. Ainsi que nous le disions tout à l'heure, il n'était pas seul à penser ainsi; et d'autres pouvaient croire aussi comme lui à la possibilité de composer avec les restes de la superstition populaire et les idées de la philosophie néo-platonicienne une religion véritable. Le jour où, entrant dans Vienne, à l'époque de son arrivée en Gaule, il fut salué par ce cri d'une vieille femme aveugle : *Voilà celui qui rétablira les anciens dieux*, il put croire entendre la voix du peuple l'appeler à une mission conforme à son génie et à sa secrète inclination. A son avénement au trône, le successeur de Constance pût s'y croire accueilli par la faveur universelle : sa jeunesse, ses vertus privées, sa gloire militaire, la persécution que sa famille avait subie, disposaient pour lui les esprits; le paganisme opprimé attendait de lui la résurrection

1. *Essais*, l. II, ch. XIX.
2. *L'Église et l'Empire romain au IV[e] siècle*, t. IV, p. 402.

du vieux culte et sa réintégration dans ses anciens honneurs; les chrétiens orthodoxes préféraient au fond du cœur un empereur païen à un arien comme l'avait été Constance. Julien put donc se faire illusion et croire l'entreprise qu'il méditait plus facile qu'elle ne l'était en effet. Il compta sans doute parmi les chances de succès, outre la valeur de ses idées et sa propre éloquence dont il était fier, non sans raison, le zèle et les vertus de ses coreligionnaires et l'indifférence en matière de religion, déjà commune à cette époque, qui devait livrer beaucoup de chrétiens à ses séductions de tout genre. Mais il n'en alla pas tout à fait comme il l'avait espéré. Le christianisme, à la décadence duquel on avait pu croire, épuisé qu'il semblait par ses divisions, se releva sous l'attaque, et parut disposé à traverser l'épreuve qui se préparait comme il avait fait les autres. Julien, qui avait cru triompher par la douceur et la persuasion, se vit entraîné à se faire persécuteur; il n'y a aucun doute que, s'il fût revenu victorieux de la guerre de Perse, il n'eût donné le signal d'une nouvelle persécution générale. Un rhéteur contredit et un philosophe échappé sont des espèces terribles d'animaux féroces; on l'eût bien vu. D'un autre côté, Julien était pur et chaste de vie; il n'avait été entraîné à la restauration du paganisme par aucun désir de voluptés sensuelles. Sous ce rapport, il fut bientôt en dissentiment avec Maxime, son initiateur du temple d'Éphèse, devenu son ministre dans son entreprise de restauration. Il put se convaincre qu'il fallait, pour régénérer une société corrompue, autre chose que la résurrection philosophique des vieilles idoles.

J'ai dit qu'une persécution générale était inévitable au cas où Julien eût triomphé des Perses; c'est l'avis de M. Lamé : « Ceux, dit-il, qui l'ont peint comme un prince plein d'impartialité et de sang-froid l'ont bien mal connu. S'il pratiquait, d'ordinaire, le pardon des injures et l'aumône même envers les chrétiens, s'il a fait le plus souvent respecter leurs droits et leur a rendu justice exacte, s'il les a traités avec douceur, c'est que Jupiter le lui avait ordonné; mais quand il avait le droit pour lui, comme dans l'affaire de saint Marc d'Aréthuse, où il s'agissait de faire rendre compte à cet évêque arien des terres appartenant aux dieux, et qu'il avait vendues, il appliquait avec joie la loi romaine dans toute sa rigueur. S'il fût revenu vainqueur de son expédition contre les Perses, il eût été amené fatalement à une persécution générale. Du jour où son clergé eût fonctionné régulièrement, pris de l'autorité, et enlevé aux Galiléens le menu peuple des villes, Julien eût été sommé par ses coreligionnaires d'accomplir son devoir de souverain pontife, de punir les chrétiens comme sacriléges et athées, et de les faire périr en cas de récidive.

Mais cette persécution n'aurait point sans doute échoué comme les précédentes : si les persécutions des autres empereurs n'avaient point empêché le nombre des chrétiens de s'accroître, c'est qu'ils frappaient les corps sans pourvoir aux besoins des esprits. Julien avait pris l'ordre inverse : sa religion donnait sur tous les points l'équivalent du christianisme, excepté en ce qui touche au dogme de la fin du monde, dogme incompatible avec tout ordre social, du moment qu'on le prend à la lettre et qu'on attend la fin du monde du jour au lendemain, dogme que les chrétiens, désireux de fonder quelque chose de durable, commençaient à éluder en reculant la terrible échéance dans un avenir indéfini. Une persécution dirigée par Julien se fût donc accomplie dans les meilleures conditions pour le succès ; l'extinction du paganisme par l'épée des empereurs chrétiens prouve qu'il est possible de supprimer une religion par la violence, pourvu qu'on ait su la remplacer en lui prenant ce qu'elle avait de bon. »

J'aurais plus d'une observation à faire sur cette page ; mais je préfère m'abriter ici sous l'autorité d'un homme qu'on ne soupçonnera pas de partialité pour le christianisme. A l'opinion de M. Lamé sur le résultat probable de la persécution de Julien, qu'il me soit permis d'opposer celle de M. Littré, dans un passage de ses articles déjà cités, aussi remarquable par l'éloquence de la forme que par la profondeur du sens historique et critique : « Julien disparut, dit M. Littré, le flot se referma par-dessus sa tête, et il ne resta plus de trace de son œuvre impossible et de ce vain passage impérial. Mais il en pouvait être autrement ; Julien était plein de jeunesse, de force et de vigueur quand le javelot d'un Persan le retrancha du nombre des vivants. Que serait-il arrivé, si, au lieu de deux ans à peine, il eût, pendant trente ans ou plus, dirigé toute sa puissance et toute sa capacité contre le christianisme? Homère, tant lu et tant aimé par Julien, revient en mémoire, et l'on peut répondre par ce vers que le poëte dit plus d'une fois quand l'ordre de bataille menace de se rompre par la confusion :

Ενθα κε λοιγός ἔην, καὶ ἀμήχανα ἔργα γένοντο.

« Oui, mal et confusion se fussent abattus sur l'empire. Tout ce qui se développait se serait arrêté et concentré pour se défendre. Mais, le mal et la confusion passant comme ces orages qui ravagent les champs, aussitôt le christianisme aurait relevé la tête. Il avait vu des jours plus rudes, alors qu'il était faible, et pourtant il était parvenu à la victoire. S'il avait été combattu par la persécution, il eût encore trouvé des martyrs ; si par la parole et par les livres, il aurait eu des

défenseurs pleins de cette éloquence vivante auprès de aquelle toute celle des païens n'était qu'une vaine et fade rhétorique. Mais cette triste épreuve fut épargnée à l'empire; et l'inexorable histoire, tout en tenant compte à Julien de ses qualités personnelles, et malgré les regrets de l'armée qui pleura son jeune et vaillant capitaine, ne peut s'empêcher de déclarer que sa mort fut un événement heureux, qui fit disparaître une cause de stériles agitations, et de répéter, en détournant le sens de ce qui fût dit à propos du meurtre de Jules César : *Jure cæsum.* »

Un point sur lequel M. Lamé me paraît avoir vu juste, c'est que l'œuvre politique de Julien nuisit et devait nuire à son œuvre religieuse. Mais je demanderai au jeune historien de Julien comment il entend concilier ce point de vue avec celui de la possibilité d'une résurrection sérieuse du paganisme. Julien ne pouvant fonder sa religion que sur l'intégrité et l'unité de l'empire, et l'empire étant condamné, il s'ensuit, ce me semble,que l'œuvre de Julien, même en lui accordant le bénéfice d'un succès passager, devait tomber devant l'envahissement de l'empire par les barbares. C'est alors que la confusion eût couvert la terre, lorsque aucun esprit nouveau ne se serait mû sur le chaos où se fût abîmé l'ancien monde, pour en tirer une civilisation nouvelle.

Mais, quelque opinion qu'on se fasse de l'entreprise de Julien, on ne peut se défendre d'une sorte d'admiration attristée en face de ce jeune homme, en qui une religion à laquelle l'histoire a dû la belle civilisation de la Grèce et de l'Italie antiques parut un moment ressusciter et se personnifier, succombant, à la fleur de l'âge, sous la fatalité qui l'entraînait avec ses dieux vers la tombe et la ruine. Avec ses qualités et ses défauts, avec ses talents divers dont il ne sut pas toujours diriger l'emploi, le neveu de Constantin nous apparaît, dans un vague poétique et romanesque, comme une des figures les plus originales et les plus énigmatiques de l'histoire. Génie inquiet, rêveur austère et mélancolique, il traverse l'empire en guerrier et en pontife, en rhéteur et en héros, mêlant les rôles, haranguant, argumentant, frappant, passant de la modération à la colère, cachant la pourpre impériale sous le manteau du philosophe cynique, se prosternant devant ses dieux et répondant par la satire aux railleries des habitants d'Antioche, allant enfin mourir au fond de la Perse, frappé par une main barbare, dans une entreprise témérairement conçue et imprudemment conduite; incertain lui-même du caractère qu'il doit revêtir et de l'œuvre qu'il doit faire, il nous laisse incertains du jugement à porter sur sa vie. Ses victoires dans les Gaules jettent sur lui comme un reflet lointain de la gloire de Jules César, tandis que son expédi-

tion en Perse fait songer à Crassus. Son entreprise religieuse, tout impossible que le succès nous en paraisse, aurait quelque chose de plus grand au regard de l'historien si l'on y apercevait plus clairement le dessein de rétablir avec les anciens dieux l'ancienne puissance de Rome; on aimerait à penser qu'une idée patriotique inspirait à Julien sa guerre contre le christianisme; il se fût trompé plus dignement en essayant de faire concourir la restauration de l'ancien culte à la restauration de la grandeur de l'empire, qu'en voulant faire servir la puissance impériale à relever les idoles de sa piété archaïque. Il n'est pas jusqu'à ses vertus, auxquelles M. de Broglie s'est plu, avec un esprit d'équité qui l'honore, à rendre justice, qui ne laissent dans l'esprit quelque défiance; on y sent je ne sais quoi de tendu qui inspire plus d'étonnement que de sympathie. Toutefois, sa grandeur d'âme apparaît à l'heure de sa mort avec un éclat qui fait honneur aux idées qui avaient dirigé sa conduite; il paraît grand à cette heure où l'on paraît tel qu'on est. Il avait passé sur le monde comme un météore, et les chrétiens, rassurés par sa mort, pouvaient dire entre eux, en attribuant sa chute à la Providence :

Astre brillant, fils de l'aurore,
Comment es-tu tombé des cieux?

On sait comment Voltaire et les philosophes du siècle dernier se sont faits, par haine contre le christianisme, les prôneurs de la gloire de Julien et les avocats de ses desseins religieux. Les philosophes et les critiques de notre temps, tant en France qu'en Allemagne, inspirés par un sens historique plus sûr, ont presque unanimement condamné son entreprise comme la tentative d'un esprit rétrograde qui voulait prendre à rebours l'œuvre du temps. En revanche, Julien a été loué de nos jours par les partisans du césarisme[1], qui ont vu en lui le type du César conservateur. M. Lamé est étranger aux passions qui ont animé certains esprits pour et contre le nom de Julien; il a eu, j'en suis certain, l'intention de se placer, en parlant de lui, au point de vue de l'équité et de la vérité historique. Y a-t-il réussi? Nos lecteurs, qui connaissent son point de vue, savent en quoi il diffère du nôtre. Mais nous devons à M. Lamé de rendre justice à l'érudition ainsi qu'à l'intérêt poétique qu'il a su répandre dans son ouvrage. Ce que je regrette, pour ma part, c'est que M. Lamé, au lieu de nous donner son système sur l'œuvre de Julien et sur la formation du christianisme, n'ait pas préféré se servir des matériaux qu'il avait rassemblés

1. Voyez l'*Ère des Césars*, de M. Romieu.

pour en recomposer une figure plus vraie et plus vivante qu'on ne l'avait encore. Il y serait parvenu, sans doute, et nous aurions une belle monographie historique de plus pour remplacer celle de M. l'abbé La Bletterie.

L'empereur Galien voulait, disent les historiens, fonder des cités philosophiques dont l'une devait être régie par Plotin, sous les lois de Platon. L'expérience eût été, sans doute, curieuse, et l'on peut regretter qu'elle n'ait pas été tentée. Le plan de Julien n'était pas sans quelque analogie avec celui de Galien; il voulait réaliser en lui l'utopie platonicienne du roi philosophe, et gouverner le monde par des lois et avec un culte philosophiques. Il échoua. Le genre humain ne se laisse pas ainsi détourner de ses voies par les fantaisies expérimentales de ses maîtres, et il n'y a de grand, parmi les hommes qui ont joué un rôle historique, que ceux qui ont su reconnaître et servir le plan caché de ses destinées. Constantin, le soldat ignorant et inculte, en dépit de ses vices et de ses crimes, a été jugé digne de ce titre pour avoir suivi la route tracée par le progrès et pour y avoir fait entrer la politique impériale. Julien, le lettré et le philosophe, n'a pu l'obtenir malgré ses vertus et ses brillantes actions, pour être allé contre le sens des choses et avoir mis sa volonté impuissante en travers de la marche providentielle.

LOUIS DE RONCHAUD.

L'ODYSSÉE DU TAILLEUR KLAUS[1]

C'était au bord du *Traunsée*[2]. Embarqués la veille pour une promenade sur le lac dans un bateau qui faisait eau de toutes parts, nous avions essuyé une tempête pendant laquelle nous crûmes plusieurs fois que nous allions périr, et le danger auquel nous venions d'échapper nous préoccupait encore vivement. Fatigués moralement pour le moins autant que physiquement, nous goûtions enfin le bonheur de fouler, dans notre bonne auberge *Am Stein*, solidement bâtie sur la hauteur, un élément qui n'a pas coutume de se dérober sous les pieds pour se refermer ensuite sur ceux qu'il a engloutis.

Nous nous voyons de nouveau assis à notre place favorite dans la vieille cuisine enfumée. Cet endroit, que nous évitions d'abord, peu à peu nous l'avions pris en affection, et même, au bout de quelque temps, nous le recherchions avec une préférence marquée. Le soir surtout, quand la journée des cuisinières était finie, que les vapeurs des mets et du charbon sur lequel on les cuisait étaient dissipées, que les mouches, n'importunant plus les hôtes, se contentaient de bourdonner au plafond couvert d'inscrustations pierreuses d'un noir éclatant, la cuisine devenait un endroit fort agréable et très-poétique. Tout le monde se réunissait en famille autour de la grande vieille table vermoulue, et, tandis que la dernière flamme vacillait sur le foyer, les langues devenaient communicatives; chacun racontait à son tour de vieilles histoires et divers événements dont ce pays de montagnes avait été le théâtre.

L'hôtesse éleva tout à coup la voix :

— A ton tour aujourd'hui, tailleur, dit-elle. Raconte-nous comment, il y a quelques années, il t'a fallu deux jours pour faire la traversée de Traunstein à Traunkirchen.

Mes regards se tournèrent vers l'angle de la cuisine, où, à moitié plongé dans les ténèbres, à moitié éclairé par la faible lueur de la flamme du foyer, le tailleur Klaus fumait sa pipe, assis sur la tablette de la fenêtre.

Le tailleur était le soir un des hôtes habituels de la cuisine. Il ou-

1. Traduit de l'allemand d'Alfred Meissner.
2. Petit lac en Autriche.

bliait peut-être, dans la société de ces bonnes gens, qu'il vivait seul et que jamais le feu ne s'allumait dans son foyer. Qu'y a-t-il de plus triste qu'un vieillard dont le foyer est toujours mort? Le foyer est vraiment l'autel de la maison, la clef de voûte, l'emblème de la famille, et c'est pourquoi chacun de nous trouve un si grand charme dans ces deux simples mots : *foyer domestique !*

Le tailleur se faisait, la plupart du temps, servir dans la cuisine un immense verre de bière qu'il emportait dans son coin; de là, tout en dégustant le breuvage écumant, il accordait aux assistants une muette sympathie. Il était timide et craintif même vis-à-vis de ses plus vieilles connaissances; jamais il ne prenait part à la conversation, et ce n'est que lorsque les enfants entonnaient une chanson des montagnes, comme cela arrivait fréquemment, qu'il s'animait et les accompagnait parfois de sa magnifique basse-taille.

En s'entendant inviter à parler en présence d'étrangers, il se retira plus profondément encore dans l'angle obscur qui lui servait de refuge, où l'on finit par ne plus apercevoir que son nez, naturellement très-rouge, éclairé par la lueur vacillante du foyer.

— En avant, tailleur! à la table, tailleur! criait-on.

Et déjà les jeunes garçons saisissaient leur vieil ami pour l'entraîner au milieu de ses auditeurs.

Tenant d'une main ferme le verre qu'il était sur le point de porter à sa bouche, maître Klaus s'avança.

— Voilà ! dit-il. Parce que j'ai mis une fois deux jours pour aller de Traunstein à Traunkirchen, alors qu'il suffit d'une demi-heure pour cette traversée, tout le monde fait des plaisanteries sur mon compte. Les gens riraient du même cœur si quelqu'un racontait qu'on a mis deux jours à lui arracher une dent. Quant aux angoisses mortelles qu'il aurait endurées, personne n'y songerait !

Après ce discours fort long et fort pénible pour lui, le tailleur se disposait à regagner son coin; mais cette fois les jeunes filles le saisirent, et le firent asseoir entre elles sur le banc. Ce voisinage inspira maître Klaus, qui, comme tous ses confrères, était grand admirateur du sexe féminin. Il regarda lentement d'abord l'une, puis l'autre fillette, et un doux sourire dérida sa large face.

On savait que, depuis cette traversée, le tailleur éprouvait une horreur invincible pour le lac. Il disait souvent que mille sortes de lutins prenaient leurs ébats à sa surface. Ce qu'il avait eu à souffrir, nous n'avions jamais pu le savoir; nous le pressâmes donc de raconter son aventure.

— La fin de tout ceci, dit-il, c'est qu'on se moquera de moi, et qu'on me répétera encore : Pourquoi n'as-tu pas fait la traversée sur

ton établi? Mais je soutiens, moi, que c'est le diable de s'en tirer quand, assis à l'arrière, on ne peut apercevoir même la pointe de sa barque! Voilà pourtant où j'en étais alors. Jamais depuis il ne s'est vu brouillard pareil, et tous ceux qui se rient aujourd'hui de mon aventure n'auraient pas mieux fait à ma place.

Nous lui promîmes d'écouter très-sérieusement.

Maître Klaus commença :

— Il y aura de cela juste dix ans l'hiver prochain; je faisais un gilet pour mon voisin. C'était presque la seule commande que j'eusse reçue avant les fêtes de Noël. Ordinairement j'étais accablé d'ouvrage pendant les trois premières semaines de décembre; cette fois nous étions déjà à la dernière semaine avant Noël, et je ne voyais venir aucune pratique. Ma femme me bourrait et n'avait que de mauvaises paroles à la bouche; elle se doutait bien, du train dont allaient les affaires, que nous ne pouvions vraiment espérer une joyeuse veillée.

Tandis que j'étais assis, plongé dans mes tristes méditations, quelqu'un frappe à la porte, et le meunier de Karbach entre dans la chambre. Si je ne lui avais pas dû dix florins pour une fourniture de farine et de semoule, sa venue m'eût fort réjoui; mais, hélas! pensai-je, celui-là va commander toute une cargaison d'habits, et il me faudra travailler pendant la semaine entière en décompte de mes vieilles dettes.

Je ne me trompais pas : vestes, culottes, habits, il fallait tout fournir, et pour bien peu d'argent.

— J'arrive tard, me dit le meunier de Karbach; tu as sans doute beaucoup de besogne?

Moi, comme un nigaud que je suis, je lui répondis naïvement : O bon Dieu! je ne comprends plus le monde. Je n'ai rien du tout à faire; on dirait vraiment qu'il n'y aura pas de Noël cette année!

— Ah! fort bien, répliqua le meunier; dans ce cas, tu n'as qu'à ficeler ton paquet; viens passer la semaine chez moi, où je te donnerai de l'ouvrage. Tu gagneras, outre la nourriture, un zwanziger[1] par jour; mais naturellement tu ne le toucheras pas entier, car je t'en retiendrai la moitié en déduction de ta dette.

En véritable niais je lui répondis encore : Très-volontiers, très-volontiers. Je termine seulement ce gilet et je pars. Le mercier me prêtera bien sa barque pour la traversée. Tu peux compter sur moi, meunier.

Sur cette promesse il s'en alla satisfait. Mais à peine fut-il dehors que je m'adressai de terribles reproches, ce qui ne me sauva pas

1. Pièce de 20 kreuzers.

des invectives de ma femme, qu'il me fallut écouter jusqu'au bout.

Soudain, j'entends frapper un autre coup à ma porte, et je vois entrer le cabaretier de Traunstein.

— Il faut que tu me rendes un service, me dit-il aussitôt. Je suis une vieille pratique, je te paye bien, je te nourris bien, laisse-là ta besogne et viens-t'en chez moi sur-le-champ. Tu seras occupé toute la semaine.

Il disait vrai. C'était une fameuse pratique que ce cabaretier; il donnait copieusement à manger et à boire; et puis, ma foi! je n'étais pas fâché d'avoir aussi quelques kreuzers pour la Noël. De sorte que je lui dis : « Je plante-là tout le reste; la barque est en bas, et je pars immédiatement. »

Le cabaretier s'éloigna sur cette assurance, et je me réjouis de cette aubaine inespérée.

Cependant, en prenant mon habit, je dis à ma femme : « Le meunier pestera joliment. Ce n'est pas bien à moi de me moquer ainsi de lui! »

— Veux-tu bien t'en aller, et le plus vite possible! me cria ma douce moitié. Femme et enfants ne doivent-ils pas passer avant l'univers entier?

Ces paroles me firent sortir en toute hâte. Détacher la barque du mercier, m'y installer, et, par un temps superbe mais glacial, me diriger vers le Traunstein, devint l'affaire d'un instant.

J'avais terminé ma besogne la veille de Noël vers midi! Le cabaretier me paya, et la cabaretière me mit dans la poche un bon morceau de gâteau.

— Tu vas avoir aujourd'hui une mauvaise traversée, me dit le cabaretier en m'accompagnant jusqu'à la cabane du batelier. Le vent ne souffle presque pas, et le lac est couvert d'un brouillard très-épais. Je te conseillerais de passer chez nous le reste de la journée, tailleur.

— J'accepterais bien volontiers, répliquai-je, s'il n'y avait pas ma femme, cette mauvaise langue que vous connaissez! Quelle histoire si je ne rentrais pas aujourd'hui! Elle ferait un fameux tapage!

— Allons, je le vois, il n'y a pas moyen de te donner un peu de courage. Ta femme porte les culottes et les portera toujours. Que Dieu te garde; bon voyage!

A ces mots, le cabaretier rentra lentement chez lui.

Il faisait assez mauvais temps ce jour-là au bord du Traunstein. Une couche de neige de deux pieds d'épaisseur couvrait la terre; tous les sapins en étaient chargés, et les corbeaux volaient en croassant le long du rivage. Le brouillard, qui à cette époque de l'année

pèse toujours lourdement sur le lac, était vraiment d'une épaisseur sans pareille. Apercevoir quoi que ce soit de la rive opposée, il n'y fallait pas songer; je ne voyais même rien du Traunstein au pied duquel je me trouvais; mais je ne crus pas l'état de choses aussi grave qu'il l'était réellement; je ne soupçonnais pas le moindre danger, et je me dis : Là, vis-à-vis de moi, en droite ligne, s'élève Traunkirchen; voilà ma droite, voici ma gauche, je dois donc suivre la direction de mon nez. J'entre dans la barque, je m'éloigne de la rive et je commence à ramer. Personne, que je sache, n'a encore prétendu que je ne m'entendais pas à conduire une barque?

Mais, chose bizarre! je n'ai pas encore donné cinq coups de rames, que, me retournant par hasard, je n'aperçois déjà plus la hutte qui m'a servi de point de départ. Bah! toujours tout droit, pensé-je sans me laisser troubler.... Peu à peu cependant l'inquiétude s'empare de mon esprit. Devant moi, derrière moi, au-dessus de moi, un brouillard blanc et épais dans lequel je suis comme enfermé; je ne puis savoir si j'avance, si je recule, ou même si je reste en place, et il me semble être sur un cheval de bois que j'éperonne sans cesse et qui demeure toujours immobile au même endroit.

Comme je tenais à être de bonne heure à la maison afin que ma femme eût le temps d'apprêter quelque chose de bon pour le souper, je fais des efforts extraordinaires. Malgré le froid, la sueur me coule tout le long du corps. Dieu sait depuis combien de temps je navigue déjà! Je n'ai pas de montre sur moi, mais il me semble qu'il y a une bonne heure que je rame.

Comment se fait-il donc que je n'aie pas encore atteint l'autre rive? me demandai-je enfin.

Il était bien difficile de s'orienter; je ne voyais même pas distinctement la pointe de ma barque et, par conséquent, rien du reste du monde.

Mon étonnement finit par devenir extrême.

Comment as-tu pu prendre une mauvaise direction? pensai-je. Le vent souffle de droite comme au départ; tu as donc marché aussi directement que possible; le plus sage serait de suivre toujours la même direction.

Je continue à ramer en faisant des efforts incroyables. Quant à la rive, pas moyen de la voir; par surcroît, la nuit survient, et il ne passe pas un batelier que je puisse interroger. C'est à se désespérer!

L'un de mes pieds, que j'avais étendu pour ramer, avait la semelle collée par la gelée au plancher de la barque. Mes doigts étaient déjà si roides que je ne pouvais plus tenir la rame, et pourtant la situation

étrange où je me trouvais m'interdisait de prendre le moindre repos. Tandis que je travaillais, en me répétant opiniâtrément : Oui, oui, va toujours tout droit, le lac ne peut pas avoir perdu son rivage! des lueurs éblouissantes me passaient tout à coup devant les yeux, comme il arrive dans le vertige.

Peu à peu la conviction se fit en moi que je ramais depuis plusieurs heures. J'hésite.... et je m'arrête un moment.

Tandis que je fourre mes mains dans mes poches pour les réchauffer, la sueur ruisselle sur ma figure, mes cheveux et ma barbe sont couverts d'une gelée blanche, double résultat du brouillard et de la transpiration produite par mon travail excessif. Je me console pourtant en me disant : Assurément le plus rude est fait à présent.

Tout à coup un son de cloches arrive de loin à mes oreilles.

— Sauveur du monde! m'écriai-je; nous y voilà! Il y a quatre heures que je marche. Il est six heures du soir; on sonne l'Angelus.... Allons, nigaud, la sonnerie doit t'apprendre où tu es.

Je connais toutes les cloches d'alentour.

Hélas! ce n'étaient pas celles de Traunkirchen.

Me serais-je égaré au point d'être arrivé à Gmunden? Pourtant je ne reconnais pas non plus les cloches des *Capucins*, ni celles de la paroisse.

Il y a bien encore les cloches d'Ébensée; mais elles ne sont pas si grosses.

Après tout, qu'importe? Voilà une éternité que je rame, et il fait une nuit d'enfer. On sonne l'Angelus. Ma femme doit être furieuse!

Devenu aussi incapable qu'un enfant de prendre une résolution, je reste assis sur la banquette sans ramer, et je ne puis me décider sur la direction à prendre.

Il y avait longtemps que les cloches s'étaient tues, et j'hésitais encore. Morbleu! me dis-je, suis toujours la même direction, et si tu n'atterris nulle part, c'est qu'il y a quelque diablerie là-dessous.

Je rame, je rame. Pas de rivage, pas de forêt, pas de montagne! C'était absolument comme si l'on m'eût traîné à travers l'espace, cousu dans un sac de cuir. Faut-il s'étonner si, dans un moment de désespoir, je me suis figuré que j'étais resté seul sur la terre, condamné à ramer sans cesse, nouveau Juif errant, jusqu'au dernier jour du monde?

Rappelez-vous, d'autre part, que je n'avais rien de chaud dans le corps. Le froid commençait à me mordre rudement, et le découragement me gagnait de plus en plus ; j'avais presque envie de jeter là ma rame, puisque tous mes efforts n'aboutissaient à rien. De plus, il y avait absence complète de vent, comme toujours par ces épais

brouillards, et je n'osais plus espérer qu'un souffle de la montagne ou de la plaine, celui qui règne toute l'année sur le lac, me poussât en quelque endroit du rivage.

O malheureux! pensai-je, à présent c'en est fait de toi. Tu as en poche le gain de la semaine, mais peut-être n'auras-tu jamais occasion de le dépenser. Dans une heure au plus tu seras mort de froid.

Tandis que je m'abandonne ainsi à mon triste sort, tandis que toutes sortes de pensées étranges et décourageantes me passent par la tête, j'entends tout à coup un bruit comme celui de plusieurs rames qui frapperaient l'eau. Un instant après je distingue déjà les mouvements cadencés des rameurs. Une voix d'homme retentit.

Ce doit être un bateau de sel, me dis-je, ou quelque autre grande barque qui passe tout près de moi sans que je puisse l'apercevoir.

Je reprends courage, et je crie aussi fort que possible :

— Oh hé! qui passe là, mes braves? Je suis Klaus! Ne me voyez-vous pas non plus? De quel côté se trouve Traunkirchen?

Je sens les rameurs tout près de moi.

Une voix me répond :

— Traunkirchen se trouve où il se trouvait hier. Quand tu seras au Johannisberg, chaque enfant te le dira!

Cette moquerie me jette dans un nouvel accès de désespoir; toutefois je continue de crier. Mais, hélas! on ne m'entend plus, ou bien l'on ne s'inquiète pas de moi... et, de fait, c'est à peine si je distingue encore le bruit des rames.

Mes genoux commencent à s'entre-choquer, la tête me tourne, je retombe sur ma banquette, et peu s'en faut que je ne me mette à pleurer.

Enfin je saisis l'aviron et me remets à travailler, plutôt pour ne pas me laisser engourdir par le froid que dans l'espoir d'arriver au but.

Tout à coup j'éprouve une secousse violente. Peu s'en faut que je ne sois renversé dans l'eau. Mais le bateau, la proue en l'air, paraît solidement engravé dans le sable.

Je sors en tâtonnant... je suis à terre. Une neige épaisse et que nul pied n'a foulée couvre le sol. J'écarquille mes yeux pour voir quelque chose... j'entends le bruit d'une cascade... pins et sapins forment une épaisse forêt; il y a une maison dans l'enfoncement entre les hauteurs... Où suis-je?

Grande était ma joie, mais grande fut la terreur qui la suivit aussitôt quand je reconnus que j'étais au moulin de Karbach.

Miséricorde de Dieu! m'écriai-je. Le meunier, si tu te présentes à sa porte, t'éconduira de la bonne façon. Mieux eût valu aborder en tout autre endroit. Je ne me suis pas rendu à son invitation; je n'ai pas

voulu travailler en déduction de ma dette, et voilà que j'arrive juste pour le souper!

Comme un voleur je fais le tour de la maison. Nulle fenêtre n'est éclairée; la porte est entr'ouverte, mais je n'aperçois pas une étincelle dans le foyer.

Qu'est-ce que cela signifie? Dorment-ils déjà? Faut-il entrer? Les réveiller, ce serait encore augmenter leur mauvaise humeur.

Intimidé, je me dirige à tâtons du côté du hangar, où je me jette sur les copeaux en me couvrant de quelques sacs vides que je rencontre dans l'obscurité.

Mais je résolus de ne pas dormir, car je ne voulais que me réchauffer un peu et m'éloigner ensuite inaperçu, comme j'étais venu, avant que personne fût levé.

Heureusement j'avais encore mon gâteau dans ma poche. Je le tirai et en mangeai bouchée sur bouchée en me rappelant les moindres détails de cette fantastique traversée qui, en fin de compte, me jetait dans les bras du meunier de Karbach.

Au milieu de ma tristesse je me souvins aussi qu'on m'avait raconté comment un morceau de ce gâteau qui me semblait si bon m'avait sauvé la vie à une époque où j'étais incapable de le mâcher, c'est-à-dire quand je venais de naître.

Car, faut-il vous le dire? je suis presque un enfant trouvé. Ma mère, servante chez le Lehmbauer, un homme très-dur, avait accouché en secret; elle me mit aussitôt ma naissance dans un crible à avoine et me déposa dans un coin de l'écurie des vaches; ensuite elle reprit son travail comme si rien ne s'était passé. Pendant trois jours, on n'eut aucun soupçon. Or il est d'usage qu'on donne aux enfants quelque objet bénit; lorsqu'on n'a rien d'autre, on enveloppe dans le maillot un morceau de pain, parce que le pain est déjà par lui-même une bénédiction de Dieu. Dans mon lange, qui était fait d'un mauvais jupon, ma mère introduisit un morceau de gâteau qu'on avait mangé le dimanche chez le Lehmbauer. Elle était si pauvre!.... Cependant le troisième jour, craignant que tout ne se découvrît, elle me prend dans l'étable, remonte le long de la rivière et, à moitié folle, me dépose dans la cour du meunier de la Pierre. Le matin la meunière me trouve. La sage-femme, qui arrive en ce moment (ces créatures sont toujours là quand on a besoin d'elles, fourrent leur nez partout et sont toujours au courant de tout), s'écrie en voyant le morceau de gâteau tombé du maillot : « C'est du gâteau de chez le Lehmbauer, et l'enfant doit être à sa servante. »

La meunière se souvient alors de ma mère, qui avait jadis servi chez elle; elle la plaint de tout son cœur, car elle comprend quelle

dure nécessité l'a déterminée à se séparer de son enfant. La brave femme promet de m'adopter, et je passai en effet bien des années chez elle. Bref, le gâteau avait fait connaître à qui je devais la vie, et, peu après, quand ma mère tomba malade et mourut, la meunière de la Pierre m'installa définitivement dans sa maison et soigna ma première enfance.

Mais je me suis écarté de mon voyage.

Tandis que j'étais couché inquiet sur les copeaux, me demandant à tout moment ce qui arriverait si le meunier de Karbach survenait tout à coup armé d'une trique (quelles sottes visions passent dans l'esprit d'un homme à jeun!), il n'y avait pas une âme à la maison.

Lorsque j'avais entendu les cloches sur le lac, m'imaginant qu'on sonnait l'Angelus, il était déjà onze heures, et l'on sonnait pour appeler les fidèles à la messe de minuit. La barque aux nombreux rameurs, qui avait passé si près de moi, et d'où l'on m'avait fait cette réponse moqueuse, était précisément le bateau du meunier de Karbach qui se rendait avec tous ceux de sa maison, maîtres et domestiques, à l'église de Traunkirchen.

Au lieu de me réfugier dans le hangar, j'aurais pu sans façon entrer dans la maison, chauffer un reste du souper, me coucher même pour deux heures dans le lit du meunier. Mais faute de connaître toutes ces circonstances, je ne sus pas profiter de l'occasion que le ciel me présentait, et plus de cent fois déjà depuis ce jour j'ai ri de ma sottise.

Cependant, grâce à mon ignorance de la vérité, je me tourmentais chaque fois qu'un peu de neige tombait d'une branche d'arbre. Je ne fermai pas l'œil non plus pour ne pas être surpris, jusqu'au moment où je crus enfin qu'il était temps de remonter dans ma maudite barque.

Sans avoir chaud, je n'étais pourtant plus aussi glacé qu'auparavant; un instant, je m'étais cru près de mourir de froid. Je me levai lentement, en ayant soin de ne pas trop agiter les copeaux; je fis sur la pointe des pieds le tour de la maison..... Il n'y avait personne, et j'aurais pu emporter un morceau de rôti si je n'avais pas été si ahuri par la crainte du meunier. Enfin je m'élançai dans ma barque.

Il ne faisait plus aussi sombre. Droit devant moi, au-dessus du Spitzelstein, j'apercevais à travers le brouillard un globe pâle.... Vous allez vous moquer de moi.... mais je n'aurais pu dire si c'était le soleil ou la lune. Tantôt j'optais pour l'un, et tantôt pour l'autre. Tantôt je me croyais au jour de Noël, et tantôt à la veille de la fête. Je ne puis vous expliquer combien j'étais troublé, combien d'idées confuses s'embarrassaient dans mon cerveau.

Tout ce qui m'entourait présentait un aspect terrible. Tel sera sans

doute l'aspect de la terre après la destruction de la race humaine; il n'y avait partout que neige et ténèbres. Au milieu de mes angoisses, il ne me manquait plus que celle que m'eût causée un ours blanc venant m'attaquer comme en Laponie.

Je me rassérénai néanmoins et me dis qu'une pipe de tabac me rendrait le courage. Je l'allumai donc, et de l'endroit où je me trouvais, je tirai une ligne droite jusqu'à Traunkirchen.

Puis je m'éloignai de terre et me mis à ramer de toutes mes forces.

Après m'être démené de nouveau une bonne heure sans apercevoir la terre, j'abandonnai mon aviron tout à coup; il me semblait que je ne sortirais jamais de ce brouillard qui s'étendait autour de moi comme les murailles d'une prison magique. Mon désespoir était affreux et je m'écriai tout haut : Si cette mauvaise plaisanterie continue aujourd'hui comme hier, c'en est fait de moi. N'eussé-je pas mieux fait de me montrer au moulin de Karbach, et de recevoir ma part de reproches et même de coups de canne au besoin?

En ce moment l'horloge sonne une, deux, trois..... Je comptai jusqu'à dix heures.

Je reconnus fort bien le timbre de l'horloge du Johannisberg.

Oh ! oh ! me dis-je, peu importe à présent qu'il soit dix heures ou midi, te voilà près du Johannisberg, c'est-à-dire presque à Traunkirchen.

Animé d'un nouveau courage, je pars dans la direction du son.

Mais le diable s'en mêle décidément. Voilà de nouveau plus d'une heure que je rame, et je n'aperçois pas encore la fin de ce brouillard!.... Plus de gâteau ni de tabac! le froid me fait grelotter; bref, je suis dans un état à ne pouvoir continuer plus longtemps mon voyage insensé.

La rame m'avait déjà bien fatigué et ne m'inspirait plus de confiance; l'envie me prit de crier de toute la force de mes poumons, dans l'espoir que quelqu'un pourrait m'entendre, me répondre et m'indiquer ainsi la direction à suivre.

Aussitôt pensé, aussitôt fait. Je pousse un cri pareil au mugissement d'un taureau sauvage, et bientôt quelqu'un me répond. Je me retourne, une autre voix m'appelle du côté opposé; cette voix est suivie de plusieurs autres encore, et presque toutes se croisent en sens divers.

Malheureux, je n'étais pas plus avancé qu'auparavant. Assurément je ne me trouvais pas loin du rivage, mais étais-je à Traunkirchen ou à Ébensée?... Qui pouvait le savoir?

Enfin je me dis : C'est de ce côté-ci que les voix sont venues, allons-y. J'avance lentement, prudemment, et je rame longtemps encore.

Soudain le bateau touche terre.

— Ah! pensé-je, t'y voilà enfin; cette fois tu as suivi la ligne droite. Oui, oui, quand on entend des voix, ça suffit pour vous indiquer la route.

Je mets pied à terre pour voir où je suis et gagner l'auberge au plus vite.

Mais j'aperçois une énorme pile de bois...; tout près je distingue le bruit d'un ruisseau ou d'une écluse entr'ouverte. Je m'avance en regardant attentivement autour de moi... Miséricorde! c'est encore le moulin de Karbach qui s'offre à ma vue.

Imaginez-vous mon effroi! Tout ce que j'ai enduré depuis que j'ai quitté ce même endroit est devenu complétement inutile, et je ne puis échapper à la colère du meunier.

En effet, deux hommes s'approchent en causant tout haut... Je ne les vois pas encore, mais l'un d'eux est à coup sûr le meunier; je le reconnais à sa voix; je me cache sans hésiter derrière la pile de bois.

Je tremblais de tous mes membres comme un voleur sur le point d'être surpris. Tout à coup le meunier s'écrie : — Il faut que ce bois soit enlevé dès que les fêtes seront passées.

Vous pouvez vous figurer dans quel état j'étais en entendant qu'on parlait du bois.

— Oui, il y a assez longtemps qu'il est là, répliqua son interlocuteur. Regardez de l'autre côté qui est plus exposé à la pluie; il commence déjà à pourrir.

A peine a-t-il parlé que le meunier se dresse devant moi.

De frayeur je serais tombé à la renverse, si les bûches ne m'avaient soutenu. Tout tourbillonnait autour de moi.

— Qu'est-ce que le tailleur fait ici? demanda le meunier avec étonnement.

Je me redresse aussitôt, je me hâte de répondre; mais je bégaye, parce que je ne sais pas encore ce que je veux dire. Soudain je m'écrie, et je crois avoir parlé très-sagement :

— Excusez, monsieur le meunier, je vous avais promis de venir travailler chez vous, mais antérieurement déjà j'avais fait la même promesse au cabaretier du Traunstein. Je suis bien fâché de n'avoir pas encore acquitté ma dette par mon travail.

— Es-tu fou, Klaus! répond le meunier. C'est aujourd'hui fête. Du reste, tu ne devais pas promettre ce que tu ne pouvais pas tenir. Je t'avais demandé si tu n'avais pas d'autre ouvrage. Enfin, n'importe! Les étoffes sont toujours là, et tu pourras te mettre à l'œuvre aussitôt après la Saint-Étienne.

Enchanté d'en être quitte à si bon compte, je m'en voulais cepen-

dant de m'être créé d'aussi cruels tourments pour rien. J'entre au moulin avec le meunier. Quoique bien content d'être assis auprès du feu, je ne puis vaincre l'embarras que me cause la présence d'un créancier, et mon trouble ne diminue point.

— Klaus, me dit le meunier, veux-tu que je te fasse chauffer une tasse de café?

Et moi, étais-je assez ridicule? Je lui répondis timidement : — Merci, merci, j'ai déjà pris deux fois le café aujourd'hui.

— Mais tu n'as pas encore dîné? demanda le meunier.

Oh! alors, voyez-vous, mon embarras devient terrible; du regard je cherche une horloge autour de moi pour savoir si j'ai ou non dîné.

Je réponds enfin au hasard : — J'ai recommandé à ma femme de me garder ma part jusqu'à ce que je rentre.

— T'es-tu donc fatigué l'estomac hier en mangeant pour deux jours? demanda le meunier.

— Oh que nenni! répondis-je, et je n'aurais pas dû me faire garder mon dîner pour le soir. C'était une stupidité, car je serais bien aise de l'avoir à présent.

— Hé hé! fit le meunier, c'est donc pour cela que tu ne voulais pas de café; tu préfères un morceau de veau!

Malgré mon trouble, cette proposition me dérida. L'instant d'après, on me servit un bonne portion de rôti.

A peine rassasié, je m'empresse de sortir pour voir où en est le brouillard. A ma grande surprise, il commence à se dissiper; n'avait-il donc duré si longtemps que pour me tourmenter?

La bonne humeur me revenait rapidement; je bourre ma pipe, je me félicite surtout de ce que nul ne se doute de mon aventureuse et terrible traversée. Vous ne connaissez pas assez les gens de ce pays pour savoir combien de temps ils se moqueraient d'un pauvre diable victime d'un accident semblable au mien.

Ma gaieté augmente à chaque instant; je vidais déjà mon second verre de bière, et je bus une partie de la bière du meunier, profitant d'un moment où il était sorti. Je crois en vérité que pendant ma course sur le lac, j'avais, par la transpiration, épuisé jusqu'à la dernière goutte d'eau de mon corps.

En ce moment j'entendis résonner au dehors la chaîne d'un bateau, et aussitôt après je distinguai plusieurs voix, parmi lesquelles une voix de femme..., et de quelle femme?... De ma propre épouse!..... Jugez de ma frayeur.

Je ne savais plus si je devais sortir en toute hâte pour lui remettre secrètement le gain de la semaine, afin qu'elle ne fît pas de scandale devant le monde, ou s'il n'existait pas quelque autre et meilleur

moyen de l'apaiser... Mais déjà ma femme entrait en compagnie du meunier.

Elle eut d'abord l'air de vouloir se jeter sur moi.

— Le mari qui reste dehors pendant la sainte nuit et le saint jour de Noël, et qui dépense tout seul le salaire de la semaine, n'est-ce pas là un véritable vaurien ? s'écria-t-elle en m'apercevant.

— Je ne sais ce que tu dis. Veux-tu te taire ? répliquai-je en lui tendant l'argent dans ma main fermée.

Mais elle ne voyait rien, et le meunier prit la parole :

— Le tailleur m'a dit qu'il venait de chez lui. Il n'a même pas voulu accepter le café que je lui offrais, tant il était rassasié.

— Rassasié ! ça ne m'étonne pas. Il ne se refuse rien. Mais tu verras, coquin.

Dans cette terrible position j'étais sur le point de tout avouer. Malheureusement les invectives de ma femme (il faudrait les avoir entendues pour s'en faire une idée) ne me le permirent pas. Lorsqu'elle se fut enfin un peu apaisée, grâce à l'intervention du meunier, je me mis à raconter la lamentable histoire de la veille et du jour.

Le meunier ne cessait de rire aux éclats, mais ma femme refusait d'ajouter foi à mon récit. Elle ne crut pouvoir admettre l'histoire que lorsque le meunier certifia qu'en se rendant la veille à la messe de minuit il avait entendu mon appel. Ce témoignage ne la réconcilia pas avec moi. Je lui remis tout mon argent, sans que cela déridât ses traits. Enfin elle m'entraîna dehors, et nous nous embarquâmes pour rentrer chez nous.

Comme le brouillard s'était dissipé, nous ne nous égarâmes pas en route.

De retour à la maison, je dis à ma femme, pour me concilier ses bonnes grâces :

— Va-t'en chez le boucher et achète le morceau de viande qui te conviendra le mieux.

Je pensais naturellement en avoir aussi ma part. Elle sortit et rentra, mais elle rapporta un morceau de viande si petit qu'en le voyant je m'écriai aussitôt :

— Cette viande est belle, sans doute, mais il n'y en aura pas assez pour nous deux. Garde-la pour toi, et tu tordras le cou à une vieille poule, dont je me contenterai.

Elle ne répliqua pas un mot et sortit. Moi je regardais dans la cour, attendant vainement qu'elle attrapât la poule. Je commençais à croire que je n'aurais pas à souper.

Quand enfin l'heure du repas fut arrivée, elle servit sur la table sa viande, qui était fort appétissante.

— Où est la poule ? demandai-je modestement.

— Elle n'est pas encore assez cuite, répondit-elle d'un ton brusque.

Moi, joyeusement surpris, je lui dis avec amitié :

— Eh bien ! mange, Lisi, mange ; je puis attendre.

Elle sort enfin, cherche la poule et la met sur la table. Mais devinez comment elle l'avait fait bouillir ? Avec toutes ses plumes.

— Qu'est-ce que cela ? m'écriai-je tout saisi.

— Cette poule, telle que tu la vois, n'est pas aussi déplaisante que ta personne, répondit ma femme ; et pourtant je suis forcée de te digérer tous les jours de ma vie.

Tel fut mon souper après ma malencontreuse navigation. Dans mon irritation je me levai et sortis. Mais cette colère eut son avantage ; j'allai à l'auberge, où, sans cet événement, je n'aurais pas osé mettre le pied.

C'est ainsi que le tailleur finit son histoire.

Dans la cuisine il faisait plus sombre encore qu'à l'ordinaire. La flamme de la chandelle s'était abaissée, et l'on n'entendait d'autre bruit que le monotone tic-tac du vieux coucou noirci.

Promenant mes regards sur le cercle des auditeurs, je remarquai que plusieurs s'étaient retirés sans bruit, et que d'autres dormaient tranquillement sur la banquette du poêle.

Seul j'avais écouté la narration jusqu'à la fin.

— Tailleur, dis-je, vous ne sauriez croire combien votre navigation ressemble, par son dénoûment surtout, à celle d'un certain Odysseus ou Ulysse, qui vivait il y a plusieurs milliers d'années. Lui aussi erra dans le brouillard et aborda en maint endroit. Seulement il avait à la maison une femme meilleure que la vôtre, et il était roi. Un jour, quand je penserai en hiver au Traunsée si paisible à présent sous les rayons de la lune, et qu'on traverse en une heure sur le bateau à vapeur, je me souviendrai aussi de vous et de votre Odyssée. Quel dommage qu'en la racontant je ne puisse vous procurer une célébrité proportionnée à vos mérites !

Là-dessus nous nous séparâmes.

ÉDOUARD SCHEFFTER.

BIBLIOGRAPHIE

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE

PENDANT LA RÉVOLUTION (1789-1800), PAR E. GERUZEZ.

Ouvrage qui a obtenu le prix Bordin, décerné par l'Académie française dans la séance du 25 août 1859.
Troisième édition. — Paris, Charpentier, libraire-éditeur, 1861.

L'*Histoire de la littérature française pendant la révolution*, dont la troisième édition vient de paraître, pourrait presque être intitulée: Histoire de la littérature de la révolution, tant la révolution y est, d'un bout à l'autre, le cadre et le fond du tableau !

Jamais en effet la vie et la littérature d'un temps furent-elles plus indissolublement liées l'une à l'autre que pendant ces dix premières années de la révolution française ; jamais l'inspiration sortit-elle plus directement des entrailles de la foule ; jamais les idées, les sentiments d'un peuple s'imposèrent-ils plus impérieusement aux écrivains, à leur imagination, à leur talent?

Tel est le rapport étroit, intime, de la vie politique et morale et des productions de la littérature de cette époque, que, bien loin de regretter les rapprochements que M. Geruzez fait avec tant d'art entre l'état de la société et l'état des lettres, je lui demanderais volontiers de faire mieux ressortir encore ce lien par la simple insertion d'un plus grand nombre de dates comparatives. Les dates parlent d'elles-mêmes.

Il est vrai que cette vivante méthode, qui met directement aux prises les idées et les hommes, n'était pas sans périls : c'est un terrain encore si tourmenté que celui de la révolution ! La carrière est ouverte aujourd'hui à qui veut écrire l'histoire de la littérature française avant 1789 ; sur tous les points, la voie est déblayée, préparée. Ici, peu ou point de jugements établis à l'avance et sanctionnés par le temps ; en revanche, le conflit des opinions les plus diverses, la lutte ardente de toutes les passions. Encore, parmi ces passions, les plus hostiles ne sont-elles pas les plus à craindre ; car, Dieu merci, la légitimité de la révolution de 1789 ne se discute plus, et l'on pourrait presque dire d'elle, comme Fénelon au commencement de son *Traité de l'existence de Dieu :* Il suffit d'avoir le cœur pur et d'ouvrir les yeux, pour en reconnaître le bienfait.

Mais à ces questions brûlantes, M. Geruzez n'apportait pas seulement des sentiments et des habitudes d'impartialité ; on s'aperçoit

tout d'abord que son cœur est de moitié dans ses jugements. C'est avec calme et simplicité qu'il soulève les plus graves problèmes ; mais sa simplicité est pénétrante et émue. Il a ces haines vigoureuses qu'Alceste prêche comme une vertu, et sous l'expression de ses sympathies on sent une âme touchée. Le talent littéraire de Siéyès ne le dédommage pas de la froideur égoïste de son cœur, et l'honnêteté de Necker lui fait trouver de l'intérêt, presque du charme, dans son mauvais français. Dans la cause de la révolution il voit la cause de l'humanité ; et il en aime les défenseurs, il en exècre les bourreaux. Ne défendant aucun parti que celui du bon sens et de la morale, éclairé par la double lumière d'un esprit libéral et d'un cœur droit, il échappe aux paradoxes, également regrettables sinon également dangereux, nés des passions ennemies de notre temps. Singuliers revirements d'opinion! il fut un moment où l'on aurait presque écrit que la révolution avait éclaté comme un coup de foudre dans un ciel sans nuages. Aujourd'hui, nous descendons le courant de l'opinion contraire, et ainsi qu'il arrive, du premier bond, nous avons touché l'extrême opposé. « La révolution n'était plus à faire en 1789, dirait-on volontiers ; elle était accomplie avant la réunion des états généraux. » Fidèle à ses généreux principes, M. Geruzez a pour les nobles promoteurs de la révolution, pour les ouvriers de la première heure, la meilleure de toutes les justices : il ne les flatte pas, ne les grandit pas ; il relève leurs faiblesses, signale leurs entraînements ; mais on voit qu'il les aime pour ce qu'ils ont voulu faire et pour ce qu'ils ont fait. Il ne distingue pas leur cause de celle qu'avaient plaidée les philosophes du dix-huitième siècle et les grands esprits de tous les âges précédents ; mais il leur conserve l'honneur de leur bon vouloir, le mérite de leur initiative. Et du même coup, entre eux et leurs indignes successeurs, il élève une infranchissable barrière. Autant il témoigne de sympathique respect pour les inspirations du patriotisme et de la justice, autant il éprouve d'horreur pour les orgies du crime. Doux aux égarés, il est sans pitié pour les scélérats et les fanatiques qui ont noyé la révolution dans le sang, pour ces monstres à face humaine dont on ne maudira jamais assez la mémoire. Obligé de leur laisser une place, c'est avec une rare fermeté d'expression et un éloquent sentiment de dégoût qu'il les stigmatise. Qu'on en juge par cet exemple :

« Robespierre a été le mauvais génie de la révolution et le plus cruel ennemi de la liberté. Personne à côté de lui n'a pu être dévoué et influent avec impunité. Envieux, parce que son âme était sans grandeur, fanatique, parce que ses idées manquaient d'étendue, sa vanité, qui n'avait point de

bornes, devint la mesure de son ambition. Pour atteindre son but qui était la domination, à défaut de force réelle, il employa l'adresse, la perfidie, la patience, attendant pour saisir sa proie et la déchirer qu'elle fût tombée dans le piége qu'il avait dressé. Il savait dissimuler, il savait mentir, il excellait à calomnier. Tous ses rivaux périrent sous des accusations mensongères rendues spécieuses par ses sophismes et mortelles par son acharnement. Il n'avait plus de rivaux, et il allait régner quand ses complices, plus pervers que leur chef, craignant enfin pour eux-mêmes, l'investirent à son tour, l'enlacèrent et se jetèrent sur lui. Ce fut une sombre et lamentable tragédie de cirque ou d'abattoir. On pense qu'alors il songeait à établir un ordre dont il aurait été l'arbitre, et que ce fut la cause de sa perte; quelques-uns regrettent qu'il n'ait pas été mis en demeure de réaliser les plans qu'il avait conçus, et les théories en vue desquelles il avait opéré la ruine de l'ancienne société; mais on oublie que la longue pratique du mal le rendait incapable et indigne de faire le bien, et que, d'ailleurs, ce qu'on peut entrevoir de ces plans et de ces théories, à travers les nuages de sa pensée, dans les ambages et les tortuosités de ses interminables discours, n'annonce guère que les conceptions étroites et dures d'un Lycurgue de basoche. Il est bon de haïr cet homme qui n'a rien aimé que lui-même, et qui a immolé à cette unique et détestable idole tant de victimes humaines et, ce qui est plus grave encore, toutes les lois morales qui font vivre et prospérer les nations. Laissons-lui bien sa flétrissure; si son nom est chargé de trop de haines, ce surcroît de haine revanche la conscience qu'il a opprimée et bravée; ce sont de justes représailles, même dans l'histoire. »

J'aurais pu également citer le jugement sur Saint-Just. Je veux du moins signaler encore les pages consacrées à Camille Desmoulins. C'est quand il s'agit de prononcer sur un homme qui, doué d'un remarquable talent[1], en a fait un criminel usage; c'est dans ces sortes de compromis où la conscience ne doit rien céder de ses droits, où le talent conserve ses priviléges, que l'âme d'un juge se découvre tout entière. Les plus habiles succombent à l'épreuve, car il y faut plus que de l'habileté. Qui voudrait se faire une idée des principes de M. Geruzez, de ses instincts honnêtes et élevés, de sa modération sans complaisance, de sa fermeté sans rigueur, n'aurait qu'à lire le chapitre où il étudie, cite et apprécie le spirituel et coupable pamphlétaire. Mais pourquoi m'arrêter à tel ou tel exemple? Ces bienfaisantes émotions ressortent de toutes les pages du volume.

C'eût été méconnaître la portée du livre de M. Geruzez que de n'en pas faire ressortir tout d'abord l'esprit et la valeur morale. Aussi bien, les mérites littéraires qui le distinguent ne sont que la

1. Il n'y a pas de talent sans qualités de cœur : Robespierre n'a pas de talent.

conséquence naturelle des habitudes, pour ainsi dire, de son talent. N'est-ce pas, en effet, à l'habitude de considérer, suivant l'exemple de son illustre maître, M. Villemain, les idées d'un auteur dans leurs rapports avec le temps qui les a vues naître et avec le mouvement général des esprits contemporains, qu'il faut attribuer cette force et cette habileté de composition dont son ouvrage porte le sceau? L'occasion était belle d'esquisser autant de portraits séparés, quitte à les réunir en un volume, comme on réunirait dans un même cadre un certain nombre de vignettes, comptant sur le cadre et l'air de famille pour faire illusion sur l'unité du tableau. Dès lors, quelle différence dans le travail! plus de proportion à garder, de lien à maintenir, d'ensemble à combiner; liberté pleine et entière de développements, et d'oublis volontaires ou involontaires, suivant l'humeur ou les lumières du moment. A ces facilités M. Geruzez a préféré la salutaire contrainte d'une composition méthodique où tout s'enchaîne avec aisance, harmonie et mesure, et nous lui devons un bon exemple de plus : l'exemple, devenu rare, d'un livre bien fait. N'est-ce pas aussi à l'habitude de chercher, non par entraînement de curiosité, mais avec une préoccupation philosophique, le fond de la pensée d'un homme dans ses écrits, qu'il faut, en grande partie, faire honneur de la sagacité et de l'équité de sa critique? La lourde tâche que celle de faire un choix entre tant d'œuvres la plupart produites par des esprits en effervescence! La délicate affaire que de trouver juste le point où un talent suscité par les circonstances, et formé, pour ainsi dire, au jour le jour, a donné sa vraie mesure! Je sais bien que M. Geruzez avait tout de suite débarrassé la voie en écartant la foule des non-valeurs, par ce principe aussi nettement qu'habilement posé : « Qu'importent à l'histoire des lettres les ouvrages qui ne s'élèvent pas au-dessus de la médiocrité? Que nous font aujourd'hui les pages innombrables où coulait avec tant d'abondance l'encre d'un Brissot-Warville, et même ces harangues maniérées que Barrère croyait léguer à l'avenir, en les parant des fleurs fanées de sa rhétorique banale? Le fatras et l'enluminure passent sans laisser de traces, et c'est justice..... » Il n'en restait pas moins la difficulté de mesurer la place à chacun de ceux qui avaient des droits aussi divers qu'inégaux à être produits à la lumière. Or, et n'est-ce pas là la souveraine épreuve, je ne crois pas qu'après un commerce exclusif avec tel ou tel de ces écrivains, on arrive à mieux démêler l'originalité de chacun d'eux. Ce qui double le prix de cette sagacité et la fait mieux goûter, c'est l'art et la bonne foi avec lesquels M. Geruzez encadre ses extraits, les vivifie et les commente, ne laissant rien passer, sans ajouter son mot, son appréciation discrète ou étendue, suivant l'importance de la

chose, mais n'alléguant rien qu'avec preuves et pièces à l'appui, et ne s'imposant nulle part à notre jugement. Il nous ouvre le chemin, marche devant nous, à côté de nous; mais nous demeurons libres.

Et le chemin se fait si vite et si agréablemeut sous la conduite d'un tel guide! M. Geruzez a la forme rapide, élégante et précise de l'exposition analytique et de l'histoire littéraire; le chapitre où il raconte la fondation de l'École normale et de l'Institut en est un des plus intéressants exemples. Mais où évidemment sa plume s'arrête de préférence, c'est autour des portraits de ses personnages, qu'il excelle à tracer. On l'a pu voir par celui de Robespierre que j'ai cité plus haut. Plus sympathiques, ceux de Mirabeau, du cardinal Maury, de Camille Desmoulins, de Bailly, ne sont pas moins remarquables, et je ne puis m'empêcher d'appeler l'attention sur les belles pages consacrées à Vergniaud, à Siéyès, à madame Roland. Au reste, là comme ailleurs, le style de M. Geruzez, mélange de force et de finesse sans emphase et sans subtilité, d'agrément solide et de piquante raison, n'est, si je puis dire, qu'un fidèle interprète. C'est la langue de l'honnête homme et de l'homme d'esprit qu'annoncent et font connaître ses doctrines généreuses et sagement ardentes; de l'honnête homme qui, suivant le principe de Fénelon, n'a jamais mis son talent qu'au service des idées saines et justes; de l'homme d'esprit qui n'aiguise sa plume que pour rendre les vérités morales ou littéraires qu'il défend plus pénétrantes ou plus aimables.

GRÉARD

CHRONIQUE POLITIQUE

---

23 août 1861.

Nous sommes pour le moment en pleine histoire romaine. Lisez les documents officiels, il n'y est question que de César, d'Auguste, de la *Ville*, d'édilité et de magistrature curule. On pourrait même y trouver plus d'une récrimination contre l'égoïsme et l'insatiable orgueil des patriciens. L'assimilation est exacte en plus d'un point, plus exacte peut-être en un certain sens que ses auteurs ne le croient. Les amateurs de comparaisons pourront, s'ils en sont tentés, ajouter au tableau, comme un dernier trait de ressemblance, la présence des rois étrangers, bien que ces rois ne soient pas précisément attachés au char du vainqueur. Cependant cette assimilation, assez vraie en ce qui concerne certains aspects du temps présent, nous paraît engager l'avenir au delà du droit qu'on peut raisonnablement reconnaître à tout pouvoir, même au plus fort. Ceux qui l'ont imaginée se flattent sans doute de ne l'accepter qu'en ce qu'elle peut avoir de glorieux; ils oublient que dans ce régime des Césars, qu'ils évoquent sans le bien connaître, tous les événements se tiennent par un lien indissoluble, et qu'il ne dépendrait nullement de leur volonté d'échapper aux conséquences après avoir déchaîné la cause. Ils se laissent égarer par le goût du public pour les mouvements oratoires. Ils seraient fort embarrassés de poursuivre jusqu'au bout le parallèle.

M. le préfet de la Seine serait sans doute bien étonné si on lui disait qu'Auguste, en donnant Rome à rebâtir à la plèbe, n'avait d'autre intention que de garder à sa solde une armée de prolétaires contre les patriciens et les bourgeois qu'il avait vaincus, et loin de chercher à établir un rapprochement entre une telle politique et la sienne, il le repousserait de toutes ses forces. Il serait bien plus indigné encore s'il connaissait les procédés expéditifs de démolition que, sous le poids de la même nécessité, employèrent quelques-uns des successeurs de César Auguste. Enfin il est permis de croire qu'il invoquerait moins souvent les souvenirs de l'édilité romaine s'il avait pénétré le véritable rôle de cette institution sous les Césars, si on lui apprenait, par exemple, que lorsque ces expédients de démolition et

de reconstruction qu'il rappelle avec tant de complaisance furent épuisés, les édiles ne furent plus que des préfets du cirque.

Nous aimons plus que personne les grands enseignements de l'histoire; mais c'est à la condition qu'on y saura puiser d'utiles conseils et non de dangereuses illusions. On a fait chez nous, depuis quelques années, un tel abus de l'histoire romaine que sur ce chapitre nous nous écrierions volontiers avec le poëte :

Qui nous délivrera des Grecs et des Romains?

Ce n'est pourtant, Dieu merci, pas encore un crime de lèse-majesté en France que d'écrire après tant d'historiens que la plupart des continuateurs de César furent des monstres; non qu'ils fussent créés sur un type en dehors de l'humanité, mais parce que la nature de leur pouvoir eût exigé des dieux et non des hommes. La première condition d'un tel pouvoir, c'était l'empire du monde, et rien de pareil n'est possible aujourd'hui. L'autocratie des Césars ne pouvait durer qu'à la condition d'enfermer toutes les nations dans un cercle impénétrable, et le jour où ce cadre fut brisé, elle succomba.

Il n'y a aucune apparence que nos hommes d'État osent rêver une semblable chimère. On ferait donc bien de laisser là une fois pour toutes des souvenirs qui n'ont d'autre effet que de fausser l'esprit populaire en lui rappelant de détestables traditions et des images d'une grandeur menteuse. Si le gouvernement actuel veut réellement prendre exemple sur le régime césarien, pourquoi nous parle-t-il si souvent de constitution, de légalité, de décentralisation? Ne sait-il pas qu'il y a incompatibilité absolue entre ces mots et cette chose? Évidemment il serait fort désappointé qu'on prît le rapprochement à la lettre. On pourrait d'ailleurs sur ce point comme sur quelques autres en appeler à ses déclarations antérieures. S'il faut tout dire, nos gouvernants nous paraissent s'embrouiller quelque peu dans leurs comparaisons. Il y a trois mois, ils en étaient à la maison de Hanovre et aux difficultés qu'elle éprouva, de même que la dynastie actuelle, à fonder la liberté en Angleterre : M. le ministre de l'intérieur se plut à développer ce thème rassurant dans une série de circulaires qu'on n'a point oubliées. Aujourd'hui M. le préfet de la Seine nous transporte brusquement à la Rome des successeurs de César. L'écart est considérable. Nous aurions besoin de quelques éclaircissements pour mettre d'accord ces deux comparaisons. On nous dira sans doute que le gouvernement s'adressait dans le premier cas à un public libéral, éclairé, avide de garanties légales, et dans le second à un auditoire populaire, peu délicat en fait de nuances, peu exigeant en fait de liberté, tou-

jours épris des grands noms qu'il ne juge qu'avec son imagination. Cette raison, quelque spécieuse qu'elle soit, ne peut pas nous satisfaire complétement : entre l'histoire d'Angleterre et celle des Césars, il faut choisir; on ne saurait les concilier, même avec l'excellente intention de contenter tout le monde.

Le discours de M. le préfet de la Seine sur l'utilité de l'ouverture des voies de communication, utilité que nous sommes loin de contester lorsque nous blâmons le système des démolitions à outrance, et le rapport plus récent du ministre de l'intérieur au sujet des chemins vicinaux, projet qui a été favorablement accueilli par l'opinion, ne peuvent pas nous consoler de l'abandon systématique où on laisse des voies de communication beaucoup plus importantes : nous voulons parler de celles qui favorisent l'échange, non des produits de l'industrie, mais de ceux de la pensée. La circulation s'y trouve quelque peu embarrassée. Il serait bien temps selon nous de procéder à quelques démolitions dans la législation qui régit la presse. On pourrait sans aucun inconvénient y percer plusieurs boulevards, ou même l'exproprier tout entière. Cette fois du moins personne ne songerait à méconnaître la « cause d'utilité publique. » L'opération n'entraînerait aucune dépense, parce qu'elle n'exigerait aucune construction nouvelle; plus le terrain serait déblayé, libre et nu, mieux tout le monde s'en trouverait. Nous signalons cette lacune au zèle de nos édiles.

Le public est toujours dans la même incertitude en ce qui touche le règlement de la question romaine, et bien que chacun soit d'avis que l'état des choses actuel ne peut se prolonger indéfiniment, personne n'oserait affirmer que nous approchons du dénoûment désiré. Jamais, sans aucun doute, il n'y a eu entre le saint-siége et un gouvernement autant de sujets de plainte et de griefs réciproques; et cependant, malgré quelques écarts d'impatience qu'on ne peut réprimer, c'est des deux parts la même immobilité, la même hésitation, le même silence. Nous l'avouons volontiers, il serait puéril de contester la gravité de la lutte devant laquelle on semble vouloir reculer d'un côté comme de l'autre, après avoir tout fait pour la rendre inévitable; mais on est forcé aussi de reconnaître dans ces éternelles tergiversations, auxquelles le public s'associe par sa mollesse à prendre parti, le caractère d'une génération sans énergie et un défaut d'idées arrêtées avec lequel on ne fait jamais rien de grand ni de durable. Où en serait aujourd'hui la cause de la liberté religieuse dans le monde, si les pouvoirs laïques avaient toujours été aussi timides devant le sacerdoce?

Lorsqu'on a reconnu la légitimité et les avantages d'une grande

détermination politique, quelle qu'elle soit, il n'y a pas deux manières de la réaliser, il faut agir. Les ajournements et les temporisations sont sans doute de bonne guerre en certaines occasions, mais dans cette circonstance ils affaiblissent l'attaque et fortifient la défense. Le vrai motif au nom duquel on doit mettre fin à l'existence du pouvoir temporel, c'est la formation de la nationalité italienne; c'est de son avénement qu'on devrait s'autoriser. Croit-on qu'on justifiera mieux cette sentence aux yeux de l'Europe, en la motivant sur une querelle survenue entre un prélat romain et un général français, ou sur tout autre accident de même genre? Il est évident qu'il n'y aurait plus de proportion entre les considérants et la conclusion d'un arrêt ainsi formulé. L'indépendance de la patrie italienne, l'affranchissement des populations romaines sacrifiées à un régime odieux, peuvent seuls servir de raison suffisante à cette grande chute : en négligeant de les invoquer lorsque l'occasion s'est présentée, on a subi un véritable échec moral; en ajournant cette décision, en cherchant de nouveaux prétextes lorsqu'on en a de si légitimes, on rend moins bonne, on affaiblit devant l'opinion des peuples une cause qui était inattaquable.

On se soucie en général assez peu aujourd'hui de mettre de son côté l'évidence du droit. On se préoccupe beaucoup plus d'avoir pour soi les gros bataillons. Cependant, si les conflagrations dont l'Europe est menacée de tant de côtés à la fois viennent à éclater, on verra que ce n'est point là une force à dédaigner. Cette lumière du droit, jamais peut-être révolution ne l'a possédée à un plus haut degré que celle que nous voyons s'accomplir en Italie, et nous espérons que les hommes d'État italiens ne la laisseront pas s'obscurcir par les sophismes de l'esprit de parti ou par leur propre complaisance pour les expédients diplomatiques. Le droit de l'Italie à disposer d'elle-même comme nation ne peut pas plus être discuté que celui de tout autre peuple, et l'espèce d'expropriation qu'au nom d'une idée religieuse on voudrait faire peser à perpétuité sur les populations romaines est une prétention inique, un dogme révoltant, absolument semblable à celui sur lequel s'appuie l'esclavage. La France, qui a si souvent prêté son épée au saint-siége, s'est récriée avec indignation toutes les fois que celui-ci a réclamé sur elle seulement un droit de suzeraineté; elle a mis dix siècles à comprendre qu'elle n'avait pas le droit d'imposer à d'autres ce dont elle ne voulait pas pour elle-même. Il est permis de supposer sans trop d'optimisme que ce raisonnement un peu lent à se déduire avec toutes ses conséquences restera désormais gravé dans la conscience publique.

Quant à la cause de l'unité italienne considérée abstraction faite des complications religieuses, les troubles du royaume de Naples,

propres à inspirer des doutes dans toute autre occurrence, ne lui ont rien fait perdre à nos yeux de sa légitimité. Tant que la conspiration qui siége à Rome aura pour leur fournir des aliments la facilité dont elle jouit aujourd'hui sous la protection de nos armées, les insurrections napolitaines ne pourront être envisagées que comme un contre-coup des machinations de l'absolutisme romain. Tous les renseignements s'accordent d'ailleurs à leur donner ce caractère. En tout pays il serait facile, grâce au voisinage d'un pareil lieu d'asile et avec l'aide d'une si puissante complicité, d'entretenir au sein d'une province un foyer éternel de discordes civiles; mais cela est plus aisé dans l'État de Naples que partout ailleurs, en raison du caractère de ses populations mobiles, passionnées, perverties par une longue oppression. Il n'en est pas moins constaté, de l'aveu même des ennemis de l'Italie, que toute la partie éclairée du peuple napolitain est sincèrement attachée aux idées unitaires, et que le reste s'agite et s'insurge, non par fidélité aux Bourbons, mais par goût pour la vie d'aventure et pour le pillage.

Malgré ces éléments de désordre, qui rendent toute pacification impossible en Italie jusqu'à l'évacuation de Rome par les troupes françaises, le général Cialdini n'a pas rencontré à Naples d'obstacles sérieux, et ce fantôme qu'on nous dépeignait comme prêt à s'élancer du Vésuve sur l'Ombrie et les Romagnes s'est partout évanoui à son approche. L'offre de sa démission que le général a faite un instant, et qu'on a crue à tort inspirée par des difficultés dont il n'aurait pas prévu la gravité, n'a tenu en réalité qu'à des dissentiments de peu d'importance avec le ministre de l'intérieur, au sujet de l'organisation de quelques bataillons de volontaires. Les dernières nouvelles de Turin annoncent le départ pour Naples d'un des hommes les plus éminents du ministère italien, M. Peruzzi, dont l'esprit conciliant, plein de finesse et de pénétration, est plus propre qu'aucun autre à mettre fin à ces tiraillements et à calmer toutes les susceptibilités.

Les troubles de Naples pas plus que les résistances et les anathèmes de la cour de Rome ne sauraient donc infirmer à nos yeux la légitimité du mouvement italien, surtout lorsque nous pouvons opposer à ses détracteurs des arguments aussi péremptoires que le succès de l'emprunt Bastogi, et l'unanimité merveilleuse qu'un parlement nommé sous l'influence de tant de passions diverses a manifestée toutes les fois que l'unité de l'Italie a été mise en question. Ce témoignage a, quoi qu'on en dise, plus de valeur que les tristes exploits des chouans napolitains, et il a trouvé plus de crédit en Europe. Il ne manque plus aujourd'hui à l'unité italienne qu'une consécration de fait, un dernier couronnement que l'opinion européenne lui a depuis

longtemps accordé, et que les pouvoirs officiels seront forcés de lui céder peut-être plutôt qu'on ne pense. Déjà l'Angleterre le lui a promis en plusieurs circonstances solennelles ; elle encourage ses espérances, appuie hautement ses réclamations, lui offre ses flottes, et nous convie par son émulation à achever notre ouvrage pour ne pas en perdre le fruit. Il est peu probable que les protestations libérales de l'archiduc Maximilien, que l'Angleterre accueille en ce moment avec sa courtoisie habituelle pour les étrangers, aient la vertu de déterminer le cabinet anglais à un changement de politique en Italie, ainsi que nos anglophobes se sont hâtés de le prédire.

En dépit des affirmations de l'archiduc Maximilien, l'Autriche a encore beaucoup à faire pour devenir un pays constitutionnel et pour offrir une imitation même fort imparfaite des institutions de l'Angleterre. Pour le moment, elle se dispose à réaliser ce progrès en préparant des coups d'État contre les oppositions légales que sa constitution octroyée a rencontrées dans les diverses provinces de l'empire, et spécialement en Hongrie. Ainsi qu'il était facile de le prévoir, la diète de Pesth a refusé d'obtempérer au rescrit impérial, et d'accepter les compensations illusoires qu'on lui offrait en échange de son antique constitution. M. Deak, l'auteur de l'adresse, a rédigé en réponse au manifeste de l'empereur une longue réfutation, dont les principes généraux ne peuvent pas être sérieusement contestés. La Hongrie possède des droits historiques clairement définis par une pragmatique sanction ; on lui offre en échange le droit de s'immiscer dans les affaires des autres provinces de la monarchie, et on le lui garantit par une charte octroyée qu'on peut lui reprendre aussitôt que les circonstances seront devenues plus favorables ; elle repousse avec énergie ce prétendu équivalent. Le cabinet de Vienne se prépare à lui répondre par la dissolution de la diète et par un nouveau manifeste qui investira le Reichsrath, tel qu'il est composé actuellement, du pouvoir de légiférer pour tout l'empire ; mais cette décision pourrait bien être le signal des hostilités si longtemps ajournées. Le conseil de l'empire, ne réunissant en effet dans son sein ni les représentants de la Hongrie, ni ceux de la Croatie, ni ceux de la Vénétie, et perdant selon toute probabilité ceux de la Gallicie et de la Bohême, qui ne lui ont apporté jusqu'ici qu'une adhésion très-douteuse, déclarer son omnipotence en un tel état de choses équivaudrait à décerner la dictature à ce parti allemand si détesté, sur lequel s'est toujours appuyée la centralisation autrichienne.

Ainsi se reproduit sans cesse, sous une nouvelle forme, cette incurable dislocation, à laquelle ni le despotisme ni la liberté ne semblent plus pouvoir remédier. Si l'on ajoute à cette mortelle inconsistance

les embarras et les désastres inséparables d'une crise financière, l'insupportable fléau d'une armée de six cent mille hommes, d'une innombrable et dévorante bureaucratie; à l'extérieur l'isolement, le mauvais vouloir, la défiance, l'hostilité froide et délibérée des plus anciens alliés, l'attente avide des collatéraux impatients de recueillir les dépouilles de l'empire, on aura quelque idée de la détresse où se trouve en ce moment l'Autriche. Après les nombreux échecs qu'elle vient de subir dans sa tentative pour reconstituer la vieille centralisation sur un type en apparence libéral, et pour regagner le cœur des sujets qui lui échappent, il est douteux que ses roueries diplomatiques suffisent à la tirer de ce mauvais pas, comme elles l'ont fait en 1849. Il n'est pas même certain qu'une accession complète aux vœux des populations, qui revendiquent contre elle leur autonomie usurpée, y parvînt plus sûrement, car ce qu'on sent au fond de leurs réclamations, c'est avant tout une haine irréconciliable et une invincible défiance.

Pendant que l'Autriche se débat dans les convulsions d'une crise presque désespérée, l'Allemagne cherche en elle-même un contrepoids capable de rétablir l'équilibre, mais elle y procède avec une sage lenteur. En attendant qu'elle mette en pratique le programme du *National Verein*, elle travaille à réaliser l'unité... des poids et mesures. Tel est en ce moment l'objet des délibérations de la diète de Francfort. A Berlin, les aspirations unitaires se traduisent sous une autre forme, qui est encore plus détournée, sous la forme de souscriptions au profit d'une future marine allemande, ce qui veut dire, bien entendu, prussienne. La Prusse veut avoir ses frégates cuirassées. Il ne lui manque guère que des marins pour devenir une grande puissance maritime. C'est là, comme on voit, de la pure métaphysique. Cette marine est pour elle un symbole. Il lui plaît d'avoir la direction d'une flotte allemande, en attendant qu'elle ait aussi le commandement de la grande armée allemande. Le vaisseau a été de tout temps la métaphore de prédilection des faiseurs d'allégorie. *O navis, te fluctus referent!*

La Prusse cache aussi, il faut le dire, sous cette ambition, des convoitises d'un ordre moins grandiose. C'était, dans l'origine, les villes hanséatiques elles-mêmes qui s'étaient engagées vis-à-vis la confédération à entretenir la marine allemande. La Prusse, dans son zèle pour le bien public, s'offre à prendre tous les frais pour elle, à fournir les vaisseaux, à garder les côtes et les ports des villes de la Hanse, et même à leur donner gratuitement des garnisons. Mais, comme la vertu est toujours calomniée, ce dévouement patriotique est représenté comme inspiré par des vues intéressées que le gouvernement

prussien est certainement incapable d'avoir jamais conçues. Nous n'en voudrions pour preuve que sa politique envers le grand-duché de Posen et envers le Danemark, qui, grâce à l'attitude des populations danoises et aux représentations énergiques de l'Angleterre et de la France, paraît décidément à l'abri de l'exécution dont il était menacé par la Confédération germanique.

Les fusillades continuent à Varsovie. Elles y sont devenues un moyen régulier de gouvernement. Chaque jour nous apporte quelque nouvel épisode de ce singulier duel entre un pouvoir armé d'une force écrasante et un peuple sans défense qui, selon l'expression touchante d'une récente proclamation polonaise, n'attaque son ennemi qu'en agitant ses fers. Tout lui est une occasion, un prétexte, un moyen de manifester ses vœux et d'arborer ses couleurs proscrites; tantôt c'est une fête, un anniversaire, tantôt un deuil, une commémoration, une cérémonie, un costume, un chant qui retentit dans la rue déserte et qu'accompagnent soudain des chœurs invisibles, et telle est l'unanimité des âmes, que rien ne peut déjouer cette conspiration d'un patriotisme désespéré, en sorte qu'on se demande déjà qui se lassera le plus tôt de la victime ou de l'exécuteur. Il n'est pas une de ces manifestations, en effet, qui ne soit marquée par quelque effusion de sang, et, quoi qu'on en dise, il est encore plus difficile de gouverner longtemps en employant de tels moyens, que de supporter un gouvernement qui ose s'en servir. On peut affirmer avec certitude, bien qu'il soit difficile d'apporter des faits positifs à l'appui de cette affirmation, que le gouvernement russe a beaucoup perdu de son influence et de sa considération en Europe depuis les massacres qui ont indigné l'opinion publique. On voit d'ailleurs, à son attitude contrainte et humiliée et au silence qu'il garde sur toutes les grandes questions européennes qui se règlent sans lui, qu'il a lui-même jusqu'à un certain point conscience d'avoir subi une défaite morale. Lorsqu'on a eu occasion d'être témoin du désespoir et de la véritable consternation que sa conduite en cette circonstance a jetés dans le cœur de quelques-uns des hommes qui honorent le plus la Russie à l'étranger par leur intelligence et la noblesse de leurs sentiments, il est impossible de supposer que le gouvernement russe n'ait pas reçu à quelque degré le contre-coup de ces douloureuses impressions. N'en eût-il pas été ainsi, les flétrissures que lui ont infligées la presse européenne et la tribune anglaise ont suffi pour lui donner un salutaire avertissement. S'il persiste à ne pas l'écouter, il se pourrait bien que la nation russe elle-même le lui fît entendre quelque jour. Il est vrai qu'elle n'a guère élevé la voix jusqu'à présent, mais c'est qu'elle vient à peine de naître à une vie politique encore en quelque sorte crépusculaire.

La question de l'affranchissement des serfs nous cache la formation et l'avénement d'une classe plus éclairée, plus indépendante, plus ambitieuse, possédant une connaissance approfondie des institutions des autres nations, désireuse de les égaler, et déjà prête à réclamer, elle aussi, sa part de libertés. Le premier intérêt de cette classe, à peine affranchie aujourd'hui, sera de faire cause commune avec le libéralisme européen, et de favoriser de toutes ses forces le développement des garanties légales. Cette influence ne peut manquer, en grandissant, de profiter au mouvement polonais, si toutefois, avant même qu'elle se soit fait reconnaître, il ne parvient pas à triompher soit par ses seules forces, soit avec l'appui des sympathies de l'Europe. Quoi qu'il en soit, le gouvernement russe, qui a fait montre de tant de philanthropie et de sentiments humanitaires dans la question de l'affranchissement des serfs, et antérieurement dans ses protestations en faveur des chrétiens d'Orient, est mis en demeure de désavouer ses propres actes ou de persévérer dans une politique sanguinaire empruntée aux barbares d'Asie, et qui finira, s'il y persiste, par le mettre au ban des nations civilisées : ce résultat si important, dont les conséquences apparaîtront plus tard, la population de Varsovie l'a obtenu par sa seule attitude. Il vaut bien une victoire.

Le moment actuel est aux démembrements aussi bien qu'à l'unité. Les tendances unitaires qui prévalent en Italie et en Allemagne ont pour correctif un mouvement de dissolution qui menace toutes les combinaisons factices, toutes les associations artificielles formées par la conquête ou la diplomatie : la Russie n'en est atteinte que du côté de la Pologne, mais l'Autriche et la Turquie semblent sur le point de disparaître dans ce grand remaniement de races et de frontières. C'est comme une liquidation générale où chacun est appelé à faire valoir ses droits et à reprendre ce qui lui appartient. Mais, ces deux empires n'étant composés que de morceaux d'emprunt et de pièces rapportées, on se demande ce qui leur restera après la restitution. A peine sont-ils parvenus à faire taire les réclamations qui s'élèvent d'un côté, qu'on en entend formuler d'un autre de plus impérieuses et de plus menaçantes. A peine a-t-on réussi à étayer du côté de la Syrie l'empire croulant des Osmanlis, qu'il menace ruine du côté de la Bosnie, de l'Herzégovine et du Montenégro. Toutes les populations chrétiennes de ces provinces, auxquelles il faut joindre aussi celles de la Servie et de la Bulgarie, Slaves d'origine pour la plupart, s'apprêtent à briser les derniers liens qui les enchaînent à l'empire turc, et préparent les éléments d'une confédération qui aura sa raison d'être dans l'organisation ultérieure de l'Europe. Il est d'une meilleure politique de les encourager que de les combattre; car, si ces petits États se for-

ment aujourd'hui, ce sera, comme les principautés danubiennes, sous l'influence des puissances occidentales; tandis que si leur indépendance ne triomphe que plus tard à la suite d'une crise violente et générale, ce sera très-vraisemblablement sous l'influence de leur voisin le plus proche et le plus puissant, c'est-à-dire de la Russie. Quelque intéressants que soient les efforts du nouveau sultan pour réformer la Turquie, il est dès aujourd'hui impossible de s'en dissimuler l'inutilité : ses proclamations sont partout restées à l'état de lettre morte et n'ont ému que les lecteurs de gazettes, race à peu près inconnue en Turquie. Il y aurait une sentimentalité mal entendue à sacrifier ainsi l'avenir de populations qui font effort pour s'élever à une civilisation moins imparfaite, dans le seul but de conserver à Abdul-Azis les débris d'un pouvoir qui ne peut plus être qu'une ombre.

Les États-Unis d'Amérique viennent d'entrer aussi dans une phase redoutable et décisive. Une grande bataille est venue rendre les hostilités irrémédiables ; mais ce n'est pas le Nord, comme on le croit, c'est l'esclavage qui l'a perdue. La défaite de Manassas ne peut en effet que donner à la guerre qui divise les États-Unis son véritable caractère, qui est celui d'une guerre d'émancipation. Quelle que soit la transaction qui plus tard mette fin à cette lutte, il est à peu près impossible que l'esclavage n'en sorte pas affaibli au moins de fait. Ce côté du débat n'est plus ce qui nous préoccupe aujourd'hui. Ce qui nous inquiète, c'est de savoir ce qui restera, après une longue guerre civile, des institutions fondées par George Washington.

P. Lanfrey.

A l'instant où nous mettions sous presse, M. Arnould Fremy nous écrit, en réponse à la note insérée dans le dernier numéro de la *Revue Nationale*, qu'il n'est pas exact qu'il ait reçu 500 francs par l'entremise d'un garçon de nos bureaux, mais qu'il a reçu, au contraire, cette somme des mains mêmes de M. Charpentier. Le fait a trop peu d'importance en lui-même pour que nous insistions sur la manière dont s'est effectué ce payement, et, voulant mettre fin à un débat qui n'intéresse guère nos lecteurs, nous donnons acte à M. Fremy de sa déclaration, au nom de M. Charpentier, en ce moment aux eaux pour sa santé.

Le secrétaire de la rédaction,
Arthur Arnould.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

SOUVENIRS D'UNE CHEMISE ROUGE, par M. Ulric de Fonvielle.

Sous ce titre original, M. Ulric de Fonvielle, qui a fait en artiste et en soldat la campagne des Deux-Siciles, donne au public ses souvenirs et ses impressions. Quand on a été l'un des *aventuriers* de cette expédition déjà légendaire, lorsqu'on en a partagé les souffrances et les gloires, il est peut-être difficile en la racontant de se tenir dans la juste mesure du vrai. Il ne suffit pas de dire : Ceci est un livre de bonne foi ; exactitude et sincérité ne sont pas synonymes. Nous possédons tous plus ou moins cette faculté que les phrénologues appellent *merveillosité*, et qui nous porte à transfigurer, au prisme du souvenir, les événements même les plus récents.

Nous aimons à le reconnaître, M. de Fonvielle a su se garder des enthousiasmes exagérés comme des désillusions attristantes. Il raconte ce qu'il a vu, ce qu'il a fait, avec une simplicité qui n'exclut pas l'art. On dirait un croquis sans prétention, tracé en quelques coups de crayons, mais qui donne une idée nette du modèle. Le livre s'arrête au débarquement en Calabre. L'épisode de Melazzo y tient donc la plus grande place. Le récit de cette glorieuse affaire ne comprend qu'un coin de l'action générale, celui où combattaient les Toscans parmi lesquels se trouvait M. de Fonvielle. Mais cela suffit et nous n'avons jamais mieux compris ce que sont ces batailles de soldats d'un jour contre des armées régulières.

MES CHANSONS, par M. Savinien Lapointe.

Sous ce titre sans prétention, M. Lapointe vient de réunir en un volume celles de ses pièces de vers qu'un refrain et le développement spécial des sujets destinaient à être chantées. Ce sont, pour la plupart, de petits poëmes populaires où l'auteur se montre toujours plein de naturel et de vérité. Il exprime dans un style sobre et ferme une idée philosophique et morale, dépeint les douleurs des classes travailleuses et traduit avec bonheur certains côtés poétiques ou touchants du peuple qu'on juge mal souvent, parce qu'on ne sait pas pénétrer jusqu'à son âme encore inculte, mais franche et dévouée.

Nous citerons parmi les morceaux qui nous ont le plus frappé une chanson intitulée : *Madeleine*. Il y a là tout un drame véritable et un peu *réaliste*, rempli d'émotion sincère et contenant une leçon d'une haute portée morale.

UN PRISONNIER DU PAPE, par M. Charles Paya.

Au commencement du mois de mars dernier, M. Charles Paya, correspondant du *Siècle* en Italie, arrivait à Rome et s'installait paisiblement à l'hôtel de la Minerve. Il se proposait d'y séjourner deux ou trois mois ; mais il avait compté sans la police romaine. Le 22 au matin, des sbires pénètrent dans sa chambre et s'y livrent, malgré les protestations du voyageur, à une perquisition minutieuse ; puis ils font main basse sur les papiers, les livres et l'argent de M. Paya, qui ne les a jamais revus, et ils emmènent M. Paya lui-même à la prison de Saint-Michel. En vain M. Paya prouve qu'il est muni d'un passe-port en règle, en vain il cherche à connaître le motif de son arrestation, en vain il se réclame de l'ambassadeur français, son protecteur naturel. On dédaigne tout ce qu'il peut dire et on l'enferme, sans autre explication, dans une cellule étroite, infecte. Ce n'est qu'après l'y avoir laissé souffrir durant vingt-deux jours qu'on charge deux gendarmes de le conduire à Civita-Vecchia et de l'embarquer pour Livourne.

Nous avons résumé en quelques lignes la brochure de M. Paya, qui a pour titre : *Un Prisonnier du pape*, et qui sera lue, nous n'en doutons pas, avec un vif intérêt, car elle jette une lumière nouvelle sur le gouvernement des cardinaux. Elle est d'ailleurs écrite avec une sincérité remarquable et sans déclamation, ce qui ne peut qu'ajouter aux nombreux éléments d'intérêt que l'auteur a mis en œuvre.

ARTHUR ARNOULD.

CHARPENTIER, propriétaire-gérant.

TABLE DES MATIÈRES

DU

CINQUIÈME VOLUME

JUILLET — AOUT 1861.

Livraison du 10 Juillet.

Livraison du 25 Juillet.

Livraison du 10 Août.

Livraison du 25 Août.

FIN DE LA TABLE DU CINQUIÈME VOLUME.

Paris, Imprimerie de P-A. BOURDIER et Cie, rue Mazarine, 30.

